



Annexe au Projet de Loi de Finances 2025



**Document de Programmation
Pluriannuelle des Dépenses &
Projet Annuel de Performance**

DPPD-PAP
Septembre
2024

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS		i-viii
INTRODUCTION		ix-xi
SECTION 120	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	1-9
SECTION 130	PRIMATURE	10-23
SECTION 134	AUTORITE INDEPENDANTE DE GESTION DES ELECTIONS	24-27
SECTION 140	COUR CONSTITUTIONNELLE	28-32
SECTION 150	COUR SUPREME	33-39
SECTION 160	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	40-44
SECTION 170	HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	45-48
SECTION 180	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	49-63
SECTION 185	MINISTERE DES MALIENS ETABLIS A L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE	64-74
SECTION 190	BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL	75-80
SECTION 192	MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	81-85
SECTION 195	COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT	86-89
SECTION 210	MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	90-101
SECTION 220	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME	102-118
SECTION 223	OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE	119-123
SECTION 226	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME	124-127
SECTION 230	MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE	128-138
SECTION 310	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	139-184
SECTION 311	CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES	185-188
SECTION 320	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU DIALOGUE SOCIAL	189-200
SECTION 323	MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	201-215
SECTION 328	MINISTERE DE LA REFONDATION DE L'ETAT	216-222
SECTION 330	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION	223-242
SECTION 334	AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL	243-248
SECTION 340	MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES, DU CULTE ET DES COUTUMES	249-256
SECTION 341	MINISTERE DE LA RECONCILIATION, DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE	257-265
SECTION 346	AUTORITE DE GESTION DES REPARATIONS EN FAVEUR DES VICTIMES DE CRISES	266-269
SECTION 380	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	270-293
SECTION 410	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	294-314
SECTION 412	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	315-331
SECTION 510	MINISTERE DE L'ARTISANAT, DE LA CULTURE, DE L'INDUSTRIE HOTELIERE ET DU TOURISME	332-355
SECTION 520	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	356-373
SECTION 610	MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL	374-403
SECTION 614	HAUT CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA	404-408
SECTION 640	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE	409-425
SECTION 700	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES	426-447
SECTION 714	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	448-471
SECTION 720	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU	472-486
SECTION 726	MINISTERE DES MINES	487-499
SECTION 730	MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	500-510
SECTION 732	HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION	511-515
SECTION 740	MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION	516-537
SECTION 820	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	538-558
SECTION 822	MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	559-577
SECTION 850	COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	578-581

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABFN	Agence du Bassin du Fleuve Niger
ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
ACCT	Agence Centrale Comptable du Trésor
ACEFOR	Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation
ACMAD	Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement
ACTE	Appui aux Collectivités Territoriales en matière d'Education
ADM	Aéroports Du Mali
ADNM	Agence de Développement du Nord du Mali
ADR	Agences de Développement Régional
ADRS	Agence de Développement Rural de la Vallée du Fleuve Sénégal
AE/CP	Autorisations d'Engagement/Crédits de Paiement
AEP	Adduction d'Eau Potable
AER	Agence de l'Energie Renouvelable
AES	Alliance des Etats du Sahel
AES	Adduction d'Eau Sommaire
AFD	Agence Française pour le Développement
AGCC2	Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali, phase 2
AGEFAU	Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel
AGETIC	Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
AGETIER	Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Équipements Ruraux
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AGRA	Alliance pour une Révolution verte en Afrique
AGRV	Autorité de Gestion des Réparations en faveur des victimes des crises au Mali
AICE2	Application Intégrée de la Comptabilité de l'Etat, 2 ^{ème} génération
AMADER	Agence Malienne de Développement de l'Energie Rurale
AMALAN	Académie Malienne des Langues
AMAM	Agence Malienne de Métrologie
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
AMAP	Agence Malienne de Presse et Publicité
AMARAP	Agence Malienne de Radio Protection
AMC	Ateliers Militaires Centraux
AMCOMET	Conférence Ministérielle Africaine de la Météorologie
ANAC	Agence Nationale de l'Aviation Civile
ANADEB	Agence Nationale de Développement des Biocarburants

ANCD	Agence Nationale de Communication pour le Développement
ANE	Acteurs Non Étatiques
ANGESEM	Agence Nationale de Gestion des Stations d’Epuration du Mali
ANICT	Agence Nationale d’Investissement des Collectivités Territoriales
ANPE	Agence Nationale de la Promotion de l’Emploi
AN-RM	Assemblée Nationale de la République du Mali
APC	Approche Par les Compétences
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d’Agriculture du Mali
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l’Emploi des Jeunes
APEX	Agence pour la Promotion des Exportations
API	Agence pour la Promotion des Investissements
APRM	Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali
ASACE	Associations Signataires d’Accord Cadre avec l’Etat
ASACO	Association de Santé Communautaire
ATI	Agence d’Aménagement des Terres et de fourniture de l’eau d’Irrigation
AUREP	Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière
BCS	Bureau Central de la Solde
BEEC	Bureau d’Expertise d’Évaluation et de Certification des diamants bruts
BID	Banque Islamique de Développement
BMCESP	Bureau du Modérateur de Concertation État /Secteur Privé
BOP	Budget Opérationnel de Programme
BRMN	Bureau de Restructuration et Mise à Niveau des entreprises industrielles du Mali
BSI	Budget Spécial d’Investissement
BT	Brevet de Technicien
BUMDA	Bureau Malien du Droit d’Auteur
BVG	Bureau du Vérificateur Général
CAA	Centres d’Apprentissage Agricole
CAAGM	Cellule d’Appui à l’Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADD	Cellule d’Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CADDA	Cellule d’Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du secteur de l’Agriculture
CADDEE	Cellule d’Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du Secteur Énergie-Eau
CAF	Centres d’Alphabétisation Fonctionnelle
CAFé	Centres d’Apprentissage Féminin
CAISFF	Cellule d’Appui à l’Informatisation des Services Financiers et Fiscaux
CAMM-BFK	Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté

CAP	Centres d'Animation Pédagogique/Certificat d'Aptitude Professionnel
CARFIP	Cellule d'Appui à la Reforme des Finances Publiques ;
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CC	Conseils de Cercles
CCLMT	Cellule de Lutte Contre les Mouches Tsé-tsé
CCMD-BRE	Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre de Développement du secteur Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l'Artisanat Textile
CDI	Commissariat au Développement Institutionnel
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDN	Comité Directeur National
CDPE	Centres de Développement de la Petite Enfance
CED	Centres d'Education pour le Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Centres d'Education pour l'Intégration
CEMAPI	Centre Malien de promotion de la Propriété Industrielle
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière
CERCAP	Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer
CESC	Conseil Economique, Social et Culturel
CETRU	Cellule des Travaux d'Urgence Routiers
CFCT	Centre de Formation des Collectivités Territoriales
CFD	Centre de Formation pour le Développement
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFPF-T	Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro
CFP-SAT	Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CICB	Centre International des Conférences de Bamako
CIGEM	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CIGMA	Centre d'Information Gouvernementale du Mali
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CM/UEMOA	Conseil de Ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
CMC	Conseil Malien des Chargeurs
CMDT	Compagnie Malienne de Développement du Textile

CMTR	Conseil Malien des Transporteurs Routiers
CNAOM	Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali
CNASA	Centre National d'Appui à la Santé Animale
CNCM	Centre National de la Cinématographie du Mali
CNCS	Centre National des Cantines Scolaires
CNDDR	Commission Nationale de Désarmement-Démobilisation et Réinsertion
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CNECE	Centre National des Examens et Concours de l'Éducation
CNI	Commission Nationale d'Intégration
CNIA	Centre National d'Insémination Artificielle Animale
CNLCP	Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin
CNLP	Centre National de la Lecture Publique
CNLTE	Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants
CNMU	Commission Nationale Malienne pour l'UNESCO
CNODER	Cadre National d'Orientation du Développement Economique Régional
CNOU	Centre National des Opérations d'Urgence
CNRA	Comité National de la Recherche Agricole
CNR-ENF	Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle
CNREX/BTP	Centre National de Recherche et d'Expérimentation pour le Bâtiment et les Travaux
COLLOC	Logiciel de gestion budgétaire et Comptable des Collectivités Territoriales
COMANAV	Compagnie Malienne de Navigation
COVACC	Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crises
CPA	Centre de Promotion d'Appui
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui aux Systèmes Financiers Décentralisés
CPER	Contrats Plans Etat-Régions ou District
CPM	Comité de Prévision et de Modélisation
CPS/CI	Cellule de Planification et de Statistique / Coopération Internationale
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural
CPS/SICAETIP	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
CPS/SME	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mines-Energie
CPS-SEEUDE	Cellule de Planification et de Statistique du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l'Etat
CPU	Centre pour la Promotion de la Paix et de l'Unité
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CROCEP	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et d'Evaluation du PRODESS

CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cellule Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPP	Cellule de Suivi des Projets et Programmes financés par les PTF
CSRE	Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat
CSREF	Centre de Santé de Référence
CT	Collectivités Territoriales
CVJR	Commission Vérité, Justice et Réconciliation
DAE	Directeurs d'Académie d'Enseignement
DCPNAT	Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire
DCSSA	Direction Centrale des Services de Santé des Armées
DEF	Diplôme d'Etudes Fondamentales
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGAT	Direction Générale de l'Administration du Territoire
DGB	Direction Générale du Budget
DGCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DGD	Direction Générale des Douanes
DGDP	Direction Générale de la Dette Publique
DGESRS	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
DGI	Direction Générale des Impôts
DGME	Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur
DGMP-DSP	Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DNEC	Direction Nationale de l'Etat Civil
DNEF	Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental
DNEN	Direction Nationale de l'Enseignement Normal
DNENF-LN	Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales
DNEPS	Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale
DNESG	Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNFPP	Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel
DNP	Direction Nationale de la Pédagogie
DNT	Direction Nationale du Travail
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle

DPPD-PAP	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRPPV	Direction des Recettes, de la Planification et des Programmes de Vérification
DRT	Direction Régionale du Travail
EBES	Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux
EFEP	Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires
EMAA	Etat-Major de l'Armée de l'Air
EMIA	Ecole Militaire InterArmes
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente
ENSUP	Ecole Normale Supérieure
EPS	Education Physique et Sportive
ESJSC	Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication
ESO	Ecole des Sous-Officiers
ETP	Enseignement Technique et Professionnel
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FDE	Fonds de Développement Economique
FIER	Formation, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
FMI	Fonds Monétaire International
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GFP	Gestion des Finances Publiques
GRH	Gestion des Ressources Humaines
HCC	Haut Conseil des Collectivités
HCME	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
HIMO	Haute Intensité de Mains d'Œuvre
IES	Institutions d'Enseignement Supérieur/Institutions d'Education Spéciale
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IFP	Institut de Formation Professionnelle
IGEN	Inspection Générale de l'Education Nationale
INFJ	Institut National de Formation Judiciaire
INFTS	Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
INIFORP	Institut National d'Ingénierie et de Formation Professionnelle
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPRES	Inspections Pédagogiques Régionales de l'Enseignement Secondaire
LAR	Laboratoire d'Analyse et de Recherche
LC	Langues et Communication
LOPM	Loi d'Orientation et de Programmation Militaire

LT	Lycée Technique
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MARN	Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale
MDC	Missions Diplomatiques et Consulaires
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEN	Ministère de l'Education Nationale
OCLEI	Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite
OCS	Office Central de lutte contre les Stupéfiants
ODD	Objectifs du Développement Durable
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ORSEC	Ordre et Sécurité
PACD	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants
PACEN	Projet d'Appui à la Consolidation de l'Education au Nord
PADE	Programme d'Appui à la Décentralisation de l'Education
PADES	Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur
PAFIP	Programme d'Appui à la formation et à l'Insertion Professionnelle
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PAGAM/GFP	Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PAGE	Projet d'Appui à la Gouvernance Economique
PANETEM	Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali
PAPGT	Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement de Transition
PAQAMA	Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Accès à l'Education au Mali
PARE	Plan d'Actions de la Refondation de l'Etat
PDI	Programme de Développement Institutionnel
PEJ	Programme Emplois Jeunes
PGT	Paierie Générale du Trésor
PIB	Produit Intérieur Brut
PIEV	Projet d'Insertion des Enfants Vulnérables
PISE	Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education
PIT	Programme d'Initiatives Transfrontalières
PMAJ	Projet de formation en Mécanique Auto et d'insertion socioprofessionnelle des Jeunes
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprise/ Petite et Moyenne Industrie

PMK	Prytanée Militaire de Kati
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PNFP	Politique Nationale de Formation Professionnelle
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
PNT	Politique Nationale du Travail
PONAM	Politique Nationale de Migration
PPM	Plan de Passation des Marchés
PPTD	Programme Pays de Promotion du Travail Décent
PREM	Plan de Réforme de la gestion des finances publiques au Mali
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Education
PRODEFPE	Programme Décennal pour le Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRRE	Projet de Reconstruction et de Relance Economique
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTG	Programme de Travail Gouvernemental
PTI	Programme Triennal d'Investissement
RAP	Rapport Annuel de Performance
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
RGD	Recettes Générales du District
RH	Ressources Humaines
SHA	Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide ;
SMT	Sciences, Mathématiques et Technologie
SNACR	Schéma National d'Analyse et de Couverture de Risques
SSA/P	Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TED	Tableau d'Effectifs et de Dotation
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TRE	Techniques de Recherche d'Emploi
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOCI	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré
UNDAF	Organisation des Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali
UOP	Unité Opérationnelle de Programme
VA	Valeur Actualisée
VN	Valeur Nominale

INTRODUCTION

L'élaboration du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP) intervient dans un contexte marqué par le changement de paradigme dans la gouvernance du pays qui se traduit par la création d'un cadre de partenariat stratégique avec les pays amis et voisins avec, notamment, la mise en place de l'Alliance des Etats du Sahel (AES).

Le présent DPPD-PAP couvrant la période 2025-2027 s'inscrit en droite ligne de la dynamique de modernisation de la gestion des finances publiques au Mali à travers l'entrée en vigueur du budget-programmes depuis l'exercice budgétaire 2018. Il est élaboré conformément à la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois de Finances. Cette loi stipule en son article 45 que la loi de Finances de l'année est accompagnée « des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses, tels que prévus à l'article 52 de la présente loi, ayant servi de base à la préparation des budgets des ministères ».

Le DPPD-PAP 2025-2027 est la traduction de la politique budgétaire dont le fondement réside dans le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) et son plan d'actions 2022-2026. Il s'inscrit également dans la consolidation des acquis du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) dans la perspective de l'adoption de la nouvelle Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement.

Pour rappel, les Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (ANR) ont été traduites en actions gouvernementales dans le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE), assorti de plans d'actions. Au regard de la vision et des objectifs de la Refondation de l'Etat, le CSRE a retenu cinq (5) axes stratégiques, à savoir : (I) Gouvernance, Réformes politiques et institutionnelles ; (II) Défense, Sécurité, Paix, Réconciliation et Cohésion sociale ; (III) Croissance économique et Développement durable ; (IV) Capital humain, Genre et Inclusion sociale ; (V) Jeunesse, Sport, Culture, Artisanat, Tourisme et Construction citoyenne.

A ce titre, les allocations budgétaires dans le DPPD-PAP 2025-2027 serviront à financer les priorités retenues dans les différents axes précités.

Le DPPD-PAP 2025-2027, structuré par programme à l'intérieur des ministères et institutions, comporte les éléments suivants :

Au titre du DPPD par ministère/institution :

- la mission du ministère ou de l'institution ;
- les contraintes et défis ;
- l'évolution des indicateurs socio-économiques finaux non imputables à un programme particulier;
- la programmation des dépenses sur la période t - 1 à t + 2 par programme et par nature économique.

Au titre des PAP par programme :

- la présentation stratégique du programme ;
- la description du programme, ses actions et projets ;
- la présentation détaillée des objectifs et indicateurs avec les valeurs cibles chiffrées ;
- les prévisions financières par actions et par natures économiques ;
- la justification au premier franc à travers le détail des actions en activités et projets ;
- les prévisions des effectifs ;
- les autorisations d'engagement.

La cartographie des programmes du DPPD-PAP 2025-2027 s'appuie sur le Décret n°2023-0393/PM-RM du 19 juillet 2023, portant répartition des services publics entre la Primature et les départements ministériels tout en prenant en compte le renforcement du dispositif institutionnel pour la mise en œuvre du processus de réconciliation nationale et de la cohésion sociale qui a occasionné la création de deux programmes opérationnels au sein du Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale.

Ainsi, le budget d'Etat de 2025 s'articulera autour de :

- **141 programmes** dont **31** programmes de pilotage, **97** programmes opérationnels, **1** programme des budgets annexes et **12** programmes de Comptes spéciaux du Trésor (CST) ;

- **331** actions dont **122** pour les programmes de pilotage, **190** pour les programmes opérationnels, **7** pour le programme des budgets annexes et **12** pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- **460** objectifs dont **117** pour les programmes de pilotage, **319** pour les programmes opérationnels, **2** pour le programme des budgets annexes et **22** pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- **1 153** indicateurs dont **271** pour les programmes de pilotage, **813** pour les programmes opérationnels, **14** pour le programme des budgets annexes et **55** pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- **3 377** activités dont **777** pour les programmes de pilotage, **2 505** pour les programmes opérationnels, **21** pour le programme des budgets annexes et **74** pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor.

Comme toute réforme, la mise en œuvre de la réforme budgétaire au Mali n'est pas sans difficultés. Le cadre de performance de certains programmes présente des insuffisances relatives à la définition des objectifs, indicateurs et activités ainsi qu'à la cohérence entre ceux-ci. Ce qui nécessite un renforcement de capacités des acteurs au niveau des ministères et institutions dans le but de perfectionner les prochains DPPD-PAP.

Aussi, dans le cadre de l'amélioration continue des cadres de performance des Programmes et pour renforcer la cohérence d'ensemble entre les objectifs, les indicateurs et les activités, certains objectifs ont été reformulés, de même que certains indicateurs ont été modifiés ou remplacés par de nouveaux indicateurs qui sont sensés mieux apprécier l'atteinte des objectifs définis. A cet effet, les nouveaux indicateurs intégrés, dans le PAP pour la première fois, ne présentent pas de valeurs historiques pour les années antérieures et la définition de leurs valeurs cibles a commencé à partir de 2025 dans le présent DPPD-PAP.

Concernant les indicateurs reformulés, leurs libellés ont changé mais les précisions méthodologiques et les valeurs historiques restent valables.

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Les missions de la Présidence de la République sont énumérées dans le Chapitre I du Titre III de la Constitution du 22 juillet 2023 aux termes desquels le Président de la République veille au respect scrupuleux de la Constitution et au fonctionnement régulier des institutions et des pouvoirs publics.

Elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des objectifs spécifiques des axes préalables 1 et 2 du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable conformément aux trois principes qui guident désormais l'action publique dans notre pays. Il s'agit du respect de la souveraineté du Mali, du respect de ses choix stratégiques et du choix de ses partenaires et la prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans les décisions prises.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis majeurs de la Présidence de la République sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

D'une manière générale, la mise en oeuvre des différents programmes de la Présidence de la République rencontre beaucoup de contraintes liées aux spécificités de la superstructure. Il s'agit entre autres de :

- la multiplicité des intervenants pouvant conduire à de potentiels conflits de compétence ;
- la faible disponibilité de statistiques fiables pour de bonnes prévisions et la prise de décision ;
- la faible prévisibilité des phénomènes socio-politiques ;
- l'inadéquation des ressources par rapport aux besoins.

I.2.2 Défis

D'énormes défis se posent au niveau de la Présidence de la République.

Il s'agit essentiellement :

- de fixer clairement et faire respecter les domaines de compétences ;
- d'améliorer rapidement le système statistique national ;
- d'assurer sans cesse une gestion efficiente des ressources.

I.3 La politique sectorielle

Le Programme 1.001 Formulation de la politique et coordination de l'action présidentielle

a) Présentation stratégique du programme : Le programme s'occupe de :

i) l'analyse stratégique et le suivi de la conjoncture socio-économique, culturelle et religieuse au plan national, sous régional et international.

ii) l'analyse de la situation politique nationale et internationale ainsi que le suivi des activités diplomatiques, l'exploitation et le suivi des recommandations des rapports de contrôle au niveau de la CASCA d'une part, et d'autre part l'organisation des remises de distinctions honorifiques aux bons gouvernants ont contribué à sa réalisation. Il sied de noter aussi les activités du Comité Indépendant de Suivi des Recommandations des ANR (CINSERE) qui procède à l'évaluation des actions et activités des départements sectoriels etc.

Ce programme est découpé en deux (02) actions pour mieux assurer sa mise en oeuvre. Il s'agit :

1-Pilotage de la stratégie présidentielle

Les services qui composent cette action sont les suivants :

- Cabinet ;
- Cabinet anciens Présidents ;
- Cabinet annexe ;
- Cabinet épouse Président ;
- Cabinet Secrétariat Général de la Présidence de la République ;

- Secrétariat Général de la Présidence de la République ;
- Service de la Presse.

2-Coordination et surveillance de l'action présidentielle

Les services et projets qui composent cette action sont les suivants :

- Cellule d'Appui des Structures de Contrôles des services de l'Administration (CASCA);
- Grande Chancellerie des ordres Nationaux ;
- Programme de réhabilitation /aménagement des bureaux et villas au profit de la Présidence de la République ;
- Travaux d'extension de la Direction Administrative et Financière de la Présidence de la République.

Le Programme 1.002 Administration Générale :

a) Présentation stratégique du programme:

Ce programme vise à assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles, financières et des infrastructures de la Présidence de la République. Il renferme, la gestion des activités des palais et résidences ainsi que celles du courrier, des archives et de la documentation.

Pour sa mise en oeuvre, il dispose d'une seule action : "coordination administrative et financière".

Les services qui composent cette action sont les suivants :

- L'Intendance des Palais ;
- La Direction Administrative et Financière ;
- Le Parc Présidentiel ;
- Le Bureau du Courrier.

Programme 2.001 Sécurité et Défense :

Ce programme vise entre autres, la sécurité du Président, sa famille, la sécurité du Palais de Koulouba, celles des résidences du Président, des déplacements et le service des honneurs à rendre au Président. En outre, le programme vise à : i) assurer l'organisation et la préparation des réunions du Conseil supérieur de défense et assurer la tenue des archives, le suivi des décisions issues dudit conseil;

ii) préparer les décisions du Président en matière de défense, de suivi des opérations militaires en cours au Mali; iii) consolider les partenariats bilatéraux et multilatéraux en conformité avec les trois principes du Mali .

Le programme est décliné en une action «sécurisation de l'institution Président » pour assurer sa mise en oeuvre.

Les services qui composent cette action sont les suivants :

- Le cabinet Militaire ;
- La Sécurité Présidentielle ;
- Le Groupement Spécial de Sécurité Présidentielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	IDE Entrants	\$ US	562	366	308	309

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Formulation et coordination de l'action présidentielle	7 219 913	7 411 283	7 830 970	8 050 948
Administration générale	8 277 322	8 282 735	9 059 349	8 993 312
Sécurité et défense	2 054 717	2 054 717	2 268 234	2 308 786
Total :	17 551 952	17 748 735	19 158 553	19 353 046

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 189 498	2 236 281	2 338 380	2 512 117
Biens et services	12 282 937	12 282 937	13 570 034	13 289 474
Transferts et subventions	2 029 517	2 029 517	2 114 146	2 294 479
Investissement	1 050 000	1 200 000	1 135 993	1 256 976
Total :	17 551 952	17 748 735	19 158 553	19 353 046

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.001 Formulation et coordination de l'action présidentielle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général de la Présidence de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.001 s'occupe de l'analyse :

- i) stratégique et le suivi de la conjoncture socio-économique, culturelle et religieuse au plan national, sous régional et international ;
- ii) de la situation politique nationale et internationale ainsi que le suivi des activités diplomatiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.001 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) au développement économique, social et culturel du pays (ii) au contrôle et la supervision de l'activité gouvernementale, (iii) au développement des initiatives d'intégration sous régionale, régionale et internationale.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Impulser le développement économique, social et culturel du pays					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités de développement économique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes rendus des rencontres (conseil supérieur de l'agriculture, conseil présidentiel de l'investissement, conseil supérieur de la magistrature, cellule affaire économique emploi formation professionnelle)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités organisées / Nombre d'activités prévues) x100.

1.2 Taux de réalisation des actions sociales	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes rendus des rencontres (session du haut Conseil national de lutte contre le sida, distinctions honorifiques, organisation de la société civile)

Précision Méthodologique : (Nombre d'actions sociales organisées / Nombre d'actions sociales prévues) x100.

1.3 Taux de réalisation des actions culturelles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer le contrôle et la supervision de l'action gouvernementale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage des rapports de contrôle analysés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Bulletin de synthèse des rapports

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports analysés / Nombre total de rapports soumis à l'analyse) x 100.

2.2 Taux de décernement des distinctions honorifiques	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de distinctions honorifiques décernées / Nombre de distinctions honorifiques prévues) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 466 168	1 507 538	1 565 865	1 682 206
Biens et services	3 926 484	3 926 484	4 319 440	4 233 031
Transferts et subventions	777 261	777 261	809 672	878 735
Investissement	1 050 000	1 200 000	1 135 993	1 256 976
Total :	7 219 913	7 411 283	7 830 970	8 050 948

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Pilotage de la stratégie présidentielle.	6 003 086	6 043 882	6 511 982	6 612 052
Coordination et surveillance de l'action présidentielle	1 216 827	1 367 401	1 318 988	1 438 896
Total :	7 219 913	7 411 283	7 830 970	8 050 948

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	25	26	34	44
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	3	6	8	10
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	106	106	138	179
Total :	138	142	185	239

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 440 352	1 481 148	1 538 294	1 652 587
Biens et services	3 785 473	3 785 473	4 164 016	4 080 730
Transferts et subventions	777 261	777 261	809 672	878 735
Total	6 003 086	6 043 882	6 511 982	6 612 052

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mise en oeuvre des activités de développement économique	3 353 736
1.1.2 Entretiens des matériels	2 360 600
1.1.3 Prise en charge du fonctionnement (déplacements, communication)	182 354
1.3.1 Mise en oeuvre des activités de promotion culturelle	147 192
Total	6 043 882

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	25 816	26 390	27 571	29 619
Biens et services	141 011	141 011	155 424	152 301
Investissement	1 050 000	1 200 000	1 135 993	1 256 976
Total	1 216 827	1 367 401	1 318 988	1 438 896

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.4	Travaux de restauration des bâtiments de Koulouba	900 000
1.1.5	Travaux d'extension de la DAF	150 000
1.1.6	Equipement de la salle de sport de Koulouba	150 000
1.2.1	Mise en oeuvre des activités de promotion sociale	26 390
2.1.1	Production des rapports de synthèse des structures de contrôle	6 260
2.2.1	Distinctions honorifiques	134 751
Total		1 367 401

Le Programme : 1.002 Administration générale

Responsable du programme : le Secrétaire Général de la Présidence de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles, financières et des infrastructures de la Présidence de la République. Il renferme, la gestion des activités des palais et résidences ainsi que celles du courrier, des archives et de la documentation.

Pour sa mise en oeuvre, il dispose d'une seule action : "coordination administrative et financière".

Les structures, services et projets qui composent cette action sont les suivants :

- Intendance des palais ;
- Direction Administrative et Financière ;
- Parc présidentiel ;
- Bureau du courrier.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 1.002 vise à atteindre spécifiquement quatre (4) objectifs:

- i) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) améliorer le fonctionnement des services ;
- iii) améliorer le suivi des politiques et stratégies de l'action gouvernementale ;
- iv) assurer une meilleure visibilité des actions menées par la Présidence de la République.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux d'exécution du budget	%	99	100	100	99

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Montant exécuté / Dotation budgétaire) X 100.

Formule : (montant exécuté / dotation budgétaire) X 100.

I.2 Taux de satisfaction des cadres organiques	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Actes administratifs

Précision Méthodologique : (Nombre de postes pourvus / Nombre de postes prévus dans le cadre organique) x 100.

I.3 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	723 330	728 743	772 515	829 911
Biens et services	7 168 484	7 168 484	7 885 251	7 727 564
Transferts et subventions	385 508	385 508	401 583	435 837
Total :	8 277 322	8 282 735	9 059 349	8 993 312

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination administrative et financière	8 277 322	8 282 735	9 059 349	8 993 312
Total :	8 277 322	8 282 735	9 059 349	8 993 312

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	24	28	36	46
CATEGORIE B1	10	8	11	14
CATEGORIE B2	6	6	7	9
CATEGORIE C	4	4	5	6
AUTRES	168	164	214	277
Total :	212	210	273	352

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	723 330	728 743	772 515	829 911
Biens et services	7 168 484	7 168 484	7 885 251	7 727 564
Transferts et subventions	385 508	385 508	401 583	435 837
Total	8 277 322	8 282 735	9 059 349	8 993 312

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement	7 587 110
1.2.1	Prise en charge des salaires et accessoires	681 809
1.3.1	Renforcement de capacités du personnel	13 816
Total		8 282 735

Le Programme : 2.001 Sécurité et défense

Responsable de Programme : le Chef d'Etat Major Particulier du Président de la République.

a) Présentation stratégique du programme:

Ce programme vise entre autres, la sécurité du Président de la République et de sa famille, des palais de Koulouba, des résidences du Président de la République, des déplacements et le service des honneurs à rendre au Président de la République.

En outre, le programme assure: i) l'organisation des réunions du conseil supérieur de défense, la tenue des archives, le suivi des décisions issues dudit conseil et de la mise en oeuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM); ii) la préparation des décisions du Président de la République en matière de défense, le suivi des opérations militaires en cours au Mali; iii) la consolidation des partenariats bilatéraux et multilatéraux en conformité avec les trois principes du Mali.

Pour sa mise en oeuvre, le programme dispose d'une action unique : «sécurisation de l'institution Président de la République ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

La mise en oeuvre du programme « Sécurité et Défense» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs:

- i) veiller à la sécurité du Président de la République et sa famille;
- ii) veiller à la sécurité des Palais et Résidences et assurer le service des honneurs à rendre au Président de la République.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Veiller à la sécurité du Président de la République, de sa famille, des palais et résidences					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Pourcentage des activités réalisées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité.					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100.					
I.2 Taux d'exécution des activités de renforcement de capacités	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées / Nombre de formations programmées) x100.					

Objectif 2: Assurer la prospective en matière de défense et de sécurité d'une part et coordonner la gestion des crises au niveau national d'autre part

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de missions réalisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	1 187 969	1 187 969	1 365 343	1 328 879
Transferts et subventions	866 748	866 748	902 891	979 907
Total :	2 054 717	2 054 717	2 268 234	2 308 786

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Sécurisation de l'institution Président de la République	2 054 717	2 054 717	2 268 234	2 308 786
Total :	2 054 717	2 054 717	2 268 234	2 308 786

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	1 187 969	1 187 969	1 365 343	1 328 879
Transferts et subventions	866 748	866 748	902 891	979 907
Total	2 054 717	2 054 717	2 268 234	2 308 786

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Mise en oeuvre des activités de sécurité nationale et de protection du Président	1 716 180
1.2.1	Renforcement des capacités (SP)	8 000
1.2.2	Renforcement de capacités (GSSP)	30 000
2.1.1	Missions prospectives	300 537
Total		2 054 717

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2025	2024	2025	2026
1.001	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME DE RESTAURATION/EQUIPEMENT BATIMENTS /IM	900 000	900 000	900 000	973 709	1 077 409
	TRAVAUX EXTENSION DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANC	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	PROJET EQUIPEMENT SALLE SPORTS KOULOUBA	150 000	0	150 000	0	0
Total :		1 200 000	1 050 000	1 200 000	1 135 993	1 256 976

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Constitution du 22 juillet 2023 dispose en ses articles 76, 77 et 78 : « Le Gouvernement conduit la politique de la Nation déterminée par le Président de la République. Il dispose de l'Administration. Le Premier ministre est le Chef du Gouvernement. A ce titre, il dirige l'action du Gouvernement. Il assure l'exécution des lois. Sous réserve des dispositions des articles 66 et 67, il exerce le pouvoir réglementaire. Il supplée le Président de la République à la présidence du Conseil des Ministres sur délégation et pour un ordre du jour déterminé. Il le supplée à la présidence du Conseil de Sécurité nationale et du Comité de Défense nationale. Le Gouvernement est responsable devant le Président de la République ».

Dans le cadre de la mise en oeuvre des attributions du Gouvernement et des fonctions du Premier ministre sus citées, la Primature est chargée, à travers le Cabinet du Premier ministre, d'assister le Premier ministre dans l'exercice de ses fonctions de direction et de coordination de l'action gouvernementale, d'exécution des lois et de la politique de défense nationale.

A ce titre, à travers le même Cabinet, elle est chargée de : i) suivre les relations du Premier ministre avec les autres institutions de la République et les autorités administratives indépendantes, ii) suivre l'exécution des instructions du Président de la République et du Premier ministre par les membres du Gouvernement, iii) suivre la mise en oeuvre de la Déclaration de politique générale du Premier ministre par les membres du Gouvernement, iv) préparer les arbitrages et décisions du Premier ministre, v) suivre les relations du Premier ministre avec la classe politique, la société civile, les confessions religieuses et les partenaires sociaux, vi) exercer des fonctions de coordination et de contrôle pour l'ensemble des services relevant du Premier ministre à l'exception du Secrétariat général du Gouvernement et du Cabinet de Défense, vii) mettre à la disposition du Premier ministre une information régulière et complète sur la situation de l'administration et du pays, viii) mener des réflexions pour faire des propositions sur toute question d'intérêt national, ix) orienter et impulser la mise en oeuvre du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat.

De même, à travers les services relevant d'elle, la Primature est chargée de : i) assurer la coordination du travail gouvernemental, ii) suivre l'évaluation de la situation sécuritaire du pays, iii) élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'archives et assurer la coordination, le contrôle et la mise en oeuvre de cette politique, iv) assurer le développement des institutions et des ressources humaines, v) améliorer le cadre de travail au sein de la Cité Administrative, vi) assurer la promotion du service et/ou de l'accès universel aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication, vii) Coordonner le mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques, viii) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles, ix) défendre les intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des organismes personnalisés.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission régaliennne, la Primature fait face à certaines contraintes et à des défis à relever.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeures auxquelles la Primature fait face sont :

- la faible appropriation des règles, procédures et principes du travail gouvernemental ;
- le faible niveau des ressources budgétaires destinées à la prise en charge de besoins sans cesse croissants ;
- les crises sécuritaire et sanitaire persistantes qui annihilent les efforts du Gouvernement ;
- l'insuffisance des effectifs dans certains services de la Primature ;
- la faible appropriation du contrôle interne comme outil de gestion dans les services ;
- la faible capacité des acteurs en audit de performance ;

- les difficultés liées à la mise en oeuvre de la disposition du texte de création de la Direction générale du Contentieux de l'Etat (DGCE) relative à la mise en place d'une régie de recettes et d'une régie spéciale d'avances ;
- la récurrence des crises politiques et sociales ;
- la faible maîtrise des outils de planification ;
- les mauvaises conditions de conservation des archives historiques ;
- les difficultés d'effectuer des contrôles à distance à raison du faible niveau d'informatisation des services ;
- l'inadéquation entre la régulation budgétaire et la mise en oeuvre du plan de passation des marchés.

I.2.2 Défis

Au regard des contraintes sus évoquées, les principaux défis peuvent être résumés comme suit :

- Renforcer les capacités du Secrétariat Général du Gouvernement et les cadres des départements ministériels en matière de règles, procédures et principes du travail gouvernemental ;
- Ajuster les besoins aux ressources budgétaires ;
- Renforcer les mesures sécuritaire et sanitaire sur toute l'étendue du territoire ;
- Renforcer les effectifs des services de la Primature ;
- Renforcer les capacités, notamment, en audit interne dans les services de l'administration publique ;
- Passer d'une logique de vérification centrée sur la régularité à une logique de vérification centrée sur la performance ;
- Créer une régie de recettes et une régie spéciale d'avances à la DGCE ;
- Renforcer le dispositif de veille aux crises politiques et sociales ;
- Renforcer les capacités en planification ;
- Préserver les archives historiques à travers la numérisation ;
- Passer d'un contrôle sur place à un contrôle à distance ;
- Renforcer la gouvernance.

I.3 La politique sectorielle

La politique gouvernementale sera adossée à : i) la mise en oeuvre des mesures inscrites dans le Plan d'Actions (2022-2026) du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE) 2022-2031, ii) la consolidation des acquis du Cadre stratégique pour la Croissance économique et le Développement durable (CREDD) 2019-2023, des politiques et des Stratégies sectorielles.

Ces actions engagent le Premier ministre et tous les membres du Gouvernement autour de quatre axes, à savoir : i) le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, ii) les réformes politiques et institutionnelles, iii) l'organisation des élections générales, iv) la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité.

Les principales structures opérationnelles chargées de la mise en oeuvre des actions prévues par la Primature se présentent ainsi qu'il suit:

- le programme 1.003 « Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale » regroupe le Cabinet du Premier ministre, le Secrétariat Général du Gouvernement, le Cabinet du Ministre Délégué auprès du Premier ministre chargé des Réformes politiques et institutionnelles, le Service de Gestion de la Cité administrative, le Cabinet de Défense du Premier ministre, le Centre national de Coordination du Mécanisme d'Alerte précoce et de Réponse aux Risques et l'Agence de Gestion du Fonds d'Accès universel (AGEFAU);

- le programme 1.004 « Administration générale et contrôle » concerne le Contrôle général des Services publics, l'Ecole nationale d'Administration (ENA), la Direction administrative et financière et la Direction nationale des Archives du Mali;

- le programme 2.002 « Défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes personnalisés » a comme structure opérationnelle la Direction générale du Contentieux de l'Etat.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Niveau de satisfaction des usagers des services publics	%	-	25	25	25
2	Pourcentage de communes couvertes par la téléphonie (fixe ou mobile)	%	95	96	96	96

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale	7 195 774	7 403 427	7 849 242	8 067 678
Administration générale et contrôle	5 244 274	5 414 652	5 439 871	5 663 727
Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés	748 658	738 304	803 601	851 105
Total :	13 188 706	13 556 383	14 092 714	14 582 510

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 762 945	2 692 831	2 950 822	3 170 064
Biens et services	7 244 423	7 394 423	7 937 813	7 810 940
Transferts et subventions	1 831 338	1 719 129	1 746 079	1 991 481
Investissement	1 350 000	1 750 000	1 458 000	1 610 025
Total :	13 188 706	13 556 383	14 092 714	14 582 510

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.003 Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale

Responsable de programme : Le Directeur de Cabinet adjoint du Premier ministre.

a) Présentation stratégique :

Le programme vise :

- i) le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire (Axe I) ;
- ii) le suivi et l'évaluation de la situation sécuritaire du pays (Axe I) ;
- iii) les réformes politiques et institutionnelles (Axe II) ;
- iv) l'organisation des élections générales (Axe III) ;
- v) la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité (Axe IV) ;
- vi) la coordination, le suivi et l'évaluation du programme de travail gouvernemental (Axe IV) ;
- vii) l'information du citoyen sur l'action gouvernementale (Axe IV) ;
- viii) l'amélioration du cadre de vie et de travail à la Cité administrative (Axe IV).

Il est découpé en deux (02) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre :

- Action 01 : Pilotage de l'action gouvernementale ;
- Action 02 : Coordination administrative.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Le programme « Formulation de la politique et coordination de l'Action gouvernementale » vise l'atteinte de trois (03) objectifs. Les objectifs et les indicateurs y afférents figurent dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Conduire et coordonner la mise en oeuvre de l'action gouvernementale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux d'exécution de la tranche annuelle du Plan d'action du Gouvernement (PAG)	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (nombre d'actions réalisées/nombre d'actions prévues dans le PAG) x100

I.2 Taux d'exécution des instructions du Premier ministre	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (nombre d'instructions exécutées/nombre d'instructions données par le Premier ministre) x100

I.3 Taux d'exécution du Programme de Travail gouvernemental (PTG)	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation du PTG

Précision Méthodologique : (nombre de dossiers introduits en Conseil des Ministres/nombre de dossiers inscrits au PTG) x100

I.4 Taux d'adoption des textes législatifs et réglementaires	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation du PTG

Précision Méthodologique : (nombre de projets de textes législatifs et réglementaires adoptés en Conseil des Ministres/nombre de textes inscrits au PTG) x100

I.5 Nombre de textes législatifs et réglementaires numérisés et publiés dans la Base documentaire structurée	Nombre	-	1000	1000	1000
--	--------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et base de données

Précision Méthodologique : dénombrement des textes législatifs et réglementaires publiés dans la Base documentaire structurée.

I.6 Nombre de rapports émanant des services de défense et de sécurité analysés	Nombre	-	452	452	452
--	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : dénombrement des rapports analysés

I.7 Taux de mise en oeuvre des consignes de sécurité élaborées avec les Hauts fonctionnaires de Défense	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de consignes exécutées/ nombre de consignes élaborées) x100

I.8 Taux de réalisation de la tranche annuelle des réformes politiques et institutionnelles	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de textes élaborés et validés/ nombre de textes programmés) x100

Objectif 2: Améliorer le cadre de travail au sein de la Cité Administrative

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de satisfaction des structures de la Cité administrative	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de structures sondées satisfaites / nombre de structures sondées) x100

2.2 Taux de satisfaction de la fonctionnalité et de la fiabilité des équipements communs	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de travailleurs et usagers sondés satisfaits/ nombre de travailleurs et usagers sondés) x100

2.3 Taux de satisfaction de la fonctionnalité et de la fiabilité du Réseau Multiservices (RMS)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de responsables du système informatique des départements logés dans la Cité administrative sondés satisfaits/nombre de responsables du système informatique des départements logés dans la Cité administrative sondés) x 100

Objectif 3: Coordonner le mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Menaces identifiées et déclarées	Nombre	-	156	160	160

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : dénombrement des menaces contenues dans les rapports et de notes d'alerte transmis au Premier ministre

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 781 775	1 729 428	1 902 934	2 044 320
Biens et services	4 539 032	4 649 032	5 001 407	4 909 086
Transferts et subventions	614 967	614 967	663 993	803 946
Investissement	260 000	410 000	280 908	310 326
Total :	7 195 774	7 403 427	7 849 242	8 067 678

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Pilotage de l'action gouvernementale	4 005 872	4 013 112	4 346 479	4 568 744
Coordination Administrative	3 189 902	3 390 315	3 502 763	3 498 934
Total :	7 195 774	7 403 427	7 849 242	8 067 678

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	59	57	74	96
CATEGORIE B1	30	26	34	44
CATEGORIE B2	25	24	31	41
CATEGORIE C	4	7	9	12
AUTRES	186	179	232	302
Total :	304	293	380	495

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 769 202	1 716 442	1 889 507	2 029 896
Biens et services	1 701 703	1 761 703	1 880 349	1 850 455
Transferts et subventions	474 967	474 967	512 093	617 489
Investissement	60 000	60 000	64 530	70 904
Total	4 005 872	4 013 112	4 346 479	4 568 744

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration et mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement (PAG)	9 000
1.1.2 Evaluation de la mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement (PAG) : 2021-2023	15 000
1.1.3 Elaboration et mise en oeuvre de la stratégie de communication du Premier ministre	2 800
1.1.4 Suivi de l'exécution des instructions du Président de la Transition, Chef de l'Etat et du Premier ministre par les membres du Gouvernement	1 600
1.1.5 Suivi des relations du Premier ministre avec la classe politique, la société civile, les autorités et légitimités traditionnelles, les confessions religieuses, les partenaires et les Autorités administratives indépendantes.	3 600
1.1.6 Exercice des fonctions de coordination et de contrôle pour l'ensemble des services de la Primature, à l'exception du Secrétariat Général du Gouvernement et du Cabinet de Défense du Premier ministre	1 900
1.1.7 Prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'Unité PPP	400 000
1.1.8 Prise en charge des dépenses de souveraineté	554 204
1.1.9 Prise en charge de la participation au fonctionnement du CIGMA	74 967
1.2.1 Préparation et tenue des réunions d'arbitrage du Premier ministre	1 700
1.2.2 Examen des demandes de mission à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national	2 500
1.2.3 Coordination de la mise en oeuvre du Plan d'action de la Refondation de l'Etat	2 500
1.2.4 Suivi mensuel de la mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement	2 000
1.2.5 Mise à la disposition du Premier ministre, d'une information régulière et complète sur la situation de l'Administration et du Pays	3 000
1.2.6 Réflexions stratégiques assorties des propositions sur toute question d'intérêt national (Conseillers spéciaux)	3 700
1.2.7 Suivi de l'état d'exécution du contrat de performance de l'AGEFAU	1 000
1.3.1 Evaluation du Programme de Travail du Gouvernement 2024	12 000
1.3.2 Elaboration et mise en oeuvre du Programme de Travail du Gouvernement au titre de l'année 2025	16 700
1.3.3 Organisation des sessions de formation des cadres du SGG et des départements ministériels	12 700
1.3.4 Organisation des réunions de coordination du Premier ministre (Conseil de Cabinet et autres)	4 000
1.3.5 Organisation de séminaires sur le Travail Gouvernemental	21 700
1.3.6 Rémunération du Personnel pour le pilotage de l'action gouvernementale	1 716 442
1.3.7 Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité du Premier ministre	22 082
1.4.1 Tenue des sessions du Conseil des Ministres	24 500
1.4.2 Tenue de réunions du Comité de Coordination des Secrétaires Généraux des départements ministériels	22 400
1.4.3 Tenue de réunions interministérielles	14 400
1.4.4 Publication et diffusion des numéros du Journal officiel	7 600
1.4.5 Diffusion régulière des communiqués du Conseil des Ministres	10 600
1.4.6 Suivi de la procédure législative	12 500
1.4.7 Organisation de la consultation des institutions	19 600
1.4.8 Accueil et réception des hôtes et invités de marque du Premier ministre	25 000
1.4.9 Acquisition de biens et services	873 177
1.4.10 Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité de la Cité administrative	30 840
1.5.1 Constitution d'une base de données documentaires, numérisées et classées de textes législatifs et des numéros du Journal officiel	4 000
1.5.2 Numérisation et classement des archives du Secrétariat Général du Gouvernement	7 000
1.5.3 Suivi et coordination des activités des services rattachés au Secrétariat Général du Gouvernement	6 000
1.5.4 Mise à jour et exploitation de l'application ``E-conseil``	9 200
1.5.5 Etude et formulation d'avis juridiques sur l'élaboration des textes législatifs et règlementaires	3 000
1.5.6 Mise en place d'un portail documentaire intergouvernemental	2 800
1.6.1 Analyse de rapports et émission d'avis	4 000
1.7.1 Elaboration et supervision de la mise en oeuvre des consignes de sécurité	5 300

1.7.2	Organisation de séminaires à l'intention des Hauts Fonctionnaires de Défense et d'autres cadres des Forces de Défense, de Sécurité et Civils	5 000
1.7.3	Exercices de simulation et d'évacuation en cas de sinistre	6 500
1.7.4	Amélioration des conditions de performance du Cabinet de Défense sur le lieu de travail	10 600
1.8.1	Elaboration, validation et adoption de lois organiques	12 000
1.8.2	Modification, validation et adoption de textes législatifs et réglementaires	12 000
Total		4 013 112

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	12 573	12 986	13 427	14 424
Biens et services	2 837 329	2 887 329	3 121 058	3 058 631
Transferts et subventions	140 000	140 000	151 900	186 457
Investissement	200 000	350 000	216 378	239 422
Total	3 189 902	3 390 315	3 502 763	3 498 934

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.11 Modernisation du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	250 000
2.1.1 Rémunération du personnel pour la Coordination administrative	12 986
2.1.2 Entretien des bâtiments (nettoyage, travaux d'électricité, de plomberie, de balayage, de ramassage, d'évacuation des ordures, d'entretien des espaces verts, de gardiennage, de génie civil et de peinture)	543 000
2.1.3 Tenue des réunions du comité de gestion pour l'adaptation de la fiche d'appréciation du prestataire, distribution auprès des points focaux de ladite fiche pour renseignement sur les prestations effectuées	5 700
2.1.4 Collecte et traitement des données de la fiche d'appréciation du prestataire pour la délivrance d'attestation de service fait par le Service de Gestion de la Cité Administrative (SGCA)	4 100
2.2.1 Réparation et maintenance des climatiseurs, réalisation des travaux d'étanchéité et maintenance des onduleurs, des groupes électrogènes et autres équipements, prise en charge des groupes en carburants	100 000
2.2.2 Organisation des sondages en relation avec les points focaux	3 400
2.2.3 Acquisition de biens et services	2 088 989
2.2.4 Prise en charge des dépenses d'alimentation de l'Intendance des Palais	22 140
2.3.1 Maintenance du Réseau Multiservices (RMS)	120 000
3.1.1 Tenue des sessions du Conseil d'orientation et de suivi du Centre National pour la Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse aux Risques (CNAP)	7 000
3.1.2 Prise en charge des activités d'études, de collecte, d'analyse, de traitement et de diffusion des informations liées aux menaces à la bonne gouvernance, à la sécurité et à la paix	21 250
3.1.3 Acquisition de biens et services au profit du Centre National de Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse (CNAP)	111 750
3.1.4 Construction siège Centre national alerte Précoce	100 000
Total	3 390 315

Le Programme : 1.004 Administration générale et contrôle

Responsable de programme : Le Directeur administratif et financier

a) Présentation stratégique :

Le programme «Administration générale et contrôle vise» :

- le contrôle des services, organismes publics et collectivités territoriales (Axe 4) ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines de l'Etat et des collectivités territoriales (Axe 4) ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières (Axe 4) ;
- la collecte, la centralisation, la conservation et la communication des documents d'archives du Mali (Axe 4).

Ce programme est mis en oeuvre à travers les actions ci-après :

- Renforcement de la gouvernance ;
- Coordination administrative et financière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs .

La mise en oeuvre du programme vise, de façon spécifique, l'atteinte des quatre (04) objectifs suivants :

- améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales ;
- assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA ;
- assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles ;
- assurer une bonne gestion des documents d'archives du Mali.

A ces objectifs, sont associés dix (10) indicateurs de mesure de performance.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du programme annuel des missions de vérification	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de missions de vérification effectuées/ nombre de missions programmées) x 100

1.2 Pourcentage de manuels de procédures administrative, financière et comptable validés	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de manuels validés / nombre de manuels programmés au titre de l'année) x100

1.3 Nombre de contrôleurs et inspecteurs formés	Nombre	-	100	100	120
---	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : dénombrement des contrôleurs et inspecteurs formés

Objectif 2: Assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des programmes de formation initiale	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'évaluation et rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de programmes de formation initiale réalisés/ nombre total de programmes de formation initiale prévus) X 100

2.2 Taux de réalisation des programmes de formation continue	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'évaluation des programmes de formation continue et rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formation réalisées/ nombre de sessions de formation prévues) X 100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution du budget	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : compte administratif ; situation d'exécution du budget

Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits alloués) x 100

3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus) x 100

3.3 Taux de satisfaction des cadres organiques des structures de la Primature	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : fichier du personnel ; rapport d'évaluation du budget-programmes; rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de postes pourvus/nombre de postes à pouvoir) x100

Objectif 4: Assurer une bonne gestion des documents d'archives du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Nombre d'articles à accès libre communiqués aux usagers	Nombre	-	900	900	900

Moyen de Vérification : rapport de fin d'année

Précision Méthodologique : dénombrement des articles à accès libre communiqués aux usagers

4.2 Nombre d'articles à accès restreint communiqués aux usagers	Nombre	-	50	50	85
---	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : rapport de fin d'année

Précision Méthodologique : dénombrement des articles à accès restreint communiqués aux usagers

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	667 512	660 099	712 902	765 869
Biens et services	2 450 391	2 490 391	2 661 006	2 623 403
Transferts et subventions	1 186 371	1 074 162	1 050 835	1 153 619
Investissement	940 000	1 190 000	1 015 128	1 120 836
Total :	5 244 274	5 414 652	5 439 871	5 663 727

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Régulation et renforcement de la gouvernance	1 800 737	1 880 435	1 875 072	2 015 703
Coordination Administrative et financière	3 443 537	3 534 217	3 564 799	3 648 024
Total :	5 244 274	5 414 652	5 439 871	5 663 727

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	156	169	221	287
CATEGORIE B1	13	13	17	22
CATEGORIE B2	22	23	30	39
CATEGORIE C	4	4	5	6
AUTRES	48	46	60	78
Total :	243	255	333	432

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	355 356	349 663	379 520	407 718
Biens et services	386 610	406 610	390 942	395 279
Transferts et subventions	1 008 771	1 074 162	1 050 835	1 153 619
Investissement	50 000	50 000	53 775	59 087
Total	1 800 737	1 880 435	1 875 072	2 015 703

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation de missions de contrôle des services publics, organismes et collectivités territoriales	176 620
1.1.2 Production des rapports finaux des missions de contrôle	14 860
1.1.3 Rémunération du Personnel du Contrôle Général des Services Publics (CGSP)	349 663
1.1.4 Acquisition de biens et services	161 030
1.2.1 Formation des gestionnaires sur le guide d'élaboration des manuels de procédures	9 000
1.2.2 Validation des manuels de procédures des services et organismes publics	18 100
1.3.1 Formation continue des Contrôleurs aux techniques de vérification	27 000
1.3.2 Mise en oeuvre des activités du Plan de Réforme de la gestion des finances publiques du Mali (PREM)	150 000
2.1.1 Rémunération personnel ENA	596 171
2.1.2 Réalisation des programmes de formation initiale	136 305
2.2.1 Réalisation des programmes de formation continue	135 000
2.2.2 Prise en charge des redevances d'électricité, d'eau, de téléphone et d'internet ENA	32 686
2.2.3 Entretien des bâtiments (Rénovation)	50 000
2.2.4 Entretien courant des bâtiments	24 000
Total	1 880 435

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	312 156	310 436	333 382	358 151
Biens et services	2 063 781	2 083 781	2 270 064	2 228 124
Investissement	890 000	1 140 000	961 353	1 061 749
Total	3 265 937	3 534 217	3 564 799	3 648 024

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Exécution du Budget 2025	4 633
3.1.2 Elaboration de l'avant-projet de budget 2026	4 000
3.1.3 Production des situations périodiques 2025 et du compte Administratif 2024	2 000
3.1.4 Tenue de l'atelier de revue du calendrier harmonisé des projets/programmes de la Primature	8 750
3.1.5 Rémunération du Personnel de l'Action 02	310 436
3.1.6 Construction / Aménagement DAF Primature	300 000
3.1.7 Réhabilitation Cité Administrative	500 000
3.2.1 Location de bâtiments pour le compte de certains services de la Primature	192 000
3.2.2 Exécution du plan de passation des marchés 2025	2 100
3.2.3 Acquisition de biens et services	1 970 365
3.2.4 Elaboration de plan de passation des marchés publics 2026	2 500
3.3.1 Mise à jour du fichier du personnel	3 440
3.3.2 Mise à disposition du personnel	4 000
3.3.3 Renforcement des capacités du personnel	69 537
4.1.1 Identification des fonds d'archives historiques	20 500
4.1.2 Transfert des fonds d'archives historiques	9 208
4.1.3 Numérisation des fonds d'archives historiques	2 000
4.1.4 Communication de documents d'archives	5 448
4.1.5 Formation en pré-archivage des archivistes des Ministères, Régions, Cercles et Communes	7 700
4.2.1 Célébration de la journée internationale des archives le 9 juin	5 600
4.2.2 Validation et mise en oeuvre du plan d'actions (2023-2027) de la politique nationale des archives du Mali	4 000
4.2.3 Participation du Mali aux Conférences Internationales du Conseil International des archives	6 000
4.2.4 Réhabilitation de la DNAM	100 000
Total	3 534 217

Le Programme : 2.002 Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés

Responsable de Programme : Le Directeur général du Contentieux de l'Etat

a) Présentation stratégique :

Le programme 2.002 est relatif à l'élaboration et à la mise en oeuvre des éléments de la politique nationale en matière de prévention, de gestion des affaires contentieuses intéressant l'Etat et ses démembrements. Cette mission se traduit par la représentation, la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions et le recouvrement des montants dûs à l'Etat (Axe 4).

Le programme comprend une action qui est la « Protection de l'intérêt public ».

b) Présentation détaillée de l'objectif et des indicateurs :

La mise en oeuvre de ce programme vise à « assurer la défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant ».

L'objectif ci-dessous est assorti de quatre (04) indicateurs de mesure de performance.

Objectif 1: Assurer la défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de procès gagnés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la Direction générale du Contentieux de l'Etat (DGCE)

Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements) x100

I.2 Taux de recouvrement des ressources issues des décisions de justice favorables à l'Etat	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la DGCE

Précision Méthodologique : (montant recouvré/ montant à recouvrer) x100

I.3 Pourcentage de procès gagnés par la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Kayes	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Kayes

Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements dans la région de Kayes) x100

I.4 Pourcentage de procès gagnés par la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Mopti	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Mopti

Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements dans la région de Mopti) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	313 658	303 304	334 986	359 875
Biens et services	255 000	255 000	275 400	278 451
Transferts et subventions	30 000	30 000	31 251	33 916
Investissement	150 000	150 000	161 964	178 863
Total :	748 658	738 304	803 601	851 105

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Protection de l'intérêt public	748 658	738 304	803 601	851 105
Total :	748 658	738 304	803 601	851 105

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	13	13	17	22
CATEGORIE B1	3	3	4	5
CATEGORIE B2	4	4	5	7
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	7	7	9	12
Total :	29	29	38	50

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	313 658	303 304	334 986	359 875
Biens et services	255 000	255 000	275 400	278 451
Transferts et subventions	30 000	30 000	31 251	33 916
Investissement	150 000	150 000	161 964	178 863
Total	748 658	738 304	803 601	851 105

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation des missions de défense des intérêts de l'Etat et de ses démembrements	81 210
1.1.2	Rémunération du personnel	303 304
1.1.3	Acquisition de biens et services	172 220
1.1.4	Construction équip. Direction Générale du Contentieux de l'Etat	100 000
1.2.1	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat	8 270
1.2.2	Exécution des décisions de justice favorables à l'Etat	13 300
1.2.3	Mise en oeuvre des activités du Plan de Réforme de la Gestion des Finances Publiques au Mali (PREM)	30 000
1.3.1	Missions de défense des intérêts de l'Etat au niveau de la région de Kayes	10 000
1.3.2	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat dans la région de Kayes	5 000
1.4.1	Missions de défense des intérêts de l'Etat au niveau de la région de Mopti	10 000
1.4.2	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat dans la région de Mopti	5 000
Total		738 304

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2025	2024	2025	2026
1.003	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	MODERNISATION SGG	250 000	200 000	250 000	216 378	239 422
	CONSTRUCTION SIEGE CENTRE NATIONAL ALERTE PRECOCE	100 000	0	100 000	0	0
	Total :	350 000	200 000	350 000	216 378	239 422

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2025	2024	2025	2026
1.004	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	RAHABILITATION CITE ADMINISTRATIVE	2 000 000	0	500 000	0	0
	CONSTRUCTION / AMENAGEMENT DAF PRIMATURE	300 000	500 000	300 000	540 949	598 560
	PROJET DE REHABILITATION DE LA DIRECTION NATIONALE DE	100 000	150 000	100 000	162 284	179 567
	Total :	2 400 000	650 000	900 000	703 233	778 127

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2025	2024	2025	2026
2.002	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIP. DIRECTION GLE CONTENTIEUX ETAT	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
	Total :	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

L'Autorité Indépendante de Gestion des Elections a pour mission d'organiser et de gérer toutes les opérations référendaires et électorales du Mali. A ce titre, elle est chargée de :

- la confection, la gestion, la mise à jour et la conservation du fichier électoral ;
- la réception et la transmission des dossiers de candidatures relatifs aux élections des Députés à l'Assemblée nationale, des Sénateurs au Sénat et des conseillers des collectivités territoriales ;
- la sécurité, la fiabilité, la confidentialité et l'intégrité des données électorales ;
- les opérations de dépouillement des bulletins de vote, le recensement des votes, la centralisation, la proclamation, la publication des résultats provisoires des scrutins par bureau de vote et la transmission des procès-verbaux ;
- la gestion des observateurs nationaux et internationaux ;
- la formation électorale et la coordination des activités y afférentes ;
- la publication et la remise officielle de son rapport annuel d'activités ;
- l'acheminement des procès-verbaux des consultations référendaires, présidentielles ; et législatives, accompagnés des pièces qui doivent y être annexées à la cour constitutionnelle, en rapport avec les représentants de l'Etat ;
- la centralisation des résultats des consultations électorales communales, régionales, de cercle et de district et la conservation des procès-verbaux ;
- le suivi et la supervision des listes électorales à l'occasion des opérations référendaires et des élections dans les conditions prévues par la loi électorale ;
- le suivi de la campagne électorale ;
- les opérations de délivrance des procurations de votes ;
- le suivi du déroulement de vote ;
- l'élaboration de son budget annuel de fonctionnement et du budget des consultations référendaires et électorales ;
- la mise en place des cadres de concertation permanents avec l'Administration, les partis politiques et la société civile ;
- la dénonciation des infractions à l'autorité judiciaire compétente ;
- la participation à l'élaboration de la législation afférente aux élections.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis de l'AIGE sont les suivants :

I.2.1 Contraintes

- Faible niveau de certains membres des coordinateurs en matière électorale ;
- Niveau élevé d'insécurité dans certaines parties du territoire nationale
- la faible mise à disposition des ressources du budget par la Paierie générale du Trésor (PGT).

I.2.2 Défis

- assurer la disponibilité d'un fichier électoral actualisé, consolidé et fiable ;
- organiser les élections transparentes et crédibles ;
- renforcer les capacités des acteurs du processus électoral ;
- élaborer un vivier dynamique d'agents électoraux.

I.3 La politique sectorielle

La politique de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections édictée dans la Loi n°2022-019/ du 24 juin 2022 portant loi électorale, est structurée autour de trois objectifs spécifiques suivants :

- Elaborer le fichier électoral fiable et à jour ;
- Renforcer et améliorer le Système électoral ;
- Renforcer les capacités de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections en ressources humaines, financières et matérielles.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Organisation et Gestion des Opérations Referendaires et Electorales	5 596 895	6 093 173	6 171 497	6 526 428
Total :	5 596 895	6 093 173	6 171 497	6 526 428

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 704 795	3 432 123	2 888 721	3 103 352
Biens et services	2 313 072	2 181 050	2 660 032	2 602 301
Investissement	579 028	480 000	622 744	820 775
Total :	5 596 895	6 093 173	6 171 497	6 526 428

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.098 Organisation et Gestion des Opérations Référendaires et Electorales

2.1 Responsable du Programme : Le Président de l'AIGE

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « Organisation et Gestion des Opérations Référendaires et Electorales » est mis en oeuvre grâce au concours du Collège, du Secrétariat général, de l'agence comptable et des cinq (05) départements techniques et de l'Agence comptable. Ses objectifs sont les suivants :

- la gestion efficace du processus électoral et référendaire ;
- la confection, la conservation et la mise à jour d'un fichier électoral fiable et consensuel pour l'organisation d'élections libres, transparentes, et apaisées ;
- la dénonciation des infractions aux autorités judiciaires compétentes ;
- la réception et la transmission des dossiers de candidatures relatifs aux élections générales et la gestion des observateurs nationaux et internationaux ;
- le suivi de la campagne électorale, le suivi des opérations de vote et l'amélioration de la communication ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'AIGE.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.098 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des défis relatifs à : (i) gérer efficacement le processus électoral et référendaire ; (ii) améliorer la visibilité de l'AIGE (iii) assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'AIGE.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Gérer efficacement le processus électoral et référendaire					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Disponibilité du fichier électoral fiable et mis à jour	Nombre	-	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AIGE

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux de traitement des plaintes liées aux candidatures	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AIGE

Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées / Nombre de plaintes reçues) x 100

Objectif 2: Améliorer la visibilité de l'AIGE					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de mise en oeuvre de la strategie de communication	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AIGE

Précision Méthodologique : (nbre d'activites realisées /nbre d'activités programmées) x100

Objectif 3: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières de l'AIGE					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AIGE, rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés /nbre d'agents à former) x 100

3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AIGE

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés notifiés / Nombre de marchés programmés =) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 704 795	3 432 123	2 888 721	3 103 352
Biens et services	2 313 072	2 181 050	2 660 032	2 602 301
Investissement	579 028	480 000	622 744	820 775
Total :	5 596 895	6 093 173	6 171 497	6 526 428

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Appui à la Democratie	5 596 895	6 093 173	6 171 497	6 526 428
Total :	5 596 895	6 093 173	6 171 497	6 526 428

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A		35	37	38
CATEGORIE B1		12	13	15
CATEGORIE B2		3	4	5
CATEGORIE C		3	4	5
AUTRES		136	137	141
CATEGORIE D		3	5	6
Total :		192	200	210

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 704 795	3 432 123	2 888 721	3 103 352
Biens et services	2 313 072	2 181 050	2 660 032	2 602 301
Investissement	579 028	480 000	622 744	820 775
Total	5 596 895	6 093 173	6 171 497	6 526 428

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 La mise à jour du fichier électoral	500 000
1.1.2 Prise en charge du fonctionnement de l'AIGE	1 411 050
1.1.3 Acquisition de matériels roulants	400 000
1.1.4 Prise en charge des salaires et accessoires	3 432 123
2.1.1 Mise en oeuvre du programme de communication	200 000
3.1.1 Renforcement de capacités du personnel	150 000
Total	6 093 173

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Aux termes de la Constitution du 25 février 1992, la Cour Constitutionnelle a pour mission de :

- contrôler la conformité à la Constitution des lois et des règlements intérieurs de certaines institutions ;
- contrôler tous les actes de l'élection du Président de la République et des élections législatives ;
- donner son avis sur la question à poser à l'occasion d'un référendum ;
- donner son avis sur la mise en oeuvre des pouvoirs exceptionnels du Président de la République ;
- garantir les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques ;
- réguler le fonctionnement des institutions et l'activité des pouvoirs publics ;
- constater l'empêchement définitif du Président de la République et déclarer la vacance de la Présidence de la République.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes que rencontre l'Institution et les défis qu'elle se propose de relever sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeures rencontrées par la Cour dans l'exercice de sa mission sont :

- la faible autonomie de gestion : l'autonomie de gestion de la Cour Constitutionnelle est consacrée par les dispositions de l'article 15 de la loi n°97-010 du 11 février 1997 modifiée par la loi n°02-011 du 5 mars 2002 portant loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle aux termes desquelles « la Cour Constitutionnelle jouit de l'autonomie de gestion. Le Président de la Cour est l'ordonnateur de son budget, lequel est inscrit au Budget Général d'Etat » ;
- le caractère non opérationnel du contrôle de conventionnalité : la compétence de la Cour Constitutionnelle en matière de contrôle de conventionnalité ressort à l'article 90 de la Constitution du 25 février 1992 ;
- l'insuffisance des moyens financiers : la Cour Constitutionnelle manque de moyens pour l'organisation ou la participation à des colloques internationaux.

I.2.2 Défis

Les principaux défis que la Cour Constitutionnelle se doit de relever sont :

- parvenir à un traitement électronique, par les membres de l'Institution, des résultats issus des élections ;
- administrer la matière constitutionnelle afin de veiller à la suprématie de la Constitution.

I.3 La politique sectorielle

La mission de la Cour Constitutionnelle ne s'inscrit pas dans une politique sectorielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Compétences réunies de la Cour constitutionnelle	1 328 745	1 399 698	1 427 508	1 487 829
Total :	1 328 745	1 399 698	1 427 508	1 487 829

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	616 544	637 497	658 468	707 392
Biens et services	682 201	732 201	736 775	744 946
Investissement	30 000	30 000	32 265	35 491
Total :	1 328 745	1 399 698	1 427 508	1 487 829

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.004 Compétences réunies de la Cour constitutionnelle

Responsable de programme : Le Président de la Cour Constitutionnelle.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- veiller à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux, des règlements intérieurs des institutions de l'État ;
- assurer la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum dont la Cour proclame les résultats.

Sa mise en oeuvre est assurée à travers l'action « Protection du droit constitutionnel ».

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux et règlements intérieurs des institutions (ii) à la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum, (iii) au respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques, (iv) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Contrôler la constitutionnalité des lois, engagements internationaux et règlements intérieurs de certaines institutions					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Décisions de conformité et de non-conformité rendues	Nombre	-	1	1	1

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts

Précision Méthodologique : Dénombrement des décisions rendues

1.2 Décisions publiées	Nombre	1	1	1	1
------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations référendaires					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Arrêts rendus en matière électorale et référendaire	Nombre	14	1	1	1

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Avis donnés	Nombre	1	1	1	1
-----------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Garantir le respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Requêtes examinées sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	0	1	1	1

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Arrêts rendus sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	0	1	1	1
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux d'exécution des activités de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées / Nombre de personnes prévues) x 100

4.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels	%	60	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Fiches d'expression des besoins

Précision Méthodologique : (Nombre de matériels acquis / Nombre de matériels prévus) x 100

4.3 Taux d'exécution du budget	%	71	100	100	100
--------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Montant liquidé / Montant notifié) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	616 544	637 497	658 468	707 392
Biens et services	682 201	732 201	736 775	744 946
Investissement	30 000	30 000	32 265	35 491
Total :	1 328 745	1 399 698	1 427 508	1 487 829

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Protection du droit constitutionnel	1 328 745	1 399 698	1 427 508	1 487 829
Total :	1 328 745	1 399 698	1 427 508	1 487 829

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	9	10	13	17
CATEGORIE B1	4	4	5	7
CATEGORIE B2	5	4	5	7
CATEGORIE C	4	4	5	7
AUTRES	33	32	42	55
Total :	55	54	70	93

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	616 544	637 497	658 468	707 392
Biens et services	682 201	732 201	736 775	744 946
Investissement	30 000	30 000	32 265	35 491
Total	1 328 745	1 399 698	1 427 508	1 487 829

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Tenue des audiences (Lois et règlements)	2 000
1.1.2 Participations aux rencontres internationales	36 600
2.1.1 Tenues des audiences de régularité (élections générales)	2 000
3.1.1 Audiences diverses	30 913
4.1.1 Renforcement de capacités des membres de la Cour	30 913
4.2.1 Equipement des services de la Cour	30 000
4.3.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	637 497
4.3.2 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement de la Cour (entretiens divers, eau, électricité, internet, fournitures diverses....)	629 775
Total	1 399 698

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Cour Suprême a pour mission d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette rubrique fait l'analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. La rubrique porte aussi sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie de la Cour Suprême.

I.2.1 Contraintes

La Cour Suprême, la plus haute juridiction en matière judiciaire, administrative et des Comptes de notre pays, assure l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. Elle est au centre de l'exercice du pouvoir judiciaire et participe à l'ancrage de la démocratie. De sa création à nos jours, elle a connu de nombreuses contraintes qui sont d'ordre humain, matériel et financier.

Au plan structurel, si l'ancrage institutionnel a été pris en compte par la constitution de 1992, il n'en demeure pas moins que l'exercice du pouvoir judiciaire tant prôné par les textes se heurte à de nombreuses contraintes ne permettant pas la plénitude de l'exercice de ce pouvoir.

Au plan des Ressources Humaines, les effectifs souhaités ont été en dessous des prévisions.

Le déficit concerne aussi bien le personnel magistrat que le personnel d'appui :

- le personnel magistrat présente deux caractéristiques : l'une liée aux compétences requises pour exercer à la Cour Suprême ; l'autre est liée à l'inexistence de grille indiciaire réservée aux magistrats devant occuper les fonctions de Conseillers référendaires ou d'auditeurs ;
- pour le personnel d'appui, notamment, les greffiers et secrétaires des greffes et parquets, la contrainte réside dans leur très faible niveau à exercer à la Cour Suprême ;
- pour les autres catégories de personnel (fonctionnaires et contractuels), la principale contrainte réside dans l'insuffisance de personnel en informatique.

La Cour Suprême, c'est à la fois une juridiction, une institution et une administration. L'Administration de la Cour, en plus des questions juridictionnelles, gère les questions institutionnelles, administratives et financières. Elle est aidée dans cette tâche par le personnel non magistrat qui gère, en outre les questions techniques, notamment informatiques et de maintenance.

Les contraintes matérielles sont essentiellement dues à :

- l'insuffisance des moyens roulants ou de locomotion ;
- l'insuffisance du nombre de matériels informatiques ;
- l'insuffisance d'ouvrages et de codes.

La principale contrainte financière résulte de la faiblesse des allocations budgétaires pour l'ensemble des services de la Cour et la multiplication des charges dues à l'aménagement dans les nouveaux locaux. La nomination de nouveaux membres à la Cour et les coûts liés au fonctionnement courant des nouveaux locaux de la Cour a entraîné depuis 2017 une augmentation des charges d'électricité, d'eau et d'entretien courant des locaux.

I.2.2 Défis

Sur le plan des Ressources Humaines :

- renforcer les effectifs des membres et du personnel de la Cour Suprême par la nomination d'auditeurs, de Conseillers, de conseillers référendaires et de personnel en informatique en application de la nouvelle loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle ;
- renforcer les capacités des membres et du personnel à travers l'organisation des ateliers de formation par trimestre avec l'appui des

membres de la Cour de cassation française, du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes de France et de l'Institut National de Formation judiciaire;

- assurer la participation des membres de la Cour à des séminaires ou des colloques sous régionaux et internationaux.

Au plan matériel :

- doter chaque Magistrat, Greffier, Secrétaire de Greffe et Parquet, chaque Agent Comptable, chaque Secrétaire d'administration ou Attaché d'Administration, bref chaque bureau d'un ou plusieurs ordinateurs (portables et de bureaux) ;

- connecter chaque ordinateur au réseau intranet et internet ;

- connecter les bâtiments de la Cour au réseau de fibre optique ;

- doter tous les membres du Bureau de la Cour, tous les Présidents de chambre, le Gestionnaire et le Gestionnaire Adjoint, le régisseur, le chargé de Protocole, l'Attaché du Président et le Chef de Cabinet de Véhicules de fonction, de mission ou de liaison ;

- doter tous les chauffeurs et plantons d'engins à deux roues ;

- doter la Cour d'un budget pour s'équiper en ouvrages et en codes.

Au plan financier

- augmenter les allocations budgétaires de tous les services et chapitres fonctionnels.

Les défis sur le plan des performances s'articulent autour des axes ci-après :

- réduire le délai de traitement des dossiers au niveau des chambres ;

- élaborer obligatoirement les sommaires des arrêts ;

- publier mensuellement une trentaine d'arrêts ;

- améliorer la qualité des arrêts ;

- publier le bulletin d'information de la Cour Suprême ;

- réaliser le programme annuel de vérification des Comptes en veillant à atteindre les objectifs à cent pour cent ;

- élaborer à terme échu tous les rapports prévus par la loi.

I.3 La politique sectorielle

La Cour suprême participe à l'ancrage de la démocratie dans notre pays et assure une mission d'harmonisation et de cohérence de la jurisprudence des cours et tribunaux de la République du Mali. Elle veille à l'indépendance des juges, à la garantie des droits et libertés des citoyens ou des justiciables et contribue à l'épanouissement économique du pays.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Cour Suprême	5 802 668	7 348 276	6 228 301	6 673 744
Total :	5 802 668	7 348 276	6 228 301	6 673 744

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 923 605	3 469 213	3 122 407	3 354 400
Biens et services	1 097 188	1 097 188	1 184 961	1 198 069
Transferts et subventions	150 000	150 000	156 255	169 583
Investissement	1 631 875	2 631 875	1 764 678	1 951 692
Total :	5 802 668	7 348 276	6 228 301	6 673 744

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.005 Cour Suprême

Responsable du programme : Président de la Cour Suprême.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'articule autour de l'exercice du pouvoir judiciaire et de la nécessité d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. La Cour Suprême garantit les libertés fondamentales définies par la Constitution du 25 Février 1992, veille à la régularité des actes administratifs et à la bonne gestion des deniers publics .

Le programme est découpé en trois (3) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre.

Il s'agit :

- Action 1 : coordination Administrative et financière ;
- Action 2: jugement des comptes ;
- Action 3 : pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme de la Cour Suprême est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) la durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état ; (ii) à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques et (iii) à l'amélioration des performances de la Cour.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer des progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont fournis dans l'ordre qui suit :

Objectif 1: Rendre des décisions dans des délais raisonnables					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état.	Jour	<= 30	<= 40	<= 40	<= 35

Moyen de Vérification : Rapport annuel - Greffe

Précision Méthodologique : Durée totale de traitement des dossiers (date de réception du dossier à la chambre à la date de jugement).

Objectif 2: Veiller à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Délai de production du rapport sur l'exécution des Lois de Finances et sa déclaration générale de conformité	Date	Rapp2019 31/12/2023	Rapp2020 31/12/2024	Rapp2021 31/12/2025	Rap2022 31/12/2026
2.2 Taux d'exécution des missions de vérification	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport (Section des Comptes).

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérification réalisées sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques / nombre de missions de vérification sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques reçus) x 100

Objectif 3: Améliorer les performances de la Cour

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage de magistrats et personnel d'appui formés	%	70	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat général

Précision Méthodologique : (Nombre de magistrats et de personnel d'appui formés/ nombre total de magistrats et de personnel d'appui) x 100

3.2 Pourcentage de dossiers traités	%	90	100	100	100
-------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport du Greffe

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / nombre de dossiers reçus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 923 605	3 469 213	3 122 407	3 354 400
Biens et services	1 097 188	1 097 188	1 184 961	1 198 069
Transferts et subventions	150 000	150 000	156 255	169 583
Investissement	1 631 875	2 631 875	1 764 678	1 951 692
Total :	5 802 668	7 348 276	6 228 301	6 673 744

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination Administrative et financière	1 097 856	1 113 641	1 182 683	1 221 077
Jugement des comptes	2 244 671	3 603 212	2 415 553	2 641 420
Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle	2 460 141	2 631 423	2 630 065	2 811 247
Total :	5 802 668	7 348 276	6 228 301	6 673 744

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	98	95	123	159
CATEGORIE B1	11	13	17	21
CATEGORIE B2	14	16	22	29
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	34	43	56	73
Total :	159	169	220	284

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	205 126	220 911	219 074	235 351
Biens et services	773 155	773 155	835 007	844 265
Investissement	119 575	119 575	128 602	141 461
Total	1 097 856	1 113 641	1 182 683	1 221 077

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du Cabinet du Président	220 911
3.1.2 Renforcement de capacités des magistrats et du personnel d'appui	80 000
3.1.3 Préparation et exécution du budget	536 879
3.1.4 Equipement des services	117 375
3.1.5 Organisation de la rentrée judiciaire	70 000
3.1.6 Prise en charge du fonctionnement du Cabinet (eau, électricité, internet, entretiens...)	88 476
Total	1 113 641

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	482 591	841 132	515 407	553 701
Biens et services	111 280	111 280	120 182	121 508
Transferts et subventions	150 000	150 000	156 255	169 583
Investissement	1 500 800	2 500 800	1 623 709	1 796 628
Total	2 244 671	3 603 212	2 415 553	2 641 420

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires de la Section des Comptes	841 132
2.1.2 Instruction des dossiers et tenue des audiences	16 000
2.1.4 Etudes/Construction du siège de la Cour des Comptes	2 500 000
2.1.5 Prise en charge du fonctionnement de la Section des Comptes	151 080
2.2.1 Réalisations des missions de vérification	95 000
Total	3 603 212

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 235 888	2 407 170	2 387 926	2 565 348
Biens et services	212 753	212 753	229 772	232 296
Investissement	11 500	11 500	12 367	13 603
Total	2 460 141	2 631 423	2 630 065	2 811 247

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Mise en état, instruction et jugement des dossiers	91 850
1.1.3 Participations aux réunions statutaires, colloques et séminaires	11 500
1.1.4 Mise en oeuvre de la stratégie juridictionnelle et des études	119 903
3.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires	2 407 170
3.2.1 Suivi des dossiers	1 000
Total	2 631 423

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.005	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIP. SIEGE SECTION COMPTES (COUR COMPT)	8 500 000	1 500 000	2 500 000	1 622 849	1 795 682
Total :		8 500 000	1 500 000	2 500 000	1 622 849	1 795 682

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Conseil Economique Social et Culturel (CESC) a pour mission :

- de participer à toute commission d'intérêt national à caractère économique, social et culturel ;
- de collecter les attentes, besoins et problèmes de la société civile et rédiger, à l'attention des pouvoirs publics, un recueil annuel avec des orientations et des propositions ;
- d'étudier et donner son avis sur tout projet de loi de finances, de plan ou de programme économique, social et culturel ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel ;
- de suivre l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes liées à l'exécution des missions assignées au CESC ainsi que les défis à relever se présentent comme suit :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes auxquelles le CESC fait face sont d'ordre institutionnel, financier et humain.

a. Contraintes d'ordre institutionnel :

Les principales contraintes institutionnelles sont :

- la désuétude des textes du CESC ;
- la faible saisine du CESC pour avis ;
- la faible prise en compte des avis et recommandations du CESC (peu de suites données) ;
- la faible représentativité dans les commissions d'intérêt national ;
- la courte durée des sessions du CESC (ordinaires 15 jours, extraordinaires 5 jours).

b. Contraintes d'ordre financier et humain :

Les principales contraintes financières et humaines sont :

- la faiblesse notoire du budget du CESC ;
- le faible taux d'indemnité de sessions ;
- la non prise en compte dans le budget des membres du CESC non-résidents à Bamako ;
- la non prise en compte dans le budget des programmes d'activités des commissions ;
- l'exiguïté des locaux du CESC ;
- l'insuffisance des moyens logistiques ;
- l'insuffisance dans le renforcement des capacités des agents.

I.2.2 Défis

Les défis du Conseil Economique, Social et Culturel demeurent la recherche de solutions aux attentes, aux besoins et aux problèmes de la société civile à travers la publication du recueil annuel.

La recherche de voies et moyens d'une part, pour l'élaboration d'un recueil beaucoup plus exploitable lisible et d'autre part, d'en assurer le suivi constituent un autre défi pour le Conseil.

I.3 La politique sectorielle

Le CESC est l'une des huit (08) Institutions prévues par la Constitution du 25 février 1992 en son article 25. Il ambitionne de faire connaître parfaitement au Président de la République, au Gouvernement et l'Assemblée Nationale les problèmes prioritaires de la société civile afin d'y apporter des solutions idoines.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques	1 572 719	1 814 215	1 766 660	1 824 446
Total :	1 572 719	1 814 215	1 766 660	1 824 446

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	365 930	377 426	390 813	419 850
Biens et services	1 046 353	1 176 353	1 203 299	1 177 179
Investissement	160 436	260 436	172 548	227 417
Total :	1 572 719	1 814 215	1 766 660	1 824 446

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.006 Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques

Responsable de programme : Le Secrétaire Général du Conseil Economique, Social et Culturel.

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- renforcer les capacités d'action et d'analyse des représentants de la société civile en ce qui concerne leurs attentes, leurs besoins et leurs problèmes, d'une part et ;
- garantir la participation de ladite société civile à la réalisation des missions de conseil, d'orientation et de suivi des pouvoirs publics dans l'élaboration des lois, plans et programmes dans les domaines économique, social et culturel et dans l'exécution des programmes gouvernementaux dans ces domaines, d'autre part.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.006 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la prise en compte des préoccupations de la société civile dans les politiques publiques (ii) au suivi de l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle, (iii) à la visibilité du CESC et (iv) au renforcement des capacités du CESC.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la prise en compte des préoccupations de la société civile et des avis du CESC sur les propositions et projets de lois, les plans ou les programmes économiques, sociaux et culturels ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2024	2025	2026	2027	
1.1 Niveau d'information des autorités sur les attentes, les besoins et les problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	100	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Bordereaux d'envoi, comptes rendus d'audiences de remise du recueil.						
Précision Méthodologique : (Nombre d'Institution ayant reçu le recueil / Nombre d'Institution devant le recevoir) x 100						
1.2 Degré d'opérationnalité du mécanisme de suivi de la mise en oeuvre du recueil	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte rendu des réunions, rapport de mission de suivi du recueil, ordres de missions.						
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre/ Nombre de recommandations proposées) x 100.						
1.3 Niveau de traitement des demandes d'avis des Autorités	%	-	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CESC						
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / Nombre de dossiers reçus) x 100						

Objectif 2: Assurer le suivi de l'exécution des décisions du gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2024	2025	2026	2027	
2.1 Niveau de suivi des décisions prises par le Gouvernement	%	25	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Recueil annuel, rapports de mission, comptes rendus de séances de suivi.						
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions suivies / Nombre de décisions prises) x 100.						

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité du CESC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de participation aux rencontres de concertation avec les institutions similaires	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CESC, rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres effectuées / Nombre de rencontres prévues) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre du plan de communication	%	80	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CESC

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités du CESC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux d'agents formés	%	55	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapports de formation et de stage.

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés / nombre d'agents prévus pour la formation) x 100

4.2 Taux de satisfaction de divers besoins (renovation, matériels, équipements, recherches)	%	100	100	70	75
---	---	-----	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, document de comptabilité matière, document d'inventaire du matériel.

Précision Méthodologique : (Nombre de matériel acquis / Nombre de matériel requis) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	365 930	377 426	390 813	419 850
Biens et services	1 046 353	1 176 353	1 203 299	1 177 179
Investissement	160 436	260 436	172 548	227 417
Total :	1 572 719	1 814 215	1 766 660	1 824 446

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Analyse des questions économiques, sociales et culturelles	1 572 719	1 814 215	1 766 660	1 824 446
Total :	1 572 719	1 814 215	1 766 660	1 824 446

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	9	8	10	13
CATEGORIE B1	2	2	3	4
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	110	109	142	185
Total :	122	120	156	203

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	365 930	377 426	390 813	419 850
Biens et services	1 046 353	1 176 353	1 203 299	1 177 179
Investissement	160 436	260 436	172 548	227 417
Total	1 572 719	1 814 215	1 766 660	1 824 446

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires	377 426
1.2.1	Organisations des sessions (ordinaires et extraordinaires)	98 175
2.1.2	Organisation des missions de suivi des recommandations (recueil)	280 349
3.2.1	Mise en oeuvre des activités de communication	10 582
4.1.1	Renforcement de capacités des membres et du personnel	9 786
4.2.1	Acquisitions de biens et services pour les commissions	40 314
4.2.2	Diverses activités du CESC	228 029
4.2.3	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement régulier (eau, électricité, internet, entretien des locaux, déplacements/missions...)	619 554
4.2.4	Construction, Réhabilitation et équipement des locaux	150 000
Total		1 814 215

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.006	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION REHABILITATION EQUIPEMENT CESEC	150 000	0	150 000	0	0
Total :		150 000	0	150 000	0	0

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Au terme de l'article 99 de la Constitution du 25 février 1992, le Haut Conseil des Collectivités a pour mission d'étudier et de donner un avis motivé sur toute politique de développement local et régional. Il peut faire des propositions au Gouvernement sur toute question concernant la protection de l'Environnement et l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

Au terme de l'Article 102 de la Constitution, les conseillers nationaux assurent la représentation des collectivités territoriales de la République. Les Maliens de l'extérieur y sont représentés.

Au terme de la Loi N°04-006 du 24 avril 2001 modifiée portant loi organique fixant le nombre des conseillers nationaux, leurs indemnités, les conditions d'éligibilité, le régime des inéligibilités et des incompatibilités, ainsi que les conditions de leur remplacement et de son règlement intérieur du 12 mai 2008, le Haut Conseil des Collectivités se réunit en deux (2) sessions ordinaires de trente (30) jours chacune par an. Il peut se réunir en session commune avec l'Assemblée Nationale. Il peut siéger en comité restreint avec l'Assemblée Nationale à la demande du Premier Ministre ;

Le Président de l'Assemblée Nationale et le Président du Haut Conseil des Collectivités peuvent provoquer une session commune des Députés et des Conseillers Nationaux.

L'ordre du jour de cette session doit porter sur un problème local et régional d'intérêt national. La durée de cette session ne peut excéder quinze (15) jours.

I.2 Les contraintes et les défis

L'analyse des principales contraintes et défis qui se posent au Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) dans la mise en oeuvre de son programme se résume comme ci-après.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes se résument entre autres :

- au statut de l'institution quant à son manque d'autonomie financière ;
- à l'insuffisance des ressources humaines pour l'exécution diligente et efficiente des missions assignées à l'institution ;
- à la libre circulation des personnes sur tout le territoire.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont :

- l'érection du Haut Conseil des Collectivités en 2ème chambre ;
- le renforcement de l'Institution en ressources humaines qualifiées.

I.3 La politique sectorielle

Les attributions de l'Institution s'inscrivent dans le renforcement de la politique de décentralisation qui milite singulièrement en faveur d'une gouvernance inclusive du territoire pour conforter la légitimité des collectivités territoriales et une meilleure prise en compte de l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023**

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Représentation et Promotion des Collectivités	1 599 389	1 602 627	1 727 668	1 776 921
Total :	1 599 389	1 602 627	1 727 668	1 776 921

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	735 922	699 160	785 964	844 361
Biens et services	787 568	813 568	860 076	842 868
Investissement	75 899	89 899	81 628	89 692
Total :	1 599 389	1 602 627	1 727 668	1 776 921

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.007 Représentation et Promotion des Collectivités

Responsable du Programme : Le Président du Haut Conseil des Collectivités

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à réunir les conditions pour le fonctionnement correct du Haut Conseil des Collectivités et à assurer la représentation et la promotion des collectivités. Il est découpé en une seule action intitulée « Représentation et promotion des collectivités territoriales », en vue d'assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.007 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la représentation des collectivités territoriales ; (ii) améliorer la visibilité de l'Institution ; (iii) améliorer la performance du Haut Conseil des Collectivités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer la représentation des collectivités territoriales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux des Collectivités couvertes par les missions de restitution du HCC	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents administratifs (ordres de mission et rapports de mission).

Précision Méthodologique : (Nombre de collectivités Cercles couvertes par les missions /collectivités Cercles Totales) x100.

1.2 Taux de réalisation des avis faits au Gouvernement	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Documents administratifs (projets de textes).

Précision Méthodologique : (Nombre d'avis faits au Gouvernement/ nombre de projets reçus) x100.

Objectif 2: Améliorer la visibilité de l'institution

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution des missions à l'extérieur	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents administratifs (ordres de missions et rapports).

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées à l'extérieur sur nombre total des missions programmées) x100

2.2 Taux de régions couvertes par les concertations	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : documents administratifs (ordres de missions et rapports).

Précision Méthodologique : Nombre de régions couvertes/nombre total de régions.

Objectif 3: Améliorer la performance du haut conseil des collectivités

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents budgétaires et financiers

Précision Méthodologique : Crédit liquidé/ Dotation budgétaire) X 100.

3.2 Taux d'exécution du plan annuel de formation	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités; rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formés / Nombre de personnes programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	735 922	699 160	785 964	844 361
Biens et services	787 568	813 568	860 076	842 868
Investissement	75 899	89 899	81 628	89 692
Total :	1 599 389	1 602 627	1 727 668	1 776 921

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Représentation et promotion des collectivités territoriales	1 599 389	1 602 627	1 727 668	1 776 921
Total :	1 599 389	1 602 627	1 727 668	1 776 921

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	7	7	9	12
CATEGORIE B1	4	4	5	7
CATEGORIE B2	4	4	5	7
CATEGORIE C	5	5	7	9
AUTRES	80	75	98	127
Total :	100	95	124	162

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	735 922	699 160	785 964	844 361
Biens et services	787 568	813 568	860 076	842 868
Investissement	75 899	89 899	81 628	89 692
Total	1 599 389	1 602 627	1 727 668	1 776 921

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des missions de restitution	124 456
1.2.1 Tenues des sessions ordinaires	85 760
2.1.1 Participations aux rencontres statutaires	20 000
2.2.1 Participations aux cadres de concertation	5 676
3.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	699 160
3.1.2 Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement de l'Institution	558 326
3.1.3 Entretien des locaux	66 499
3.2.1 Renforcement des capacités des membres et du personnel	42 750
Total	1 602 627

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale prépare et met en oeuvre l'Action diplomatique et la politique de Coopération internationale du Mali.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'établissement et la consolidation des relations entre le Mali et les autres Etats et entre le Mali et les Organisations Internationales ;
- la coordination des actions diplomatiques de l'Etat ;
- le suivi des relations entre les membres du Gouvernement et les représentants de pays et d'organismes étrangers ;
- l'organisation de la représentation diplomatique du Mali ;
- l'organisation des consulats du Mali, en concertation avec le ministre chargé des Maliens établis à l'extérieur ;
- la négociation, la conclusion, la conservation, l'interprétation et le suivi des traités et accords internationaux ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les représentants des Etats étrangers et des organisations internationales accrédités au Mali ;
- la gestion des privilèges et immunités diplomatiques et consulaires ;
- l'information régulière du Gouvernement sur l'évolution de la situation internationale et ses répercussions sur les positions et les politiques publiques du Mali ;
- l'information des missions diplomatiques et des organisations internationales sur les positions et les politiques publiques du Mali ;
- la gestion du protocole de l'Etat ;
- le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- les questions de paix et de sécurité internationale ;
- la coordination des actions de coopération économique, technique et culturelle de l'Etat avec les pays étrangers et les organisations internationales ;
- la mise en oeuvre de la politique de coopération internationale, notamment le suivi des politiques, programmes ou stratégies de développement au niveau de l'Union africaine et des organisations sous régionales ;
- le développement des rapports de coopération économique, sociale, culturelle, technique ou scientifique avec les Etats et les organismes étrangers ;
- la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec le ministre chargé des Finances ;
- le suivi de l'évaluation de l'exécution des programmes et projets de développement bénéficiant du concours financier de partenaires au développement, en liaison avec le ministre chargé des Finances ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques et culturels du Mali dans le monde.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et les défis auxquels le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale fait face font :

I.2.1 Contraintes

- la faiblesse des capacités de l'outil diplomatique ;
- le non-respect des engagements internationaux par certains pays ;
- la faible représentation du Mali dans les Organisations Internationales ;
- l'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles (les structures ne sont pas dotées en ressources humaines conformément aux cadres organiques) ;
- l'insuffisance des plans de formation et de carrière pour les cadres du département ;
- la faible maîtrise des outils de planification au sein du secteur ;
- la faible coordination au niveau du secteur ;
- l'insuffisance de politiques et de stratégies sectorielles ;

I.2.2 Défis

- adapter l'outil diplomatique au nouveau contexte géopolitique, notamment la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le changement climatique entre autres ;
- doter les structures en ressources humaines conformément aux cadres organiques en tenant compte de la dimension genre et de la diversification des profils ;
- renforcer les capacités des ressources humaines des structures du ministère ;
- relire le plan de carrière du ministère sur la durée ;
- adapter les formations aux objectifs stratégiques des structures ;
- élaborer un plan de formation globale ;
- élaborer les manuels de procédures pour le département central et les missions diplomatiques et consulaires ;
- relire la carte diplomatique et les cadres organiques des structures du département ;
- dynamiser le comité de coordination du secteur ;
- élaborer et mettre en oeuvre une cartographie des risques pour le département ;
- élaborer et mettre en oeuvre les politiques et stratégies sectorielles ;
- renforcer le mécanisme de suivi-évaluation des projets/programmes.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale est structurée autour de quinze (15) objectifs spécifiques :

1. le suivi régulier des relations avec les Missions Diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
2. la coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs ;
3. l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
4. la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département ;
5. la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi-évaluation ;
6. le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
7. l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de la politique de coopération ;
8. le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
9. le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales ;
10. l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions auxquelles le Mali est partie prenante ;
11. la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi des contentieux y afférents ;
12. l'analyse des grandes questions de Droit International ;
13. le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalière organisée ;
14. la participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique, en liaison avec les autres départements concernés ;
15. le suivi de l'efficacité et de l'utilisation de l'aide publique au développement.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Nombre d'accords de financement conclus avec les partenaires bilatéraux	Nbre	18	-	-	-
2	Nombre d'accords de financement conclus avec les institutions financières	Nbre	15	-	-	-
3	Nombre d'accords de coopération signés	Nbre	34	53	44	31
4	Nombre de nationaux placés dans les Organisations internationales avec l'appui du gouvernement	Nbre	6	2	0	5
5	Pourcentage de contentieux traités impliquant le Mali	%	100	100	100	100
6	Pourcentage de traités internationaux ratifiés	%	98	88,57	92,30	100

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	44 325 590	45 868 939	47 643 144	50 067 191
Politique Extérieure et Coopération Internationale	429 507	465 755	461 318	483 320
Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux	139 265	151 176	148 784	157 966
Total :	44 894 362	46 485 870	48 253 246	50 708 477

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	18 571 457	19 072 171	19 834 288	21 307 945
Biens et services	13 544 541	13 711 441	14 885 113	14 587 129
Transferts et subventions	5 491 459	5 790 477	5 682 064	6 166 710
Investissement	7 286 905	7 911 781	7 851 781	8 646 693
Total :	44 894 362	46 485 870	48 253 246	50 708 477

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.006 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme 1.006

Le programme 1.006 s'occupe de :

- i) suivi régulier des relations avec les missions diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
- ii) la Coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs ;
- iii) l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
- iv) la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département ;
- v) l'organisation des visites, conférences et cérémonies publiques ;
- vi) la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi et évaluation.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.006 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

- (i) contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de planification ;
- (ii) mettre les programmes du département dans les conditions efficaces ;
- (iii) s'assurer de la bonne gestion de ressources humaines, financières et matérielles du département ;
- (iv) oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger, ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

A ces objectifs spécifiques sont associés onze (11) indicateurs, dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de programmation, mise en oeuvre, suivi-évaluation des programmes et projets.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'action Gouvernemental.	%	94	95	90	90
Moyen de Vérification : Rapport d'activités; Programme de Travail Gouvernemental (PGT)					
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions prises par le Gouvernement sur la base des propositions formulées par le département/ Nombre de propositions formulées par le département) x 100					
I.2 Taux d'exécution des projets et programmes	%	75	80	75	75
Moyen de Vérification : Rapport de la revue sectorielle.					
Précision Méthodologique : : (Total des dépenses effectuées / Total des montants prévus) x 100.					
I.3 Nombre d'axes diplomatiques et coopération rédefinies	Nbre	3	3	4	5
Moyen de Vérification : Rapport d'activité					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
I.4 Nombre d'accord de coopération signés dans le domaine de sécurité et de défense	Nbre	2	2	2	3
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Denombrement					
I.5 Mise en oeuvre de la politique sectorielle genre et son évaluation périodique (Taux de mise en oeuvre des activités genres de la stratégie MAECI)	%	60	70	80	90
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activité mise en oeuvre/Nombre d'activité prévu)					

Objectif 2: Mettre les programmes du département dans les conditions efficaces.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	98	99	99	99

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DFM

Précision Méthodologique : (montant mandaté / dotation budgétaire) x 100.

2.2 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	50	50	60
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) x 100

2.3 Pourcentage des diplomates de carrière dans les MDC, y compris le chef de mission	Nbre	41,27	45	50	60
---	------	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DRH

Objectif 3: S'assurer du bon fonctionnement des services et veiller à l'application et au respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion financière, administrative et matérielle du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution du programme des missions de contrôle.	%	90	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de missions exécutées / Nombre de missions prévues) x 100.

3.2 Taux de réalisation des missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	%	90	90	90	90
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CPS/CI

Précision Méthodologique : (Nombre de missions exécutées / Nombre de missions prévues) x 100.

3.3 Nombre de rapports d'activités annuels transmis par les MDC	Nbre	52	52	52	52
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Nombres de hautes personnalités accueillies	Nbre	1500	1500	1500	1500

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombres de dossiers d'immunités et privilèges traités	Nbre	8200	8000	8000	8000
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de missions d'assistances apportées aux hautes personnalités maliennes en déplacement à l'étranger	Nbre	655	655	1000	1200
---	------	-----	-----	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.4 Nombre de conférences et cérémonies officielles organisées	Nbre	150	150	180	180
--	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	18 220 568	18 673 123	19 459 543	20 905 360
Biens et services	13 400 297	13 567 197	14 726 460	14 431 669
Transferts et subventions	5 417 820	5 716 838	5 605 360	6 083 469
Investissement	7 286 905	7 911 781	7 851 781	8 646 693
Total :	44 325 590	45 868 939	47 643 144	50 067 191

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination administrative et financière	13 788 168	15 069 026	14 823 161	15 746 885
Représentation du Mali à l'extérieur	30 321 387	30 583 878	32 585 967	34 063 601
Planification, programmation et suivi évaluation	216 035	216 035	234 016	256 705
Total :	44 325 590	45 868 939	47 643 144	50 067 191

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	370	355	464	602
CATEGORIE B		2	2	2
CATEGORIE B1	70	67	81	97
CATEGORIE B2	63	60	74	91
CATEGORIE C	26	26	32	39
AUTRES	1 266	1 211	1 583	2 059
Total :	1 795	1 721	2 236	2 890

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 285 983	1 476 047	1 373 428	1 475 471
Biens et services	3 863 963	4 030 863	4 236 683	4 151 924
Transferts et subventions	1 551 317	1 850 335	1 577 648	1 712 220
Investissement	7 086 905	7 711 781	7 635 402	8 407 270
Total	13 788 168	15 069 026	14 823 161	15 746 885

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration et suivi du Programme d'Action Gouvernemental (PAG) du département (coordination des	119 667
1.1.2 Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur	29 924
1.1.3 Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du CREDD	27 924
1.1.4 Renforcement du centre d'Etudes Stratégiques	85 425
1.3.1 Redéfinition des visées diplomatiques et la coopération en fonction des besoins nouveaux du Mali.	1 000
1.4.1 Diversification et renforcement de la coopération militaire	1 000
1.5.1 Tenue des réunions du comité d'institutionnalisation de la politique sectorielle genre ; formation des membres du comité en PBSG	27 924
2.1.1 Gestion rationnelle du personnel	22 812
2.1.2 Préparation du budget et exécution du budget	15 000
2.1.3 Gestion efficiente des ressources financières et matérielles	5 416 149
2.1.4 Prise en charge des contributions du Mali aux budgets de fonctionnement des organisations	3 400 000
2.1.5 Prise en charge de la valise diplomatique	60 838
2.1.6 Gestion de la presse et de la communication	13 714
2.1.7 Prise en charge du transport des retraités	149 156
2.1.8 Traitement des salaires du personnel	1 476 047
2.1.9 Diverses activités liées au fonctionnement et appuis aux services du Département	1 868 537
2.1.10 Projet 1: Prog. Construction. Résiden. Loge. Diplom. Chancellerie	1 300 000
2.1.11 Projet 3: de Construct. du nouveau siège du Protocole de la République	600 000
2.1.12 Projet réhabilitation Inspection Services Diplomatiques et Consulaires	300 000
2.2.1 Formation du personnel	68 000
2.3.1 Professionnalisation de notre diplomatie	1 000
3.1.1 Renforcement des missions de contrôle au sein du département et dans les MDC (ISDC)	41 686
4.1.1 Gestion des questions d'accueil et de Cérémonial (Accueil)	5 832
4.2.1 Traitement avec diligence les dossiers couverts par les régimes dérogatoires	25 727
4.3.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (départ personnalités)	5 832
4.4.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (cérémonial)	5 832
Total	15 069 026

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	16 934 585	17 197 076	18 086 115	19 429 889
Biens et services	9 520 299	9 520 299	10 472 140	10 262 463
Transferts et subventions	3 866 503	3 866 503	4 027 712	4 371 249
Total	30 321 387	30 583 878	32 585 967	34 063 601

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.13 Traitement salarial des MDC	17 197 076
2.1.14 Fonctionnement des MDC	9 520 299
2.1.15 Diverses activités liées au fonctionnement (MDC)	3 866 503
Total	30 583 878

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	16 035	16 035	17 637	17 282
Investissement	200 000	200 000	216 379	239 423
Total	216 035	216 035	234 016	256 705

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5 Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur (planif.)	8 017
1.1.6 Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du CREDD (CPS).	8 018
1.2.1 Appui CPS	160 000
3.2.1 Réalisation de missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	40 000
Total	216 035

Le Programme : 2.008 Politique Exterieur et Coopération Internationale

Responsable du programme : le Directeur de la Coopération Multilatérale

a) Présentation stratégique du programme 2.008

Le programme 2.008 a pour objet :

- i) le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
- ii) l'élaboration de la politique de coopération et sa mise en oeuvre ;
- iii) le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
- iv) le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.008

Le cadre de performance du programme 2.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques : (i) accroître le volume de l'Aide Publique au Développement en faveur de l'économie nationale ; (ii) suivre l'efficacité de l'utilisation de l'Aide ; (iii) affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

A ces objectifs sont associés neuf (09) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Accroître le volume de l'aide publique au développement en faveur de l'économie nationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Nombre de conventions de financement signées	Nbre	45	35	30	30

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Montant des conventions de financement signées	millions	500 000	850450	400000	500000
--	----------	---------	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Volume de l'aide mobilisée par nature (dons)	millions	600000	45000	100000	300000
--	----------	--------	-------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.4 Volume de l'aide mobilisée par nature (Prêts)	millions	400	300000	300000	200000
---	----------	-----	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Suivre l'efficacité de l'utilisation de l'aide

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de l'aide en exécution nationale	%	60	65	70	70

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Volume d'aide en exécution nationale/Volume total d'aide) X 100

2.2 Taux de l'APD investi dans les secteurs productifs (Agriculture, Industries, Infrastructures et Mines)	%	30	35	35	35
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (L'APD investie dans les secteurs productifs / total d'APD) x100

2.3 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Dons)	%	95	90	100	100
--	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (l'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100

2.4 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Prêts)	%	40	50	25	25
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (l'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100

Objectif 3: Affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (SNU)	nbre	8	5	5	1

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Taux de participation aux réunions statutaires et commissions mixtes	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombres de participations effectives aux réunions statutaires / Nombres de participations prévues pour les réunions statutaires)

3.3 Taux d'organisation des réunions statutaires et commissions mixtes	%	100	100	75	75
--	---	-----	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions effectivement organisées / Nombre de réunions prévues) x100

3.4 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (ORI)	Nbre	5	3	3	1
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : : Dénombrement

3.5 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (Autres Organisations)	Nbre	2	2	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : : Dénombrement

Objectif 4: Mobiliser le Financement des activités genres du département par les partenaires techniques et financiers (PTF).

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Mobiliser l'aide des PTF en faveur de la politique genre (Taux de mise en oeuvre des activités de la stratégie genre du MAECI financé par les PTF)	millions	-	64510	64510	64510

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre d'activité mise en oeuvre sur financement PTF/Nombre d'activité prévu sur financement PTF)

4.2 Nombre de rencontre avec les PTF		-	1	1	1
--------------------------------------	--	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	255 189	291 437	272 538	292 785
Biens et services	123 692	123 692	136 048	133 310
Transferts et subventions	50 626	50 626	52 732	57 225
Total :	429 507	465 755	461 318	483 320

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coopération bilatérale	245 335	259 075	264 222	275 289
Coopération multilatérale	184 172	206 680	197 096	208 031
Total :	429 507	465 755	461 318	483 320

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	26	29	38	50
CATEGORIE B1	4	4	4	4
CATEGORIE B2	5	5	6	7
CATEGORIE C	4	4	5	6
AUTRES	11	11	15	19
Total :	50	53	68	86

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	142 478	156 218	152 164	163 468
Biens et services	84 449	84 449	92 886	91 017
Transferts et subventions	18 408	18 408	19 172	20 804
Total	245 335	259 075	264 222	275 289

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Négociation des accords de financement et/ou de partenariat	6 605
1.2.1 Diversification des axes de coopération entre le Mali et ses partenaires	6 605
1.3.1 Coordination et suivi de l'aide publique au développement	6 605
2.1.1 Traitement des salaires du personnel (Coopération bilatérale)	156 218
2.1.2 Suivi et mise en oeuvre des conventions	6 605
3.1.1 Suivi et promotion des cadres maliens dans les organisations internationales (Coop bilatérale)	6 605
3.2.2 Renforcement des relations politiques avec les pays	6 605
3.2.3 Participation aux réunions statutaires	6 605
3.2.4 Participation aux négociations multilatérales stratégiques des mécanismes bilatéraux de coopération	6 605
3.3.1 Organisation des commissions mixtes	6 605
3.3.2 Diverses activités liées au fonctionnement (Coop. Bilatérale)	31 315
3.3.3 Organisation des revues des Comités de pilotage des programmes bilatéraux avec les PTF	6 597
4.1.1 Mise en oeuvre de la politique sectorielle genre et son évaluation périodique	5 500
Total	259 075

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	112 711	135 219	120 374	129 317
Biens et services	39 243	39 243	43 162	42 293
Transferts et subventions	32 218	32 218	33 560	36 421
Total	184 172	206 680	197 096	208 031

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.3 Diversification des domaines de coopération avec les fonds internationaux et les Agences du système	3 634
2.1.4 Organisation des réunions du comité de pilotage du cadre intégré des Nations Unies pour l'Assistance	1 763
2.1.5 Organisation des revues de portefeuilles et les réunions des Comités de pilotage des Agences du système des nations Unies et des programmes financés par les PTF	1 763
2.1.6 Coordination des travaux du Groupe thématique n°5 (Partenariat et mobilisation des ressources).	1 763
2.1.7 Conduite des études et recherches concourant à l'élaboration des éléments de la politique nationale	1 877
2.1.8 Suivi et mise en oeuvre des conventions internationales et autres accords sur les biens publics	1 871
2.2.1 Traitement de salaires du personnel (Coop. Multilatérale)	135 219
2.2.2 Collecte et traitement des données de coopération pour l'élaboration du Rapport de Coopération au développement	1 763
3.1.2 Suivi et promotion des cadres maliens et des candidatures dans les organisations internationales (Coop Multi)	3 634
3.2.1 Diverses activités liées au fonctionnement (Coop. Multi)	38 749
3.2.5 Participation aux négociations multilatérales dans les enceintes des Nations Unies	5 505
3.2.6 Participation du Mali aux réunions statutaires des Organisations internationales et des Agences du système des nations unies	3 634
3.2.7 Participation aux réunions du Conseil de Sécurité des Nations unies consacrées à l'examen du rapport	1 871
3.3.4 Organisation des réunions du Comité de suivi de la résolution 2690 des Nations Unies pour le retrait de la MINUSMA	1 763
3.3.5 Organisation des réunions des Comités du PBF et du Fonds fiduciaire pour la paix et la sécurité	1 871
Total	206 680

Le Programme : 2.009 Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux

Responsable de Programme 2.009: le Directeur des Affaires Juridiques

a) Présentation stratégique du programme 2.009

Le programme 2.009 a pour objet :

- i) l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions auxquelles le Mali fait partie ;
- ii) la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi du contentieux y afférent ;
- iii) l'analyse des grandes questions de Droit International ;
- iv) le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- v) la gestion des relations avec les Consulats étrangers établis au Mali et des affaires consulaires et des contentieux y afférents.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.009

Le cadre de performance du programme 2.009 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques : (i) assurer le processus de conclusion des traités internationaux ainsi que le suivi des engagements y afférents ; (ii) contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international ; (iii) contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali ; (iv) contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires et (v) sécuriser les archives diplomatiques.

A ces objectifs sont associés onze (11) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le processus de conclusion des traités ainsi que le suivi des engagements y afférents.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Nombre de traités internationaux ratifiés.	Nbre	50	50	50	50
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
I.2 Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur	Nbre	50	50	50	50
Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports de présentation					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
I.3 Pourcentage de rapport initiaux et périodiques produit lors de cession du comité interministériel d'appui à l'élaboration des rapports initiaux et périodiques (CIMERAP)	%	92	92	95	95
Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports périodiques					
Précision Méthodologique : (Nombre de Rapports initiaux et périodiques produits / Nombre Rapports initiaux et périodiques prévus) x 100					

Objectif 2: Contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de dossiers de contentieux traités impliquant le Mali	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et transmis à la Direction générale du Contentieux/Nombre de plaintes devant les juridictions nationales et internationales impliquant le Mali) x 100.

2.2 Pourcentage de contentieux traités opposant des nationaux aux missions diplomatiques et consulaires ou organisations internationales accréditées au Mali.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de contentieux traités/Nombre de dossiers reçus) x 100

2.3 Pourcentage de participations aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale internationale	%	60	100	70	80
---	---	----	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x 100

Objectif 3: Contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de participation aux réunions sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapport de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x 100

Objectif 4: Contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Nombre de Consuls honoraires du Mali nommés.	nbre	10	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Pourcentage des dossiers consulaires traités.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers consulaires traités /Nombre de dossiers consulaires reçus) x 100.

Objectif 5: Sécuriser les archives diplomatiques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Pourcentage d'accords numérisés.	%	50	70	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'accords numérisés / Nombre d'accords à numériser) x 100

5.2 Pourcentage des documents diplomatiques archivés.	%	0	50	50	50
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de documents diplomatiques archivés / Nombre de documents diplomatiques à archiver) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	95 700	107 611	102 207	109 800
Biens et services	20 552	20 552	22 605	22 150
Transferts et subventions	23 013	23 013	23 972	26 016
Total :	139 265	151 176	148 784	157 966

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Conclusion, suivi des accords et traités internationaux et gestion des affaires consulaires et contentieuses	139 265	151 176	148 784	157 966
Total :	139 265	151 176	148 784	157 966

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	12	14	18	23
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	1	1	1	1
Total :	16	18	22	27

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	95 700	107 611	102 207	109 800
Biens et services	20 552	20 552	22 605	22 150
Transferts et subventions	23 013	23 013	23 972	26 016
Total	139 265	151 176	148 784	157 966

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Négociation, conclusion, ratification et mise en oeuvre des accords internationaux	2 155
1.1.2 Diverses activités liées au fonctionnement	2 156
1.2.1 Négociation, conclusion et exécution d'accords internationaux (Nbre traités signés)	1 983
1.3.1 Suivi des engagements internationaux auxquels le Mali a souscrit	1 983
1.3.2 Elaboration des rapports découlant de la mise en oeuvre des Conventions Internationales	4 603
2.1.1 Gestion efficiente des litiges impliquant le Mali	4 603
2.1.2 Gestion efficiente des litiges impliquant les ressortissants maliens à l'Etranger	1 983
2.2.1 Gestion efficiente des litiges entre les missions diplomatiques et consulaires accréditées au Mali et leurs employés	4 603
2.3.1 Participation aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale	4 603
3.1.1 Traitement de salaires du personnel	107 611
3.1.2 Suivi des dossiers relatifs à la lutte contre le terrorisme	4 603
4.1.1 Nomination consuls	6 324
5.1.1 Réhabilitation et numérisation des accords	1 983
5.2.1 Réhabilitation et numérisation des documents diplomatiques	1 983
Total	151 176

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.006	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR COOPERATION ET INTEGRATION	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	PROG. ACQUISITION / CONSTR./ REHAB./ RESIDENCE/LOGE DIPL	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 406 469	1 556 257
	PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIEGE DU PROTOCOL	2 000 000	500 000	600 000	540 949	598 560
	PROJET REHABILITATION INSPECTION SERVICES DIPLOMATIQU	754 000	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :		4 254 000	2 300 000	2 400 000	2 488 366	2 753 375

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant le décret n°2023-0392/PM-RM du 19 juillet 2023, fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le ministre des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine prépare et met en oeuvre la politique nationale concernant les maliens établis à l'extérieur du Mali, la politique nationale migratoire et l'Intégration africaine.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la protection des maliens établis à l'étranger ;
- la mise en oeuvre des actions relatives au retour et à la réinsertion des maliens établis à l'extérieur, en rapport avec le ministre en charge des Affaires étrangères ;
- le suivi des questions de migration, en rapport avec le ministre en charge des Affaires étrangères ;
- l'assistance aux maliens établis à l'extérieur en situation difficile, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères, le ministre chargé de la Justice et le ministre chargé des Finances ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures destinées à assurer une pleine implication des maliens établis à l'extérieur dans la réalisation des actions de développement ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'Intégration africaine ;
- la coordination et la promotion des politiques sectorielles en matière d'intégration africaine en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales en liaison avec les ministres intéressés ;
- la définition, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes communautaires en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres ;
- le suivi de la politique d'intégration des communautés africaines vivant au Mali, de la politique d'immigration et d'émigration africaine en liaison avec les ministres intéressés ;
- la participation à la gestion des questions relatives à la prévention et au règlement des conflits en Afrique.

I.2 Les contraintes et les défis

L'environnement international de la migration et de l'intégration africaine a été particulièrement difficile pour le département et pour les maliens établis à l'extérieur, en raison des sanctions économiques et financières infligées à notre pays par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et aussi de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Le Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine, à travers ses programmes, joue un rôle d'impulsion dans le cadre de la mise en oeuvre des politiques et des projets/programmes du département.

Les contraintes qui entravent la bonne exécution des missions assignées au département sont, entre autres, d'ordre institutionnel, financier et humain.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine, dans l'exécution des missions qui lui sont assignées, est confronté à des difficultés d'ordre institutionnel, humain, financier et matériel, notamment :

- les conflits de compétence avec les départements en charge des Affaires étrangères, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- l'insuffisance de ressources humaines en nombre au niveau de la Commission Nationale pour l'Intégration Africaine (CNIA), du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM), de la Cellule Technique du Codéveloppement (CTC) et du TOKTEN ;
- l'absence de moyens financiers pour la mise en oeuvre du plan de formation et de perfectionnement des agents ;
- l'insuffisance des ressources financières et matérielles au niveau du Cabinet, de la Direction des Finances et du Matériel (DFM), de la Délégation Générale à l'Intégration Africaine (DGIA), du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), de la Délégation Générale des Maliens de l'extérieur (DGME), du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) et de la Cellule Technique du Codéveloppement (CTC);
- la difficulté d'accès au fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- le faible niveau de transfert de fonds des migrants orienté vers les investissements productifs ;

- la suspension de l'Aide Publique au Développement ;
- la rareté des partenaires techniques et financiers qui se justifie par la position actuelle du Mali ;
- la diversité des acteurs intervenant dans le domaine de la migration sans synergie d'actions.

I.2.2 Défis

Le Ministère des Maliens établis à l'étranger et de l'Intégration africaine a plusieurs défis à relever entre-autres :

- poursuivre l'opérationnalisation des antennes d'accueil, d'information et d'orientation des maliens établis à l'étranger ;
- développer une synergie d'actions entre les différents départements impliqués dans la gestion des maliens établis à l'étranger ;
- renforcer les capacités des structures en ressources humaines, financières et matérielles ;
- financer le plan de formation pour les agents du département ;
- inscrire sur le budget du département le Fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- accroître la participation des maliens établis à l'étranger au processus de développement économique, social et culturel du pays ;
- valoriser l'image du Mali à l'échelle régionale et internationale ;
- faire de la migration une opportunité pour tous et non une menace ;
- inciter à la réorientation des transferts de fonds des migrants vers les investissements productifs ;
- sensibiliser sur les risques et les dangers liés à la migration irrégulière ;
- veiller à la mise en oeuvre du Plan d'actions de la PNIAM ;
- mettre en oeuvre et suivre le nouveau plan d'action 2020-2024 de la PONAM ;
- assurer le suivi régulier des politiques, programmes et stratégies de développement au niveau des organisations sous régionales et régionales.
- institutionnaliser le projet TOKTEN en Cellule d'Appui pour le Transfert de Compétences de la Diaspora (CATCD);
- adopter la stratégie de protection des maliens en situation de détresse ;
- produire des données statistiques des maliens établis à l'étranger ;
- multiplier les partenaires techniques et financiers pour le CIGEM ;
- créer des conditions nécessaires pour la mobilisation du personnel complémentaire.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des Maliens établis à l'étranger et de l'Intégration africaine contribue à la mise en oeuvre du Cadre stratégique de la refondation de l'Etat 2022-2031 à travers l'objectif spécifique 1.3 "Renforcer les capacités de l'outil diplomatique malien pour une participation accrue des maliens établis à l'étranger".

La vision du Mali est de faire de la migration, un véritable "atout pour le développement du pays, un facteur de croissance économique et de promotion sociale pour réduire durablement la pauvreté".

A cet effet, notre pays dispose d'un document de Politique nationale de Migration (PONAM), adopté le 03 septembre 2014 par le Gouvernement, dont l'objectif global consiste à mieux gérer la migration afin qu'elle contribue à la réduction de la pauvreté.

Cet objectif est décliné en quatre (04) objectifs spécifiques qui sont: (i) assurer la protection et la sécurité des migrants et les membres de leurs familles en veillant aux respects de leurs droits et devoirs en favorisant leur accès à un travail décent et à une bonne couverture sociale, (ii) mettre en place des mécanismes et des dispositifs de gestion appropriés (en matière de connaissance, de réglementation, d'accueil et de réinsertion, de valorisation des capacités) pour mieux organiser la migration, (iii) mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement national et (iv) faire du Mali, un carrefour Ouest-Africain de dialogue et de concertation sur la migration.

Les axes stratégiques adossés à ces objectifs sont :

- la protection et la sécurisation des migrants et les membres de leur famille ;
- la mise en place de mécanismes et de dispositifs de gestion appropriés pour mieux organiser la migration ;
- l'appui à une meilleure réinsertion des migrants de retour ;
- la valorisation du capital humain (social, culturel, technique), économique et financier des migrants ;
- le renforcement des capacités des organisations des migrants et de la société civile ;
- le positionnement stratégique du Mali comme carrefour ouest-africain de dialogue et de concertation sur les migrations ;

- l'amélioration des connaissances sur les migrations ;
- la réadaptation des conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali.

Aussi, le Gouvernement du Mali pour traduire sa volonté en faveur de l'Intégration Africaine, a adopté le 02 novembre 2018, la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM) et son Plan d'Actions 2018-2022.

L'objectif global de la PNIAM est de contribuer à la création d'un ensemble sous régional homogène et cohérent en vue de la réalisation de l'unité africaine.

Pour l'atteinte de l'objectif global de la PNIAM, les objectifs spécifiques suivants ont été retenus :

- oeuvrer à la conception des politiques sectorielles nationales conformes aux directives des politiques communautaires ;
- renforcer les capacités des ressources humaines nationales pour les rendre aptes à la concurrence par l'harmonisation ;
- améliorer la perception populaire des organisations communautaires, de leurs principes, de leurs compétences et de leurs missions ;
- coordonner et suivre toutes les actions en matière d'intégration africaine.

Ces différents objectifs ont toujours guidé l'action des pouvoirs publics maliens.

La PNIAM est mise en oeuvre suivant quatre (04) axes stratégiques qui sont :

- les politiques publiques ;
- l'intégration économique et l'environnement des affaires;
- les politiques socioculturelles;
- la communication autour des objectifs et programmes de l'intégration africaine.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Volume de transferts des migrants	en milliards F CFA	587	600	516,6	662.5
2	Nombre de ressortissants maliens placés dans les organismes	en nombre	4	2	0	5
3	Taux d'insertion / réinsertion des migrants de retour	%	85	20	39	0

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	1 358 424	1 411 095	1 475 693	1 500 391
Intégration Africaine	453 421	453 018	488 286	499 661
Gestion des Maliens de l'Extérieur	2 009 325	2 168 789	2 163 459	2 364 500
Total :	3 821 170	4 032 902	4 127 438	4 364 552

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	641 981	643 713	685 634	736 576
Biens et services	1 233 026	1 293 026	1 353 909	1 327 664
Transferts et subventions	431 163	431 163	449 141	487 448
Investissement	1 515 000	1 665 000	1 638 754	1 812 864
Total :	3 821 170	4 032 902	4 127 438	4 364 552

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.007 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire général du Ministère.

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme, composé du Cabinet, de la Cellule Technique du Codéveloppement (CTC) et de la Direction des Finances et du Matériel (DFM), s'occupe de : (i) la coordination, l'évaluation, l'animation, le contrôle et la supervision des activités des services techniques et rattachés, (ii) la gestion des ressources financières et matérielles mises à la disposition du département.

La mise en oeuvre du programme est assurée, à travers les actions ci-après :

- Action 01 : Coordination et pilotage de la politique du département ;
- Action 02 : Coordination Administrative et Financière.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.007 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'amélioration, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département (ii) à la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs se présente ainsi qu'il suit :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de mise en oeuvre des recommandations des réunions de coordination	%	70	70	70	80

Moyen de Vérification : Rapports d'activités et Comptes Rendus produits

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre/Nombre de recommandations formulées)x100

1.2 Taux d'exécution des activités du département	%	70	70	70	80
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutés/Nombre d'activités programmées)x100

1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	70	50	60	70
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi-évaluation exécutées/Nombre de missions de suivi-évaluation programmées)x100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget	%	84,32	99	95	98

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Crédits exécutés / crédits notifiés x 100

2.2 Taux d'équipement des structures	%	25	25	50	60
--------------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de besoins d'équipements satisfaits / Nombre de besoins d'équipements exprimés x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	466 570	465 241	498 296	535 319
Biens et services	841 854	895 854	923 622	905 985
Investissement	50 000	50 000	53 775	59 087
Total :	1 358 424	1 411 095	1 475 693	1 500 391

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	578 084	587 944	622 753	645 035
Coordination Administrative et Financière	780 340	823 151	852 940	855 356
Total :	1 358 424	1 411 095	1 475 693	1 500 391

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	25	25	32	42
CATEGORIE B1	11	10	14	18
CATEGORIE B2	12	10	12	15
CATEGORIE C	3	3	4	5
AUTRES	28	27	35	46
Total :	79	75	97	126

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	336 741	336 601	359 639	386 360
Biens et services	241 343	251 343	263 114	258 675
Total	578 084	587 944	622 753	645 035

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation d'actions de prévention de la migration irrégulière	180 099
1.2.1 Prise en charge des salaires du personnel du CABINET	336 601
1.2.2 Appui entretien bâtiment	25 000
1.3.1 Evaluation de la Politique nationale de la Migration	20 000
1.3.2 Missions d'informations sur les opportunités du Codéveloppement en Espagne, Italie, Allemagne,	26 244
Total	587 944

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	129 829	128 640	138 657	148 959
Biens et services	600 511	644 511	660 508	647 310
Investissement	50 000	50 000	53 775	59 087
Total	780 340	823 151	852 940	855 356

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.3 Organisation de la journée internationale des migrants	50 000
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	128 640
2.1.2 Renforcement de la coopération internationale sur les enjeux migratoires	524 511
2.2.1 Renforcement de capacités opérationnelle des structures dans le domaine de la migration	50 000
2.2.2 Réalisation d'étude et recherche sur les migrants	70 000
Total	823 151

Le Programme : 2.010 Intégration Africaine

Responsable du programme : le Délégué Général à l'Intégration Africaine.

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.010, composé de la Délégation Générale à l'Intégration Africaine (DGIA) et du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), a pour objet : (i) la promotion d'une culture de l'unité africaine par des actions d'informations, de sensibilisation et de formation ; (ii) la mise en oeuvre d'actions qui préparent le pays à l'Intégration africaine et (iii) l'organisation de concertation et de manifestation avec les communautés africaines résidant au Mali.

La mise en oeuvre du programme sera assurée à travers l'action " Conduite et pilotage de la politique d'intégration".

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.010 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques : (i) préparer le pays à l'intégration Africaine ; (ii) assurer la mise en oeuvre du programme national du MAEP et (iii) assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM).

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui y sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Préparer le pays à l'Intégration					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution des recommandations issues des réunions statutaires des institutions sous régionales et régionales	%	100	30	35	40
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports de missions					
Précision Méthodologique : Nombre des recommandations mises en oeuvre / nombre total des recommandations x 100					
1.2 Nombre d'actions menées en faveur de l'Intégration	nombre	60	25	30	40
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports d'ateliers et de séminaires d'information et de sensibilisation des acteurs, Rapports d'incidents et de situation au profit du Système d'Alerte précoce (ECOWARN) de la CEDEAO, Communications écrites et les Avis de vacances de postes et de manifestation d'intérêt publiés.					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Placement des Nationaux dans les Organismes sous-régionaux et régionaux d'Intégration	nombre	4	3	3	5
Moyen de Vérification : Actes de nomination des cadres Maliens au sein des Institutions sous régionales et régionales					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Assurer la mise en oeuvre du programme national du MAEP

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des activités du plan d'action du MAEP	%	75	65	75	80

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues x 100

2.2 Taux de réalisation des activités de suivi du Plan d'actions	%	65	65	75	80
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues x 100

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Politique nationale en matière d'Intégration africaine (PNIAM)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution des réunions de suivi de la PNIAM	%	60	25	25	50

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Comptes rendus de réunions

Précision Méthodologique : Nombre de réunions tenues / nombre total de réunions prévues x100

3.2 Taux de réalisation des activités du Plan d'actions de la PNIAM	%	60	20	30	35
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de suivi

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre total d'activités prévues dans le Plan d'actions) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	35 375	30 972	37 780	40 587
Biens et services	257 779	261 779	283 556	277 884
Transferts et subventions	160 267	160 267	166 950	181 190
Total :	453 421	453 018	488 286	499 661

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Conduite et pilotage de la politique d'intégration.	453 421	453 018	488 286	499 661
Total :	453 421	453 018	488 286	499 661

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	2	2	3	4
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	2	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	3	3	4	5
Total :	9	8	10	12

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	35 375	30 972	37 780	40 587
Biens et services	257 779	261 779	283 556	277 884
Transferts et subventions	160 267	160 267	166 950	181 190
Total	453 421	453 018	488 286	499 661

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires du personnel de la DGIA	30 972
1.2.1	Ateliers d'appropriation sur la charte du liptako-gourma instituant l'Alliance des Etats du Sahel (AES)	96 523
1.2.2	Renforcement de capacités des acteurs (Semaine nationale de l'Intégration africaine)	90 211
1.2.3	Missions de suivi, d'information et de sensibilisation sur la libre circulation tout au long des corridors de transports	60 267
2.1.1	Participation au fonctionnement du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)	100 000
3.1.1	Mise en oeuvre de la Politique nationale de l'Intégration africaine	60 000
3.2.1	Suivi du plan d'actions de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine (PNIAM)	15 045
Total		453 018

Le Programme : 2.011 Gestion des Maliens de l'Extérieur

Responsable du programme : le Délégué Général des Maliens de l'Extérieur

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme Gestion des maliens de l'extérieur, composé de la Délégation Générale des Maliens établis à l'Extérieur (DGME), du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) et des projets du département, a pour objectifs de : (i) veiller à la protection des intérêts des ressortissants maliens établis provisoirement ou de façon permanente à l'étranger, (ii) initier, coordonner et suivre les différentes actions d'aide au retour des maliens établis à l'extérieur, (iii) veiller à la création de conditions permettant la participation des maliens établis à l'extérieur au processus de développement économique et social du pays, (iv) impulser et coordonner l'action consulaire du Mali et (v) veiller à l'application des accords et traités relatifs à l'établissement et à la circulation des personnes et des biens.

La mise en oeuvre du programme est assurée à travers l'action « Soutien aux maliens de l'extérieur ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Gestion des maliens de l'extérieur » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la protection des maliens de l'extérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de satisfaction des demandes administratives	%	3	65	70	75

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes traitées / Nombre total des demandes reçues à la DGME) x100

I.2 Nombre des migrants assistés	Nombre	100	4000	4500	4600
----------------------------------	--------	-----	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.3 Nombre de maliens rapatriés	Nombre	-	6000	5500	5000
---------------------------------	--------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME

Précision Méthodologique : le dénombrement

Objectif 2: Promouvoir la participation de la diaspora au processus du développement du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de projets d'investissement appuyés	%	100	40	50	50

Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule Technique du Co-développement et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

Précision Méthodologique : Nombre de projets appuyés / nombre de demandes reçues x 100

2.2 Taux de réalisation des missions TOKTEN	%	106,67	50	60	65
---	---	--------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports du programme TOKTEN

Précision Méthodologique : Nombre de missions réalisées / nombre de missions programmées x 100

2.3 Taux d'insertion/ réinsertion des maliens de l'extérieur	%	86,66	60	65	70
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule du Co-développement, du BSI, de l'OIM et de l'OFII

Précision Méthodologique : Nombre de personnes insérées ou réinsérées / nombre de demandes d'insertion ou de réinsertion x 100

2.4 Taux de projets financés (appui aux investissements de la diaspora malienne)	%	-	65	70	75
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de projets appuyés / nombre total de projets à appuyer x 100

Objectif 3: Amélioration du niveau des connaissances sur les migrations

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution des activités du plan d'action annuel du CIGEM	%	-	40	45	45

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CIGEM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutées / Nombre d'activités programmées) x 100

3.2 Nombre d'études réalisées sur la migration	Nombre	-	3	4	3
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'études du CIGEM

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	140 036	147 500	149 558	160 670
Biens et services	133 393	135 393	146 731	143 795
Transferts et subventions	270 896	270 896	282 191	306 258
Investissement	1 465 000	1 615 000	1 584 979	1 753 777
Total :	2 009 325	2 168 789	2 163 459	2 364 500

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Soutien aux maliens de l'extérieur	2 009 325	2 168 789	2 163 459	2 364 500
Total :	2 009 325	2 168 789	2 163 459	2 364 500

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	15	14	18	23
CATEGORIE B1	3	3	4	5
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	6	6	8	10
Total :	27	26	34	43

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	140 036	147 500	149 558	160 670
Biens et services	133 393	135 393	146 731	143 795
Transferts et subventions	270 896	270 896	282 191	306 258
Investissement	1 465 000	1 615 000	1 584 979	1 753 777
Total	2 009 325	2 168 789	2 163 459	2 364 500

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DGME	147 500
1.1.2 Fonctionnement de la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME)	70 393
1.1.3 La digitalisation des procédures de la gestion administrative des migrants	150 000
1.2.1 Opérationnalisation des antennes d'accueil, d'information et d'orientation des maliens de l'extérieur	140 000
1.2.2 Appui au fonctionnement du HCME	45 396
1.3.1 Assistance humanitaire des migrants de retour	65 000
2.1.1 Réalisations des projets financés (appui aux investissements de la diaspora malienne dans leurs régions d'origine)	275 000
2.1.2 Travaux de construction du siège DGME/DGIA/CTC/TOKTEN	400 000
2.2.1 Renforcement des capacités des ressources humaines nationales à travers le transfert des compétences de la Diaspora (missions TOKTEN)	75 000
2.3.1 Appui à l'insertion et à la réinsertion des migrants de retour	375 000
2.4.1 Réhabilitation et équipement des centres d'accueil des migrants	100 000
3.1.1 Prise en charge des salaires du personnel du CIGEM	500
3.1.2 Fonctionnement du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM)	65 000
3.1.3 Réhabilitation du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM)	240 000
3.2.1 Réalisation d'études sur la migration	20 000
Total	2 168 789

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.011	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI PROGRAMME TOKTEN	75 000	75 000	75 000	81 142	89 783
	APPUI INSERTION REINSERTION MIGRANTS MALIENS	375 000	375 000	375 000	405 712	448 920
	PROJET CONSTRUCTION SIEGE DGME/ CT-CODEV / PROG TOKTE	4 000 000	400 000	400 000	432 759	478 847
	PROJET APPUI INVESTISSEMENTS DIASPORA MALIENNE REGION	275 000	275 000	275 000	297 522	329 208
	REHABILITATION EQUIPEMENT CENTRES ACCUEIL MIGRANTS F	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
	PROGRAMME DIGITALISATION DES MIGRANTS	150 000	0	150 000	0	0
	REHABILITATION DU CIGEM	240 000	240 000	240 000	259 655	287 308
Total :		5 215 000	1 465 000	1 615 000	1 584 979	1 753 777

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Institué par la Loi n°2021-069 du 23 décembre 2021, le Vérificateur Général est une Autorité Administrative Indépendante chargée de la Vérification Générale. Aux termes de l'article 2 de la Loi précitée, il a pour missions :

- d'effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, des programmes et projets de développement et d'évaluer leurs impacts ;
- de contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les institutions de la République, les administrations civiles et militaires de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ;
- de procéder à la vérification d'opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l'Etat ou une autre personne publique détient une participation financière,
- de vérifier la conformité et l'effectivité des biens et services pour l'acquisition desquels une société privée a bénéficié d'une exonération de droits douaniers ou fiscaux
- de vérifier les concours financiers accordés par l'Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l'objet de ces concours ;
- d'évaluer, à la demande du Président de la République, du Gouvernement ou du Parlement ou de son initiative, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics ;
- d'effectuer des missions de suivi de mise en oeuvre des recommandations des vérifications effectuées.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

I.2.1 Contraintes

Dans l'exercice de ses missions, le Vérificateur Général est confronté à un certain nombre de contraintes. Il s'agit notamment :

- des difficultés d'accès aux documents dans le cadre des missions de vérification. En effet, les travaux de vérification requièrent toujours des éléments probants qui permettent aux équipes de vérification de fonder leurs constatations et de formuler des recommandations d'amélioration de la gestion publique. Or, la collecte de ces documents est souvent délicate en raison de la faiblesse de l'archivage au sein des entités vérifiées ;
- des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de vérification. Chaque mission de vérification conduit à la formulation d'un certain nombre de recommandations administratives visant à corriger les dysfonctionnements et à respecter la légalité. Ces recommandations sont adressées aux responsables des entités vérifiées et au besoin à leurs supérieurs hiérarchiques, y compris les plus hautes autorités. Néanmoins, la mise en oeuvre de certaines de ces recommandations devient difficile en raison, notamment, de l'instabilité des gestionnaires à leur poste, phénomène qui caractérise de plus en plus les services publics. Par ailleurs, l'insécurité persistante dans plusieurs parties du pays ne favorise pas une couverture idéale des entités à vérifier.

I.2.2 Défis

Pour faire face aux contraintes ci-dessus évoquées, le Bureau du Vérificateur Général envisage l'organisation d'échanges avec les entités vérifiées en vue de sensibiliser les responsables sur la valeur ajoutée des vérifications et la mise en oeuvre des recommandations qui en sont issues. Cette approche a été inscrite dans l'axe « partenariat et synergies » de la vision du Vérificateur Général qui entend étendre les concertations avec les entités publiques au niveau régional. Ces rencontres permettront également de partager avec les services, la nécessité de l'archivage correcte des documents notamment en utilisant les TIC.

En outre, l'accent sera mis pour l'année à venir d'une part, sur la vérification de la mise en oeuvre des recommandations des vérifications

précédentes et, d'autre part, sur la promotion des relations avec les acteurs de la société civile pour servir de relai, notamment, au niveau déconcentré.

Enfin, le BVG poursuivra la diversification des secteurs de vérification avec un échantillonnage assez représentatif des secteurs ayant une incidence directe sur la vie des citoyens, dont les saisines jugées pertinentes seront prises en compte

I.3 La politique sectorielle

Le Vérificateur Général est une Autorité administrative indépendante dotée d'un programme intitulé "Bureau du Vérificateur Général". Ce programme est mis en oeuvre dans le strict respect des valeurs qui fondent et soutiennent l'action du Vérificateur Général. Ces valeurs sont : l'intégrité, l'objectivité, le professionnalisme, le respect et l'exemplarité afin de renforcer la crédibilité du BVG.

Les valeurs suscitées s'inscrivent dans la Vision stratégique 2018-2025 du Vérificateur Général qui est de « faire du Bureau du Vérificateur Général un pôle d'excellence dans les domaines du contrôle et de la vérification, au service de l'intérêt public, pour une gouvernance de qualité, à l'horizon 2025 ». Cette vision stratégique s'articule autour de deux axes stratégiques majeurs qui sont :

Axe 1 : vérification et évaluation ;

L'axe Vérification et Evaluation inscrit en droite ligne des priorités du Gouvernement du Mali qui a fondé sa stratégie de développement sur la lutte contre la pauvreté traduite depuis plusieurs décennies dans les documents successifs relatifs au Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) dont la dernière génération, intitulée Cadre stratégique de Relance Economique et Développement Durable (CREDD 2019-2023), est fédératrice de toutes les stratégies qui ont émergé à la faveur de la situation post crise au Mali.

Cet axe vise à :

- Poursuivre les vérifications financières et explorer plus de domaines nouveaux ;
- Intensifier les vérifications de performance et s'adapter aux réformes des finances publiques en cours : GAR et Budget en mode Programmes ;
- Intensifier les vérifications de suivi de recommandations et mesurer, davantage, la mise en oeuvre des recommandations ;
- Développer les outils d'Evaluation de Politiques Publiques et lancer les premières missions.

Axe 2 : partenariat et synergies.

Cet axe a pour objet de créer et de renforcer un cadre de collaboration entre le Vérificateur Général et des partenaires stratégiques au niveau national et international mais également de promouvoir une synergie d'actions visant à soutenir la mission, la vision et les actions du Bureau du Vérificateur Général.

Le partenariat stratégique permet au BVG de renforcer les capacités professionnelles de son personnel, d'acquérir certains équipements et d'élaborer des outils méthodologiques.

Le cadre de performance du programme est établi en lien avec la Vision stratégique 2018-2025 du Vérificateur Général et le Plan stratégique qui en découle,

Objectifs stratégiques :

A l'horizon 2025, le Bureau du Vérificateur Général se fixe comme objectif stratégique d'être un pôle d'excellence dans les domaines du contrôle et de la vérification au service de l'intérêt public pour une gouvernance de qualité.

Les activités de vérification contribuent fortement à l'atteinte des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment de l'objectif n° 16 « Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ». Elles sont également en lien avec l'axe Stratégique n°1 « Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance », de l'objectif global 1.2 « Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable » du Cadre Stratégique pour la Relance

Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023). Spécifiquement, leurs mises en oeuvre contribuent à l'atteinte de l'objectif 1.2.3 "gérer efficacement les finances publiques et lutter plus efficacement contre la corruption et la délinquance financière".

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux de mise en oeuvre des recommandations du BVG	%	49	30	52	55
2	Classement de Transparency international sur la perception de la corruption	Rang / 180 pays	130	130	129	137

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Bureau du Vérificateur Général	4 792 179	4 905 505	5 220 098	5 519 763
Total :	4 792 179	4 905 505	5 220 098	5 519 763

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 378 447	3 491 773	3 608 181	3 876 268
Biens et services	1 223 732	1 223 732	1 407 287	1 376 740
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 550	39 955
Investissement	160 000	160 000	172 080	226 800
Total :	4 792 179	4 905 505	5 220 098	5 519 763

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.012 Bureau du Vérificateur Général

Le Programme : 2.012 Bureau du Vérificateur Général

Responsable du Programme : Vérificateur général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.012 s'inscrit dans les missions assignées au Vérificateur général et est en lien direct avec sa vision stratégique 2018-2025 qui s'articule autour de deux axes majeurs que sont (i) l'axe vérification et évaluation et (ii) l'axe partenariat et synergies.

Les structures responsables du pilotage et de la mise en oeuvre des objectifs de performance du BVG sont : i) le Collège de vérificateurs, ii) la Direction des Pratiques professionnelles, iii) la Cellule Gestion de la Qualité, iv) la Cellule juridique, v) le Service d'Audit interne, vi) la Direction des Finances et du Matériel, vii) la Direction de l'Informatique, viii) la Direction de la Formation, du Personnel et de la Documentation.

La coordination administrative est effectuée, sous l'autorité du Vérificateur général, par le Secrétaire général.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action "Vérification et évaluation des politiques publiques" et est bâti autour des deux (2) objectifs spécifiques suivants :

- assurer les vérifications financières, de performance et de suivi des recommandations des structures publiques ainsi que l'évaluation des politiques publiques ;

- utiliser de façon optimale les ressources financières allouées au BVG pour assurer une vérification de qualité.

Ces deux objectifs spécifiques permettent au BVG de contribuer à l'amélioration de la transparence et de la performance des services publics pour une gouvernance de qualité.

Le détail des objectifs et les indicateurs qui leur sont associés figurent dans les tableaux suivants :

Objectif 1: Améliorer le fonctionnement des services publics par des vérifications financières et des évaluations des politiques publiques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du programme annuel de vérification (y compris les missions sur saisine prévues) et d'évaluation des politiques publiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel de vérification 2025					
Précision Méthodologique : nombre de missions de vérifications et de saisines d'évaluation des politiques publiques effectuées au cours de l'année / nombre de missions prévues x 100					
1.2 Taux de réalisation des missions sur saisine non prévues dans le programme annuel de vérification	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel de vérification 2025					
Précision Méthodologique : nombre de missions de vérifications sur saisine non prévues effectuées au cours de l'année/nombre de missions de saisines non prévues programmées sur l'année de référence x 100					
1.3 Taux de réalisation des missions de suivi de recommandations		100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel de vérification 2025					
Précision Méthodologique : nombre de recommandations issues des vérifications formulées/nombre de recommandations mises en oeuvre x 100					

Objectif 2: Utiliser de façon optimale les ressources financières allouées au Bureau du Vérificateur général pour assurer une vérification de qualité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

2.2 Taux d'exécution du plan annuel de développement informatique	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'exécution du plan annuel de développement informatique

Précision Méthodologique : nombre de projets informatiques terminés / nombre de projets prévus X 100

2.3 Taux d'exécution du plan de perfectionnement sur PREM	%	100	0	0	0
---	---	-----	---	---	---

Moyen de Vérification :

Précision Méthodologique :

2.4 Taux d'exécution du budget du BVG	%	100	100	100	100
---------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : montant de crédits liquidés / montant de crédits notifiés x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 378 447	3 491 773	3 608 181	3 876 268
Biens et services	1 223 732	1 223 732	1 407 287	1 376 740
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 550	39 955
Investissement	160 000	160 000	172 080	226 800
Total :	4 792 179	4 905 505	5 220 098	5 519 763

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Vérification et évaluation de politiques publiques	4 792 179	4 905 505	5 220 098	5 519 763
Total :	4 792 179	4 905 505	5 220 098	5 519 763

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	97	97	97	97
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	17	17	17	17
CATEGORIE C	22	22	22	22
CATEGORIE D	3	3	3	3
Total :	140	140	140	140

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 378 447	3 491 773	3 608 181	3 876 268
Biens et services	1 223 732	1 223 732	1 407 287	1 376 740
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 550	39 955
Investissement	160 000	160 000	172 080	226 800
Total	4 792 179	4 905 505	5 220 098	5 519 763

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation des missions de vérification et d'évaluation des politiques publiques	170 000
1.2.1	Réalisation de missions de vérification et d'évaluation des politiques (non prévues)	50 000
1.3.1	Taux de réalisation des missions de suivi de recommandations des missions précédentes	137 827
2.1.1	Renforcement des capacités	133 464
2.2.1	Exécution des projets informatiques	30 000
2.4.1	Païement des salaires et accessoires de salaires	3 491 773
2.4.2	Prise en charge des besoins de fonctionnement des services	892 441
Total		4 905 505

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Institué par la Loi 97-022 du 14 mars 1997, modifiée et du Décret N°2012-117/P-RM du 24 février 2012, le Médiateur de la République est une Autorité Administrative Indépendante qui s'occupe des réclamations concernant le fonctionnement des administrations de l'Etat, des Collectivités territoriales, des Etablissements Publics et de tout organisme investi d'une mission de service public dans leurs relations avec les administrés.

Le Médiateur de la République contribue à la protection des citoyens face à l'administration, à la promotion de l'esprit du service public et d'une culture démocratique nationale.

I.2 Les contraintes et les défis**I.2.1 Contraintes**

Les principales contraintes se résument entre autres :

- insuffisance de moyens logistiques et financiers pour les missions de restitutions, de collectes et d'audiences foraines ;
- insuffisance de ressources pour achever les travaux de construction de la Délégation territoriale de Ségou.

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont:

- approfondir les actions de redevabilité et de recevabilité des dossiers de saisines (réclamations et interpellations) ;
- assurer une forte présence sur l'ensemble du territoire de la République du Mali (construction de sièges des Délégations Territoriales, leurs équipements et dotations en personnel et moyens logistiques) ;
- mettre en oeuvre les recommandations des rapports annuels du Médiateur de la République ;
- promouvoir une visibilité des Services du Médiateur de la République;

I.3 La politique sectorielle

Les missions du Médiateur de la République s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de protection et de promotion des droits, de libertés des citoyens et une participation active au renforcement de l'Etat de droit, et de la consolidation de la paix sociale.

La distinction majeure entre le Médiateur de la République et les autres acteurs des droits de l'Homme est celle que lui confère la Loi N°2012-010 du 08 février 2012 portant modification de la loi N°97-022 du 14 mars 1997. Cette loi, en son article premier, dispose que le Médiateur de la République peut être saisi par le Président de la République, le Gouvernement ou le Parlement dans le cadre de l'amélioration de l'Etat de droit, de la gouvernance et des droits humains ou en matière de règlement des conflits.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023**

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration	1 567 331	1 650 429	1 682 932	1 779 134
Total :	1 567 331	1 650 429	1 682 932	1 779 134

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	433 755	426 853	463 250	497 668
Biens et services	624 576	818 076	674 540	682 020
Transferts et subventions	105 500	120 500	109 899	119 273
Investissement	403 500	285 000	435 243	480 173
Total :	1 567 331	1 650 429	1 682 932	1 779 134

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.013 Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration

Responsable du Programme : Le Médiateur de la République

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.013 Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration vise à :

- protéger et promouvoir les droits et libertés des citoyens ;
- participer au renforcement de l'Etat de droit ;
- assurer la gestion administrative et financière de ses services.

Il se décline en une seule action pour mieux assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme 2.013 Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

- régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers ;
- participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale ;
- améliorer le fonctionnement de l'Institution ;
- assurer la redevabilité de l'Institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens.

A ces objectifs sont associés des indicateurs de résultats soumis à l'atteinte des performances du Médiateur de la République à court et moyen termes.

Objectif 1: Régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de traitement des dossiers de réclamation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports statistiques mensuels

Précision Méthodologique : (Nbre de dossiers traités/Nbre de dossiers reçus) x 100

1.2 Taux de clôture des dossiers de réclamation	%	90	100	90	100
---	---	----	-----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, statistiques

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de réclamations clos/ Nombre de dossiers de réclamations reçus) x 100

Objectif 2: Participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation de suivi des interpellations	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation à mi-parcours, comptes rendus de réunion,

Précision Méthodologique : (Nbre de co/Nbre d'activités de suivi programmées) x 100

2.2 Taux de réalisation du suivi des recommandations	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de conciliation; rapport d'activités; rapport annuel

Précision Méthodologique : PV de conciliation; rapport d'activités; rapport annuel

2.3 Taux de satisfaction des interpellateurs	%	-	100	85	90
--	---	---	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'interpellateurs satisfaits / Nombre d'interpellations traitées) x 100

Objectif 3: Améliorer le fonctionnement de l'Institution

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation du plan d'effectif	%	81	100	100	100

Moyen de Vérification : Plan d'effectifs, décisions de recrutement et de mise à disposition

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre d'agents prévus au plan) x 100

3.2 Taux d'exécution du budget	%	58	100	100	100
--------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif, logiciel PRED

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés /Crédits notifiés) x 100

3.3 Taux de satisfaction des demandes d'expression de besoins	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptabilité matière, rapport d'activités

Précision Méthodologique : (besoins satisfaits/besoins provisionnés)x 100

Objectif 4: Assurer la redevabilité de l'Institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation du rapport annuel et des actes de l'EID	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel aux autorités

Précision Méthodologique : (Nombre de productions réalisées/Nombre de productions prévues) x100

4.2 Taux de restitution du rapport annuel	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Ventilation

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de redevabilité effectuées/Nombre d'activités de redevabilité prévues)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	433 755	426 853	463 250	497 668
Biens et services	624 576	818 076	674 540	682 020
Transferts et subventions	105 500	120 500	109 899	119 273
Investissement	403 500	285 000	435 243	480 173
Total :	1 567 331	1 650 429	1 682 932	1 779 134

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Résolution de litiges et contribution à la promotion de la bonne gouvernance	1 567 331	1 650 429	1 682 932	1 779 134
Total :	1 567 331	1 650 429	1 682 932	1 779 134

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	16	13	17	22
CATEGORIE B1	2	1	1	1
CATEGORIE B2	2	4	5	7
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	9	9	12	16
Total :	30	28	36	47

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	433 755	426 853	463 250	497 668
Biens et services	624 576	818 076	674 540	682 020
Transferts et subventions	105 500	120 500	109 899	119 273
Investissement	403 500	285 000	435 243	480 173
Total	1 567 331	1 650 429	1 682 932	1 779 134

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Gestion des dossiers de réclamation	15 000
1.2.1	Elaboration des rapports d'activités	5 000
2.1.1	Suivi des dossiers d'interpellations	15 000
2.2.1	Missions de suivi des recommandations	15 000
2.3.1	Organisation de l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID)	120 500
3.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires	426 853
3.1.2	Renforcement de capacités des membres et du personnel	20 000
3.2.1	Suivi de l'exécution du budget	5 000
3.2.2	Construction des délégations territoriales	250 000
3.3.1	Prise en charge des besoins de fonctionnement	698 076
3.3.2	Equipement des services du Médiateur	35 000
4.1.1	Productions et diffusions du rapport annuel et autres documents	25 000
4.2.2	Organisation de conférences, séminaires et ateliers	20 000
Total		1 650 429

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.013	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION DELEGATIONS MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	250 000	200 000	250 000	216 379	239 423
Total :		250 000	200 000	250 000	216 379	239 423

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat (CNEAME) est une autorité indépendante créée par la loi n°93-001 du 06 janvier 1992. Conformément à cette loi, il a pour mission d'assurer l'égal accès de tous aux médias d'Etat dans les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur. A ce titre, il veille à :

- l'équilibre et au pluralisme de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays ;
- une gestion équitable du temps d'antenne et de l'espace rédactionnel consacrés aux candidats et aux formations politiques pendant les campagnes électorales.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de la mission ci-dessus présentée, le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après énumérés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par le CNEAME se résument essentiellement :

- à l'insuffisance de moyens techniques et financiers pour faire face à sa mission ;
- au retard constaté dans la mise à disposition (décaissement) des crédits électoraux ;
- à la fermeture de certaines stations régionales de l'ORTM et l'insuffisante couverture de nombreux points du territoire par la radio et la télévision nationales ;
- à la prise en compte des nouvelles entités administratives créées (régions).

I.2.2 Défis

Le principal défi que le CNEAME se propose de relever est d'assurer le maintien et l'équilibre de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays, à travers :

- la mise en place d'un système de monitoring de l'ensemble des médias d'Etat ;
- l'élaboration proactive des documents financiers pour permettre la mise à disposition des budgets électoraux dans des délais raisonnables ;
- la jugulation de l'absence de stations régionales ou l'insuffisante couverture du territoire par l'allocation de temps d'antennes dans les médias privés ;
- la couverture de l'ensemble des régions.

I.3 La politique sectorielle

Les actions du Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une politique sectorielle spécifique.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023**

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Egal accès aux medias d'Etat	169 438	160 945	182 755	186 085
Total :	169 438	160 945	182 755	186 085

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	19 389	10 896	20 707	22 245
Biens et services	150 049	150 049	162 048	163 840
Total :	169 438	160 945	182 755	186 085

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.014 Egal accès aux médias d'Etat

Responsable de programme : Le Secrétaire Général du CNEAME.

a) Présentation stratégique du programme

En participant à la gestion des élections, le programme vise à assurer l'accès égal de tous les citoyens aux médias d'Etat en phase électorale et non électorale.

Il intervient dans la mise en oeuvre d'une seule action : "Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs de la CNEAME dans le cadre de la mise en oeuvre de son programme unique sont :

- faire respecter le droit de l'égal accès aux médias d'Etat des formations politiques et de la société civile ;
- assurer la visibilité du CNEAME ;
- assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du CNEAME.

Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Faire respecter le droit de l'égal accès aux médias d'Etat des formations politiques et de la société civile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'acteurs (formations politiques, organisations de la société civile, médias d'Etat) concerté formé, informé et sensibilisé	%	-	100	90	95

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs concertés, formés, informés et sensibilisés/Nombre total d'acteurs) x 100

1.2 Taux de traitement des plaintes	%	-	100	100	100
-------------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées/Nombre de plaintes reçues) x 100

Objectif 2: Assurer la visibilité du CNEAME

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du programme de communication	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de bulletins publiés/Nombre prévu) x 100

Objectif 3: Assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines	²	70	100	95	95

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents en fonction/Nombre prévu sur le cadre organique) x 100

3.2 Taux de satisfaction des besoins en ressources matérielles et services	%	70	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'équipements et de services acquis / Nombre total programmé) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	19 389	10 896	20 707	22 245
Biens et services	150 049	150 049	162 048	163 840
Total :	169 438	160 945	182 755	186 085

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat	169 438	160 945	182 755	186 085
Total :	169 438	160 945	182 755	186 085

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	3	3	4	5
Total :	5	5	6	7

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	19 389	10 896	20 707	22 245
Biens et services	150 049	150 049	162 048	163 840
Total	169 438	160 945	182 755	186 085

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Information, sensibilisation et formation des acteurs du processus électoral	11 000
1.2.1 Tenues des sessions statutaires	20 000
2.1.1 Production et publication des bulletins de surveillance	1 000
3.1.1 Prise en charge de salaires et accessoires	10 896
3.2.1 Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement (entretien bâtiment, internet, eau, électricité, équipements et fournitures...)	118 049
Total	160 945

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Défense et des anciens Combattants est chargé de l'exécution de la politique nationale de la défense et en particulier, de l'organisation, de la gestion, de la mise en condition d'emploi et de la mobilisation de l'ensemble des Forces Armées du Mali ainsi que des infrastructures nécessaires.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la mise en oeuvre et le suivi de la politique de défense ;
- la défense de l'intégrité du territoire national ;
- l'organisation des Forces Armées nationales ;
- la formation et l'emploi de l'ensemble des Forces Armées terrestres ou aériennes ;
- la gestion des personnels des Armées et l'exercice des pouvoirs hiérarchiques et disciplinaires y afférents ;
- l'évaluation, la programmation et la réalisation des besoins des Forces Armées, en personnels, matériels et équipements ;
- l'acquisition et la gestion des infrastructures, matériels et équipements militaires ;
- le contrôle de la capacité opérationnelle des unités et des formations des Etats-majors d'Armée et Directions de Service relevant du ministère en charge des Forces Armées ;
- l'inspection et le contrôle de tous les Etats-majors d'Armées et Directions de Service dans le domaine de l'application des mesures sécuritaires et de l'organisation de la sécurité des communications ;
- l'exercice des poursuites judiciaires prévues par le Code de Justice militaire et le contrôle de l'application des peines prononcées par les juridictions militaires ;
- la participation, en relation avec le ministre chargé des Affaires étrangères, aux négociations internationales concernant les questions de défense nationale, de paix et de sécurité internationales ;
- l'organisation et le suivi de la participation des Forces Armées aux missions de prévention des conflits, de maintien ou de rétablissement de la paix à l'extérieur du Mali ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures de protection sociale des anciens combattants et victimes de guerre ;
- l'information régulière du Gouvernement sur les menaces d'atteinte à l'intégrité territoriale, sur l'état de mise en condition d'emploi et de mobilisation des Forces Armées et de la loi d'orientation et de programmation militaire ainsi que sur l'état de la coopération militaire du Mali avec les pays étrangers et les organisations internationales, en rapport avec le ministre chargé des Affaires étrangères.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes rencontrées et les défis à relever dans la mise en oeuvre de la politique de la défense et de promotion des anciens combattants se résument comme suit :

I.2.1 Contraintes

- Insuffisance de crédits alloués, et la mise place tardive de certaines natures économiques ;
- Insuffisance d'effectifs, de personnel qualifié et d'équipements pour la couverture intégrale du territoire national ;
- Difficultés d'assurer le contrôle régulier des structures relevant du Département ;
- Insuffisance des moyens humains et matériels pour la couverture des réseaux de transmissions ;
- Insuffisance d'infrastructures, de moyens pédagogiques, de programmes de formations adaptées pour l'aguerrissement des hommes dans les centres ;
- Difficulté de satisfaire aux sollicitations pour les missions de maintien de paix.

I.2.2 Défis

- Sécuriser la population et leurs biens ;
- Renforcer les capacités opérationnelles et favoriser le développement socioéconomique ;
- Renforcer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix ;
- Mettre l'accent sur la qualification des FAMA à travers les formations ;
- Sécuriser et implanter des unités sur l'ensemble du territoire national ;
- Poursuivre des opérations sur l'ensemble du territoire national ;

- Construire et équiper les Ecoles et Centres de Formation ;
- Former et sensibiliser la population concernant les missions des FAMA ;
- Relancer et renforcer la coopération avec les partenaires ;
- Renforcer le climat de confiance entre la population et son Armée ;
- Assurer dans le meilleur délai le vide laissé par le départ de la MINUSMA.

I.3 La politique sectorielle

La libre circulation des citoyens sur l'ensemble du territoire national a été pendant longtemps une préoccupation capitale des différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du Mali. C'est dans cette perspective que le pays s'est doté d'une Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM). Cette loi est la traduction financière de la politique de Défense qui permet d'amorcer une réforme des Forces Armées et de Sécurité, cohérente avec l'évolution de l'environnement aussi bien national qu'international, se traduisant en particulier par l'acquisition des matériels et équipements appropriés, des moyens roulants et aériens ainsi que des matériels de transmission. Elle vise également à améliorer le cadre de vie des militaires et des anciens combattants, à réhabiliter et à rénover des infrastructures militaires.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	409 270 428	420 988 269	443 087 493	471 113 161
Gestion des Opérations Militaires	61 785 068	62 313 462	70 825 264	69 847 650
Inspection des Armées	344 406	356 206	394 572	386 245
Formation	820 677	873 077	857 239	856 725
Gestion des Transmissions	440 276	527 526	91 792	89 006
Total :	472 660 855	485 058 540	515 256 360	542 292 787

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	262 204 364	272 819 915	280 034 261	300 840 805
Biens et services	118 522 057	121 621 474	136 266 703	132 348 359
Transferts et subventions	3 491 555	3 528 272	3 643 553	4 018 501
Investissement	88 442 879	87 088 879	95 311 843	105 085 122
Total :	472 660 855	485 058 540	515 256 360	542 292 787

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.008 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Département.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration et la coordination des éléments de la politique du département dans les domaines du personnel, du matériel et des moyens financiers ;
- la gestion et le suivi de l'utilisation efficiente et efficace des ressources matérielles et financières mises à la disposition du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la gestion efficace des ressources du département (ii) la coordination et le suivi des différents programmes en vigueur dans le département, (iii) la participation à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres départements et de prestations au profit d'autres pays.

A ces objectifs sont associés les indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés et de se projeter sur les efforts encore à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du Budget	%	63	100	100	100

Moyen de Vérification : Situation d'Exécution et ou Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits alloués)*100

1.2 Taux de satisfaction du programme d'investissement	%	45	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution de la LOPM

Précision Méthodologique : (Investissements réalisés/ investissements prévus)*100

1.3 Taux d'exécution du recrutement	%	70	100	100	100
-------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de fin de formation et de décision d'incorporation

Précision Méthodologique : (Effectifs réalisés/Effectifs prévus)*100

Objectif 2: Coordonner et assurer le suivi des différents programmes en vigueur dans le Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation du programme de suivi	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du programme

Précision Méthodologique : (Activités de suivi réalisées/Activités de suivi prévues)*100

Objectif 3: Participer à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres structures et de prestations au profit d'autres pays.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des prestations des Ateliers Militaires Centraux de Markala (AMC)	%	15	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Réalisation/Prévision)*100

3.2 Taux de réalisation des prestations de l'Ecole de Maintien de la Paix (EMP)	%	80	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre d'éléments formés/Nombre d'éléments prévus)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	262 204 364	272 819 915	280 034 261	300 840 805
Biens et services	62 752 288	65 254 578	72 325 130	70 262 972
Transferts et subventions	3 403 758	3 403 758	3 547 636	3 908 198
Investissement	80 910 018	79 510 018	87 180 466	96 101 186
Total :	409 270 428	420 988 269	443 087 493	471 113 161

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	307 672 222	319 800 063	331 928 013	351 990 293
Gestion des ressources humaines	62 147 504	61 737 504	68 358 629	73 008 613
Gestion des ressources financières et matérielles	39 450 702	39 450 702	42 800 851	46 114 255
Total :	409 270 428	420 988 269	443 087 493	471 113 161

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	262 204 364	272 819 915	280 034 261	300 840 805
Biens et services	40 266 292	41 778 582	46 306 219	45 009 622
Transferts et subventions	302 685	302 685	318 260	349 718
Investissement	4 898 881	4 898 881	5 269 273	5 790 148
Total	307 672 222	319 800 063	331 928 013	351 990 293

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires	272 819 915
1.1.2	Prise en charge de la prime globale d'alimentation (PGA)	30 000 000
1.1.3	Sécurisation des sites stratégiques	4 804 000
1.1.4	Achat de matériels de fonctionnement	11 980 884
3.2.1	Participation au fonctionnement des services (EMP)	195 264
Total		319 800 063

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	16 130 082	17 120 082	18 709 248	18 148 339
Transferts et subventions	105 784	105 784	110 195	119 594
Investissement	45 911 638	44 511 638	49 539 186	54 740 680
Total	62 147 504	61 737 504	68 358 629	73 008 613

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.3	Entretien et maintenance avions et engins blindés	2 000 000
1.3.1	Organisation et déploiement du personnel civil et militaire	182 003
1.3.2	Renforcement des capacités (la mise en oeuvre de la LOPM)	59 555 501
Total		61 737 504

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	6 355 914	6 355 914	7 309 663	7 105 011
Transferts et subventions	2 995 289	2 995 289	3 119 181	3 438 886
Investissement	30 099 499	30 099 499	32 372 007	35 570 358
Total	39 450 702	39 450 702	42 800 851	46 114 255

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Equipement des services	22 698 406
1.2.2 Travaux de construction hôpital militaire	7 095 904
2.1.1 Assistance aux militaires	6 962 179
2.1.2 Contribution indemnités décennales	2 400 408
3.1.1 Production d'équipements (AMC)	293 805
Total	39 450 702

Le Programme : 2.015 Gestion des Opérations Militaires

Responsable du programme : le Chef d'État-Major Général des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « Gestion des opérations militaires » poursuit quatre (04) objectifs stratégiques. Il s'agit de :

1. commandement de l'ensemble des opérations militaires ;
2. préparations opérationnelles des Forces ;
3. soutiens opérationnels des Forces ;
4. contrôles et évaluations des capacités opérationnelles et la surveillance administrative des corps de troupes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Gestion des opérations militaires » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Mettre en condition opérationnelle les Forces Armées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de satisfaction du Document Unique d'Organisation (DUO)	%	35	76	80	85

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Données réalisées / Données prévues) *100

1.2 Taux d'exécution des programmes de préparations opérationnelles	%	66	87	89	94
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de préparations réalisées / Nbre d'activités de préparations prévues)*100

1.3 Taux de réalisation du programme de soutien logistique	%	75	80	86	87
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Activités de soutien logistique réalisées / Activités de soutien logistique prévues)*100

Objectif 2: Assurer la présence de l'Armée sur l'ensemble du territoire national

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'implantation des unités	%	75	77	81	88

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'unités déployées / Nombre d'unités prévues)*100

2.2 Taux d'exécution des contrats opérationnels	%	80	89	91	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, DIPPO, DIAPO

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités et de missions réalisées / Nombre d'activités et de missions prévues (prévisions))*100

Objectif 3: Assurer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix dans le monde

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre d'effectif aux missions des NU	Nbre	11	33	34	40

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre des actions de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux d'exécution des actions de développement socio-économique	%	78	85	90	95

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de prestations réalisées / Nombre de prestations demandées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	54 274 825	54 762 502	62 651 798	60 812 577
Transferts et subventions	87 797	124 514	95 917	110 303
Investissement	7 422 446	7 426 446	8 077 549	8 924 770
Total :	61 785 068	62 313 462	70 825 264	69 847 650

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Préparation des emplois des forces armées	56 815 945	57 285 349	65 295 990	64 400 441
Soutien logistique	3 850 433	3 862 706	4 277 700	4 205 234
Génie militaire	810 019	810 019	914 960	904 247
Activités socio-culturelles et sportives	308 671	355 388	336 614	337 728
Total :	61 785 068	62 313 462	70 825 264	69 847 650

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	49 625 425	50 090 829	57 469 527	55 752 417
Investissement	7 190 520	7 194 520	7 826 463	8 648 024
Total	56 815 945	57 285 349	65 295 990	64 400 441

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Fournitures des biens et services	365 935
1.1.2 Equipement des services	6 087 537
1.1.3 Achat fourniture des services (EMGA)	664 994
1.1.4 Travaux de construction siège EMGA	1 000 000
1.2.1 Approvisionnement des services	690 591
1.2.2 Prise en charge dépense des opérations (MALIKO)	46 928 000
1.3.1 Renforcement des capacités opérationnelles des forces armées	600 000
1.3.2 Déploiement et implantation des structures sur tout le territoire	948 292
Total	57 285 349

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	3 691 388	3 703 661	4 104 988	4 010 463
Transferts et subventions	87 797	87 797	95 917	110 303
Investissement	71 248	71 248	76 795	84 468
Total	3 850 433	3 862 706	4 277 700	4 205 234

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Acquisition de matériel et consommables médicaux	668 379
2.1.2 Acquisition et ravitaillement de matériel	2 995 710
2.2.1 Prise en charge d'assistance psycho-sociale	198 617
Total	3 862 706

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	695 933	695 933	790 778	767 027
Investissement	114 086	114 086	124 182	137 220
Total	810 019	810 019	914 960	904 247

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Construction et réalisation des chantiers du Génie Militaire	661 502
3.1.2 Poursuite de la mise en oeuvre du programme d'instruction du Génie	148 517
Total	810 019

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	262 079	272 079	286 505	282 670
Transferts et subventions	0	36 717	0	0
Investissement	46 592	46 592	50 109	55 058
Total	308 671	355 388	336 614	337 728

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Participation aux compétitions sportives et culturelles	191 303
4.1.2 Prise en charge de communications opérationnelles	164 085
Total	355 388

Le Programme : 2.016 Inspection des Armées

Responsable de Programme : l'Inspecteur Général des Armées et Services.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.016 assure le contrôle opérationnel et l'administration des Services, Unités et Formations des Forces Armées implantées sur le Territoire National.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.016 vise à atteindre spécifiquement l'objectif suivant : apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien. Cet objectif assorti d'indicateurs de performance se présente comme suit :

Objectif 1: Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du programme d'inspection	%	20	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'inspections réalisées/Nbre d'inspections prévues)*100

1.2 Taux d'exécution des enquêtes et des investigations	%	20	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de recommandations exécutées/Nbre de missions effectuées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	324 406	335 206	373 063	362 612
Investissement	20 000	21 000	21 509	23 633
Total :	344 406	356 206	394 572	386 245

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Conseil et certification de la condition et de l'état opérationnel des armées	344 406	356 206	394 572	386 245
Total :	344 406	356 206	394 572	386 245

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	324 406	335 206	373 063	362 612
Investissement	20 000	21 000	21 509	23 633
Total	344 406	356 206	394 572	386 245

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Inspection et contrôle des zones de Défense	78 000
1.2.1	Suivi des recommandations des missions d'inspection	278 206
Total		356 206

Le Programme : 2.017 Formation

Responsable de Programme : le Directeur des Écoles Militaires

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.017 vise à :

- mettre en oeuvre et coordonner la politique de formation dans les Ecoles Militaires au Mali ;
- promouvoir l'intégration sous régionale dans le cadre de la formation militaire.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.017 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants : (i) assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays ; (ii) assurer la formation des agents d'autres départements. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du programme de formation	%	99	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/ Activités prévues)*100

1.2 Taux de réussite aux examens de sortie	%	99	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre réussi/ Nombre présenté)*100

1.3 Nbre d'Elèves et de stagiaires en formation	NBRE	1863	1700	1700	1700
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer la formation des agents d'autres départements

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Agents extérieurs en formation	NBRE	142	150	150	150

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	790 664	838 064	824 920	821 192
Investissement	30 013	35 013	32 319	35 533
Total :	820 677	873 077	857 239	856 725

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Instructions militaires	615 906	646 706	650 745	655 962
Spécialisation des militaires	204 771	226 371	206 494	200 763
Total :	820 677	873 077	857 239	856 725

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	589 132	614 932	621 951	624 324
Investissement	26 774	31 774	28 794	31 638
Total	615 906	646 706	650 745	655 962

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des concours d'entrée dans les écoles militaires Nationales	232 480
1.1.2 Elaboration des documents pédagogiques et didactiques	81 589
1.1.3 Restauration des écoles (EEM, EAO)	85 868
1.2.1 Organisation des examens de sortie	54 158
1.3.1 Formation initiale et continue des élèves Nationaux et Etrangers du Prytanée militaire	101 054
1.3.2 Formation initiale et continue des Officiers et des Sous-officiers	91 557
Total	646 706

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	201 532	223 132	202 969	196 868
Investissement	3 239	3 239	3 525	3 895
Total	204 771	226 371	206 494	200 763

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation du Cours du Certificat d'Etat-major	226 371
Total	226 371

Le Programme : 2.018 Gestion des Transmissions

Responsable de Programme : le Directeur des Transmissions et des Télécommunications des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.018 vise à :

1. assurer la formation du personnel des transmissions ;
2. approvisionner les Armées en matériel de transmission tout en assurant son entretien et sa réparation ;
3. contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel de transmission des Armées;

4. Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de transmission des Armées.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.018 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants : (i) assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité ; (ii) approvisionner les unités des forces de Défense et Sécurité en moyens de communications et maintenir les équipements ; (iii) assurer et maintenir les liaisons fiables et sécurisées ; (iv) élaborer des documents de sécurité pour l'exploitation des réseaux.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de formation à l'intérieur du Mali en Transmissions	%	/	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports et résultats de fin de formation

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100

1.2 Taux de formation à l'extérieur du Mali en Transmissions	%	/	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports et résultats de fin de formation

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100

Objectif 2: Approvisionner les Armées en matériel des Transmissions et de l'Informatique tout en assurant son entretien et sa réparation.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'équipement des unités	%	/	100	100	100

Moyen de Vérification : Notes de délivrances

Précision Méthodologique : (Réalizations/Prévisions) * 100

2.2 Taux de réparation des matériels de transmissions	%	/	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Registres

Précision Méthodologique : (Nbre de réparations/Nbre de pannes)* 100

Objectif 3: Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel des Transmissions et de l'Informatique des Armées					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des réseaux	%	/	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents techniques

Précision Méthodologique : (Nbre réalisé /Nbre prévu) * 100

3.2 Fréquence de travail des réseaux	%	/	100	100	100
--------------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de maintenances/Nbre de pannes) * 100

Objectif 4: Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de Transmissions et de l'Informatique des Armées.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux d'élaboration de documents	%	/	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Productions/Prévisions) * 100

4.2 Taux de répartition des documents	%	/	100	100	100
---------------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Répartitions/Prévisions)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	379 874	431 124	91 792	89 006
Investissement	60 402	96 402	0	0
Total :	440 276	527 526	91 792	89 006

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Conduite et gestion des Télécommunications militaires	440 276	527 526	91 792	89 006
Total :	440 276	527 526	91 792	89 006

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	379 874	431 124	91 792	89 006
Investissement	60 402	96 402	0	0
Total	440 276	527 526	91 792	89 006

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Equiperment des forces Armées en matériels radio HF, VHF et UHF	197 291
1.1.2	Prise en charge dépense de l'Ecole des DTTIA	31 250
1.2.1	Approvisionnement des services	183 545
2.1.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Kati, NARA)	13 680
2.2.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Kayes, KITA, NIORO)	19 680
3.1.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Sik, BOUGOUNI, KOUTIALA)	19 680
3.2.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Ségou, DIOILA, SAN)	19 680
4.1.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Mopti, BANDIAGARA, DOUMENTZA)	19 680
4.2.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Kidal, Tbouct, Gao)	23 040
Total		527 526

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Département de la Justice a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale en matière de Justice et de Sceaux de l'État.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'administration de la justice en matière civile, commerciale, pénale et sociale ;
- l'application des lois et règlements ;
- la politique criminelle ;
- l'authentification et la protection des sceaux de l'Etat ;
- le bon fonctionnement des juridictions ;
- la surveillance de l'état civil et des auxiliaires de justice ;
- la bonne marche de la police judiciaire ;
- la préparation et la mise en oeuvre des décisions de grâce et d'amnistie ;
- l'administration des services judiciaires et pénitentiaires ;
- l'élaboration et l'application des textes relatifs à la nationalité ;
- l'élaboration et l'application du statut de la magistrature et des statuts des autres professions juridiques et judiciaires ;
- la participation à la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale, la corruption et les autres formes de délinquance économique et financière, la traite des personnes et les pratiques assimilées ;
- les mesures et actions de promotion et de protection des droits de l'homme ;
- le suivi des questions des droits de l'homme au niveau des organisations régionales et internationales.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme est confronté à un certain nombre de contraintes notamment :

- le sous-financement du secteur de la justice (le budget du secteur représente seulement 1% du Budget d'Etat) ;
- la sous-administration de la justice ;
- la mauvaise perception qu'ont les citoyens de la justice : un sondage réalisé en 2014 donne un niveau de satisfaction de 26,8% des maliens ;
- l'inadéquation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires;
- l'insuffisance des moyens logistiques ;
- l'insuffisance et le faible niveau du personnel du secteur de la justice.

I.2.2 Défis

Pour faire face à toutes ces contraintes dont la liste n'est pas exhaustive, le ministère de la justice et des Droits de l'Homme entend mettre en oeuvre une politique de renforcement institutionnel et logistique à travers :

- le financement conséquent du secteur à travers la mobilisation des ressources supplémentaires ;
- le renforcement du suivi et du contrôle des services judiciaires et pénitentiaires ainsi que le déploiement des systèmes d'information et de gestion (SIG) ;
- l'amélioration de l'image de la justice ;
- la réalisation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires ;
- l'acquisition des moyens logistiques ;
- le développement de la communication au sein du secteur ;
- le recrutement et le renforcement des capacités du personnel du secteur.

I.3 La politique sectorielle

La politique nationale du Ministère de la Justice est structurée autour de Onze (11) objectifs spécifiques :

1. Améliorer la gouvernance des services judiciaires ;

2. Renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée ;
3. Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatridie ;
4. Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale ;
5. Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;
6. Moderniser la gestion de la justice ;
7. Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;
8. Améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ ;
9. Améliorer les conditions de détention en milieu carcéral et les conditions de travail du personnel de l'administration pénitentiaire ;
10. Améliorer la sécurité des établissements pénitentiaires ;
11. Favoriser la rééducation et la réinsertion sociale des détenus.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux de réalisation des infrastructures de la nouvelle carte judiciaire	%	42	42	56,92	56,92
2	Nombre d'habitants pour un juge	Nombre	39 335	38 339	38 197	40 954

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale, Coordination et Contrôle	9 455 612	10 014 819	9 862 831	10 234 812
Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation	26 390 595	25 787 344	28 385 783	30 249 064
Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée	9 962 869	10 229 868	10 738 282	11 251 490
Total :	45 809 076	46 032 031	48 986 896	51 735 366

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	23 888 675	23 834 922	25 513 086	27 408 690
Biens et services	13 702 023	14 846 673	15 028 255	15 011 889
Transferts et subventions	1 711 142	2 029 369	1 447 045	1 623 997
Investissement	6 507 236	5 321 067	6 998 510	7 690 790
Total :	45 809 076	46 032 031	48 986 896	51 735 366

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.009 Administration Générale, Coordination et Contrôle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme vise à coordonner la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice, des Sceaux de l'Etat et des droits de l'Homme.

Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il est la pierre angulaire des deux autres programmes. Son rôle est déterminant dans la définition des orientations politiques, l'opérationnalisation des plans d'actions, le choix des mesures de suivi et d'évaluation qui conditionnent l'atteinte des résultats.

Il assure la veille, le conseil et le contrôle des autres programmes aux fins d'établir la cohérence d'ensemble des actions et de répondre aux préoccupations liées au développement du secteur de la justice et des droits de l'Homme.

Les grands chantiers du programme sont entre autres :

- la coordination de la mise en oeuvre des activités des services du secteur de la justice ;
- le pilotage et la coordination de la mise en oeuvre de la nouvelle carte judiciaire ;
- la mise en oeuvre de la Loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice ;
- l'amélioration des prestations du cabinet du ministre, dans le domaine de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles ;
- le pilotage des mesures de modernisation (informatisation et archivage) ;
- le renforcement du dispositif de contrôle et du suivi-évaluation du ministère.

Les activités du programme sont mises en oeuvre par les services centraux et services rattachés dont le contrôle et le suivi sont assurés par le cabinet du ministre.

La Direction des Finances et du Matériel et la CPS appuient le ministre et les responsables des différents programmes dans la planification stratégique et opérationnelle.

Le programme s'occupe de :

- l'impulsion, la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1..009 est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer la gouvernance des services judiciaires ;
- (ii) renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée ;
- (iii) contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatridie ;
- (iv) améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale ;
- (v) améliorer la gestion des ressources financières et matérielles ;
- (vi) améliorer la planification et le suivi-évaluation des actions du secteur de la Justice.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

L'atteinte de ces objectifs contribue à la résolution des problèmes ci-après :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;

- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance des services judiciaires ;

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	30	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du département/CPS./:

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

1.2 Taux de réalisation du Plan de communication du Département	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombres d'activités réalisées / Nombres d'activités programmées) x 100

1.3 Pourcentage de services contrôlés.	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de l'ISJ

Précision Méthodologique : (Nombre de services contrôlés / Nombre total de services à contrôler) x 100

1.4 Taux de vérification des faits signalés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de cas traités / Nombre de cas signalés) x 100

Objectif 2: Renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de dossiers de corruption ayant reçu de suites judiciaires	%	40	98	98	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des pôles économiques et financiers

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ Nombre de dossiers reçus)100

2.2 Pourcentage de dossiers de terrorisme, de drogue et de criminalité transnationale ayant reçu de suites judiciaires	%	50	98	98	100
--	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ Nombre de dossiers reçus) x 100

2.3 Pourcentage de dossiers de terrorisme, de drogue et de criminalité transnationale ayant reçu des suites judiciaires.	%	33	98	98	98
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, du comité national de coordination de la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées et du PNI

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés/ Nombre d'acteurs à former) x 100

2.4 Pourcentage de dossiers de cybercriminalité ayant reçu des suites judiciaires.	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : rapports d'activités, du comité national de coordination de la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées et du PNI

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires / Nombre de dossiers reçus) 100

2.5 Taux de réalisation des réunions statutaires des instances de pilotage et de coordination du PNILDC.	%	-	98	100	100
--	---	---	----	-----	-----

2.6 Pourcentage des acteurs de la justice formés sur la traite des personnes et les pratiques assimilées.	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Objectif 3: Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'Irldie;

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage de réalisation des activités du Plan d'actions genre de la justice	%	22	100	76.67	83.33

Moyen de Vérification : rapports d'activités de la cellule genre

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibilisés et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) x100

3.2 Pourcentage des acteurs de la justice sensibilisés et formés sur les droits de l'Homme.	%	40	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du point focal

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibiliser et formés / Nombre d'acteurs à sensibiliser et former) 100

3.3 Pourcentage de réalisation des activités du Plan d'action de lutte contre l'Apatridie	%	-	95	100	100
---	---	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du point focal

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) 100

Objectif 4: Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Pourcentage de textes élaborés et /ou relus	%	70	100	90	95

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ

Précision Méthodologique : (Nombre de textes élaborés et /ou relus / Nombre de textes à élaborer et /ou à relire) x 100

4.2 Pourcentage de dossiers de coopération judiciaire traités	%	100	100	90	95
---	---	-----	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ

Précision Méthodologique : (Nombre de textes élaborés et /ou relus / Nombre de textes à élaborer et /ou à relire) x 100

Objectif 5: Améliorer la gestion des ressources financières et matérielles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits engagés /Crédits notifiés) x100

5.2 Pourcentage des acteurs de la justice sensibilisés sur le VIH/SIDA/la COVID-19 et autres		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Cellule SIDA

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibilisés / Nombre d'acteurs programmés) x 100

Objectif 6: Améliorer la planification et le suivi-évaluation des actions du Secteur Justice.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
6.1 Taux de production des documents de programmations et de revues	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Nombre de programme et revue produit / Nombre de programme et de revue prévue) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 793 781	1 757 154	1 915 755	2 058 094
Biens et services	4 476 651	5 426 926	4 884 355	4 819 748
Transferts et subventions	913 643	1 131 870	619 684	672 535
Investissement	2 271 537	1 698 869	2 443 037	2 684 435
Total :	9 455 612	10 014 819	9 862 831	10 234 812

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	4 522 862	5 228 883	4 578 897	4 732 800
Gestion des ressources financières et matérielles	4 009 592	3 782 778	4 274 566	4 424 899
Planification, programmation et suivi évaluation	923 158	1 003 158	1 009 368	1 077 113
Total :	9 455 612	10 014 819	9 862 831	10 234 812

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	69	65	85	111
CATEGORIE B		1	1	1
CATEGORIE B1	21	21	28	37
CATEGORIE B2	23	23	30	40
CATEGORIE C	18	17	22	29
AUTRES	71	77	100	130
Total :	202	204	266	348

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 502 478	1 498 592	1 604 644	1 723 868
Biens et services	2 144 741	2 704 421	2 393 408	2 378 199
Transferts et subventions	853 643	1 003 870	557 184	604 706
Investissement	22 000	22 000	23 661	26 027
Total	4 522 862	5 228 883	4 578 897	4 732 800

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel.	999 480
1.1.2	Tenue des réunions de coordination.	14 520
1.1.3	Acquisition des biens et services du cabinet.	254 843
1.1.4	Réalisations des missions à l'extérieur (frais de mission).	50 000
1.1.5	Réalisations des missions à l'intérieur et l'extérieur (indemnité de déplacement).	100 000
1.1.6	Organisation de la semaine de la Justice.	60 000
1.1.7	Organisation des états généraux de la Justice.	200 000
1.2.1	Mise en oeuvre du plan de communication du Département.	66 000
1.3.1	Prise en charge des dépenses du personnel.	220 888
1.3.2	Réalisation des missions d'inspection des services relevant du MJDH.	117 664
1.3.3	Acquisition des biens et services de l'ISJ.	26 735
1.3.4	Renforcement des capacités des personnels de l'ISJ	20 000
1.4.1	Réalisation des missions sur faits signalés.	87 000
2.1.1	Prise en charge des missions des pôles économiques et financiers à l'intérieur et à l'extérieur	50 000
2.1.2	Acquisition des biens et services des pôles économiques et financiers	239 502
2.1.3	Formation du personnel du Pôle national économique et financier	20 000
2.1.4	Prise en charge de l'organisation et de la tenue des audiences	70 000
2.1.5	Entretien des bâtiments des pôles économiques et financiers	22 000
2.2.1	Prise en charge du personnel	77 248
2.2.2	Prise en charge des missions de l'agence de recouvrement à l'intérieur et à l'extérieur	60 000
2.2.3	Acquisition des biens et services de l'agence de recouvrement	170 000
2.2.4	Entretien des bâtiments de l'agence de recouvrement	22 000
2.3.1	Acquisition des biens et services du pôle judiciaire spécialisé	194 599
2.3.2	Prise en charge de l'organisation et de la tenue des audiences	70 000
2.3.3	Formation du personnel du pôle judiciaire spécialisé	20 000
2.3.4	Prise en charge des missions du pôle judiciaire spécialisé à l'intérieur et à l'extérieur	23 170
2.3.5	Entretien des bâtiments du pôle judiciaire spécialisé	20 000
2.3.6	Acquisition des biens et services des antennes du pôle judiciaire spécialisé	227 250
2.4.1	Acquisition des biens et services du pôle national de lutte contre la cybercriminalité	170 000
2.4.2	Prise en charge des missions du pôle national de lutte contre la cybercriminalité à l'intérieur et à l'extérieur	30 000
2.4.3	Prise en charge de l'organisation et de la tenue des audiences	70 000
2.4.4	Formation du personnel du pôle national de lutte contre la cybercriminalité	20 000
2.4.5	Entretien des bâtiments du pôle national de lutte contre la cybercriminalité	20 000
2.5.1	Mise en oeuvre du programme national intégré de lutte contre le trafic de	132 000
2.6.1	Sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur la traite des personnes et les pratiques assimilées	275 460
2.6.2	Tenue des réunions statutaires et fonctionnement du Comité National de Lutte Contre la Traite de Personnes et les pratiques assimilées	3 300
2.6.3	Entretien du bâtiment du PNILDC	20 000
2.6.4	Appui à l'organisation des sessions spéciales	20 000
3.1.1	Sensibilisation et formation du personnel judiciaire et de l'administration publique sur les questions de droits	40 000
3.1.2	Tenue des réunions statutaires et fonctionnement du Comité d'institutionnalisation genre	3 300
3.1.3	Mission de suivi de la mise en oeuvre des recommandations des ateliers sur le genre	5 000
3.2.1	1 Prise en charge des dépenses du personnel	30 648
3.2.2	Formation et sensibilisation des acteurs de la justice sur les droits de l'Homme	51 500
3.2.3	Acquisition des biens et services de la DNDH	150 000

3.2.4	Prise en charge des missions de la DNDH à l'intérieur et à l'extérieur	50 000
3.2.5	Prise en charge des missions de la DNDH à l'intérieur et à l'extérieur	40 000
3.3.1	Tenue des réunions statutaires et fonctionnement du Comité Interministériel de lutte contre l'Apatridie	2 200
3.3.2	Formation et sensibilisation des acteurs de l'administration, de la justice et de la société civile sur l'Apatridie	33 000
4.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel	247 576
4.1.2	Acquisition des biens et services de la DNAJS	70 000
4.1.3	Prise en charge des missions de la DNAJS à l'intérieur et à l'extérieur	20 000
4.1.4	Prise en charge des activités de la Commission Permanente Législative	22 000
4.2.1	Création et opérationnalisation d'une imprimerie d'Etat chargée de la confection des Symboles de l'Etat	80 000
4.2.2	Formation et sensibilisation sur les symboles de l'Etat	50 000
4.2.3	Réalisation de diverses activités de la DNAJS (activité normative, coopération judiciaire internationale,	60 000
4.2.4	Prise en charge des dépenses d'entretien de réparation de véhicules	10 000
Total		5 228 883

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	291 303	258 562	311 111	334 226
Biens et services	2 096 992	2 407 587	2 221 781	2 177 769
Transferts et subventions	60 000	128 000	62 500	67 829
Investissement	1 561 297	988 629	1 679 174	1 845 075
Total	4 009 592	3 782 778	4 274 566	4 424 899

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
5.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	258 562
5.1.2	Préparation du budget	12 100
5.1.3	Exécution du budget	2 356 095
5.1.4	Diverses activités de gestion des ressources financières et matérielles	128 000
5.1.5	Prise en charge des missions à l'intérieur et à l'extérieur	25 592
5.1.6	Etude et recherches des nouveaux projets	110 750
5.1.7	Travaux, constructions et équipement des bâtiments administratifs	500 207
5.1.8	Acquisitions de matériels roulants	287 672
5.1.9	Prise en charge des travaux d'entretien bâtiment rénovation	90 000
5.2.1	Sensibilisation des acteurs de la justice sur le VIH/SIDA, la COVID-19 et autres	5 000
5.2.2	Achat matériels COVID-19 et autres	8 800
Total		3 782 778

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	234 918	314 918	269 166	263 780
Investissement	688 240	688 240	740 202	813 333
Total	923 158	1 003 158	1 009 368	1 077 113

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Acquisition des biens et services de la CPS	115 418
6.1.2 Travaux de construction de la Direction de la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) Justice	588 240
6.1.3 Renforcement des capacités des personnels Judiciaires en matière de statistique et de suivi évaluation	33 000
6.1.4 Organisation des journées statistiques et informatiques du secteur justice	30 000
6.1.5 Organisations des activités préparatoires de la Revue et de programmation de la Loi LOPJ 2020-2024	16 500
6.1.6 Prise en charge des travaux et des missions dans le cadre de l'opérationnalisation du système d'information de la justice	50 000
6.1.7 Tenue des travaux d'élaboration et de validation des documents de programmation et de revue du Secteur Justice	25 000
6.1.8 Organisation des missions de collectes des données statistiques et de suivi du secteur	75 000
6.1.9 Evaluation de la LOPJ 2020-2024	20 000
6.1.10 Elaboration du nouveau programme décennal sectoriel de la Justice	50 000
Total	1 003 158

Le Programme : 2.019 Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Administration de la Justice.

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de la Justice et son accessibilité, élaborer les éléments de la politique de l'État dans le domaine de l'administration de la justice et en assurer la coordination et le contrôle pour un meilleur fonctionnement des services et des professions judiciaires et juridiques ; participer à la gestion des carrières des magistrats et gérer la carrière du personnel non magistrat. Il vise également la formation des acteurs de justice et la diffusion du droit.

Le programme est composé de 7 actions :

1. jugements des affaires civiles et pénales ;
2. jugements des conflits de travail ;
3. exécutions des décisions de justice ;
4. jugements des affaires administratives ;
5. jugements des affaires juvéniles ;
6. jugements des affaires commerciales ;
7. conduite et pilotage des actions du corps de la justice.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.019 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;
- (ii) assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;

(iii) améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Délai moyen de traitement des procédures civiles et pénales hors procédures rapides	mois	-	12	17	15
Moyen de Vérification : Rapports Annuels des juridictions					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Délai moyen de traitement des procédures administratives, commerciales et des conflits de travail hors procédures rapides (de la demande jusqu'à la disponibilité de la décision).	jours	41	60	75	80
Moyen de Vérification : Rapports Annuels des juridictions					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Taux de couverture de la carte judiciaire en lien avec l'accessibilité au droit et à la justice.	%	-	75	80	90

Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de juridictions fonctionnelles / Nombre total prévu) x 100					

Objectif 2: Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de réussite aux examens de sortie des auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires.	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
Précision Méthodologique : (Nombre d'auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires ayant réussi à l'examen de sortie / Nombre total formé) x 100.					
2.2 Pourcentage des Magistrats ayant bénéficié de formation continue.	%	-	100	40	45
Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
Précision Méthodologique : (Nombre d'auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires ayant réussi à l'examen de sortie / Nombre total formé) x 100.					
2.3 Pourcentage des autres acteurs de Justice ayant bénéficié de formation continue.		-	50	70	75

Objectif 3: Améliorer les capacités opérationnelles de l'INJFJ					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des infrastructures programmées	%	50	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées / Nombre total d'infrastructures programmées) x 100.					
3.2 Taux de réalisation des études et recherches programmées	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées / Nombre total d'infrastructures programmées) x 100.					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Personnel	18 354 728	18 170 603	19 602 835	21 059 312	
Biens et services	4 534 264	4 663 683	5 015 077	5 006 453	
Transferts et subventions	767 499	767 499	827 361	951 462	
Investissement	2 734 104	2 185 559	2 940 510	3 231 837	
Total :	26 390 595	25 787 344	28 385 783	30 249 064	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Jugement des affaires civiles et pénales	16 864 065	16 968 921	18 037 212	19 235 541
Jugement des conflits de travail	764 470	840 168	818 430	869 021
Exécution des décisions de justice	298 581	502 569	320 218	336 550
Jugement des affaires administratives	753 988	680 784	806 609	859 163
Jugement des affaires juvéniles	471 574	412 713	505 587	533 038
Jugement des affaires commerciales	269 828	288 113	289 174	305 119
Conduite et pilotage des actions du corps de la justice	6 968 089	6 094 076	7 608 553	8 110 632
Total :	26 390 595	25 787 344	28 385 783	30 249 064

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	581	653	850	1 105
CATEGORIE B	128	170	221	289
CATEGORIE B1	336	161	210	269
CATEGORIE B2	214	212	276	358
CATEGORIE C	390	357	464	602
AUTRES	273	264	341	443
Total :	1 922	1 817	2 362	3 066

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	14 609 957	14 365 813	15 603 426	16 762 753
Biens et services	2 126 281	2 475 281	2 296 322	2 321 591
Investissement	127 827	127 827	137 464	151 197
Total	16 864 065	16 968 921	18 037 212	19 235 541

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
1.1.1 1 Prise en charge des dépenses de personnel.	14 365 813
1.1.2 Tenue des audiences civiles et pénales	1 020 479
1.1.3 Réalisation diverses activités des juridictions.	127 827
1.1.4 Acquisition des biens et services des tribunaux.	959 802
1.1.5 Contrôle des cabinets d'instruction et des maisons d'arrêts par les Chambres d'accusation	40 000
1.1.14 Tenue des audiences criminelles	350 000
1.2.8 Acquisition des biens et services des CAAB.	90 000
1.2.9 Diverses activités des CAAB.	15 000
Total	16 968 921

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	592 180	667 878	632 447	679 437
Biens et services	156 000	156 000	168 465	170 316
Investissement	16 290	16 290	17 518	19 268
Total	764 470	840 168	818 430	869 021

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel du TT.	667 878
1.2.2 Réalisation de diverses activités des tribunaux du travail.	16 290
1.2.3 Acquisition des biens et services des tribunaux de travail.	156 000
Total	840 168

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	186 681	270 669	199 375	214 188
Biens et services	110 000	230 000	118 800	120 115
Investissement	1 900	1 900	2 043	2 247
Total	298 581	502 569	320 218	336 550

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.6 Prise en charge des dépenses de personnel du Parquet général.	270 669
1.1.7 Application de la loi pénale et exécution des décisions de justice.	35 000
1.1.8 Acquisition des biens et services du Parquet général	45 000
1.1.9 Surveillance de la police judiciaire et contrôle des professions juridiques et judiciaires.	30 000
1.1.10 Diverses activités du Parquet	1 900
1.1.15 Tenue des audiences criminelles des Parquets généraux	120 000
Total	502 569

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	639 088	519 198	682 545	733 257
Biens et services	109 900	156 586	118 687	119 992
Investissement	5 000	5 000	5 377	5 914
Total	753 988	680 784	806 609	859 163

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4 Prise en charge des dépenses de personnel des TA/CAAB.	519 198
1.2.5 Tenue des audiences du ressort des affaires administratives	57 429
1.2.6 Acquisition des biens et services des TA.	99 157
1.2.7 Diverses activités des TA.	5 000
Total	680 784

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	302 764	243 903	323 351	347 375
Biens et services	153 810	153 810	166 105	167 920
Investissement	15 000	15 000	16 131	17 743
Total	471 574	412 713	505 587	533 038

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.11 Prise en charge des dépenses de personnel des TE.	243 903
1.1.12 Acquisitions des biens et services des tribunaux pour enfants	153 810
1.1.13 Diverses activités des tribunaux pour enfants.	15 000
Total	412 713

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	185 453	203 738	198 062	212 777
Biens et services	82 000	82 000	88 558	89 533
Investissement	2 375	2 375	2 554	2 809
Total	269 828	288 113	289 174	305 119

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.10 Prise en charge des dépenses de personnel des TC.	203 738
1.2.11 Tenue des audiences commerciales	22 000
1.2.12 Acquisition des biens et services des tribunaux de commerce	60 000
1.2.13 Diverses activités des tribunaux de commerce	2 375
Total	288 113

Action 07**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 838 605	1 899 404	1 963 629	2 109 525
Biens et services	1 796 273	1 410 006	2 058 140	2 016 986
Transferts et subventions	767 499	767 499	827 361	951 462
Investissement	2 565 712	2 017 167	2 759 423	3 032 659
Total	6 968 089	6 094 076	7 608 553	8 110 632

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses de personnel de la DNAJ	869 559
1.3.2 Acquisition des biens et services de la DNAJ	660 000
1.3.3 Diverses activités de la DNAJ (suivi, contrôle, appui, mission, études)	643 733
1.3.4 Appui à l'organisation des sessions du Conseil Supérieur de la Magistrature.	16 273
1.3.5 Organisation des concours de recrutement	150 000
1.3.6 Formation des personnels du corps de la Justices.	90 000
1.3.7 Travaux, constructions et équipements des bâtiments administratifs.	1 397 167
1.3.8 Solde et accessoires besoin nouveaux	1 029 845
2.1.1 Prise en charge du solde et accessoires des recrues.	200 000
2.1.2 Prise en charge des heures supplémentaires des cours à l'INFJ.	75 000
2.1.3 Acquisition des biens et services de l'INFJ.	147 367
2.1.4 Prise en charge des dépenses de personnel de l'INFJ.	102 499
2.2.1 Formation continue des magistrats.	100 000
2.3.1 Formation continue des autres acteurs de la Justice.	50 000
3.1.1 Acquisition de véhicule pour INFJ.	70 000
3.1.2 Projet construct/Equipement. Réhab Infrastructure INFJ.	400 000
3.2.1 Diverses activités de l'INFJ (recherche, étude et diffusion du droit.	92 633
Total	6 094 076

Le Programme : 2.020 Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée

Responsable du Programme : le Directeur National Adjoint de l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée

a) Présentation stratégique du programme

Il s'agit, au niveau de ce programme, d'élaborer la politique nationale dans le domaine pénitentiaire et de l'éducation surveillée et d'assurer la coordination et le contrôle des services qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique.

Le programme est composé de deux (02) actions :

- gestion pénitentiaire ;
- préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.020 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer les conditions de détention de la population carcérale ;
- (ii) favoriser la réinsertion sociale des détenus.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans les tableaux ci-

dessous :

Objectif 1: Améliorer les conditions de détention et de travail du personnel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de centres de détention disposant de quartiers séparés (homme, femme, mineur)	%	25	65	50	55

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre de centres de détention disposant de quartiers séparés/ Nombre total de centres de détention du pays) x 100.

1.2 Taux d'établissements pénitentiaires labellisés dans le processus de "prise en charge et d'accompagnement des personnes détenues"	%	40	65	50	55
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre centres de détention respectant les normes/ Nombre total des centres de détentions) x100.

1.3 Taux de réalisation des quartiers pour femmes et mineurs au niveau de 02 maisons d'arrêt	%	60	65	62	80
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de quartiers construits / Nombre de quartier programmés) x 100

Objectif 2: Renforcer le dispositif sécuritaire des établissements pénitentiaires et de l'éducation surveillée.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de Maisons d'arrêts disposant de murs de clôture surmontés de concertinas, de mirador et de système de vidéosurveillance.	%	-	65	8	13

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de maisons d'arrêt disposant de clôtures surmontées de concertinas mur ou et de miradors/ Nombre total) x 100

Objectif 3: Favoriser la réinsertion sociale des détenus.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage des détenus bénéficiant d'une formation professionnelle.		-	23	28	30

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre de détenus bénéficiant d'une formation professionnelle / nombre total de détenus) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 740 166	3 907 165	3 994 496	4 291 284
Biens et services	4 691 108	4 756 064	5 128 823	5 185 688
Transferts et subventions	30 000	130 000	0	0
Investissement	1 501 595	1 436 639	1 614 963	1 774 518
Total :	9 962 869	10 229 868	10 738 282	11 251 490

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion pénitentiaire	9 540 323	9 795 322	10 274 957	10 777 376
Préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus	422 546	434 546	463 325	474 114
Total :	9 962 869	10 229 868	10 738 282	11 251 490

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	87	113	147	191
CATEGORIE B	69	95	124	161
CATEGORIE B1	102	24	32	41
CATEGORIE B2	22	24	32	42
CATEGORIE C	209	308	401	522
AUTRES	35	34	43	55
Total :	524	598	779	1 012

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 740 166	3 907 165	3 994 496	4 291 284
Biens et services	4 328 562	4 381 518	4 730 027	4 782 477
Transferts et subventions	30 000	130 000	0	0
Investissement	1 441 595	1 376 639	1 550 434	1 703 615
Total	9 540 323	9 795 322	10 274 957	10 777 376

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel DNAPES	2 907 165
1.1.2 Acquisition des biens et services au compte de la DNAPES et des services pénitentiaires	1 449 652
1.1.3 Acquisition des biens et services au compte des DRAPES	563 366
1.1.4 Réalisations de diverses activités des DRAPES	5 425
1.1.5 Solde et accessoires besoins nouveaux	1 000 000
1.1.6 Organisation de la conférence annuelle de l'APES et des journées du détenu	30 000
1.2.1 Prise en charge des dotations alimentaires des établissements pénitentiaires	2 000 000
1.2.2 Acquisition des bois de chauffe au profit des EPES	28 500
1.2.3 Prise en charge des dotations en produits pharmaceutiques et équipements médicaux	120 000
1.2.4 Travaux, constructions et équipements des bâtiments administratifs	941 214
1.2.5 Organisation des journées du détenu	10 000
1.2.6 Equipements des ateliers de réinsertion	80 000
1.2.7 Dotations en matières premières des EPES	40 000
1.2.8 Fonctionnement de la boulangerie de l'APES	60 000
1.3.1 Construction de quartiers pour femmes et mineurs au niveau de 02 maisons d'arrêt	100 000
3.1.1 Travaux de réhabilitation, Construction de mur de clôture surmontés de concertinas et de mirador de trois maisons d'arrêt (Bollé mineurs, Kangaba, Baraouéli)	300 000
3.1.2 Installation de système de vidéosurveillance au niveau de trois maisons d'arrêt	30 000
3.1.3 Participation au fonctionnement (heures supplémentaires des cours à l'ENAPES)	20 000
3.1.4 Acquisition des biens et services de l'ENAPES	90 000
3.1.5 Diverses activités de l'ENAPES (recherche, étude et diffusion du droit)	20 000
Total	9 795 322

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	362 546	374 546	398 796	403 211
Investissement	60 000	60 000	64 529	70 903
Total	422 546	434 546	463 325	474 114

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Acquisition des biens et services des Centres Spécialisés de Détention	91 273
2.1.2	Acquisition des biens et services de la Maison d'Arrêt.	283 273
2.1.3	Réalisations de diverses activités de la Maison d'Arrêt	60 000
Total		434 546

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant l'Ordonnance N°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de luttes envisagées au plan national, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé de :

- assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
 - prendre la communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
 - recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accompagnement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
 - demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
 - effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
 - centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
 - animer et de coordonner, en cas de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
 - émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
 - susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
 - évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
 - recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
 - recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissement illicite.
- L'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut, sur la base d'informations graves, concordantes en sa possession, saisir le Procureur du Pôle Economique et Financier compétent.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite peut faire face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

- les pesanteurs socioculturelles qui ne favorisent pas la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;
- la faiblesse du système de contrôle interne au sein des administrations publiques ;
- le déficit d'information des usagers du service public sur les procédures et les tarifs des actes administratifs ;
- les difficultés liées à l'opérationnalisation de la déclaration des biens ;
- les difficultés liées à l'accès aux informations foncières, au registre d'immatriculation des véhicules ;
- la restriction de communication imposée à l'OCLEI, suite au protocole d'accord entre le Gouvernement et le Syntade ;
- l'insuffisance de connaissance et de compréhension des missions de l'OCLEI ;
- le collectif budgétaire fréquent ;
- la non protection des lanceurs d'alerte.

I.2.2 Défis

- l'adhésion des citoyens à la mise en oeuvre de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;
- le renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- le renforcement de capacités des acteurs ;

- le renforcement du contrôle interne dans les administrations publiques ;
- le renforcement des moyens matériels et financiers de l'OCLEI.

I.3 La politique sectorielle

Les actions de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite rentrent dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023-2027 et la la Politique Nationale de la Transparence.

La stratégie nationale de lutte contre la corruption est structurée autour de quatre (04) axes à savoir:

- Gouvernance et réforme ;
- Prévention des faits de corruption,
- Répression ;
- Communication.

Quant à la Politique Nationale de la Transparence, elle vise à promouvoir notamment:

- les comportements vertueux (dignité, probité, intégrité) et une administration de « service » et au service du citoyen ;
- la dénonciation d'actes irréguliers ;
- la culture de divulgation active des documents officiels ;
- la culture de reddition des comptes et de redevabilité ;
- la culture du résultat et de la performance ;
- la culture d'ouverture dans l'administration.

La transparence et la lutte contre la corruption sont primordiales pour restaurer la confiance entre la population et les élites. Pour ce faire, la création de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite constitue une opportunité pour laquelle l'Etat s'est engagé à déployer les moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Classement de Transparency international sur la perception de la corruption	Rang /180 pays	130	136	137	136

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	2 989 000	2 889 000	3 044 774	3 233 686
Total :	2 989 000	2 889 000	3 044 774	3 233 686

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 810 000	1 910 000	1 933 079	2 076 706
Biens et services	789 000	789 000	907 350	887 654
Investissement	390 000	190 000	204 345	269 326
Total :	2 989 000	2 889 000	3 044 774	3 233 686

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.094 Lutte contre l'Enrichissement Illicite

Responsable du Programme : le Secrétaire général de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite

a) Présentation stratégique du programme

La stratégie du programme s'articule autour de la prévention, la répression, la communication active et le renforcement de capacités des acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière. Le programme 2.094 servira de cadre de mise en oeuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, à travers notamment les axes relatifs à la prévention des faits de corruption, la répression et la communication.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme Coordination de Lutte contre l'Enrichissement illicite comporte quatre (4) objectifs spécifiques qui sont :

- (i) renforcer les capacités de l'OCLEI et sa visibilité ;
- (ii) assurer la prévention de l'enrichissement illicite ;
- (iii) contribuer à la répression de l'enrichissement illicite ;
- (iv) renforcer le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Objectif 1: Renforcer les capacités de l'OCLEI et sa visibilité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Nombre d'outils de gestion de l'OCLEI (MPAFC, MO, RI, CG)	Nombre	-	2	1	1

Moyen de Vérification : Outils de gestion, PV de validation

Précision Méthodologique : Dénombrement des outils produits

1.2 Taux d'exécution du budget de l'OCLEI	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits Notifiés) x 100

1.3 Taux de réalisation du plan annuel de formation	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de cadres formés sur les outils d'investigation et d'analyse / Nombre de cadres programmés) x 100

1.4 Accessibilité des rapports au public	Nombre	2	2	2	2
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'études publiées / Nombre d'études disponibles) x 100

Objectif 2: Assurer la prévention de l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exploitation des déclarations de biens	%	50	50	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de synthèse, fiches de décompte

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers exploités / Nombre total reçu) x 100

2.2 Taux d'institutions et d'organismes publics et parapublics ayant un mécanisme opérationnel de prévention et de détection de l'enrichissement illicite	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de mécanismes opérationnels / Nombre de structures programmées) x 100

2.3 Taux de réalisation du plan annuel de formation des acteurs	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte-Rendus d'ateliers, Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de cadres formés et sensibilisés sur la prévention des pratiques de corruption / Nombre total programmé) x 100

Objectif 3: Contribuer à la répression de l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de traitement des dossiers d'investigation	%	50	90	80	80

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport d'analyse, rapport d'investigations

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports produits / Nombre d'investigations effectuées) x 100

3.2 Nombre de dossiers transmis à la justice	Nombre	-	2	2	2
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de conformité de la législation nationale à la convention des Nations Unies contre la corruption	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de textes nationaux mis en conformité / Nombre total identifié) x 100

4.2 Nombre d'évaluation indépendante réalisée	Nombre	-	1	1	1
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation indépendante, Rapport Anuel d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 810 000	1 910 000	1 933 079	2 076 706
Biens et services	789 000	789 000	907 350	887 654
Investissement	390 000	190 000	204 345	269 326
Total :	2 989 000	2 889 000	3 044 774	3 233 686

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	2 989 000	2 889 000	3 044 774	3 233 686
Total :	2 989 000	2 889 000	3 044 774	3 233 686

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	52	72	86	86
CATEGORIE B1	3	0	0	0
CATEGORIE B2	31	22	22	22
AUTRES	13	6	8	8
Total :	99	100	116	116

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 810 000	1 910 000	1 933 079	2 076 706
Biens et services	789 000	789 000	907 350	887 654
Investissement	390 000	190 000	204 345	269 326
Total	2 989 000	2 889 000	3 044 774	3 233 686

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration et validation des outils de gestion	10 000
1.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires	1 910 000
1.2.2 Approvisionnement en biens pour le fonctionnement	594 000
1.2.3 Approvisionnement en services pour le fonctionnement (bail, eau, électricité, entretiens divers...)	198 000
1.3.1 Renforcement des capacités des membres et du personnel	10 000
1.4.1 Productions et publications des rapports	5 000
2.1.1 Campagne de sensibilisation des assujetés	5 000
2.2.1 Assistance à la mise en place des mécanismes de prévention et de détection de l'enrichissement illicite	12 000
2.3.1 Animation d'un cadre de concertation avec les autres acteurs impliqués dans la lutte contre l'enrichissement illicite	10 000
3.1.1 Missions d'investigation sur les présomptions d'enrichissement illicite	50 000
3.1.2 Missions de benchmarking avec les structures paires et les pôles économiques	20 000
3.2.1 Organisation des sessions statutaires	20 000
4.1.1 Organisation d'ateliers et de missions d'échanges	30 000
4.2.1 Evaluation des techniques et pratiques sur l'enrichissement illicite	15 000
Total	2 889 000

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Aux termes de l'article 3 de la loi N° 2016 -036 du 7 juillet 2016 portant création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), cette autorité administrative indépendante a pour mission la protection et la promotion des droits de l'Homme ainsi que la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pour l'accomplissement de cette mission, la loi a conféré de nombreuses prérogatives à la CNDH. Ainsi, elle évalue annuellement la situation des droits de l'Homme et émet des avis et recommandations.

Plus spécifiquement, la CNDH est chargée de :

- recevoir des plaintes individuelles ou collectives à propos de toutes allégations de violation des droits de l'Homme sur le territoire national, de constater les atteintes qui pourraient être portées et d'entreprendre toutes mesures en vue d'y mettre fin ;
- orienter les plaignants et leur offrir une assistance juridique ;
- veiller au respect des droits des groupes ou personnes vulnérables notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes privées de leur liberté, les réfugiés, les déplacés internes ;
- entreprendre des enquêtes, notamment sur des questions de violations des droits de l'Homme et d'adresser aux autorités concernées des recommandations sur des mesures visant à renforcer la protection et la culture des droits de l'Homme ;
- recommander aux pouvoirs publics toutes mesures tendant à renforcer le respect et l'effectivité des droits de l'Homme ;
- mener toute action de sensibilisation, d'information et de communication en vue d'instaurer une culture des droits de l'Homme ;
- promouvoir la recherche, l'éducation et l'enseignement des droits de l'Homme dans tous les cycles de formation et dans les milieux socioprofessionnels ;
- faire le plaidoyer auprès du Gouvernement et du Parlement pour la ratification et la publication de tous les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ;
- examiner et de formuler des avis sur la législation nationale dans le domaine des droits de l'Homme en vue de son amélioration ;
- développer la coopération dans le domaine des droits de l'Homme avec les Institutions de la République, les organes des Nations Unies, les Institutions non gouvernementales nationales et internationales ;
- contribuer dans le respect de son indépendance, à l'élaboration des rapports que l'Etat doit présenter aux organes et comités des Nations Unies et aux Institutions régionales en application de ses obligations conventionnelles et de veiller à la mise en oeuvre des recommandations qui en résultent ;
- émettre des avis ou de formuler des recommandations à l'attention du Gouvernement ou de toute autorité compétente sur toutes les questions relatives aux droits de l'Homme ;
- renforcer la capacité d'intervention des associations de défense des droits de l'Homme ;
- faire des visites régulières ou inopinées dans tous les lieux de privation de liberté et tous autres lieux où des personnes seraient détenues ;
- examiner régulièrement la situation des personnes privées de liberté, en vue de renforcer, le cas échéant leur protection contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- formuler des recommandations à l'attention des autorités compétentes afin d'améliorer le traitement et la situation des personnes privées de liberté et de prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- présenter des propositions, faire des observations au sujet de la législation en vigueur ou des projets de loi en matière de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- faire le suivi de la mise en oeuvre des recommandations formulées à l'issue de chaque visite et celles formulées par le Sous-comité de Prévention de la Torture des Nations Unies.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, la Commission Nationale des Droits de l'Homme fait face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes relevées sont :

- les pesanteurs socioculturelles qui ne favorisent pas la dénonciation ;

- la faiblesse du système d'information et de captation de données relatives aux droits de l'Homme ;
- la faible capacité d'intervention de l'Institution, face à la surabondance des abus et violations des droits de l'Homme en lien avec le contexte de crise sécuritaire ;
- le risque d'interférence avec les missions d'autres structures, impliquées dans la défense des droits de l'Homme.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont les suivants :

- mettre en place un système de captation de données relatives au domaine des droits de l'Homme ;
- mettre en place une base de données opérationnelle permettant d'enregistrer les plaintes ;
- former les commissaires et renforcer la législation des droits de l'Homme ;
- assurer une coopération et une coordination efficace avec toutes les entités intervenant dans la défense des droits de l'Homme ;
- combattre l'impunité sous toutes ses formes ;
- prévenir la torture dans les lieux de privatisation de liberté.

I.3 La politique sectorielle

Les actions de la Commission Nationale des Droits de l'Homme rentrent dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan Stratégique 2022-2024 ainsi que la Politique Nationale de Protection des Droits de l'Homme. Le Plan Stratégique de la CNDH s'articule autour des objectifs suivants:

- la protection et la promotion des droits de l'Homme ;
- la culture des droits de l'Homme ;
- la dénonciation d'actes et de faits portant atteinte aux droits de l'Homme ;
- la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

La création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme résulte d'un engagement international de l'Etat du Mali à se conformer aux « Principes de Paris » exigeant la mise à disposition des moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de protection, de promotion et de contrôle aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée pour la défense des droits de l'Homme.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	1 115 168	1 036 634	1 239 699	1 265 908
Total :	1 115 168	1 036 634	1 239 699	1 265 908

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	446 218	367 684	476 560	511 968
Biens et services	621 450	621 450	712 053	697 807
Investissement	47 500	47 500	51 086	56 133
Total :	1 115 168	1 036 634	1 239 699	1 265 908

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.097 Protection et Promotion des Droits de l'Homme

Responsable du Programme : le Chef du Service Administratif et Financier.

Le programme 2.097 Protection et promotion des Droits de l'Homme s'appuie sur les axes stratégiques suivants : i) Protéger et promouvoir les droits de l'Homme au Mali, ii) Prévenir la torture et autres peines ou traitement cruels inhumains ou dégradants, iii) Favoriser l'accès de la population à la CNDH. Le programme servira à accompagner l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la défense des Droits de l'Homme au Mali, en Afrique et dans le Monde.

A cet effet, le cadre de performance du programme 2.097 s'articule autour des objectifs suivants auxquels sont associés des indicateurs de performance de mesure de leur progrès:

Objectif 1: Renforcer les capacités humaines, techniques et financières de la CNDH

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du plan annuel de renforcement des capacités	%	-	80	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formés / Nombre prévu) x 100

1.2 Taux d'exécution du budget	%	-	100	100	100
--------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits notifiés / Crédits liquidés) x 100

1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre exprimé) x 100

Objectif 2: Lutter contre toutes formes de violation des droits de l'Homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de traitement des plaintes	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées / Nombre de plaintes recevables) x 100

2.2 Taux de mise en oeuvre du programme d'assistance aux victimes	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de victimes assistées / Nombre de plaintes traitées) x 100

Objectif 3: Contribuer à la protection et la promotion des Droits de l'Homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage de textes adoptés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / Nombre soumis) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre du programme de communication	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'opinions émises sur les rapports / Nombre examiné) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	446 218	367 684	476 560	511 968
Biens et services	621 450	621 450	712 053	697 807
Investissement	47 500	47 500	51 086	56 133
Total :	1 115 168	1 036 634	1 239 699	1 265 908

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	1 115 168	1 036 634	1 239 699	1 265 908
Total :	1 115 168	1 036 634	1 239 699	1 265 908

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	19	22	22	22
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	6	6	6	6
CATEGORIE D	5	5	5	5
Total :	32	35	35	35

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	446 218	367 684	476 560	511 968
Biens et services	621 450	621 450	712 053	697 807
Investissement	47 500	47 500	51 086	56 133
Total	1 115 168	1 036 634	1 239 699	1 265 908

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Renforcement de capacités des commissaires et du personnel	17 500
1.2.1	Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement de la CNDH (Bail, entretiens divers, eau, électricité; internet, fournitures de bureau...)	340 442
1.2.2	Prise en charge des salaires et accessoires	367 684
1.3.1	Equipement de la CNDH et ses antennes	47 500
2.1.1	Gestion des plaintes	63 650
2.2.1	Assistance aux victimes	60 570
3.1.1	Organisation des sessions statutaires	52 700
3.1.2	Participations aux cadres de concertation et aux rencontres internationales	15 000
3.2.1	Vulgarisation des textes sur les questions de droits de l'Homme	16 088
3.2.2	Productions et publications de rapports	8 000
3.2.3	Etudes et enquêtes sur les questions de droits de l'Homme	47 500
Total		1 036 634

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Sécurité intérieure et de la Protection civile.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et l'application des règles dans les domaines de la Sécurité intérieure et de la Protection civile ;
- la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- la protection des Institutions de la République, des autorités publiques, des espaces, ouvrages et bâtiments publics ;
- la prévention des troubles à l'ordre public, le rétablissement et le maintien de l'ordre public ;
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et de surveillance et la surveillance de l'exercice de leurs activités;
- la préparation, l'équipement et l'emploi des Forces de Sécurité ;
- l'élaboration et l'application des règles d'utilisation de la voie publique et des espaces ouverts au public ;
- l'organisation des secours en cas de sinistres et de calamités naturelles ;
- la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ;
- le contrôle de l'installation des équipements de surveillance dans les espaces ouverts au public et dans le domaine public ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation sécuritaire et sur les risques et menaces d'atteinte à la Sécurité intérieure.

I.2 Les contraintes et les défis

Pour l'accomplissement de sa mission, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile est confronté à un certain nombre de contraintes et de défis.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes sont les suivantes :

- insuffisance de ressources humaines et financières ;
- manque d'expertise dans la conception de certains projets ;
- inadéquation des textes législatifs et réglementaires en matière de prévention et de gestion des catastrophes ;
- insuffisance de synergie des collectivités territoriales en termes d'appui aux services déconcentrés de la protection civile ;
- absence et/ou insuffisance d'infrastructures adaptées aux centres de formation.

I.2.2 Défis

Les défis à relever pour l'atteinte des objectifs sont :

- mettre en oeuvre la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure ;
- reformer le secteur de la sécurité ;
- former, sensibiliser et éduquer la population dans le cadre des missions des services de sécurité et de la protection civile ;
- renforcer la capacité opérationnelle des Forces de sécurité et de protection civile ;
- poursuivre la couverture du territoire en unités de sécurité et de protection civile ;
- relancer la coopération technique avec les partenaires ;
- construire et équiper les Ecoles et les Centres de Formation ;
- construire et équiper le Centre Opérationnel de Veille et le Centre National des Opérations d'Urgence (CNOU) ;
- construire et équiper le laboratoire d'analyse et de recherche (LAR) ;
- mettre en oeuvre le Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques ;
- élaborer et adopter le plan d'Organisation des secours (ORSEC) national, régional, local et communal ;
- mettre en oeuvre le plan d'actions de la stratégie.

I.3 La politique sectorielle

Les politiques et stratégies du secteur sont :

- politique nationale de la sécurité et de la protection civile ;
- stratégie de la gestion des catastrophes ;
- plan de sécurisation intégrée des régions du centre ;

- renforcement des acquis Programmation relative à la Sécurité Intérieure (LPSI) 2017-2021.

1.3.1 Politique nationale de sécurité et de la protection civile

La politique nationale de sécurité est une politique publique de sécurité. Elle s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale, présidé par le Président de la République. Elle tient compte, dans sa conception, des politiques publiques ayant une incidence sur la Sécurité : politique nationale d'action environnementale, stratégie nationale de sécurité alimentaire, stratégie nationale de réduction de la pauvreté, politique nationale genre, politique nationale de l'emploi, etc.

Neuf (09) priorités essentielles constituent les axes stratégiques de la politique nationale de sécurité et de protection civile :

- la priorisation de la prévention ;
- le renforcement des capacités des unités ;
- le renforcement des capacités nationales en prévention et gestion des catastrophes ;
- la réduction de l'insécurité routière et l'insécurité fluviale ;
- la mise en place d'une Police de proximité au profit des communautés urbaines ;
- le renforcement de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes ;
- la mise en place d'une gouvernance partagée de sécurité ;
- la consolidation et le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- l'adoption d'une stratégie de communication conséquente.

L'objectif global visé par la politique nationale de la sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et la promotion de la paix sociale.

Trois (03) objectifs spécifiques concourent à la réalisation de l'objectif global :

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ;
- répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique ;
- créer un climat de paix et de stabilité propice au développement économique et social.

1.3.2 Stratégie de la gestion des catastrophes

Le Mali est régulièrement confronté à des catastrophes telles que celles résultant des aléas naturels et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, à l'invasion acridienne, aux épidémies et épizooties. Cette vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au coeur de l'Afrique de l'Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger) et à son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant les périodes sèches et les périodes de fortes précipitations.

Elle est aussi liée, en période de pluie, aux crues des deux (02) grands fleuves, le Niger et le Sénégal et de leurs affluents qui constituent d'importants réseaux hydrographiques inscrits dans d'immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

1.3.3 Plan de sécurisation Intégré des régions du centre

Cette politique est bâtie autour de huit (08) axes stratégiques :

- assurer la présence et l'opérationnalisation de l'Administration publique à tous les niveaux ;
- encadrer, protéger et assister les populations des zones sensibles ;
- désenclaver, assurer la libre circulation des personnes et de leurs biens, intensifier les contrôles sur les axes routiers ;
- connaître le phénomène, dissuader et intervenir ;
- coopérer internationalement pour mieux agir localement ;
- lutter contre la prolifération des armes légères ;
- lutter contre le trafic illicite de drogue et de la criminalité organisée ;
- coordonner, suivre et évaluer la stratégie de lutte contre l'insécurité.

1.3.4 Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure(LPSI) 2017-2021.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023
-------------	-------	------	------	------	------

1	Nombre de crimes et delis enregistrés	Nombre	-	-	7066	6991
2	Nombre de Forces de sécurité(Police, Protection Civile) pour 100 000 habitants (sur la base d'une population de 22 000 000 d'habitants)	Nombre	-	-	-	104
3	Nombre de personnes déplacées ou réfugiées retournées dans les regions du Nord et du Centre	Nombre	-	-	-	5201

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	18 841 082	21 185 290	20 725 476	21 747 596
Ordre et Sécurité	143 957 026	133 765 306	154 072 139	165 414 161
Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours	32 394 031	29 934 253	34 650 899	37 225 791
Total :	195 192 139	184 884 849	209 448 514	224 387 548

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	146 967 914	133 958 965	156 961 730	168 623 983
Biens et services	16 692 488	17 300 572	18 641 371	18 583 069
Transferts et subventions	1 981 169	4 174 744	2 063 780	2 239 813
Investissement	29 550 568	29 450 568	31 781 633	34 940 683
Total :	195 192 139	184 884 849	209 448 514	224 387 548

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.010 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du Programme 1.010

Pour la mise en oeuvre de ce programme, il est reparti en trois (3) actions ainsi énumérées :

- conduite et pilotage de la politique de sécurité ;
- gestion des ressources financières ;
- gestion des ressources humaines.

Le programme 1.010 a pour objet l'application de la politique du gouvernement en matière de sécurité intérieure et de la protection civile, la coordination, la supervision administrative et technique des forces de sécurité et de la protection civile. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 1.010

Le cadre de performance du programme 1.010 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département ; (ii) assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département ; (iii) assurer la gestion et le développement des ressources humaines.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés ci-dessous :

Objectif 1: Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités de coordination et de suivi	%	95	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat Général

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	90	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'ISSPC

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget annuel	%	94,09	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif MSPC

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits initiaux) x 100

2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels spécifiques et opérationnels	%	85	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DFM

Précision Méthodologique : (Besoins en matériels satisfaits/Besoins en matériels exprimés) x 100

2.3 Taux de réalisation et de réhabilitation des infrastructures	%	97,32	100	100	100
--	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Infrastructures réalisées et réhabilitées/Infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Assurer la gestion et le développement des ressources humaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation du programme de recrutement	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Infrastructures réalisées et réhabilitées/Infrastructures prévues) x 100

3.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formations effectuées/Nombre de formations prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	303 558	293 372	324 199	348 286
Biens et services	7 321 314	7 488 108	8 388 733	8 220 940
Transferts et subventions	1 493 710	3 681 310	1 555 996	1 688 719
Investissement	9 722 500	9 722 500	10 456 548	11 489 651
Total :	18 841 082	21 185 290	20 725 476	21 747 596

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	11 042 572	13 057 383	11 955 747	12 929 428
Gestion des ressources financières et matérielles	7 588 511	7 899 907	8 534 037	8 578 250
Gestion des ressources humaines	209 999	228 000	235 692	239 918
Total :	18 841 082	21 185 290	20 725 476	21 747 596

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	2	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	7	7	9	12
Total :	10	9	11	14

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	294 708	284 522	314 748	338 133
Biens et services	1 413 864	1 428 861	1 619 994	1 587 587
Transferts et subventions	524 000	2 534 000	545 850	592 409
Investissement	8 810 000	8 810 000	9 475 155	10 411 299
Total	11 042 572	13 057 383	11 955 747	12 929 428

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement de salaires et accessoires de salaires (Cabinet)	284 522
1.1.2	Organisation des réunions de coordination du département	375 000
1.1.3	Participation au fonctionnement des services de Sécurité et de la Protection Civile	2 938 865
1.1.4	Dotation en équipement, infrastructures et réhabilitation des services de sécurité et de PC	8 470 000
1.1.5	Recherche de renseignement et Appuis aux Unités (Cabinet)	510 000
1.2.1	Realisation des missions d'inspection de services de sécurité et de la Protection Civile	109 593
1.2.2	Participation au fonctionnement de l'Inspection	29 403
1.2.3	Dotation en équipement et en infrastructures	340 000
Total		13 057 383

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	8 850	8 850	9 451	10 153
Biens et services	5 767 451	5 901 247	6 608 332	6 476 157
Transferts et subventions	969 710	1 147 310	1 010 146	1 096 310
Investissement	842 500	842 500	906 108	995 630
Total	7 588 511	7 899 907	8 534 037	8 578 250

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	8 850
2.1.2	Participation au fonctionnement de la DFM et autres services du département	4 658 247
2.1.3	Gestion des traitements médicaux des Forces de Sécurité et de la Protection Civile	169 710
2.1.4	Gestion des dépenses de communication, eau et énergie des structures du département	1 243 000
2.1.5	Participation au fonctionnement de la Réforme du Secteur de la Sécurité	177 600
2.2.1	Participation aux opérations spéciales des Forces de Sécurité et de Protection Civile	800 000
2.3.1	Dotation en équipements, infrastructures et réhabilitation des bâtiments	842 500
Total		7 899 907

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	139 999	158 000	160 407	157 196
Investissement	70 000	70 000	75 285	82 722
Total	209 999	228 000	235 692	239 918

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Participation au fonctionnement de la DRH	158 000
3.1.2 Dotation en équipement, infrastructure et rehabilitation	70 000
Total	228 000

Le Programme : 2.021 Ordre et Sécurité

Responsable du programme : Le Directeur Général de la Police Nationale

a) Présentation stratégique du programme 2.021

Les activités du programme 2.021 Ordre et Sécurité sont accomplies par les services suivants :

- Direction Générale de la Police Nationale ;
- Direction Générale de la Gendarmerie Nationale ;
- Etat-major de la Garde Nationale ;
- Office Central des Stupéfiants ;
- Ecole Nationale de Police ;
- Ecole Nationale de la Gendarmerie Nationale.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.021

Le cadre de performance du programme 2.021 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques : (i) assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ; (ii) lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés sont consignés ci-dessous:

Objectif 1: Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des infractions	%	81	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X 100					
1.2 Taux de réalisation des activités de Police judiciaire	%	89	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)					
Précision Méthodologique : (Nombre de cas traités/ nombre de saisines) X 100					

Objectif 2: Lutter contre le commerce et la consommation illicite des stupéfiants

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes de la drogue	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupéfiants

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) X 100

2.2 Taux de narcotrafiquants identifiés arrêtés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupéfiants

Précision Méthodologique : (Nombre de cas élucidés / nombre de cas identifiés) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	121 355 777	110 885 523	129 607 969	139 237 840
Biens et services	7 416 758	7 789 317	8 146 012	8 232 211
Transferts et subventions	377 459	383 434	393 197	426 734
Investissement	14 807 032	14 707 032	15 924 961	17 517 376
Total :	143 957 026	133 765 306	154 072 139	165 414 161

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Protection des personnes et de leurs biens	141 989 657	131 737 874	151 933 798	163 163 514
Lutte contre les stupéfiants	1 685 369	1 740 432	1 828 145	1 937 014
Spécialisation des agents de la sécurité	282 000	287 000	310 196	313 633
Total :	143 957 026	133 765 306	154 072 139	165 414 161

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	1 121	1 217	1 582	2 057
CATEGORIE B		17 266	22 446	29 180
CATEGORIE B1	17 370	7 793	8 027	8 261
CATEGORIE B2	387	387	399	410
AUTRES	1	1	1	1
Total :	18 879	26 664	32 455	39 909

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	121 355 777	110 885 523	129 607 969	139 237 840
Biens et services	6 391 414	6 709 885	7 018 147	7 091 876
Transferts et subventions	298 434	298 434	310 877	337 393
Investissement	13 944 032	13 844 032	14 996 805	16 496 405
Total	141 989 657	131 737 874	151 933 798	163 163 514

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement des salaire et accessoires de salaire (DGPN, DGPTS)	110 885 523
1.1.2 Organisation des patrouilles sur le Territoire National (Services de sécurité)	1 483 727
1.1.3 Participation au fonctionnement des services Centraux (DGPTS,DGGN,EM-GN,DGPN)	2 491 828
1.1.4 Participation au fonctionnement des services rattachés(CURM,GMO-GARDE,GMS-RG,GSR,SP-LPA,GSIGN,GIGN)	296 953
1.2.1 Dotation en équipemnt, infrastructures et réhabilitation des bâtiments(DGPN,DGGN,DGPTS,EM-GN)	13 784 032
1.2.2 Participation au fonctionnement des services deconcentrés(Police Gendarmerie, Garde SP-LPA)	2 497 377
1.2.3 Prise en charge des appuis Unités	298 434
Total	131 737 874

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	743 344	792 432	817 669	826 702
Transferts et subventions	79 025	85 000	82 320	89 341
Investissement	863 000	863 000	928 156	1 020 971
Total	1 685 369	1 740 432	1 828 145	1 937 014

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des patrouilles sur le territoire national	330 000
2.1.2 Sensibilisation des effets de la drogue	84 100
2.1.3 Dotation en équipement, infrastructures et réhabilitation des bâtiments(OCS)	863 000
2.2.1 Participation au fonctionnement des structures deconcentrée de l'OCS, MILD	463 332
Total	1 740 432

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	282 000	287 000	310 196	313 633
Total	282 000	287 000	310 196	313 633

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4 Spécialisation des Agents	287 000
Total	287 000

Le Programme : 2.022 Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours

Responsable de Programme : Le Directeur Général de la Protection Civile

a) Présentation stratégique du programme 2.022

Ce programme est mis en oeuvre par la Direction Générale de la Protection Civile. Il a pour objet la prévention des risques et calamités, l'organisation des secours en cas d'incendies, de noyades et de catastrophes naturelles sur toute l'étendue du territoire national.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.022

Le cadre de performance du programme 2.022 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques : (i) prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population ; (ii) secourir les victimes.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés ci-dessous:

Objectif 1: Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes des catastrophes naturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : (Activités réalisés / Activités prévues) X 100

Objectif 2: Secourir les victimes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de secours sollicités réalisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : (Nombre d'assistances réalisées/ Nombre d'assistances sollicitées) x 100

2.2 Délai théorique moyen d'intervention	Minutes	20	20	20	20
--	---------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : Chronométrage

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Personnel	25 308 579	22 780 070	27 029 562	29 037 857	
Biens et services	1 954 416	2 023 147	2 106 626	2 129 918	
Transferts et subventions	110 000	110 000	114 587	124 360	
Investissement	5 021 036	5 021 036	5 400 124	5 933 656	
Total :	32 394 031	29 934 253	34 650 899	37 225 791	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Prévention et secours aux victimes	32 371 531	29 909 753	34 626 601	37 201 225	
Spécialisation des agents de la protection civile	22 500	24 500	24 298	24 566	
Total :	32 394 031	29 934 253	34 650 899	37 225 791	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	524	526	684	889
CATEGORIE B	259	1 107	1 439	1 871
CATEGORIE B1	1 116	2	3	4
CATEGORIE B2	3	3	4	5
CATEGORIE C	2 741	2 733	3 553	4 619
AUTRES	2	1	1	1
Total :	4 645	4 372	5 684	7 389

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	25 308 579	22 780 070	27 029 562	29 037 857
Biens et services	1 931 916	1 998 647	2 082 328	2 105 352
Transferts et subventions	110 000	110 000	114 587	124 360
Investissement	5 021 036	5 021 036	5 400 124	5 933 656
Total	32 371 531	29 909 753	34 626 601	37 201 225

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	22 780 070
1.1.2 Oragisation des secours et transport des blessés	518 124
2.1.1 Participation au fonctionnement de la DGPC	846 199
2.1.2 Sensibilisation dans le cadre de la journée mondiale de la Protection Civile	110 000
2.1.3 Participation au fonctiinnement des services rattachés(CNOU,LABO,SSSM,SSPC,CNI)	92 000
2.2.1 Participation au fonctionnement des services déconcentrés (Services régionaux)	542 324
2.2.2 Dotation en équipements, infrastructures et réhabilitation des bâtiments de la DGPC	5 021 036
Total	29 909 753

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	22 500	24 500	24 298	24 566
Total	22 500	24 500	24 298	24 566

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.4 Prise en charge du fonctionnement de l'ENPC	24 500
Total	24 500

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Economie et des Finances est chargé de préparer et de mettre en oeuvre la politique économique, financière et monétaire de l'Etat. A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la coordination de la politique du Gouvernement en matière économique, financière et monétaire ;
- l'élaboration du cadre macro-économique de référence pour les politiques économiques à moyen et long termes ;
- l'élaboration de mesures visant à accroître les ressources de l'Etat et à améliorer l'efficacité de la dépense publique ;
- la prévision économique et le suivi de la conjoncture économique ;
- l'élaboration des statistiques économiques et financières et la réalisation d'études ;
- la préparation et l'exécution des lois de finances, du budget de l'Etat et des plans de trésorerie ;
- l'élaboration et l'application de la fiscalité et de la réglementation douanière ;
- l'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers ;
- la tutelle financière des collectivités locales et des organismes publics bénéficiant d'un concours de l'Etat ;
- le contrôle financier des services et organismes publics ;
- le renforcement de l'intermédiation financière et la promotion de l'inclusion financière ;
- le suivi et le contrôle des banques, des établissements financiers et de crédits, des systèmes financiers décentralisés et des compagnies d'assurances ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application de la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- la tenue de la comptabilité publique ;
- la gestion de la dette publique ;
- la gestion du portefeuille et des participations financières de l'Etat ;
- la centralisation, l'étude et la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec les ministres concernés et le ministre chargé de la coopération internationale ;
- la participation à l'évaluation des programmes et projets inscrits dans le programme d'investissement de l'Etat et bénéficiant du concours de fonds d'origine extérieure ;
- le développement de la statistique et la mise en cohérence des statistiques sectorielles relatives à la situation économique et sociale du pays ;
- le suivi de l'évaluation, de la sélection et du pilotage des projets de partenariat public-privé ;
- la participation à la lutte contre la délinquance financière et le blanchiment d'argent ;
- la mobilisation de financements en faveur du développement de la recherche scientifique ;
- la préparation et l'exécution du budget d'Etat ;
- la préparation et l'exécution des plans de trésorerie de l'Etat ;
- le contrôle financier de l'Etat sur les services publics et les régies ;
- la conception et la mise en oeuvre de la politique et de la législation des marchés publics ;
- la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques dans le cadre de la mise en oeuvre du suivi-évaluation du schéma Directeur de la Statistique (SDS).

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chaque programme et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la faible maîtrise des outils de mise en oeuvre du budget-programmes par certains acteurs de la chaîne managériale;
- la faible implication des responsables de programmes dans la conception et l'évaluation des documents budgétaires.
- la faible maîtrise de la planification des dépenses par les acteurs (programmes d'utilisation des crédits et plans de passation des marchés) ;

- l'absence d'une gestion prévisionnelle des emplois et des carrières ;
- les difficultés d'adaptation, en cours d'exercice, de la politique budgétaire aux dépenses publiques ;
- la faible maîtrise de la chaîne des dépenses au niveau des établissements publics ;
- la faiblesse dans la coordination des modes de contrôles ;
- le faible niveau de la pratique du contrôle interne ;
- les tensions de trésorerie en cours d'exercice ;
- les difficultés liées à la centralisation des données budgétaires des services déconcentrés ;
- la non-teneur de la revue annuelle du document post CREDD dans les délais (mois de juin) suivant le calendrier harmonisé des revues ;
- la faible implication des responsables de programmes dans la conception et l'évaluation des documents budgétaires ;
- l'imprévisibilité du financement extérieur dans le cadre de la gestion des investissements publics ;
- l'incohérence des ressources disponibles en cours d'exercice budgétaire en lien avec les dépenses d'investissements publics ;
- l'insuffisance de crédits nécessaires à la prise en charge de la stratégie d'inclusion financière du Mali.

I.2.2 Défis

- la poursuite du renforcement de la capacité des acteurs de la chaîne managériale en matière d'application des outils de mise en oeuvre du budget-programmes;
- la révision du canevas de certains outils de mise en oeuvre du budget-programmes et leur intégration dans le système;
- l'implication effective de l'ensemble des responsables de programmes aux travaux de conception et d'évaluation des documents budgétaires.
- le renforcement des capacités des acteurs en matière d'élaboration des programmes d'utilisation des crédits et des plans de passation des marchés ;
- la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières prenant en compte la motivation du personnel ;
- la poursuite de la mise en place d'une politique budgétaire en cohérence avec les objectifs du développement ;
- l'interconnexion des établissements publics à la chaîne de dépenses ;
- la meilleure coordination des modes de contrôles ;
- l'opérationnalisation du système de contrôle interne ;
- la poursuite de la mise en place du Compte Unique du Trésor ;
- l'interconnexion des structures intervenant dans la gestion des finances publiques ;
- le respect du calendrier harmonisé dans le cadre de la mise en oeuvre des revues annuelles ;
- la participation effective de l'ensemble des acteurs, notamment les bénéficiaires et les groupes cibles dans le processus de conception, de mise en oeuvre et de suivi-évaluation des politiques publiques en termes de rôles et responsabilités ;
- l'opérationnalisation effective de la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA) au Mali ;
- l'amélioration de la stratégie de programmation budgétaire en cohérence avec les dépenses d'investissements publics ;
- la mise à disposition des ressources nécessaires pour la mise en oeuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière.

I.3 La politique sectorielle

Le ministère dispose de deux (2) politiques sectorielles et d'une politique en cours d'élaboration. Il s'agit de:

- le Plan de Réforme de la Gestion des Finances Publiques (PREM) qui vise à asseoir un système de gestion des finances publiques qui offre au Mali l'une des conditions préalables à l'émergence et à la bonne gouvernance économique et financière.
- la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA), adoptée par le Gouvernement le 20 juin 2019 qui a pour but de contribuer à la création des conditions d'un financement du développement basé principalement sur la mobilisation des ressources internes. Suite au retrait des partenaires depuis le changement institutionnel, des dispositions sont en cours pour finaliser les actions non encore réalisées et assurer la mise à jour de la politique.

Celle en cours d'élaboration est le nouveau document post CREDD. En effet, le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) qui constituait la stratégie nationale de développement du Mali est arrivé à terme et les

dispositions sont en cours pour l'élaboration d'un nouveau document en lien avec le processus de finalisation du document portant sur la Vision Mali 2063.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Recettes budgétaires	milliards	1571	1510	1737	1687
2	Dépenses budgétaires	milliards	1939	2184	2329	2312
3	Encours totales de la dette publique	milliards	4106	4757	5522	5919
4	Taux de pression fiscale	%	14.8	14.3	15.3	13.5

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 12 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	30 446 359	24 471 258	25 127 427	27 212 628
Conception et Coordination de la Politique Budgétaire	12 183 871	13 278 822	13 120 890	13 924 077
Recouvrement des Recettes Fiscales	19 177 603	24 392 937	20 506 938	21 967 025
Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics	8 960 103	9 074 579	9 658 424	10 138 913
Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier	7 457 961	7 201 754	8 021 440	8 575 150
Gestion de la Dette Publique	1 082 447	1 087 909	1 161 472	1 259 981
Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels	7 778 272	7 804 755	8 381 660	9 169 249
Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National	3 716 032	3 718 251	3 960 545	4 358 077
Remboursement des Crédits TVA	98 159 000	98 159 000	97 668 205	103 704 099
Appui au développement de la statistique	3 000 000	3 000 000	8 865 000	9 308 250
Garanties et Avals	343 442	343 442	378 713	419 576
Total :	192 305 090	192 532 707	196 850 714	210 037 025

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	28 289 141	28 832 249	30 212 759	32 457 510
Biens et services	112 821 667	112 885 189	113 777 870	119 589 591
Transferts et subventions	13 790 064	14 443 051	14 371 715	15 610 338
Investissement	37 404 218	36 372 218	38 488 370	42 379 586
Total :	192 305 090	192 532 707	196 850 714	210 037 025

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.011 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 1.011 s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- iii) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère ;
- iv) la négociation de conventions relatives aux échanges commerciaux dans le sous-secteur des hydrocarbures avec le Sénégal, le Ghana, la Côte-d'Ivoire et le Niger.

Perspectives :

Elles porteront sur :

- la poursuite de la mise en oeuvre des trois (03) politiques sectorielles ;
- l'adoption des textes législatifs et réglementaires relatifs au suivi de la politique de mise en place d'un stock national de sécurité en produits pétroliers liquides et gazeux ;
- l'accroissement des capacités de stockage dans le cadre du Partenariat Public-Privé.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de six (6) objectifs spécifiques et treize (13) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) l'amélioration de la coordination et du suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département, (ii) la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières, (iii) la gestion efficace des ressources humaines, (iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère, (v) l'animation et la coordination de l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers et (vi) la satisfaction des besoins du pays en produits pétroliers.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés est donné dans les tableaux ci-dessous :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités du Département	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département					
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100					
1.2 Niveau de mise en oeuvre du programme économique avec le FMI	-	-	satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Aide-mémoire des missions FMI.					
Précision Méthodologique : Appréciation du Conseil d'Administration du FMI					
1.3 Taux de mise en oeuvre des réformes communautaires au Mali	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Aide-mémoire de la revue annuelle					
Précision Méthodologique : (Nombre de réformes mises en oeuvre /nombre de réformes prévues)*100					
1.4 Niveau de mise en oeuvre du programme de réforme des finances publiques	-	-	satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la mise en oeuvre du Programme de réformes de la gestion des finances publiques					
Précision Méthodologique : Appréciation du comité technique du Programme de réformes de la gestion des finances publiques					
1.5 Taux de réalisation des activités de suivi de la stratégie nationale d'inclusion financière	-	-	satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'UAS/SDSF					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de suivi réalisées/ Nombre d'activités de suivi prévues)*100					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du Budget du Département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre

Précision Méthodologique : (crédits liquidés /crédits ouverts) *100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés /nombre de marchés programmés) *100

2.3 Taux de codification des matériels durables	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (matériels durables codifiés /matériels durables acquis) *100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de mise en oeuvre du plan de formation	%	85	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

3.2 Taux d'exécution du programme de formation en visioconférence	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CFD

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus décentralisation et de déconcentration	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100

Objectif 5: Animer et coordonner l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de mise en oeuvre des projets du schéma directeur informatique du MEF	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF

Précision Méthodologique : (nombre de projets réalisés/ nombre de projets prévus)*100

Objectif 6: Satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
6.1 Taux de couverture des besoins en produits pétroliers	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'OMAP

Précision Méthodologique : (Volume importé / Besoin de consommation) * 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 373 156	1 392 055	1 466 528	1 575 489
Biens et services	5 122 607	5 122 607	5 634 728	5 534 028
Transferts et subventions	7 884 158	8 240 158	8 212 913	8 913 460
Investissement	16 066 438	9 716 438	9 813 258	11 189 651
Total :	30 446 359	24 471 258	25 127 427	27 212 628

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	12 209 900	4 902 710	5 187 074	5 538 607
Gestion des ressources financières et matérielles	6 918 985	6 341 969	7 549 438	7 758 549
Gestion des ressources humaines	826 248	829 353	887 972	954 673
Processus de décentralisation et de déconcentration	144 910	144 910	152 404	162 517
Renforcement des Capacités des cadres	1 030 748	1 030 748	1 089 808	1 191 940
Approvisionnement du Pays en Produit Pétrolier	874 545	1 274 545	912 615	991 149
Gestion de l'Aide	355 500	355 500	376 352	411 894
Appui à la mise en oeuvre de la réforme des Finances Publiques	4 374 823	5 824 823	5 011 865	5 851 724
Coordination et Suivi des Programmes et Projets Communautaires	311 500	311 500	330 517	362 150
Informatisation de l'Administration Financière	3 399 200	3 455 200	3 629 382	3 989 425
Total :	30 446 359	24 471 258	25 127 427	27 212 628

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	137	136	178	232
CATEGORIE B1	50	51	66	86
CATEGORIE B2	38	34	44	57
CATEGORIE C	16	15	20	26
AUTRES	87	90	117	152
Total :	328	326	425	553

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	792 778	785 588	846 686	909 594
Biens et services	739 593	739 593	813 550	797 275
Transferts et subventions	3 141 216	3 141 216	3 272 204	3 551 322
Investissement	7 536 313	236 313	254 634	280 416
Total	12 209 900	4 902 710	5 187 074	5 538 607

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du Département	272 133
1.1.2 Entretien des batiments (renovation)	161 313
1.1.3 Entretien courant des bâtiments	403 658
1.1.4 Prise en charge du salaire et accessoires du Personnel	785 588
1.1.5 Prise en charge du salaire du personnel des EP et des Cellules	20 541
1.1.6 Appui au Plan d'ctions des microfinances	20 675
1.1.7 Appui PAGAMPGFP (CNSC)/PREM	100 000
1.1.8 Transfert au Fonds FNDS	3 000 000
1.1.9 Mise en oeuvre du Programme de communication	63 802
1.1.12 Appui au Fond de developpement Economique	75 000
Total	4 902 710

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	354 013	376 997	378 085	406 176
Biens et services	4 233 721	4 233 721	4 656 959	4 575 821
Transferts et subventions	148 626	148 626	154 823	168 029
Investissement	2 182 625	1 582 625	2 359 571	2 608 523
Total	6 918 985	6 341 969	7 549 438	7 758 549

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Execution et suivi du Budget du Département	4 164 972
2.1.2 Prise en charge du personnel de la DFM	346 829
2.1.3 Execution et suivi du budget du département (DFM/PLAN)	500 000
2.1.4 Prise en charge du Personnel DFM/PLAN	30 168
2.1.5 Entretien de l'immeuble de l'Hôtel des finances ACI 2000	300 000
2.1.6 Construction du nouveau Hôtel des Finances	1 000 000
Total	6 341 969

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	226 365	229 470	241 757	259 719
Biens et services	124 383	124 383	136 819	134 081
Transferts et subventions	125 500	125 500	130 733	141 883
Investissement	350 000	350 000	378 663	418 990
Total	826 248	829 353	887 972	954 673

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du Personnel de la DRH	229 470
3.1.2 Elaboration et mise en oeuvre des Plans de formation	149 883
3.1.3 Appui à la mise en oeuvre du Programme d'activités PAGAM (DRH)/PREM	100 000
3.1.4 Construction et équipement de la salle d'archives DRH/SDEF	100 000
3.1.5 Programme de perfectionnement des agents du MEF	250 000
Total	829 353

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	24 910	24 910	27 400	26 851
Transferts et subventions	120 000	120 000	125 004	135 666
Total	144 910	144 910	152 404	162 517

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre des activités du processus de décentralisation et de concentration	84 910
4.1.2 Mise en oeuvre des activités de décentralisation et de concentration (PREM)	60 000
Total	144 910

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	630 748	630 748	657 050	713 094
Investissement	400 000	400 000	432 758	478 846
Total	1 030 748	1 030 748	1 089 808	1 191 940

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Réalisation des formations par visioconférence et en présentielle pour le renforcement des capacités des cadres	560 748
3.2.2 Mise en oeuvre des activités de formation du CFD/PREM	70 000
3.2.3 Construction du siège du Centre de Formation pour le Développement (CFD)	400 000
Total	1 030 748

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	827 045	827 045	861 529	935 016
Investissement	47 500	447 500	51 086	56 133
Total	874 545	1 274 545	912 615	991 149

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge du personnel de l'OMAP	321 844
6.1.2 Participation aux négociations et aux renociations dans le cadre de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers	47 500
6.1.3 Etablissement des statistiques d'importation, de consommation et de vente des produits petroliers	81 000
6.1.4 Concertation périodiques avec les opérateurs pétroliers, les consommateurs et les structures administratives impliquées dans la gestion du sous-secteur petrolier	54 001
6.1.5 Contrôle de qualité des produits pétroliers et appui aux services chargés de la lutte contre la fraude	54 000
6.1.6 Réalisation d'études pour l'amélioration de la gestion du sous-secteur des hydrocarbures	57 604
6.1.7 Sécurisation des dépôts et des centres emplisseurs	258 596
6.1.8 Constitution du Stock National de Sécurité	400 000
Total	1 274 545

Action 07**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	205 500	205 500	214 068	232 327
Investissement	150 000	150 000	162 284	179 567
Total	355 500	355 500	376 352	411 894

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.3 Appui au foctionnement du SHA	95 506
1.5.4 Autres dépenses de Personel (EP et Celules)-SHA	99 994
1.5.5 Appui PAGAM/PREM-SHA	10 000
1.5.6 Mise en oeuvre du Plan d'Harmonisation de l'Aide	150 000
Total	355 500

Action 08**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 08 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	1 324 823	1 324 823	1 380 064	1 497 780
Investissement	3 050 000	4 500 000	3 631 801	4 353 944
Total	4 374 823	5 824 823	5 011 865	5 851 724

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 08

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Mise en oeuvre du Programme d'activités de la CARFIP	424 795
1.4.2 Prise en charge des salaires de la CARFIP	179 528
1.4.3 Mise en oeuvre des activités d'appui aux structures dans le cadre des réformes des finances publiques	370 000
1.4.4 Mise en oeuvre du Programme d'activités de l'Unité de Suivi de la Stratégie du Secteur Financier	166 398
1.4.5 Dépenses de personnel (Cellules et EP)-UAS	101 102
1.4.6 Projet d'Appui à la Competitivité de l'Economie malienne (PACEM)	200 000
1.4.7 Appui PAGAMGFP (ARMD)/PREM	20 000
1.4.8 Projet d'Appui à la Cellule de Developpement du Secteur Financier	300 000
1.4.9 Projet d'Appui à la Competitivité de l'Economie malienne (PACEM) BSI Extérieur	4 000 000
1.5.1 Mise en oeuvre du Programme d'activités du Fonds d'Inclusion Financière des Populations vulnérables	40 062
1.5.2 Autres dépenses de personnel (Ep et Cellules)	22 938
Total	5 824 823

Action 09**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	161 500	161 500	168 233	182 583
Investissement	150 000	150 000	162 284	179 567
Total	311 500	311 500	330 517	362 150

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Mise en oeuvre du Programme d'activités de la Cellule de Suivi des Reformes UEMOA	118 216
1.3.2 Autres dépenses de personnel (EP et Cellules)-Cellule UEMOA	43 284
1.3.3 Appui à la Cellule de Suivi des Reformes de l'UEMOA	150 000
Total	311 500

Action 10**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	1 199 200	1 555 200	1 249 205	1 355 760
Investissement	2 200 000	1 900 000	2 380 177	2 633 665
Total	3 399 200	3 455 200	3 629 382	3 989 425

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Pilotage des activités de la CAISFF	125 988
5.1.2 Pilotage des activités du Centre de Traitement de Bases Légales des Exonérations	4 808
5.1.3 Formation des informaticiens de la CAISFF	54 000
5.1.4 Acquisition d'équipements informatiques et électriques	45 000
5.1.5 Acquisition de solutions informatiques	22 500
5.1.6 Maintenance du Système d'Information de la CAISFF	63 900
5.1.7 Entretien et réhabilitation des locaux	39 600
5.1.8 Elaboration du nouveau SDI (PREM)	50 000
5.1.9 Poursuite du Développement de solutions informatiques (PREM)	60 000
5.1.10 Organisation des sessions de formation sur les applications informatiques (PREM)	100 000
5.1.11 Poursuite de la sécurisation du SI du MEF (PREM)	60 000
5.1.12 Poursuite de la mise en place de la GED dans les structures du MEF conformément aux recommandations de l'étude de faisabilité	10 000
5.1.13 Renforcement de capacités des informaticiens du MEF (PREM)	100 000
5.1.14 Autres dépenses de personnel (EP et Cellules)-CAISFF	819 404
5.1.15 Renforcement de la CAISFF en infrastructures et équipements	500 000
5.1.16 Interconnection des bases de données	900 000
5.1.17 Constrction/équipement du siège CAISFF	500 000
Total	3 455 200

Le Programme : 2.023 Conception et Coordination de la Politique Budgétaire

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Budget

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme définit les éléments de la politique nationale en matière budgétaire et assure la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre.

A ce titre, il assure :

- la coordination de la préparation du projet de loi de finances ;
- le suivi de l'exécution du budget de l'Etat ;
- l'analyse et la formulation des avis et des propositions sur les mesures susceptibles d'avoir une incidence financière sur les finances publiques ;
- la mise en oeuvre des actions de modernisation de la gestion budgétaire.

Ce programme se décline en quatre (04) actions; à savoir:

- l'élaboration et la mise en oeuvre de la loi de finances et des réformes budgétaires;
- la gestion de la solde ;
- la gestion du Système d'Information Financière ;
- la gestion et contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Les perspectives porteront sur :

- la relecture de l'Arrêté portant nomenclature du budget de l'Etat ;
- les réformes institutionnelles et organisationnelles de la Direction Générale du Budget ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs;
- la poursuite de l'opérationnalisation des outils de mise en oeuvre du budget-programmes ;

- la mise ne oeuvre des recommandations issues de l'évaluation du Budget-programmes;

- la finalisation, la validation et la diffusion du manuel de procédures.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.023 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de sept (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique budgétaire au Mali.

Objectif 1: Améliorer la préparation de la Loi de finances par la prise en compte des règles et procédures de la budgétisation axée sur les résultats.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de documents de programmation budgétaire élaborés respectant les normes de l'UEMOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de programmation budgétaire élaborés respectant les normes de l'UEMOA / Nombre de documents de programmation) NB : DPBEP, DPPD-PAP.

Objectif 2: Assurer l'efficacité de l'exécution des dépenses publiques par la prise en compte des règles et procédures de la budgétisation axée sur les résultats

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage d'outils de pilotage opérationnels.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGB

Précision Méthodologique : (Nombre d'outils de pilotage opérationnels/Nombre d'outils de pilotage validés) *100

2.2 Pourcentage des documents d'exécution budgétaire élaborés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents d'exécution budgétaire élaborés/Nombre de documents d'exécution budgétaire à élaborer) *100 NB : documents : Rapports d'exécution trimestrielle, Rapport de suivi trimestriel (RST), Rapport Annuel de Performance (RAP)

2.3 Respect du délai de mise à disposition des états de salaires mensuels	Respecté	Respecté	0	Respecté	Respecté
---	----------	----------	---	----------	----------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : date de mise à disposition des états de salaire de chaque mois

2.4 Pourcentage de dossiers traités relatifs aux mouvements des agents de l'Etat	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités/Nombre de dossiers reçus) *100

2.5 Pourcentage des documents d'exécution des budgets régionaux produits	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DRB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents d'exécution des budgets régionaux élaborés/Nombre de documents d'exécution des budget régionaux à élaborer) *100 NB : documents : Rapports d'exécution trimestrielle de chaque région

Objectif 3: Améliorer la transparence du budget de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage des principaux documents budgétaires publiés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents publiés/nombre de documents à publier) *100 NB: documents à publier: Projet de loi de finances et annexes, loi de règlement et annexes, Rapport d'exécution trimestrielle, Rapport de suivi trimestriel (RST), Budget citoyens, Rapport genre, Rapport Annuel de Performance.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 608 709	2 702 392	2 786 094	2 993 092
Biens et services	3 488 017	3 506 517	3 800 420	3 748 235
Transferts et subventions	630 152	924 920	656 428	712 420
Investissement	5 456 993	6 144 993	5 877 948	6 470 330
Total :	12 183 871	13 278 822	13 120 890	13 924 077

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Elaboration et mise en oeuvre de la loi des finances et des réformes budgétaires	10 614 745	10 988 379	11 414 409	12 118 408
Gestion de la solde	1 180 140	1 896 954	1 285 682	1 349 011
Gestion du Système d'Information Financière	250 000	250 000	270 473	299 278
Gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat	138 986	143 489	150 326	157 380
Total :	12 183 871	13 278 822	13 120 890	13 924 077

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	148	152	199	258
CATEGORIE B1	84	79	104	135
CATEGORIE B2	58	53	70	90
CATEGORIE C	45	44	57	73
AUTRES	86	86	112	144
Total :	421	414	542	700

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 337 181	2 409 547	2 496 103	2 681 556
Biens et services	2 790 419	2 808 919	3 033 066	2 972 370
Transferts et subventions	630 152	924 920	656 428	712 420
Investissement	4 856 993	4 844 993	5 228 812	5 752 062
Total	10 614 745	10 988 379	11 414 409	12 118 408

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel de la DGB	1 076 532
1.1.2 Elaboration des documents de programmation budgétaire, de pilotage et de suivi-évaluation des programmes	414 000
1.1.3 Organisation de voyages d'études sur la gestion financière et de la performance des programmes budgétaires	210 000
1.1.4 Organisation de la conférence de lancement du processus budgétaire 2025	200 000
1.1.5 Formation des agents de la DGB	145 350
1.1.6 Formation des acteurs sur les outils du budget-programmes aux niveaux décentralisé et déconcentré	100 000
2.1.1 Opérationnalisation des outils de pilotage et de suivi des programmes (ML, CAP, RST, etc.)	90 500
2.1.2 Fourniture des services de réseaux internet et intranet à la DGB	85 000
2.1.3 Exécution et suivi du budget	442 152
2.1.4 Diffusion des outils d'opérationnalisation du budget-programmes	100 000
2.2.1 Elaboration du rapport sur les risques budgétaires	90 000
2.2.2 Elaboration des rapports d'exécution trimestrielle	9 250
2.2.3 Appui à l'élaboration de la mercuriale des prix	98 000
2.2.4 Construction du siège DGB-DNCF	800 000
2.5.1 Préparation, exécution et suivi du budget régional de BKO	335 592
2.5.2 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kayes	106 782
2.5.3 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Koulikoro	179 452
2.5.4 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Sikasso	75 785
2.5.5 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Ségou	96 147
2.5.6 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Mopti	282 245
2.5.7 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Tombouctou	70 493
2.5.8 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Gao	84 628
2.5.9 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kidal	71 884
2.5.10 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Taoudeni	212 459
2.5.11 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Menaka	81 701
2.5.12 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Nioro	114 600
2.5.13 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Dioila	114 600
2.5.14 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bougouni	114 600
2.5.15 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Koutiala	114 600
2.5.16 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bandiagara	96 000
2.5.17 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kita	115 000
2.5.18 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Nara	115 000
2.5.19 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB District de BKO	259 997
2.5.20 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Kayes	124 134
2.5.21 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Koulikoro	163 678
2.5.22 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Sikasso	143 460
2.5.23 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Ségou	138 150
2.5.24 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Mopti	125 704
2.5.25 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Tombouctou	98 755
2.5.26 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Gao	90 506
2.5.27 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Kidal	73 064
2.5.28 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Taoudeni	37 718
2.5.29 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Menaka	38 405
2.5.30 Préparation, exécution et suivi du budget régional de San	115 000
2.5.31 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Douentza	115 000
2.5.32 Formation des agents de la DRB de Bamako	6 650

2.5.33	Construction des bâtiments administratifs de la région de Kayes	200 000
2.5.34	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Kouloko	188 000
2.5.35	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Sikasso	533 000
2.5.36	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Ségou	200 000
2.5.37	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Mopti	200 000
2.5.38	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Tombouctou	200 000
2.5.39	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Gao	200 000
2.5.40	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Kidal	200 000
2.5.41	Construction des bâtiments administratifs District de Bamako	850 000
2.5.42	Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Dioila	39 444
3.1.1	Impression des documents budgétaires	191 958
3.1.2	Conception et duplication de la loi des finances sur clés USB	96 154
3.1.3	Conception et duplication du budget-citoyens	25 250
3.1.4	Réalisation des activités de communication relatives à la réforme budgétaire	92 000
Total		10 988 379

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	191 684	208 498	204 718	219 928
Biens et services	638 456	638 456	702 301	710 093
Investissement	350 000	1 050 000	378 663	418 990
Total	1 180 140	1 896 954	1 285 682	1 349 011

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
2.3.1	Prise en charge des salaires et accessoires du BCS	208 498
2.3.2	Traitement et impression des états de salaires	638 456
2.3.3	Construction/Équipement du Transit Administratif et Bureau Central de la Solde	900 000
2.3.4	Élaboration du logiciel de gestion des soldes	150 000
Total		1 896 954

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Investissement	250 000	250 000	270 473	299 278
Total	250 000	250 000	270 473	299 278

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
2.2.5	Appui à la migration PRED 6	250 000
Total		250 000

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	79 844	84 347	85 273	91 608
Biens et services	59 142	59 142	65 053	65 772
Total	138 986	143 489	150 326	157 380

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.1 Gestion du personnel du Transit Administratif	84 347
2.4.2 Suivi des déplacements des fonctionnaires	59 142
Total	143 489

Le Programme : 2.024 Recouvrement des Recettes Fiscales

Responsable du Programme : Le Directeur Général des Impôts

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à élaborer les éléments de la politique nationale en matière de fiscalité (intérieure et de porte) et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il est chargé de :

- l'amélioration des recettes fiscales de l'Etat ;
- l'amélioration des services aux contribuables ;
- la modernisation des administrations fiscales et douanières.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- l'amélioration des recettes fiscales de l'Etat ;
- l'amélioration des services aux contribuables ;
- la modernisation des administrations fiscales et douanières.

Les perspectives porteront sur :

- la fiscalisation du secteur agricole ;
- la fiscalisation du secteur informel ;
- la lutte contre la sous-capitalisation ;
- l'instauration d'un système sécurisé de facture normalisée ;
- le déploiement des télé-services ;
- la maîtrise des exonérations douanières ;
- le contrôle du certificat d'origine ;
- la maîtrise des opérations de dédouanement en ligne ;
- l'exploitation des résultats du scanning.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.024 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique fiscale au Mali.

Objectif 1: Améliorer les recettes fiscales de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de pression fiscale de la DGI	%	10,27	9.9	8.17	8,5

Moyen de Vérification : Rapport Annuel, Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE.

Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles DGI / PIB nominal) *100

1.2 Taux de pression fiscale de la DGD	%	6,7	5.1	5.7	6
--	---	-----	-----	-----	---

Moyen de Vérification : Rapport Annuel, Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE.

Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles DGD / PIB nominal) *100

1.3 Taux d'accroissement du nombre de contribuables immatriculés à la DGI	%	>=10	>=10	>=8	>=8
---	---	------	------	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de SIGTAS

Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables immatriculés à l'année N)- (Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1)/ Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1) * 100

1.4 Taux de recouvrement des recettes de la DGI	%	101	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Documents des comptabilités annuelles de la DGI

Précision Méthodologique : (Total des recettes recouvrées / Total des recettes prévues) * 100

1.5 Taux de recouvrement des recettes de la DGD	%	89,4	100	100	100
---	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Statistiques douanières publiées par la Direction des Recettes (DRPPV) et des Etudes de la DGD

Précision Méthodologique : (Total des recettes recouvrées / Total des recettes prévues) * 100

Objectif 2: Améliorer les services aux contribuables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de satisfaction des contribuables de la DGI	%	66,51	80	70	75

Moyen de Vérification : Rapport de sondage d'opinion/ Site web DGI (www.dgi.gouv.ml)

Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables satisfaits / Nombre de contribuables sondés) X 100

Formule : NB : les 75% sont issus de l'enquête de sondage de 2014. Nous proposons la réalisation d'une nouvelle enquête d'opinion à partir de 2023. L'amélioration proposée à partir de 2023 s'explique par la modernisation des services aux contribuables notamment la mise en place des télés -services fiscaux. (à confirmer par l'enquête de sondage).

2.2 Délai moyen de dédouanement	heures	11,4	10	10	10
---------------------------------	--------	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport produit par la Direction de l'Informatique et de la Statistique et la Direction des Recettes et des Etudes de la DGD

Précision Méthodologique : Le cumul des données de traitement de toutes les déclarations annuelles / le nombre total des déclarations annuelles

Objectif 3: Moderniser l'administration fiscale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'informatisation de la DGI	%	60,71	63	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Sous - Direction de l'Informatique (DGI)

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter)* 100 NB : Nombre de site à informatiser 19, réalisation 2021 six (6) objectif 2022 neuf (9), objectif 2023 douze (12), objectif 2024 seize (16) 2025 dix neuf (19).

3.2 Taux d'informatisation de la DGD	%	95	100	100	100
--------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de Direction de l'Informatique et de la Statistique (DGD)

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter)* 100

3.3 Niveau d'informatisation des procédures de gestion des exonérations au niveau de la DGI	satisfecit	insuffisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
---	------------	-------------	--------------	--------------	--------------

Moyen de Vérification : Rapport de la Sous-direction législation fiscale et du contentieux

Précision Méthodologique : Appréciation de la chaîne de gestion des exonérations

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	14 091 363	14 304 397	15 049 565	16 167 739
Biens et services	1 411 240	1 413 540	1 557 409	1 526 216
Transferts et subventions	1 875 000	1 875 000	1 953 187	2 119 793
Investissement	1 800 000	6 800 000	1 946 777	2 153 277
Total :	19 177 603	24 392 937	20 506 938	21 967 025

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Amélioration des recettes intérieures	9 028 844	12 234 127	9 637 683	10 335 700
Amélioration des recettes de portes	10 148 759	12 158 810	10 869 255	11 631 325
Total :	19 177 603	24 392 937	20 506 938	21 967 025

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	954	946	1 231	1 599
CATEGORIE B	1	1	1	1
CATEGORIE B1	803	769	1 000	1 301
CATEGORIE B2	358	344	448	584
CATEGORIE C	285	278	361	470
AUTRES	416	404	525	684
Total :	2 817	2 742	3 566	4 639

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	5 500 314	5 703 597	5 874 330	6 310 788
Biens et services	713 530	715 530	789 079	773 272
Transferts et subventions	1 765 000	1 765 000	1 838 600	1 995 432
Investissement	1 050 000	4 050 000	1 135 674	1 256 208
Total	9 028 844	12 234 127	9 637 683	10 335 700

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement en moyens matériels de la DGI	329 107
1.1.2 Application de la télé déclaration et renforcement du paiement électronique des impôts (SIGTAS)	90 000
1.1.3 Entretien des bâtiments de la DGI	145 000
1.1.4 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel DGI	2 467 071
1.1.5 Approvisionnement en biens et services de la Direction des Grandes Entreprises (DGE)	26 551
1.1.6 Approvisionnement en biens et services CIME Rive Droite	44 560
1.1.7 Approvisionnement en biens et services du CIME Rive Gauche	56 960
1.1.8 Réalisation des activités PAGAM/PREM	150 000
1.1.9 Renforcement en moyens matériels de la DRI de Bamako	15 520
1.1.10 Prise en charge du personnel de la DRI de Bamako	1 565 825
1.1.11 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kayes	16 808
1.1.12 Prise en charge du personnel de la DRI KAYES	273 710
1.1.13 Renforcement en moyens matériels de la DRI Koulikoro	19 931
1.1.14 Prise en charge du Personnel de la DRI Koulikoro	489 817
1.1.15 Renforcement en moyens matériels de la DRI Sikasso	14 078
1.1.16 Prise en charge du personnel de la DRI SIKASSO	327 007
1.1.17 Renforcement en moyens matériel de la DRI SEGOU	20 378
1.1.18 Prise en charge du personnel de la DRI SEGOU	346 628
1.1.19 Renforcement en moyens matériels de la DRI Mopti	21 469
1.1.20 prise en charge du personnel de la DRI Mopti	94 377
1.1.21 Renforcement en moyens matériels de la DRI Tombouctou	21 918
1.1.22 Prise en charge du personnel de la DRI Tombouctou	61 727
1.1.23 Renforcement en moyens matériels de la DRI GAO	22 469
1.1.24 Prise en charge du personnel de la DRI GAO	56 334
1.1.25 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kidal	18 791
1.1.26 Prise en charge du personnel de la DRI Kidal	7 719
1.1.27 Renforcement en moyens matériels de la DRI Taoudenit	24 716
1.1.28 Prise en charge du personnel de la DRI Taoudénit	8 631
1.1.29 Renforcement en moyens matériels de la DRI Menaka	29 578
1.1.30 Renforcement en moyens matériels de la DRI Nioro	6 000
1.1.31 Renforcement en moyens matériels de la DRI DIOILA	6 000
1.1.32 Renforcement en moyens matériels de la DRI Bougouni	6 000
1.1.33 Renforcement en moyens matériels de la DRI Koutiala	6 000
1.1.34 Renforcement en moyens matériels de la DRI Bandiagara	6 000
1.1.35 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kita	6 000
1.1.37 Renforcement en moyens matériels de la DRI SAN	6 000
1.1.38 Renforcement en moyens matériels de la DRI Douentza	6 000
1.1.40 Prise en charge du Personnel de la DRI Menaka	4 751
1.1.41 Construction et équipement de l'immeuble des Impôts	4 000 000
1.1.42 Renforcement en moyens matériels du Service Local des Impôts de Sikasso	9 496
1.1.43 Prise en charge de la maintenance et de l'entretien des matériels informatiques et énergétiques (SIGTAS)	242 040
1.1.44 Redevance liaison télécom (SIGTAS)	99 900
1.2.28 Renforcement en moyens matériels de la DRD Nara	6 000
1.3.1 Formation des contribuables au télé procédures (SIGTAS)	13 500
1.3.2 Mise en oeuvre des activités d'information et de sensibilisation des contribuables (SIGTAS)	27 000
1.3.3 Conception des supports de communication	35 700
1.3.4 Renforcement en moyens matériels de la Direction de l'Informatique et la Cellule télé Service de la DGI	118 410

3.1.2	Implantation de l'interface bancaire (SIGTAS)	45 000
3.1.3	Extension de procédures aux PME et PMI	45 000
3.1.4	Réalisation de la notion de contrôle Interne	9 000
3.1.5	Développement et mise en production du module de gestion des exonérations	13 500
3.1.6	Digitalisation de certaines activités de la DGI	27 000
3.3.1	Acquisition de consommables et matériels informatiques (SIGTAS)	214 650
3.3.2	Renforcement de la sécurité du réseau informatique et la mise à jour des applications	121 500
3.3.3	Formation continue des informaticiens de la DGI	387 000
Total		12 234 127

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	8 591 049	8 600 800	9 175 235	9 856 951
Biens et services	697 710	698 010	768 330	752 944
Transferts et subventions	110 000	110 000	114 587	124 361
Investissement	750 000	2 750 000	811 103	897 069
Total	10 148 759	12 158 810	10 869 255	11 631 325

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.36 Renforcement en moyens matériels de la DRI Nara	10 000
1.2.1 Renforcement en moyens matériels et fonctionnement de la DGD	550 000
1.2.2 Prise en charge du personnel de la DGD	5 678 174
1.2.3 Renforcement en moyens matériels de la DRD du District de Bamako	17 933
1.2.4 Renforcement en moyens matériels de la DRE de la DRD Kayes	19 762
1.2.5 Prise en charge du personnel de la DRD Kayes	1 200 922
1.2.6 Renforcement en moyens matériels de la DRD Koulikoro	24 958
1.2.7 Prise en charge du personnel de la DRD Koulikoro	358 768
1.2.8 Renforcement en moyens matériels de la DRD Sikasso	20 984
1.2.9 Prise en charge du personnel de la DRD Sikasso	495 339
1.2.10 Renforcement en moyens matériels de la DRD Ségou	23 185
1.2.11 Prise en charge du personnel de la DRD Ségou	269 640
1.2.12 Renforcement en moyens matériels de la DRD Mopti	48 173
1.2.13 Prise en charge du personnel de la DRD Mopti	205 734
1.2.14 Renforcement en moyens matériels de la DRD Tombouctou	18 720
1.2.15 Prise en charge du personnel de la DRD Tombouctou	43 736
1.2.16 Renforcement en moyens matériels de la DRD Gao	22 645
1.2.17 Prise en charge du personnel de la DRD Gao	84 971
1.2.18 Renforcement en moyens matériels de la DRD Kidal	17 889
1.2.19 Prise en charge du personnel de la DRD Kidal	101 214
1.2.20 Renforcement en moyens matériels de la DRD Taoudénit	25 825
1.2.21 Renforcement en moyens matériels de la DRD Menaka	21 043
1.2.22 Renforcement en moyens matériels de la DRD Bougouni	25 000
1.2.23 Renforcement en moyens matériels de la DRD Koutiala	25 000
1.2.24 Renforcement en moyens matériels de la DRD Nioro	25 000
1.2.25 Renforcement en moyens matériels de la DRD Kita	25 000
1.2.26 Renforcement en moyens matériels de la DRD San	6 000
1.2.27 Renforcement en moyens matériels de la DRD Douentza	6 000
1.2.29 Renforcement en moyens matériels de la DRD Bandiagara	6 000
1.2.30 Renforcement en moyens matériels de la DRD Dioila	6 000
1.2.32 Construction et équipement de la Direction Général des Douanes	2 500 000
1.2.33 Réalisation des activités sur financement PAGAM/PREM	110 000
1.2.34 Autres dépenses de personnel	165 000
1.2.35 Renforcement en moyens matériels du Centre de Formation Professionnel de la Douane	195
Total	12 158 810

Le Programme : 2.025 Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics

Responsable du Programme : Le Directeur National du Contrôle Financier

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de contrôle de l'exécution du budget. A ce titre, le programme « Contrôle et assistance de la gestion des deniers publics » vise à :

- exercer un contrôle permanent et a priori des finances publiques sur le territoire national (Budget d'Etat, Budgets annexes, Budgets des Collectivités et tous les autres budgets et comptes publics ainsi que les opérations de trésorerie correspondantes) ;
- assurer l'évaluation des résultats et des performances des programmes du budget ;
- contrôler la gestion des deniers publics, la régularité des opérations financières et comptables résultant de l'exécution du budget de l'Etat ;
- contrôler l'application de la réglementation sur les marchés publics et les délégations de service public ;
- veiller au respect de la réglementation applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés, pour permettre l'accès d'un plus grand nombre de personnes aux Services Financiers Décentralisés, la professionnalisation de l'industrie de la micro finance et la protection des dépôts du public.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- l'amélioration du contrôle a priori des finances publiques et l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- l'amélioration du contrôle a posteriori des finances publiques ;
- l'amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- l'amélioration du contrôle des systèmes financiers décentralisés en vue de leur viabilité.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.025 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs :

- au contrôle a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- au contrôle a posteriori des finances publiques ;
- au contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- à la viabilité du système financier décentralisé.

Objectif 1: Contribuer à l'amélioration des contrôles a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de couverture du budget par le Contrôle Financier	%	99,1	99,3	99,3	99,3

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNCF

Précision Méthodologique : (Ressources publiques contrôlées par le contrôle financier / Ressources publiques dépensées) *100

1.2 Taux de participation du contrôle financier aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNCF

Précision Méthodologique : (Nombre de participations du contrôle financier aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions / Nombre total d'avis de réception atteignant le seuil de 10 millions) *100

1.3 Nombre de programmes évalués par la DNCF	nbre	-	14	40	50
--	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la Division Evaluation des Résultats et des Performances des Programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer l'efficacité du contrôle a posteriori de la gestion des deniers publics

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des missions de vérification	%	93,6	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérification réalisées / Nombre de missions de vérification programmées) *100

2.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle réalisées / Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle programmées) *100

Objectif 3: Contrôler les procédures de passation des marchés publics et des délégations de service public

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage des marchés passés par Appel d'Offres Ouvert sans dérogations (restreint et entente directe)	%	95,5	90	95.5	95,5

Moyen de Vérification : Base de données de la DGMP-DSP

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés par appel d'offres ouvert / l'ensemble des marchés passés) *100

Objectif 4: Contribuer à la viabilité des Systèmes Financiers Décentralisés

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des missions de contrôle des SFD	%	87,5	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CCS/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) X100

4.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / nombre de missions programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	4 587 210	4 724 686	4 899 130	5 263 115
Biens et services	2 691 581	2 688 581	2 966 605	2 907 199
Transferts et subventions	636 312	636 312	662 844	719 382
Investissement	1 045 000	1 025 000	1 129 845	1 249 217
Total :	8 960 103	9 074 579	9 658 424	10 138 913

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Amélioration du contrôle à priori des Finances Publiques et évaluations des résultats et des performances des programmes	5 215 297	5 227 383	5 623 892	5 913 699
Amélioration du contrôle à posteriori des finances Publiques	928 314	1 002 092	1 002 313	1 037 096
Amélioration du contrôle et surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés.	298 137	298 137	310 568	337 059
Amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public	2 518 355	2 546 967	2 721 651	2 851 059
Total :	8 960 103	9 074 579	9 658 424	10 138 913

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	333	329	427	555
CATEGORIE B1	135	135	175	224
CATEGORIE B2	95	99	128	165
CATEGORIE C	35	38	47	60
AUTRES	78	77	101	130
Total :	676	678	878	1 134

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 061 602	3 098 688	3 269 785	3 512 718
Biens et services	1 438 695	1 433 695	1 585 792	1 554 032
Transferts et subventions	120 000	120 000	125 004	135 666
Investissement	595 000	575 000	643 311	711 283
Total	5 215 297	5 227 383	5 623 892	5 913 699

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Execution et suivi du budget	194 036
1.1.2 Organisation des missions d'Audit Interne et d'Appui Conseil	39 594
1.1.3 Prise en charge du personnel DDCF	2 157 589
1.1.4 Poursuite de la déconcentration du Contrôle Financier	4 620
1.1.5 Relecture du Manuel de Procédures du Contrôle Financier	8 400
1.1.6 Organisation des réunions de Direction	25 200
1.1.7 Renforcement des capacités opérationnelles des agents du Contrôle Financier (Formation sur PRED, GAR, Technique de Contrôle Interne, Oracle, Evaluation de la Performance des Programmes, nouveau manuel du CF)	42 000
1.1.8 Dotation de délégation locale du Contrôle Financier en matériel Informatique et Kit Solaire	31 450
1.1.9 Organisation des missions d'évaluation des Programmes	21 000
1.1.10 Appui PREM (PAGAM)	120 000
1.1.11 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Bamako	14 384
1.1.12 Prise en charge du Personnel de la DDCF de Bamako	60 375
1.1.13 Renforcement en moyens matériels de la DDCF de Kayes	29 816
1.1.14 Prise en charge du Personnel de la DDCF Kayes	137 029
1.1.15 Renforcement en moyens matériels de la DDCF de Koulikoro	43 610
1.1.16 Prise en charge du Personnel de la DDCF Koulikoro	148 301
1.1.17 Renforcement en moyens matériels de la DDCF de Sikasso	27 703
1.1.18 Prise en charge du Personnel de la DDCF Sikasso	136 887
1.1.19 Renforcement en moyens matériels de la DDCF de Ségou	36 230
1.1.20 Prise en charge du Personnel de la DDCF Ségou	112 680
1.1.21 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Mopti	32 759
1.1.22 Prise en charge du Personnel de la DDCF Mopti	109 993
1.1.23 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Tombouctou	33 432
1.1.24 Prise en charge du Personnel de la DDCF Tombouctou	87 498
1.1.25 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Gao	45 642
1.1.26 Prise en charge du Personnel de la DDCF Gao	30 994
1.1.27 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Kidal	29 418
1.1.28 Prise en charge du Personnel de la DDCF Kidal	27 157
1.1.29 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Taoudénit	46 415
1.1.30 Prise en charge du Personnel de la DDCF Taoudénit	33 113
1.1.31 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Menaka	40 043
1.1.32 Prise en charge du Personnel de la DDCF Menaka	23 740
1.1.33 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Nioro	45 000
1.1.34 Prise en charge du Personnel de la DDCF Nioro	500
1.1.35 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Dioila	45 000
1.1.36 Prise en charge du Personnel de la DDCF Dioila	29 332
1.1.37 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Bougouni	45 000
1.1.38 Prise en charge du Personnel de la DDCF Bougouni	500
1.1.39 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Koutiala	45 000
1.1.40 Prise en charge du Personnel de la DDCF Koutiala	500
1.1.41 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Bandiagara	35 206
1.1.42 Prise en charge du Personnel de la DDCF Bandiagara	500
1.1.43 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Kita	45 000
1.1.44 Prise en charge du Personnel de la DDCF Kita	500
1.1.45 Renforcement en moyens matériels de la DDCF Nara	45 000
1.1.46 Prise en charge du Personnel de la DDCF Nara	500

1.1.47	Renforcement en moyens matériels de la DRCF San	45 000
1.1.48	Prise en charge du Personnel de la DRCF San	500
1.1.49	Renforcement en moyens matériels de la DRCF Douentza	45 000
1.1.50	Prise en charge du Personnel de la DRCF Douentza	500
1.1.51	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF de Koulikoro	15 000
1.1.52	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF de Sikasso	13 923
1.1.53	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF de Ségou	15 000
1.1.54	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF de Mopti	15 000
1.1.55	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF de Tomboutou	13 000
1.1.56	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF de Gao	15 000
1.1.57	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF de Kidal	15 000
1.1.58	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF de Taoudénit	15 000
1.1.59	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF de Menaka	15 000
1.1.60	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF de Kayes	15 543
1.1.61	Renforcement en moyens matériels services locaux du CF du District de Bamako	15 000
1.1.62	Amenagement/Equipement DRCF/Délégation	500 000
1.1.63	Participation aux receptions à partir de 10 millions de Fcfa	5 271
1.3.1	Approvisionnement en biens et services des délégations du CF	200 000
Total		5 227 383

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	479 095	552 873	511 673	549 690
Biens et services	389 219	389 219	428 138	419 573
Transferts et subventions	60 000	60 000	62 502	67 833
Total	928 314	1 002 092	1 002 313	1 037 096

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
2.1.1	Prise en charge du personnel de l'Inspection des Finances	552 873
2.1.2	Elaboration et mise en oeuvre du Programme annuel de contrôle	303 815
2.1.3	Participation aux missions conjointes avec les autres structures de contrôle et inspection des départements ministériels	42 426
2.1.4	Mission d'Audit de performance et d'Appui Conseil	30 000
2.1.5	Formation des cadres en audit et aux techniques de contrôle de la GAR (PREM)	45 000
2.1.6	Édition et diffusion du Manuel et du Code de déontologie de l'IF (PREM)	15 000
2.2.1	Elaboration et mise en oeuvre des missions de suivi et de l'application des recommandations	12 978
Total		1 002 092

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	298 137	298 137	310 568	337 059
Total	298 137	298 137	310 568	337 059

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
4.1.1	Renforcement des capacités du Personnel de la CCS SFD	104 000
4.1.2	Organisation des missions de terrain	79 578
4.1.3	Approvisionnement en biens et services	87 199
4.1.4	Autres dépenses de personnel (EP et Cellules /CCS SDF)	27 360
Total		298 137

Action 04
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 046 513	1 073 125	1 117 672	1 200 707
Biens et services	863 667	865 667	952 675	933 594
Transferts et subventions	158 175	158 175	164 770	178 824
Investissement	450 000	450 000	486 534	537 934
Total	2 518 355	2 546 967	2 721 651	2 851 059

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Audit des structures de la chaîne de passation des marchés	660 916
3.1.2	Prise en charge du Personnel DGMP	894 114
3.1.3	Poursuite des missions de supervision de marchés (PREM)	10 000
3.1.4	Poursuite du déploiement du SIGMAP (PREM)	15 000
3.1.5	Renforcement des capacités des acteurs de la commande publique sur les procédures de passation des marchés (PREM)	10 000
3.1.6	Renforcement des capacités des acteurs de la commande publique sur le SIGMAP (PREM)	10 000
3.1.7	Renforcement en moyens matériels DRMP Bamako	35 384
3.1.8	Renforcement en moyens matériels DRMP Kayes	25 816
3.1.9	Renforcement en moyens matériels DRMP Koulikoro	35 384
3.1.10	Prise en charge du personnel DRMP Koulikoro	41 719
3.1.11	Renforcement en moyens matériels DRMP Sikasso	26 102
3.1.12	Prise en charge du personnel DRMP Sikasso	38 387
3.1.13	Renforcement en moyens matériels DRMP Ségou	25 798
3.1.14	Renforcement en moyens matériels DRMP Mopti	21 839
3.1.15	Prise en charge du personnel DRMP Mopti	4 186
3.1.16	Renforcement en moyens matériels DRMP Tombouctou	21 362
3.1.17	Prise en charge du personnel de la DRMP Tombouctou	12 664
3.1.18	Renforcement en moyens matériels DRMP Gao	26 345
3.1.19	Prise en charge du personnel de la DRMP Gao	8 549
3.1.20	Renforcement en moyens matériels DRMP Kidal	18 097
3.1.21	Renforcement en moyens matériels DRMP Taoudénit	26 444
3.1.22	Renforcement en moyens matériels DRMP Menaka	34 011
3.1.23	Renforcement en moyens matériels DRMP Nioro	49 300
3.1.24	Prise en charge du personnel de la DRMP Nioro	500
3.1.25	Renforcement en moyens matériels DRMP Dioila	44 800
3.1.27	Renforcement en moyens matériels DRMP Bougouni	44 800
3.1.28	Prise en charge du personnel de la DRMP Bougouni	500
3.1.29	Renforcement en moyens matériels DRMP Koutiala	44 800
3.1.30	Prise en charge du personnel de la DRMP Koutiala	500
3.1.31	Renforcement en moyens matériels DRMP Bandiagara	41 150
3.1.32	Prise en charge du personnel de la DRMP Bandiagara	500
3.1.33	Renforcement en moyens matériels DRMP Kita	45 000
3.1.34	Prise en charge du personnel de la DRMP Kita	500
3.1.35	Renforcement en moyens matériels DRMP Nara	45 000
3.1.36	Prise en charge du personnel de la DRMP Nara	500
3.1.37	Renforcement en moyens matériels DRMP San	45 000
3.1.38	Prise en charge du personnel de la DRMP San	500
3.1.39	Renforcement en moyens matériels DRMP Douentza	45 000
3.1.40	Prise en charge du personnel de la DRMP Douentza	500
3.1.41	Renforcement des capacités des Cellules de Passation des marchés publics	45 000
3.1.42	Réhabilitation et Extension de la DGMP	500
3.1.43	Prise en charge du Personnel de la DRMP Kayes	45 000
3.1.44	Prise en charge du Personnel DRMP Dioila	500
3.1.45	Prise en charge du Personnel DRMP Ségou	45 000
Total		2 546 967

Le Programme : 2.026 Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier

Responsable du Programme : Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise l'exécution du budget des organismes publics et parapublics, la gestion de la trésorerie publique et la gestion comptable du portefeuille de l'Etat, l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique financière et monétaire de l'Etat, le suivi, la mise en oeuvre et l'élaboration de la politique de l'Etat en matière d'assurance. A ce titre, il :

- exécute les opérations du budget de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics ;
- suit et contrôle la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- élabore la réglementation de la comptabilité générale et de la comptabilité publique et suit leur application ;
- assure la gestion comptable des titres et valeurs appartenant ou confiés à l'Etat et aux Collectivités Territoriales ;
- applique et contrôle la réglementation des changes ;
- élabore la réglementation et contrôle le secteur des assurances ;
- assure les véhicules de l'Etat ;
- coordonne et contrôle les activités des services régionaux, subrégionaux et des services rattachés.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action relative à la gestion de la trésorerie, la tenue de la comptabilité publique et le suivi du système financier.

A cet effet, la DNTCP dispose de trois (3) services rattachés (ACCT, PGT, RGD), dix (10) trésoreries régionales et quatre-vingt-onze (91) recettes perceptions pour réaliser les objectifs assignés au programme.

Son financement s'appuie sur les dotations budgétaires de la DNTCP, de l'ACCT, la PGT, la RGD ainsi que celles des régions, les crédits du PREM et le fonds d'équipement du Trésor.

Les perspectives porteront sur :

- la poursuite du rapatriement des fonds des EPN dans le Compte Unique du Trésor ;
- l'élaboration du premier bilan d'ouverture de l'Etat et la tenue de la comptabilité patrimoniale ;
- l'acquisition d'une application de tenue de la comptabilité des Etablissements Publics Nationaux ;
- la mise en oeuvre des textes issus de la transposition de la directive portant régime financier des Collectivités Territoriales ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.026 comprend trois (03) objectifs spécifiques et sept (7) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion de la trésorerie et la tenue de la comptabilité publique.

Objectif 1: Améliorer la gestion de la Trésorerie de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage d'EPN déposant leurs fonds dans le Compte Unique du Trésor (CUT)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT

Précision Méthodologique : (nombre d'établissements publics ayant déposé leurs fonds dans le CUT/sur le nombre d'établissements publics prévus au cours l'exercice)*100

1.2 Pourcentage des comptes bancaires des comptables publics rapatriés et maintenus dans le Compte Unique du Trésor	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT

Précision Méthodologique : (nombre de comptes bancaires des comptables publics rapatriés et maintenus / nombre de comptes bancaires des comptables publics ciblés) *100

Objectif 2: Améliorer la tenue de la Comptabilité de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics et rendre compte de l'exécution des budgets à bonne date

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de postes comptables du Trésor utilisant les applications de tenue de la comptabilité publique:AICE2	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre postes comptables supérieurs utilisant AICE2/Nombre total de postes comptables supérieurs prévus) *100

2.2 Pourcentage des recettes perceptions utilisant l'application de tenue de la comptabilité des Collectivités Collocv4.0	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre Recettes Perceptions utilisant l'application COLLOCV4.0 / Nombre Total de Recettes Perceptions prévus) *100

2.3 Pourcentage des EPN utilisant l'application de tenue de la comptabilité publique SIGA COMPTA	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre EPA utilisant l'application SIGA -COMPTA / Nombre Total de EPA) *100

2.4 Pourcentage de postes comptables vérifiés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (nombre de postes comptables vérifiés / nombre de postes comptables prévus) *100

2.5 Taux de réalisation des sessions de formations des agents du Trésor	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Division Contrôle de la DNTCP.

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formations réalisées/ nombre de sessions de formations prévues) * 100

2.6 Pourcentage de postes comptables supérieurs ayant respecté le délai de production des comptes de gestion	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Division Contrôle de la DNTCP

Précision Méthodologique : (nombre de postes comptables supérieurs ayant respectés le délai de production/nombre de postes comptables supérieurs)*100

Objectif 3: Améliorer le suivi du secteur bancaire et financier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage des agents de la DBF et autres agents du trésor formés dans le suivi du secteur bancaire et financier	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/ nombre d'agents prévus) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 915 024	3 963 095	4 181 239	4 491 893
Biens et services	1 106 840	1 152 562	1 223 038	1 198 508
Transferts et subventions	425 310	425 310	443 045	480 836
Investissement	2 010 787	1 660 787	2 174 118	2 403 913
Total :	7 457 961	7 201 754	8 021 440	8 575 150

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier	7 457 961	7 201 754	8 021 440	8 575 150
Total :	7 457 961	7 201 754	8 021 440	8 575 150

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	284	288	375	488
CATEGORIE B1	197	193	250	325
CATEGORIE B2	155	156	206	269
CATEGORIE C	87	86	110	144
AUTRES	77	73	93	120
Total :	800	796	1 034	1 346

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 915 024	3 963 095	4 181 239	4 491 893
Biens et services	1 106 840	1 152 562	1 223 038	1 198 508
Transferts et subventions	425 310	425 310	443 045	480 836
Investissement	2 010 787	1 660 787	2 174 118	2 403 913
Total	7 457 961	7 201 754	8 021 440	8 575 150

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de la gestion de la trésorerie DNTCP	1 149
1.1.2 Gestion de la trésorerie ACCT	32 548
1.2.1 Gestion de Trésorerie PGT	39 240
1.2.2 Gestion de la Trésorerie RGD	11 788
2.1.1 Suivi de l'exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat	250 976
2.1.2 Confection des imprimés de la DNTCP	50 000
2.1.3 Acquisition de l'Assurance du logiciel (AICE2)	168 196
2.1.4 Développement du module de gestion des immobilisations dans AICE 2	25 200
2.1.5 Entretien courant des bâtiments (Renovation) de la DNTCP	10 787
2.1.6 Réalisation des modules de gestion et de suivi des immobilisations et des Stocks dans AICE 2 (PREM)	60 000
2.1.7 Poursuite du déploiement de AICE 2 (PREM)	12 500
2.1.8 Extension de la solution hyperconvergée aux nouvelles régions et mise en place d'un site Back Up (PREM)	70 000
2.1.10 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la DNTCP	819 380
2.1.11 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de l'ACCT	324 269
2.1.12 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la PGT	481 306
2.1.13 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la RGD	591 541
2.1.14 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Kayes	16 839
2.1.15 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Koulikoro	39 503
2.1.16 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Sikasso	26 759
2.1.17 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Ségou	23 783
2.1.18 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Mopti	20 907
2.1.19 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Tombouctou	25 201
2.1.20 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Gao	33 366
2.1.21 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Kidal	23 295
2.1.22 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Taoudénit	45 607
2.1.23 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Menaka	42 273
2.1.24 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Nioro	45 000
2.1.25 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Dioila	45 000
2.1.26 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Bougouni	45 000
2.1.27 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Koutiala	45 000
2.1.28 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Bandiagara	41 150
2.1.29 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Kita	45 000
2.1.30 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale Nara	45 000
2.1.31 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale San	45 000
2.1.32 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat Trésorerie régionale douentza	45 000
2.1.33 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Kayes	327 520
2.1.34 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Koulikoro	255 973
2.1.35 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Sikasso	334 524
2.1.36 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Ségou	262 219
2.1.37 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Mopti	190 340
2.1.38 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Tombouctou	110 573
2.1.39 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Gao	85 750
2.1.40 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Kidal	62 591
2.1.41 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Taoudénit	45 243
2.1.42 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Menaka	64 420
2.1.43 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Nioro	500
2.1.44 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Dioila	3 446

2.1.45	Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Bougouni	500
2.1.46	Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Koutiala	500
2.1.47	Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Bandiagara	500
2.1.48	Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Kita	500
2.1.49	Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Nara	500
2.1.50	Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de San	500
2.1.51	Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la trésorerie régionale de Douentza	500
2.1.52	Service local du trésor de Tombouctou	15 000
2.1.53	Réhabilitation, extension et équipement des Trésoreries et Perceptions	450 000
2.1.54	Construction/Equipement du siège PGT/RGD	500 000
2.1.55	Projet de construction/Equipement Salle Archives DNTCP	500 000
2.2.1	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité des CT dans les régions	17 000
2.2.2	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Bougouni	5 000
2.2.3	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Kadiolo	1 262
2.2.4	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Kolondiéba	1 262
2.2.5	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Koutiala	6 000
2.2.6	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Yanfolila	1 262
2.2.7	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Yorosso	1 262
2.2.8	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Fatoma	1 504
2.2.9	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Bandiagara	1 504
2.2.10	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Ningari	1 504
2.2.11	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Bankass	1 504
2.2.12	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Djené	1 504
2.2.13	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Douentza	1 504
2.2.14	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Boni	1 504
2.2.15	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Koro	1 504
2.2.16	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Madougou	1 504
2.2.17	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Teninkou	1 504
2.2.18	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Youwarou	1 504
2.2.19	Exécution du Budget et Tenue de la Comptabilité RP Sikasso	4 500
2.2.20	Elaborer et diffuser un guide méthodologique sur les méthodes et outils d'analyse financière des CT (PREM)	15 000
2.2.21	Migration de COLLOC vers les outils qui ont servis au développement de AICE2 (PREM)	9 000
2.2.22	Formation des élus, agents des CT et des services techniques de l'Etat sur les nouveaux textes portant regime financier des CT (PREM)	10 000
2.2.23	Poursuivre le déploiement de COLLIC dans toutes les Recettes-Perceptions (PREM)	5 000
2.2.24	Développement et déploiement de la plate forme e-quittances (PREM)	15 000
2.2.25	Valorisation du patrimoine de l'Etat (PREM)	50 000
2.3.1	Migration de SIGA COMPTA vers les outils qui ont servis au developpement de AICE 2 (PREM)	10 000
2.4.1	Rationalisation de la création de regies et renforcement de leur suivi (PREM)	13 500
2.4.2	Mise en place d'un dispositif de suivi et d'examen de la balance des comptes et des états financiers de l'Etat (Comité à mettre en place)PREM	5 000
2.5.1	Formation des cadres du trésor sur les techniques d'élaboration du TOFF (PREM)	15 000
2.5.2	Formation des agents du trésor dans les divers domaines: Gestion active de la Trésorerie, Comptabilité Patrimoniale de l'Etat, Contrôle interne et Audit Interne (PREM)	35 000
2.6.1	Mise à jour du Referentiel sur le cadre comptable (PREM)	15 000
2.6.3	Relecture du guide de rédaction des comptes (PREM)	10 000
2.6.4	Mise en oeuvre des activités du Conseil National de Comptabilité	41 000
3.1.1	Renforcement des capacités des cadres du Trésor sur les techniques et outils de Gestion de la Dette intérieure et sur les systèmes de paiement (PREM)	25 000
3.1.2	Formation des membres du Comité Technique de Coordinations du programme de notation financière du Mali sur les techniques de notation au niveau de la DNTCP (PREM)	15 000
Total		7 201 754

Le Programme : 2.027 Gestion de la Dette Publique

Responsable du Programme : Le Directeur Général de la Dette Publique

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.027 Gestion de la dette est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'endettement et d'assurer la

coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il vise à :

- gérer la dette publique intérieure et extérieure ;
- contrôler l'émission et suivre la gestion de tous les emprunts publics ;
- recueillir et analyser toutes les informations relatives à la dette ;
- procéder au recouvrement des fonds des prêts rétrocédés ;
- donner une situation des ressources extérieures ;
- animer le Comité National de la Dette Publique (CNDP).

Le programme est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui participent à l'amélioration de la gestion de la dette.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- amélioration de la gestion de la dette

Pour la mise en oeuvre de cette action, dix (10) activités ont été identifiées au regard de l'enveloppe budgétaire disponible. La réalisation de l'action permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette ;
- améliorer le taux de décaissement des projets sur financement extérieur ;
- assurer le service de la dette à bonne date.

Les perspectives porteront notamment sur :

- l'élaboration de la politique nationale d'endettement ;
- la relecture du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation de l'immeuble de la dette publique ;
- le renforcement des capacités du personnel de la Direction Générale de la Dette Publique (formations et voyages d'études) ;
- la réalisation des missions de réconciliation de bases de données de la dette avec les bailleurs de fonds ;
- l'organisation des missions de terrain pour le suivi de l'exécution des projets et programmes financés par les PTF ;
- l'accueil et le suivi des missions de supervision des projets et programmes par les PTF.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.027 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'amélioration de la gestion de la dette.

Objectif 1: Assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de concessionnalité de la dette par rapport aux normes (au moins 35% d'élément don)	%	>=35	>=35	>=35	>=35
Moyen de Vérification : Base de données.					
Précision Méthodologique : Elément don= (valeur nominale- valeur actualisée du prêt / valeur nominale du prêt) x100					
1.2 Taux de réalisation du plan annuel d'emprunt	%	>90	>=90	>=90	>=90
Moyen de Vérification : Base de données.					
Précision Méthodologique : Montant des Accords signés/Montant prévu dans l'année					
1.3 Ratios de Viabilité de la dette (Encours de la dette par rapport au PIB Nominal)	%	<70	<70	<70	<70
Moyen de Vérification : Bulletin statistique semestriel de la dette ; Document de Stratégie d'endettement public annuel et Cadrage du FMI.					
Précision Méthodologique : Taux d'endettement = (Encours/PIB Nominal)*100					
Formule : NB : La viabilité de la dette s'apprécie à travers des indicateurs de solvabilité et de liquidité que sont :					

Objectif 2: Améliorer le suivi de la mise en oeuvre des projets et programmes financés sur ressources extérieures

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des revues des projets et programmes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGDP

Précision Méthodologique : (Nombre de revues organisées dans l'année / Nombre de revues prévues dans l'année) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de suivi de la CSPP		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CSPP

Précision Méthodologique : (Nombre de visites de suivi effectuées auprès des projets / Nombre de visites de suivi prévues dans l'année) x 100

Objectif 3: Assurer le service de la dette à bonne date

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation du service de la dette par rapport aux prévisions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : TOFE

Précision Méthodologique : montant du service de la dette payé/montant prévu dans l'année.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	252 777	258 239	269 965	290 023
Biens et services	88 106	88 106	96 915	94 975
Transferts et subventions	191 564	191 564	199 550	216 570
Investissement	550 000	550 000	595 042	658 413
Total :	1 082 447	1 087 909	1 161 472	1 259 981

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Amélioration de gestion de la dette	1 082 447	1 087 909	1 161 472	1 259 981
Total :	1 082 447	1 087 909	1 161 472	1 259 981

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	28	28	36	47
CATEGORIE B1	6	5	7	9
CATEGORIE B2	4	4	5	7
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	8	8	10	13
Total :	47	46	59	77

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	252 777	258 239	269 965	290 023
Biens et services	88 106	88 106	96 915	94 975
Transferts et subventions	191 564	191 564	199 550	216 570
Investissement	550 000	550 000	595 042	658 413
Total	1 082 447	1 087 909	1 161 472	1 259 981

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel de la DGDP	258 239
1.1.2 Animation du comité National de la Dette Publique	34 309
1.2.1 Gestion de la Dette	88 106
1.2.2 Réhabilitation de l'immeuble de la Dette Publique	200 000
1.3.1 Elaboration de la Stratégie d'endettement publique	10 000
2.2.1 Mise en oeuvre du Plan de suivi de la CSPP	97 859
2.2.2 Autres dépenses de personnel (EP et Cellules CSPP)	46 896
2.2.3 Appui à la Cellule CSPP	128 250
2.2.4 Organisation des revues mensuelles des PTFs	14 250
3.1.1 Organisation des missions de conciliation des données avec les PTFs	10 000
3.1.2 Appui Viabilité de la Dette	200 000
Total	1 087 909

Le Programme : 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Planification du Développement

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de la planification du développement et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre.

Le programme 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques, Sectoriels vise :

- l'appui à la formulation et à la coordination des politiques, des stratégies et des Projets/Programmes ;
- la coordination, le suivi et l'évaluation des projets/programmes publics de développement ;
- le renforcement des missions de suivi des projets/programmes publics sur le terrain ;
- l'amélioration du taux de décaissement des projets/programmes publics ;
- la mise en oeuvre effective du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI) sur la période 2018-2030 ;
- l'opérationnalisation du Fonds de Développement Durable (FDD) ;
- la réalisation d'études thématiques sur le développement socio-économique ;
- le renforcement des capacités des structures intervenant dans le processus de la planification de développement ;
- la formulation et la coordination des politiques de lutte contre la pauvreté et le Développement Durable ;
- le suivi de la mise en oeuvre des ODD et de la SCAP ;
- le suivi régulier des recommandations issues de la revue annuelle du CREDD ;
- la coordination, le suivi et l'évaluation du CREDD 2019-2023.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- appui à la formulation et à la coordination des politiques, des stratégies et des Projets/Programmes ;
- formulation et coordination des politiques de lutte contre la pauvreté et le Développement Durable.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques, Sectoriels est bâti autour deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la planification du

développement. Il s'agit d'une part, d'améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement et, d'autre part, de renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement. Le premier objectif est mis en oeuvre à travers le suivi de trois (3) indicateurs pertinents et le second objectif à travers deux (2) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités de planification	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNPD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/ Activités programmées) ×100

1.2 Taux de réalisation des missions de suivi des projets/programmes	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des missions de suivi des projets/programmes

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x100

1.3 Niveau de mise en oeuvre du CREDD		satisfaisant	Satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
---------------------------------------	--	--------------	--------------	--------------	--------------

Moyen de Vérification : Rapports de la Revue annuelle du CREDD

Précision Méthodologique : Appréciation des PTF

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des formations	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formations

Précision Méthodologique : (Formations réalisées / Formations prévues) ×100

2.2 Taux de financement des études	%	90	100	100	100
------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport du Comité

Précision Méthodologique : (Nombre d'études financées /Nombre d'études éligibles)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 460 902	1 487 385	1 560 238	1 676 159
Biens et services	410 834	410 834	451 837	456 755
Transferts et subventions	506 536	506 536	527 658	572 665
Investissement	5 400 000	5 400 000	5 841 927	6 463 670
Total :	7 778 272	7 804 755	8 381 660	9 169 249

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/programmes	7 110 736	7 137 219	7 676 239	8 397 923
Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable	667 536	667 536	705 421	771 326
Total :	7 778 272	7 804 755	8 381 660	9 169 249

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	74	91	121	157
CATEGORIE B1	77	78	104	136
CATEGORIE B2	30	32	41	53
CATEGORIE C	15	15	20	26
AUTRES	43	41	54	71
Total :	239	257	340	443

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 460 902	1 487 385	1 560 238	1 676 159
Biens et services	410 834	410 834	451 837	456 755
Transferts et subventions	89 000	89 000	92 711	100 618
Investissement	5 150 000	5 150 000	5 571 453	6 164 391
Total	7 110 736	7 137 219	7 676 239	8 397 923

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Coordination des activités de planification	132 199
1.1.2	Prise en charge du Personnel de la DNPD	555 503
1.1.3	Prise en charge du Personnel de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bamako	107 413
1.1.4	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bamako	11 000
1.1.5	Prise en charge du Personnel de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kayes	100 954
1.1.6	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kayes	33 413
1.1.7	Prise en charge du Personnel de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Koulikoro	125 245
1.1.9	Prise en charge du Personnel de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Sikasso	163 017
1.1.10	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Sikasso	14 500
1.1.11	Prise en charge du Personnel de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Ségou	152 380
1.1.12	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Ségou	14 500
1.1.13	Prise en charge du Personnel de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Mopti	108 894
1.1.14	Renforcement en en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Mopti	14 925
1.1.15	Prise en charge du Personnel de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Tombouctou	67 218
1.1.16	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Tombouctou	13 865
1.1.17	Prise en charge du Personnel de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Gao	65 750
1.1.18	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Gao	17 000
1.1.19	Prise en charge du Personnel de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kidal	28 472
1.1.20	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kidal	16 000
1.1.21	Prise en charge du Personnel de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Taoudénit	12 539
1.1.22	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Taoudénit	20 000
1.1.23	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Menaka	22 437
1.1.24	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bamako	7 500
1.1.25	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kayes	2 018
1.1.26	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bafoulabé	2 018
1.1.27	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Diéma	2 018
1.1.28	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Keniéba	2 018
1.1.29	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kita	2 018
1.1.30	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Niore	2 018
1.1.31	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Yélimané	2 018
1.1.32	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Koulikoro	1 704
1.1.33	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Banamba	1 704
1.1.34	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Dioila	1 704
1.1.35	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kangaba	1 704
1.1.36	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kati	1 704
1.1.37	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kolokani	1 704
1.1.38	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Nara	1 704
1.1.39	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Sikasso	1 704
1.1.40	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bougouni	1 704
1.1.41	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kadiolo	1 704
1.1.42	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kolondiéba	1 704
1.1.43	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Koutiala	1 704
1.1.44	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Yanfolila	1 704
1.1.45	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Yorosso	1 704
1.1.46	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Ségou	1 704
1.1.47	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Baraouli	1 704
1.1.48	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bla	1 704
1.1.49	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Macina	1 704

1.1.50	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Niono	1 704
1.1.51	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop San	1 704
1.1.52	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Tominian	1 704
1.1.53	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Mopti	1 704
1.1.54	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bandiagara	1 704
1.1.55	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bankass	1 704
1.1.56	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Djènne	1 704
1.1.57	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Douentza	1 704
1.1.58	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Koro	1 704
1.1.59	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Tenenkou	1 704
1.1.60	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Youwarou	1 704
1.1.61	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Rharouss	1 704
1.1.62	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Niafunké	1 704
1.1.63	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Gao	2 838
1.1.64	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Ansongo	2 838
1.1.65	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bourem	2 838
1.1.66	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Menaka	1 900
1.1.67	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kidal	1 900
1.1.68	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Abeibara	1 900
1.1.69	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Tessalit	1 900
1.1.70	Renforcement en moyens matériels du Service Local.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Tinessako	1 900
1.1.71	Renforcement des capacités des acteurs chargés de la Planification (Appui PREM)	70 000
1.1.72	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Nioro	6 000
1.1.73	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Dioila	6 000
1.1.74	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bougouni	6 000
1.1.75	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Koutiala	6 000
1.1.76	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Bandiagara	6 000
1.1.77	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Kita	6 000
1.1.78	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Nara	6 000
1.1.79	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop San	6 000
1.1.80	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Douentza	6 000
1.1.81	Travaux de Construction de bâtiments Administratifs de Kayes (DRPSIAP)	300 000
1.1.82	Construction et Equipement Infrastructures DRPSIAP	350 000
1.1.83	Renforcement en moyens matériels du Service local Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Tombouctou	1 900
1.1.84	Renforcement en moyens matériels du Service local Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Diré	1 900
1.1.85	Renforcement en moyens matériels du Service local Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Goundam	1 900
1.1.86	Renforcement en moyens matériels de la Direction Rég.Plan.Stat.Infor.Amen.Pop Koulikoro	17 831
1.2.1	Projet d'Appui à la Programmation/Suivi Evaluation des Investissements	400 000
1.2.2	Projet d'Appui à la Programmation du Suivi du FDD	150 000
2.1.1	Mise en oeuvre du Programme de promotion/Planification de la gestion du developpement	150 000
2.2.1	Fonds d'Etude et de Préparation des Projets	3 500 000
2.2.2	Renforcement des Capacités de Modélisation/Prevision macroéconomique	250 000
Total		7 137 219

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	417 536	417 536	434 947	472 047
Investissement	250 000	250 000	270 474	299 279
Total	667 536	667 536	705 421	771 326

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Mise en oeuvre des activités de la CT CSLP	132 520
1.3.2 Projet d'Appui à la mise en oeuvre du CRED	250 000
1.3.3 Autres dépenses de Personnels (EP Cellule CSLP)	285 016
Total	667 536

Le Programme : 2.082 Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National

Responsable de Programme : Le Conseiller Technique chargé de la Statistique

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- réaliser les actions de production, de recherche et de formation dans le domaine de la statistique ;
- renforcer les capacités institutionnelles des organes du Système Statistique National et des acteurs chargés du suivi et de l'analyse de la pauvreté.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.082 Collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques et de huit (08) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer la production des statistiques de base

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage des indicateurs de suivi du CREDD renseignés	%	87	100	100	100

Moyen de Vérification : Base de données Malikunnafofi

Précision Méthodologique : (Nombre total d'indicateurs renseignés / Nombre total d'indicateurs à renseigner) X 100

Objectif 2: Améliorer la coordination et le fonctionnement du Système Statistique National

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des activités du programme statistique du SSN	%	70	100	100	100

Moyen de Vérification : Revue du Schéma Directeur de la Statistique

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités programmées) X 100

Objectif 3: Améliorer la capacité des organes du SSN et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des sessions de formations	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CFP/STAT

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formations réalisées/ nombre de sessions de formations prévues)*100

3.2 Taux d'exécution du programme indicatif 2023-2025 du SSN	%	70	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du SSN

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues) *100

3.3 Nombre de Techniciens Supérieurs de la Statistique formés et mis à la disposition du SSN	nbre	75	25	30	30
--	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer les capacités humaines de l'Administration publique, du Secteur privé et des organisations faitières de la société civile.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités	%	92	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées/ Nombre d'activités de renforcement des capacités programmées) X 100

Objectif 5: Améliorer l'appui à la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de réalisation des activités d'études / recherches.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités d'études et recherches réalisées/ Nombre d'activités d'étude et recherches programmées) X 100

Objectif 6: Contribuer à la capitalisation des savoirs et des savoir-faire d'intérêt pour le développement durable

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
6.1 Taux de réalisation des activités de diffusion et de capitalisation.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation réalisées/ Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation programmées) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	1 641 032	1 643 251	1 716 090	1 875 212
Investissement	2 075 000	2 075 000	2 244 455	2 482 865
Total :	3 716 032	3 718 251	3 960 545	4 358 077

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Amélioration de la Coordination et du fonctionnement du système statistique national	2 677 798	2 677 798	2 843 727	3 117 258
Renforcement des Capacités en Statistique	632 734	634 953	683 838	765 232
Renforcement des capacités d'analyse et de plaidoyer	405 500	405 500	432 980	475 587
Total :	3 716 032	3 718 251	3 960 545	4 358 077

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	25	28	37	48
CATEGORIE B1	6	5	7	9
CATEGORIE B2	10	10	13	17
CATEGORIE C	1	1	1	1
Total :	42	44	58	75

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	1 327 798	1 327 798	1 383 166	1 501 149
Investissement	1 350 000	1 350 000	1 460 561	1 616 109
Total	2 677 798	2 677 798	2 843 727	3 117 258

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du Personnel de l'INSTAT	1 200 000
1.1.2 Renforcement des moyens matériels de l'INSTAT	15 201
1.1.3 Participation au fonctionnement du CFP STAT	112 597
2.1.1 Appui au Shéma Directeur de la Statistique	350 000
2.1.2 Appui à la mise en oeuvre des activités de l'INSTAT	200 000
2.1.3 Construction et Equipement du siège de l'INSTAT	800 000
Total	2 677 798

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	182 734	184 953	196 984	226 529
Investissement	450 000	450 000	486 854	538 703
Total	632 734	634 953	683 838	765 232

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du Personnel du CFT STAT	53 545
3.1.2 Construction du siège du CFP STAT	450 000
3.1.3 Prise en charge du Personnel du CFP STAT (vacataire)	25 600
3.3.1 Renforcement des capacités du Système Statistique National en Ressources Humaines de qualité	105 808
Total	634 953

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	130 500	130 500	135 940	147 534
Investissement	275 000	275 000	297 040	328 053
Total	405 500	405 500	432 980	475 587

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Réalisation des activités d'Etudes et de Recherches	205 500
4.1.2 Appui à la mise en oeuvre du CERCAP	200 000
Total	405 500

Le Programme : 3.001 Remboursement des Crédits TVA

Responsable du Programme: Le Conseiller Technique, chargé de la fiscalité.

Objectif 1: Assurer le Remboursement des crédits TVA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution des crédits TVA	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGI

Précision Méthodologique : (Montant de crédits TVA remboursés/ Montant de crédits TVA colletés) ×100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	98 159 000	98 159 000	97 668 205	103 704 099
Total :	98 159 000	98 159 000	97 668 205	103 704 099

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Remboursement des Crédits TVA	98 159 000	98 159 000	97 668 205	103 704 099
Total :	98 159 000	98 159 000	97 668 205	103 704 099

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	98 159 000	98 159 000	97 668 205	103 704 099
Total	98 159 000	98 159 000	97 668 205	103 704 099

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Remboursement des crédits TVA	98 159 000
Total	98 159 000

Le Programme : 3.008 Appui au développement de la statistique

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 3.008 intervient dans la mise en oeuvre du développement du Système Statistique National.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.008 Appui au Développement de la Statistique est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et d'un (01) indicateur qui contribuent à la résolution des problèmes de développement de la statistique.

Cet objectif et son indicateur de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer le financement du secteur de la statistique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités du Fonds de Développement de la Statistique	%	98,82	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées /nombre d'activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Investissement	3 000 000	3 000 000	8 865 000	9 308 250	
Total :	3 000 000	3 000 000	8 865 000	9 308 250	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Appui au développement de la statistique	3 000 000	3 000 000	8 865 000	9 308 250	
Total :	3 000 000	3 000 000	8 865 000	9 308 250	

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Investissement	3 000 000	3 000 000	8 865 000	9 308 250	
Total	3 000 000	3 000 000	8 865 000	9 308 250	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des activités du Fonds FNDS	3 000 000
Total	3 000 000

Le Programme : 3.014 Garanties et Avals

Responsable du Programme: Le Directeur Général de la Dette Publique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à assurer la couverture des défauts de remboursements ou appels en garantie et des avals constatés à l'occasion de la mise en oeuvre des conventions de cautionnement de l'Etat. Sa mise en oeuvre est assurée à travers l'action « GARANTIE POUR LA CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE 33 MWc A SEGOU ».

b) Présentation détaillée de l'objectif et de l'indicateur du programme :

Le cadre de performance du programme 3.014 Comptes de Garanties et d'Avals est bâti autour d'un objectif spécifique : Assurer la couverture des défauts de remboursement, appels en garantie et avals.

A cet objectif est associé un indicateur dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et les efforts à fournir à court et moyen termes pour la couverture des engagements de cautionnement de l'Etat. Les détails de l'objectif ainsi que l'indicateur qui lui est associé, sont

consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer la couverture des défauts de remboursement, appels en garantie et avals					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution des crédits de garanties et Avals	%	-	100	0	0

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuelles des comptes de garanties et d'avals

Précision Méthodologique : (Montant cautionné / Montant total des cautionnements des projets en année N)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	343 442	343 442	378 713	419 576
Total :	343 442	343 442	378 713	419 576

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Cautionnement des Garanties Centrale Solaire de Segou	343 442	343 442	378 713	419 576
Total :	343 442	343 442	378 713	419 576

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	343 442	343 442	378 713	419 576
Total	343 442	343 442	378 713	419 576

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Caution	343 442
Total	343 442

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.011	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI MISE EN OEUVRE PLAN HARMONISATION DE L'AIDE	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	PROGRAMME PERFECTIONNEMENT AGENTS MEF	250 000	250 000	250 000	270 474	299 279
	APPUI FONDS DVPT ECONOMIQUES (FDE)	75 000	75 000	75 000	81 142	89 783
	APPUI CELLULE DVPT SECTEUR FINANCIER / UAS	300 000	300 000	300 000	324 568	359 134
	RENFORCEMENT INFRASTRUCT. EQUIP. CAISFF	500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	INTERCONNEXION DES BASES DE DONNEES DU MEF	900 000	900 000	900 000	973 709	1 077 409
	APPUI CELLULE SUIVI REFORMES UEMOA	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	PROJET APPUI COMPETITIVITE ECONOMIE MALIENNE (PACEM)	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE ARCHIVES DRH-SDEF	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
	CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE CAISFF	4 000 000	800 000	500 000	865 519	957 696
	ENTRETIEN HOTEL DES FINANCES	300 000	200 000	300 000	216 379	239 423
	CONSTRUCTION NOUVEL HOTEL DES FINANCES	10 000 000	1 700 000	1 000 000	1 839 229	2 035 106
	CONSTITUTION STOCK NATIONAL SECURITE OMAP	400 000	0	400 000	0	0
Total :		17 325 000	5 325 000	4 825 000	5 761 105	6 374 658

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.023	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ELABORATION LOGICIEL GESTION DES SOLDES	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	APPUI A LA MIGRATION DE PRED 6	250 000	250 000	250 000	270 473	299 278
	CONSTRUCT° / EQUIP TRANSIT ADM. ET BCS.	900 000	200 000	900 000	216 379	239 423
	CONSTRUCTION SIEGE DGB-DNCF	15 000 000	800 000	800 000	865 519	957 696
Total :		16 300 000	1 400 000	2 100 000	1 514 655	1 675 964

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.024	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION GENERALE DOUANE	2 500 000	400 000	2 500 000	432 759	478 847
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DIRECTIONS REGIONALES DOUA	200 000	300 000	200 000	324 569	359 135
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT IMMEUBLE DES IMPOTS	15 000 000	1 000 000	4 000 000	1 081 899	1 197 121
Total :		17 700 000	1 700 000	6 700 000	1 839 227	2 035 103

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.025	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	AMENAGEMENT/EQUIPEMENT DRCF/DELEGATIONS	500 000	530 000	500 000	573 404	634 471
	REHABILITATION/ EXTENSION DGMP	400 000	400 000	400 000	432 759	478 847
Total :		900 000	930 000	900 000	1 006 163	1 113 318

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.026	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	REHABIL. EXTENS. EQUIP. TRESORERIES ET PERCEPTIONS	450 000	350 000	450 000	378 664	418 991
	CONSTRUCT° / EQUIP. SIEGE PGT / RGD	500 000	950 000	500 000	1 027 804	1 137 265
	PROJET DE CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SALLE ARCHIVES DNT	2 000 000	500 000	500 000	540 949	598 560
Total :		2 950 000	1 800 000	1 450 000	1 947 417	2 154 816

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.027	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI A LA VIABILITE DE LA DETTE	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	REHABILITATION IMMEUBLE DGDP	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	APPUI CELLULE COORDINATION SUIVI DES PROJETS	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
Total :		550 000	550 000	550 000	595 042	658 413

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.028	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAM. PROMOTION PLANIFICATION GESTION DEVELOPPEN	150 000	150 000	150 000	162 283	179 566
	APPUI MISE EN OEUVRE CREDD	250 000	250 000	250 000	270 474	299 279
	FONDS D'ETUDE PREPARATION DES PROJETS	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 786 648	4 189 925
	REHABILITATION EXTENSION EQUIPEMENT DRPSIAP	350 000	350 000	350 000	378 663	418 990
	APPUI PROGRAM. SUIVI EVALUATION INVESTISSEMENTS	400 000	400 000	400 000	432 758	478 845
	RENFORCEMENT CAPACITE MODELISATION / PREVIS. MACROEC	250 000	250 000	250 000	270 474	299 278
	APPUI PROGRAMMATION SUIVI FDD	150 000	150 000	150 000	162 283	179 565
	PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT DRPSIAP DE KAYES	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :		5 350 000	5 350 000	5 350 000	5 788 152	6 404 583

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.082	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI MISE EN OEUVRE INSTAT	200 000	200 000	200 000	216 378	239 422
	APPUI MISE EN OEUVRE SCHEMA STATISTIQUE	350 000	350 000	350 000	378 664	418 991
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENTSIEGE INSTAT	800 000	800 000	800 000	865 519	957 696
	APPUI MISE EN OEUVRE CERCAP	200 000	200 000	200 000	216 378	239 422
Total :		1 550 000	1 550 000	1 550 000	1 676 939	1 855 531

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a pour mission le traitement et la transmission d'informations, en vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ce titre, elle est chargée de :

1. recueillir, analyser, enrichir et exploiter tout renseignement propre à établir l'origine ou la destination des sommes ou la nature des opérations ayant fait l'objet d'une déclaration ou d'une information reçue, au titre des dispositions des articles 15, 36, 43, 70, 79, 80, 86 et 111 de la loi N° 008 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
2. recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les autorités de contrôle ainsi que les officiers de police judiciaire, qu'elle traite, le cas échéant, comme en matière de déclaration d'opération suspecte ;
3. demander la communication, par les assujettis ainsi que par toute personne physique ou morale, d'informations détenues par eux et susceptibles de permettre d'enrichir les déclarations de soupçons ;
4. effectuer ou faire réaliser des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme au niveau du territoire national ;
5. animer et coordonner, aux besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité ainsi que les organismes qui y sont rattachés pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
6. participer à l'étude des mesures à mettre en oeuvre pour faire échec aux circuits financiers clandestins, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme ;
7. développer, en relation avec les directions concernées relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité, l'action internationale de lutte contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La CENTIF est également chargée d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune d'elles, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Elle émet des avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. A ce titre, elle propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La CENTIF élabore des rapports périodiques, au moins une fois par trimestre, et un rapport annuel, qui analysent l'évolution des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au plan national et international, et procède à l'évaluation des déclarations recueillies. Ces rapports sont soumis au Ministre chargé des Finances.

I.2 Les contraintes et les défis

Au regard des missions qui lui sont assignées, la CENTIF fait face à certaines contraintes et défis liés tant du point de vue juridique, institutionnel et opérationnel.

I.2.1 Contraintes

L'existence des acquis du point de vue réglementaire ne doit pas faire perdre de vue les risques et autres vulnérabilités liées à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. C'est ainsi qu'on répertorie entre autres les insuffisances du cadre légal (sur le plan opérationnel et celles liées aux assujettis).

a) Insuffisances du cadre légal

- difficulté de poursuite de l'auteur du blanchiment pour auto blanchiment ;
- absence de cadre juridique pour l'établissement de la liste nationale des personnes susceptibles de financer le terrorisme conformément à la résolution 1373 des Nations Unies ;

- absence des mesures de vigilance concernant les associations à but non lucratif ;
- absence de système d'échange d'informations en matière de transport inhabituel d'or, de métaux précieux ou de pierres précieuses ;
- absence de système informatisé de conservation d'informations relatives aux transports physiques de capitaux ;
- absence de dispositions relatives aux infractions boursières.

b) Insuffisances liées aux entités déclarantes :

- faible bancarisation de l'économie malienne (seulement 4% de la population malienne a accès aux services bancaires) ;
- développement du système alternatif de transfert de fonds ; porosité des frontières (sept pays frontaliers, Algérie, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger et Sénégal), et l'étendue du territoire national ;
- trafic d'armes, de drogue et d'êtres humains ;
- prolifération des Organisations à But Non Lucratif (OBNL) ou ONG qui méritent un contrôle renforcé ;
- détournements des deniers publics ;
- faible implication de la société civile dans les actions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

I.2.2 Défis

Les défis se déclinent suivant les axes de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :

- renforcer le cadre juridique ;
- combler les vides juridiques existants et mettre en conformité le dispositif national de lutte avec les normes internationales ;
- mettre en place un mécanisme de suivi et d'alerte afférent à l'application effective de la législation en vigueur ainsi que les recommandations attenantes ;
- améliorer la coopération et l'entraide judiciaires en matière de LBC FT ;
- diffuser les textes et la jurisprudence en matière de LBC FT ;
- Renforcer la vigilance et la capacité des assujettis ;
- Renforcer les mesures de vigilance par les Institutions Financières.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle en matière de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'inscrit dans le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2021-2023).

Il s'agit de promouvoir la transparence afin de lutter contre la délinquance financière sous toutes ces formes (blanchiment de capitaux et le financement). Pour ce faire, l'Etat envisage de doter les structures impliquées dans cette lutte en ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour les accompagner dans l'atteinte des missions qui leur sont assignées.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Assistance au traitement à la gestion de l'information financière	1 559 305	1 511 709	1 706 385	1 705 174
Total :	1 559 305	1 511 709	1 706 385	1 705 174

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	200 000	152 404	213 600	229 470
Biens et services	1 259 305	1 229 305	1 385 235	1 357 530
Investissement	100 000	130 000	107 550	118 174
Total :	1 559 305	1 511 709	1 706 385	1 705 174

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.044 Assistance au traitement à la gestion de l'information financière

Responsable du Programme : le Président de la CENTIF

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme "Assistance au traitement de la gestion de l'information financière" s'occupe de:

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités de la Cellule ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme assistance au traitement et à la gestion de l'information financière est bâti autour de (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de clôture des dossiers relatifs aux déclarations de soupçon	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CENTIF

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et envoyés/Nombre de dossiers reçus) x 100

I.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations de GAFI	%	80	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de l'état des lieux du blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations satisfaites / Nombre de recommandations formulées) x 100

I.3 Taux d'exécution du plan de formation des acteurs	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions réalisées / Nombre de sessions programmées) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources, financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des activités

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés conclus / Total programmé) x 100

2.2 Taux d'exécution du budget de la CENTIF	%	99	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte Administratif

Précision Méthodologique : Crédits liquidés/Dotation) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	200 000	152 404	213 600	229 470
Biens et services	1 259 305	1 229 305	1 385 235	1 357 530
Investissement	100 000	130 000	107 550	118 174
Total :	1 559 305	1 511 709	1 706 385	1 705 174

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Traitement de l'information financière	1 559 305	1 511 709	1 706 385	1 705 174
Total :	1 559 305	1 511 709	1 706 385	1 705 174

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	18	17	17	17
CATEGORIE B	9	9	9	9
CATEGORIE D	6	7	7	7
Total :	33	33	33	33

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	200 000	152 404	213 600	229 470
Biens et services	1 259 305	1 229 305	1 385 235	1 357 530
Investissement	100 000	130 000	107 550	118 174
Total	1 559 305	1 511 709	1 706 385	1 705 174

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
1.1.1 Tenues des ateliers de coordination	20 000
1.1.2 Enquêtes	85 000
1.2.1 Tenues des ateliers de la commission nationale LBCT	100 000
1.3.1 Renforcement de capacités des membres et du personnel	20 000
1.3.2 Sensibilisation des acteurs sur le LBCFT	35 000
1.3.3 Organisation de missions à l'intérieur et à l'extérieur	105 000
2.1.1 Approvisionnement en biens et services	579 620
2.1.2 Opérations diverses de la CENTIF	300 685
2.2.1 Equipement de la CENTIF	114 000
2.2.2 Prise en charge des salaires et accessoires	152 404
Total	1 511 709

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue Social a pour mission de préparer et mettre en oeuvre la politique nationale dans les domaines du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue Social.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion du dialogue social, la prévention et la gestion des conflits collectifs ;
- la coordination des rapports du gouvernement avec les organisations syndicales et patronales ;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de la législation du travail dans le secteur privé ;
- les mesures de lutte contre le travail des enfants, les discriminations et les harcèlements dans les lieux du travail ;
- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application des règles relatives à l'emploi du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration, et la mise en oeuvre de la politique salariale et de rémunération de l'Etat ;
- l'amélioration de la performance du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives à la détermination de la représentativité et de la légitimité des organisations syndicales ;
- la gestion du personnel relevant du statut général des fonctionnaires.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certaines contraintes qui agissent de manière négative sur les résultats des 3 programmes.

I.2.1 Contraintes

Il s'agit de :

- Le retard accusé dans l'exécution de certains points d'accord, surtout à incidence financière, de plusieurs procès-verbaux de conciliation signés entre le Gouvernement et les partenaires sociaux ;
- le non rattachement de certains services publics nécessaires au portage d'une politique holistique et cohérente de Travail, de Fonction publique et de Dialogue social, notamment l'Institut national de Prévoyance social (INPS), la Caisse Malienne de Sécurité sociale (CMSS) et l'Ecole nationale d'Administration (ENA) ;
- l'absence de documents de politique nationale dans les domaines de la Fonction publique et du Dialogue social ;
- l'absence d'un plan national de recrutement;
- l'absence d'un plan national de formation ;
- l'absence d'un document de politique nationale de sécurité et santé au travail ;
- le problème de la représentativité des organisations syndicales, lié à la non tenue des élections professionnelles, faute de prévisions budgétaires suffisantes ;
- l'absence de structures techniques et pérennes chargées du Dialogue social ;
- la faible part du budget du département dans le budget national;
- la faible capacité des acteurs à appréhender les questions essentielles en matière de négociation et de gestion des conflits.

I.2.2 Défis

Les mesures à relever sont :

II.Le rattachement de certains services publics nécessaires au portage d'une politique holistique et cohérente de Travail, de Fonction publique et de Dialogue social, notamment l'Institut national de Prévoyance social (INPS), la Caisse Malienne de Sécurité sociale (CMSS) et l'Ecole nationale d'Administration (ENA) ;

- la tenue de la Conférence sociale ;
- la proposition aux partenaires sociaux d'une stratégie de mise en oeuvre des engagements pris par le gouvernement ;
- l'élaboration et l'adoption du document de pacte de stabilité sociale et de croissance ;
- l'organisation des élections professionnelles ;
- la mise en place du Conseil national du dialogue social ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques nationales de la Fonction publique et du Dialogue social ;

- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan national de formation des agents publics ;
- la création d'une structure chargée du dialogue social ;
- la digitalisation de la Gestion des ressources humaines de l'Etat et l'identification biométrique du personnel de l'Etat;
- l'informatisation des concours d'entrée à la Fonction publique ;
- l'Audit du personnel de la Fonction publique ;
- l'augmentation de la part du budget du ministère du Travail et de la Fonction publique dans le budget national.
- le renforcement des capacités des acteurs du dialogue social ;
- l'adoption et la mise en oeuvre du Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM) ;

- l'élaboration du manuel de procédures pour les structures du Département.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social dispose de nos jours d'une seule Politique Sectorielle à savoir la Politique Nationale du Travail. En outre, le Département contribue à la mise en oeuvre de certaines politiques notamment la Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (PN-GAR) et la Politique Nationale de Transparence (PN-T).

1.3.1 La Politique Nationale du Travail

En vue de promouvoir les relations entre les acteurs du monde du travail afin d'assurer la protection des salariés d'une part et de renforcer la compétitivité et la rentabilité des entreprises, d'autre part, le Gouvernement a adopté une Politique Nationale du Travail (PNT).

Objectif général.

La politique Nationale du Travail est un cadre conceptuel et pratique de toutes les interventions nationales dans le domaine du travail. Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

Objectifs spécifiques

La PNT est bâtie autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

1. promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent ;
2. promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
3. promouvoir l'égalité au travail ;
4. promouvoir le dialogue social.

Par ailleurs, pour faire face à la recrudescence du travail des enfants, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres du 08 juin 2011, le Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM). L'objectif général de ce plan décennal est l'éradication de toute forme de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011-2020. Il est réparti en deux phases principales de cinq ans chacune.

- Une première phase de 5 ans (2011-2015) focalisée sur l'élimination des pires formes de travail.
- Une deuxième phase de 5 ans (2016-2020) focalisée sur l'abolition de toutes les formes de travail des enfants non autorisées, soit 40%.

Pour atteindre cet objectif, le PANETEM est articulé autour de six (06) axes stratégiques :

- le renforcement des cadres juridiques et réglementaires cohérents en matière de lutte contre le Travail
1. le renforcement des cadres juridiques et réglementaires cohérents en matière de lutte contre le Travail des Enfants ;
 2. le renforcement du cadre institutionnel ;
 3. le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs ;
 4. la mise en oeuvre d'actions directes de lutte contre les pires formes de travail des Enfants dans les secteurs et domaines transversaux suivants : agriculture, élevage, pêche, agroforesterie ; artisanat, tourisme et hôtellerie ; orpaillage traditionnel et carrières artisanales ; travail domestique ; économie informelle urbaine ; exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et la traite des enfants ;
 5. la collaboration, le partenariat et la mobilisation des ressources ;
 6. les mécanismes de suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Nombre de fonctionnaires de l'Etat régie par le statut général	NOMBRE	-	40569	40652	38604
2	Nombre des femmes fonctionnaires de l'Etat	NOMBRE	-	12039	12104	11724

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	3 103 656	2 996 130	3 255 965	3 463 472
Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat	1 007 350	1 021 172	1 051 191	1 105 522
Amélioration du Cadre législatif du Travail	1 382 893	1 355 632	1 461 481	1 556 787
Total :	5 493 899	5 372 934	5 768 637	6 125 781

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 739 652	1 673 443	1 857 941	1 995 977
Biens et services	2 014 913	2 160 157	2 034 942	2 057 472
Transferts et subventions	148 050	148 050	156 651	173 391
Investissement	1 591 284	1 391 284	1 719 103	1 898 941
Total :	5 493 899	5 372 934	5 768 637	6 125 781

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.012 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Département.

2.1 Présentation Stratégique du programme :

Le programme 1.012 s'articule autour de la conduite de l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques en matière de Travail, de Fonction Publique, de Dialogue Social, de gestion des ressources matérielles et financières du département, de suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Le Programme 1.012 est composé de trois (03) Actions :

- Action 1 : Conduite et pilotage de la politique du travail, de la Fonction Publique et du dialogue social ;
- Action 2 : Gestion de ressources financières et matérielles ;
- Action 3 : Processus de décentralisation et de déconcentration.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.012 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques.

Il s'agit de :

- Objectif 1 : préserver et consolider la paix sociale ;
- Objectif 2 : promouvoir le Dialogue Social ;
- Objectif 3 : assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

Objectif 1: Préserver et consolider la paix sociale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Pourcentage des préavis de grève gérés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Arrêtés, avis de réunion et Procès-verbaux					
Précision Méthodologique : (Nombre de préavis de grève levés/nombre de préavis de grève reçus) x 100					
I.2 Taux de mise en oeuvre des points d'accords conclus avec les syndicats	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Etat d'exécution des accords.					
Précision Méthodologique : (Nombre de points exécutés/nombre de points d'accords conclus) x 100					
I.3 Taux d'exécution des activités Genre du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du comité genre du département					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /nombre d'activités prévues) x 100					
I.4 Taux d'exécution du plan d'activités de la Cellule d'Appui à la Déconcentration et à la Décentralisation	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) x 100					
I.5 Pourcentage d'agents formés par le Programme de renforcement des capacités par la formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents programmés) x 100					

Objectif 2: Promouvoir le Dialogue Social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Disponibilité du document de politique nationale de dialogue social	Nombre	1	1	1	-

Moyen de Vérification : Document de politique nationale de dialogue social

Précision Méthodologique : Dénombrement.

2.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de formations en dialogue social réalisées/nombre de formations prévues) x 100.

2.3 Pourcentage de personnes formées en dialogue social	%	-	100	75	75
---	---	---	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées en dialogue social /nombre de personnes prévues) x 100.

2.4 Taux de Centrales syndicales ayant atteint le seuil de représentativité		75	100	100	100
---	--	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de centrales syndicales ayant atteint le seuil de représentativité/nombre de centrales syndicales inscrites) x 100.

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/dotations de la loi des finances) x 100

3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Plan de passation des marchés

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	377 886	342 116	403 581	433 566
Biens et services	1 274 186	1 402 430	1 286 917	1 301 188
Transferts et subventions	100 250	100 250	104 430	113 337
Investissement	1 351 334	1 151 334	1 461 037	1 615 381
Total :	3 103 656	2 996 130	3 255 965	3 463 472

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	2 076 951	1 916 129	2 206 769	2 387 423
Gestion des ressources Financières et du Matériels	991 949	1 030 001	1 014 094	1 040 558
Processus de décentralisation et de déconcentration	34 756	50 000	35 102	35 491
Total :	3 103 656	2 996 130	3 255 965	3 463 472

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	14	18	23	30
CATEGORIE B1	6	6	8	11
CATEGORIE B2	17	15	20	26
CATEGORIE C	4	3	4	5
AUTRES	45	34	45	59
Total :	86	76	100	131

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	228 334	193 512	243 860	261 978
Biens et services	451 367	525 367	455 878	460 935
Transferts et subventions	100 250	100 250	104 430	113 337
Investissement	1 297 000	1 097 000	1 402 601	1 551 173
Total	2 076 951	1 916 129	2 206 769	2 387 423

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	193 512
1.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du cabinet et prises en charge des dépenses	720 671
1.1.3 Mise en place des cadres de concertation pour la gestion des grèves	92 155
1.1.4 Subventions aux centrales syndicales	100 250
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des accords conclus avec les centrales syndicales	8 000
1.3.1 Tenue des cadres de concertations sur le genre et/ou autres activités diverses	3 000
1.5.1 Mise en oeuvre du Programme de Renforcement de capacités nationale par la formation	600 000
2.1.1 Elaboration de la politique nationale du Dialogue social	10 000
2.1.2 Mise en place du conseil national du Dialogue social	17 000
2.2.1 Renforcement de capacités des acteurs du Dialogue social	10 000
2.3.1 Renforcement de capacités des acteurs tripartite du Dialogue social	35 000
2.4.1 Tenue d'un atelier de formation sur la représentativité	16 000
2.4.2 Elaboration de fichier électoral et mise en place des organes électoral	25 000
2.4.3 Organisations des élections professionnelles	30 000
3.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures du Département	55 541
Total	1 916 129

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	149 552	148 604	159 721	171 588
Biens et services	788 063	827 063	795 937	804 762
Investissement	54 334	54 334	58 436	64 208
Total	991 949	1 030 001	1 014 094	1 040 558

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses du Personnel	148 604
3.1.2 Préparation et suivi de l'exécution du budget du Département	19 500
3.1.3 Acquisition de biens et services pour le le fonctionnement des structures du département	861 897
Total	1 030 001

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	34 756	50 000	35 102	35 491
Total	34 756	50 000	35 102	35 491

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Acquisition des biens et services pour le fonctionnement de la CADD	35 000
1.4.2 Elaborations du plan de déconcentration du département	15 000
Total	50 000

Le Programme : 2.030 Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat

Responsable du Programme : le Directeur national de la Fonction publique et du Personnel

2.1 Présentation stratégique du programme :

Le Programme 2.030 « Amélioration de la gestion administrative des agents de l'Etat » est composé de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel et du Centre national des Concours de la Fonction publique.

La Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'administration et de gestion des ressources humaines de l'Etat et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique.

Le Centre national des Concours de la Fonction publique a pour mission d'organiser les concours en vue de pourvoir aux vacances d'emploi dans les services publics.

Au regard des missions des deux structures, les activités du Programme au cours de la période 2023-2025 seront consacrées au recrutement et à la gestion des carrières des agents de l'Etat.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et indicateurs du programme :

Le programme est composé de trois (03) objectifs qui concourent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources humaines de la Fonction publique de l'Etat. Il s'agit de :

- Objectif N°1 : Moderniser la gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- Objectif N°2 : Renforcer la gouvernance et la professionnalisation des Ressources Humaines de l'Etat ;
- Objectif N°3 : Pourvoir à la vacance d'emploi en personnel fonctionnaire et contractuel de l'Etat ;
- Objectif N°4 : Assurer l'équité genre dans la fonction publique d'Etat.

Objectif 1: Moderniser la gestion des ressources humaines de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Disponibilité du Statut Général des Fonctionnaires et son decret d'application	nbre	-	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNFPP

Précision Méthodologique : oui/non

1.2 Disponibilité du plan de carrière des agents de l'Etat	nbre	-	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPP

Précision Méthodologique : oui/non

1.3 Proportion de dossiers personnels numériquement archivés	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Fichier solde (BCS) et le fichier administratif(DNFPP)

Précision Méthodologique : (nombre de fiches actualisées au BCS/total des fiches à actualisées) x100

1.4 Proportion de données harmonisées entre le fichier solde (BCS) et le fichier Administratif (DNFPP)	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Fichier solde (BCS) et le fichier administratif(DNFPP)

Précision Méthodologique : (nombre de fiches actualisées au BCS/total des fiches à actualisées) x100

Objectif 2: Renforcer la gouvernance et la professionnalisation des Ressources Humaines de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPF

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents mis en congé de formation/ Nombre total de demandes) X100

2.2 Disponibilité du document de politique nationale de la Fonction publique	nbre	-	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPF

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Pourvoir à la vacance d'emploi en personnel fonctionnaire et contractuel de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de recrutement au compte des services publics	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Arrêtés d'intégration

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre de besoins exprimés) X100.

3.2 Pourcentage de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés	%	5	15	15	15
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Arrêtés d'intégration

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés/ Nombre total d'agents de l'Etat recrutés) x100

Objectif 4: Assurer l'équité genre dans la fonction publique de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Pourcentage de femmes catégories « A » dans la Fonction Publique d'Etat	%	30	30	30	30

Moyen de Vérification : Base de données DNFPF.

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes de catégorie A répertoriée/ Nombre total d'agents de l'Etat de Catégorie A) x 100

4.2 Pourcentage de femme occupant des postes de responsabilité dans l'administration publique	%	-	30	30	30
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPF

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes occupant des postes de responsabilité dans l'administration publique /Total des postes de responsabilités dans l'administration publique occupées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	371 961	368 783	397 254	426 769
Biens et services	449 189	466 189	453 679	458 711
Investissement	186 200	186 200	200 258	220 042
Total :	1 007 350	1 021 172	1 051 191	1 105 522

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration	1 007 350	1 021 172	1 051 191	1 105 522
Total :	1 007 350	1 021 172	1 051 191	1 105 522

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	31	32	42	55
CATEGORIE B1	10	9	12	16
CATEGORIE B2	15	14	18	23
CATEGORIE C	3	3	4	5
AUTRES	27	27	35	46
Total :	86	85	111	145

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	371 961	368 783	397 254	426 769
Biens et services	449 189	466 189	453 679	458 711
Investissement	186 200	186 200	200 258	220 042
Total	1 007 350	1 021 172	1 051 191	1 105 522

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	368 783
1.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNFPP	270 038
1.1.3 Relecture du statut général des fonctionnaires et son décret d'application	15 000
1.2.1 Elaboration du plan de carrière des agents de l'Etat	20 000
1.3.1 Développement d'une application d'archivage numérique des actes et une application permettant	15 000
1.4.1 Collecte et mise à jour des décisions d'affectation des agents de la fonction publique de l'Etat	10 000
2.1.1 Elaboration des projets de réglementation en matière de formation des Ressources Humaines	20 000
2.1.2 Suivi des agents mise en congés de formation dans les établissements de formation	10 000
2.2.1 Elaboration du document de politique nationale de la fonction publique	20 000
3.1.1 Evaluation des besoins nouveaux en personnel des services publics	15 000
3.1.2 Organisation des concours direct et professionnels et des testes de recrutement	162 917
3.1.3 Développement d'une application pour l'enregistrement en ligne des candidats	15 000
3.1.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNCFP	64 434
4.1.1 Recensement des femmes catégorie A dans la fonction publique	5 000
4.2.1 Recensement des femmes occupant de postes de responsabilités dans l'Administration publique	5 000
4.2.2 Formation des responsables du département en équité genre	5 000
Total	1 021 172

Le Programme : 2.031 Amélioration du Cadre législatif du Travail

Responsable de Programme : le Directeur National du Travail

2.1 Présentation stratégique du programme

Le programme 2.031 « Amélioration du cadre législatif du travail » est mis en oeuvre par la Direction Nationale du Travail et la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

La DNT a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale du travail, de la législation et de la réglementation en la matière et d'assurer leur application, la promotion du dialogue social, les études et enquêtes concernant les conditions de vie et de travail des salariés, la coordination et le contrôle technique des services et organismes qui concourent à la mise en oeuvre de la politique du travail et la coordination, l'évaluation et le suivi de l'ensemble des actions relatives à la lutte contre le travail des enfants mises en oeuvre par la CNLTE.

Ce programme vise à opérationnaliser la politique nationale du travail. Au cours des trois (03) prochaines années, il a pour perspectives l'opérationnalisation des services subrégionaux du travail, le renforcement du dialogue social et le retrait des enfants des pires formes de travail.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.031 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques.

Il s'agit de :

- Objectif 1 : Renforcer le dialogue social ;
- Objectif 2 : S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail ;
- Objectif 3 : Promouvoir les actions de lutte contre le travail des enfants.

Objectif 1: Renforcer le dialogue social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de conflits du travail relevant du code du travail résolus	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels des Directions Régionales du Travail et de la Direction Nationale du Travail - Préavis de grève déposés

Précision Méthodologique : (Nombre de conflits ayant reçu une issue favorable / nombre de conflits soumis aux services du travail) x 100

1.2 Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissement relus et adoptés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de négociation des conventions et note technique des accords d'établissement - Copies des conventions et accords signés

Précision Méthodologique : (Nombre de conventions et accords relus et adoptés / Nombre total de conventions et accords soumis aux services du travail) x 100

1.3 Taux de progression des usagers assistés et conseillés	%	16	18	16	16
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT.

Précision Méthodologique : [(Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N / Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N-1) - 1] x 100

Objectif 2: S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de progression des établissements contrôlés	%	11	10	20	25

Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de la Direction Nationale du Travail et des Directions Régionales du Travail.

Précision Méthodologique : [(Nombre d'établissements contrôlés de l'année N / Nombre d'établissements contrôlés de l'année N-1) - 1] x 100

2.2 Taux de progression des contrats de travail visés	%	14	5	30	30
---	---	----	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT ; copie des contrats de travail visés.

Précision Méthodologique : [(Nombre de contrats de travail visés de l'année N / Nombre de contrats de travail visés de l'année N-1) - 1] x 100

2.3 Pourcentage d'Inspecteurs/Contrôleurs du Travail formés (femmes)	%	55	60	60	70
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapports annuels.

Précision Méthodologique : (Nombre d'Inspecteurs ou de contrôleurs du travail formés / nombre total d'Inspecteurs ou de contrôleurs du travail) x 100.

Objectif 3: Promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage d'activités de promotion de lutte contre le travail des enfants	Nombre	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) * 100

3.2 Nombre d'enfants victimes des pires formes de travail identifiés	%	350	500	600	700
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Pourcentage des filles victimes des pires formes de travail des enfants identifiées	%	60	60	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants filles victimes des pires formes de travail identifiés / Nombre total d'enfants identifiés) x 100

3.4 Taux de retrait des enfants victimes des pires formes de travail des enfants	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants retirés / Nombre total d'enfants identifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	989 805	962 544	1 057 106	1 135 642
Biens et services	291 538	291 538	294 346	297 573
Transferts et subventions	47 800	47 800	52 221	60 054
Investissement	53 750	53 750	57 808	63 518
Total :	1 382 893	1 355 632	1 461 481	1 556 787

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Suivi évaluation de la législation du travail et renforcement du dialogue social	1 382 893	1 355 632	1 461 481	1 556 787
Total :	1 382 893	1 355 632	1 461 481	1 556 787

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	64	69	90	116
CATEGORIE B1	27	26	32	39
CATEGORIE B2	34	31	40	51
CATEGORIE C	9	8	11	14
AUTRES	98	96	127	165
Total :	232	230	300	385

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	989 805	962 544	1 057 106	1 135 642
Biens et services	291 538	291 538	294 346	297 573
Transferts et subventions	47 800	47 800	52 221	60 054
Investissement	53 750	53 750	57 808	63 518
Total	1 382 893	1 355 632	1 461 481	1 556 787

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel	962 544
1.1.2	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNT	220 031
1.1.3	Gestion des conflits de Travail	20 000
1.2.1	Poursuite de la relecture des conventions collectives de travail et des accords d'établissements	10 000
1.3.1	Assistances et conseils aux partenaires sociaux et usagers	7 000
2.1.1	Réalisation des visites régulières d'entreprises sur les conditions et milieux des travail	6 000
2.1.2	Enquête sur les comités d'Hygiène et de sécurité(CHS)	4 000
2.1.3	Mise en oeuvre de la politique cohérente de santé et sécurité au travail	5 500
2.1.4	Poursuite de l'élaboration d'un repertoire national des entreprises relevant du code du travail	7 000
2.1.5	Promotion des normes internationales de travail	5 500
2.1.6	Poursuite du recensement et contrôle des conditions d'emploi et de travail de la main d'oeuvre	4 352
2.2.1	Vérification des contrats de travail	5 000
2.3.1	Tenue des sessions de formations des Inspecteurs ou contrôleurs du travail	16 000
3.1.1	Tenue des 4 reunions statutaires du Comité Directeur National (CDN) et des autres acteurs de la lutte contre le travail des enfants	6 000
3.1.2	Acquisition des biens et services pour le fonctionnement de la CNLTE	36 235
3.1.3	Réalisation des missions de supervision du travail des enfants sur le terrain	6 000
3.1.4	Renforcement des capacités des agents de la CNLTE et des autres acteurs de la lutte contre le travail des enfants	7 470
3.1.5	Organisation des campagnes d'information, de formation et de sensibilisation sur le terrain des enfants dans les sites d'orpillage et les zones agricoles	7 000
3.1.6	Réalisation des missions d'identification des enfants victimes des pires forme de travail	7 000
3.2.1	Réalisation des missions d'identification des enfants victimes des pires formes de travail	2 000
3.3.1	Tenue des sessions de dépouillement des fiches d'identification	2 000
3.3.2	Création d'une base de données pour les enfants victimes ou à risques identifiés	2 000
3.4.1	Tenue des missions conjointes d'évaluations des possibilités des retraits des enfants victimes du travail des enfants avec les organismes de prise en charge (DNPEF, ONG, etc.)	7 000
Total		1 355 632

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.012	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. RENFOR. CAPACITE NAT. PAR LA FORMATION	600 000	600 000	600 000	649 139	718 272
	CONSTRUCTION / REHABILITATION ANNEXES MTFPRE	2 000 000	600 000	400 000	649 139	718 272
Total :		2 600 000	1 200 000	1 000 000	1 298 278	1 436 544

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle prépare et met en oeuvre la politique nationale de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la formation professionnelle.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion et le développement de la culture entrepreneuriale ;
- la facilitation de l'accès aux sources de financement et aux marchés publics au profit des jeunes entrepreneurs ;
- la définition de la politique d'emploi et de lutte contre le chômage et le sous-emploi ;
- la définition et le suivi de la mise en oeuvre des actions et mesures destinées soit à préserver des emplois, soit à favoriser la création d'emplois ;
- le développement de la formation professionnelle et le renforcement des capacités des structures nationales de formation professionnelle en vue de répondre aux défis de l'intégration sous régionale et du renforcement de la compétitivité des entreprises nationales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures visant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ;
- la définition et le suivi de la mise en oeuvre de mesures visant l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est confronté aux contraintes et défis suivants :

I.2.1 Contraintes

- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles au niveau des structures publiques chargées des politiques nationales de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- l'insuffisance des locaux et des équipements dans certains centres de formation professionnelle ;
- la faible valorisation des acteurs de la formation professionnelle et des produits locaux ;
- l'insuffisance et la faible mobilisation des financements destinés aux programmes d'emploi et de formation professionnelle ;
- le dysfonctionnement dans le dispositif institutionnel et organisationnel ;
- la faible motivation des agents des services centraux et de certains services rattachés ;
- l'absence d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ;
- le manque de dynamisme des cadres de pilotage, de coordination, d'orientation et de mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;
- l'insuffisance de formateurs qualifiés;
- l'inadaptation des programmes de formation à l'Approche par Compétences ;
- l'inadéquation entre offre de formation et besoins du marché du travail ;
- la faible maîtrise des réformes et les outils de décentralisation et de déconcentration par les acteurs et les collectivités territoriales.

I.2.2 Défis

- Mise à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles au niveau des structures publiques chargées des politiques nationales de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- l'amélioration des conditions de travail de tous les travailleurs du Département ;
- la valorisation des auto-emplois et l'emploi informel à travers notamment la mise en place d'un dispositif adéquat de soutien à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat ;
- la résorption du dysfonctionnement dans le dispositif institutionnel et organisationnel ;
- l'achèvement du processus de mise en place d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ou de l'expérience ;
- la dynamisation des cadres de pilotage, de coordination, d'orientation de la formation professionnelle ;
- la mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;

- la généralisation des programmes de formation selon l'Approche par Compétences (APC) ;
- la construction et/ou réhabilitation d'infrastructures de formation ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement efficace;
- l'appropriation des réformes et des outils de décentralisation et de déconcentration par les acteurs et les collectivités territoriales.

I.3 La politique sectorielle

a) La Politique Nationale de l'Emploi

La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.

La PNE poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales ;
- renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emplois, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour, migrants potentiels etc.) ;
- améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique ;
- améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

b) La Politique Nationale de Formation Professionnelle

La politique de la formation professionnelle se justifie au regard de l'insuffisance de la main-d'oeuvre qualifiée dans tous les secteurs de production et de l'immensité des besoins à satisfaire. Elle permettra d'orienter l'intervention de l'État, des Collectivités Territoriales, du Secteur privé ainsi que des Partenaires techniques et financiers en matière de formation professionnelle.

Elle contribuera à:

- tendre vers l'adéquation formation/emploi ;
- améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et des services ;
- améliorer les compétences des actifs des secteurs productifs ;
- satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'oeuvre qualifiée ;
- favoriser l'insertion professionnelle des actifs en milieu rural et urbain ;
- assurer la formation permanente (tout au long de la vie) de la communauté ;
- consolider et développer la formation professionnelle par apprentissage.

L'opérationnalisation de la politique nationale de formation professionnelle se fera à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE 2012-2021).

Le PRODEFPE concrétise et met en oeuvre les orientations de la Politique Nationale de la Formation Professionnelle et fixe comme objectif principal l'intégration socio-économique des jeunes maliens, à travers 6 composantes : (i) renforcer la capacité institutionnelle de pilotage et de gestion de la formation professionnelle, (ii) opérationnaliser une capacité nationale d'ingénierie, (iii) développer l'offre de formation dans les filières porteuses, (iv) organiser les formations dans les filières porteuses, (v) faciliter l'insertion socioéconomique des femmes et des jeunes formés, (vi) promouvoir la communication. Il est piloté par un cadre partenarial regroupant l'ensemble des quatorze départements sectoriels parties prenantes des actions de formation professionnelle et appuyé par une cellule de coordination et de suivi des actions mises en oeuvre dans le cadre du PRODEFPE. Soixante-dix projets / actions sont déclinés à travers les 6 composantes pour atteindre les résultats ciblés qui sont : le développement des ressources humaines, l'adéquation offre de formation aux besoins du marché, la qualité et l'équité, la décentralisation, les partenariats, la gestion, le financement.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux de chômage (%)	%	5.2	7.5	6.3	6.4
2	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (%)	%	8.8	13.5	13.0	15.7
3	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans (%)	%	7.4	10.8	9.9	10.4
4	Taux d'emploi ou Ratio emploi/population (%)	%	65.5	60.2	60.9	62.4
5	Nouveaux emplois créés nets (secteurs public et privé)	nbre	27264	52903	59416	49506
6	Taux d'emplois informel (%)	%	97.1	96.4	96.5	96.5
7	Démandes d'emplois enregistrées	nbre	8246	3998	4673	ND
8	Offres d'emplois enregistrées	nbre	4098	3167	1434	ND
9	Population en âge de travailler en million	%	9.2	9.7	9.9	10.3
10	Proportion des jeunes de 15-24 ans "ni en emploi, ni en éducation et ni en formation" (%)	%	31.0	35.3	31.5	31.3
11	Proportion des jeunes de 15-35 ans "ni en emploi, ni en éducation et ni en formation" (%)	%	30.6	34.4	31.3	30.7
12	Taux de salarisation (%)	%	9.0	7.7	11.6	10.7
13	Proportion de ménages de travailleurs pauvres (%)	%	27.0	31.2	29.6	ND
14	Part des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de parvreté (taux de travailleurs pauvres) en %	%	38.6	31.1	39.6	ND

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	3 770 995	4 021 822	3 964 800	4 237 338
Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	8 102 281	8 124 008	8 749 588	9 751 970
Formation Professionnelle	8 072 574	8 449 232	8 466 674	9 196 818
Total :	19 945 850	20 595 062	21 181 062	23 186 126

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 467 925	1 591 330	1 567 729	1 684 199
Biens et services	1 670 117	1 712 117	1 686 815	1 705 481
Transferts et subventions	12 001 906	11 985 713	12 502 372	13 568 807
Investissement	4 805 902	5 305 902	5 424 146	6 227 639
Total :	19 945 850	20 595 062	21 181 062	23 186 126

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.013 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme administration générale est le programme de soutien aux programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables de programme du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions

Il est la pierre angulaire des deux autres programmes. Son rôle est déterminant dans la définition des orientations politiques, l'opérationnalisation des plans d'actions, le choix des mesures de suivi et d'évaluation qui conditionnent l'atteinte des résultats.

Il assure la veille, le conseil et le contrôle des autres programmes aux fins d'établir la cohérence d'ensemble des actions et de répondre aux préoccupations liées au chômage et à l'insuffisance de qualification.

Le programme s'articule autour de :

- l'élaboration des politiques et programmes en matière d'emplois et de formation professionnelle ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination et suivi des programmes ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et déconcentration au sein du département ;
- la production et la diffusion d'informations statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 1.013 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles ; (iii) au manque de synergie entre les différents acteurs de la formation professionnelle ; (iv) à la faible prise en charge des questions d'emplois et de formation professionnelle par les collectivités territoriales (v) et à l'insuffisance des données statistiques pour le secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du programme de travail annuel du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports, CR mensuels					
Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées /nombre d'activités prévues *100					
1.2 Taux de mise en oeuvre des instructions et/ou recommandations issues des missions statutaires	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des missions statutaires					
Précision Méthodologique : Nombre d'instructions et/ou recommandations exécutées-réalisées / Nombre d'instructions et/ou recommandations formulées *100					
Formule :					
1.3 Nombre de diplômés et formés en langue arabe identifiés	Nombre	-	200	300	400
Moyen de Vérification : Rapports/CR mensuels de la CEFORPA					
Précision Méthodologique : Denombrement					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	50	50	60	70

Moyen de Vérification : Rapport annuel de formation

Précision Méthodologique : (Nombre Agents formés / Nombre Agents à former) * 100

2.2 Taux de satisfaction des cadres organiques	%	60	60	70	80
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'Emploi occupé / nombre d'Emploi prévu) * 100

2.3 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
--------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes Administratifs, Rapport Annuel de Performance

Précision Méthodologique : (Crédits exécutés / dotation annuelle) * 100

2.4 Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, Tableau de suivi du PPM

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés notifiés / nombre de marchés programmés) * 100

2.5 Nombre de missions d'invataire	Nombre	-	9	9	9
------------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport de mission d'inventaire

Précision Méthodologique : Nombre d'etats d'inventaire

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre de campagnes de dissémination des textes de transfert de compétences en matière d'emploi et de formation professionnelle transférées aux collectivités territoriales	Nombre	-	2	6	7

Moyen de Vérification : Rapport de missions de la CADD

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Taux de couverture des collectivités (Régions et District) en appui-conseil	%	-	40	60	80
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Document du plan triennal de décentralisation et de déconcentration

Précision Méthodologique : Nombre de collectivités couvertes /Nombre total des collectivités (Régions et District)*100

Objectif 4: Mettre à la disposition du grand publics des informations fiables sur l'emploi et la formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Nombre d'études réalisées sur l'emploi	Nombre	9	5	8	7

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre d'études réalisées sur la formation professionnelle	Nombre	6	3	7	6
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre d'études publiées	Nombre	15	8	14	13
------------------------------	--------	----	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	569 058	569 080	607 753	652 908
Biens et services	1 232 628	1 274 628	1 244 973	1 258 780
Transferts et subventions	421 083	429 888	438 641	476 054
Investissement	1 548 226	1 748 226	1 673 433	1 849 596
Total :	3 770 995	4 021 822	3 964 800	4 237 338

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	891 115	1 113 365	1 130 741	1 207 615
Gestion financière et matérielle	2 084 804	2 091 301	1 984 791	2 100 925
Gestion des ressources humaines du Secteur	41 223	41 223	41 664	42 125
Processus de décentralisation et déconcentration	27 195	50 470	28 794	29 211
Production d'information statistique sur l'emploi et la formation	726 658	725 463	778 810	857 462
Total :	3 770 995	4 021 822	3 964 800	4 237 338

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	33	34	45	59
CATEGORIE B1	24	21	27	35
CATEGORIE B2	13	13	17	22
CATEGORIE C	5	4	5	6
AUTRES	101	96	124	161
Total :	176	168	218	283

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	304 105	312 631	324 784	348 915
Biens et services	210 235	340 234	313 334	316 808
Transferts et subventions	51 275	135 000	140 629	152 623
Investissement	325 500	325 500	351 994	389 269
Total	891 115	1 113 365	1 130 741	1 207 615

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mise en oeuvre des activités du département	180 409
1.1.2 Mise en oeuvre du programme de communication	60 000
1.1.3 Prise en charge du personnel	312 631
1.1.4 Appui à la formation et à l'installation de 300 jeunes sélectionnés dans les filières (riz, fonio, sésame et embauche)	59 599
1.1.5 Acquisition des équipements de production et post récolte pour les jeunes bénéficiaires	80 000
1.1.6 Appui à la formation des jeunes bénéficiaires sur l'utilisation des équipements agricoles	20 000
1.1.7 Elaboration de protocole d'accord pour l'animation des JFFLS par les facilitateurs	8 000
1.1.8 Organisation des missions de suivi et de supervision des activités	25 401
1.1.9 Prise en charge des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement	107 000
1.1.10 Elaboration et mise en oeuvre de la 2eme phase du PRODEFPE	15 000
1.1.11 Prise en charge des indemnités du personnel et du fonctionnement du PRODEFPE	65 000
1.1.12 Acquisition d'équipements et de matériels (PRODEFPE)	5 000
1.2.1 Participation du département aux rencontres statutaires	99 999
1.2.2 Missions de supervision et de suivi des activités	25 326
1.3.1 Mise en place d'une base de données sur les diplômés et formés en arabe	10 000
1.3.2 Information et sensibilisation des diplômés et formés en langue arabe sur la CEFORPA	10 000
1.3.3 Formation des diplômés et formés en langue arabe en montage de projet	5 000
1.3.4 Coordination et pilotage des activités de la CEFORPA	25 000
Total	1 113 365

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	264 953	256 449	282 969	303 993
Biens et services	953 975	853 976	862 509	872 077
Transferts et subventions	195 000	110 000	114 587	124 361
Investissement	670 876	870 876	724 726	800 494
Total	2 084 804	2 091 301	1 984 791	2 100 925

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1 Prise en charge des dépenses générales des structures	724 834
2.3.2 Prise en charge des compléments de bourse, des bourses de vacances et des billets d'avion des étudiants maliens de la formation professionnelle	110 000
2.3.4 Acquisition d'équipements pour les structures	170 876
2.3.5 Prise en charge du personnel	256 449
2.3.6 Construction et équipement des Directions Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	700 000
2.4.1 Organisation des sessions d'ouverture des plis	5 000
2.5.1 Missions de supervision, de suivi des activités et d'inventaire	124 142
Total	2 091 301

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	41 223	41 223	41 664	42 125
Total	41 223	41 223	41 664	42 125

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des séminaires et ateliers de formation	8 475
2.2.1 Organisation des missions de terrain	10 000
2.2.2 Elaboration, suivi et évaluation des fiches de poste des agents du secteur	8 000
2.2.3 Coordination et pilotage des activités de la DRH	14 748
Total	41 223

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	27 195	39 195	27 466	27 770
Transferts et subventions	0	11 275	1 328	1 441
Total	27 195	50 470	28 794	29 211

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Organisation d'atelier de partage ou d'appropriation du décret fixant le détail des compétences à transférer	5 300
3.1.2 Renforcement des capacités des femmes élues en matière de transfert des compétences dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle	15 275
3.2.1 Etat des lieux de la déconcentration et de la décentralisation	6 000
3.2.2 Coordination et pilotage des activités de la CADD	23 895
Total	50 470

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	174 808	173 613	182 097	197 629
Investissement	551 850	551 850	596 713	659 833
Total	726 658	725 463	778 810	857 462

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Réalisation de l'Enquête nationale emploi auprès des ménages (ENEM) 2025	27 825
4.1.2 Prise en charge des salaires du personnel EPA	27 943
4.1.3 Prise en charge générale des activités de l'ONEF	130 695
4.1.4 Construction du siège de l'ONEF	500 000
4.2.1 Réalisation de l'annuaire statistique sur la formation professionnelle	24 000
4.3.1 Organisation de journée scientifique ou de point de presse pour la publication des résultats des études	15 000
Total	725 463

Le Programme : 2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi

Responsable du Programme : Conseiller Technique chargé de l'Emploi

a) Présentation Stratégique du Programme :

Le programme vise à assurer la promotion de l'emploi et de l'insertion des jeunes à travers la mise en oeuvre de la politique nationale de l'emploi et d'effectuer le suivi-évaluation de ladite politique.

De la promotion de l'Emploi :

- réalisation de recherches et d'études relatives à l'emploi et propositions de mesures de nature à soutenir et promouvoir l'emploi ;
- facilitation de l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits;
- mobilisation des ressources pour la promotion et la création d'emplois pour les jeunes;
- mise en place d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes ;
- assurer l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emplois;
- promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs;
- mise en oeuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion ;
- mise en oeuvre des mécanismes et des actions destinés à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin et de celui de l'emploi des personnes en situation d'handicap.

De l'insertion des jeunes :

- conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes ;
- facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes ;
- amélioration de l'éducation et de la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois créées par le secteur privé ;
- conception et mise en oeuvre de programmes de travaux à haute intensité de main d'oeuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieu urbain et rural,
- facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification ;
- appui aux collectivités territoriales pour la conception et la mise en oeuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes.

La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et son Plan d'Action Opérationnel adoptés le 18 mars 2015, constituent l'un des cadres de référence du Ministère en charge de l'Emploi.

À cet effet, La PNE a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en

âge de travailler.

L'emploi est retenu dans l'objectif spécifique 5.2.1 : « Améliorer le rendement interne du système pour une meilleure employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants » dans l'axe stratégique 5 du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023).

Les orientations de la Politique Nationale de l'Emploi ont comme fondements : le CSCRP 2012-2017, révisé en CREDD-2016-2018, les politiques sectorielles, les lois d'orientation majeures votées par l'Assemblée Nationale (Loi d'Orientation Agricole, Loi d'Orientation sur le Développement du Secteur Privé, etc.).

Le programme est décliné en deux actions fondamentales à savoir :

- Action 1 : mise en oeuvre et suivi-évaluation de la politique nationale de l'emploi ;
- Action 2 : promotion de l'emploi et insertion des jeunes.

Objectif 1: Etablir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du plan d'actions triennal 2025-2027 de la politique nationale de l'emploi	%	30	30	60	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNE

Précision Méthodologique : Nombre d'activités mises en oeuvre/ nombre d'activités prévues * 100

1.2 Nombre de missions de suivi des dispositifs de promotion et de création d'emplois	Nbre	4	10	10	10
---	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du plan d'actions et de suivi des actions de promotion d'emploi.

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de sessions du comité intersectoriel de suivi de la Declaration des chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'emploi de Ouaga + 10	Nbre	2	2	4	4

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNE

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des cadres de concertations des structures centrales et regionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNE

Précision Méthodologique : Nombre de recommandations réalisées/nombre de recommandations formulées *100

2.3 Nombre de sessions de dissémination et d'appropriation de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions	Nbre	4	4	4	4
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNE

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'évolution d'emplois créés par les projets/programmes et les structures de promotion d'emploi	%	14,79	14.79	13,40	18,60

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'APEJ, ANPE, PNA/ERP, FIER

Précision Méthodologique : (Nombre d'emploi créés en N-nombre d'emploi créés en N-1/ nombre d'emploi créés en N-1)*100

3.2 Nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle/qualification	Nbre	2330	2530	2530	2530
--	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE APEJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de personnes formées en entrepreneuriat	Nbre	10400	3051	5601	6850
--	------	-------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE,APEJ, FIER

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.4 Nombre de personnes vulnérables installées	Nbre	1250	4200	4200	4200
--	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE,APEJ, PNA/ERP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	241 789	263 516	258 226	277 408
Biens et services	332 917	332 917	336 227	339 917
Transferts et subventions	5 397 000	5 397 000	5 622 053	6 101 613
Investissement	2 130 575	2 130 575	2 533 082	3 033 032
Total :	8 102 281	8 124 008	8 749 588	9 751 970

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi	650 281	672 008	675 733	706 634
Promotion de l'emploi et Insertion des jeunes	7 452 000	7 452 000	8 073 855	9 045 336
Total :	8 102 281	8 124 008	8 749 588	9 751 970

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	17	17	22	27
CATEGORIE B1	2	3	3	3
CATEGORIE B2	5	4	6	8
CATEGORIE C		1	1	1
AUTRES	52	53	69	90
Total :	76	78	101	129

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	241 789	263 516	258 226	277 408
Biens et services	332 917	332 917	336 227	339 917
Investissement	75 575	75 575	81 280	89 309
Total	650 281	672 008	675 733	706 634

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action trienal de la PNE	8 000
1.2.1	Mission de suivi des dispositifs de promotion et de création d'emplois	16 000
2.1.1	Organisation des sessions du comité intersectoriel de suivi de la déclaration des chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'emploi de Ouaga + 10	16 000
2.1.2	Prise en charge du personnel	76 668
2.1.3	coordination et pilotage des activités de la DNE	20 358
2.1.4	Prise en charge du fonctionnement des DREFP	226 634
2.1.5	Prise en charge du personnel des DREFP	186 848
2.1.6	Equipement des nouvelles régions	67 500
2.2.1	Organisation de cadres de concertations entre les structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle	30 000
2.3.1	Organisation de session de dissémination et d'appropriation de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions 2025-2027	24 000
Total		672 008

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	5 397 000	5 397 000	5 622 053	6 101 613
Investissement	2 055 000	2 055 000	2 451 802	2 943 723
Total	7 452 000	7 452 000	8 073 855	9 045 336

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Formation en conduite et dotation des jeunes apprentis en permis de conduire PNA/ERP	40 000
3.1.2 Coordination et pilotage des activités du PNA/ERP	40 000
3.1.3 Mise en oeuvre des activités du projet FIER sur la contrepartie nationale	150 000
3.1.4 Mise en oeuvre des activités du projet FIER sur le financement extérieur	1 755 000
3.1.5 Mise en oeuvre des activités de Haute Intensité de Main d'Oeuvre	434 000
3.2.1 Mise en oeuvre du programme de stage de formation professionnelle (Ex volontariat) et du stage de qualification professionnelle (dans le secteur privé)	1 600 000
3.3.1 Mise en oeuvre des activités de sensibilisation et de formations en entrepreneuriat jeune	60 000
3.3.2 Prise en charge des dépenses générales de personnel et de fonctionnement	3 203 000
3.4.1 Formation rapide et installation des femmes et PSH	70 000
3.4.2 Mise en oeuvre des actions de soutiens aux personnes vulnérables	100 000
Total	7 452 000

Le Programme : 2.034 Formation Professionnelle

Responsable de Programme : Conseiller Technique chargé de la Formation professionnelle

a) Présentation stratégique du programme

Le programme formation professionnelle vise à assurer la mise en oeuvre et le suivi-évaluation de la Politique Nationale de Formation Professionnelle. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- assurer la coordination et le contrôle technique des services et organismes concourant à la mise en oeuvre de la politique nationale de formation professionnelle ;
- améliorer les compétences des actifs des secteurs productifs;
- satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'oeuvre qualifiée;
- assurer la recherche, l'appui-conseil et l'expertise en matière d'ingénierie de formation.

Le programme est décliné en trois actions fondamentales à savoir :

- Action 1. Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle ;
- Action 2. Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue ;
- Action 3. Ingénierie de la formation.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques suivants (i) Assurer la coordination et le contrôle technique des services et organismes concourant à la mise en oeuvre de la politique nationale de formation professionnelle ; (ii) Améliorer les compétences des actifs des secteurs productifs; (iii) Satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'oeuvre qualifiée; (iv) Assurer la recherche, l'appui-conseil et l'expertise en matière d'ingénierie de formation.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination et le contrôle technique des services et organismes concourant à la mise en oeuvre de la politique nationale de formation professionnelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du plan de travail annuel de la formation professionnelle	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNFP

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées /nombre d'activités prévues*100

1.2 Taux de réalisation des missions de suivi auprès des services et organismes de la formation professionnelle	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNFP

Précision Méthodologique : Nombre de missions de suivi/ nombre de missions de suivi prévues*100

Objectif 2: Améliorer les compétences des actifs des secteurs productifs

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de projets/plans de formation financés	Nbre	240	245	250	255

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de centres habilités équipés	Nbre	10	10	10	10
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre d'actifs formés dans les secteurs productifs	Nbre	6170	6300	6450	6600
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités FAFPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'oeuvre qualifiée

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre de sortants des CFP certifiés	Nbre	-	1500	1500	1500

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNFP

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre d'apprenants formés en culture d'entreprise au CFP-Sénou	Nbre	-	200	200	200
---	------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CFP-Sénou

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Assurer la recherche, l'appui-conseil et l'expertise en matière d'ingénierie de formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Nombre de référentiels de formation élaborés	Nbre	15	4	5	5

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de missions diagnostics en RH réalisés	Nbre	-	8	8	8
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre d'entreprises prospectées	Nbre	-	90	97	105
--------------------------------------	------	---	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	657 078	758 734	701 750	753 883
Biens et services	104 572	104 572	105 615	106 784
Transferts et subventions	6 183 823	6 158 825	6 441 678	6 991 140
Investissement	1 127 101	1 427 101	1 217 631	1 345 011
Total :	8 072 574	8 449 232	8 466 674	9 196 818

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle	1 084 972	250 520	252 135	265 972
Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue	6 677 090	7 885 861	7 886 011	8 572 119
Ingenierie de la formation	310 512	312 851	328 528	358 727
Total :	8 072 574	8 449 232	8 466 674	9 196 818

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	15	16	21	28
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	2	2	2
AUTRES	49	43	56	73
Total :	68	64	82	106

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	362 250	163 872	164 161	176 358
Biens et services	104 572	79 572	80 365	81 254
Investissement	77 076	7 076	7 609	8 360
Total	543 898	250 520	252 135	265 972

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Elaboration du programme annuel de travail	1 000
1.1.3	Coordination et pilotage des activités de la DNFP	48 420
1.1.4	Prise en charge du personnel	163 872
1.2.1	Organisation des missions de supervision	37 228
Total		250 520

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	294 828	594 862	537 589	577 525
Biens et services	0	25 000	25 250	25 530
Transferts et subventions	5 482 262	5 995 999	6 274 501	6 809 705
Investissement	900 000	1 270 000	1 048 671	1 159 359
Total	6 677 090	7 885 861	7 886 011	8 572 119

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Appui au financement des plans/projets de formation	2 729 000
2.1.2 Mise en oeuvre des autres activités de fonctionnement du FAFPA (électricité, téléphone et internet)	72 000
2.1.3 Mise en oeuvre des autres activités de fonctionnement (dépenses de personnel, matériels et services) et autres dépenses d'investissement, formation et équipements (FAFPA)	2 189 000
2.2.1 Appui à l'équipement pédagogique	10 000
3.1.1 Prise en charge générale des dépenses de personnel et fonctionnement des CFP et CEPAM du MENEFP	861 289
3.1.2 Prise en charge des dépenses de personnel et fonctionnement des CFP de Sébénikoro et Missabougou et du personnel CFP -SENOU	574 072
3.1.3 Réhabilitation et équipement de centre de formation professionnelle (MOFA)	500 000
3.1.4 Construction et équipement de centre de formation professionnelle à Koulikoro	500 000
3.1.5 Mise en oeuvre de certaines activités du programme formation insertion professionnelle (MLI022) - (contrepartie nationale)	60 000
3.1.6 Organisation de la certification des apprenants	70 000
3.1.7 Elaboration des certificats	20 000
3.2.1 Organisation de formations en culture d'entreprise	30 000
3.2.2 Mise en oeuvre des activités (formation initiale, formation continue, recherche sur la production d'outils et de matériels dans les différents ateliers) et fonctionnement du CFP-SENOU	270 500
Total	7 885 861

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	160 487	162 826	167 177	181 435
Investissement	150 025	150 025	161 351	177 292
Total	310 512	312 851	328 528	358 727

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Elaboration de référentiels de formation	48 000
4.2.1 Réalisation de diagnostic en RH	59 500
4.3.1 Réalisation de mission de prospection	20 000
4.3.2 Dépenses de fonctionnement et équipement de l'INIFORP	185 351
Total	312 851

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.013	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCT° EQUIPEMENT DNEFP	2 000 000	500 000	700 000	540 949	598 560
	CONTRIBUT° INSERT° PROF RENF RESILIENCE DES JEUNES EN M	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	CONSTRUCTION SIEGE ONEF	2 500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
Total :		4 800 000	1 300 000	1 500 000	1 406 467	1 556 255

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.033	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. NAT. ACTION EMPLOI REDUCTION PAUVRETE	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	PROJET APPUI FORMATION PROFESSIONNELLE INSERT° ENTREP	150 000	150 000	150 000	162 283	179 566
Total :		300 000	300 000	300 000	324 567	359 133

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.034	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROG. FORMATION. INSERTION PROFESSIONNELLE	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	CONSTRUCTION/ REHAB/ EQUIP CENTRES FORMAT PROFESSION	5 000 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	FERME ECOLE MOFA	2 000 000	200 000	500 000	216 379	239 423
Total :		7 150 000	850 000	1 150 000	919 612	1 017 550

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément aux dispositions du Décret n°2023-0392/PM-RM du 19 juillet 2023 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de refondation de l'État.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite des réformes institutionnelles et administratives relatives à la modernisation et à la consolidation de l'État de droit et de la démocratie ;
- la mobilisation des forces politiques et sociales dans le cadre de l'action gouvernementale pour la reconstruction de la nation;
- la promotion de la réduction du train de vie de l'État et la transparence dans la gestion des affaires publiques, la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption;
- la proposition de mesures pour l'adaptation de l'État aux réalités socioculturelles, l'amélioration de la gouvernance et l'efficacité de l'administration publique ;
- la facilitation et le suivi des relations entre le Gouvernement et les Institutions de la République.

Selon le Décret n°2023-0393/PM-RM du 19 juillet 2023, portant répartition des services publics entre la Primature et les départements ministériels, le Ministère de la Refondation de l'Etat comprend les services centraux ci-après :

- le Commissariat au Développement Institutionnel ;
- la Direction des Finances et du Matériel.

Par ailleurs, le département a vu ses capacités se renforcer à travers la création de la Mission d'Appui à la Refondation de l'État (MARE) suivant Décret N°2021-0260/PM-RM du 19 avril 2021, modifié.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans l'accomplissement de sa mission, le Ministère de la Refondation de l'Etat fait face à des contraintes et des défis à relever.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- II.**l'insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- III.**la faible mobilisation de ressources pour les activités planifiées (BSI) ;
- IV.**le manque de formations continues ;
- V.**l'insuffisance de moyens logistiques (véhicules et motos) ;
- VI.**la non tenue des sessions du Comité d'Orientation de la Réforme de l'Etat (CORE) ;
- VII.**la tenue irrégulière des sessions du Comité de Pilotage Stratégique de la Réforme de l'Etat (CPSRE) ;
- VIII.**l'absence de manuel de procédures.

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- II.**la formation continue du personnel ;
- III.**la mise à disposition du CDI de personnel qualifié ;
- IV.**la recherche de financement alternatif au BSI ;
- V.**l'instauration d'une journée de planification des activités du département avec les RPROG, la CPS, la DRH ;
- VI.**le renforcement de capacité en matière de gestion budgétaire en mode programme ;
- VII.**la poursuite de l'équipement des différentes structures ;
- VIII.**la tenue des sessions du Comité d'Orientation de la Réforme de l'Etat (CORE) ;
- IX.**la tenue régulière des sessions du Comité de Pilotage Stratégique de la Réforme de l'Etat (CPSRE) ;
- X.**l'élaboration d'un manuel de procédures.

I.3 La politique sectorielle

Le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat et son plan d'actions, la Politique nationale de Gestion axée sur les Résultats (PN-GAR), la Politique nationale de Transparence (PN-T), le Programme de Développement Institutionnel 2ème génération (PDI-2), la Stratégie

nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC) et le Programme national d'Education aux Valeurs (PNEV) sont les socles des actions du Ministère de la Refondation de l'Etat.

Le Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat a pour objectif général d'assurer un véritable processus de refondation du Mali à travers la mise en oeuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

La Politique nationale de la Gestion axée sur les Résultats a pour objectif global d'implanter la Gestion axée sur les résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

La Politique nationale de Transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert ». Elle vise à mettre l'accent sur les mesures préventives par la valorisation de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques.

Le Programme de Développement Institutionnel 2ème Génération (PDI-2) a pour objectif de créer les conditions de modernisation de l'Administration à travers la promotion de la culture des résultats, l'amélioration des relations entre l'administration et les usagers des services publics et la consolidation de la confiance entre l'Administration et les usagers.

La Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption traduit une volonté de réduire la corruption qui menace l'avenir et le patrimoine économique national. Elle se construit autour de la vision qui est qu'à l'horizon 2032, le Mali dispose de mécanismes opérationnels et efficaces de lutte contre la corruption et dans le respect strict des règles d'éthique et de transparence. Cette vision appelle le rejet par le citoyen du fléau, comme le premier rempart contre la corruption au Mali.

Le Programme National d'Education aux Valeurs a pour objectif général, de promouvoir une éducation civique, morale et patriotique basée sur le respect des valeurs et la bonne gestion des affaires publiques. La finalité recherchée est de promouvoir notre fonds de valeurs comme source de motivation et de réarmement des jeunes générations, notre capital humain, utilisé comme un levier efficace d'épanouissement général et de promotion du développement.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux de satisfaction des usagers des services publics	%	-	-	-	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale et Contrôle	654 433	674 597	728 866	735 919
Reformes Administratives et Institutionnelles	562 080	641 976	601 495	642 556
Total :	1 216 513	1 316 573	1 330 361	1 378 475

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	333 574	383 634	356 255	382 723
Biens et services	602 939	602 939	672 381	662 558
Transferts et subventions	30 000	30 000	31 251	33 916
Investissement	250 000	300 000	270 474	299 278
Total :	1 216 513	1 316 573	1 330 361	1 378 475

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.044 Administration Générale et Contrôle

Le Programme : 1.044 Administration Générale

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département

a) Présentation stratégique :

Le programme « Administration générale » s'occupe de :

- i. la coordination, l'évaluation, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii. la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

La mise en oeuvre de ce programme vise à atteindre spécifiquement deux (02) objectifs qui sont :

1. Assurer la coordination des activités du Département ;
2. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il est donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination des activités du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de mise en oeuvre du Plan Opérationnel du Département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport annuel du Département

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Taux d'exécution des plans médias de communication	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, les sketches réalisés, reportages sur le terrain, publicités, etc..

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre de plans médias de communication exécutés/Nombre de plans médias de communication élaborés) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus) x 100

2.3 Pourcentage des agents du département formés	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports de formations

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents prévus) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	207 983	228 147	222 124	238 627
Biens et services	446 450	446 450	506 742	497 292
Total :	654 433	674 597	728 866	735 919

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	344 768	353 187	382 473	390 486
Gestion financière et matérielle	309 665	321 410	346 393	345 433
Total :	654 433	674 597	728 866	735 919

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	7	7	10	13
CATEGORIE B1	6	6	8	10
CATEGORIE B2	4	7	10	13
CATEGORIE C	1	2	3	4
AUTRES	17	16	21	27
Total :	35	38	52	67

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	155 543	163 962	166 119	178 461
Biens et services	189 225	189 225	216 354	212 025
Total	344 768	353 187	382 473	390 486

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du Département	105 325
1.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du Cabinet	163 962
1.1.3 Tenue des états généraux de l'administration publique (CSRE)	5 000
1.1.4 Tenue des activités de coordination et de suivi du cadre institutionnel de mise en oeuvre du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat	5 000
1.1.5 Sessions de restitution de la mise en oeuvre du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat	5 000
1.1.6 Commémoration de la Journée nationale de la Souveraineté retrouvée (PNEV)	4 000
1.1.7 Organisation de Forums sur la parentalité positive (PNEV)	5 000
1.1.8 Organisation de Rencontres citoyennes sur le dialogue refondateur, les valeurs sociétales et la souveraineté retrouvée (PNEV)	4 000
1.1.9 Organisation de sessions d'appropriation du Programme National d'Education aux Valeurs (PNEV)	4 000
1.1.10 Organisation de Séminaires sur la transparence et l'intégrité des élus dans la vie publique (PNEV)	5 000
1.1.11 Organisation des sessions de formation sur la lutte contre la corruption (SNLCC)	6 000
1.1.12 Information et sensibilisation sur les conséquences de la corruption sur la société (SNLCC)	4 000
1.1.13 Organisation de la semaine nationale de lutte contre la corruption (SNLCC)	4 000
1.1.14 Sensibilisation de la société et les acteurs étatiques sur les dimensions de genre, de la corruption et l'importance de prendre en compte les aspects de genre à travers les politiques publiques visant à prévenir et lutter contre la corruption (SNLCC)	4 950
1.1.15 Etudes sur la rationalisation des structures de lutte contre la corruption (SNLCC)	4 950
1.1.16 Opérationnalisation du Comité sectoriel Genre du Ministère de la Refondation de l'Etat	3 000
1.1.17 Réalisation des activités du plan annuel de travail de la Stratégie nationale de dépolitisation de l'Administration	5 000
1.1.18 Réalisation des activités du plan de travail annuel relatif aux conclusions de l'Etude sur la rationalisation des structures de l'Administration et Institutions de l'Etat	5 000
1.2.1 Mise en oeuvre des plans médias de communication du département	10 000
Total	353 187

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	52 440	64 185	56 005	60 166
Biens et services	257 225	257 225	290 388	285 267
Total	309 665	321 410	346 393	345 433

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires de la DFM	64 185
2.1.2 Planification des activités du Département	12 500
2.1.3 Exécution et suivi du budget du département	212 225
2.2.1 Exécution du plan de passation des marchés	12 500
2.3.1 Renforcement de capacités des agents du département	20 000
Total	321 410

Le Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

Le Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

Responsable de Programme : le Commissaire au Développement Institutionnel

c) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Réformes administratives et institutionnelles » est mis en oeuvre par le Commissariat au Développement Institutionnel. Il a pour mission d'élaborer les éléments de la Politique nationale de modernisation de l'État et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A cet effet, il est chargé de :

- analyser les mutations institutionnelles induites par le processus de démocratisation et susciter et/ou accompagner toute réforme institutionnelle de nature à conforter ledit processus ;
- élaborer et assurer le suivi de la mise en oeuvre des mesures de réforme visant à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- impulser les mesures et actions visant à assurer le renforcement de la décentralisation ;
- apporter un appui à la politique de décentralisation ;
- élaborer ou proposer les mesures et actions destinées à accroître l'efficacité des services et organismes publiques, à améliorer leurs relations avec les usagers, à simplifier les procédures et formalités administratives ;
- identifier et proposer les mesures de renforcement de la société civile et de promotion de sa participation ;
- mener ou faire mener toutes études ou recherches en vue de l'amélioration et de la rationalisation de la gestion des structures, des méthodes et des moyens d'action de l'administration ;
- élaborer et assurer le suivi de la mise en oeuvre des règles en matière de création, d'organisation, de gestion et de contrôle des services publics ;
- déterminer les axes stratégiques de développement et de valorisation des ressources humaines de l'Etat et des collectivités territoriales.

d) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.032 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques du Programme de Développement Institutionnel (PDI-2) : (i) assurer le pilotage de la réforme de l'Etat (ii) créer les conditions d'implantation de la gestion axée sur les résultats dans l'administration

publique ; (iii) améliorer la performance de l'administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer le pilotage de la réforme de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de tenue des instances de pilotage de la réforme de l'Etat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre de réunions de pilotage tenues /Nombre de réunions de pilotage programmées dans l'année) *100

I.2 Taux de tenue des sessions des groupes thématiques de la réforme de l'Etat	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de suivi-évaluation réalisées /Nombre d'activités de suivi-évaluation programmées dans l'année) *100

Objectif 2: Créer les conditions d'implantation de la Gestion Axée sur les Résultats dans l'administration publique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution des activités du plan de travail annuel de la PN-GAR	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités du plan de travail annuel (PTA) réalisées /Nombre d'activités du plan de travail annuel (PTA) programmées dans l'année) *100

Objectif 3: Améliorer la performance de l'administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution des activités du plan de travail annuel du PO-PDI-2	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités du plan de travail annuel du PO-PDI-2 réalisées /Nombre d'activités du plan de travail annuel du PO-PDI-2 programmées dans l'année) *100

3.2 Taux de satisfaction des usagers des services publics	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre de personnes satisfaites/Nombre de personnes enquêtées) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	125 591	155 487	134 131	144 096
Biens et services	156 489	156 489	165 639	165 266
Transferts et subventions	30 000	30 000	31 251	33 916
Investissement	250 000	300 000	270 474	299 278
Total :	562 080	641 976	601 495	642 556

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Réformes Administratives	562 080	641 976	601 495	642 556
Total :	562 080	641 976	601 495	642 556

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	10	12	16	21
CATEGORIE B1	4	5	7	9
CATEGORIE B2	2	2	3	4
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	8	7	9	12
Total :	26	28	38	50

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	125 591	155 487	134 131	144 096
Biens et services	156 489	156 489	165 639	165 266
Transferts et subventions	30 000	30 000	31 251	33 916
Investissement	250 000	300 000	270 474	299 278
Total	562 080	641 976	601 495	642 556

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel du CDI	155 487
1.1.2	Tenue des instances de pilotage de la réforme de l'Etat	35 000
1.2.1	Tenue des réunions de suivi-évaluation des activités de réforme (groupes thématiques)	55 000
2.1.1	Formation des agents des structures publiques dans l'élaboration des normes de prestation de services	45 000
2.1.2	Elaboration et affichage des normes de prestation de services dans les structures publiques	40 000
2.1.3	Elaboration d'une lettre de missions « Type » pour les responsables de services et de programmes	20 000
3.1.1	Evaluation de la mise en oeuvre de la PN-T et élaboration d'un nouveau Plan d'Actions	55 000
3.1.2	Réalisation d'une étude sur la rémunération liée à la performance	60 000
3.1.3	Adoption de mesures et outils d'amélioration de la performance de l'administration	20 000
3.1.4	Réalisation de sessions de renforcement de capacités	43 084
3.1.5	Elaboration des projets de textes de réforme	15 500
3.1.6	Formation des Responsables de programme en pilotage de programmes à travers l'Ecole Nationale d'Administration (ENA)	30 000
3.1.7	Opérationnaliser la fonction contrôle de gestion	35 500
3.2.1	Réalisation de l'enquête de satisfaction des usagers	32 405
Total		641 976

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.032	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	300 000	250 000	300 000	270 474	299 278
Total :		300 000	250 000	300 000	270 474	299 278

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'Administration du Territoire et de Décentralisation.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants de l'Etat dans les circonscriptions administratives ;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération décentralisée au niveau national, frontalier et international ;
- la gestion de l'état civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis, les groupements politiques et les associations ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique et sociale du pays ;
- la participation à l'organisation des opérations de retour des Maliens réfugiés dans les pays voisins ;
- la création, la suppression, la scission ou la fusion de Collectivités territoriales ;
- la définition de mesures propres à faciliter l'exercice des compétences des Collectivités territoriales ;
- le contrôle de la régularité juridique des délibérations des Collectivités territoriales ;
- le suivi des relations entre les Collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers ou/et les organisations non gouvernementales, en rapport avec le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des Collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou de stratégies visant à accroître les ressources financières des Collectivités locales ;
- la gestion du personnel relevant du Statut général des fonctionnaires des Collectivités territoriales ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des Collectivités territoriales avec ceux de l'Etat.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. L'analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- l'insuffisance de ressources nécessaires pour assurer le financement des activités des programmes du ministère ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de moyens logistiques à la CPS ;
- la non signature de l'accord tripartite entre les Gouvernements Mauritanien, Malien et le HCR pour la reconnaissance des réfugiés maliens en Mauritanie et de leur éventuel rapatriement pour ceux qui le désirent ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (véhicules, motos) pour assurer le suivi de la mission de gestion des réfugiés et des demandeurs d'asile ;
- la difficulté dans la collecte des données ;
- l'insuffisance des ressources humaines et de moyens logistiques pour les missions de contrôle ;
- l'absence d'un document de stratégie de gestion des ressources humaines du secteur.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

La modernisation de l'Administration territoriale et le suivi des libertés publiques ont été confrontés aux problèmes suivants :

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- l'instabilité des cadres de la DGAT ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de la DGAT ;
- l'inexistence de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- l'inexistence d'archives classées et exploitables au niveau central et dans les circonscriptions administratives,

- l'insuffisance de cadres ;
- l'insuffisance et la vétusté des bâtiments administratifs ;
- l'insuffisance des textes régissant le fonctionnement de l'état civil ;
- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées pour assurer le bon fonctionnement de la Direction Nationale de l'Etat Civil (DNEC) ;
- le faible niveau et instabilité des agents de déclaration bénévoles ;
- l'absence de schéma d'approvisionnement des centres d'état civil en registres et divers imprimés ;
- l'acheminement irrégulier des volets de déclaration des faits d'état civil des centres d'état civil vers le niveau central ;
- l'insuffisance de la formation et un manque de motivation des acteurs de l'état civil ;
- la vétusté de l'outil de travail du CTDEC ;
- la faiblesse de la couverture territoriale des centres de pérennisation des acquis du RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- l'insuffisance de crédits pour la gestion des questions de frontières ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériels roulants et de bureaux, équipements topographiques et cartographiques) ;
- l'insuffisance du personnel par rapport au cadre organique de la direction ;
- le manque de formation continue des agents pour renforcer leurs capacités ;
- le manque de local adéquat pour la Direction Nationale des Frontières.

Dans le domaine de la Décentralisation :

- l'insuffisance des instruments de planification de développement territorial ;
- la faible qualité des services sociaux de base ;
- l'insuffisance des ressources dédiées aux structures d'appui technique aux CT ;
- l'insuffisance des ressources financières des CT ;
- la timidité des transferts de compétences de l'Etat aux CT;
- la non fonctionnalité des commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et logistiques au niveau de la Direction Nationale de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales ;

Dans le domaine du développement local:

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- difficulté de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériels roulants) et de ressources humaines des ADR.

I.2.2 Défis

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- doter les programmes du département en ressources suffisantes pour assurer le financement de leurs activités ;
- diligenter la signature de l'accord tripartite Mali-Mauritanie-Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) ;
- élaborer et mettre en oeuvre le plan stratégique de gestion des ressources humaines ;
- poursuivre la formation des représentants de l'Etat en GAR ;
- exécuter 20 missions de contrôle par trimestre ;
- renforcer l'effectif des Inspecteurs ;
- renforcer les capacités des agents de la CPS ;
- élaborer la stratégie de gestion des ressources humaines du secteur.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

- améliorer les crédits de fonctionnement ;
- poursuivre et renforcer le programme de réhabilitation des infrastructures de la tutelle ;
- créer les conditions attractives pour retenir les cadres de la DGAT ;

- mettre en oeuvre un programme d'archivage au niveau central et dans les circonscriptions administratives ;
- élaborer le Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- former les acteurs du processus électoral ;
- mettre en place un vivier dynamique d'agents électoraux ;
- moderniser le Centre de Traitement des Données d'état civil (CTDEC);
- fidéliser les agents de déclarations bénévoles ;
- renforcer les capacités du personnel de la DNEC et des autres acteurs ;
- assurer le financement pérenne de l'état civil ;
- intensifier la communication sur l'état civil.
- produire les registres population par commune de naissance et de résidence ;
- relire la loi régissant l'état civil ;
- assurer la formation des agents de la DNEC ;
- informatiser le système de l'état civil ;
- rendre pérenne le RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- préserver la sauvegarde de l'intégrité territoriale, la paix et la concorde entre le Mali et les voisins ;
- renforcer les capacités des acteurs sur le plan institutionnel, stratégique et opérationnel ;
- contribuer au développement des zones frontalières ;
- créer les conditions pour l'intégration régionale et sous régionale.

Dans le domaine de la décentralisation :

- contribuer à la stabilité, la sécurité et la paix sociale ;
- promouvoir un développement territorial cohérent, équilibré et durable ;
- favoriser une gouvernance inclusive du territoire ;
- contribuer à l'amélioration de l'offre de services de qualité aux populations ;
- améliorer les dotations budgétaires dédiées aux structures d'appui technique aux CT ;
- renforcer des ressources financières des CT (Ressources propres et celles transférées);
- accélérer les transferts de compétences de l'Etat aux CT;
- assurer le paiement régulier des salaires des agents de l'administration générale des collectivités territoriales ;
- construire un local adéquat pour abriter les services d'appui technique aux CT (DGCT, DNFPC, CPS, CADD, DNF) ;
- finaliser la base de données de gestion des fonctionnaires des collectivités ;
- opérationnaliser les commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- améliorer le financement soutenable de la décentralisation à partir des ressources internes ;
- assurer la formation d'initiation des nouveaux élus.

Dans le domaine du développement régional et local :

- améliorer les crédits de fonctionnement des services du département ;
- mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi dans la mise en oeuvre des actions de développement ;
- doter les ADR de moyens logistiques (matériel roulant) et de ressources humaines.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation poursuit la mise en oeuvre de différentes politiques:

- Le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND), couvrant la période 2015-2024 fondé sur les conclusions de l'évaluation du DCPND 2005 -2014. Ce nouveau DCPND traduit les orientations fortes du Gouvernement en matière de renforcement de la décentralisation, fondées sur les conclusions et les recommandations des Etats Généraux de la Décentralisation. Fortement inspiré du Document de stratégie et plan d'actions prioritaires pour la mise en oeuvre des recommandations des Etats Généraux de la décentralisation, adopté par le Gouvernement en mars 2014, il met en cohérence et en synergie les dynamiques en cours et définit le cadre de mise en

oeuvre des initiatives en faveur de la décentralisation. Il est assorti d'un Plan d'Actions qui donne les détails des activités à mener et leurs échéances. Cette politique vise les objectifs suivants:

* Objectif Général N°1 : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains. Cet objectif général porte sur la réorganisation territoriale pour donner plus de cohérence au développement territorial, la promotion d'une économie régionale créatrice de richesses et d'emploi, la promotion des villes comme pôles de croissance et de développement.

* Objectif Général N°2 : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales. L'ambition de cet objectif général est de rendre les collectivités territoriales plus performantes dans la fourniture des services aux populations à travers des transferts significatifs de compétences et de ressources, le renforcement des capacités du personnel et la valorisation de la fonction publique des collectivités territoriales.

* Objectif Général N°3 : Renforcer l'accompagnement de l'Etat. Une meilleure présence de l'Etat aux côtés des collectivités territoriales devra se traduire, d'une part, par une déconcentration plus efficiente des services de l'Etat sur le territoire se traduisant par un contrôle systématique et de l'évaluation des collectivités territoriales.

* Objectif Général N°4 : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire. La finalité recherchée par cet objectif est d'avoir une gouvernance territoriale qui valorise les légitimités traditionnelles, améliore la participation et le contrôle des citoyennes et citoyens, et fait de la sécurité intérieure une affaire collective qui implique fortement les collectivités territoriales et les citoyens.

* Objectif Général N°5 : Améliorer le financement de la décentralisation. Cet objectif se focalise sur l'augmentation significative des dotations financières de l'Etat aux collectivités territoriales, le renforcement de la fiscalité des collectivités territoriales pour améliorer leurs ressources propres et l'amélioration des mécanismes d'aide des partenaires techniques et financiers aux collectivités territoriales.

- la Politique Nationale des Frontières ;

- la stratégie Nationale de l'Etat Civil.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements de base dans les régions	%	60	69,05	70	72
2	Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	20	50	55	55
3	Taux de déconcentration du personnel	%	70,95	75	75	75
4	Nombre de régions fonctionnelles	Nombre	8	9	10	13
5	Taux d'enregistrement des naissances	%	64	79	87	90
6	Pourcentage de km de frontière bornés	%	34	34	37,04	39,82

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale et Contrôle	4 494 217	4 628 920	5 007 565	5 257 539
Administration du Territoire	53 062 485	53 606 251	49 256 022	51 399 913
Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière	661 539	673 221	724 844	785 215
Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales	35 544 936	27 974 198	30 365 503	33 200 238
Développement Régional et Local	2 078 719	2 079 000	2 172 445	2 360 767
Total :	95 841 896	88 961 590	87 526 379	93 003 672

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	8 114 228	8 059 605	7 468 781	8 023 685
Biens et services	33 364 532	32 360 437	29 585 982	28 952 319
Transferts et subventions	15 881 160	17 596 184	16 509 553	18 409 240
Investissement	38 481 976	30 945 364	33 962 063	37 618 428
Total :	95 841 896	88 961 590	87 526 379	93 003 672

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.014 Administration Générale et Contrôle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du MATD

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Administration Générale et Contrôle" vise l'amélioration continue du processus de travail du département. La réalisation d'une synergie à tous les niveaux est l'objectif recherché et toutes les ressources doivent concourir à la réalisation de cette synergie.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.014 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques : (i) mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets & programmes du département ; (ii) assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département; (iii) contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ; (iv) améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet.	%	95	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services ; PV de réunions et compte rendu de réunions.					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées) x 100.					
1.2 Taux d'exécution du plan de travail du gouvernement (PTG) du département.	%	83,33	100	90	100
Moyen de Vérification : Projet de textes					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers élaborés/ Nombre de dossiers prévus) x 100					
1.3 Taux de rapatriement volontaire des réfugiés	%	47,31	100	40	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés					
Précision Méthodologique : (Nombre de réfugiés rapatriés volontaires/effectif recensé ayant opté pour le retour) x 100					
1.4 Taux de production de documents statistiques et de planification	%	-	100	90	100
Moyen de Vérification : Taux de production de documents statistiques et de planification					
Précision Méthodologique : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés) x 100					
Formule : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés) x 100					
Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de déconcentration du personnel	%	75,74	100	85	80
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DRH					
Précision Méthodologique : (Effectifs existant dans les circonscriptions administratives / Effectifs prévus par les cadres organiques des circonscriptions administratives) x 100					
2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels, équipements et services	%	96,43	100	90	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM					
Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100					
2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	96,43	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM, Plan de passation des marchés publics					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés publics exécutés / Nombre de marchés publics prévus dans le PPM) x 100					

Objectif 3: Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Le taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	98,14	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de contrôle exécutées/ Nombre d'activités programmées) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	%	63,63	100	100	100
---	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations.

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total de recommandation formulées) x 100

Objectif 4: Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la Déconcentration.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de textes adoptés	%	80	100	80	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / Nombre de textes proposés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 062 833	1 147 536	1 135 104	1 219 440
Biens et services	2 416 340	2 466 340	2 771 763	2 713 179
Transferts et subventions	815 044	815 044	884 319	1 085 497
Investissement	200 000	200 000	216 379	239 423
Total :	4 494 217	4 628 920	5 007 565	5 257 539

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	1 797 120	1 879 338	1 966 888	2 159 747
Gestions financière et matérielle et humaine	2 386 553	2 439 038	2 697 829	2 731 933
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	257 527	257 527	282 177	305 269
Processus de décentralisation et de déconcentration	53 017	53 017	60 671	60 590
Total :	4 494 217	4 628 920	5 007 565	5 257 539

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	69	89	116	151
CATEGORIE B1	31	25	33	43
CATEGORIE B2	30	28	36	46
CATEGORIE C	21	19	24	31
AUTRES	136	130	169	220
Total :	287	291	378	491

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	638 135	720 353	681 527	732 163
Biens et services	535 598	535 598	608 988	597 338
Transferts et subventions	623 387	623 387	676 373	830 246
Total	1 797 120	1 879 338	1 966 888	2 159 747

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des réunions de coordination	321 542
1.1.2 Elaboration des rapports mensuels de suivi des instructions	82 386
1.1.3 Prise en charge des salaires du cabinet	610 915
1.1.4 Prise en charge du cabinet du chef de file de l'opposition	500 000
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du PTG	64 570
1.2.2 Evaluation du Programme de Travail Gouvernemental	33 957
1.3.1 Gestion des réfugiés et des déplacés maliens	15 372
3.1.1 Prisen en charge des salaires de l'inspection de l'intérieur	109 438
3.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle	115 423
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations des missions de contrôle	25 735
Total	1 879 338

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	424 698	427 183	453 577	487 277
Biens et services	1 780 246	1 830 246	2 047 207	2 002 784
Transferts et subventions	181 609	181 609	197 045	241 872
Total	2 386 553	2 439 038	2 697 829	2 731 933

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Gestion des cadres organiques	95 000
2.2.1 Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement des structures (salaires, entretiens, internet, eau, électricité,....)	2 258 124
2.2.2 Gestion des marchés (élaboration, suivi et exécution du PPM)	22 589
2.3.1 Renforcement des capacités en matière de gestion des marchés	52 003
2.3.2 Préparation du budget du département	5 661
2.3.3 Elaboration des rapports de performance	5 661
Total	2 439 038

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	52 057	52 057	59 864	58 563
Transferts et subventions	5 470	5 470	5 934	7 283
Investissement	200 000	200 000	216 379	239 423
Total	257 527	257 527	282 177	305 269

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Production et diffusion des rapports de la revue sectorielle et de la revue des programmes /projets	182 080
1.4.2 Production et diffusion de l'annuaire statistique 2024 du secteur	75 447
Total	257 527

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	48 439	48 439	55 704	54 494
Transferts et subventions	4 578	4 578	4 967	6 096
Total	53 017	53 017	60 671	60 590

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre du programme de suivi des activités déconcentrées	53 017
Total	53 017

Le Programme : 2.036 Administration du Territoire

Responsable du programme : le Directeur Général de l'Administration du Territoire

a) Présentation stratégique du programme 2.036

Le programme 2.036 vise le renforcement de la déconcentration et la protection des libertés publiques. Il assure l'administration du territoire à travers la mise en oeuvre et le contrôle des politiques relatives à :

- i) l'organisation générale du territoire ;
- ii) l'organisation des élections ;
- iii) la gestion de l'état civil ;
- iv) la promotion des libertés publiques;
- v) la gestion des risques et conflits.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.036 :

Le cadre de performance du programme 2.036 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives, (ii) assurer l'exercice effectif des libertés publiques, (iii) renforcer et Améliorer le Système Electoral, (iv) adapter et renforcer le système d'Etat Civil.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de circonscriptions fonctionnelles	%	80	100	90	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels

Précision Méthodologique : (Nombre de régions fonctionnelles/nombre total de régions) x 100

1.2 Taux du retour de l'administration dans les circonscriptions du Nord (Cabinets des Gouverneurs, Préfets, Sous-préfets)	%	80	100	90	100
--	---	----	-----	----	-----

Moyen de Vérification : Actes de nomination, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de personnel en poste/Nombre de personnel prévu) x 100.

Objectif 2: Assurer l'exercice effectif des libertés publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'Associations Signataires d'Accord Cadre avec l'Etat (ASACE) ayant déposé un rapport d'activités	%	33	100	40	50

Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre d'ASACE ayant déposé le rapport / nombre d'ASACE existantes) x 100.

2.2 Taux de mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE	%	-	100	30	100
--	---	---	-----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100.

2.3 Taux de partis politiques ayant déposés un rapport d'activités et un compte financier	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports reçus / Nombre de rapports attendus) x 100

2.4 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de suivi des partis politiques	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100

Objectif 3: Renforcer et Améliorer le Système Electoral

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de scrutins validés	%	0	100	80	100

Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections

Précision Méthodologique : (Nombre de scrutins tenus et validés/ Nombre de scrutins prévus) x 100

3.2 Taux de participation aux élections	%	0	100	51	51
---	---	---	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports généraux sur les élections

Précision Méthodologique : (Nombre de votants / nombre d'inscrits) x 100

Objectif 4: Renforcer et améliorer le système d'état civil

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Pourcentage centres d'état civil fonctionnels	%	91	100	98	100

Moyen de Vérification : Rapports de supervision DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de centres fonctionnels/ nombre de centres créés) X 100

4.2 Pourcentage de personnes disposant d'une carte NINA	%	98	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre dispoant d'une carte NINA / Nombre prévisionnel) x 100

4.3 Taux d'enregistrement des naissances	%	99	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de naissances enregistrées / Nombre de naissances attendues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	6 770 130	6 646 238	6 033 287	6 481 537
Biens et services	30 259 399	29 205 304	26 051 371	25 485 928
Transferts et subventions	2 218 255	3 928 008	2 229 839	2 737 089
Investissement	13 814 701	13 826 701	14 941 525	16 695 359
Total :	53 062 485	53 606 251	49 256 022	51 399 913

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et gestion de l'Administration du territoire	52 315 927	52 859 693	48 398 210	50 557 707
Conduite et pilotage de l'état civil	746 558	746 558	857 812	842 206
Total :	53 062 485	53 606 251	49 256 022	51 399 913

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	354	296	387	506
CATEGORIE B		2	2	2
CATEGORIE B1	224	179	230	295
CATEGORIE B2	147	119	152	195
CATEGORIE C	177	179	235	306
AUTRES	888	651	848	1 104
Total :	1 790	1 426	1 854	2 408

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	6 770 130	6 646 238	6 033 287	6 481 537
Biens et services	29 523 989	28 469 894	25 205 654	24 658 568
Transferts et subventions	2 207 107	3 916 860	2 217 744	2 722 243
Investissement	13 814 701	13 826 701	14 941 525	16 695 359
Total	52 315 927	52 859 693	48 398 210	50 557 707

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Appui à l'opérationnalisation de nouvelles circonscriptions administratives	140 000
1.1.2 Prise en charge des salaires de la DGAT	526 272
1.1.3 Prise en charge des salaires (Gouvernorats et District)	1 610 064
1.1.4 Prise en charge des salaires (Administration Générale des régions et du District)	3 877 103
1.1.5 Aménagement nouveaux cercles et arrondissements	1 000 000
1.1.6 Appui à l'installation/Equipement des régions/District	4 500 000
1.1.7 Réhabilitation/Equipement des infrastructures des régions / District	1 800 000
1.1.8 Mise en oeuvre des programmes infrastructures économiques dans les régions	3 600 000
1.2.1 Prise en charge du fonctionnement des Gouvernorats/District	25 000 000
1.2.2 Poursuite du programme de réhabilitation des "Piéd à terre"	500 000
1.2.3 Réhabilitation ""Infrastructures de tutelle des Collectivités"	700 000
1.2.4 Prise en charge du fonctionnement de l'administration générale des régions/District	7 999 500
2.1.1 Evaluation périodique des Associations et des OSC	10 000
2.1.2 Diffusion du rapport de synthèse des ONG signataires de l'Accord cadre	5 400
2.2.1 Mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE	22 353
2.2.2 Prise en charge des salaires du CTDEV	64 001
2.3.1 Suivi des activités des partis politiques	5 000
3.1.1 Appui à l'organisation des élections générales (révision des listes)	500 000
4.2.3 Construction du Centre de Traitement des Données	1 000 000
Total	52 859 693

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	735 410	735 410	845 717	827 360
Transferts et subventions	11 148	11 148	12 095	14 846
Total	746 558	746 558	857 812	842 206

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Dotations de centres d'Etat civil en documents et imprimés	184 547
4.1.2 Formation des acteurs de l'Etat civil	35 689
4.1.3 Actualisation des du manuel de l'Etat civil	53 362
4.1.4 Mise en oeuvre d'activités de communication sur l'importance de l'Etat civil	29 125
4.1.5 Célébration du 10 août 2025	32 835
4.2.1 Modernisation du CTDEC	154 000
4.2.2 Extension du dispositif de perennisation du RAVEC	160 000
4.3.1 Suivi du système d'enregistrement des faits d'état civil	45 000
4.3.2 Coordination des activités du système d'état civil	52 000
Total	746 558

Le Programme : 2.037 Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière

Responsable de Programme: le Directeur National des Frontières

a) Présentation stratégique du programme 2.037

Ce programme consiste à mettre en oeuvre une politique de gestion des frontières à travers la matérialisation consensuelle des frontières, le développement harmonieux des zones frontalières et l'intégration de proximité des populations frontalières par la promotion de la coopération transfrontalière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.037

Le cadre de performance du programme 2037 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) renforcer la coopération administrative frontalière ; (ii) favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autre des frontières ; (iii) équiper et développer les zones frontalières ; (iv) matérialiser les frontières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Renforcer la coopération transfrontalière					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des rencontres périodiques entre Autorités frontalières	%	74,29	100	100	100

Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière	%	10	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; Rapport de la rencontre, Documents de programmation

Précision Méthodologique : (Nombre d'espaces identifiés/ Nombre d'espaces prévus) x 100

Objectif 2: Equiper et développer les zones frontalières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des infrastructures	%	69,05	100	100	100

Moyen de Vérification : Contrats de marché, PV de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/ Nombre d'infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Matérialiser les frontières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de rencontres de la Commission Technique Mixte de Matérialisation (CTM)	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des missions de reconnaissance technique conjointe	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission / Compte rendus

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues) x 100

3.3 Taux de traités/conventions de délimitation conclus	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Textes de traités ou de conventions signés

Précision Méthodologique : (Nombre de traités ou de conventions signés / Nombre de traités ou de conventions prévus) x 100

3.4 Taux de kilomètres bornés	%	45	60	65	70
-------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de mission / Compte rendus

Précision Méthodologique : (Kilométrage réalisé / Kilométrage prévu) x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités en matière de gestion des frontières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de renforcement des capacités institutionnelles, juridiques, stratégiques et opérationnelles	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Textes adoptés, Décisions de mise à disposition du personnel, Rapports de mise en place des points focaux, Rapports des sessions de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de textes, décisions et rapports réalisés/ Nombre de textes, décisions et rapports prévus) x 100

4.2 Taux d'équipements réalisés	%	-	100	100	100
---------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de réception établis

Précision Méthodologique : (Nombre de PV de réception établis/ Nombre de PV de réception prévus) x 100

Objectif 5: Contribuer au renforcement de la sécurisation des zones frontalières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de rencontres tenues pour la sécurisation des zones frontalières	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	64 939	76 621	69 354	74 507
Biens et services	144 947	144 947	166 688	163 069
Transferts et subventions	51 653	51 653	56 043	68 792
Investissement	400 000	400 000	432 759	478 847
Total :	661 539	673 221	724 844	785 215

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion des frontières	661 539	673 221	724 844	785 215
Total :	661 539	673 221	724 844	785 215

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	6	8	10	13
CATEGORIE B1	2	2	3	4
CATEGORIE B2	1	2	3	4
CATEGORIE C	4	3	4	5
AUTRES	5	6	8	10
Total :	18	21	28	36

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	64 939	76 621	69 354	74 507
Biens et services	144 947	144 947	166 688	163 069
Transferts et subventions	51 653	51 653	56 043	68 792
Investissement	400 000	400 000	432 759	478 847
Total	661 539	673 221	724 844	785 215

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires de la DNEF	76 621
1.1.2 Approvisionnement en biens et services de la DNEF(bail, entretiens divers, eau, électricité, internet, frais de transport...)	159 600
1.1.3 Organisation des missions du Ministre dans les zones frontalières	20 000
1.2.1 Rencontres des autorités frontalières (Gouverneurs, Préfets, Sous Préfets)	30 000
2.1.1 Réalisation d'infrastructures de base (points d'eau, centres de santé, écoles)	300 000
3.1.1 Appui au fonctionnement de l'observatoire national des frontières	5 000
3.2.1 Rencontres des commissions mixtes de matérialisation des frontières	17 000
3.3.1 Missions de sensibilisation sur les travaux de bornage	10 000
3.4.1 Suivi des travaux de bornage	15 000
4.2.1 Acquisitions de matériels et de moyens logistiques	25 000
5.1.1 Missions de sensibilisation sur la sécurisation des frontières	15 000
Total	673 221

Le Programme : 2.038 Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales

Responsable du programme : le Directeur Général des Collectivités Territoriales

a) Présentation stratégique du programme "Dispositif d'appui technique aux Collectivités territoriales" :

Le programme vise à contribuer à l'amélioration du pilotage stratégique des politiques de décentralisation, de déconcentration et de développement des Collectivités Territoriales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.038

Le cadre de performance du programme 2.038 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales; (ii) améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ; (iii) renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT	%	100	100	100	90
Moyen de Vérification : Projets de décrets adoptés en Conseil des ministres					
Précision Méthodologique : (Nombre de décrets adoptés/ Nombre de projets de décrets programmés) X 100					
1.2 Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT	%	75	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports des concours organisés					
Précision Méthodologique : (Nombre de concours tenus /Nombre de concours prévus) X 100					
1.3 Taux de mobilisation des ressources du FNACT par les CT	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport adopté du FNACT

Précision Méthodologique : (Montant total mobilisé par les CT / Montant total notifié aux CT) x 100

Objectif 2: Améliorer la mobilisation des ressources endogènes et la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/ District	%	100	100	80	100

Moyen de Vérification : Documents des contrats plans signés

Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100

2.2 Pourcentage de Collectivités Territoriales dotées en RECODE	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DGCT

Précision Méthodologique : (Nombre de CT dotés / Nombre de CT prévues) x 100

2.3 Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales	%	-	100	80	90
--	---	---	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ANICT et des ADR approuvés par le Conseil d'Administration

Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100

Objectif 3: Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage des élus formés	%	18	100	50	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT

Précision Méthodologique : (Nombre total d'élus formés /Nombre total d'élus prévus pour la formation) x 100

3.2 Pourcentage des agents formés en formation initiale	%	57	100	50	100
---	---	----	-----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT

Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation initiale/Nombre total d'agents prévus pour la formation initiale)x100

3.3 Pourcentage des agents formés en formation continue	%	16	100	60	100
---	---	----	-----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT

Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation continue /Nombre total d'agents prévus pour la formation continue) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	216 326	189 210	231 036	248 201
Biens et services	543 846	543 846	596 160	590 143
Transferts et subventions	10 926 489	10 931 479	11 391 681	12 404 067
Investissement	23 858 275	16 309 663	18 146 626	19 957 827
Total :	35 544 936	27 974 198	30 365 503	33 200 238

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Assistance aux collectivités locales	27 923 087	27 378 077	29 702 770	32 493 724
Conduite de la politique de la décentralisation	7 412 849	387 121	451 643	493 082
Administration et gestion des ressources humaines des collectivités territoriales	209 000	209 000	211 090	213 432
Total :	35 544 936	27 974 198	30 365 503	33 200 238

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	20	18	23	30
CATEGORIE B1	10	11	14	19
CATEGORIE B2	9	9	12	16
CATEGORIE C	6	7	9	12
AUTRES	32	30	39	51
Total :	77	75	97	128

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	244 435	244 435	281 100	275 000
Transferts et subventions	10 818 989	10 823 979	11 275 044	12 260 897
Investissement	16 859 663	16 309 663	18 146 626	19 957 827
Total	27 923 087	27 378 077	29 702 770	32 493 724

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Amélioration du statut des élus des CT (élaboration/révision des textes)	5 000
1.1.2 Appui à l'opérationnalisation de nouvelles régions (élaboration de textes pour améliorer les financements))	5 000
1.1.3 Mise en oeuvre des résolutions des états généraux de la décentralisation	214 435
1.3.1 Gestion du FNACT-ANICT	1 357 906
1.3.2 Dotation garantie emprunt des CT	230 715
1.3.3 Appui aux investissements structurants des CT	14 612 163
1.3.4 Appui technique aux CT	800 000
1.3.5 Appui au fonctionnement des CT	8 000 000
2.1.1 Renforcement de la politique de Contrat-Plan et PPP	5 000
2.1.2 Mise en oeuvre des Contrats-Plan Etat-Régions	1 650 000
2.2.1 Amélioration du système d'information au sein des CT	15 000
3.1.1 Prise en charge des salaires et accessoire (CFCT)	114 254
3.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CFCT	338 604
3.2.2 Formation continue des élus (mise en oeuvre des activités du PREM)	30 000
Total	27 378 077

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	216 326	189 210	231 036	248 201
Biens et services	90 411	90 411	103 970	101 711
Transferts et subventions	107 500	107 500	116 637	143 170
Total	414 237	387 121	451 643	493 082

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.4 Prise en charge du fonctionnement de la CADD	47 500
1.1.5 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DGCT (entretiens divers, eau, électricité, électricité...)	100 411
1.1.6 Prise en charge des salaires de la DGCT	189 210
2.3.1 Appui à la mobilisation des ressources propres des CT(mise en oeuvre des réformes PREM)	50 000
Total	387 121

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	209 000	209 000	211 090	213 432
Total	209 000	209 000	211 090	213 432

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Organisation des concours d'entrée dans la fonction publique des CT	123 500
1.2.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNFPC	80 500
1.2.3 Appui aux commissions d'intégration et d'avancement	5 000
Total	209 000

Le Programme : 2.064 Développement Régional et Local

Responsable du programme : Conseiller Technique chargé du développement local

a) Présentation stratégique du programme 2.064

Le programme 2.064 développement régional et local contribue à l'amélioration de la politique de développement à travers :

- la réduction des disparités régionales dans les programmes de développement économique et social ;
- l'appui à l'élaboration et le suivi des contrats-plans Etat/régions ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat;
- l'appui à l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou stratégies visant à accroître les ressources financières des collectivités locales ;
- l'appui à la définition et à la gestion des espaces agricoles et pastoraux ;
- l'appui à l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche.

Ce programme est composé d'une action "Assistance aux collectivités locales"

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.064

Le cadre de performance du programme 2.064 développement régional et local est bâti autour d'un objectif spécifique : (i) renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local. A cet objectif est associé un indicateur de performance dont les cibles permettent de mesurer le progrès réalisé et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration					
Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	1 869 719	1 870 000	1 947 671	2 113 795
Investissement	209 000	209 000	224 774	246 972
Total :	2 078 719	2 079 000	2 172 445	2 360 767

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Assistance aux Collectivités Locales	2 078 719	2 079 000	2 172 445	2 360 767
Total :	2 078 719	2 079 000	2 172 445	2 360 767

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	1 869 719	1 870 000	1 947 671	2 113 795
Investissement	209 000	209 000	224 774	246 972
Total	2 078 719	2 079 000	2 172 445	2 360 767

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Appui technique aux Collectivités territoriales	968 000
1.1.2	Renforcement de capacités des ADR	209 000
1.1.3	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	902 000
Total		2 079 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.014	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS ADM. TRAVAIL FONCT. PUB. SECURITE INTERIEURE	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
Total :		200 000	200 000	200 000	216 379	239 423

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.036	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION TBOUCTOU	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION GAO	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION DE KIDAL	200 000	300 000	200 000	324 569	359 135
	REHABILITATION INFRASTR. TUTELLE COLLECT TERRITORIALE	700 000	700 000	700 000	757 328	837 982
	PROGRAMME REHABILITATION PIEDS A TERRE	500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION MENAKA	600 000	400 000	600 000	432 759	478 847
	REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION TAOUDE	600 000	500 000	600 000	540 949	598 560
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE TRAITEMENT DONNEES	8 100 000	1 000 000	1 000 000	1 081 899	1 197 121
	AMENAGEMENT EQUIPEMENT DES CERCLES & ARRONDISSEME	2 500 000	500 000	1 000 000	540 949	598 560
	PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECO. DISTRICT DE BAMAKO	600 000	800 000	600 000	865 519	957 696
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SIKASSO	600 000	700 000	600 000	757 329	837 984
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SEGOU	600 000	500 000	600 000	540 949	598 560
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KKORO	600 000	800 000	600 000	865 519	957 696
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KAYES	600 000	600 000	600 000	649 139	718 272
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. NARA	1 500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. SAN	1 500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG.. NIORO	1 500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KITA	1 500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DIOILA	1 500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BOUGOUNI	1 500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KOUTIALA	5 000 000	800 000	500 000	865 519	957 696
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BGARA	1 500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DOUENTZA	1 500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES REGION DE M	600 000	600 000	600 000	649 139	718 272
Total :		34 200 000	13 100 000	13 100 000	14 172 865	15 682 267

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.037	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. BORNAGE DEVELOPPEMENT ZONES FRONTALIERES	400 000	400 000	400 000	432 759	478 847
Total :		400 000	400 000	400 000	432 759	478 847

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.038	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSEIL REGIONAL KAYES (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSEIL REGIONAL KOULIKORO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSEIL REGIONAL SIKASSO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSEIL REGIONAL SEGOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSEIL REGIONAL MOPTI (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSEIL REGIONAL TOMBOUCTOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSEIL REGIONAL GAO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSEIL REGIONAL TAOUDENIT (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSEIL REGIONAL MENAKA (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSEIL REGIONAL KIDAL (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSEIL REGIONAL BAMAKO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
Total :		1 650 000	2 200 000	1 650 000	2 380 169	2 633 653

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) instituée par la loi n°2013-015 du 21 mai 2013 portant protection des données à caractère personnel en République du Mali. Elle a pour mission (article 31 de la loi précitée) d'assurer la protection des données à caractère personnel et de participer à la réglementation du secteur. A ce titre, elle est chargée de :

- fixer les normes et finalités de la collecte, du traitement ou de la conservation des données personnelles ;
- donner l'autorisation préalable sous forme d'agrément à toute interconnexion de données ;
- autoriser le transfert de données ;
- informer et conseiller les personnes concernées et les responsables du traitement de leurs droits et obligations;
- recevoir les réclamations relatives à la mise en oeuvre des traitements des données à caractère personnel ;
- procéder aux contrôles nécessaires du traitement régulier des données à caractère personnel ;
- infliger des sanctions administratives à l'égard de tout responsable de traitement en cas de manquement à ses obligations ;
- donner son avis sur tout projet de loi ou de décret relatif à la protection des données à caractère personnel ;
- demander au Gouvernement de procéder à toute modification nécessaire des textes, ou de prendre, le cas échéant, tout nouveau texte nécessaire à la saine protection des données à caractère personnel.

Pour mener à bien cette mission à tous égards importante et délicate, l'Autorité dispose d'un organe délibérant collégial de quinze (15) membres (article 21 de la loi) dont la liste nominative est fixée par décret pris en conseil de ministres sur proposition du Premier ministre (article 24).

L'Autorité est saisie de diverses requêtes émanant de responsables de traitement, tenus de déclarer les opérations de traitement qu'ils comptent effectuer (article 57). C'est dans ce cadre que de nombreuses structures (nationales ou étrangères), publiques ou privées saisissent l'Autorité aux fins de déclarer toutes les opérations qu'elles effectuent.

L'Autorité peut être aussi saisie par des particuliers qui estiment à tort ou à raison que leurs données personnelles ont été violées. Celle-ci se prononce sur les documents qui lui sont soumis au cours des sessions.

L'Autorité se réunit de plein droit, en session ordinaire, deux (2) fois par an et peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son Président ou de la moitié de ses membres (article 39).

La durée de la session ordinaire ne peut excéder dix (10) jours et celle de la session extraordinaire cinq (5) jours.

Les sessions extraordinaires sont convoquées en fonction du volume, de l'importance et de l'urgence des dossiers en cours de traitement.

L'expérience de ses quatre (04) premières années d'existence a montré qu'en plus des deux (02) sessions ordinaires, il y a lieu de prévoir une session extraordinaire par mois en raison de la fréquence des demandes sur les projets de texte venant des départements ministériels et l'accroissement notables des formalités déclaratives de la part des organismes publics et privés et même des particuliers.

Au-delà de ce constat, il y a lieu de signaler que l'article 48 du règlement intérieur de l'Autorité lui fait obligation de se prononcer sur les différentes saisines dans un délai deux mois sous peine de recours devant la Section administrative de la Cour Suprême pour excès de pouvoir.

La détermination de l'indemnité de session allouée aux membres de l'Autorité a été faite pour tenir largement compte des charges et contraintes auxquelles ils sont soumis ou exposés pendant la durée de la session.

L'organe délibérant se prononce sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour de la session qui est préparée par une équipe technique placée sous la supervision d'un Secrétaire Général.

I.2 Les contraintes et les défis

Au regard de l'essor fulgurant des technologies de l'information et de la communication, l'APDP devra faire face à d'énormes défis et contraintes

I.2.1 Contraintes

- la faiblesse de la saisine de l'Autorité par le gouvernement avant l'adoption des textes en rapport avec les données à caractère

personnel ;

- la création et l'opérationnalisation des antennes régionales de l'APDP ;
- la mise en oeuvre des conventions signées ;
- la désignation des Correspondants à la Protection des Données (CPD) ;
- l'insuffisance de ressources financières (réalisation des missions d'information et de sensibilisation à l'intérieur du pays et celles des missions de contrôles) humaines (spécialiste en cybersécurité et certification en normes ISO) matérielles (outils d'investigation numérique,).

I.2.2 Défis

Parmi les défis à relever, figurent :

- la relecture de la Loi n°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée, portant protection des données à caractère personnel ;
- l'adhésion des responsables de traitement aux obligations que leur impose la Loi n°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée ;
- le renforcement de l'éducation à la protection des données personnelles dans l'environnement numérique ;
- la communication à travers tous les canaux pour une visibilité accrue de l'Autorité ;
- la densification des capacités du personnel compte tenu de l'évolution rapide des TIC et des enjeux de la protection des données personnelles ;
- la sécurisation des données de nos concitoyens en dehors du territoire national ;
- la localisation de certaines catégories de données en rapport avec les missions régaliennes de l'Etat ;
- la ratification de la convention de Malabo ;
- la signature des accords de partenariat avec les GAMAM (Google-Amazon-Meta- Apple-Microsoft) ;
- l'extension du siège de l'APDP.

I.3 La politique sectorielle

S'il est inanimement admis que la protection des données à caractère personnel constitue un gage de promotion des droits humains et un impératif de bonne gouvernance, alors l'institution dédiée au pilotage de cette noble et exaltante mission, ne devrait nullement fonctionner à l'absence de vision et de ligne d'action générale en termes d'orientation. Ainsi, pour une plus grande lisibilité et une visibilité plus large, il a été juger nécessaire d'élaborer un Plan Stratégique de Développement (PSD) pour harmoniser les objectifs de la protection des données à caractère personnel avec ceux des politiques publiques.

C'est dans ce cadre que l'APDP a adopté son nouveau Plan Stratégique de Développement (PSP) 2024 - 2027, qui s'articule autour de deux axes stratégiques :

- axe 1 : Assurer le fonctionnement de l'Autorité et la régulation des traitements de données à caractère personnel;
- axe 2 : Garantir la protection des données à caractère personnel grâce à la veille technologique, juridique et à la coopération

Le PSD 2024- 2027 s'inscrit en droite ligne de la politique nationale des Droits de l'homme, qui vise à doter le Mali, d'un cadre de référence des actions à mener dans le domaine des Droits de l'Homme . Cette politique est articulée au premier axe stratégique du CREDD 2019 - 2023 formulé comme suit :<< Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance>>.

Cet axe stratégique comporte cinq (05) objectifs globaux, dont <<promouvoir l'Etat de Droit>>, constitué de deux objectifs spécifiques (i) accroître la qualité de la justice et en faire un instrument de garantie de la paix sociale; (ii) garantir les droits fondamentaux des citoyens.

Ainsi, la vision du PSD 2024 - 2027 est formulée comme suit " l'APDP est garante de la protection des données à caractère personnel". Il vise les objectifs suivants :

Objectif général : Contribuer à protéger les libertés fondamentales et à garantir le respect des droit humains .

Objectif spécifique :

- Assurer le fonctionnement régulier et la visibilité de l'Autorité;
- Assurer la régulation et le contrôle des traitements de données à caractère personnel ;

- Assurer une meilleure protection des données à caractère personnel grâce à la veille technologique, juridique et à la coopération.

Le programme " protection des données à caractère personnel" assorti de son Plan Stratégique de Développement (PSD) 2024 - 2027 concourt à l'atteinte des objectifs de la promotion des droits humains en dotant de l'APDP des ressources nécessaires à son fonctionnement (article 28) de la loi précitée.

A cet égard, les objectifs et les indicateurs associés au programme " protection des données à caractère personnel" permettent de mesurer les progrès réalisés dans le domaine du secteur.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Nombre de sessions tenues par an	nbre	7	7	4	6
2	Taux d'organisation de sessions ordinaires et extraordinaires	100	117	117	67	100
3	Taux de traitement des dossiers de mise en conformité	100	98	73.55	70	95.64
4	Taux de réalisation de missions de contrôle	100	100	85.24	74	85.66
5	Taux d'accroissement des formalités déclarative	100	30	287.5	24	30
6	Taux d'accroissement des plaintes	100	30	400	70	0

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Protection des Données à Caractère personnel	1 604 380	2 059 071	1 669 848	1 752 476
Total :	1 604 380	2 059 071	1 669 848	1 752 476

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	377 583	562 274	403 258	433 219
Biens et services	835 832	1 155 832	844 189	852 625
Investissement	390 965	340 965	422 401	466 632
Total :	1 604 380	2 059 071	1 669 848	1 752 476

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.095 Protection des Données à Caractère personnel

Responsable du Programme : le Président de l'Autorité.

Présentation stratégique du Programme

Le présent programme permet à l'Autorité d'accomplir sa mission de protection de données personnelles et de participer à la réglementation du secteur. Il vise également à assurer la gestion administrative et financière de l'ensemble de ses services à savoir la Direction Administrative et Financière, la Direction de la Communication et des Relations Publiques, la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux, la Direction de la Technique et du Contrôle.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance de ce programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques :(i) Assurer le fonctionnement régulier de l'Autorité ; (ii) Assurer la visibilité de l'Autorité ;(iii) assurer la régulation et le contrôle du traitement de données personnelles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le fonctionnement régulier et la visibilité de l'Autorité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'organisation des sessions ordinaires et extraordinaires	%	33%	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de sessions, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions tenues/ Nombre de sessions prévues)*100					
1.2 Taux d'exécution du budget	%	34,82%	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif, compte de gestion					
Précision Méthodologique : (Total de crédit liquidé/ Dotation budgétaire annuelle)*100					
1.3 Taux de réalisation du plan de formation	%	33,33	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité, rapport de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre de formation réalisées / Nombre de formations prévues)*100					
1.4 Taux de réalisation du plan annuel de communication	%	24.48%	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité					
Précision Méthodologique : Nombre d'activité de communication réalisées / Nombre d'activité de communication prévues)*100					
1.5 Taux de participation aux rencontres internationales et nationales	%	33.33%	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activité, rapports de missions					
Précision Méthodologique : Nombre de participation aux rencontres internationales effectuées/Nombre de participations aux rencontres internationales prévues)*100					
Objectif 2: Assurer la régulation et le contrôle des traitements de données à caractère personnel					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de traitement des dossiers de mise en conformité	%	97.72	100	100	100
Moyen de Vérification : Régistre de déclaration,Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités/ Nombre de dossiers récus)*100					
2.2 Taux de traitement des plaintes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Régistres de plaintes, rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées / nombre de plaintes récues) x 100					
2.3 Taux de réalisation des missions de contrôle	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Planning de contrôle, rapport d'activités et les rapports de missions					
Précision Méthodologique : Nombre de missions effectuées / Nombre de missions prévues)*100					

Objectif 3: Assurer une meilleure protection des données à caractère personnel grâce à la veille technologique juridique et à la coopération

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'adoption des textes(Loi, RI,normes et guides)	%	84.61%	100	100	100

Moyen de Vérification : Pv de sessions, rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / nombre de textes programmés)*100

3.2 Taux de révision des normes	%	9.09%	100	100	100
---------------------------------	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de sessions, rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de normes révisées / Nombre de normes adoptées) x 100

3.3 Taux d'utilisation de nouveaux instruments de contrôle	%	0	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions, ordres de mission, PV de sessions, rapport d'activités

Précision Méthodologique : Fréquence d'utilisation des outils d'investigation numérique/ nombre de contrôle programmés)*100

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre effective du décret instituant le paiement des frais de dossiers de formalité déclaratives, de certification et d'agrément soumis à l'APDP

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de couverture du territoire du national	%	5.26%	15	15.78%	21.05%

Moyen de Vérification : PV de session, contrat de bail, rapport d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre d'entennes créées / Nombre d'entennes prévues) x 100

4.2 Taux d'encaissement des frais de dossiers	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de sessions, nombre de délibérations adoptées, registre du quittancier du trésor, études

Précision Méthodologique : (Montant versé au trésor / montant prévisionnel) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	377 583	562 274	403 258	433 219
Biens et services	835 832	1 155 832	844 189	852 625
Investissement	390 965	340 965	422 401	466 632
Total :	1 604 380	2 059 071	1 669 848	1 752 476

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Protection des données à caractère personnel	1 604 380	2 059 071	1 669 848	1 752 476
Total :	1 604 380	2 059 071	1 669 848	1 752 476

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	5	35	37	38
CATEGORIE B1		12	13	15
CATEGORIE B2	1	12	13	15
CATEGORIE C	1	3	4	5
AUTRES	1	136	137	141
CATEGORIE D		3	5	6
Total :	8	201	209	220

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	377 583	562 274	403 258	433 219
Biens et services	835 832	1 155 832	844 189	852 625
Investissement	390 965	340 965	422 401	466 632
Total	1 604 380	2 059 071	1 669 848	1 752 476

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Tenue des sessions ordinaires/extraordinaires.	198 000
1.2.1 Gestion du personnel(rémunération,élaboration, adoption et mise en oeuvre du cadre organique etc)	562 274
1.2.2 Frais de transport(carburant et lubrifiants)	117 012
1.2.3 Frais de transport(billet d'avion et entretien du matériel roulant)	85 206
1.2.4 Approvisionnement du service en biens consommables, durables et autres	136 122
1.2.5 Approvisionnement en service électricité	24 000
1.2.6 Approvisionnement en service eau	5 000
1.2.7 Approvisionnement en services: frais de réparation(courant faible et fort, ascenseurs, entretien des climatiseurs, nettoyage, gardiennage, etc	51 541
1.2.8 Approvisionnement en services(redevances téléphoniques et autres)	15 000
1.2.9 Approvisionnement en services(frais d'internet et autres)	35 000
1.2.10 Approvisionnement en service frais postaux	1 020
1.3.1 Réalisation du plan de formation 2024 à 2027(en investigation et sécurité informatique des commissaires de l'Autorité, des cadres et autres formations)	105 999
1.3.2 Education à la protection des données personnelles dans l'environnement numérique	53 987
1.4.1 Réalisation du plan de communication 2024 à 2027(microprogramme, support de communication, sensibilisation, couverture médiatique et autres activités)	106 000
1.5.1 Participation aux rencontres internationales et nationales	74 931
2.1.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des sessions	4 014
2.1.2 Mise en oeuvre des conventions	10 000
2.2.1 Examen et instruction des plaintes	5 000
2.3.1 Organisation des mission de contrôle	20 000
2.3.2 Suivi de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle	5 000
3.1.1 Adaptation des textes(Lois, RI, normes) et guides sectoriels à l'évolution du numérique	17 000
3.2.1 Révision des normes	5 000
3.3.1 Mise en oeuvre du plan de développement informatique et acquisition d'autres matériels	290 965
4.1.1 Création et animations progressive des antennes de l'APDP dans toutes les capitales régionales	93 000
4.1.2 Gestion des délibérations adoptées, des dossiers du contentieux	8 000
4.2.1 Etudes et documentations(mise en valeur du décret n°2024-300/PT-RM du 14 mai 2024)PSD, le compte gestion, manuel de procédure et autres)	30 000
Total	2 059 071

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE		Crédits de paiement		
		2025	2024	2025	2026	2027
2.095	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	EXTENSION SIEGE APDP	250 000	300 000	250 000	324 569	359 135
Total :		250 000	300 000	250 000	324 569	359 135

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes a pour mission d'élaborer et de mettre en oeuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes.

La politique Nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et de terrorisme vise à mettre en place un cadre inclusif de concertation et de coordination intersectoriel pour la mise en oeuvre des actions du Gouvernement et ses partenaires en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et du culte, à l'enseignement des religions et des cultes, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux oeuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires;
- la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la difficulté de traduire sur un plan technique la dimension spirituelle du Département ;
- la forte réticence de la communauté religieuse face à la régulation de l'Etat en matière de religion et de culte ;
- la faiblesse dans la coordination et l'encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- la méconnaissance et les difficultés d'application des textes juridiques existants ;
- l'insuffisance de textes législatifs et réglementaires de gestion des pratiques religieuses au Mali.

I.2.2 Défis

- la meilleure coordination et l'encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- la restauration d'une confiance pleine et entière entre l'Etat et le monde religieux ;
- l'apport, la réponse appropriée à l'extrémisme violent et au radicalisme ;
- la continuation et le maintien de l'entente entre les différentes confessions religieuses ;
- le maintien et le renforcement du dialogue inter et intra religieux et la bonne entente entre les différents leaders religieux ;
- la vulgarisation des textes juridiques existants ;
- le renforcement du cadre législatif et réglementaire en matière de religion et du culte.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des affaires religieuses et du culte ne dispose pas encore de document de planification à moyen termes en matière de politique nationale de religion et du culte. Cependant, il assure le leadership de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le radicalisme. Il est spécifiquement chargé du Pilier n°1 (prévention). Cette Politique vise entre autres à :

- Créer un cadre de concertation adéquat avec l'implication de tous les acteurs concernés ;
- Identifier et évaluer les menaces afin d'éliminer toutes les conditions propices au développement de l'extrémisme violent et du terrorisme et poursuivre tous les auteurs et complices de l'extrémisme violent et du terrorisme commis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance à une même nation juste et solidaire et intensifier les mesures de lutte contre l'impunité conformément aux instruments internationaux dont le Mali fait partie.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux de satisfaction des pèlerins	%	95	95	95	95
2	Classement indice mondial du terrorisme	Rang /163 pays	-	-	-	7

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	1 188 914	1 234 588	1 224 171	1 272 664
Religion et Culte	820 234	924 263	879 648	951 470
Total :	2 009 148	2 158 851	2 103 819	2 224 134

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	259 020	244 723	276 632	297 184
Biens et services	1 009 785	1 088 785	1 045 026	1 049 539
Transferts et subventions	444 737	479 737	463 279	502 791
Investissement	295 606	345 606	318 882	374 620
Total :	2 009 148	2 158 851	2 103 819	2 224 134

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.015 Administration Générale

Responsable du programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour objet d'assurer la coordination et la supervision des activités du département, de prévenir la propagation de l'extrémisme violent et d'assurer une meilleure gestion des ressources matérielles et financières du département. Sa mise en oeuvre est assurée à travers trois (03) actions :

- Conduite et pilotage de la politique en matière d'affaires religieuses et du culte ;
- Gestion des ressources financières et matérielles ;
- Prévention de l'extrémisme violent

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la mise en synergie les actions des structures du département (ii) la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département, (iii) réduire la vulnérabilité des jeunes à la radicalisation, à la l'extrémisme violent et au terrorisme.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des structures du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2024	2025	2026	2027	
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, PV de réunions

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues / Nombre de réunions programmées) x 100

1.2 Taux d'exécution d'appui aux associations religieuses	%	80	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nombre d'activités de prévention réalisées/nombre d'activités de prévention programmées*100

Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2024	2025	2026	2027	
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Total crédits liquidés/Total crédits notifiés) x 100

2.2 Taux de réalisation du plan de renforcement des capacités	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formés / Nombre prévu) x 100

Objectif 3: Réduire la vulnérabilité des jeunes à la radicalisation, à l'extrémisme violent et au terrorisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de mise en oeuvre de la campagne de prévention contre l'EVT	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de groupes sensibilisés / Nombre de groupes ciblés) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre du plan d'assistance aux groupes vulnérables	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes appuyées / Nombre de personnes identifiées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	256 110	241 784	273 525	293 847
Biens et services	715 329	740 329	722 477	730 489
Transferts et subventions	169 369	204 369	176 431	191 479
Investissement	48 106	48 106	51 738	56 849
Total :	1 188 914	1 234 588	1 224 171	1 272 664

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	684 140	723 947	710 681	748 336
Gestion et des ressources financières et matérielles	282 524	283 391	289 018	297 366
Prévention de l'extrémisme violent	222 250	227 250	224 472	226 962
Total :	1 188 914	1 234 588	1 224 171	1 272 664

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	12	11	14	18
CATEGORIE B1	5	5	7	9
CATEGORIE B2	4	3	4	5
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	27	25	33	43
Total :	50	46	61	79

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	247 108	231 915	263 911	283 519
Biens et services	267 663	287 663	270 339	273 338
Transferts et subventions	169 369	204 369	176 431	191 479
Total	684 140	723 947	710 681	748 336

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des réunions de pilotage et des missions	291 163
1.1.2 Prise en charge des salaires du Cabinet	231 915
1.1.3 Appui au Conseil National des autorités religieuses	10 000
1.1.4 Réalisations d'activités de communication	20 000
1.2.1 Appuis aux activités religieuses	170 869
Total	723 947

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	9 002	9 869	9 614	10 328
Biens et services	225 416	225 416	227 666	230 189
Investissement	48 106	48 106	51 738	56 849
Total	282 524	283 391	289 018	297 366

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires de la DFM	9 869
2.1.2 Préparation du budget	16 000
2.1.3 Suivi de l'exécution du budget (Appui au fonctionnement des services)	243 412
2.2.1 Renforcement des capacités des agents de la DFM	14 110
Total	283 391

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	222 250	227 250	224 472	226 962
Total	222 250	227 250	224 472	226 962

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Animation d'un cadre d'échanges, de partage et de capitalisation des initiatives et actions de Prévention et de lutte contre l'Extrémisme violent et le Terrorisme	22 250
3.1.2 Organisation de campagnes d'information auprès des populations déplacées face aux dangers de l'Extrémisme violent	30 000
3.1.3 Organisation de réunions de coordinations et d'évaluation de la PNLEVT	32 000
3.1.4 Voyages d'étude et d'échanges d'expérience	14 000
3.1.5 Prise en charge du fonctionnement du SP	55 000
3.1.6 Prise en charge du fonctionnement de la Cellule CRPR/E violent	50 000
3.1.7 Appui à la réinsertion des couches vulnérables	24 000
Total	227 250

Responsable du programme : le Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Il contribue à renforcer la cohésion entre les courants confessionnels (croyances et pratiques religieuses et culte).

Sa mise en oeuvre sera assurée par une action "Gestion des affaires religieuses et du culte".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Religion et culte » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Faciliter le bon accomplissement du culte

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2024	2025	2026	2027	
1.1 Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Sondage auprès des pèlerins

Précision Méthodologique : (Nombre de pèlerins satisfaits/ Nombre de pèlerins sondés) x 100

1.2 Taux d'appuis aux activités religieuses	%	100	100	90	100	
---	---	-----	-----	----	-----	--

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées/nombred'activités programmées*100

Objectif 2: Renforcer le dialogue inter et intra religieux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2024	2025	2026	2027	
2.1 Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de rencontres tenues/nombre de rencontres programmées

2.2 Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels	%	90	100	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV règlement litiges, Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de litiges réglés/nombre de litiges rapportés

Objectif 3: Encadrer le verbe et l'action religieux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2024	2025	2026	2027	
3.1 Taux de suivi des associations religieuses	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre d'associations véhiculant des message de paix et de cohésion/Nombre programmé) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Personnel	2 910	2 939	3 107	3 337	
Biens et services	294 456	348 456	322 549	319 050	
Transferts et subventions	275 368	275 368	286 848	311 312	
Investissement	247 500	297 500	267 144	317 771	
Total :	820 234	924 263	879 648	951 470	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion des pèlerinages	425 368	475 368	449 132	490 879
Elaboration et pilotage de la politique des affaires religieuses et du culte	394 866	448 895	430 516	460 591
Total :	820 234	924 263	879 648	951 470

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	3	3	4	5
Total :	5	5	6	7

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	275 368	275 368	286 848	311 312
Investissement	150 000	200 000	162 284	179 567
Total	425 368	475 368	449 132	490 879

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des activités de la maison du Hadj (formations, entretiens, eau, électricité..)	187 562
1.1.2 Appui à l'organisation du Hadj	52 500
1.1.3 Prise en charge des salaires (maison du Hadj)	22 806
1.2.1 Equipement des Directions Régionales	200 000
1.2.2 Suivi des prestations des EP	12 500
Total	475 368

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 910	2 939	3 107	3 337
Biens et services	294 456	348 456	322 549	319 050
Investissement	97 500	97 500	104 860	138 204
Total	394 866	448 895	430 516	460 591

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires de la DNARCC/DRARCC	2 939
2.1.2 Organisation de cadres de concertation inter/intra religieux	10 000
2.1.3 Participation aux fêtes religieuses	11 400
2.1.4 Prise en charge du fonctionnement et l'équipement de la DNARCC/ DRARCC	384 056
2.1.5 Etudes/Recherches sur les activités religieuses	30 500
2.2.1 Missions de prévention des litiges/conflits confessionnels	10 000
Total	448 895

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.039	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET EQUIPEMENT DIRECTIONS REGIONALES DE LA CULTE	200 000	150 000	200 000	162 284	179 567
Total :		200 000	150 000	200 000	162 284	179 567

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément aux dispositions de l'article 7 du Décret n°2024-0121/PM-RM du 28 février 2024 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique de réconciliation nationale en vue du renforcement de la Réconciliation nationale, de la Cohésion sociale et de la Paix.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet ;
- la participation aux négociations en vue de parvenir à une paix durable ;
- la participation au suivi des relations du Mali avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales impliquées dans le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans les régions du Nord ;
- l'instauration d'un climat de paix et de confiance entre les différentes communautés ;
- la participation à la sensibilisation et à l'information pour le retour au Mali des Maliens réfugiés à l'extérieur.

Il s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

Le cadre de performance du programme 1.016 est bâti autour de trois objectifs spécifiques.

Objectif 1 : Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Réconciliation ;

Objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;

Objectif 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique de réconciliation nationale en vue du renforcement de la Réconciliation nationale de la Cohésion sociale et de la Paix.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes dans le cadre du processus de mise en oeuvre de la stratégie de la réconciliation nationale sont :

- II.**l'insuffisance de cadres de concertation permanents entre l'Etat et les populations ;
- III.**la volatilité de la situation sécuritaire ;
- IV.**l'imprévisibilité de certaines activités de réconciliation ;
- V.**la faiblesse des ressources financières ;
 - l'inaccessibilité de certaines zones de mission (insécurité, hivernage, état des routes, etc.) ;
 - les difficultés de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement.

VI.2.2 Défis

Les contraintes ci-dessus évoquées engendrent les défis suivants :

- VII.**recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations ;
- VIII.**refonder un nouveau Contrat Social de vie commune ;
- IX.**revoir le budget à allouer au département ;
- X.**réconcilier les Maliens entre eux, les citoyens et l'Etat,
- XI.**mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement.

I.3 La politique sectorielle

La crise politique et sécuritaire qui a secoué le Mali en 2012 a largement entamé le tissu social du pays. Les événements intervenus le 22

En mars 2012 et l'occupation des deux-tiers du pays par des groupes armés séparatistes et narcoterroristes ont fragilisé le tissu social, les relations intercommunautaires et exacerbé les tensions sociales.

Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République et son Gouvernement. A cet effet, le Ministère de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord (MRNDRN) a été créé en 2013, avec pour mission de conduire la politique nationale concourant au retour de la paix et de la cohésion entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali.

La stratégie nationale de la réconciliation nationale vise à reconstruire les fondations de la réconciliation nationale et apporter une solution définitive aux problèmes du Nord et du Centre.

Objectif général :

« Parvenir à la réconciliation nationale, à la cohésion sociale et au vivre ensemble pour une paix durable ».

Les objectifs spécifiques sont :

- Renforcer le dialogue et le vivre-ensemble ;
- Consolider les mécanismes de prévention et de gestion des conflits et de la promotion de la paix ;
- Renforcer les capacités des acteurs en matière de cohésion sociale et de réconciliation nationale ;
- Renforcer la coordination et le partenariat autour de la cohésion sociale et la réconciliation.

La stratégie nationale de la Réconciliation s'articule autour de cinq (05) axes stratégiques :

- Axe stratégique 1 : Promotion de la culture de la paix et des Droits de l'Homme ;
- Axe stratégique 2 : Renforcement des mécanismes et méthodes de prévention et de gestion des conflits ;
- Axe stratégique 3 : Promotion de projets intégrateurs ;
- Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités des acteurs de la réconciliation (acteurs institutionnels et société civile : légitimités traditionnelles, religieuses et coutumières, femmes et jeunes etc.) ;
- Axe stratégique 5 : Renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de mise en oeuvre.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Nombre de sessions de formation de médiateurs communautaires dans les zones rurales	Nbre	12	6	6	12
2	Nombre de rencontres de concertations et de dialogue intercommunautaires	Nbre	10	10	10	27

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	1 838 202	8 252 291	8 532 767	8 707 658
Renforcement de la Paix, du processus de Réconciliation nationale, de cohésion sociale et du vivre ensemble		3 481 439	3 551 064	3 622 089
Promotion de la paix, de l'Unité Nationale et des actions de développement		1 262 105	1 366 819	1 528 536
Total :	1 838 202	12 995 835	13 450 650	13 858 283

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	114 316	2 953 942	3 017 524	3 084 505
Biens et services	829 706	1 472 482	1 602 630	1 596 876
Transferts et subventions	894 180	1 319 411	1 435 496	1 634 002
Investissement		7 250 000	7 395 000	7 542 900
Total :	1 838 202	12 995 835	13 450 650	13 858 283

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.016 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère

a) Présentation stratégique du programme :

le programme administration générale s'occupe de:

- la coordination , l'évaluation , le contrôle , l'animation et la supervision des activités du Département;
- la gestion des ressources humaines ,matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme administration générale est bâti autour de trois objectifs spécifiques :

- coordonner l'élaboration et la mise oeuvre de la politique nationale de la Réconciliation ;
- renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;
- assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financière du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Réconciliation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.2 Taux d'adoption des textes et documents de références	%	100	100	95	96

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapports d'activités MRPCN-APR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de textes et documents de référence adoptés /nombre total de textes et documents de référence prévus,) x 100

1.3 Taux de mise en oeuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Accords de partenariat/ MRPCN-APR et les conventions de financement.

Précision Méthodologique : Précisions Méthodologiques : Nombre de recommandations mise en oeuvre/Nombre total de recommandations formulé) X 100

1.4 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des réunions du comité d'institutionnalisation genre	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapport d'activités du MRPCN

Précision Méthodologique : Précisions Méthodologiques : Nombre de recommandations mise en oeuvre/Nombre total de recommandations formulé) X 100

1.5 Taux de réalisation des activités du Plan d'actions genre du MRPCN	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapport d'activités du MRPCN

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisés/Nombre d'activités programmées sur l'année) x100

Objectif 2: Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions, procès-verbaux et textes de création

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de structures opérationnelles /nombre total de structures créées) x100

2.2 Taux de réalisation des formations du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : rapport annuel MRPCN-APR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de formations réalisées /nombre total d'activités de formations programmées) x100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : compte administratif, situations d'exécution périodique

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (montant des crédits liquidés / dotation budgétaire) x 100

3.2 Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : fichier du personnel

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (effectifs présents / besoins en personnel) x 100

3.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements des structures	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : documents de la comptabilité matières

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de matériels et équipements acquis/ nombre total des besoins en matériels) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	114 316	115 279	122 089	131 160
Biens et services	829 706	829 706	947 001	928 132
Transferts et subventions	894 180	157 306	170 677	209 506
Investissement		7 150 000	7 293 000	7 438 860
Total :	1 838 202	8 252 291	8 532 767	8 707 658

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	508 333	7 663 216	7 872 018	8 012 263
Gestion financière et matérielle	592 995	589 075	660 749	695 395
Renforcement des actions de développement dans les régions du nord	736 874			
Total :	1 838 202	8 252 291	8 532 767	8 707 658

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	11	6	8	11
CATEGORIE B1	5	2	2	2
CATEGORIE B2	2	1	1	1
CATEGORIE C	3	3	4	5
AUTRES	47	14	18	24
Total :	68	26	33	43

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	67 813	72 696	72 424	77 805
Biens et services	440 520	440 520	506 594	495 598
Investissement	0	7 150 000	7 293 000	7 438 860
Total	508 333	7 663 216	7 872 018	8 012 263

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.1	Prise en charge des dépenses liées aux salaires et accessoires de salaires des cadres et agents relevant du Cabinet	72 696
1.2.2	Sensibilisation, information & communication	22 098
1.2.3	Organisation de rencontres, forums, ateliers dans le cadre de dialogues	71 519
1.3.1	Réalisation de microprojets de résilience dans le cadre de l'accompagnement et soutien à la Réconciliation	156 506
1.3.2	Appui aux initiatives de Réconciliation et de cohésion sociale	156 506
1.3.3	Organisation des réunions statutaires et missions à l'intérieur et à l'extérieur dans le cadre du renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale	33 891
2.1.2	MISE EN OEUVRE DU PROJET COMMUNAUTAIRE RELEVEMENT & STABILISATION DU SAHEL (PCRSS)	7 150 000
Total		7 663 216

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	46 503	42 583	49 665	53 355
Biens et services	389 186	389 186	440 407	432 534
Transferts et subventions	157 306	157 306	170 677	209 506
Total	592 995	589 075	660 749	695 395

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	42 583
3.1.2	Exécution et Suivi du Budget	285 013
3.2.1	Renforcement des capacités des agents	16 730
3.3.1	Préparation du Budget	244 749
Total		589 075

Le Programme : 2.100 Renforcement de la Paix, du processus de Réconciliation nationale, de cohésion sociale et du vivre ensemble

Responsable du Programme : Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.100 s'occupe :

- i. d'élaborer et de mettre en oeuvre le Programme national de Désarmement Démobilisation-Réinsertion et Intégration des ex combattants
- ii. de conduire des actions d'information et de sensibilisation sur la stratégie de réconciliation nationale et sur les principes et valeurs de la République, de l'Etat de droit, de la démocratie et de la décentralisation en vue de promouvoir la culture de la paix et de la tolérance

Objectif 1: Renforcer le dialogue et le vivre-ensemble en consolidant les mécanismes de prévention et de gestion des conflits et de la promotion de la paix

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Nbre de concertations tenues avec les acteurs locaux en faveur de la réconciliation et de la cohésion sociale	nbre	-	100	4	4

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : Dénombrement

I.2 Nbre de fora, de dialogues inter et intra-communautaires organisés	nbre	-	10	12	15
--	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : Dénombrement

I.3 Nombre de CCR opérationnel	nbre	-	30	35	35
--------------------------------	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : Dénombrement

I.4 Taux de réalisation des missions de bons offices et de médiation	nbre	-	70	75	80
--	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nbre de missions de bons offices et de médiation réalisées / Nbre de missions de bons offices et de médiation prévues) X100

Objectif 2: Mettre en oeuvre le Programme National Désarmement-Démobilisation-Réinsertion et Intégration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de combattants cantonnés, désarmés et démobilisés	Nombre	-	3000	3000	3000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre d'ex combattants et des personnes associées aux groupes armés bénéficiaires	Nombre	-	1000	1000	1000
--	--------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de projets suivis et évalués	Nombre	-	1000	1000	1000
---	--------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport de suivi

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.4 Nombre d'ex combattants intégrés dans les Forces Armées et de Sécurité	Nombre	-	2000	2000	2000
--	--------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Actes administratifs d'intégration

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.5 Nombre de campagnes d'information et de sensibilisation organisées	Nombre	-	12	12	12
--	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.6 Taux d'ex combattants ayant réussi leur intégration	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi-évaluation

Précision Méthodologique : (Nbre d'ex combattants restés /Nbre d'ex combattants intégrés) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel		2 838 663	2 895 435	2 953 345
Biens et services		642 776	655 629	668 744
Total :		3 481 439	3 551 064	3 622 089

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Renforcement du processus de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale		633 447	646 115	659 038
Mise en oeuvre du processus de Désarmement, de Démobilisation, de Réinsertion et d'Intégration		2 847 992	2 904 949	2 963 051
Total :		3 481 439	3 551 064	3 622 089

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	0	392 059	399 900	407 898
Biens et services	0	241 388	246 215	251 140
Total	0	633 447	646 115	659 038

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de Personnel	392 059
1.2.1 Acquisition des biens et services	78 000
1.3.1 Renforcement des capacités du Personnel	75 388
1.4.1 Prise en charge des missions	88 000
Total	633 447

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	0	2 446 604	2 495 535	2 545 447
Biens et services	0	401 388	409 414	417 604
Total	0	2 847 992	2 904 949	2 963 051

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires	1 608 814
2.1.2 Appui aux initiatives communautaires	30 000
2.2.1 Acquisitions des biens et services	90 694
2.3.1 Prise en charge des missions	80 000
2.4.1 Prise en charge des salaires de la CNI	837 790
2.5.1 Acquisitions des biens et services au compte de la CNI	160 694
2.5.2 Renforcement des capacités du Personnel de la CNI	20 000
2.6.1 Prise en charge des missions de la CNI	20 000
Total	2 847 992

Le Programme : 2.101 Promotion de la paix, de l'Unité Nationale et des actions de développement

Responsable du Programme : Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.101 s'occupe :

iii. d'entreprendre des études et des recherches relatives à la conservation de mémoire des violations graves des droits de l'homme commises lors des crises au Mali depuis 1960 ;

iv. d'impulser le développement dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudeni et Ménaka.

Objectif 1: Entreprendre des études et des recherches relatives à la conservation de mémoire des violations graves des droits de l'Homme commises

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Nombre d'études et de recherches réalisées sur la promotion de la paix et la non répétition de conflits	Nombre	-	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations de la CVJR en matière de mémoire de paix	%	-	20	30	40
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations satisfaites / Nombre de recommandations formulées) x 100

I.3 Nombre de lieux de mémoire identifiés et aménagés	Nombre	-	2	2	2
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.4 Nombre de programmes de formation en culture réalisés	Nombre	-	2	2	2
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Impulser le développement dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni et Ménaka

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de concertations régionales et interrégionales sur les thématiques de la paix et du développement organisées ou appuyées	Nombre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Procès-verbaux et comptes rendus

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux d'insertion des jeunes	%	70	80	90	95
---------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Conventions de financement et protocoles d'accord de financement

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés/Nombre d'insertion de jeunes prévus)X 100

2.3 Taux d'infrastructures socioéconomiques réalisées ou réhabilitées	%	50	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de passation des marchés, marchés/contrats, procès-verbaux de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures socioéconomiques réalisées ou réhabilitées/ Nombre d'infrastructures socioéconomiques prévues) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions		1 162 105	1 264 819	1 424 496
Investissement		100 000	102 000	104 040
Total :		1 262 105	1 366 819	1 528 536

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Promotion de la paix et de l'unité nationale		564 703	575 997	587 517
Renforcement des actions de développement dans les régions du nord du Mali		697 402	790 822	941 019
Total :		1 262 105	1 366 819	1 528 536

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A		4	5	7
CATEGORIE B1		3	4	5
CATEGORIE B2		1	1	1
AUTRES		31	40	52
Total :		39	50	65

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	0	464 703	473 997	483 477
Investissement	0	100 000	102 000	104 040
Total	0	564 703	575 997	587 517

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires	200 500
1.2.1 Acquisition des biens et services	249 203
1.3.1 Tenue des Sessions du Conseil d'Administration et du Comité Scientifique	15 000
1.4.1 Renforcement des capacités	40 000
1.4.2 Conception et mise en place des Programmes de Recherche et autres Manifestations Scientifiques sur la Promotion de la Paix et la non répétition des Conflits	60 000
Total	564 703

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	0	697 402	790 822	941 019
Total	0	697 402	790 822	941 019

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires	233 035
2.1.2 Participation au fonctionnement normal du service	158 777
2.1.3 Organisation des cadres de concertation et/ou appuis aux autorités régionales et collectivités territoriales dans le cadre des initiatives d'amélioration de la gouvernance locale	45 000
2.2.1 Appui au financement de projets de réinsertion socio-économique de jeunes non combattants dans les régions affectées par la crise	200 590
2.3.1 Exécution des travaux de réalisation et/ou réhabilitation d'infrastructures socio-économiques de base dans les régions du	60 000
Total	697 402

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2025	2024	2025	2026
1.016	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET COMMUNAUTAIRE RELEVEMENT & STABILISATION DU	150 000	0	150 000	153 000	156 060
Total :		150 000	0	150 000	153 000	156 060

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

L'Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes des Crises a pour mission d'assurer la gestion des réparations des préjudices causés par les violations graves des Droits de l'Homme depuis 1960. A ce titre, elle est chargée de:

- d'élaborer les mesures de réparation des préjudices subis du fait des violations graves des Droits de l'Homme commises en lien avec les crises depuis 1960 ;
- procéder à l'identification et à l'enregistrement des victimes civiles et militaires ;
- évaluer les préjudices subis par les victimes ;
- de déterminer les réparations à allouer aux victimes ;
- de fournir les réparations aux victimes ;
- de recevoir et gérer les fonds affectés au réparations ;
- de procéder à la liquidation des indemnisations financières et des remboursements ;
- d'appuyer et suivre la mise en oeuvre des réparations symboliques ;
- de proposer toutes les mesures d'ordre législatif, règlementaire ou institutionnel nécessaires à la bonne gestion des réparations.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis à relever sont les suivants :

I.2.1 Contraintes

- la difficulté de reconstituer correctement les faits depuis 1960 ;
- l'accès difficile au niveau des sites ;
- les difficultés liées à l'acheminement des dossiers ;
- la faiblesse des outils de gestion pour enclencher le processus de réparations des victimes.

I.2.2 Défis

- identification exhaustive des victimes ;
- évaluation des préjudices subies
- établissement de la liste des victimes ouvrant droit à la reparation ;
- mettre en place un système d'information sur les victimes ;
- renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus.

I.3 La politique sectorielle

Les actions mises en oeuvre par l'Autorité s'inscrivent dans le cadre de :

- processus de réconciliation nationale, notamment la justice transitionnelle ;
- la politique nationale de la réparation en faveur des victimes des crises au Mali depuis 1960 et son plan d'actions 2021-2025 ;
- le Cadre Stratégique de la Réfondation de l'Etat (CSRE 2022-2031).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

	Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.	1 587 167	1 755 172	1 703 396	1 789 755
Total :	1 587 167	1 755 172	1 703 396	1 789 755

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	857 763	975 768	916 090	984 155
Biens et services	629 404	639 404	679 756	687 295
Transferts et subventions		40 000	0	0
Investissement	100 000	100 000	107 550	118 305
Total :	1 587 167	1 755 172	1 703 396	1 789 755

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.099 Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.

La mise en oeuvre du programme vise à renforcer la réconciliation nationale au Mali, à travers la promotion d'une justice transitionnelle.

Spécifiquement, le programme vise deux (02) objectifs :

1. Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'Autorité ;
2. Assurer la réparation des préjudices.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs de performance, pour mesurer leur progrès, consignés dans le tableau ci-après :

Objectif 1: Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'AGRV					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Nombre d'outils de gestion validés (manuel de procédures, guide d'investigation...)	Nombre	-	2	2	2
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, outils validés					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Taux de réalisation du plan de renforcement des capacités du personnel	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/ Nombre programmé) x 100					
1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels/équipements	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Besoins satisfaits en matériels / besoins exprimés) x 100					
1.4 Taux de mise en oeuvre du plan de communication	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100					
Objectif 2: Assurer la réparation des préjudices					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de victimes ayant bénéficié de l'indemnisation	Nombre	-	400	700	900
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de victimes indemnisés / Nombre programmé) x 100					
2.2 Nombre de victimes ayant bénéficié de réparations non financières	Nombre	-	400	500	600
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	857 763	975 768	916 090	984 155
Biens et services	629 404	639 404	679 756	687 295
Transferts et subventions		40 000	0	0
Investissement	100 000	100 000	107 550	118 305
Total :	1 587 167	1 755 172	1 703 396	1 789 755

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.	1 587 167	1 755 172	1 703 396	1 789 755
Total :	1 587 167	1 755 172	1 703 396	1 789 755

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A		85	85	85
CATEGORIE B2		28	28	28
AUTRES		47	47	47
Total :		160	160	160

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	857 763	975 768	916 090	984 155
Biens et services	629 404	639 404	679 756	687 295
Transferts et subventions	0	40 000	0	0
Investissement	100 000	100 000	107 550	118 305
Total	1 587 167	1 755 172	1 703 396	1 789 755

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration et validation des outils de gestion	35 404
1.1.2 Tenue des 04 sessions ordinaires du Comité d'orientation	44 000
1.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires	975 768
1.2.1 Organisation de sessions de formation	40 000
1.2.2 Organisation de voyages d'études et d'échanges	40 000
1.3.1 Approvisionnement de l'Autorité en biens d'équipement (matériels roulants, équipements de communication, fournitures de bureau, matériels informatiques, climatiseurs....)	379 404
1.3.2 Achats matériels et équipements	100 000
1.4.1 Elaboration et mise en oeuvre de la stratégie de communication	30 000
2.1.2 Organisation des missions à l'intérieur	40 596
2.1.3 Suivi et évaluation des activités de renforcement institutionnelles	30 000
2.2.1 Suivi et évaluation des activités de réparations financières des victimes	20 000
2.2.2 Suivi et évaluation des activités de réparations non financières des victimes	20 000
Total	1 755 172

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'organisation et de promotion de l'Industrie et du Commerce.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la création d'un environnement favorable à la promotion des industries ;
- le suivi des unités industrielles en rapport avec les ministres sectoriels compétents et la mise en oeuvre d'actions ou de stratégies de renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière d'implantation et d'exploitation des industries ;
- l'aménagement des zones industrielles ;
- la promotion et le développement de la propriété industrielle ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des normes et de la qualité de la fabrication des produits industriels ;
- les actions de promotion du commerce intérieur et extérieur et de la concurrence ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles du commerce et de la concurrence ;
- la participation à l'élaboration des accords commerciaux et au suivi de leur mise en oeuvre ;
- la participation à l'organisation de la lutte contre la fraude en matière d'importation et d'exportation ainsi qu'en matière de distribution des biens à l'intérieur du pays ;
- le contrôle des poids et mesures, de la qualité des produits et des prix institués ;
- le contrôle de l'exécution des exonérations ou des subventions publiques accordées aux opérateurs économiques privés, en liaison avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des finances ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier du pays en produits de première nécessité et la maîtrise des prix de ces produits ;
- la protection des consommateurs ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies pour le développement des petites et moyennes entreprises ;
- la promotion et le développement de l'entrepreneuriat national ;
- le suivi et la mise en oeuvre des accords d'investissement ou de concrétisation de promesses d'investissement ;
- la promotion et le développement des investissements directs nationaux ou étrangers ;
- la promotion et le développement des systèmes financiers décentralisés ;
- l'élaboration des règles relatives au partenariat public-privé et aux mécanismes innovants de financement de l'économie nationale, en rapport avec le ministre chargé de l'économie ;
- la participation au processus de sélection et de pilotage des projets de partenariat public-privé ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques du Mali dans le monde.
- l'appui au développement des initiatives privées et le renforcement de la compétitivité des entreprises, sociétés et de leur contribution au développement économique et social du Pays ;
- l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de l'économie nationale ;
- la coordination du dialogue entre l'Etat et les institutions représentatives du secteur privé.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont, entre autres :

- l'insuffisance en qualité et en nombre des ressources matérielles et humaines
- l'inadéquation de certains textes en vigueur avec le contexte actuel ;
- le poids de l'informel dans le commerce intérieur.
- la faible capacité d'offres des produits nationaux sur le marché extérieur ;
- l'inadéquation et l'insuffisance de locaux pour certains services ;

- l'insuffisance et la vétusté du matériel roulant ;
- l'insuffisance des instruments de vérification métrologique ;
- la faible synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- le faible niveau de maîtrise de la nouvelle approche budgétaire par les cadres ;
- l'absence de mécanisme de financement du secteur industriel ;
- l'insuffisance d'infrastructure moderne d'abattage de bétail.

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- la dotation et le renforcement des capacités des structures en ressources humaines qualifiées et matérielles ;
- la relecture de certains textes en vigueur ;
- la formalisation et la professionnalisation des acteurs du commerce ;
- l'amélioration et la diversification des capacités d'offres nationales ;
- la diversification des marchés ;
- l'équipement des structures en matériels adéquats ;
- la construction et l'équipement des locaux appropriés pour abriter les structures du département ;
- une meilleure synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- la formation des cadres sur la nouvelle approche budgétaire ;
- la mise en place d'un mécanisme idoine pour mobiliser le financement nécessaire à la mise en oeuvre des Politiques, stratégies et programmes ;
- la construction de quatre usines de viandes dans les régions de Sikasso, Mopti, Gao et le District de Bamako.

I.3 La politique sectorielle

Politique Nationale de Développement du Commerce

La Politique Nationale de Développement du Commerce et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 05 octobre 2018.

Son objectif général est de créer un environnement propice au développement du commerce en vue de sa contribution à la croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir (i) améliorer la gouvernance du commerce en vue de créer un cadre favorable à l'exercice des activités commerciales ; (ii) organiser et renforcer les capacités des acteurs en vue d'assurer leur participation aux activités commerciales nationales, sous régionales, régionales et internationales ; (iii) développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023
-------------	-------	------	------	------	------

1	Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité du Mali : Riz,	Nombre	16	18	21	21
2	Sucre	Nombre	138	121	27	15
3	Lait	Nombre	54	59	30	19
4	Farine de blé	Nombre	71	67	73	90
5	Huile alimentaire	Nombre	16	31	15	15
6	Part de commerce dans PIB en %	%	09,82	10	10	104,8
7	Nombre d'entreprise industrielles recensées en activité	Nombre	972	991	991	999
8	Part de l'industrie dans le PIB %	%	16,9	16,3	16,3	16,5
9	Nombre d'entreprises créées	Nombre	14 868	22 449	22 449	15 419
10	Taux de pénétration des services de Micro finance (population active) %	%	15,57	16	16	17
11	Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	Nombre	1 290	1 350	1350	1 564
12	Nombre de bénéficiaires des services SFD	Nombre	1 163	18	18	1 083
13	Taux de satisfaction des investisseurs au Mali	%	40	97	80	85

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	2 398 353	2 522 255	2 601 443	2 721 762
Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	4 738 434	4 620 528	5 039 109	5 546 361
Développement du secteur industriel	2 538 961	2 463 076	2 696 720	2 960 302
Appui au développement du secteur privé	1 680 184	1 694 563	1 769 128	1 919 679
Promotion et Développement de la Micro-finance	168 183	170 380	175 626	185 086
Total :	11 524 115	11 470 802	12 282 026	13 333 190

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 312 796	2 381 207	2 470 054	2 653 568
Biens et services	2 233 757	2 271 682	2 364 265	2 390 392
Transferts et subventions	2 515 593	2 553 944	2 642 081	2 907 558
Investissement	4 461 969	4 263 969	4 805 626	5 381 672
Total :	11 524 115	11 470 802	12 282 026	13 333 190

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.032 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.032 est chargé de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.032 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) la gestion des services et des deniers publics du département et (iii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Nombre de documents de politiques et de stratégies sectorielles élaborés	Nombre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/Nombre d'activités programmées) x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du Budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de mise en oeuvre du plan gouvernemental de transfert de compétence et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales dans le domaine du commerce et de l'Industrie	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues) x100

Objectif 4: Améliorer le système de planification, de programmation, de suivi évaluation et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux d'exécution des activités de la CPS	%	90	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	639 136	724 113	682 595	733 310
Biens et services	1 293 467	1 331 392	1 414 108	1 429 779
Investissement	465 750	466 750	504 740	558 673
Total :	2 398 353	2 522 255	2 601 443	2 721 762

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	424 357	497 897	447 645	474 778
Gestion financière et matérielle	1 730 510	1 721 936	1 890 472	1 963 494
Processus de décentralisation et de déconcentration	12 264	50 189	13 489	13 638
Planification, programmation et suivi évaluation	231 222	252 233	249 837	269 852
Total :	2 398 353	2 522 255	2 601 443	2 721 762

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	38	44	57	74
CATEGORIE B1	14	13	17	22
CATEGORIE B2	16	22	28	37
CATEGORIE C	11	10	13	17
AUTRES	61	65	85	112
Total :	140	154	200	262

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	328 410	401 950	350 741	376 801
Biens et services	95 947	95 947	96 904	97 977
Total	424 357	497 897	447 645	474 778

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Gestion de personnel	401 950
1.1.2	Mise en oeuvre de la Stratégie de promotion des exportations	6 000
1.1.3	Suivi de la Mise en oeuvre de la politique Nationale de Développement du Commerce et de la Stratégie de promotion des exportations	2 000
1.1.4	Suivi de la mise en oeuvre du Plan PTG	45 000
1.2.1	Pilotage des activités du département hors PTG	42 947
Total		497 897

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	237 211	228 637	253 340	272 162
Biens et services	1 146 549	1 146 549	1 261 138	1 275 116
Investissement	346 750	346 750	375 994	416 216
Total	1 730 510	1 721 936	1 890 472	1 963 494

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Préparation du budget du département	30 000
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	1 116 549
2.1.3 Gestion du personnel	228 637
2.1.4 Equipement et Investissement	46 750
2.1.5 Construction/ Equipement DNI/CPS/ INDUSTRIE	300 000
Total	1 721 936

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	12 264	50 189	13 489	13 638
Total	12 264	50 189	13 489	13 638

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Accompagnement de la mise en oeuvre du plan d'action gouvernementale de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales dans le domaine du Commerce et de l'Industrie	50 189
Total	50 189

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	73 515	93 526	78 514	84 347
Biens et services	38 707	38 707	42 577	43 048
Investissement	119 000	120 000	128 746	142 457
Total	231 222	252 233	249 837	269 852

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Planification, programmation/suivi évaluation des projets et programmes et production d'information statistiques	38 707
4.1.2 Gestion du Personnel	93 526
4.1.4 Appui CPS	120 000
Total	252 233

Le Programme : 2.083 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés » est chargé de :

- la promotion du commerce intérieur et du commerce extérieur ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des règles de la concurrence ;
- le suivi des accords commerciaux ;
- la lutte contre la fraude commerciale ;
- le contrôle des poids et mesures ;
- la protection du consommateur, en liaison avec les autres ministères ;
- l'appui à l'aménagement et à la gestion des équipements marchands.

Il poursuit trois (03) objectifs. Il s'agit de :

- développer le commerce;
- organiser et renforcer les acteurs du commerce intérieur ;
- contribuer au développement du commerce et à la promotion des exportations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés» vise à atteindre spécifiquement (04) quatre objectifs.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent dans le tableau suivant comme suit:

Objectif 1: Améliorer la gouvernance du commerce					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités de suivi d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGCC					
Précision Méthodologique : (nombre de notes hebdomadaires réalisées/ nombre de notes hebdomadaires programmées (52)) x100					
1.2 Taux de réalisation de missions d'investigation économique	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport trimestriel et annuel de la DGCC					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ Nombre de missions prévues (1500))*100					
1.3 Nombre d'instruments de mesure vérifiés	Nombre	10 500	12000	12 500	13 000
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de l'AMAM					
Précision Méthodologique : dénombrement					

Objectif 2: Organiser et renforcer les acteurs du commerce

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage des collectivités territoriales bénéficiaires d'appui-conseil dans le cadre de l'aménagement et de la gestion des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel CAAGM					
Précision Méthodologique : (nombre de Collectivités territoriales appuyées / nombre de collectivités territoriales programmés) x100					
2.2 Pourcentage des groupements et associations de commerçants bénéficiaires d'appui conseil dans le cadre de la gestion des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CAAGM					
Précision Méthodologique : (Nombre de groupements et associations de commerçants appuyés / Nombre de groupements et associations de commerçants demandeurs*(6) x100)					
2.3 Pourcentage d'acteurs du commerce de détail suivis dans le cadre de la formalisation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du PROFAC					
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs suivis/ Nombre d'acteurs adhérents des centres de gestion agréés(12000)) x100					
2.4 Taux de réalisation des missions d'appui au près des collectivités territoriales dans la mise en place des comités de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : rapports de missions					
Précision Méthodologique : (nombre de missions effectuées/nombre de missions programmées)x 100					
2.5 Taux de réalisations des missions de suivi au près des comités de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés.	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : rapports de missions					
Précision Méthodologique : (nombre de missions de suivi effectuées/nombre de missions de suivi programmées)x100					

Objectif 3: Développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités d'offre à l'exportation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports semestriels et annuels de l'UMOCI					
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités d'appui réalisées/ Nbre d'activités d'appui prévues) x100					
3.2 Taux de réalisation des actions de promotion commerciale	%	51	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports trimestriel et annuel d'activités de l'APEX					
Précision Méthodologique : (Nombre d'actions de promotions réalisées/Nombre d'actions de promotions prévues)x100					

Objectif 4: Améliorer les conditions d'investissement dans le domaine de la transformation du bétail en viande

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Nombre d'usines construites	Nombre	-	100	2	1
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PRODEVIM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.2 Taux de réalisation de missions et de rencontres avec les acteurs du secteur privé à l'intérieur et l'extérieur du pays	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PRODEVIM					
Précision Méthodologique : Nombre de missions et rencontres réalisées/Nombre de missions et rencontres prévues(7) X100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 293 710	1 296 778	1 381 677	1 484 331
Biens et services	423 747	423 747	428 220	432 930
Transferts et subventions	445 790	463 816	464 374	503 979
Investissement	2 575 187	2 436 187	2 764 838	3 125 121
Total :	4 738 434	4 620 528	5 039 109	5 546 361

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Développement du Commerce	2 498 391	2 421 459	2 571 490	2 764 385
Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure.	548 639	549 974	583 574	640 230
Développement et promotion des exportations	1 520 882	1 478 573	1 703 191	1 946 501
Formalisation des acteurs du Commerce de détail	120 000	120 000	129 827	143 653
Appui à l'Aménagement et à la Gestion et des marchés	50 522	50 522	51 027	51 592
Total :	4 738 434	4 620 528	5 039 109	5 546 361

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	85	86	113	146
CATEGORIE B1	69	69	90	116
CATEGORIE B2	64	61	79	102
CATEGORIE C	74	68	89	117
AUTRES	91	93	121	158
Total :	383	377	492	639

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 293 710	1 296 778	1 381 677	1 484 331
Biens et services	373 225	373 225	377 193	381 338
Transferts et subventions	1 456	1 456	1 516	1 645
Investissement	830 000	750 000	811 104	897 071
Total	2 498 391	2 421 459	2 571 490	2 764 385

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de l'évolution des prix et des stocks des produits de première nécessité (DGCC)	5 500
1.1.2 Préparation et tenue de réunion du comité de veille (DGCC)	14 456
1.1.3 Organisation des sessions statutaires du Conseil National des Prix stocks des produits de première nécessité (DGCC)	6 500
1.1.4 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC BKO	8 113
1.1.5 Prise en charge du Personnel de la DRCC BKO	210 584
1.1.6 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Kayes	8 360
1.1.7 Prise en charge du Personnel de la DRCC Kayes	77 957
1.1.8 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Koulikoro	8 158
1.1.9 Prise en charge du Personnel de la DRCC Koulikoro	24 837
1.1.10 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Sikasso	6 007
1.1.11 Prise en charge du Personnel de la DRCC Sikasso	120 954
1.1.12 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Ségou	6 095
1.1.13 Prise en charge du Personnel de la DRCC Ségou	66 639
1.1.14 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Mopti	6 310
1.1.15 Prise en charge du Personnel de la DRCC Mopti	47 425
1.1.16 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Tombouctou	6 342
1.1.17 Prise en charge du Personnel de la DRCC Tombouctou	37 007
1.1.18 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Gao	7 045
1.1.19 Prise en charge du Personnel de la DRCC Gao	56 733
1.1.20 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Kidal	6 342
1.1.21 Prise en charge du Personnel de la DRCC Kidal	7 356
1.1.22 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Taoudénit	9 975
1.1.23 Prise en charge du Personnel de la DRCC Taoudénit	8 705
1.1.24 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Ménaka	10 261
1.1.25 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Nioro	6 000
1.1.26 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Dioila	6 000
1.1.27 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Bougouni	6 000
1.1.28 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Koutiala	6 000
1.1.29 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Bandiagara	6 000
1.1.30 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Kita	6 000
1.1.31 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Nara	6 000
1.1.32 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC de San	6 000
1.1.33 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Douentza	6 000
1.1.34 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Commune I	1 614
1.1.35 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Commune II	1 614
1.1.36 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Commune III	1 614
1.1.37 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Commune IV	1 614
1.1.38 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Commune V	1 614
1.1.39 Prise en charge du fonctionnement de la DRCC Commune VI	1 614
1.1.40 Prise en charge du Service Local Commerce Concurrence de la DRCC Diéma	1 211
1.1.41 Prise en charge du Service Local Commerce Concurrence de la DRCC Kénieba	1 211
1.1.42 Prise en charge du Service Local Commerce et Concurrence de la DRCC Sikasso	1 211
1.1.43 Prise en charge du Service Local Commerce et Concurrence de la DRCC Bougouni	1 211
1.1.44 Prise en charge du Service Local Commerce et Concurrence de la DRCC Kadiolo	1 211
1.1.45 Prise en charge du Service Local Commerce et Concurrence de la DRCC Koutiala	1 211
1.1.46 Prise en charge du Service Local Commerce et Concurrence de la DRCC Yorosso	1 211
1.2.1 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses,	25 000

1.2.2	Organisation de missions de suivi de la mise en oeuvre des engagements pris dans le cadre des exonérations (DGCC)	6 500
1.2.3	Organisation des missions d'audit interne (DGCC)	6 000
1.2.4	Participation aux missions des négociations commerciales multilatérales, bilatérales, régionales et continentales (DGCC)	25 000
1.2.5	Appui aux structures dans le cadre des missions de promotion commerciale (DGCC)	15 000
1.2.6	Organisation de sessions de formation initiale en droit commercial, de concurrence et de protection de consommation (DGCC)	8 000
1.2.7	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures (DGCC)	35 100
1.2.8	Organisation de réunions de direction de la DGCC	10 500
1.2.9	Autres dépenses (Appui Guichet Unique) de (DGCC)	100 000
1.2.11	Contribution à la suppression des entraves au commerce (DGCC)	10 500
1.2.12	Gestion du Personnel (DGCC)	638 581
1.2.13	Prise en charge de la consommation d'eau et électricité et l'entretien du site de la FEBAK	1 456
1.2.14	Projet : Construction de l'hôtel du commerce	700 000
Total		2 421 459

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	248 639	249 974	259 005	281 095
Investissement	300 000	300 000	324 569	359 135
Total	548 639	549 974	583 574	640 230

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Contrôle surveillance et métrologique et vérification d'instrument de mesure (AMAM)	32 000
1.3.2 Acquisition des biens et services pour le fonctionnement (AMAM)	60 000
1.3.3 Gestion personnel (AMAM)	119 474
1.3.4 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communication (AMAM)	20 000
1.3.5 Prise en charge Entretien Courant des bâtiments (AMAM)	10 000
1.3.6 Prise en charge Frais d'Internet (AMAM)	8 500
1.3.7 Projet Renforcement/Equipement des capacités de l'Agence Malienne de Métrologie	300 000
Total	549 974

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	195 695	212 386	203 853	221 239
Investissement	1 325 187	1 266 187	1 499 338	1 725 262
Total	1 520 882	1 478 573	1 703 191	1 946 501

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Appui au cadre Intégré du commerce	946 000
3.2.1 Réalisation des études sectorielles de développement à l'exportation (APEX)	20 000
3.2.2 Renforcement des capacités des acteurs par la formation technique et professionnelle en matière de commerce extérieur (APEX)	20 000
3.2.3 Poursuite de la recherche de développement à l'exportation des fruitiers forestiers (Zaban, Tamarin et Rônier) de (APEX)	20 000
3.2.4 Organisation de missions et manifestations commerciales au Mali et à l'étranger de (APEX)	35 000
3.2.5 Fonctionnement du Conseil d'Administration de l'APEX	11 000
3.2.6 Gestion du personnel (APEX)	90 456
3.2.7 Renforcement des capacités de l'Agence à travers l'acquisition des biens et services (APEX)	21 117
3.2.8 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communication (APEX)	15 000
3.2.10 Appui à l'APEX	300 000
Total	1 478 573

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Investissement	120 000	120 000	129 827	143 653
Total	120 000	120 000	129 827	143 653

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1 Projet d'appui à la formalisation des acteurs du commerce de détail	120 000
Total	120 000

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	50 522	50 522	51 027	51 592
Total	50 522	50 522	51 027	51 592

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des missions d'appui-conseil auprès des groupements ou associations de commerçants	5 652
2.2.1 Organisation de missions d'appui-conseil auprès des collectivités territoriales	5 870
2.2.2 Organisation dans les capitales administratives des missions de formation des collectivités territoriales et des exploitants de marchés aux techniques de base de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés	29 000
2.2.3 Organisation dans les capitales administratives des missions d'appui au près des collectivités territoriales dans la mise en place des comités de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés	5 000
2.2.4 Organisation dans les capitales administratives des missions de suivi au près des comités de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés	5 000
Total	50 522

Le Programme : 2.084 Développement du secteur industriel

Responsable du Programme : Le Directeur National des Industries.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme développement du secteur Industriel est chargé de :

- l'élaboration des éléments des politiques et stratégies de développement industriel et le suivi de leur mise en oeuvre ;
- l'élaboration des éléments de la Politique Nationale de la Qualité et suivi de la mise en oeuvre de son plan d'action ;
- la promotion et le suivi des entreprises industrielles ;
- le suivi de la réalisation des projets industriels ;
- la promotion des normes et de la qualité au sein des entreprises et le suivi de l'application des normes ;
- la promotion de la propriété industrielle et l'application des règles y afférentes ;
- la promotion de la recherche et de la formation en industrie ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles ;
- la promotion et la diffusion des technologies industrielles ;
- la promotion de la valorisation des matières premières locales et le développement des pôles industriels.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de sept (07) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

1. la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI);
2. la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité (PNQ);
3. la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire;
4. la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle;
5. la mise en oeuvre du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau « Phase de Relance » ;
6. la réalisation des études et recherches prospectives et formations dans le domaine de l'Industrie.
7. la mise en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles textiles.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités de la DNI	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité DNI

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues)* 100 = 6/7 * 100

Objectif 2: Assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du programme annuel d'élaboration des normes	%	90	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de AMANORM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activité de normalisation réalisé/Nombre d'activités de normalisation programmé)

2.2 Nombre de nouveaux produits/ services certifiés Marque MN	Nbre	3	2	3	3
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre d'organismes accompagnés à une démarche qualité	Nbre	3	4	4	4
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Proportion des acteurs formés (femmes/hommes)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes/Hommes formés / nombre d'acteurs prévus à former)*100

3.2 Taux d'entreprises agroalimentaires accompagnées (10) / ans	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA

Précision Méthodologique : (Nombre d'entreprises accompagnées/nombre total d'entreprises à accompagner)*100

3.3 Taux d'entreprises formées à la démarche qualité	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : Nombre d'entreprises formées / nombre total d'entreprises ciblées*100 = 12/25*100

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux d'accroissement des titres de propriétés industrielles	%	15	15	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : (Nombre de titres déposés N - Nombre de titres déposés N-1 / Nombre de titres déposés N-1)*100 = (166-146/146)*100

4.2 Nombre d'actions de promotion de la propriété industrielle	Nbre	15	15	15	15
--	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de CATI périphériques créées	Nbre	55	57	57	60
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : Dénombrement (par cumul)

Objectif 5: Assurer la mise en oeuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau « phase de relance »

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de réalisation des actions de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles (Actions immatérielles / Actions matérielles)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN

Précision Méthodologique : [(Nombre actions immatérielles (ou actions matérielles) réalisées) / (Nombre actions immatérielles (ou actions matérielles) prévues)] *100

5.2 Taux d'entreprises diagnostiquées	%	100	100	100	100
---------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN

Précision Méthodologique : (Nombre d'entreprises programmées / Nombre d'entreprises diagnostiquées) * 100

Objectif 6: Contribuer à la promotion du développement Industriel à travers la mise à disposition des études et recherches

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
6.1 Taux de réalisation des activités d'études et de recherches	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ONI

Précision Méthodologique : (Nombre d'études et de recherches réalisées / Nombre d'études et de recherches prévues) x100 = 1/1*100

Objectif 7: Mettre en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles des textiles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
7.1 Taux de réalisation des activités de formation et d'appui	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERFITEX

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	305 110	270 473	325 854	350 062
Biens et services	262 949	262 949	265 811	268 721
Transferts et subventions	1 197 088	1 215 840	1 268 603	1 416 932
Investissement	773 814	713 814	836 452	924 587
Total :	2 538 961	2 463 076	2 696 720	2 960 302

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Développement du tissu industriel	1 014 752	942 261	1 068 069	1 140 185
Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles	1 524 209	1 520 815	1 628 651	1 820 117
Total :	2 538 961	2 463 076	2 696 720	2 960 302

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	48	44	56	71
CATEGORIE B1	32	31	40	51
CATEGORIE B2	9	7	8	9
CATEGORIE C	6	5	5	5
AUTRES	36	36	48	63
Total :	131	123	157	199

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	305 110	270 473	325 854	350 062
Biens et services	262 949	262 949	265 811	268 721
Transferts et subventions	156 693	158 839	162 976	175 010
Investissement	290 000	250 000	313 428	346 392
Total	1 014 752	942 261	1 068 069	1 140 185

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI) et son plan d'actions (DNI)	41 500
1.1.2	Suivi des projets industriels et entreprises industrielles (DNI)	36 184
1.1.3	Contrôle des engagements des entreprises agréées au Code des Investissements (DNI)	36 000
1.1.4	Suivi de la mise en oeuvre des contrats de performance, conventions d'établissement, protocoles d'accord signés entre l'État et certaines entreprises industrielles (DNI)	35 500
1.1.5	Prise en charge du personnel DNI	158 017
1.1.6	Prise en charge du fonctionnement de la DRI BKO	8 262
1.1.7	prise en charge du fonctionnement de la DRI Kayes	6 095
1.1.8	prise en charge du personnel de la DRI Kayes	9 482
1.1.9	prise en charge du fonctionnement de la DRI Koulikoro	8 181
1.1.10	prise en charge du personnel de la DRI Koulikoro	12 298
1.1.11	prise en charge du fonctionnement de la DRI Sikasso	5 876
1.1.12	prise en charge du fonctionnement de la DRI Ségou	6 095
1.1.13	prise en charge du personnel de la DRI Ségou	9 833
1.1.14	prise en charge du fonctionnement de la DRI Mopti	5 714
1.1.15	prise en charge du personnel de la DRI Mopti	16 715
1.1.16	prise en charge du fonctionnement de la DRI Tombouctou	6 745
1.1.17	prise en charge du fonctionnement de la DRI Gao	7 045
1.1.18	prise en charge du fonctionnement de la DRI Kidal	7 696
1.1.19	prise en charge du fonctionnement de la DRI Taoudenit	9 975
1.1.20	prise en charge du fonctionnement de la DRI Menaka	10 261
1.1.21	prise en charge du fonctionnement de la DRI Nioro	6 000
1.1.22	prise en charge du fonctionnement de la DRI Diola	6 000
1.1.23	prise en charge du fonctionnement de la DRI Bougouni	6 000
1.1.24	prise en charge du fonctionnement de la DRI Koutiala	6 000
1.1.25	prise en charge du fonctionnement de la DRI Bandiagara	6 000
1.1.26	prise en charge du fonctionnement de la DRI Kita	6 000
1.1.27	prise en charge du fonctionnement de la DRI Nara	6 000
1.1.28	prise en charge du fonctionnement de la DRI San	6 000
1.1.29	prise en charge du fonctionnement de la DRI Douentza	6 000
3.1.1	Formation des entreprises à la démarche qualité (CDA)	7 034
3.2.1	Organisation de trois sessions de formation des acteurs de la transformation (CDA)	7 750
3.2.2	Accompagnement des entreprises agroalimentaires (CDA)	5 250
3.3.1	Mission d'appui technique dans les régions (CDA)	5 000
3.3.2	Réalisation des Etudes (CDA)	21 500
3.3.3	Acquisition des Biens et Services (CDA)	21 500
3.3.4	Prise en charge du personnel (CDA)	37 969
3.3.5	Prises en charge des Dépenses Energétiques et de Communications (CDA)	7 000
3.3.6	Projet d'opérationnalisation de la stratégie du secteur agroalimentaire (CDA)	100 000
4.1.1	Caractérisation des produits identifiés comme Indication Géographique (CEMAPI)	30 000
4.1.2	Mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'actions (CEMAPI)	10 000
4.1.3	Sensibilisation des entreprises sur l'importance de l'exploitation des actifs de la propriété industrielle à caractère techniques et sur l'innovation et le transfert de technologie (CEMAPI)	14 656
4.1.4	Prise en charge du personnel (CEMAPI)	64 128
4.2.1	Projet de réhabilitation du CEMAPI	100 000
4.3.1	Création et suivi du fonctionnement de Centres d'Appui à la Technologie et à l'innovation (CATI)	19 000

Total	942 261
--------------	----------------

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	1 040 395	1 057 001	1 105 627	1 241 922
Investissement	483 814	463 814	523 024	578 195
Total	1 524 209	1 520 815	1 628 651	1 820 117

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Mise en oeuvre des activités de normalisation (AMANORM)	20 000
2.2.1 Activités d'Evaluation de la Conformité (Certification) de (AMANORM)	4 000
2.3.1 Acquisition de matériels, fournitures et Consommables d'Exploitation/Entretiens et Maintenance (AMANORM)	21 872
2.3.2 Développement de la Culture Qualité (Sensibilisation, Formation, Conseil/Accompagnement, Promotion de l'Accréditation, autres activités de Promotion de la Qualité) de (AMANORM)	10 000
2.3.3 Prise en charge du personnel EPA (AMANORM)	98 009
2.3.4 Prise en charge des dépenses en Investissement (AMANORM)	5 000
2.3.5 Prise en charge des activités d'accréditation de l'AMANORM	10 000
2.3.6 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communications (AMANORM)	20 000
2.3.7 Prise en charge des dépenses d'Internet (AMANORM)	9 000
2.3.8 Réalisation d'Études et Recherches (AMANORM)	4 950
2.3.9 Entretien Courant des Bâtiments (AMANORM)	6 100
5.1.1 Prise en charge du Fonctionnement du BRMN	30 429
5.1.2 Prise en charge des honoraires et frais d'études (BRMN)	20 000
5.1.3 Prise en charge du personnel EPA (BRMN)	54 594
5.1.4 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communications (BRMN)	6 961
5.2.1 Réalisation des pré-diagnostic et de diagnostic stratégique global (BRMN)	4 000
5.2.2 Accompagnement des entreprises dans la mise en oeuvre des plans de restructuration et de mise à niveau (BRMN)	6 000
5.2.3 Programme de Restructuration et de mise à niveau des Entreprises Industrielles (BRMN)	100 000
6.1.1 Réalisation des études et recherches prospectives (ONI)	12 112
6.1.2 Prise en charge du personnel EPA (ONI)	47 724
6.1.3 Prise en charge des honoraires et frais d'études (ONI)	25 500
6.1.4 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communications (ONI)	20 000
6.1.5 Subvention aux établissements publics (ONI)	38 250
7.1.1 Mise en oeuvre des activités de promotion du centre (CERFILTEX)	89 000
7.1.2 Prise en charge de la formation initiale (CERFILTEX)	90 000
7.1.3 Prise en charge de la formation continue Appui Industrie (CERFILTEX)	14 000
7.1.4 Prestation de services-Appui Industrie (CERFILTEX)	17 000
7.1.5 Réalisation d'études et recherche appliquée (CERFILTEX)	36 931
7.1.6 Prise en charge des dépenses de fonctionnement du centre (CERFILTEX)	156 971
7.1.7 Prise en charge du personnel (CERFILTEX)	242 412
7.1.8 Appui au CERFILTEX	300 000
Total	1 520 815

Le Programme : 2.085 Appui au développement du secteur privé

Responsable du Programme : Le Directeur National des Petites et Moyennes Entreprises.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme appui au développement du secteur privé est chargé de :

-la mobilisation des ressources financières pour alimenter les fonds d'appui au secteur privé

(Fonds de garantie, Fonds à coûts partagés);

- l'examen des questions concernant le développement du secteur privé ;
- la promotion des investissements privés.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- la Promotion des investissements privés ;
- le Développement du secteur privé.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.085 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et de treize(13) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au Développement du Secteur Privé.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Assurer la promotion des investissements privés					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités programmées pour la promotion des investissements au Mali	%	90	95	95	95

Moyen de Vérification : Rapport d'activités API-Mali

Précision Méthodologique : (Nombre de missions organisées/ Nombre de missions programmées) X 100

1.2 Taux d'accroissement du volume des investissements nationaux	%	10	10	10	10
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de sondage annuel API-Mali et Rapport ONUDI

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers enquêtés) x 100

1.3 Taux de satisfaction des usagers du Guichet Unique	%	87	90	90	95
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'étude de satisfaction des usagers de l'API-Mali

Précision Méthodologique : (nombre d'usagers satisfaits/nombre d'usagers enquêtés) x 100

Objectif 2: Mettre en oeuvre des mesures destinées au développement des PME

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de PME ayant bénéficié d'une formation	Nbre	50	50	50	50

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de PME mis en relation avec des structures de financement	Nbre	150	50	55	60
--	------	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre d'études réalisées dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires des PME	Nbre	7	3	4	5
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.4 Nombre de participation des PME aux manifestations à caractère économique	Nbre	0	3	4	5
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.5 Nombre de Voyage d'étude et participation à des rencontres dédiées à la promotion des PME	Nbre	0	4	5	7
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Faciliter la concertation entre l'Etat et le Secteur Privé (BMCESP)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre de concertations tenues	Nbre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport annuel du Département

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Améliorer le climat et la pratique des affaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des actions de réformes programmées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CTRA

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) X100

4.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités du personnel de la CTRCA	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CTRCA

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/nombre de formations programmées) x 100

Objectif 5: Coordonner et suivre la mise en oeuvre des politiques et stratégies de développement du secteur privé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Nombre de rencontres institutionnelles tenues	Nbre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CSSP

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Taux de mise en oeuvre des initiatives de développement du secteur privé	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de CSSP

Précision Méthodologique : (Nombre d'initiatives réalisées/ nombre d'initiatives prévues) x100

5.3 Taux d'exécution des activités du Secrétariat Technique Permanent du CSSP	%	100	100	80	100
---	---	-----	-----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CSSP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	25 872	38 678	27 631	29 683
Biens et services	179 004	179 004	180 791	182 793
Transferts et subventions	872 715	874 288	909 104	986 647
Investissement	602 593	602 593	651 602	720 556
Total :	1 680 184	1 694 563	1 769 128	1 919 679

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Promotion des investissements privés	848 078	849 651	891 821	972 624
Développement du secteur privé	832 106	844 912	877 307	947 055
Total :	1 680 184	1 694 563	1 769 128	1 919 679

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	6	7	10	13
CATEGORIE B1	1	2	2	2
CATEGORIE B2		1	1	1
Total :	7	10	13	16

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	637 985	639 558	664 587	721 274
Investissement	210 093	210 093	227 234	251 350
Total	848 078	849 651	891 821	972 624

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Missions de promotion et activités de Communication (API)	86 025
1.1.2 Formation des Conseillers économiques (API)	33 400
1.1.3 Préparation et production des documents de promotion et de communication (API)	50 000
1.2.1 Prise en charge des Dépenses de Communication institutionnelle (API)	51 000
1.2.2 Prise en charge du personnel (API)	17 226
1.2.3 Réalisation d'une enquête de satisfaction des usagers du Guichet Unique (API)	21 000
1.2.4 Formation du personnel (API)	31 000
1.2.5 Prise en charge du fonctionnement de l'API à travers l'acquisition de biens et services (API)	349 907
1.2.6 le renforcement des capacités du Guichet Unique (API)	10 093
1.3.1 Travaux de construction du Guichet Unique et rénovation Bâtiment (API)	200 000
Total	849 651

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	25 872	38 678	27 631	29 683
Biens et services	179 004	179 004	180 791	182 793
Transferts et subventions	234 730	234 730	244 517	265 373
Investissement	392 500	392 500	424 368	469 206
Total	832 106	844 912	877 307	947 055

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Renforcement des capacités managériales des PME (DNPME)	40 337
2.1.2 Fonctionnement courant à travers l'acquisition de biens et services (DNPME)	31 000
2.1.3 Appui et renforcement des capacités des PME vulnérables	7 500
2.1.4 Prise en charge du personnel (DNPME)	38 678
2.2.1 Prise en charge de l'appui à la recherche de financement (DNPME)	25 000
2.3.1 Réalisation d'études et recherches dans le cadre de la croissance des PME (DNPME)	20 000
2.3.2 Projet Appui Développement Petites et Moyennes (DNPME)	80 000
2.4.1 Appui à la participation des PME aux manifestations à caractère économique	7 500
2.5.1 Voyage d'étude et participation à des rencontres dédiées à la promotion des PME	7 000
3.1.1 Tenue des réunions de concertation du Partenariat Public Privé au compte du BMCESP	15 000
3.1.2 Prise en charge du personnel du bureau du modérateur de la concertation Etat Secteur Privé BMCESP	7 376
3.1.3 Acquisition de biens et services pour le compte du (BMCESP)	26 074
4.1.1 Prise en charge des Salaires et accessoires du personnel de la (CTRCA)	100 592
4.1.2 Acquisition de biens et services pour le compte de la (CTRCA)	18 000
4.2.2 Appui Mise en Place Reformes Etat/ Secteur Privé (CTRCA)	120 000
5.1.1 Organisation de la session du CSSP	11 093
5.1.2 Organisation de la journée annuelle de l'entreprise privée (JAEP) (STP)	15 000
5.1.5 Animation du réseau des points focaux (RPF) dans le cadre de l'animation du dialogue Public-Privé (STP)	1 000
5.2.6 Prise en charge du salaire du personnel du STP/CSSP	108 762
5.2.7 Acquisition de biens et services pour le compte du STP/CSSP	15 000
5.3.3 Appui à la Loi Orientation Secteur Privé (STP/CSSP)	150 000
Total	844 912

Le Programme : 2.086 Promotion et Développement de la Micro-finance

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge de la Micro-finance

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.086 Promotion et développement de la micro-finance est chargé :

- de l'harmonisation et la coordination des interventions des acteurs du secteur de la micro finance ;
- de l'élaboration et la mise en oeuvre des outils de promotion du secteur ;
- du suivi des projets et programmes et d'appui au plan d'actions de la politique nationale de développement de la micro finance ;
- de la mobilisation des ressources financières pour alimenter le mécanisme de refinancement durable des SFD.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.086 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de quatre (04) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion et développement de la micro-finance.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Contribuer à une meilleure coordination des interventions dans le secteur de la microfinance

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Nombre de rencontres statutaires organisées pour le développement de la micro finance	%	4	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CPA/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100

I.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rencontres statutaires organisées pour le développement de la microfinance	(%)	100	100	100	100
--	-----	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CPA/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100

Objectif 2: Contribuer à la professionnalisation des Systèmes Financiers Décentralisés(SFD).

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de SFD ayant bénéficié de formation	Nbre	3	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du CPA-SFD

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre d'études ou de recherches réalisées	Nbre	1	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel CPA-SFD

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	48 968	51 165	52 297	56 182
Biens et services	74 590	74 590	75 335	76 169
Investissement	44 625	44 625	47 994	52 735
Total :	168 183	170 380	175 626	185 086

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Développement de la micro finance	168 183	170 380	175 626	185 086
Total :	168 183	170 380	175 626	185 086

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	4	4	5	7
CATEGORIE B1	2	2	3	4
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	7	7	9	12
Total :	15	15	19	25

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	48 968	51 165	52 297	56 182
Biens et services	74 590	74 590	75 335	76 169
Investissement	44 625	44 625	47 994	52 735
Total	168 183	170 380	175 626	185 086

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel du CPA/SFD	51 165
1.1.2	Organisation d'une réunion du Groupe Consultatif National pour la Micro finance	5 000
1.1.3	Organisation d'un voyage d'études en micro finance	20 000
1.2.1	Organisation de trois réunions du Comité Technique pour le développement de la microfinance	5 000
2.1.1	Acquisition de biens et services	40 000
2.1.2	Formation des acteurs du secteur en micro finance	24 215
2.2.1	Elaboration d'une étude en microfinance	25 000
Total		170 380

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.032	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR INDUSTRIE ET COMMERCE	120 000	119 000	120 000	128 746	142 457
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNI/CPS SECTEUR INDUST & COM	1 200 000	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :		1 320 000	419 000	420 000	453 315	501 592

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.083	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI AU CADRE INTEGRE	600 000	600 000	600 000	649 138	718 270
	PROJET APPUI FORMALISATION DES ACTEURS DU COMMERCE I	120 000	120 000	120 000	129 827	143 653
	CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT DNCC/ DRCC	4 500 000	700 000	700 000	757 329	837 984
	RENFORCEMENT CAPACITES AMAM	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	FONDS D'ETUDES APEX	300 000	200 000	300 000	216 379	239 423
Total :		5 820 000	1 920 000	2 020 000	2 077 242	2 298 465

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.084	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET OPERAT. STRATEGIE DVPT SECT AGRO ALIMENTAIRE	100 000	120 000	100 000	129 826	143 652
	REHABILITATION CEMAPI	100 000	120 000	100 000	129 827	143 653
	PROGR. RESTRUCT. MISE A NIVEAU ENTREPRISES AU MALI	100 000	120 000	100 000	129 826	143 652
	APPUI AU CERFITEX	300 000	300 000	300 000	324 568	359 134
Total :		600 000	660 000	600 000	714 047	790 091

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.085	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI MISE EN PLACE REFORMES ETAT/ SECTEUR PRIVE	120 000	120 000	120 000	129 826	143 651
	APPUI A LA LOI ORIENTATION SECTEUR PRIVE	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	PROJET APPUI DEVELOPPEMENT PETITES ET MOYENNES ENTRE	80 000	80 000	80 000	86 550	95 766
	APPUI AGENCE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
Total :		550 000	550 000	550 000	595 039	658 407

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Education nationale prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Education préscolaire et spéciale, de l'Education non formelle, de l'Enseignement fondamental, de l'Enseignement secondaire général, technique ou professionnel.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la réalisation des objectifs de la politique d'éducation pour tous ;
- le développement de l'Education non-formelle, notamment l'alphabétisation ;
- le développement de l'Enseignement secondaire ;
- le suivi et le contrôle des établissements de l'éducation préscolaire et spéciale et des établissements d'Enseignements fondamental et secondaire, publics et privés ;
- le suivi et le contrôle des établissements publics d'Enseignement normal ;
- le développement et l'évaluation des connaissances dans l'éducation préscolaire et spéciale et dans l'Enseignement fondamental, secondaire général, technique et professionnel ;
- la délivrance du Diplôme d'Etudes fondamentales (DEF), du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), du Brevet de Technicien (BT), du Baccalauréat et des diplômes des instituts de formation de maîtres ;
- le développement de l'utilisation des langues nationales ;
- la promotion de l'excellence, de la citoyenneté et du patriotisme au niveau des enseignements fondamental et secondaire.

I.2 Les contraintes et les défis

Le système éducatif malien est confronté à un ensemble de problèmes qui se traduisent en termes de contraintes et défis :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes se situent à cinq niveaux :

(i) en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif, les contraintes sont marquées, entre autres, par un niveau d'acquisition de compétences en deçà de ce qui est attendu au préscolaire et dans le fondamental, des taux de redoublement élevés dans les différents ordres d'enseignement. On pourrait y ajouter les lenteurs dans l'acquisition et la distribution des manuels scolaires et des fournitures, les difficultés de mise en oeuvre de l'approche curriculaire, le non-respect du calendrier scolaire, enfin, les difficultés d'insertion des sortants du système;

(ii) concernant l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants, les faiblesses sont traduites en termes de : formation initiale inadaptée, déficit en ressources humaines, utilisation timide des TIC, ruptures dans le continuum éducatif, insuffisance des formateurs en langues nationales et en linguistique dans les écoles normales, inadéquation entre les ressources formées et les besoins en enseignants, effectifs pléthoriques d'élèves/apprenants au regard des capacités d'encadrement, faible proportion des filles dans les écoles normales, méconnaissance des réformes par les enseignants.

On peut aussi noter : une politique de formation continue incohérente, la non intégration des écoles coraniques dans le système éducatif, des statuts disparates ne favorisant pas l'attractivité de la fonction enseignante, un vieillissement du personnel enseignant au supérieur, des insuffisances dans la gestion et l'encadrement des enseignants.

(iii) s'agissant de la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous, les contraintes se traduisent par le très faible taux de préscolarisation, la faible couverture de l'éducation spéciale, les inégalités de genre dans tous les ordres et types d'enseignements, les violences physiques subies par les filles, la baisse du Taux Brut d'admission de 2011 à 2014, les insuffisances dans l'implantation et la gestion des cantines scolaires, l'insuffisante prise en compte du volet alphabétisation fonctionnelle et éducation non formelle dans les politiques de développement de l'éducation de base, la non scolarisation et la déscolarisation, la faible capacité d'accueil dans l'enseignement secondaire (technique, professionnel et général) public, les possibilités offertes par le marché du travail et l'augmentation des effectifs des étudiants.

(iv) concernant le renforcement de la Gouvernance du secteur, les faiblesses sont de divers ordres. Elles sont essentiellement relatives à la gestion des flux, à la gestion des ressources financières et matérielles, à l'organisation et au fonctionnement des institutions, à la planification, à la mise à disposition de données statistiques, aux déficits de communication, aux relations et aux conflits entre les Le diagnostic du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle a permis de dégager un certain nombre de défis importants à

acteurs.

(v) pour ce qui concerne le renforcement de la résilience, la difficulté pour l'école à s'adapter à son environnement, l'omission des questions de paix dans les programmes classiques, l'inadaptation du calendrier scolaire aux contextes de crise, l'insuffisance d'enseignants et l'amplification des difficultés liées à leur gestion, la dégradation et la destruction des infrastructures et des équipements scolaires constituent les principaux goulots d'étranglement pour la capacité de résilience du secteur.

On pourrait également y ajouter l'impréparation des autorités à gérer les crises susceptibles d'affecter le système éducatif, l'incapacité de celles-ci à détecter les signes précurseurs et visibles des crises, le déficit de formation en culture de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

I.2.2 Défis

prendre en compte dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique sectorielle de l'éducation et de de la formation professionnelle.

Il s'agit entre autres de :

(i) assurer l'efficacité interne et l'efficacité externe du système tout en réussissant la réforme curriculaire, l'introduction de l'APC. L'efficacité interne du système éducatif est mise à rude épreuve, depuis quelques années en raison de la forte pression de l'offre. Par ailleurs, l'inadéquation des formations avec la réalité du monde du travail est un souci majeur qu'il faut absolument prendre en compte pour crédibiliser davantage le système éducatif et contribuer à circonscrire les crises sociales qu'un taux de chômage croissant pourrait provoquer;

(ii) améliorer la formation et la gestion des enseignants et trouver des voies de motivation du personnel et de recrutement en nombre suffisant tout en introduisant les TIC : Un des défis majeurs qui va se poser au système éducatif est celui de trouver les enseignants, les enseignants-chercheurs et les chercheurs en quantité et en qualité suffisantes et surtout de pouvoir les maintenir dans le système. La revalorisation du statut de l'enseignant, de l'enseignant-chercheur et du chercheur est le chemin par lequel il faut passer.

Dans tous les systèmes éducatifs modernes, les TIC sont utilisées aussi bien au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la gestion du système, pour améliorer le rendement et la qualité. Le coût et les changements structurels qu'une telle intégration pose sont des défis énormes pour le système éducatif qui doit, pour ce faire, trouver les formules adaptées.

(iii) augmenter l'offre éducative tout en assurant la qualité et l'équité. L'accroissement rapide de la demande d'éducation commande que l'offre augmente au même rythme. Tout l'enjeu de la mise en oeuvre du PRODEC 2 sera de mener de front la poursuite de l'expansion du système de manière soutenable sans dégradation de la qualité de l'enseignement. L'existence de nombreuses disparités (genre et régions) et de nombreux enfants vulnérables (orphelins et enfants vivant avec un handicap) constitue un défi important pour la prise en compte de tous les droits des enfants et la progression du système éducatif. Le défi peut être relevé par la mise en place d'un système équitable appliqué dans tout le pays.

(iv) renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle tout en assurant un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes : La décentralisation est une des options majeures de développement que le Mali a choisie, ces dernières années. Cependant, jusque-là, la cohérence entre ce processus et le système éducatif n'est pas très bien établie. Pour ce faire, un des défis de la présente politique sectorielle est de pouvoir adapter l'organisation administrative, la gestion et le financement du système au processus de décentralisation.

Mettre en oeuvre la politique de prévention et de réduction des risques et catastrophes dans le système éducatif : Le secteur de l'éducation peut contribuer à préparer et à faciliter la gestion des situations d'urgence, à travers la réduction de l'impact des phénomènes à risques sur le fonctionnement de l'école. Mais au-delà de la gestion des situations d'urgence, le secteur de l'éducation peut contribuer à diminuer le niveau de vulnérabilité des populations et prévenir certains désastres sur le long terme.

I.3 La politique sectorielle

permettre à chaque Malien d'achever au moins une éducation de base de qualité afin de fournir au pays des compétences indispensables à son émergence. En effet, ceci a été pendant longtemps une préoccupation centrale des différents gouvernements qui se sont succédés à la

tête du Mali. C'est dans cette perspective qu'à partir de 1998, le pays s'est doté d'un Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) pour l'horizon 2008, mais réajusté jusqu'en 2010 pour tenir compte des nouveaux enjeux du secteur à la suite du diagnostic sectoriel mené en 2009.

Si la mise en oeuvre de ce programme a été essentielle dans les performances enregistrées par le Mali, la crise que le pays a traversée en 2012 n'a pas permis de progresser sur la dernière phase du programme qui devrait s'atteler à mettre en oeuvre des réformes relatives à l'amélioration de la qualité et au renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation de base. Cette crise a d'ailleurs anéanti les acquis éducatifs du PRODEC et sapé les années d'investissement dans l'éducation. De fait, la préoccupation d'une éducation de qualité pour tous reste encore d'actualité, avec une volonté politique affichée à travers plusieurs documents stratégiques nationaux, dont le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) 2019-2023, qui établit le développement des compétences comme une priorité stratégique et un enjeu national pour l'essor économique et social.

Au regard de ces enjeux et défis nationaux, mais aussi des nouveaux engagements internationaux pris par le pays, notamment par rapport à l'agenda 2030 de l'Education et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, le Gouvernement de la République du Mali s'est engagé à élaborer un nouveau programme décennal, en capitalisant les leçons apprises de la mise en oeuvre du précédent programme et des études spécifiques menées.

Ce nouveau programme s'intéresse aux orientations stratégiques et aux principales réformes politiques envisagées. Ces axes de réforme sont :

- (i) l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
- (ii) l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants ;
- (iii) la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de base de qualité pour tous ;
- (iv) le renforcement de la gouvernance du secteur ;
- (v) le renforcement de la résilience du secteur.

Ces réformes ne résument pas l'ensemble des politiques prévues dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Elles en sont extraites et en constituent le coeur pour les différentes phases opérationnelles. Le document de programme se situe dans un contexte institutionnel transitoire. Il est basé sur une démarche de conduite du changement portant sur trois (3) modalités :

- (i) la consolidation ou le déploiement de certaines actions déjà mises en oeuvre dans le cadre du PRODEC 1 et du programme intérimaire de relance du secteur de l'Education et de la Formation professionnelle ;
- (ii) l'expérimentation à petite échelle de certaines actions de réforme dans le but de préparer leur déploiement ;
- (iii) l'approfondissement de la réflexion sur les actions de réforme pour lesquelles il est nécessaire de préciser les contenus ou de valider les options avant de les expérimenter ou de les mettre en oeuvre.

Un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer la mise en oeuvre des programmes. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un comité de pilotage, d'un secrétariat technique, d'un comité de veille, des comités de coordination des Collectivités Territoriales, d'un cadre partenarial prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux brut de scolarisation au 1er cycle du fondamental	%	85,3	88,7	88,7	88,7
2	Taux de préscolarisation	%	7,2	7,9	7,9	7,9
3	Ratio maître / groupe pédagogique au fondamental 1	Nombre	1,2	1,2	1,2	1,2
4	Pourcentage d'enseignants qualifiés au fondamental 1	%	46,5	51,9	51,9	51,9
5	Ratio manuel par élève au 2e cycle dans les sept (7) matières de base (mathématiques, français, histoire, géographie, sciences physique, sciences naturelles, et éducation civique et morale)	Nombre	4,6	4,8	4,8	4,8
6	Pourcentage d'enfants orientés dans les filières professionnels	%	13	12,8	12,8	12,8

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	29 339 364	27 681 263	31 566 734	33 193 264
Développement de l'Education de Base	303 018 574	329 225 568	321 815 692	344 294 959
Développement de l'Enseignement Secondaire Général	64 787 913	30 750 449	33 024 668	35 156 692
Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	61 193 768	67 762 299	66 127 676	71 036 630
Total :	458 339 619	455 419 579	452 534 770	483 681 545

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	336 484 512	332 045 079	330 680 337	355 249 373
Biens et services	57 288 884	58 272 582	60 812 388	61 482 656
Transferts et subventions	11 133 743	11 113 888	11 596 963	12 601 385
Investissement	53 432 480	53 988 030	49 445 082	54 348 131
Total :	458 339 619	455 419 579	452 534 770	483 681 545

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.017 Administration Générale

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Il s'agira de :

- i) Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle ;
- iii) Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- iv) Renforcer le contrôle interne.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.017 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'insuffisance des ressources humaines (personnel enseignant), matérielles et financières (ii) la production des données statistiques, (iii) la gouvernance du système.

Ces objectifs sont traduits en indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs évolutions et de faire des projections à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte Administratif					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/dotations budgétaires)*100					
1.2 Taux d'exécution du plan de passation de marchés publics	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Finances et du Matériel (DFM)					
Précision Méthodologique : (Nombre des marchés attribués/ Nombre total de marchés programmés)*100					
1.3 Nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins	nbre	24885	24885	15820	19340
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines (DRH)					
Précision Méthodologique : Dénombrement (Précolaire : 613; Fondamental 1 : 4991; Fondamental 2 : 1856; Secondaire général : 205; Secondaire technique : 16; Secondaire professionnel : 160)					
1.4 Taux de réalisation des missions de suivi-Evaluation des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de CNMUI					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/nombre de missions programmées) X100					

Objectif 2: Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Fonctionnalité du cadre de concertation	O/N	Oui	Oui	Oui	Oui

Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : Exploitation des documents administratifs

2.2 Pourcentage des sessions tenues par cadre de concertation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/ Nombre total de réunions prévues par les textes)*100

2.3 Pourcentage des recommandations du cadre de concertation suivies et mises en oeuvre	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations préparé par le secrétariat technique

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations suivies et mises en oeuvre/ Nombre de recommandations formulées)*100

2.4 Pourcentage d'indicateurs de résultats du PAPB renseignés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques, enquêtes statistiques CPS/MEN

Précision Méthodologique : (Nombre d'indicateurs renseignés/ Nnombre total d'indicateurs de résultats retenus dans le cadre logique et cadre de mesure de rendement)*100

Objectif 3: Renforcer la décentralisation et la déconcentration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Part du budget de l'Education transféré aux Collectivités Territoriales	%	65	70.4	71.84	73.28

Moyen de Vérification : Loi des finances

Précision Méthodologique : (dotation budgétaire inscrite au niveau des Collectivités Territoriales/total du budget du département)*100

3.2 Nombre de compétences exercées par les structures déconcentrées	Nbre	20	20	20	20
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport des structures déconcentrées

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de projets d'écoles élaborés, validés et mis en oeuvre	Nbre	2700	2700	1600	1700
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADDE/MEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer l'évaluation et la redevabilité (reddition et rapportage, audit)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Nombre de missions d'audit réalisées	Nbre	4	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport d'audits annuels des comptes

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de missions de contrôle et de vérification réalisées	Nbre	8	8	PM	PM
---	------	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapport des missions de contrôle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Pourcentage de recommandations des missions d'audit mises en oeuvre	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des missions d'audit annuel des comptes

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations de missions de contrôle et de vérification mises en oeuvre/ Nombre total de recommandations formulées)*100

4.4 Pourcentage de recommandations des missions de contrôle et de vérification mises en oeuvre	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations de missions de contrôle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de contrôle et de vérification mises en oeuvre/nombre total de recommandation formulées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	13 986 579	11 328 478	14 937 660	16 047 522
Biens et services	11 429 939	12 429 939	12 494 953	12 633 609
Transferts et subventions	2 644 271	2 644 271	2 754 536	2 990 416
Investissement	1 278 575	1 278 575	1 379 585	1 521 717
Total :	29 339 364	27 681 263	31 566 734	33 193 264

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	2 092 274	2 100 211	2 157 500	2 214 535
Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs	5 768 089	6 659 123	6 352 810	6 503 274
Gestion financière et matérielle	15 833 043	13 282 938	17 004 682	18 000 025
Gestion des ressources humaines du secteur	4 709 487	4 708 514	5 035 248	5 400 144
Processus de décentralisation et de déconcentration	202 023	202 023	220 146	228 143
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	600 680	600 131	651 496	694 851
Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali	133 768	128 323	144 852	152 292
Total :	29 339 364	27 681 263	31 566 734	33 193 264

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	201	189	246	321
CATEGORIE B	4			
CATEGORIE B1	54	46	61	79
CATEGORIE B2	89	67	86	112
CATEGORIE C	26	26	34	43
AUTRES	202	195	254	329
Total :	576	523	681	884

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	490 275	498 212	523 613	562 517
Biens et services	1 601 999	1 601 999	1 633 887	1 652 018
Total	2 092 274	2 100 211	2 157 500	2 214 535

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel du Cabinet	498 212
2.2.1 Diffusion des plans (global et sectoriel) de communication	71 215
2.3.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du Cabinet	312 833
2.3.2 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau des services	528 425
2.3.3 Prise en charge des besoins des enfants déscolarisés et non scolarisés intégrés dans les centres SSA/P	168 096
2.4.1 Suivi et évaluation des services	521 430
Total	2 100 211

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 184 636	1 075 670	1 265 189	1 359 191
Biens et services	4 583 453	5 583 453	5 087 621	5 144 083
Total	5 768 089	6 659 123	6 352 810	6 503 274

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNECE	9 324
1.1.2 Organisation des examens et concours nationaux (DEF, CAP/BT, BAC, examens des IFM, examens de fin de cycle des écoles de santé)- Niveau central	5 409 992
2.1.2 Prise en charge des dépenses du personnel de la DNP, CNE-CE et IGEN	1 075 670
2.1.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNP	9 265
2.1.4 Mise en oeuvre du plan de pérennisation du programme de réparation des manuels scolaires	13 197
2.1.5 Acquisition d'intrants pour la Direction nationale de la pédagogie	50 131
4.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'IGEN	9 316
4.4.1 Suivi de l'application des normes assignées (encadreur/enseignants) à l'enseignement secondaire	82 228
Total	6 659 123

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	7 417 773	4 867 668	7 922 180	8 510 796
Biens et services	4 752 424	4 752 424	5 227 262	5 285 270
Transferts et subventions	2 584 271	2 584 271	2 692 034	2 921 664
Investissement	1 078 575	1 078 575	1 163 206	1 282 295
Total	15 833 043	13 282 938	17 004 682	18 000 025

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 Prise en charge des dépenses du personnel de la DFM	4 867 668
1.1.4 Appui à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire	21 576
1.1.5 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DFM	537 765
1.1.6 Prise en charge des factures d'eau et d'électricité	270 733
1.1.7 Prise en charge des factures SOTELMA/MALITEL, Orange Mali et Office national de la Poste	79 636
1.1.8 Entretien, réparation et fourniture de pièces de rechange pour les véhicules et motos du département	222 769
1.1.9 Prise en charge des connexions internet des structures centrales et rattachées	238 052
1.1.10 Maintenance du parc informatique	395 076
1.1.11 Achat de vignettes ordinaires pour les véhicules et motos du département	8 000
1.1.12 Achat de médicaments pour les établissements d'enseignement	20 614
1.1.13 Achat de matériels de sport pour les établissements d'enseignement	213 179
1.1.14 Location de bâtiments administratifs baillés	132 916
1.1.15 Entretien des bâtiments et réhabilitation des infrastructures scolaires	1 224 266
1.1.16 Subvention à l'enseignement privé catholique	2 583 471
1.1.17 Prise en charge des dépenses diverses de transfert (Bourses IFM, pension alimentaire)	800
1.1.18 Acquisition de services et d'équipements	578 575
1.1.19 Construction du siège de la DFM	500 000
1.2.1 Préparation, exécution et suivi du Budget-programmes	1 387 842
Total	13 282 938

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	4 578 070	4 577 097	4 889 377	5 252 656
Biens et services	131 417	131 417	145 871	147 488
Total	4 709 487	4 708 514	5 035 248	5 400 144

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses du personnel de la DRH	161 980
1.3.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRH	10 727
1.3.3 Appui aux activités de renforcement des capacités agents	90 690
1.3.4 Missions d'appui conseil, de suivi et de développement du dialogue social	30 000
1.3.5 Recrutement du personnel administratif et gestion des carrières des agents	915 117
1.3.6 Recrutement du personnel enseignant et intégration des ECOM	3 500 000
Total	4 708 514

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	142 023	142 023	157 644	159 391
Transferts et subventions	60 000	60 000	62 502	68 752
Total	202 023	202 023	220 146	228 143

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CADDE	98 827
3.2.1 Renforcement des capacités des structures d'appui en gestion de l'école en mode déconcentré	13 196
3.2.2 Sensibilisation des communautés à la culture de la restitution publique	60 000
3.3.1 Supervision et suivi-évaluation des travaux de construction/réhabilitation/équipement et entretien des infrastructures scolaires	30 000
Total	202 023

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	229 412	228 863	245 012	263 216
Biens et services	171 268	171 268	190 105	192 213
Investissement	200 000	200 000	216 379	239 422
Total	600 680	600 131	651 496	694 851

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.2 Prise en charge des dépenses du personnel de la CPS	228 863
2.4.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CPS	10 260
2.4.4 Réalisation des travaux d'orientation initiale des admis réguliers au DEF	111 030
2.4.5 Production d'informatiques statistiques annuelles	49 978
2.4.6 Achat d'équipements pour la CPS	125 000
2.4.7 Projet 1: Appui à la CPS (Elaboration, suivi-évaluation des programmes/projets du département)	75 000
Total	600 131

Action 07**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	86 413	80 968	92 289	99 146
Biens et services	47 355	47 355	52 563	53 146
Total	133 768	128 323	144 852	152 292

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.4.1	Prise en charge des dépenses du personnel de la CNMUI	80 968
1.4.2	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CNMUI	47 355
Total		128 323

Le Programme : 2.041 Développement de l'Education de Base

Responsable du programme : le Directeur national de l'Enseignement fondamental

a) Présentation stratégique du programme :

L'éducation de base comprend l'éducation préscolaire, l'éducation spéciale (Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux), l'enseignement fondamental, l'alimentation scolaire, l'enseignement normal, et l'éducation non formelle.

Ce programme vise l'amélioration de l'efficacité interne du système et la promotion de l'égalité et de l'équité d'accès à l'éducation pour tous. Il s'agira de :

- i) renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale ;
- ii) permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire ;
- iii) renforcer la scolarisation des filles ;
- iv) améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Renforcer la capacité d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux brut de préscolarisation	%	27.80	20.8	25.2	23.9

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire/population totale d'enfants de 3-6 ans)*100

1.2 Pourcentage d'enfants dans le préscolaire public	%	47.04	47.04	47.2	47.2
--	---	-------	-------	------	------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire public/ effectif total du préscolaire)*100

Objectif 2: Permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1	%	57.70	57.70	62.7	65.9

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 6ème année d'études/population totale d'enfants 12 ans)*100

2.2 Taux brut d'admission au fondamental 1	%	81.9	79.20	86.3	88.4
--	---	------	-------	------	------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7 ans)*100

2.3 Nombre d'adultes inscrits dans les programmes d'alphabétisation	Nbre	100 000	100000	100 000	100 000
---	------	---------	--------	---------	---------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques (Séminaire Bilan ENF par le CNR-ENF)

Précision Méthodologique : (Nombre d'adultes analphabètes inscrits-Population totale résiduelle d'adultes à alphabétiser)

2.4 Proportion d'élèves bénéficiaires des cantines scolaires	%	7.70	7.70	9.78	10.82
--	---	------	------	------	-------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves bénéficiaires de cantines/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

Objectif 3: Renforcer la scolarisation des filles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1 pour les filles	%	49.10	49.1	58	59

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de filles à tous âges admis en 6ème année d'étude/ Population totale d'enfants de 12 ans)*100

3.2 Taux brut d'admission des filles au fondamental 1	%	74.2	74.2	75	76
---	---	------	------	----	----

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de filles à tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7ans)*100

Objectif 4: Améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Existence d'une politique cohérente de formation initiale des enseignants	Oui/Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Moyen de Vérification : Structures en charge de la formation des enseignants des départements sectoriels (MEN-MESRS-MEFP)

Précision Méthodologique : Exploitation des documents de la Politique

4.2 Ratio livre/élève aux 6 premières années du fondamental en lecture/écriture	%	2	2	2	2
---	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de manuels nécessaires par discipline par élève/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

4.3 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture/écriture	%	45	45	50	50
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,*** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

4.4 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en calcul	%	29.20	29.2	50	50
---	---	-------	------	----	----

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	274 425 723	290 529 377	290 910 952	312 525 144
Biens et services	23 050 476	25 636 311	24 978 435	25 252 466
Transferts et subventions	1 443 245	1 423 390	1 503 424	1 653 763
Investissement	4 099 130	11 636 490	4 422 881	4 863 586
Total :	303 018 574	329 225 568	321 815 692	344 294 959

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Education préscolaire et spéciale	306 751	352 646	375 463	400 262
Enseignement Fondamental	300 817 940	326 995 170	319 446 801	341 720 179
Enseignement Normal	128 558	128 558	142 697	144 279
Education Non formelle	1 145 368	1 127 234	1 198 445	1 312 116
Développement de la recherche linguistique	619 957	621 960	652 286	718 123
Total :	303 018 574	329 225 568	321 815 692	344 294 959

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	3 956	5 796	6 719	7 640
CATEGORIE B	1 395	1 478	1 569	1 599
CATEGORIE B1	524	501	648	833
CATEGORIE B2	44 883	45 889	49 723	53 293
CATEGORIE C	1 091	1 082	1 283	1 456
AUTRES	1 792	1 731	2 245	2 897
Total :	53 641	56 477	62 187	67 718

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	106 751	152 646	159 085	160 840
Investissement	200 000	200 000	216 378	239 422
Total	306 751	352 646	375 463	400 262

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation de missions de supervision des activités de DPE et EBES	13 196
1.1.2 Mise à disposition de matériels et d'équipements adaptés pour les CDPE	84 224
1.1.3 Projet 1 : Programme Multi acteur Appui petite enfance	100 000
1.1.4 Projet 2 : Projet pilote d'appui aux EBES	100 000
1.1.5 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'Ecole de formation des Educateurs du préscolaire (EFEP)	24 604
1.1.6 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des jardins d'Enfants: Kassé KEITA, Oisillons et Croix rouge	21 291
1.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEPS	9 331
Total	352 646

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	274 281 939	290 381 869	290 757 391	312 360 174
Biens et services	22 792 639	25 332 579	24 651 649	24 922 067
Transferts et subventions	17 000	17 000	17 708	19 478
Investissement	3 726 362	11 263 722	4 020 053	4 418 460
Total	300 817 940	326 995 170	319 446 801	341 720 179

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEF	9 331
2.1.2 Projet construction et équipement IFM	300 000
2.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	290 374 874
2.2.2 Acquisition d'équipements pédagogiques et divers (niveau central)	5 369 673
2.2.3 Acquisition d'équipements pédagogiques et divers (niveau déconcentré et décentralisé)	2 519 334
2.2.4 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	41 228
2.2.6 Formation des enseignants (préscolaire, fondamental et normal)	1 228 312
2.2.7 formation des enseignants (secondaire général)	139 794
2.2.8 formation des enseignants (personnel administratif)	176 793
2.2.9 Entretien et réhabilitation des infrastructures administratives et scolaire	1 753 921
2.2.10 Production d'informations statistiques annuelles	196 395
2.2.11 Appui à la réparation des manuels scolaires	329 944
2.2.12 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures déconcentrées et décentralisées	1 398 652
2.2.13 Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc / privé catholique (niveau déconcentré et décentralisé)	2 392 640
2.2.14 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc (niveau déconcentré et décentralisé)	7 483 391
2.2.15 Organisation des examens et concours nationaux (DEF,CAP/BT, BAC, examens des IFM, examens de fin de cycle des écoles de santé) - Niveaux déconcentré et décentralisé	4 138 531
2.2.16 Travaux et constructions infrastructures (report de l'appui budgétaire sectoriel du Canada)	50 969
2.3.1 Mise en oeuvre des activités d'éducation non formelle	100 902
2.4.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CNCS	9 331
2.4.2 Suivi-évaluation de l'implantation et de la fonctionnalité des cantines scolaires (niveau central)	240 580
2.4.3 Suivi-évaluation de l'implantation et de la fonctionnalité des cantines scolaires (niveau déconcentré))	132 916
2.4.4 Mise en oeuvre de la politique nationale de l'ALISCO (niveau national)	342
2.4.5 Mise en oeuvre de la politique nationale de l'ALISCO (niveaux déconcentré et décentralisé)	5 102 407
2.4.6 Projet 1 : Projet Investissement Secteur Education (Construction des Cantines scolaires)	700 000
3.1.1 Missions de suivi-évaluation de la mise en oeuvre du curriculum de l'enseignement fondamental et de la politique de formation des maîtresses	13 195
3.2.1 Mise en oeuvre de la politique nationale de la SCOFI	224 127
4.1.1 Appui aux cadres de concertation niveaux local et régional	419 774
4.2.1 Amélioration des rendements scolaires	1 743 770
4.3.1 Appui à la supervision des activités pédagogiques	404 044
Total	326 995 170

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	128 558	128 558	142 697	144 279
Total	128 558	128 558	142 697	144 279

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEN	9 330
4.1.3 Missions de suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la politique de formation des maîtres de l'enseignement fondamental, des éducateurs préscolaires et des éducateurs spécialisés	13 197
4.1.4 Indemnité de stages pédagogiques	106 031
Total	128 558

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	143 784	147 508	153 561	164 970
Biens et services	22 528	22 528	25 004	25 280
Transferts et subventions	979 056	957 198	1 019 880	1 121 866
Total	1 145 368	1 127 234	1 198 445	1 312 116

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.2 Prise en charge des dépenses de personnel de la DNENF-LN	147 508
2.3.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNENF-LN	9 331
2.3.4 Missions de suivi-évaluation de l'application de la politique linguistique	13 197
2.3.5 Prise en charge des dépenses de personnel du CNR-ENF	112 847
2.3.6 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNR-ENF	92 841
2.3.7 Mise en oeuvre du curriculum de l'éducation de l'éducation non formelle	14 970
2.3.8 coordination des activités des opérateurs oeuvrant dans le cadre de l'alphabétisation et des centres d'éducation pour le développement	736 540
Total	1 127 234

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	447 189	449 192	465 836	512 419
Investissement	172 768	172 768	186 450	205 704
Total	619 957	621 960	652 286	718 123

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.9 Prise en charge des dépenses de personnel de l'AMALAN	369 990
2.3.10 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'AMALAN	79 202
2.3.11 Réalisation des travaux de recherches linguistiques	72 768
2.3.12 Réhabilitation du siège de l'AMALAN	100 000
Total	621 960

Le Programme : 2.042 Développement de l'Enseignement Secondaire Général

Responsable de Programme : le Directeur national de l'Enseignement secondaire général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.042 vise à faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures. Il est aussi chargé de veiller au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics et privés d'enseignement secondaire.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

1. améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général ;
2. accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général.

Ce programme comporte la sous-composante suivante :

- l'Enseignement Secondaire Général :

L'Enseignement Secondaire Général a pour mission de faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, des modes et des moyens de pensée constituant la base commune des diverses spécialités du savoir, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures ou de s'insérer dans la vie active.

L'enseignement secondaire général est géré par une Direction créée par l'Ordonnance N°01-050/P-RM du 25 septembre 2001, ratifiée par la Loi N°01-089 du 28 novembre 2001. La Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général a pour mission, entre autres, l'élaboration de la politique nationale en matière d'enseignement secondaire général et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique, en relation avec les structures compétentes du Ministère chargé de l'éducation.

L'Enseignement Secondaire Général est dispensé dans les lycées d'Enseignement Secondaire Général publics (73) et privés dont le nombre dépasse sept cents (700). Ces établissements ont un effectif en 2016 d'environ 197 434 élèves dont 77 770 au public et au parapublic et encadré par 14 346 professeurs dont 3 469 au public et parapublic. Les études au niveau de l'Enseignement secondaire général sont sanctionnées par le Baccalauréat Général. Cet ordre d'enseignement reçoit les élèves titulaires du Diplôme d'Etudes Fondamentales ou d'un titre équivalent, remplissant les conditions d'accès fixées par un arrêté du Ministre en charge de l'Enseignement Secondaire Général.

Suite aux recommandations du forum national sur l'éducation tenu du 30 octobre au 02 novembre 2008, le Décret N°138/PRM du 06 juin 1980 a été relu et remplacé par le Décret N°2011-234/P-RM du 12 mai 2011 portant organisation de l'Enseignement Secondaire Général en vue d'adapter les filières et séries à l'évolution de l'environnement national et sous régional.

Ainsi l'Enseignement Secondaire Général comporte :

- au niveau de la 10ème année, une série commune (10ème commune) ;
- au niveau de la 11ème année, trois (3) séries dénommées respectivement : 11ème Lettre (11ème L), 11ème Sciences Economiques et Sociales (11ème SES) et 11ème Sciences (11ème S)
- au niveau de la 12ème année, six (6) séries dénommées respectivement : Terminale Langue Lettre (TLL), Terminale Art Lettre (TAL), Terminale Sciences Sociales (TSS), Terminale Sciences Expérimentales (TSExp), Terminale Sciences Exactes (TSE) et Terminales Sciences Economiques (TSEco).

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme dès la rentrée scolaire 2011-2012, le département a procédé :

- au lancement de la formation continue des enseignants (du public et du privé) à l'Approche par Compétences (APC) ;
- au recrutement et à la formation des professeurs d'économie, de langues nationales et d'informatique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers le secondaire général	%	27.80	27.80	25.2	23.9

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire général en année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100

I.2 Pourcentage de redoublants au secondaire général	%	23.2	23.2	20.5	19.1
--	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Nombre total de redoublants / Nombre total d'élèves dans le secondaire général)*100

Objectif 2: Accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de lycées d'enseignement secondaire général publics construits et équipés	Nbre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux brut de scolarisation au secondaire général	%	13.1	13.1	12.6	12.4
--	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves tout âge dans le cycle /population de la tranche d'âge correspondante)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	25 448 264	994 747	669 361	719 091
Biens et services	13 679 578	11 077 441	12 798 190	12 939 913
Investissement	25 660 071	18 678 261	19 557 117	21 497 688
Total :	64 787 913	30 750 449	33 024 668	35 156 692

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Enseignement sécondaire général	64 787 913	30 750 449	33 024 668	35 156 692
Total :	64 787 913	30 750 449	33 024 668	35 156 692

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	2 633	55	71	92
CATEGORIE B	85			
CATEGORIE B1	25	24	31	39
CATEGORIE B2	1 673	17	22	27
CATEGORIE C	8	9	11	13
AUTRES	31	30	40	51
Total :	4 455	135	175	222

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	25 448 264	994 747	669 361	719 091
Biens et services	13 679 578	11 077 441	12 798 190	12 939 913
Investissement	25 660 071	18 678 261	19 557 117	21 497 688
Total	64 787 913	30 750 449	33 024 668	35 156 692

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 prise en charge des dépenses de personnel du P2.042	994 747
1.1.2 prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc/ privé catholique (niveaux central)	7 800 898
1.1.3 prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc (niveau central)	15 668 074
1.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNESG	7 331
1.2.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures déconcentrés et décentralisées	506 307
1.2.3 Missions de coordination et de contrôle technique des Académies d'enseignement	13 134
1.2.4 Missions d'inspection, d'évaluation, de contrôle et de notation du personnel enseignant	145 364
2.1.1 Dotation des établissements d'enseignement secondairegénéral en kit matériel didactique (niveaux déconcentré et décentralisé)	1 402 033
2.1.2 Dotation des établissements d'enseignement secondairegénéral en kit matériel didactique (niveaux déconcentré et décentralisé)	708 588
2.1.3 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'enseignement secondaire général	291 366
2.1.4 Acquisition d'équipements et fourniture de manuels scolaires pour le secondaire	1 510 187
2.1.5 Projet 1 . Construction Equipement de lycées	1 500 000
2.2.1 facilitation de la prise en charge sanitaires des élèves et des enseignants (niveau central)	103 070
2.2.2 facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveaux déconcentré et décentralisé)	99 350
Total	30 750 449

Le Programme : 2.043 Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel

Responsable de Programme : le Directeur national de l'Enseignement technique et professionnel

a) Présentation stratégique du programme :

Depuis 1998, le Gouvernement du Mali, a entrepris la réforme de son système éducatif à travers le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), qui a fait de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETP) son second axe prioritaire après l'éducation de base.

En attendant la définition des grandes orientations du PRODEC II, les réformes en cours de l'ETP visent essentiellement :

- le développement du partenariat écoles entreprises et organisations professionnelles ;
- la redéfinition des filières de formation de l'ETP en tenant compte des besoins socio-économiques, tout en mettant l'accent sur les filières industrielles et agro sylvo pastorales ;
- l'autonomisation des Centres et Instituts de formation professionnelle publics ;
- l'implantation de l'approche par compétences comme mode de fonctionnement pédagogique, pour l'instauration de la qualité de formation et de normalisation de l'évaluation des apprentissages ;
- le suivi de l'insertion socio-professionnelle des sortants de l'ETP.

Le programme 2.043 « Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel» vise d'une part, à former du personnel qualifié compétent à l'exercice d'un métier ou d'un emploi nécessaire au développement économique et social du pays (certificat d'aptitude professionnelle CAP deux ans après le DEF, brevet de technicien BT quatre ans après le DEF et baccalauréat professionnel BAC PRO trois ans après le DEF), et d'autre part, à offrir des formations scientifiques et techniques aux élèves pour leur accès à l'enseignement

supérieur (BAC technique trois ans après le DEF).

Le programme vise trois objectifs :

- améliorer la qualité des apprentissages de l'enseignement secondaire technique et professionnel
- améliorer l'employabilité des apprenants de l'ESTP
- améliorer l'accès des apprenants de l'ESTP aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale, TIC).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer le rendement interne					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'admission par examen	%	217	54.25	246	502

Moyen de Vérification : Rapport des examens du CNE-CE

Précision Méthodologique : (nombre des candidats admis/nombre total des candidats présentés)*100

1.2 Nombre d'enseignants en formation continue	Nbre	70	70	120	130
--	------	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Données administratives sur les ressources humaines DRH

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer l'accès des apprenants aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale TIC)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage des élèves fréquentant les filières porteuses	%	50	50	60	65

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP

Précision Méthodologique : (total filles et garçons fréquentant les filières porteuses (industrie, agro-sylvo-pastorale, TIC/Total des élèves inscrits)*100

2.2 Pourcentage de filles fréquentant les filières industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC	%	42	42	50	55
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP

Précision Méthodologique : (total des filles fréquentant les filières porteuses industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC)/total des filles)*100

2.3 Nombre d'établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel construits et équipés		1	1	2	2
--	--	---	---	---	---

Objectif 3: Améliorer l'efficacité externe					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre d'établissements professionnels publics ayant une cellule de suivi de l'insertion socio-professionnels des sortants	Nombre	30	30	32	33

Moyen de Vérification : Textes réglementaires et enquêtes de suivi

Précision Méthodologique : Exploitation des documents

Objectif 4: Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers l'enseignement secondaire technique et professionnel	%	34.6	34.6	37	38

Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire technique et professionnel année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100

4.2 Pourcentage d'élèves orientés dans l'enseignement secondaire technique et professionnel	%	31.06	31	34.1	36.12
---	---	-------	----	------	-------

Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves orientés dans le secondaire technique et professionnel/Nombre total d'élèves orientés dans le secondaire)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	22 623 946	29 192 477	24 162 364	25 957 616
Biens et services	9 128 891	9 128 891	10 540 810	10 656 668
Transferts et subventions	7 046 227	7 046 227	7 339 003	7 957 206
Investissement	22 394 704	22 394 704	24 085 499	26 465 140
Total :	61 193 768	67 762 299	66 127 676	71 036 630

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Enseignement Technique et professionnel	61 193 768	67 762 299	66 127 676	71 036 630
Total :	61 193 768	67 762 299	66 127 676	71 036 630

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	3 317	3 316	3 719	3 914
CATEGORIE B	11	11	11	11
CATEGORIE B1	12	12	16	21
CATEGORIE B2	436	437	946	1 000
CATEGORIE C	13	14	16	19
AUTRES	19	20	26	33
Total :	3 808	3 810	4 734	4 998

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	22 623 946	29 192 477	24 162 364	25 957 616
Biens et services	9 128 891	9 128 891	10 540 810	10 656 668
Transferts et subventions	7 046 227	7 046 227	7 339 003	7 957 206
Investissement	22 394 704	22 394 704	24 085 499	26 465 140
Total	61 193 768	67 762 299	66 127 676	71 036 630

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel du P2.043	29 192 477
1.1.2 Organisation des examens et concours nationaux (DEF, CAP/BT, BAC, examens des IFM, examens de fin de cycle des écoles de santé) - Niveaux déconcentré et décentralisé	394 780
2.1.1 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire professionnel privé laïc (niveau central)	2 540 067
2.1.2 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire professionnel privé laïc (niveau déconcentré et décentralisé)	19 591 622
2.1.3 Missions de coordination et de contrôle technique des Académies d'Enseignement en matière d'enseignement technique et professionnel	13 197
2.2.1 Acquisition d'équipements et fourniture de manuels scolaires pour le secondaire technique et professionnel	263 015
2.2.2 Entretien et réhabilitation des infrastructure au niveau de l'enseignement technique et professionnel (niveaux déconcentré)	115 806
2.2.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNETP	7 331
2.2.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structure déconcentrées et décentralisées	268 326
4.1.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	41 228
4.1.2 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élève et des enseignants (niveau déconcentré)	35 358
4.1.3 Prise en charge des démi-bourses des élèves orientés dans le secondaire technique privé laïc / privé catholique (niveau central)	640 000
4.1.4 Prise en charge des démi-bourses des élèves orientés dans le secondaire technique privé laïc / privé catholique (niveau déconcentré et décentralisé)	5 820 797
4.1.5 Prise en charge des dépenses diverses de transfert (Bourses IFM, pension alimentaire des IFP agro-sylvo-pastoraux)	6 998 207
4.2.1 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en kit matériel didactique (niveau central)	511 221
4.2.2 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en kit matériel didactique (niveau déconcentré)	327 375
4.2.3 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en matières d'oeuvre (niveau central)	142 243
4.2.4 Dotation des établissement d'enseignement secondaire technique et professionnel en matières d'oeuvre (niveau déconcentré)	816 657
4.2.5 entretien des machines de dactylographie	42 592
Total	67 762 299

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.017	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR EDUCATION	200 000	200 000	200 000	216 379	239 422
	CONSTRUCTION SIEGE DFM/ MEN	2 200 000	500 000	500 000	540 949	598 560
Total :		2 400 000	700 000	700 000	757 328	837 982

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.041	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES IFM AU MALI	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	APPUI DVPT PETITE ENFANCE REGIONS KAYES/KKORO/ SIKASSO	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
	PROGR. PILOTE APPUI ENFANTS BESOINS ADUCATIFS SPECIAUX	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
	REHABILITATION SIEGE ACADEMIE MALIENNE DES LANGUES (A)	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
Total :		600 000	600 000	600 000	649 136	718 268

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.042	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT LYCEES /IFP	1 500 000	1 000 000	1 500 000	1 081 899	1 197 121
Total :		1 500 000	1 000 000	1 500 000	1 081 899	1 197 121

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'adéquation entre le contenu de l'enseignement supérieur et les besoins du marché de l'emploi ;
- le développement de l'enseignement supérieur ;
- la réglementation de l'accès aux études universitaires et post universitaires ;
- la préparation aux diplômes universitaires et post universitaires ;
- la délivrance des diplômes universitaires et post universitaires et des équivalences ;
- le contrôle de l'orientation et de la gestion des flux des étudiants ;
- le suivi des étudiants maliens à l'étranger ;
- la coordination de la recherche scientifique initiée par les départements ministériels en rapport avec les ministères intéressés ;
- le développement de la recherche scientifique et technologique;
- la définition des priorités nationales en matière de recherche scientifique ;
- la coordination des actions dans le domaine de la recherche scientifique et technologique en vue d'accroître les capacités nationales dans la maîtrise des sciences et techniques ;
- l'organisation de la communauté des chercheurs et la réglementation de la recherche scientifique ;
- le suivi de l'utilisation des fonds publics destinés au financement de la recherche scientifique.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certains problèmes qui agissent de manière négative sur les résultats des programmes.

I.2.1 Contraintes

- le déficit de personnel enseignant-chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité ;
- l'insuffisance et l'inadaptation des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- l'insuffisance et/ou l'obsolescence des équipements dans les laboratoires au sein des Instituts de l'Enseignement Supérieur et de Recherche ;
- l'inadaptation de l'offre de formation aux besoins de la société ;
- la faiblesse des capacités de gouvernance et d'adaptation ;
- la non mise à jour du plan stratégique de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- l'insuffisance et la faible valorisation de la production scientifique ;
- la faiblesse de la couverture sanitaire au niveau des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) ;
- le faible niveau de gestion du système d'information au niveau des IESR ;
- la non fonctionnalité du dispositif sécuritaire et social ;
- le faible niveau d'introduction des fondamentaux de l'APC dans la formation Initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et EN Sup) ;
- la faible maîtrise de la gestion des flux des étudiants ;
- le faible niveau de la culture scientifique et technologique ;
- la faible utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- le problème de sécurisation de l'espace Universitaire.

I.2.2 Défis

Les défis à relever sont :

- le recrutement de personnel enseignant, chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité ;
- la réduction considérablement du volume des heures supplémentaires ;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines ;

- la construction et l'équipement des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- l'adaptation de l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- l'amélioration de la gouvernance en termes d'autonomie au niveau des IESR;
- la relecture du plan stratégique de la recherche et l'adapter au plan national ;
- l'amélioration et la valorisation de la production scientifique ;
- l'amélioration de la couverture sanitaire dans les IESR;
- l'amélioration de la gestion du système d'information au niveau des IESR ;
- l'introduction des fondamentaux de l'APC dans la formation initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et ENSup) ;
- la maîtrise du taux d'accroissement des étudiants conformément à l'attente du PRODEC 2 ;
- l'amélioration des procédures d'assurance qualité ;
- la promotion de la culture scientifique et technologique ;
- la promotion de l'utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

I.3 La politique sectorielle

Le Programme décennal de Développement de l'Education (PRODEC 2) et le nouveau plan d'actions 2023-2027 adossé à la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique marquent la volonté des pouvoirs publics d'inscrire des réformes pour mettre en place un système d'enseignement et de recherche plus performant, au coeur des problématiques de développement, se nourrissant de notre réalité et contribuant à la faire évoluer.

Le plan d'actions 2023-2027 de la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique constitue une stratégie pertinente et réaliste qui se base sur des activités bien définies. Il s'articule autour de Cinq (5) objectifs stratégiques et douze (12) axes prioritaires. Les axes se présentent comme suit : (i) la Gestion des flux d'étudiants, (ii) l'Accroissement équitable des capacités d'accueil des IES, (iii) la Déconcentration de l'enseignement supérieur, (iv) l'Amélioration de l'efficacité interne, (v) l'instauration d'un cadre juridique et institutionnel favorisant l'autonomie, le partenariat avec le secteur privé, (vi) la Mobilisation des ressources pour l'enseignement et la recherche, (vii) le Renforcement de l'utilisation des TIC dans les programmes d'enseignement et de recherche, (viii) la Modernisation des pratiques d'enseignement et l'amélioration de l'employabilité des diplômés, (ix) la Gestion efficiente des enseignants, (x) la Formation continue des enseignants-chercheurs et la progression dans la carrière, (xi) l'Attractivité de la fonction d'enseignant-chercheur, (xii) le Soutien à la mise en oeuvre de la politique nationale de la science, de la technologie et de l'Innovation (PNSTI).

Les objectifs du plan portent sur :

- Objectif stratégique 1 : Optimiser l'accessibilité aux études supérieures en renforçant la capacité d'accueil des institutions en vue d'un enseignement supérieur équitable et inclusif ;
- Objectif stratégique 2 : Renforcer la gouvernance, la mobilisation et la gestion des ressources financières ;
- Objectif stratégique 3 : Renforcer la gouvernance du sous-secteur de manière à promouvoir la qualité, l'efficacité et l'efficience ;
- Objectif stratégique 4 : Valoriser la fonction d'enseignant-chercheur en favorisant l'attractivité et la progression en carrière ;
- Objectif stratégique 5 : Poursuivre le développement de la recherche scientifique en soutenant les actions de la PNSTI.

Par ailleurs, un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer le financement des projets de recherche et de l'innovation technologique, le Fonds Compétitif pour la Recherche Scientifique et l'Innovation Technologique (FCRIT) lancé le 08 avril 2017. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un cadre partenarial, d'un comité de pilotage et d'une équipe technique prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Effectifs des étudiants dans les institutions d'Enseignement Supérieur	NOMBRE	84349	93486	104102	139912
2	Proportion de filles étudiantes dans les institutions d'Enseignement Supérieur	%	33,04	29,81	26,77	36,69

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	8 325 606	8 428 906	8 905 498	9 536 245
Développement de l'Enseignement Supérieur	78 673 524	79 983 667	84 653 329	96 382 074
Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique	1 862 206	2 185 346	1 868 656	2 084 408
Financement de la Recherche et de l'innovation technologique	2 544 295	2 500 000	6 360 737	6 678 773
Total :	91 405 631	93 097 919	101 788 220	114 681 500

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	8 123 483	8 194 672	8 675 342	9 319 916
Biens et services	2 287 297	2 207 297	2 409 842	2 430 867
Transferts et subventions	69 750 451	71 825 845	74 958 232	85 877 434
Investissement	11 244 400	10 870 105	15 744 804	17 053 283
Total :	91 405 631	93 097 919	101 788 220	114 681 500

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.018 Administration Générale

Responsable du Programme : Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est placé sous la responsabilité du Secrétaire Général du département. Il s'articule autour de la conduite, de l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques en matière d'Enseignement Supérieur, de recherche scientifique et d'innovation technologique.

C'est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le Programme 1.018 est composé de deux (02) Actions :

- Action 1 : Conduite et pilotage de la politique du département ;
- Action 2 : gestion de ressources financières et matérielles.

Le cadre de performance du programme est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques

Il s'agit de :

- Objectif 1 : rendre plus efficaces et plus efficients les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Objectif 2 : améliorer le cadre institutionnel et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS.

Objectif 1: Rendre plus performante les structures du MESRS : renforcement de la gouvernance et coordination des actions des structures

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Nombre des textes juridiques et réglementaires adoptés	Nombre	3	4	2	2

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du cabinet

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des assises nationales de la refondation (ANR)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations exécutés/nombre total de recommandations du MESRS)*100

1.3 Taux d'exécution du plan d'activités du département	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisés/Nombre total d'activités prévues) x100

1.4 Taux d'exécution du programme de communication du département	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre d'activité de communication réalisés/Nombre total d'activité de communication prévues) x100

Objectif 2: Renforcer la mobilisation des ressources et assurer la gestion équitable des finances et du matérielles du MESRS

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget alloué au MESRS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DFM / Compte Administratif, (SIGD)

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) X100

2.2 suivi et exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DFM / PPM

Précision Méthodologique : (Nombre de marché réalisé/Nombre total de marché prévus) X100

2.3 Pourcentage du personnel administratif et technique formé	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DFM

Précision Méthodologique : (Nombre de personne formée/Nombre de formation prévu) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 478 265	3 531 565	3 714 785	3 990 791
Biens et services	1 670 420	1 670 420	1 860 202	1 875 133
Transferts et subventions	2 676 921	2 726 921	2 789 562	3 071 761
Investissement	500 000	500 000	540 949	598 560
Total :	8 325 606	8 428 906	8 905 498	9 536 245

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	4 169 485	4 205 730	4 405 029	4 769 045
Gestion financière et matérielle	4 156 121	4 223 176	4 500 469	4 767 200
Total :	8 325 606	8 428 906	8 905 498	9 536 245

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	112	114	149	194
CATEGORIE B1	20	18	23	30
CATEGORIE B2	21	21	27	35
CATEGORIE C	5	4	5	6
AUTRES	61	58	75	98
Total :	219	215	279	363

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 197 529	1 233 774	1 278 960	1 373 985
Biens et services	441 956	441 956	490 568	496 009
Transferts et subventions	2 530 000	2 530 000	2 635 501	2 899 051
Total	4 169 485	4 205 730	4 405 029	4 769 045

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	1 233 774
1.1.2 Acquisition de biens et services	277 566
1.1.3 Elaboration des textes juridiques et réglementaires	27 983
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des assises nationales de la refondation (ANR)	20 000
1.3.1 Suivi de la mise en oeuvre des activités du Plan d'action budgétisé de la PNES et PNRIT du département	20 000
1.3.2 Organisation des Missions de suivi-évaluation des projets et programmes et autres missions	36 407
1.3.3 Alimentation des Fonds compétitifs de la Recherche et de l'innovation technologique	2 500 000
1.4.1 Réalisation des activités de communication et d'autres activités y afférentes	70 000
1.4.2 Diffusion du document de politique pour une meilleure appropriation (communication)	20 000
Total	4 205 730

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 280 736	2 297 791	2 435 825	2 616 806
Biens et services	1 228 464	1 228 464	1 369 634	1 379 124
Transferts et subventions	146 921	196 921	154 061	172 710
Investissement	500 000	500 000	540 949	598 560
Total	4 156 121	4 223 176	4 500 469	4 767 200

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	2 297 791
2.1.2 Elaboration des documents de programmation et de suivi évaluation du budget et réalisation des missions de suivi-évaluation	50 000
2.1.3 Acquisition des biens et services	1 038 958
2.2.1 Suivi et Exécution du Plan de passation des marchés	200 000
2.2.2 REALISATION DU PROJET CONSTRUCTION AMPHI 800 PLACES ET 500 PLACES FSEG / USSGB	500 000
2.3.1 Organisation des sessions de formations des agents du département	136 427
Total	4 223 176

Le Programme : 2.045 Développement de l'Enseignement Supérieur

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de l'Enseignement Supérieur

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.045 vise dans son objectif stratégique la formation supérieure générale pratique et spécialisée, la diffusion de la culture et des connaissances ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et des apprenants.

Le programme 2.045, composé par l'ensemble des structures opérationnelles, notamment des universités, des grandes écoles et des instituts ayant en commun des missions :

- une formation initiale et continue interdisciplinaire ;
- une recherche d'envergure internationale et une politique scientifique innovante ;
- la diffusion de la culture et l'information scientifique ;

- la coopération internationale ;
- la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants ;
- la gouvernance universitaire ;
- les oeuvres universitaires ;
- les contrôles de qualité.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs du programme :

Le Programme 2.045 est composé de cinq (05) actions:

- Action 1 : Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Action 2 : Gestion des oeuvres universitaires ;
- Action 3 : Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur ;
- Action 4 : Formation des formateurs sportifs ;
- Action 5 : Formation des travailleurs sociaux.

Le cadre de performance du programme est bâti autour de sept (07) objectifs spécifiques et de seize (16) indicateurs.

- Objectif 1 : Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur ;
- Objectif 2 : Améliorer les oeuvres universitaires ;
- Objectif 3 : Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société ;
- Objectif 4 : Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur ;
- Objectif 5 : Promouvoir la qualité dans les institutions d'enseignement et de la recherche scientifique ;
- Objectif 6 : Développer la formation continue des travailleurs sociaux ;
- Objectif 7 : Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers de jeunes, de sports et de loisirs.

Objectif 1: Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'encadrement pédagogique	%	53	50	50	50
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre total d'étudiants dans les IES/Nombre d'enseignants à plein temps des IES) X100					
1.2 Ratio étudiants salle d'encadrement pédagogique	%	84	77	75	74
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants des IES / Nombre de salle de TD)					
1.3 Taux d'accroissement des effectifs des étudiants	%	12.82	12.82	12.82	12.73
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants de l'année n des IES - Nombre d'étudiants de l'année n-1 des IES) / Nombre d'étudiants de l'année n-1 des IES) X100					
1.4 Proportion d'étudiants maliens boursiers à l'étranger	%	-	10	10	10
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants maliens ayant bénéficié de bourse à l'étranger de l'année N / Nombre total de bachelier de l'année N-1) X100					

Objectif 2: Améliorer les oeuvres universitaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage d'étudiants logés		2	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CENOU

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants bénéficiaires de logements/ Nombre total d'étudiants demandeurs de logements) x100

2.2 Taux d'exécution du budget alloué au paiement des trousseaux et bourses des étudiants nationaux	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CENOU

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Dotations Budgétaires) x100

2.3 Proportion d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CENOU

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale / Nombre total d'étudiants) x100

2.4 Pourcentage d'étudiants bénéficiaires du service de la restauration		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CENOU

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants bénéficiaires du service de la restauration / Nombre total d'étudiants) x100

Objectif 3: Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage des filières professionnelles opérationnelles	%	67	70	75	80

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques (CPS, DGESRS, PADES, IES)

Précision Méthodologique : (Nombre de filières professionnelles habilitées/ Nombre total des filières à habiliter) X100

3.2 Proportion des étudiants dans les filières de sciences, de médecine, d'agronomie	%	38	40	45	50
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques (CPS, DGESRS, PADES, IES)

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants inscrits dans les filières de sciences, de médecine, d'agronomie /Nombre total des étudiants)*100

Objectif 4: Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Coefficient d'efficacité interne CEI	%	85	80	85	85

Moyen de Vérification : Annuaire statistique CPS-SE

Précision Méthodologique : CEI=(Nombre d'années - élèves théoriques utiles)/(Nombre total d'années - élèves consommés)

Objectif 5: Promouvoir la qualité dans les institutions d'enseignement et de la recherche scientifique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Nombre de programmes de formation évalués dans les institutions d'enseignement supérieur public et privé	Nombre	3	400	400	400

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Pourcentage de programmes de formation évalués avec mention favorable du Conseil scientifique	Nombre	2	80	80	80
---	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : (Nombre de programmes de formation évalués avec mention favorable /Nombre total de programmes de formation évalués)*100

5.3 Nombre de personnes formées en assurance qualité dans les IESR	Nombre	2	200	200	200
--	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.4 Nombre d'Institutions d'enseignement supérieur et de recherche évaluées		-	5	5	5
---	--	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 6: Développer la formation continue des travailleurs sociaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
6.1 Proportion de cadres des travailleurs sociaux en formation continue à l'INFTS	Nbre	-	730	730	850

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS

Précision Méthodologique : Nombre de travailleurs sociaux en formation continue à INFTS/Nombre total d'étudiants de l'INFTS)*100

6.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des sessions statutaires des organes de gouvernance	%	-	40	40	40
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mise en oeuvre / nombre total de recommandations des sessions statutaires des organes de gouvernance) *100

6.3 Taux de réussite aux examens de fin d'études des étudiants de LP et DUT	%	-	60	60	60
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS

Précision Méthodologique : (nombre d'étudiants admis en fin d'études par niveau / nombre total d'étudiants présentés) *100

Objectif 7: Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers de jeunesse, de sports et de loisirs

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
7.1 Pourcentage d'étudiants admis au concours d'entrée en Licence	%	70	75	75	80

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS

Précision Méthodologique : (Nombre de candidats admis au concours d'entrée en licence /Nombre total de candidats présentés aux concours) *100

7.2 Pourcentage d'étudiants admis en classe supérieure	%	18.18	18.5	20	25
--	---	-------	------	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS

Précision Méthodologique : (Nombre total d'étudiants ayant validé les deux semestres/ Nombre total d'étudiants) x100

7.3 Nombre de cadres formés en sport et éducation physique		-	50	50	50
--	--	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS

Précision Méthodologique : Dénombrement

7.4 Nombre de cadres formés en jeunesse et en loisir (Niveau terminal)		-	50	50	50
--	--	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	4 644 718	4 663 107	4 960 557	5 329 125
Biens et services	514 314	514 314	524 596	530 413
Transferts et subventions	65 397 372	67 139 126	70 392 797	80 821 017
Investissement	8 117 120	7 667 120	8 775 379	9 701 519
Total :	78 673 524	79 983 667	84 653 329	96 382 074

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	7 674 642	7 693 031	8 105 663	8 742 098
Gestion des oeuvres universitaires	21 165 137	21 880 638	22 816 835	26 204 284
Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur	48 196 503	48 710 639	51 969 366	59 411 503
Formations des formateurs sportifs	660 443	685 573	711 155	816 677
Formation des travailleurs sociaux	976 799	1 013 786	1 050 310	1 207 512
Total :	78 673 524	79 983 667	84 653 329	96 382 074

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	2 026	2 104	2 734	3 555
CATEGORIE B1	165	160	209	274
CATEGORIE B2	203	189	246	320
CATEGORIE C	123	113	147	190
AUTRES	168	161	210	273
Total :	2 685	2 727	3 546	4 612

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	4 644 718	4 663 107	4 960 557	5 329 125
Biens et services	514 314	514 314	524 596	530 413
Transferts et subventions	2 515 610	2 515 610	2 620 510	2 882 560
Total	7 674 642	7 693 031	8 105 663	8 742 098

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	4 663 107
1.1.2 Acquisition des biens et services	297 033
1.1.3 Organisation des sessions de la CNELA	43 193
1.1.4 Prise en charge des activités relatives à la recherche, à la prospective, à l'archivage, et à l'harmonisation des procédures de recrutement	105 250
1.1.5 Organisation des ateliers de formation	26 245
1.2.1 Prise en charge des activités relatives aux missions universitaire	33 106
1.3.1 Production des documents de planification et de suivi-évaluation des IESRS et le bulletin statistique	71 797
1.4.1 Prise en charge des bourses des étudiants à l'étranger	2 428 300
1.4.2 Organisation du concours d'entrée dans les Ecoles Inter -Etats	25 000
Total	7 693 031

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	20 470 089	20 985 590	22 066 753	25 376 763
Investissement	695 048	895 048	750 082	827 521
Total	21 165 137	21 880 638	22 816 835	26 204 284

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	449 376
2.1.2 Acquisition et fourniture de matériels équipements et autres biens et services	4 620 642
2.1.3 Réalisation des travaux de réhabilitation et ou de construction d'infrastructures de logement, de santé et de sport	336 039
2.1.4 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION RESIDENCE UNIVERSITAIRE IPR-IFRA KATIBOUGOU	600 000
2.2.1 Traitement des bourses et trousseaux des Etudiants nationaux	15 350 000
2.3.1 Amélioration de la gestion des allocations financières	200 000
2.4.1 Mise en oeuvre des activités relatives aux oeuvres universitaires	324 581
Total	21 880 638

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	40 808 916	41 973 052	43 981 157	50 578 257
Investissement	7 387 587	6 737 587	7 988 209	8 833 246
Total	48 196 503	48 710 639	51 969 366	59 411 503

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.2 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE	400 000
1.2.3 REALISATION DU PROJET DE CONSTR / EXTENS/ EQUIP CAMPUS UNIVERSIT KABALA	1 000 000
1.2.4 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION ENSUP	700 000
1.2.5 REALISATION DU PROJET DES ETUDES CONST EQUIPEMENT UNIVERSITE REGIONALES (SIKASSO, TOUMBOUCTOU ET GAO)	700 000
1.2.6 REALISATION DU PROJET DE L'EXTENSION INFRASTRUCTURES ENI	300 000
1.2.7 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION FACULTE DE PHARMACIE	1 000 000
1.2.8 REALISATION DU PROJET DECONSTRUCTION EQUIPEMENT INFSS DE SEGOU	400 000
1.2.9 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION INFRASTRUCTURE PEDAGOGIQUES IPR-KATIBOUGOU	700 000
1.2.10 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE 16 SALLES DE TD FACULTE DROIT PRIVEE	450 000
1.2.11 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION POLE UNIVERSITAIRE SEGOU	200 000
1.2.12 REALISATION DU PROJET DE REHABILITATION BATIMENT FACULTE HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	200 000
3.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires)	22 395 063
3.1.2 Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et personnel administratif et technique	5 679 135
3.1.3 Renforcement des capacités du personnel enseignant, administratif et technique	958 795
3.1.4 Acquisition et fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres	11 379 170
3.1.5 Réalisation des projets de recherches et autres dépenses y afférentes	599 508
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des en oeuvre du plan stratégique des IES	17 000
4.1.1 Organisation des examens des IES et autres frais d'examens	1 493 968
4.1.2 Production des documents de programmation et de suivi évaluation	34 000
5.1.1 Evaluation des programmes de formation du public et du privé	50 000
5.2.1 Tenue de la session du Conseil Scientifique	4 000
5.3.1 Tenue des ateliers de formation et de sensibilisation des acteurs de l'enseignement supérieur en assurance qualité	10 000
5.4.1 Evaluation des structures d'enseignement supérieur et de recherche	40 000
Total	48 710 639

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	660 443	685 573	711 155	816 677
Total	660 443	685 573	711 155	816 677

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	325 815
7.1.2 Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par le personnel administratif et technique	108 972
7.1.3 Acquisition et fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements et autres biens et services.	48 263
7.1.4 Prise en charge des bourses et autres aides sociales	148 664
7.2.1 Organisation des examens et concours	46 859
7.3.1 Mise en oeuvre de la formation de cadre en sport et éducation physique	3 500
7.4.1 Mise en oeuvre de la formation de cadre en métiers de jeunesse et de loisir	3 500
Total	685 573

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	942 314	979 301	1 013 222	1 166 760
Investissement	34 485	34 485	37 088	40 752
Total	976 799	1 013 786	1 050 310	1 207 512

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	254 365
6.1.2 Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et le personnel administratif et technique	173 590
6.1.3 Acquisition et fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres	300 732
6.1.4 Prise en charge des frais de formation initiale, des stages et recrutement des étudiants	179 224
6.2.1 Mise en oeuvre des recommandations issues des sessions statutaires des organes de gouvernance	54 485
6.2.2 Production des documents de programmation et de suivi-évaluation	5 000
6.3.1 Organisation des examens et concours	46 390
Total	1 013 786

Le Programme : 2.046 Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de la Recherche Scientifique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à entreprendre des travaux scientifiques et technologiques de toute nature et à mettre au service du développement économique social et culturel du pays des données scientifiques et technologiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.046 est bâti autour des objectifs suivants :

- accroître le niveau de production scientifique et de l'Innovation Technologique ;
- contribuer à valoriser les résultats de recherches

Objectif 1: Accroître le niveau de production scientifique et de l'innovation technologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Proportion de chercheurs formés dans le cadre des programmes de renforcement des capacités des chercheurs	%	30	50	66	75

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : (Nombre de renforcements de capacités réalisés/ Nombre de renforcements de capacités prévus)*100

1.2 Nombre de publications scientifiques	Nombre	2	4	6	6
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Nombre de laboratoires équipés	%	100	100	100	100
------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Contribuer à valoriser les résultats de recherches

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de numéro de revues scientifiques publiés	%	-	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de communications présentées dans les espaces scientifique	%	-	5	5	5
---	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de manifestations scientifiques organisées	Nombre	-	40	50	50
---	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.4 Nombre de prototypes développés	Nombre	-	10	10	12
-------------------------------------	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Développer les partenariats national et international

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre de conventions signées		-	5	5	6

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST et ISH

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de projets réalisés dans le cadre des conventions signées		-	3	3	4
--	--	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST et ISH

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	500			
Biens et services	102 563	22 563	25 044	25 321
Transferts et subventions	1 676 158	1 959 798	1 775 873	1 984 656
Investissement	82 985	202 985	67 739	74 431
Total :	1 862 206	2 185 346	1 868 656	2 084 408

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Mise en oeuvre de la politique nationale en matière de Recherche scientifique et d'innovation technologique	1 862 206	2 185 346	1 868 656	2 084 408
Total :	1 862 206	2 185 346	1 868 656	2 084 408

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	38	51	66	86
CATEGORIE B1	4	4	5	6
CATEGORIE B2	11	11	15	19
CATEGORIE C	3	3	4	5
AUTRES	11	10	13	17
Total :	67	79	103	133

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	102 563	22 563	25 044	25 321
Transferts et subventions	1 676 158	1 959 798	1 775 873	1 984 656
Investissement	82 985	202 985	67 739	74 431
Total	1 861 706	2 185 346	1 868 656	2 084 408

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	548 187
1.1.2 Acquisition de biens et services	766 348
1.1.3 Elaboration et mise en oeuvre des programmes de formation pour les chercheurs	147 826
1.2.1 Réalisation des projets d'Etudes et de Recherche des structures de recherches et l'Innovation	102 985
1.3.1 Acquisition de matériels et équipements pour les laboratoires	200 000
1.3.2 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSTITUT DES SCIENCES HUMAIN	100 000
2.1.1 Organisation de manifestation scientifique autour des revues maliennes	15 000
2.2.1 Participation des chercheurs à des conférences internationales	20 000
2.3.1 Planification et organisation d'événements scientifiques nationaux et internationaux	25 000
2.4.1 Développement de prototypes	150 000
3.1.1 Développement des partenariats et coopération avec des institutions de recherche, des universités et des entreprises.	10 000
3.2.1 Mise en oeuvre des projets de recherche en collaboration avec les partenaires.	90 000
3.2.2 Suivi et évaluation de la mise en oeuvre des conventions signées.	10 000
Total	2 185 346

Le Programme : 3.002 Financement de la Recherche et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Financement de la recherche et de l'innovation technologique » vise à renforcer le financement interne de la recherche scientifique et l'innovation technologique en vue d'en assurer la pérennité conformément à la politique nationale de développement économique, social et culturel du pays.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme N° 3.002 est bâti autour des objectifs suivants :

- assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.
- améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.
- contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique

Objectif 1: Assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de Projets Sélectionnés	%	10	10	10	15

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets sélectionnés /Nombre de projets soumis) X100					
1.2 Pourcentage de Projets financés	%	70	70	75	80

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets financés /Nombre de projets sélectionnés) X100					

Objectif 2: Améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de porteurs de projets formés	Nombre	15	15	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Pourcentage de projets éligibles	%	85	85	85	100

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage					
Précision Méthodologique : (Nombre de projets éligibles /Nombre total de projets soumis) x100					

Objectif 3: Contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage de résultats mis à la disposition des utilisateurs (FCRIT)	%	30	30	80	80

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre de résultats mis à la disposition des utilisateurs/Nombre total des projets financés) X100					
3.2 Nombre de brevets déposés (FCRIT)	%	0	2	2	3

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage					
Précision Méthodologique : (Nombre de résultats de recherche proposés au brevet/Nombre total de résultats) X100					
3.3 Pourcentage d'articles publiés (FCRIT)	%	30	35	35	40

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre d'articles soumis pour publication /Nombre total de projets financés) x 100					
3.4 Pourcentage de recherches diffusées à travers les médias (FCRIT)	%	25	25	30	40

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre d'articles publiés /Nombre total de projets financés) x 100					
3.5 Pourcentage de technologies diffusées à travers les médias (FCRIT)	%	3	3	3	4

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage					
Précision Méthodologique : (Nombre de technologies diffusées à travers les médias/Nombre de technologies générés) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Investissement	2 544 295	2 500 000	6 360 737	6 678 773	
Total :	2 544 295	2 500 000	6 360 737	6 678 773	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Appui à la recherche et à l'innovation technologique	2 544 295	2 500 000	6 360 737	6 678 773
Total :	2 544 295	2 500 000	6 360 737	6 678 773

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Investissement	2 544 295	2 500 000	6 360 737	6 678 773
Total	2 544 295	2 500 000	6 360 737	6 678 773

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Tenue des sessions du Comité de Pilotage et de la Commission Scientifique	60 000
1.1.2	Suivi-évaluation des projets soumis	40 000
1.1.3	Organisation des ateliers d'échanges entre les parties prenantes sur leur rôle et leur responsabilité	50 000
1.2.1	Mise à disposition des fonds pour le financement des projets de recherche et la formation des chercheurs	1 900 000
1.2.2	Renforcement des capacités intellectuelles, matérielles et équipements de l'équipe FCRIT	90 000
1.2.3	Suivi-évaluation des projets financés	30 000
2.1.1	Renforcement des capacités intellectuelles, matérielles et équipements des soumissionnaires de projets	200 000
3.1.1	Diffusion de technologies à travers les médias (FCRIT)	80 000
3.2.1	Organisation des ateliers de remise de prix aux meilleures équipes de recherche	50 000
Total		2 500 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.018	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION AMPHI 800 PLACES ET 500 PLACES FSEG / USSGI	2 000 000	500 000	500 000	540 949	598 560
Total :		2 000 000	500 000	500 000	540 949	598 560

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.045	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE	3 000 000	400 000	400 000	432 759	478 847
	CONSTR / EXTENS/ EQUIP CAMPUS UNIVERSIT KABALA	2 000 000	1 300 000	1 000 000	1 406 469	1 556 257
	PROJET ETUDES CONST EQUIPEMENT UNIVERSITES REGIONAL	1 700 000	300 000	700 000	324 569	359 135
	EXTENSION INFRASTRUCTURES ENI	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	CONSTRUCTION POLE UNIVERSITAIRE SEGOU	200 000	400 000	200 000	432 759	478 847
	CONSTRUCTION FACULTE DE PHARMACIE	1 900 000	1 000 000	1 000 000	1 081 899	1 197 121
	PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT INFSS DE SEGOU	900 000	500 000	400 000	540 949	598 560
	PROJET CONSTRUCTION INFRASTRUCTURES PEDAGOGIQUES IP	2 500 000	700 000	700 000	757 329	837 984
	CONSTRUCTION RESIDENCE UNIVERSITAIRE IPR-IFRA KATIBOU	2 500 000	400 000	600 000	432 759	478 847
	CONSTRUCTION DE 16 SALLES DE TD FACULTE DROIT PRIVE	450 000	600 000	450 000	649 139	718 272
	PROJET REHABILITATION BATIMENT FACULTE HISTOIRE ET GE	600 000	200 000	200 000	216 379	239 423
Total :		16 050 000	6 100 000	5 950 000	6 599 579	7 302 428

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.046	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSTITUT DES SCIENCES HUMAIN	100 000	0	100 000	0	0
Total :		100 000	0	100 000	0	0

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la promotion et le développement d'une culture ancrée dans les valeurs de la société malienne et de la civilisation universelle;
- la promotion de la production et de la créativité littéraires, artistiques et culturelles ;
- la protection, la conservation et la valorisation des oeuvres du patrimoine culturel national ;
- la promotion de la culture malienne à l'extérieur du Mali et le développement des échanges culturels, en liaison avec le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- la protection des droits d'auteurs et droits voisins et la lutte contre la piraterie ;
- la politique de développement régional de la culture ;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'application de la réglementation relative à l'artisanat et au tourisme ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions de promotion du secteur de l'artisanat, notamment celle visant à renforcer les capacités des acteurs, à améliorer l'offre et la qualité des produits, à moderniser les outils de production et le système de commercialisation ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions de promotion en vue d'optimiser la contribution du secteur touristique au développement du pays ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de diversification et de valorisation des sites et produits touristiques.
- l'élaboration de la politique de développement régional des métiers de l'art.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- insuffisance des ressources financières allouées au Département ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- insuffisance d'infrastructures et d'équipements de promotion de la culture ;
- lenteur dans la mise en oeuvre du processus de transfert de ressources et de compétences ;
- persistance de l'insécurité.
- Faible organisation des acteurs professionnels dans les deux secteurs ;
- Faible productivité et compétitivité des entreprises artisanales et touristiques;
- Faible accès des entreprises artisanales aux crédits et aux marchés ;
- Insuffisance de données fiables sur les sous-secteurs tourisme et artisanat ;
- Environnement sécuritaire instable (menaces d'attaques terroristes sur les installations touristiques quasi permanentes) ;
- Insuffisance des actions de valorisation du potentiel touristique ;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées dans le domaine du tourisme et de l'Hôtellerie ;
- Insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- Faible dynamique de la consommation du tourisme domestique.

I.2.2 Défis

- renforcement des capacités des acteurs culturels du secteur public et privé ;
- développement des industries culturelles nationales plus performantes ;
- identification des ressources budgétaires à transférer aux collectivités territoriales.
- renforcer le cadre législatif et réglementaire applicable aux activités touristiques et artisanales ;
- améliorer la compétitivité des produits artisanaux ;
- améliorer le système de financement des entreprises artisanales et l'accès aux marchés publics ;
- promouvoir le concept « produire et consommer malien »

- développer les compétences dans le secteur du tourisme ;
- diversifier l'offre touristique du Mali et promouvoir le tourisme interne ;
- renforcer le système d'information statistique sur les secteurs de l'Artisanat et du Tourisme ;
- renforcer le dispositif de sécurité autour des centres d'intérêt touristique ;
- accroître les ressources financières et matérielles du département.

I.3 La politique sectorielle

Le département présente deux documents de politique ; le document de Politique Nationale de la culture adopté en 2013, est structuré autour de trente-sept (37) objectifs stratégiques, qui sont:

1. améliorer le cadre légal et réglementaire ;
2. développer la recherche et l'expertise, améliorer la circulation et le partage de l'information ;
3. améliorer la perception du secteur culturel et de son fonctionnement, valoriser ses activités ;
4. encourager l'entrepreneuriat culturel formel ;
5. sauvegarder la vitalité des activités culturelles informelles ;
6. assurer la protection juridique et sociale des artistes et travailleurs culturels ;
7. renforcer les ressources humaines pour le développement culturel ;
8. promouvoir le développement technologique du secteur ;
9. améliorer la mobilité des acteurs culturels et soutenir le développement de réseaux professionnels ;
10. sauvegarder et développer la place des biens et services nationaux dans la chaîne des industries culturelles ;
11. développer l'économie de la propriété intellectuelle au bénéfice des créateurs et des communautés ;
12. assurer un renforcement du secteur de l'animation culturelle ;
13. assurer le développement des arts du spectacle ;
14. renforcer le domaine des arts visuels et les intégrer dans la vie socioculturelle et économique ;
15. relancer le secteur du film ;
16. renforcer le secteur des lettres et de l'écrit et promouvoir toutes les formes d'expression littéraire ;
17. développer tous les métiers d'art pratiqués au Mali ;
18. assurer la sauvegarde du patrimoine immatériel et promouvoir sa prise en compte dans les industries culturelles et les autres secteurs d'activités ;
19. assurer l'identification, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel national ;
20. renforcer les missions culturelles des médias et leur contribution au développement des industries culturelles maliennes ;
21. développer l'art de l'architecture et la prise en compte de la culture dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire ;
22. développer et mettre en oeuvre, dans toutes les localités du Mali, des politiques culturelles adaptées aux réalités et priorités locales et cohérentes avec les objectifs et les orientations de la politique culturelle nationale ;
23. renforcer les interactions entre la culture et la promotion des droits et du bien-être humains ;
24. promouvoir une culture de paix ;
25. renforcer les interactions entre le secteur culturel et le secteur éducatif ;
26. soutenir le développement de l'emploi culturel ;
27. assurer la reconnaissance et l'exercice des droits culturels des femmes ;
28. améliorer l'exercice des droits culturels de l'enfant ;
29. assurer la promotion culturelle de la jeunesse et valoriser ses diverses expressions culturelles ;
30. développer les interactions entre la culture et la santé ;
31. promouvoir les interactions positives entre la culture, les sciences et le progrès technologique ;
32. promouvoir les interactions entre la culture et l'écologie ;
33. sauvegarder les sports traditionnels et développer les interactions entre sport et culture ;
34. assurer le développement d'un commerce favorable au renforcement des industries culturelles locales ;
35. soutenir le développement d'un tourisme durable qui contribue aux objectifs de la politique culturelle ;

36. promouvoir l'organisation du secteur culturel et le déploiement de ses activités au niveau sous-régional ;

37. renforcer la place de la culture dans les relations extérieures du Mali.

Le document de la politique de développement de l'Artisanat au Mali adopté en 2010, est structuré autour de cinq (05) objectifs stratégiques :

- améliorer l'environnement institutionnel et réglementaire du secteur ;
- accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales ;
- promouvoir un système de financement adapté au secteur ;
- assurer la promotion commerciale des produits artisanaux ;
- développer un système d'information performant sur l'Artisanat.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux de sécurisation des oeuvres	%	96,5	100	87,5	100
2	Pourcentage des monuments restaurés et réhabilités	%	90	100	90	100
3	Taux de production des films	%	27	24	68	62
4	valeur des exportation de produit artisanaux	mds de FCFA	6,995	-	-	-
5	Taux d'évolution des valeurs des exportation de produits artisanaux	%	10,16	-	-	-
6	Recettes Touristiques (en milliards de FCFA)	mds de F CFA	37,984	-	-	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	3 344 294	3 388 823	3 446 796	3 567 815
Protection et Promotion de l'Héritage Culturel	1 505 497	1 511 000	1 594 039	1 731 504
Promotion de l'Industrie Cinématographique	696 162	655 975	733 226	800 354
Promotion de la Création Artistique et Littéraire	4 300 222	4 048 724	4 360 920	4 778 934
Promotion du Secteur de l'Artisanat	2 099 883	2 006 767	2 235 445	2 429 915
Promotion du Secteur du Tourisme	609 258	615 624	628 801	658 891
Total :	12 555 316	12 226 913	12 999 227	13 967 413

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 128 535	2 144 944	2 273 263	2 442 157
Biens et services	3 173 655	3 256 338	3 217 292	3 252 827
Transferts et subventions	3 587 876	3 593 881	3 761 652	4 128 975
Investissement	3 665 250	3 231 750	3 747 020	4 143 454
Total :	12 555 316	12 226 913	12 999 227	13 967 413

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.019 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Ministère de la Culture.

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.019 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.019 Administration générale est bâti autour de cinq objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs: (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la décentralisation et déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	85	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100					
1.2 Taux de réalisation des missions de suivi-évaluation	%	66,66	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de mission de suivi-évaluation					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi réalisées / Nombre de missions de suivi programmées) x 100					
1.3 Taux d'élaboration des textes	%	50	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes élaborés / Nombre de textes prévus à élaborer) x 100					
Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget	%	98,84	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance					
Précision Méthodologique : Crédits liquidés/Crédit notifiés					
Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration dans le domaine de la culture	%	35	100	65	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités des CADD/AT					
Précision Méthodologique : : [(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) *100]					
3.2 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et déconcentration dans le domaine de l'artisanat et du tourisme	%	15	100	65	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel des CADD					
Précision Méthodologique : (Nbre d'étapes du processus réalisées/nbre d'étapes du processus)*100					

Objectif 4: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des activités de la cps	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues)*100

Objectif 5: Assurer le contrôle, l'assistance, l'appui conseil aux services de l'Artisanat et du Tourisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des structures du département		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CADD de l'Artisanat et du Tourisme

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

5.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	850 591	826 437	908 430	975 925
Biens et services	2 228 803	2 297 486	2 254 381	2 279 379
Transferts et subventions	55 400	55 400	57 709	62 631
Investissement	209 500	209 500	226 276	249 880
Total :	3 344 294	3 388 823	3 446 796	3 567 815

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	632 858	624 508	669 544	712 304
Gestion financière et matérielle	2 439 402	2 428 598	2 488 414	2 547 993
Processus de décentralisation et de déconcentration	15 399	50 082	15 552	15 723
Planification, programmation et suivi évaluation	164 888	164 888	178 660	196 124
Processus de décentralisation et de déconcentration (artisanat et tourisme)	21 845	50 845	24 028	24 293
Contrôle, Assistance, Appui conseil des services de l'artisanat et du tourisme	69 902	69 902	70 598	71 378
Total :	3 344 294	3 388 823	3 446 796	3 567 815

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	48	46	60	78
CATEGORIE B1	27	26	34	44
CATEGORIE B2	21	19	25	32
CATEGORIE C	16	14	18	23
AUTRES	119	115	150	194
Total :	231	220	287	371

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	523 427	515 077	559 020	600 555
Biens et services	109 431	109 431	110 524	111 749
Total	632 858	624 508	669 544	712 304

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	515 077
1.1.2 Pilotage et cordination des activités du département	75 535
1.2.1 Organisation des missions de suivi évaluation des projets et programme du département	25 000
1.3.1 Elaboration des projets de textes législatifs et règlementaires du département	8 896
Total	624 508

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	327 164	311 360	349 410	375 370
Biens et services	1 997 338	2 002 338	2 017 303	2 039 679
Transferts et subventions	55 400	55 400	57 709	62 631
Investissement	59 500	59 500	63 992	70 313
Total	2 439 402	2 428 598	2 488 414	2 547 993

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	311 360
2.1.2 Exécution et suivi du budget	1 972 602
2.1.3 Appuis aux activiés culturelles	129 851
2.1.4 Formation des agents du département	14 785
Total	2 428 598

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	15 399	50 082	15 552	15 723
Total	15 399	50 082	15 552	15 723

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Transfert des infrastructures culturelles aux collectivités territoriales	9 469
3.1.2 Accompagnement des projets dans le cadre de la décentralisation pour la prise (organisation des missions d'appui technique projets/programmes des collectivités)	34 683
3.1.3 Transfert des services déconcentrés aux collectivités territoriales	5 930
Total	50 082

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	14 888	14 888	16 376	16 557
Investissement	150 000	150 000	162 284	179 567
Total	164 888	164 888	178 660	196 124

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre des activités de la cps	14 888
4.1.2 Appui a la cps fonctionnement lié a l'investissement	150 000
Total	164 888

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	21 845	50 845	24 028	24 293
Total	21 845	50 845	24 028	24 293

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences dans le domaine de l'artisanat et du tourisme	24 500
3.2.2 Formation des artisans sur le mode de gestion des villages artisanaux et les maisons des artisans	26 345
Total	50 845

Action 06

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	69 902	69 902	70 598	71 378
Total	69 902	69 902	70 598	71 378

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du programme annuel de controle des structures du département	30 126
5.1.2 Suivi de mise en oeuvre des recommandation issues des missions de controle des structures du département	34 776
5.1.3 Mise en oeuvre du progammme de renforcement des capacités	5 000
Total	69 902

Le Programme : 2.047 Protection et Promotion de l'Héritage Culturel

Responsable du Programme : Le Directeur National du Patrimoine Culturel.

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme sera mis en oeuvre à travers les services qui composent le Programme et leurs structures déconcentrées avec l'implication des Collectivités territoriales, des communautés et l'appui technique et financier des partenaires.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 « Protection et Promotion de l'héritage culturel » est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à protéger juridiquement et physiquement le patrimoine (ii) à enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel (iii) à rendre accessible le patrimoine culturel au plus grand nombre.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen terme. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Protéger juridiquement et physiquement le patrimoine					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de biens inscrits à l'inventaire	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Registre des biens inscrits à l'inventaire					
Précision Méthodologique : [(nombre de biens inscrits / nombre de biens prévus à l'inscription)*100]					
1.2 Pourcentage de biens classés dans le patrimoine national	%	67	100	100	100
Moyen de Vérification : Le Registre de classement des biens dans le patrimoine culturel national					
Précision Méthodologique : (Nombre biens classés / nombre de biens prévus pour le classement dans le patrimoine national)*100]					
1.3 Pourcentage de monuments restaurés et réhabilités	%	75	100	100	100
Moyen de Vérification : P.V. de réception					
Précision Méthodologique : (Nombre de monuments restaurés et réhabilités / nombre de monuments prévus)*100]					
1.4 Taux de réalisation des manifestations culturelles (jeudis musicaux, Journées Nationales du Patrimoine Culturel)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : [(Nombre de manifestations réalisées / Nombre de manifestations prévues)*100					
Objectif 2: Enrichir et rendre accessible la connaissance sur le patrimoine culturel					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'acquisition d'objets et de photographies	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés/Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés à acquérir)*100					
2.2 Taux de réalisation des campagnes de fouilles archéologiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre de campagnes de fouilles archéologiques réalisées/Nombre de campagnes de fouilles archéologiques prévues.)*100					
2.3 Taux de réalisation des missions de recherche	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Disponibilité des rapports de missions ;					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de recherche réalisées/Nombre de missions de recherches prévues					
2.4 Taux d'évolution des visites du musée nationale du Mali	%	-4,44	100	25	25
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de visite de l'année N- Nombre de visite de l'année (N-1) / Nombre de visites de l'année (N-1)) *100					
2.5 Taux de réalisations des expositions sur le patrimoine	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'expositions réalisées/ Nombre d'expositions programmées)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	287 523	296 808	307 071	329 884
Biens et services	116 750	118 750	115 711	116 983
Transferts et subventions	491 724	484 442	512 223	555 911
Investissement	609 500	611 000	659 034	728 726
Total :	1 505 497	1 511 000	1 594 039	1 731 504

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Protection juridique, physique et promotion des sites et monuments	682 400	743 685	722 299	777 395
Protection et promotion des collections et des objets culturels	526 427	515 357	556 673	608 729
Protection et promotion du patrimoine photographique	296 670	251 958	315 067	345 380
Total :	1 505 497	1 511 000	1 594 039	1 731 504

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	42	39	51	65
CATEGORIE B1	5	5	7	9
CATEGORIE B2	31	28	36	47
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	16	16	21	26
Total :	96	90	117	149

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	287 523	296 808	307 071	329 884
Biens et services	114 731	116 731	113 672	114 922
Transferts et subventions	30 146	30 146	31 402	34 079
Investissement	250 000	300 000	270 154	298 510
Total	682 400	743 685	722 299	777 395

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnl	296 808
1.1.2 Protection juridique et physique du patrimoine	86 393
1.1.3 Renforcements des capacités dans le domaine du patrimoine	15 000
1.2.1 Recherches et études sur les biens culturels	20 000
1.3.1 Restauration et réhabilitation des monuments	20 000
1.3.2 Construction réhabilitation parc public et monuments	250 000
1.4.1 Organisation des journées nationales du patrimoine culturel	30 000
2.4.2 Promotion et diffusion du patrimoine culturel	25 484
Total	743 685

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	2 019	2 019	2 039	2 061
Transferts et subventions	314 908	303 838	328 038	356 019
Investissement	209 500	209 500	226 596	250 649
Total	526 427	515 357	556 673	608 729

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	165 539
2.1.2 Conservation des collections et des bases de données	37 981
2.1.3 Mise en oeuvre des activités de lutte contre le trafic illicite des biens culturels	10 000
2.2.1 Organisation des campagne de fouilles archéologiques	10 000
2.3.1 Organisation de missions d'études et recherche	10 000
2.4.1 Organisation de manifestations culturelles	31 500
2.4.3 Rehabilitation du musee national	200 000
2.4.4 Renforcrment de capacite et valorisation du musee	50 337
Total	515 357

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	146 670	150 458	152 783	165 813
Investissement	150 000	101 500	162 284	179 567
Total	296 670	251 958	315 067	345 380

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.5.2 Prise en charge du personnel	74 085
2.5.3 Organisation d'expositions photographiq	15 000
2.5.4 Renforcement de capacité des acteurs du secteur de la photographie	40 000
2.5.5 Inventaire et numérisation des archives photographiques	11 373
2.5.6 Production doeuvres photographique	10 000
2.5.7 Construction et equipement de la MAP	100 000
2.5.8 Etude et recherche	1 500
Total	251 958

Le Programme : 2.048 Promotion de l'Industrie Cinématographique

Responsable du Programme : le Directeur Général du Centre National de Cinématographie du Mali

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.048 s'occupe de la création d'une industrie cinématographique au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 2.048 est bâti autour de deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement de l'industrie cinématographique et à la sauvegarde de la mémoire cinématographique du Mali.

Objectif 1: Développer une industrie cinématographique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de production de films	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNCM ; copies des films

Précision Méthodologique : (Nombre de films produits /Nombre de films prévus)*100

I.2 Pourcentage d'infrastructures de cinéma réhabilitées	%	0	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de réception ;

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de cinéma réalisées / Nombre d'infrastructures de cinéma à réaliser)*100

I.3 Pourcentage de films exploités	%	100	100	100	100
------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, contrats ;

Précision Méthodologique : (Nombre de films exploités de l'année concernée /Nombre de films à exploiter de l'année concernée)*100

I.4 Taux de financement des activités cinématographiques	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du FAIC

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités prévues)*100

Objectif 2: Sauvegarder la mémoire cinématographique du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de films archivés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'archivage;

Précision Méthodologique : (Nombre de films archivés/Nombre de films prévus)*100

2.2 Pourcentage de films numérisés	%	50	100	100	100
------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de numérisation;

Précision Méthodologique : (Nombre de films numérisés/Nombre de films prévus à la numérisation)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	496 162	490 975	516 847	560 931
Investissement	200 000	165 000	216 379	239 423
Total :	696 162	655 975	733 226	800 354

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Développement de l'industrie Cinématographique	696 162	655 975	733 226	800 354
Total :	696 162	655 975	733 226	800 354

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	9	10	13	17
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	5	6	8	10
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	6	6	8	10
Total :	22	24	31	39

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	496 162	490 975	516 847	560 931
Investissement	200 000	165 000	216 379	239 423
Total	696 162	655 975	733 226	800 354

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires cncm	89 290
1.1.2 Etudes et recherches	15 000
1.1.3 Renforcement des capacités du cncm	97 490
1.2.1 Production cinématographique	40 819
1.2.2 Equipement cncm	150 000
1.3.1 Organisation de de cine realite	42 366
1.3.2 Organisation de cine clubs	45 000
1.4.2 Acquisition de bien et services	63 000
1.4.3 Financement des activités cinématographiques	85 044
1.4.4 Renforcement de capacités	20 000
1.4.5 Organisation d'activités d'études et recherches	7 966
Total	655 975

Le Programme : 2.049 Promotion de la Création Artistique et Littéraire

Responsable du Programme : la Directrice Nationale de l'Action Culturelle.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.049 a pour objectifs de :

- Promouvoir les arts et les lettres ;
- Protéger les oeuvres artistiques et littéraires ;
- Promouvoir le livre et la lecture ;
- Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles ;
- Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine ;
- Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.049 est bâti autour de (6) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à promouvoir les arts et les lettres (ii) à protéger les oeuvres artistiques et littéraires (iii) à promouvoir le livre et la lecture (iv) à améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles (v) à assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine (vi) à assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

Objectif 1: Promouvoir les arts et les lettres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de réalisation des activités culturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100]

I.2 Pourcentage des acteurs culturels appuyés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'acteurs appuyés/Nbre d'acteurs prévus)*100

I.3 Taux de participation des pays étrangers aux échanges culturels au mali	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(Nbre de pays participants / Nbre de pays prévus pour participer)*100]

Objectif 2: Protéger les oeuvres artistiques et littéraires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de sécurisation des oeuvres	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre des oeuvres sécurisées/Nbre des oeuvres à sécuriser)*100

2.2 Taux de réalisation des activités de promotion des oeuvres littéraires	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des activités

Précision Méthodologique : (Le nombre des oeuvres artistiques et littéraires réalisées / (le nombre des oeuvres artistiques et littéraires à réaliser)*100

2.3 Taux de fréquentation des bibliothèques de lecture publique	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100

2.4 Pourcentage de Bibliothèques réhabilités	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de Bibliothèques réhabilitées/Nbre de Bibliothèques à réhabiliter)*100

Objectif 3: Promouvoir le livre et la lecture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des activités de promotion du livre et de la lecture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités.

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités promotionnelles du livre et de la lecture réalisées/Nbre d'activités] promotionnelles du livre et de la lecture prévues)*100

Objectif 4: Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de fréquentation des infrastructures culturelles	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100

4.2 Taux de réalisation des activités culturelles organisées au niveau des infrastructures	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100]

Objectif 5: Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Pourcentage d'étudiants et d'acteurs culturels formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'étudiants formés/Nbre d'étudiants à former)*100

5.2 Taux de publication et de rapports de recherche	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de rapports de recherche publiés/Nbre de rapport de recherche à publier)*100

Objectif 6: Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
6.1 Pourcentage de techniciens des Arts et de la Culture formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de techniciens des arts et de la culture formés/Nbre de techniciens des arts et de la culture à former)*100

6.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de formations réalisées /Nbre de formations prévues)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	561 080	593 520	599 230	643 749
Biens et services	311 230	316 230	321 501	325 018
Transferts et subventions	1 881 662	1 892 724	1 984 305	2 200 033
Investissement	1 546 250	1 246 250	1 455 884	1 610 134
Total :	4 300 222	4 048 724	4 360 920	4 778 934

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Création artistique et littéraire	744 884	797 683	787 649	841 183
Protection des oeuvres artistique et littéraire	276 832	286 118	288 284	308 027
Promotion du livre et de la lecture	51 091	42 807	54 097	57 602
Amélioration de la fréquentation des structures culturelles	1 611 970	1 571 757	1 713 346	1 878 983
Formation et recherche dans le domaine des arts et du Patrimoine	912 663	859 814	984 511	1 120 223
Formation des techniciens des arts et de la Culture	702 782	490 545	533 033	572 916
Total :	4 300 222	4 048 724	4 360 920	4 778 934

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	88	85	110	143
CATEGORIE B1	12	12	15	18
CATEGORIE B2	77	73	96	125
CATEGORIE C	7	7	9	11
AUTRES	52	50	66	85
Total :	236	227	296	382

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	288 646	336 445	308 272	331 174
Biens et services	206 238	211 238	209 223	211 499
Investissement	250 000	250 000	270 154	298 510
Total	744 884	797 683	787 649	841 183

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de personnel	336 445
1.1.2 Organisation des activités culturelles	158 488
1.1.3 Renforcement des capacités de la DNAC	47 261
1.1.4 Construction DNAC	150 000
1.1.5 Equipement CNLP	50 000
1.1.7 Participation aux manifestations culturelles	55 489
Total	797 683

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	62 710	67 872	66 974	71 950
Biens et services	54 785	54 785	55 330	55 941
Transferts et subventions	159 337	163 461	165 980	180 136
Total	276 832	286 118	288 284	308 027

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	81 158
2.1.2 Immatriculation des oeuvres littéraires et artistiques	51 601
2.1.3 Numérisation des oeuvres littéraires et artistiques	17 628
2.2.1 Formation en droit d'auteur et droit voisin	13 074
2.2.2 Réalisation de produits documentaires	6 000
2.2.3 Participation aux rencontres professionnelles	3 000
2.3.1 Prise en charge du personnel	67 872
2.3.2 Acquisition traitement et mise à disposition des oeuvres littéraires	25 600
2.3.3 Animation en bibliothèques	7 000
2.3.4 Formation des acteurs de la chaîne du livre	13 185
Total	286 118

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	43 056	34 772	45 983	49 399
Biens et services	8 035	8 035	8 114	8 203
Total	51 091	42 807	54 097	57 602

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel CNLP	34 772
3.1.2 Organisation des missions de suivi des bibliothèques de lecture publique	4 000
3.1.3 Participation aux rencontres professionnelles du livre et de la lecture	4 035
Total	42 807

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	761 970	771 757	793 736	861 436
Investissement	850 000	800 000	919 610	1 017 547
Total	1 611 970	1 571 757	1 713 346	1 878 983

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation de conférences sisant a honorer la memoire des martyrs du 26 mars 91	7 515
4.1.2 Organisation d'un colloque sur les effets de changements contemporains sur la democrzie au mali	14 999
4.1.3 Production et diffusion des oeuvres issues des activites de la pyramide du souvenir	4 538
4.1.4 Exposition photographique sur les martyrs africains	10 368
4.1.5 Amenagement memorial modibo keita	100 000
4.1.6 Amenagement Tour	100 000
4.1.7 Amenagement pyramide	100 000
4.1.8 Construction CICB	300 000
4.2.1 Prise en charge du personnel PCAHB	204 067
4.2.2 Prise en charge du personnel CICB	58 553
4.2.3 Renforcement de la capacités en biens et services	30 400
4.2.4 Formation production et diffusion des supports promotionnels pour les formations nationales	29 520
4.2.5 Prise en charge des factures et autres	74 160
4.2.6 Acquisition de bien et services pour le CICB	253 698
4.2.7 Acquisition de bien et services pour la Tour d'Afrique	6 969
4.2.8 Organisation du parcours pedagogique tour d'afrique	30 400
4.2.14 Organisation des activites commémoratives a la memoire du president modibo keita	36 570
4.2.15 Organisation d'exposition de collectionneurs d'objet d'art	10 000
4.2.17 Rehabilitation du palais de la culture amadou hampate ba	200 000
Total	1 571 757

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	666 413	663 564	718 391	826 146
Investissement	246 250	196 250	266 120	294 077
Total	912 663	859 814	984 511	1 120 223

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel	221 236
5.1.2 Réalisation des activités pédagogiques	206 500
5.2.1 Realisation des etudes et recherches	11 250
5.2.2 Acquisition de bien et services lies au fonctionnement	249 426
5.2.3 Organisation d'evenement culturels festivals expositions residences, rencontres de professionnels des arts	21 402
5.2.4 Projet 1 Amenagement conservatoire multimedia balla fasseke kouyate	150 000
Total	859 814

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	166 668	154 431	178 001	191 226
Biens et services	42 172	42 172	48 834	49 375
Transferts et subventions	293 942	293 942	306 198	332 315
Total	502 782	490 545	533 033	572 916

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge du personnel	154 431
6.1.2 Formation des techniciens des arts et de la culture de l'INA	192 842
6.2.1 Organisation de voyages d'études	42 172
6.2.2 Organisation des journées culturelles INA	5 000
6.2.3 Modernisation de la médiathèque	96 100
Total	490 545

Le Programme : 2.050 Promotion du Secteur de l'Artisanat

Responsable du Programme : Le Directeur National de l'Artisanat

a).Présentation stratégique du programme et perspectives :

Ce programme vise à améliorer les performances des entreprises artisanales à travers le renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations, la modernisation des outils de production, l'amélioration de la qualité et l'écoulement des produits artisanaux.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action « Développement et promotion du secteur de l'artisanat » concernant les perspectives nous avons:

- création des textes de mise en oeuvre du code de l'UEMOA;
- poursuite de la relecture de la nomenclature des métiers selon le code de l'UEMOA;
- couverture des cercles en agents;
- mission de sensibilisation et d'information sur le code de l'UEMOA;
- mise en place des chambres de métiers;
- mission de coordination et de contrôle des activités;
- atelier de renforcement de capacité des acteurs du secteur;
- poursuite de la construction des villages artisanaux, des maisons des artisans et les centres de ressources;
- participations aux salons, foires, festivals au niveau national et international;
- organisation des voyages d'études;
- activité de collecte et de diffusion d'informations sur le site;
- actualiser l'abonnement du site;
- redynamiser le site web du SIRA.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.050 « promotion du secteur de l'Artisanat » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et huit (08) indicateurs de performance qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion du secteur de l'artisanat.

Objectif 1: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'Artisanat.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux d'élaboration des textes conformément au code communautaires de l'UEMOA	%	40	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : [(le nbre de cercles couverts/nbre de cercles programmé(3)*100]

I.2 Taux de mise en oeuvre du programme d'activité des chambres de métiers et OPA	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNA

Précision Méthodologique : [(le nbre de textes mis en oeuvre/ nbre de textes prévus(3)*100]

I.3 Taux de réalisation des missions de sensibilisation et d'information sur le code communautaire artisanat de l'UEMOA	%	66	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activité programmées)*100]

Objectif 2: Accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat	%	75	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : [(nbre de formations réalisées/ nbre de formations prévues)*100]

Objectif 3: Assurer la promotion commerciale des produits artisanaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 taux de participation / organisation de manifestation commerciale et promotionnelle de l'artisanat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport de mission

Précision Méthodologique : [(nbre de participations/ organisations de manifestations/nbre de manifestations commerciales et promotionnelles programmées)*100]

3.2 Nombre de manifestations commerciales et promotionnelles organisées		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Objectif 4: Développer un système d'information performant sur l'artisanat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des activités du système d'information régional sur l'artisanat(SIRA-ML)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activités prévues)*100]

Objectif 5: Développer le secteur de l'artisanat textile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de mise en oeuvre des programmes de renforcement des capacités des acteurs de l'artisanat textile	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés / Nomnre d'acteurs programmés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	410 466	408 693	438 375	470 945
Biens et services	198 564	200 564	202 164	204 362
Transferts et subventions	440 853	447 510	459 234	498 404
Investissement	1 050 000	950 000	1 135 672	1 256 204
Total :	2 099 883	2 006 767	2 235 445	2 429 915

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Développement et Promotion du secteur de l'artisanat	2 099 883	2 006 767	2 235 445	2 429 915
Total :	2 099 883	2 006 767	2 235 445	2 429 915

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	32	33	43	56
CATEGORIE B1	6	6	8	10
CATEGORIE B2	9	10	13	17
CATEGORIE C	4	4	5	6
AUTRES	107	103	134	175
Total :	158	156	203	264

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	410 466	408 693	438 375	470 945
Biens et services	198 564	200 564	202 164	204 362
Transferts et subventions	440 853	447 510	459 234	498 404
Investissement	1 050 000	950 000	1 135 672	1 256 204
Total	2 099 883	2 006 767	2 235 445	2 429 915

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration des textes conformément au code communautaire de l'artisanat de l'uemoa	14 177
1.2.1 Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités de l'Assemblée Permanente des chambres de m2tiers du Mali	104 989
1.2.2 Extension/amenagement du siège de l'APCMM	200 000
1.3.1 Organisation des sessions de vulgarisation sur le code communautaire de l'artisanat	8 200
1.3.2 Organisation de voyage d'études	4 000
2.1.1 Prise en charge du personnel	408 693
2.1.2 Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat	174 187
2.1.3 Construction village artisans	400 000
3.1.1 Participation aux manifestations de promotion artisanales	74 542
3.2.2 Organisation des manifestations de promotion artisanales	50 000
4.1.1 Actualisation et diffusion des données statistiques sur les ventes et les exportations des produits artisanaux	38 000
5.1.1 Prise en charge du personnel	43 084
5.1.2 Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs de l'artisanat Textile	90 000
5.1.3 Application de la démarche qualité	96 895
5.1.4 Projet 1 : Construction Siège CDAT	300 000
Total	2 006 767

Le Programme : 2.051 Promotion du Secteur du Tourisme

Responsable du Programme : Le Directeur National du Tourisme et de l'Hôtellerie

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.051 "promotion du secteur du tourisme" découle du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD).Il vise principale à la relance de l'activité touristique, à la consolidation des acquis à travers la mise en oeuvre d'initiatives de valorisation et de promotion d'offres touristiques attractives et compétitives.Pour l'atteinte de ces objectifs, il sera procédé entre autres:

- participation aux manifestations nationales et internationales;
- appui aux organisations de manifestation nationales;
- participation aux réunions statutaires dans le domaine du tourisme;
- poursuite des missions de prospection;
- formation des acteurs du tourisme;
- ventilation des nouveaux textes régissant les établissements du Tourisme;
- la relecture des professions d'organisateur de voyages et de séjours et de guides de tourisme.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

le cadre de performance du programme N°2.051 « promotion du secteur du tourisme» s'articule autour de quatre (04) objectifs et de dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la promotion du secteur du tourisme.

Objectif 1: Développer et diversifier une offre touristique compétitive et attractive

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Nombre de sites touristiques répertoriés	nbre	15	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH/APTM

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 ombre de sites touristiques aménagés		-	0	-	-
--	--	---	---	---	---

Objectif 2: Promouvoir la destination Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de participation aux manifestations promotionnelles	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'APTM

Précision Méthodologique : Nbre de manifestation couvertes /nbre de manifestation prévues

Objectif 3: Améliorer les dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion des données et prévisions relatives à l'activité touristique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des enquêtes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'enquêtes

Précision Méthodologique : [(nbre d'enquêtes réalisées /nbre d'enquêtes prévues)*100]

3.2 Publication de l'annuaires statistiques	%	45	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTH

Précision Méthodologique : (nombre d'annuaires édités/nombre d'annuaires programmés)*100

Objectif 4: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur du tourisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Nombre de projets de textes élaborés	nbr	2	2	100	2

Moyen de Vérification : Documents de transmission des projets de textes au département

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de conférences thématiques organisées	nbr	2	2	10	2
--	-----	---	---	----	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le domaine du tourisme.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de réalisation des sessions de formations des acteurs du Tourisme	%	100	0	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH

Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formations organisées/nombre de sessions de formations prévues)*100

5.2 Taux de réalisation de voyages d'études	%	100	0	100	100
---	---	-----	---	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH

Précision Méthodologique : (Nombre de voyages d'études effectués/nombre de voyages d'études prévus)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	18 875	19 486	20 157	21 654
Biens et services	318 308	323 308	323 535	327 085
Transferts et subventions	222 075	222 830	231 334	251 065
Investissement	50 000	50 000	53 775	59 087
Total :	609 258	615 624	628 801	658 891

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Développement et Promotion du tourisme	609 258	615 624	628 801	658 891
Total :	609 258	615 624	628 801	658 891

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	20	18	23	29
CATEGORIE B1	3	3	4	5
CATEGORIE B2	6	6	8	10
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	13	13	17	22
Total :	43	41	53	67

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	18 875	19 486	20 157	21 654
Biens et services	318 308	323 308	323 535	327 085
Transferts et subventions	222 075	222 830	231 334	251 065
Investissement	50 000	50 000	53 775	59 087
Total	609 258	615 624	628 801	658 891

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prospection de sites d'attraction touristiques	286 200
1.1.2	Prise en charge du personnel	19 486
1.2.1	Aménagement des Sites	25 609
2.1.1	Prise en charge du personnel APTM	173 952
2.1.2	Organisation des activités de promotion touristique	5 000
2.1.3	Participation aux manifestations promotionnelles du tourisme	18 499
3.1.1	Réalisation des enquêtes sur l'offre et la demande touristique au Mali	20 000
3.2.1	Elaboration de l'annuaire statistiques	5 000
4.1.1	Elaboration et suivi des normes réglementaires applicables à l'activité et aux équipements touristiques	5 049
4.2.1	Organisation de conférences thématique	5 598
5.1.1	Renforcement des capacités opérationnelles des structures institutionnelles en charge du tourisme et de l'hôtellerie	15 000
5.1.2	Renforcement des capacités des acteurs public-privés intervenant dans chaîne de production, distribution, commercialisation des offres et services touristiques	20 752
5.1.3	Financement des actions de recherche et développement dans le secteur du tourisme (études prospectives, fora, voyages de benchmarking, séminaires etc..)	10 479
5.2.1	Organisation de rencontres périodiques avec le secteur privé du tourisme, et autres intervenants dans le domaine du tourisme au Mali	5 000
Total		615 624

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.019	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR CULTURE ET JEUNESSE	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
Total :		150 000	150 000	150 000	162 284	179 567

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.047	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROG. CONSTRUCTION/ REHAB. PARCS PUBLICS ET MONUMENTI	250 000	200 000	250 000	216 379	239 423
	REHABILITATION MUSEE NATIONAL	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	CONSTRUCTION MAISON AFRICAINE DE LA PHOTOGRAPHIE	100 000	150 000	100 000	162 284	179 567
Total :		550 000	550 000	550 000	595 042	658 413

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.048	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET EQUIPEMENT CNCM	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
Total :		150 000	200 000	150 000	216 379	239 423

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.049	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROG. AMENAGEMENT MEMORIAL MODIBO KEITA	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
	RENOVATION/ AMENAGEMENT TOUR DE L'AFRIQUE	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
	AMENAGEMENT PYRAMIDE SOUVENIR	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DIRECTION NATIONALE ACTION	500 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	REHABILITATION PALAIS DE LA CULTURE	200 000	250 000	200 000	270 474	299 279
	EQUIPEMENT CONSERV. ARTS METIERS MULTI.BALLA FASSEKE	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT CICB	500 000	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :		1 650 000	1 250 000	1 150 000	1 352 368	1 496 393

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.050	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION VILLAGES ARTISANAUX	400 000	400 000	400 000	432 759	478 847
	EXTENSION AMENAGEMENT SIEGE APCMM	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
Total :		600 000	600 000	600 000	649 138	718 270

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne prépare et met en oeuvre la politique nationale de la promotion de la Jeunesse, des Sports et de la Construction citoyenne.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions ci-dessous:

- la promotion, l'organisation et la coordination des actions visant à assurer le plein épanouissement des jeunes et leur insertion dans le processus de développement économique, social et culturel;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures aptes à répondre aux attentes des jeunes et à susciter leur pleine participation aux activités d'intérêt public, notamment celles entreprises au bénéfice des communautés ;
- le suivi de la mise en oeuvre et l'évaluation du Programme national de Volontariat ;
- le suivi de la mise en oeuvre du Service national des Jeunes ;
- le développement du Sport et des Activités physiques ;
- l'organisation et le contrôle des mouvements sportifs nationaux;
- la préparation, en relation avec les différents organismes sportifs, des équipes nationales et des athlètes en vue de leur participation aux différentes compétitions ;
- l'organisation, en relation avec les différents organismes sportifs, de manifestations sportives nationales ou internationales.
- la promotion de la citoyenneté, des valeurs et des principes de la République et de la démocratie;
- la promotion du Partenariat Public - Privé dans l'organisation d'évènements sportifs et la gestion des infrastructures sportives.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Ministère fait face à des contraintes et défis ci-après:

I.2.1 Contraintes

- l'insuffisance des inscriptions budgétaires pour la mise en oeuvre des Plans d'Actions des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNDS PNCC et PNJ);
- l'insuffisance des infrastructures socio-éducatives ;
- le gel des crédits en plaine exécution budgétaire;
- la faible appropriation du Budget Programmes par les différents acteurs;
- le manque de moyens logistiques mis à la disposition du comité de suivi des chantiers (projets).

I.2.2 Défis

- renforcer les ressources financières allouées à la mise en oeuvre des différents Plans d'Actions des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNPJ-PNDS);
- faire une budgétisation en cohérence avec les Plans d'Actions des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNPJ-PNDS);
- construire et/ou réhabiliter les infrastructures socio-éducatives au niveau national et local ;
- doter le comité de suivi des chantiers en moyens humains et logistiques;
- respecter les calendriers de suivi-évaluation adoptés par le comité de suivi des chantiers;
- doter le département de compétences humaines dans les techniques de suivi des réalisations des ouvrages de construction civile.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne dispose de trois politiques un programme, à savoir :

a) La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ)

La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ), vise comme objectif global le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque jeune soit un citoyen actif et productif et un acteur à part entière de la politique de développement du pays. Les axes majeurs de la politique cadre de développement de la jeunesse sont les suivants : - Education et développement des compétences de base des jeunes ;

- Formation, employabilité, entrepreneuriat et insertion professionnelle des jeunes; - Santé et bien-être des jeunes ; - Accompagnement psychologique, socio-éducatif, culturel et sportif des jeunes ; - Protection, accompagnement psychosocial et insertion sociale des jeunes les plus vulnérables et des jeunes migrants, dimension genre et promotion de la parité et égalité des sexes ; - Leadership de participation des jeunes au développement du pays ; - Renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs au niveau central et local.

b) Le Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) :Le PNPJ vise les objectifs suivants :

- définir les besoins et aspirations prioritaires de la jeunesse;
- formuler une stratégie collective pour aborder les problèmes et les questions touchant les jeunes des deux sexes ;
- inciter à la planification stratégique et prospective des actions en faveur des jeunes ;
- appeler à une nécessaire mutualisation des efforts des Ministères des services de l'Etat et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans le but de promouvoir la satisfaction des besoins de la jeunesse.
- définir la manière dont la jeunesse doit participer au processus de prise de décision dans le pays.

c) Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme (PNCC)

L'objectif général de la PNCC est de construire un nouveau modèle de citoyen malien qui soit plus respectueux de ses droits et devoirs, imbus des valeurs de civisme, de civilité, du respect des normes de transparence, de la bonne gouvernance et de la préservation des biens publics et qui participe activement à asseoir la paix, la solidarité et qui promeut le développement économique et social et le bien-être des populations à tous les niveaux. De façon spécifique elle doit :

- contribuer au développement économique, social et culturel du Mali, à travers le renforcement des attitudes, des connaissances et pratiques des populations sur les valeurs et principes de la République, de la démocratie et le respect des symboles de l'Etat ;
- promouvoir le patriotisme, la solidarité, l'unité nationale, dans le sens de la préservation des biens de l'Etat pour une amélioration des conditions de vie des populations
- développer l'engagement des citoyens pour une participation massive au vote et pour le respect des textes régissant la vie de la nation ;
- développer une meilleure coordination, de recherche et de renforcement institutionnel de mise en oeuvre des actions de citoyenneté et de civisme.

d) La Politique Nationale de Développement du Sport :

La Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS)

Approuvée par Décret n° 2016-0066/P-RM du 15 février 2016 pris en conseil des ministres, la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS) vise à faire du secteur sport un instrument d'affirmation des aptitudes physiques, de promotion de la santé, d'épanouissement des valeurs humaines, un moyen d'amélioration de la qualité de la vie, de construction de la paix et de l'unité nationale.

L'objectif général de la Politique Nationale de Développement du Sport est de contribuer à travers les activités physiques et sportives au développement social et économique du Mali comme l'attestent ses Axes stratégiques au nombre de six (05) et leurs objectifs spécifiques.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Pourcentage des ressources transférées aux Collectivités Territoriales	%	-	17,00	15,00	15,00
2	Taux de progression de la participation des jeunes aux activités organisées par les structures de jeunesse	%	-	8,00	10,00	04,00
3	Taux de participation aux compétitions sportives internationales	%	50,80	19,67	16,20	40,00
4	Proportion des jeunes talents sportifs féminins par rapport au nombre total des jeunes talents sportifs	%	17,33	28,77	30,43	32,00
5	Taux d'insertion des jeunes formés dans les structures socio-éducatives du Ministère en charge de la jeunesse et de la construction citoyenne	%	70,00	40,00	77,49	40,00

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	4 208 861	4 573 434	4 343 774	4 526 872
Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes	2 047 908	1 902 629	2 175 881	2 334 973
Développement et Promotion des activités physiques et sportives	16 572 980	19 870 146	16 244 581	17 908 301
Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents Sportifs	731 422	724 894	824 674	850 479
Civisme, Volontariat et Citoyenneté	2 317 249	2 817 731	2 428 929	2 621 777
Total :	25 878 420	29 888 834	26 017 839	28 242 402

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 221 062	2 084 797	2 372 080	2 548 310
Biens et services	4 087 441	7 663 638	4 219 287	4 265 998
Transferts et subventions	3 049 257	3 049 739	3 176 402	3 448 400
Investissement	16 520 660	17 090 660	16 250 070	17 979 694
Total :	25 878 420	29 888 834	26 017 839	28 242 402

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.020 Administration Générale

Responsable du Programme: Modibo TRAORE Le Secrétaire Général:

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale s'occupe:

- de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- de la coordination, de l'évaluation, du contrôle, de l'animation et de la supervision des activités du Département ;
- du suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Sur la période 2024-2026, le Programme axera ses efforts sur:

- la poursuite des travaux d'équipement du Centre de Médecine du Sport pour son opérationnalisation optimale;
- la poursuite des travaux de construction de l'Hôtel des Sports;
- la poursuite des activités relevant du cadre institutionnel;
- la coordination des activités des différents programmes du département;
- le renforcement des capacités des agents pour une meilleure gestion des budgets du département selon l'exécution du budget en mode programme.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme 1.020 est bâti autour de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés cinq indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre des Politiques Nationales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département.	%	65	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du Cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles/sous-secteur Jeunesse-Sports.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (Nombre des recommandations mises en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget du département.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits budgétaires) x 100

2.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	75	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Sessions de formation réalisées / Sessions de formation programmées) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage des ressources transférées aux CT	%	25	35	25	30

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Ressources transférées / Ressources à transférer) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	486 192	454 568	519 252	557 832
Biens et services	2 703 772	2 829 969	2 726 960	2 757 216
Transferts et subventions	118 897	118 897	123 854	134 417
Investissement	900 000	1 170 000	973 708	1 077 407
Total :	4 208 861	4 573 434	4 343 774	4 526 872

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	786 616	905 456	812 649	844 887
Gestion financière et matérielle	3 407 742	3 617 278	3 520 318	3 671 059
Processus de décentralisation et déconcentration	14 503	50 700	10 807	10 926
Total :	4 208 861	4 573 434	4 343 774	4 526 872

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	29	28	37	48
CATEGORIE B1	16	11	14	18
CATEGORIE B2	9	10	14	18
CATEGORIE C	7	7	9	12
AUTRES	44	46	60	78
Total :	105	102	134	174

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	285 148	293 988	304 538	327 165
Biens et services	450 021	540 021	454 519	459 560
Transferts et subventions	51 447	51 447	53 592	58 162
Investissement	0	20 000	0	0
Total	786 616	905 456	812 649	844 887

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du Personnel du Cabinet	293 988
1.1.2 Coordination et suivi de la mise en oeuvre des Politiques et Programmes du Département	88 261
1.1.3 Entretien des Entraîneurs Sportifs Nationaux	361 760
1.1.5 Appui au fonctionnement de la Zone II - ACNOA	30 000
1.1.6 Equipement-Fonctionnement de l'Inspection Jeunesse, Sports et de la Construction Citoyenne	110 000
1.1.7 Organisation des championnats nationaux	21 447
Total	905 456

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	201 044	160 580	214 714	230 667
Biens et services	2 239 248	2 239 248	2 261 634	2 286 730
Transferts et subventions	67 450	67 450	70 262	76 255
Investissement	900 000	1 150 000	973 708	1 077 407
Total	3 407 742	3 617 278	3 520 318	3 671 059

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	160 580
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	1 149 289
2.1.3 Paiement de frais de location des bâtiments administratifs baillés	128 000
2.1.4 Paiement des primes de résultat	625 210
2.1.5 Prise en charge des frais de transport à l'extérieur	391 770
2.1.6 Construction Centre de médecine du Sport	850 000
2.1.7 Construction Hôtel des Sports	300 000
2.2.1 Prise en charge des sessions de formation	12 429
Total	3 617 278

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	14 503	50 700	10 807	10 926
Total	14 503	50 700	10 807	10 926

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses de fonctionnement de la CADD	45 700
3.1.2 Prise en charge des missions de suivi des activités de la CADD	5 000
Total	50 700

Le Programme : 2.035 Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes

Responsable du Programme : Mahamadou Abdoul Aziz: Le Directeur National de la Jeunesse

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.035 « Éducation, Animation, Insertion Socio-économique des jeunes» consiste à opérationnaliser la Politique Nationale en matière de Jeunesse. L'objectif général vise le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, des potentialités et de l'employabilité des jeunes afin que chacun d'eux soit un citoyen actif et productif, en un mot un acteur à part entière de la Politique de Développement du pays. Pour ce faire le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- rendre les conditions favorables à la participation citoyenne des jeunes au développement et à leur insertion socio-économique ;
- améliorer la santé reproductive des jeunes ;
- améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes.

Le programme est structuré en trois (03) actions:

- * Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes;
- * Encadrement des jeunes;
- * Participation citoyenne des jeunes au développement.

Sur la période 2024-2026, les perspectives pour le Programme sont:

- Mise en oeuvre du Plan d'Actions de la PNJ

- Exécution et suivi des activités de jeunesse;
- Formation et participation des jeunes aux actions socio-économiques du pays;
- Organisation et célébration des journées commémoratives;
- Poursuite des travaux de construction et de rénovation des infrastructures socio-éducatives;
- Poursuite de l'équipement de la DNJ et des services rattachés;
- Renforcement des capacités des cadres de jeunesse et des intervenants jeunes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

c) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.035 est bâti autour de trois objectifs spécifiques et de sept indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs:(i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités des acteurs jeunesse.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la participation citoyenne des jeunes aux activités de développement socio-économique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de progression de la participation des jeunes aux activités organisées	%	10	10	10	26

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (N)-Nombres de jeunes ayant participé aux activités année (N-1)/ nombre de jeunes ayant participé aux activités année (N-1)) * 100

1.2 Taux d'insertion des jeunes formés dans les infrastructures socio-éducatives de la jeunesse	%	60	70	70	80
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés / nombre de jeunes formés en (N-1)) x100

Objectif 2: Améliorer la Santé reproductive des jeunes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'accès des jeunes aux services de Santé de la Reproduction	%	70	80	80	85

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes reçus dans les Centres Jeunes / Nombre de jeunes sensibilisés) x 100

2.2 Nombre de Père Educateurs formés en santé de la reproduction	Nbre	500	500	500	600
--	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de jeunes conseillés et dépistés au VIH/Sida		5000	8500	8500	9000
---	--	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des infrastructures de Jeunesse	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des chantiers, Procès verbaux de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées en année N / Nombre d'infrastructures à construire ou à réhabiliter en année N) x 100

3.2 Pourcentage des intervenants jeunesse formés dans les techniques d'animations	%	80	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre d'intervenants jeunesse formés / Nombre d'intervenants jeunesse à former) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	992 346	947 067	1 059 819	1 138 555
Biens et services	387 322	387 322	394 149	398 441
Transferts et subventions	18 240	18 240	19 000	20 620
Investissement	650 000	550 000	702 913	777 357
Total :	2 047 908	1 902 629	2 175 881	2 334 973

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesses	1 369 689	1 323 654	1 446 122	1 533 645
Encadrement des jeunes	654 099	554 855	705 400	776 702
Participation citoyenne des jeunes au développement	24 120	24 120	24 359	24 626
Total :	2 047 908	1 902 629	2 175 881	2 334 973

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	78	77	101	132
CATEGORIE B1	17	14	18	23
CATEGORIE B2	62	55	73	94
CATEGORIE C	12	10	13	16
AUTRES	58	53	69	90
Total :	227	209	274	355

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	969 327	923 292	1 035 235	1 112 145
Biens et services	332 122	332 122	338 112	341 793
Transferts et subventions	18 240	18 240	19 000	20 620
Investissement	50 000	50 000	53 775	59 087
Total	1 369 689	1 323 654	1 446 122	1 533 645

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DNJ	174 531
1.1.2 Exécution et suivi des activités de jeunesse	42 389
1.1.4 Prise en charge des activités des vacances citoyennes	30 140
1.1.5 Achat d'équipements et mobiliers de bureau pour les services déconcentrés	20 000
1.1.6 Achat de matériels informatiques pour les services déconcentrés	30 000
1.1.7 Prise en charge de la caravane de sensibilisation sur la santé de la reproduction	8 000
1.2.1 Mise en oeuvre des activités de jeunesse au niveau des régions, des cercles et des communes	251 593
1.2.2 Prise en charge des salaires du personnel des DRJS	748 761
1.2.3 Organisation et célébration des journées commémoratives et activités socio-éducatives	18 240
Total	1 323 654

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	23 019	23 775	24 584	26 410
Biens et services	31 080	31 080	31 678	32 022
Investissement	600 000	500 000	649 138	718 270
Total	654 099	554 855	705 400	776 702

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la Maison des Jeunes	23 775
2.1.2 Prise en charge du fonctionnement des structures chargées de l'encadrement des jeunes et des intervenants jeunesse	14 032
2.1.3 Poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de jeunesse	500 000
2.1.4 Prise en charge des activités des Centres de Promotion des Jeunes	17 048
Total	554 855

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	24 120	24 120	24 359	24 626
Total	24 120	24 120	24 359	24 626

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Appui au fonctionnement des Camps Nationaux de Jeunesse	24 120
Total	24 120

Le Programme : 2.052 Développement et Promotion des activités physiques et sportives

Responsable du programme : Alou Boubou DIALLO Directeur National des Sports et de l'Education Physique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.052 « Développement et promotion des activités physiques et sportives » vise à développer et à promouvoir les activités physiques et sportives sur l'ensemble du territoire national. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

1. développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap ;
2. élaborer et mettre en oeuvre un plan pluriannuel de réalisation, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures sportives;
3. développer le partenariat public privé autour de la gestion des infrastructures sportives et des événements sportifs.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés sept indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de fréquentation des infrastructures de proximité dans le cadre du sport de masse	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, Rapport de mission de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de proximité fréquentées / Nombre total d'infrastructures de proximité recensées) x 100

1.2 Nombre de compétitions organisées par la fédération du sport scolaire et universitaire	Nbre	2	15	15	15
--	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux d'infrastructures sportives sécurisées	%	50	70	70	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures sécurisées / Nombre total d'infrastructures recensées) x 100

Objectif 2: Disposer d'infrastructures sportives de qualité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'infrastructures sportives réalisées	%	20	50	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées / Nombre d'infrastructures programmées) x 100

2.2 Taux d'infrastructures sportives réhabilitées	%	70	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réhabilitées / Nombre d'infrastructures à réhabiliter) x 100

2.3 Taux d'infrastructures sportives entretenues	%	50	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures entretenues / Nombre total d'infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Améliorer les conditions de pratiques du sport d'élite et de haut niveau

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de participation aux compétitions internationales	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre de participation aux compétitions internationales / Nombre totale de compétitions internationales programmées) x 100

3.2 Nombre de disciplines sportives qualifiées en phases finales des compétitions internationales	Nbre	10	12	12	12
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP et des organismes sportifs

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	553 865	501 031	591 522	635 466
Biens et services	306 494	3 756 494	308 726	312 132
Transferts et subventions	801 571	801 571	834 994	906 214
Investissement	14 911 050	14 811 050	14 509 339	16 054 489
Total :	16 572 980	19 870 146	16 244 581	17 908 301

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Promotion du sport de masse	850 431	4 271 790	890 599	957 619
Promotion du sport professionnel	14 568 251	14 943 690	14 111 950	15 582 512
Promotion du sport d'élite	1 154 298	654 666	1 242 032	1 368 170
Total :	16 572 980	19 870 146	16 244 581	17 908 301

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	50	46	58	74
CATEGORIE B1	15	14	18	24
CATEGORIE B2	19	18	23	29
CATEGORIE C	18	18	23	29
AUTRES	26	24	32	42
Total :	128	120	154	198

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	271 523	242 882	289 986	311 531
Biens et services	76 796	3 526 796	77 563	78 423
Transferts et subventions	502 112	502 112	523 050	567 665
Total	850 431	4 271 790	890 599	957 619

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DNSEP	242 882
1.1.2 Prise en charge des activités prioritaires des Fédérations sportives	452 112
1.1.3 Suivi-évaluation de la mise en oeuvre des activités physiques et sportives	26 796
1.1.4 Programme de mise en oeuvre des activités sportives du PO 2025 de la PNDS	3 450 000
1.2.1 Acquisition de biens et services au compte de la DNSEP	30 000
1.3.1 Entretien et gardiennage des bâtiments	20 000
1.3.2 Prise en charge des dépenses de fonctionnement du Champ Hippique et Equestre de Bamako	50 000
Total	4 271 790

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	274 053	249 492	292 684	314 426
Biens et services	192 323	192 323	193 417	195 546
Transferts et subventions	201 875	201 875	210 293	228 230
Investissement	13 900 000	14 300 000	13 415 556	14 844 310
Total	14 568 251	14 943 690	14 111 950	15 582 512

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Appui au fonctionnement du CNOSM	201 875
2.1.2 Construction Stade de Tombouctou	10 000 000
2.2.1 Rénovation du Stade Modibo Kéita	300 000
2.2.2 Réhabilitation du Lycée Sportif Ben Omar Sy de Kabala	500 000
2.2.3 Projet de réhabilitation des Stades Régionaux	3 500 000
2.3.1 Prise en charge des salaires du personnel des stades nationaux	167 774
2.3.2 Acquisition de biens et services pour les stades nationaux	9 644
2.3.3 Entretien et gardiennage des stades nationaux	86 083
2.3.4 Prise en charge des salaires du personnel des stades régionaux	81 718
2.3.5 Acquisition de biens et services pour les stades régionaux	18 569
2.3.6 Entretien et gardiennage des stades régionaux	78 027
Total	14 943 690

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	8 289	8 657	8 852	9 509
Biens et services	37 375	37 375	37 746	38 163
Transferts et subventions	97 584	97 584	101 651	110 319
Investissement	1 011 050	511 050	1 093 783	1 210 179
Total	1 154 298	654 666	1 242 032	1 368 170

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des salaires du Personnel du CESEK	8 657
3.1.2 Acquisition de biens et services pour le CESEK	2 212
3.1.3 Entretien et gardiennage des locaux du CESEK	35 163
3.1.4 Construction - Réhabilitation CESEK	500 000
3.2.1 Prise en charge des salaires du personnel du Centre de Médecine du Sport	8 834
3.2.2 Réalisation d'études et recherches au CM du Sport	11 050
3.2.3 Prise en charge des frais d'électricité-Téléphone-Internet du CMS	20 000
3.2.4 Appui au fonctionnement du Centre de Médecine du Sport	68 750
Total	654 666

Le Programme : 2.053 Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents Sportifs

Responsable de Programme : Djibril DRAME Conseiller Technique chargé des sports et de l'Education Physique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.053 participe de la mise en oeuvre de la politique nationale de développement du sport à travers la formation.

Le programme assure l'atteinte de l'objectif spécifique suivant :

1. accroître la pratique sportive, et réduire l'échec scolaire des jeunes talents sportifs ;

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme est bâti autour d'un objectif spécifique auquel sont associés trois indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Accroître la pratique sportive et réduire l'échec scolaire des jeunes talents					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage des jeunes talents évoluant dans les équipes nationales	%	25	30	20	20
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS et des Fédérations sportives					
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes talents évoluant dans les sélections nationales / Nombre total des jeunes talents) x 100					
1.2 Pourcentage des jeunes talents féminins par rapport au nombre total des jeunes talents	%	30	30	25	20
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS					
Précision Méthodologique : (Nombre des jeunes talents féminins / Nombre total des jeunes talents) x 100					
1.3 Taux de réussite des jeunes talents aux différents examens nationaux	%	72	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année du LSBOS					
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes talents admis aux examens / Nombre total des jeunes talents inscrits) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	188 659	182 131	201 487	216 457
Biens et services	494 155	494 155	572 228	578 577
Transferts et subventions	38 998	38 998	40 624	44 089
Investissement	9 610	9 610	10 335	11 356
Total :	731 422	724 894	824 674	850 479

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Encadrement des jeunes talents	731 422	724 894	824 674	850 479
Total :	731 422	724 894	824 674	850 479

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	8	8	10	13
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	4	3	4	5
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	6	6	8	10
Total :	21	20	26	33

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	188 659	182 131	201 487	216 457
Biens et services	494 155	494 155	572 228	578 577
Transferts et subventions	38 998	38 998	40 624	44 089
Investissement	9 610	9 610	10 335	11 356
Total	731 422	724 894	824 674	850 479

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel du LSBOS	91 781
1.1.2 Réalisation des activités de formation et d'encadrement des jeunes talents sportifs	268 614
1.1.3 Prise en charge des dépenses liées à l'alimentation des jeunes talents sportifs	171 000
1.2.1 Amélioration des conditions de vie des jeunes talents sportifs	103 447
1.3.1 Appui à la participation des jeunes talents sportifs aux examens nationaux	51 054
1.3.2 Préparation et organisation des concours d'accès au LSBOS	38 998
Total	724 894

Le Programme : 2.067 Civisme, Volontariat et Citoyenneté

Responsable du Programme : Monsieur Mohamed El Moctar Mahamar, Conseiller Technique en charge du programme 2.027: Civisme, Volontariat et Citoyenneté

a) Présentation stratégique du programme:

Le programme « Promotion du civisme, volontariat et Citoyenneté » vise à :

- parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale ;
- promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays ;
- favoriser l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.

Le Programme est composé de trois (03) actions qui sont:

- * Promotion du civisme;
- * Volontariat
- * Citoyenneté et Education Pionnière

Sur la période 2023-2025, les perspectives pour le programme sont:

- Mobilisation, formation et/ou insertion des jeunes;
- Engagement des volontaires;
- Consolidation de la construction citoyenne;
- Mise en oeuvre de la Politique Nationale du Volontariat

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Les objectifs spécifiques du programme assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit:

Le cadre de performance du programme 2.067 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs : (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités.

A ces objectifs sont associés six indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Ainsi, voir en détail les objectifs et les indicateurs qui leurs sont associés.

Objectif 1: Contribuer à parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Nombre de jeunes formés mobilisables pour les besoins de la défense nationale	Nbre	1000	2000	1000	1000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, base des données des formés du SNJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.2 Taux d'insertion des jeunes formés.	%	100	100	60	65
---	---	-----	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, Rapport de mission, Enquêtes et diagnostics, Rapport de formation et d'insertion, base de données des formés et insérés du SNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés / Nombre de jeunes formés en année N-1) x 100

Objectif 2: Promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de volontaires formés et déployés	Nombre	3000	5000	250	250

Moyen de Vérification : Fiches de prise de service, Base de données, Rapport de mission, Enquêtes et diagnostics, Rapport d'activités du CNPV

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux de progression des candidats inscrits dans la base de données.	%	8	10	10	10
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Base de données des volontaires nationaux, Rapport de mission, Enquêtes et diagnostics, Rapport d'activités

Précision Méthodologique : ((Nombre de candidats inscrits en année N - Nombre de candidats inscrits en année N-1) / Nombre de candidats inscrits en année N-1) x 100

Objectif 3: Contribuer à l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre de produits d'éducation à la citoyenneté institutionnalisés	Nombre	2	2	1	2

Moyen de Vérification : Rapport de présentation, acte instituant

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Proportion de la population qui se déclare informée et/ou sensibilisée sur la citoyenneté et le civisme	%	12	30	15	25
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de mission, Rapport de formation, Rapport de sondage

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes qui se déclarent informées et /ou sensibilisées / Nombre de personnes sondées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	195 698	195 698	217 224	219 632
Transferts et subventions	2 071 551	2 072 033	2 157 930	2 343 060
Investissement	50 000	550 000	53 775	59 085
Total :	2 317 249	2 817 731	2 428 929	2 621 777

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Promotion du Civisme	1 773 189	1 773 189	1 847 130	2 004 688
Volontariat	228 862	229 344	238 403	258 736
Citoyenneté	315 198	815 198	343 396	358 353
Total :	2 317 249	2 817 731	2 428 929	2 621 777

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
AUTRES	30	28	36	47
Total :	30	28	36	47

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	1 773 189	1 773 189	1 847 130	2 004 688
Total	1 773 189	1 773 189	1 847 130	2 004 688

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation de campagne d'information et d'appropriation du SNJ	52 114
1.1.2 Formation commune de base et civique des jeunes dans les centres et camps d'instruction	515 084
1.1.3 Prise en charge des activités de formation professionnelle et civique des jeunes	478 054
1.1.4 Prise en charge des dépenses de personnel du SNJ	456 505
1.2.1 Réhabilitation des centres de formation	50 000
1.2.2 Achat et remise de kits d'insertion aux jeunes formés	147 000
1.2.3 Suivi-évaluation des activités du SNJ	63 199
1.2.4 Entretien courant des bâtiments	11 233
Total	1 773 189

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	228 862	229 344	238 403	258 736
Total	228 862	229 344	238 403	258 736

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel EPA (CNPV)	46 654
2.1.2 Mobilisation et engagement des volontaires	60 974
2.1.3 Participation au volontariat international de réciprocité	11 330
2.1.4 Organisation des missions de suivi-évaluation des volontaires	18 936
2.2.1 Communication du volontariat national et international	28 000
2.2.2 Appui technique et financier aux organisations de volontariat	16 246
2.2.3 Electricité-Téléphone-Internet	15 450
2.2.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNPV	31 754
Total	229 344

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	195 698	195 698	217 224	219 632
Transferts et subventions	69 500	69 500	72 397	79 636
Investissement	50 000	550 000	53 775	59 085
Total	315 198	815 198	343 396	358 353

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Equipement et fonctionnement de la DGCC	85 000
3.1.2 Entretien courant des bâtiments de la DGCC	15 000
3.1.3 Prise en charge des activités prioritaires de la Construction Citoyenne	115 698
3.1.4 Programme Construction Citoyenne	500 000
3.2.1 Etudes et recherches Palais des Pionniers	10 000
3.2.2 Acquisition de mobiliers de bureau pour le Palais des Pionniers	10 000
3.2.3 Acquisition de matériels informatiques pour le Palais des Pionniers	10 000
3.2.4 Subventions aux Etablissements Publics PP	54 500
3.2.5 Electricité-Téléphone-Internet	15 000
Total	815 198

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.020	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION CENTRE MEDECINE SPORTIVE	850 000	700 000	850 000	757 329	837 984
	CONSTRUCTION HOTEL DES SPORTS	300 000	200 000	300 000	216 379	239 423
Total :		1 150 000	900 000	1 150 000	973 708	1 077 407

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.035	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME NATIONAL PROMOTION JEUNESSE	500 000	600 000	500 000	649 138	718 270
Total :		500 000	600 000	500 000	649 138	718 270

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.052	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	RENOVATION STADE MODIBO KEITA	2 000 000	400 000	300 000	432 759	478 847
	REHABILITATION LYCEE SPORTIF DE KABALA	7 000 000	1 000 000	500 000	1 081 899	1 197 121
	CONSTRUCTION / REHABILITATION CENTRE ENTRAINEMENT SP	7 000 000	1 000 000	500 000	1 081 899	1 197 121
	PROJET REHABILITATION STADES REGIONAUX	45 000 000	5 000 000	3 500 000	5 409 499	5 985 610
	CONSTRUCTION STADE DE TOMBOUCTOU	30 000 000	6 000 000	10 000 000	6 491 399	7 182 732
Total :		91 000 000	13 400 000	14 800 000	14 497 455	16 041 431

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.067	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME CONSTRUCTION CITOYENNE	500 000	0	500 000	0	0
Total :		500 000	0	500 000	0	0

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Santé et du Développement Social a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale du Mali en matière de Santé et de Développement Social.

A ce titre il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes : (i) Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ; (ii) Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles ; (iii) Réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ; (iv) Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ; (v) Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique; (vi) Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations; (vii) Assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins; (viii) Assurer la disponibilité des ressources humaines (hommes et femmes) qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable; (ix) Développer un système de financement permettant une meilleure mobilisation et utilisation des ressources financières pour la santé, une meilleure accessibilité aux services de santé, une gestion transparente et qui incite les prestataires et les utilisateurs à être plus efficaces; (x) Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire; (xi) Assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.

Pour atteindre ces 11 OS, 63 Résultats Stratégiques (RS) ont été développés (voir annexe 2, pour la définition des OS et RS, ainsi que leurs relations). Pour chaque RS, des interventions prioritaires ont été également déclinées.

I.2 Les contraintes et les défis

Le ministère de la Santé et du Développement Social, dans le cadre de la mise en oeuvre de sa mission, fait face à des contraintes et défis ci-après :

I.2.1 Contraintes

- faible capacité d'accueil des établissements de santé ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- mauvaise répartition des agents sur le territoire national ;
- insécurité dans certaines parties du territoire national ;
- insuffisance des équipements et matériels techniques adaptés ;
- insuffisance du financement des politiques et programmes du département ;
- insuffisance de la logistique roulante et sa maintenance à certains niveaux ;
- absence de plan de carrière au niveau du département ;
- insuffisance des crédits de fonctionnement à tous les niveaux ;
- absence d'inscription budgétaire au niveau local pour les services de développement social.

I.2.2 Défis

- fourniture de soins de santé de qualité à moindre coût ;
- mise en place d'un dispositif de veille permanent, capable de faire face aux menaces liées à certaines épidémies (ex. COVID 19, Ébola, la fièvre zika etc) ;
- réhabilitation des structures techniques des régions du nord ;
- renforcement des capacités des ressources humaines par des formations continues et des formations en spécialisation ;
- renforcement du plateau technique des formations sanitaires afin de réduire significativement les évacuations sanitaires (modernisation du système de santé) ;
- amélioration du système de communication pour la référence évacuation à travers la mise en place et l'opérationnalisation d'une

cellule de coordination entre les formations sanitaires ;

- renforcement du transfert des ressources au profit des Collectivités territoriales dans le domaine de la Santé et du Développement Social ;
- mise en oeuvre de la politique nationale de gestion des déchets biomédicaux ;
- responsabilisation et sensibilisation des professionnels de la santé en vue de l'amélioration des indicateurs de santé et de la gouvernance du système de santé ;
- responsabilisation de la famille sur les questions de santé à travers une participation accrue des hommes et des femmes à la prise de décision ;
- renforcement du suivi-évaluation des activités opérationnelles ;
- renforcement des capacités des Collectivités territoriales pour la mobilisation et la gestion des ressources transférées ;
- L'opérationnalisation du Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) par la réalisation des études et la promotion des mutuelles de santé ;
- L'appui au financement et à la mise en oeuvre du Plan d'Actions (2021-2025) de la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) ;
- L'appui au financement et à la mise en oeuvre du Plan d'Actions (2020-2024) de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (PNPESS) ;
- L'appui au financement de l'évaluation et de l'élaboration de la stratégie nationale de financement de la couverture sanitaire universelle ;
- L'appui au financement et à la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale d'Extension de la Couverture Maladie par les Mutuelles de Santé révisée en vue de booster la promotion des mutuelles de santé de cercle (avec le renforcement des projets en cours Keneya Sinsinwalé et Keneya Nièsigi, USAID SALAM) ;
- Le relèvement économique des populations victimes de chocs à travers le financement d'AGR au profit des sociétés coopératives, les associations et autres groupements ;
- La dynamisation des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire dans les zones de conflits ;
- L'appui au financement du développement et de l'extension du Registre Social Unifié à travers la mise en place des Kits et Kiosques RSU dans les régions, cercles et communes du Mali pour la traçabilité et la redevabilité en matière d'aide et d'action sociale.
- L'appui au financement de la feuille de route du processus de digitalisation du Système d'Information Sociale (SISo) ;
- L'appui en logistique (véhicule) pour la supervision, le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre des politiques et programmes, des projets plans et programmes de protection sociale et d'économie solidaire.
- accélération de l'actualisation des cadres organiques des structures ;
- renforcement du parc auto et assurance de la maintenance régulière à tous les niveaux ;
- institutionnalisation de l'élaboration annuelle des comptes nationaux de la protection sociale ;
- amélioration de la collecte et l'analyse des données à tous les niveaux.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle de santé et de population, adoptée en 1990, a lancé l'approche programme pour la préparation et la mise en oeuvre des politiques, plans et programmes de santé et de développement social. Le gouvernement du Mali a adopté le deuxième Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) qui couvre la période 2014-2023.

La première tranche quinquennale couvrant la période 2014-2018 a pris fin et la deuxième devant porter sur la période 2019-2023, a été validée. La quatrième génération du Programme de Développement Sanitaire et Social, intitulée PRODESS IV (2019-2023), prend en compte des objectifs de programmation budgétaire dans le cadre de la gestion des finances publiques en mode budget-programmes et est structurée autour de onze objectifs stratégiques :

1. réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
2. réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles ;
3. réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
4. promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;

5. réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
6. augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, réparties de manière équitable et répondant aux besoins des populations ;
7. assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins ;
8. assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable ;
9. développer un système de financement permettant une meilleure mobilisation et utilisation des ressources financières pour la santé, une meilleure accessibilité aux services de santé, une gestion transparente qui incite les prestataires et les utilisateurs à être plus efficaces ;
10. assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire ;
11. assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.

En plus de la politique nationale de la santé, le ministère met en oeuvre d'autres politiques à savoir :

- la politique nationale de la protection sociale ;
- la politique nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire ;
- la politique nationale de solidarité ;
- la politique nationale de l'action humanitaire ;
- la politique nationale de lutte contre la pauvreté.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Nombre de CSComs fonctionnels	Nombre	1460	1529	1607	1607
2	PMA < 5Km	%	58	58,66	58,6	58,6
3	PMA < 15Km	%	88	88	88,9	88,9
4	Taux de mortalité maternelle	Pour 100 000 NV	325	325	325	325
5	Espérance de vie à la naissance	AN	58,5	58,5	58,5	58,5
6	Taux d'accouchement assistés (CSRéf et CSCCom)	%	55,1	60	57,2	61,79
7	Taux d'utilisation des services de planification familiale	%	12,7	12,9	13,0	13,0
8	Taux de réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap	%	25,99	17,20	32,75	21,60
9	Nombre de femmes seules chargées de famille suivies/assistées	Nombre	11100	7921	5067	16650
10	Nombre de ménages les plus démunis couverts par les transferts sociaux	Nombre	1937698	2316654	2320363	3347987
11	Pourcentage de populations couvertes par les Institutions de Sécurité Sociale	%	20,56	20,37	28,09	17
12	Pourcentage des populations couvertes par les mutuelles de santé	%	6,33	2,77	2,90	2,58

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 7 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration, Coordination et Décentralisation	23 449 806	20 436 107	24 843 840	26 562 485
Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies	52 784 998	53 173 776	48 212 044	52 135 183
Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé et Participation	9 957 702	9 933 586	10 426 865	10 547 566
Soins Hospitaliers et Recherche	45 914 599	46 697 464	48 464 469	55 732 568
Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion	3 929 139	3 722 177	4 183 804	4 676 564
Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	17 068 949	17 257 022	18 433 946	20 808 279
Lutte Contre la Pauvreté	1 765 875	1 527 455	1 754 056	1 980 349
Total :	154 871 068	152 747 587	156 319 024	172 442 994

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	55 330 340	51 844 015	52 468 003	56 366 183
Biens et services	22 475 594	22 608 594	22 343 516	22 591 164
Transferts et subventions	57 593 574	59 672 031	60 737 207	70 541 902
Investissement	19 471 560	18 622 947	20 770 298	22 943 745
Total :	154 871 068	152 747 587	156 319 024	172 442 994

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.021 Administration, Coordination et Décentralisation

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

-la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

-la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;

-la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ; le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) l'insuffisance des professionnels de santé ; (ii) la disponibilité des données statistiques; (iii) la gouvernance du secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans le tableau ci-dessous, sont consignés les objectifs ainsi que les indicateurs.

Objectif 1: Assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Ratio professionnel de santé/habitant suivant les normes de l'OMS (23 prof/10000hbts).	pour 10000	6.7	6.2	6,5	6,7

Moyen de Vérification : Annuaire statistique, rapports d'activités DRH, CPS

Précision Méthodologique : (le nombre total de professionnel de santé (Médecins, Infirmiers, Sages-femmes)/ la population totale) x 10 000

1.2 Proportion de médecins généralistes ayant bénéficié de formation de spécialisation	%	40	45	50	50
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Annuaire statistique DRH, rapports d'activités DRH

Précision Méthodologique : (Nombre médecins généralistes ayant bénéficié de bourse de formation de spécialisation / le nombre de médecins ayant formulé une demande de bourse de spécialisation) x100

1.3 Proportion de femmes aux postes nommatifs	%	29,5	32	33	35
---	---	------	----	----	----

Objectif 2: Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires et sociales fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire et social.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre d'annuaires statistiques sectoriels pour la prise de décision	Nombre	5	5	5	5

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CPS, DNS, DRH

Précision Méthodologique : dénombrement

Formule :

2.2 Taux de complétude de la saisie des données des consultations curatives dans le DHIS2	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : DHIS2

Précision Méthodologique : (Nombre de saisies réalisées/nombre de saisies prévues) x 100

Objectif 3: Assurer une gouvernance du système de santé performant, une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne et externe) et du contrôle.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Proportion de réunions statutaires du programme de santé tenues conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : RA CPS/SSDSPF

Précision Méthodologique : (nombre de réunions statutaires tenues conformément aux textes en vigueur / nombre de réunions statutaires prévues) X 100

3.2 Taux d'exécution des crédits notifiés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : RA DFM, CADD, DGB

Précision Méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaires de la Santé) x 100

3.3 Pourcentage de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de l'Inspection de la Santé.	%	80	40	45	50
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel Inspection de la Santé, Plan de suivi des recommandations.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations réalisées/Nombre total de recommandations formulées par an) x 100.

3.4 Pourcentage de missions d'inspections de la Santé réalisées	%	75	80	85	85
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel Inspection de la Santé.

Précision Méthodologique : (Nombre de missions d'inspections réalisées par an /Nombre total de missions prévues dans le PO par an) x 100.

Objectif 4: Impulser la décentralisation et la déconcentration en matière de développement sanitaire et social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Proportion de ressources financières transférées aux Collectivités Territoriales	%	30	16	18	20

Moyen de Vérification : Sources de vérification : RA DFM, CADD, DGB

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaires de la Santé) x 100

4.2 Taux d'exécution des missions de dissémination du décret fixant le détail des compétences et des ressources à transférées aux collectivités territoriales(CADD Social)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports de mission

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre de missions de dissémination exécutées/nombre de missions prévues sur l'ensemble du territoire du Mali)

4.3 3 Pourcentage de Comités paritaires fonctionnels dans le cadre de la mise en oeuvre de la CAM.	%	-	50	55	60
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du Département

Précision Méthodologique : (Nombre Comités paritaires fonctionnels /nombre Comités paritaires mis en place) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	10 841 070	7 694 371	11 489 252	12 342 897
Biens et services	6 753 171	6 886 171	7 093 262	7 171 953
Transferts et subventions	2 508 369	2 568 369	2 723 264	3 156 520
Investissement	3 347 196	3 287 196	3 538 062	3 891 115
Total :	23 449 806	20 436 107	24 843 840	26 562 485

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	5 730 901	5 439 269	5 908 304	6 273 649
Gestion financière et matérielle	16 134 430	13 248 971	17 238 143	18 510 562
Gestion des ressources humaines du secteur	441 638	461 638	476 934	482 907
Processus de décentralisation et déconcentration	166 495	166 495	180 335	200 267
Contrôle des services de la santé	197 261	206 425	212 145	219 984
Planification, Programmation et Suivi évaluation	407 274	517 690	438 076	468 696
Contrôle des services de l'action Sociale	171 324	159 465	177 308	186 247
Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires	163 370	186 041	175 537	182 706
Processus de décentralisation et déconcentration (Solidarité et du dvpt social)	37 113	50 113	37 058	37 467
Total :	23 449 806	20 436 107	24 843 840	26 562 485

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	228	219	285	370
CATEGORIE B1	68	64	83	108
CATEGORIE B2	68	60	79	103
CATEGORIE C	29	31	41	53
AUTRES	193	180	234	304
Total :	586	554	722	938

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	461 159	349 527	403 511	433 491
Biens et services	3 391 294	3 271 294	3 532 995	3 572 209
Transferts et subventions	1 488 523	1 488 523	1 615 045	1 873 451
Investissement	389 925	329 925	356 753	394 498
Total	5 730 901	5 439 269	5 908 304	6 273 649

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Prise charge des dépenses de suivi et supervision de la mise en oeuvre de la politique de santé et du développement social (Activités 4.2.6., 4.2.7., 4.2.29., 4.2.30., 4.2.37., 4.2.50., 4.2.56. du PACGT 2022-2024)	271 294
1.1.3 Prise en charge des dépenses du personnel Cabinet	349 527
1.3.2 Appui aux organismes publics, organisations faitières et menages	97 185
2.1.3 Informatisation des prestations dans les hôpitaux	993 892
2.1.4 Réalisation des études et recherches Cabinet	29 925
3.1.3 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	300 000
3.1.7 Prise charge des dépenses de suivi et supervision de la mise en oeuvre de la politique de santé et de l'hygiène publique Cabinet	3 000 000
3.2.5 Prise en charge les évacuations sanitaires et subventions médicales	397 446
Total	5 439 269

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	10 009 101	6 983 642	10 689 718	11 483 961
Biens et services	2 442 956	2 522 956	2 577 949	2 606 546
Transferts et subventions	896 054	956 054	973 791	1 127 300
Investissement	2 786 319	2 786 319	2 996 685	3 292 755
Total	16 134 430	13 248 971	17 238 143	18 510 562

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Prise en charge des dépenses du personnel	6 983 642
3.2.2 Prise en charge des dépenses de gestion financière et matérielle	2 442 956
3.2.3 Appui aux organismes publics, organisations faitières et ménages DFM	1 036 054
3.2.4 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	2 786 319
Total	13 248 971

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	434 388	454 388	469 137	474 340
Investissement	7 250	7 250	7 797	8 567
Total	441 638	461 638	476 934	482 907

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de la mise en oeuvre de la politique de gestion des ressources humaines -	94 908
1.2.1 Formation des ressources humaines	359 480
1.3.1 Prise en charge des entretiens bâtiments	7 250
Total	461 638

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	53 761	53 761	58 059	58 700
Transferts et subventions	108 592	108 592	117 822	136 673
Investissement	4 142	4 142	4 454	4 894
Total	166 495	166 495	180 335	200 267

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Prise en charges des dépenses de la mise en oeuvre de la poitique de décentralisation et de déconcentration	53 761
4.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de la CADD	108 592
4.3.1 Prise en charges des entretiens bâtiments	4 142
Total	166 495

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	71 929	61 093	76 820	82 527
Biens et services	118 600	138 600	128 085	129 502
Investissement	6 732	6 732	7 240	7 955
Total	197 261	206 425	212 145	219 984

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.1 Prise en charge dépenses de personnel IS	61 093
3.3.2 Prise en charge des entretiens bâtiments IS	6 732
3.4.1 Prise charge des dépenses de la mission de contrôle et d'inspection dans les services de santé IS - 4.2.14 Application des textes qui régissent la création des cabinets de santé -4.2.16.Application stricte des textes réglementaires pour lutter efficacement contre l'exercice illégal de la médecine - 4.2.4. Amélioration de l'encadrement du secteur de la santé	138 600
Total	206 425

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	155 584	166 000	166 163	178 508
Biens et services	101 208	201 208	109 303	110 514
Investissement	150 482	150 482	162 610	179 674
Total	407 274	517 690	438 076	468 696

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.2 Réalisation des études et recherche CPS	23 750
2.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	166 000
2.2.2 Appui au fonctionnement lié à l'investissement	120 000
3.1.1 Coordination de la préparation et du suivi-évaluation des plans, programmes et projets de développement	201 208
3.1.2 Prise en charge des entretiens bâtiments	6 732
Total	517 690

Action 07**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	69 165	57 306	73 868	79 356
Biens et services	86 959	86 959	86 834	87 795
Transferts et subventions	15 200	15 200	16 606	19 096
Total	171 324	159 465	177 308	186 247

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.3 Prise en charge dépenses de personnel IAS	57 306
3.3.4 Renforcement de la capacité opérationnelle de l'Inspection de l'action sociale IAS	15 200
3.4.2 Prise charge des dépenses de la mission de contrôle et d'inspection dans les services de santé IAS	86 959
Total	159 465

Action 09

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	74 132	76 803	79 172	85 054
Biens et services	86 892	106 892	93 842	94 880
Investissement	2 346	2 346	2 523	2 772
Total	163 370	186 041	175 537	182 706

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.4 Prise en charge des dépenses de Suivi/supervision des investissements dans les infrastructures sanitaires - 4.2.21. Réalisation des infrastructures conformément à la carte sanitaire - 4.2.31. Instauration des normes pour la construction des CSCOM	106 892
3.1.5 Prise en charge des dépenses de personnel CEPRIS	76 803
3.1.6 Prise en charge des entretiens bâtiments CEPRIS	2 346
Total	186 041

Action 10

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	37 113	50 113	37 058	37 467
Total	37 113	50 113	37 058	37 467

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.3.2 Prise en charges des dépenses de la mise en oeuvre de la politique de décentralisation et de déconcentration social	50 113
Total	50 113

Le Programme : 2.054 Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies

Responsable du programme : le Directeur Général de la Santé et de l'Hygiène Publique.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « soins de santé primaire et lutte contre les maladies » vise à assurer l'offre de santé au niveau des soins de base et la prévention des maladies, donc assurer une bonne santé pour tous. Il fédère six objectifs stratégiques du PRODESS III en cinq objectifs spécifiques dont la finalité demeure l'amélioration de l'état de santé des populations. Il s'agit de :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
- réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
- augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « soins de santé primaire et la lutte contre les maladies » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux d'accouchement assisté	%	65	65	66	67

Moyen de Vérification : Annuaire du Système Local d'Information Sanitaire (SLIS/PRODESSIII)

Précision Méthodologique : (Nombre d'accouchements assistés/Nombre de naissances attendues) x 100

I.2 Taux de prévalence contraceptif	%	20	22.5	23	24
-------------------------------------	---	----	------	----	----

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de couple année protection/nombre de femmes en âge de procréer)*100

I.3 Taux de malnutrition aigüe sévère (6-59 mois) ²	%	1,4	4	3,5	3
--	---	-----	---	-----	---

Moyen de Vérification : Enquête SMART/(PRODESS III (correction))

Précision Méthodologique : Enquête SMART (Nombre d'enfants malnutris aigus sévères (6-59 mois)/Nombre d'enfants de 6 à 59 mois enquêtés) x 100

I.4 Taux de Réalisation des audits de décès maternels	%	90	90	91	92
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : SLIS

Précision Méthodologique : (Nombre de décès maternels audités/Nombre de décès maternels enregistrés) x 100

I.5 Pourcentage de femmes enceintes qui connaissent leur statut sérologique (VIH)	%	60,09	65	68	70
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS-TBH

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes enceintes qui connaissent leur statut sérologique (VIH) /Nombre estimé de femmes enceintes dans les 12 derniers mois) x 100

Objectif 2: Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Proportion de décès attribuables au paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans atteints de paludisme, vus dans les formations sanitaires	%	41	36.5	36	35,5

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de cas de décès lié au paludisme chez les enfants de 0 à 5 ans/Nombre total de cas de paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans)*100

2.2 Taux de couverture vaccinale enfants moins d'1 an en Penta3	%	>=90	90	>=90	>=90
---	---	------	----	------	------

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu 3 doses de vaccin penta/nombre total d'enfants de 0 à 11 mois) *100

2.3 Pourcentage de personnel formé au dépistage précoce et la prise en charge efficace des maladies non transmissibles aux trois niveaux de la pyramide sanitaire	%	5	7	10	10
---	---	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de Formation, Section maladies non transmissibles DGSHP

Précision Méthodologique : (Nombre de prestataires formés au dépistage précoce et la prise en charge par pathologie (HTA, DIABETE, CANCER, DREPANOCYTOSE...)/nombre total de prestataires de soins) x100

2.4 Pourcentage de personnes sous traitement ARV parmi toutes les personnes vivant avec le VIH	%	58,4	62.3	65,7	68.7
--	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS-TBH

Précision Méthodologique : (Nombre d'adultes et d'enfants qui reçoivent actuellement un traitement ARV conformément au protocole de traitement approuvé au niveau national à la fin de la période de rapportage /nombre estimé de tous les adultes et les enfants vivants avec le VIH) x100

2.5 Taux de succès thérapeutique toutes formes confondues de tuberculose	%	86	87	88	90
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS-TBH

Précision Méthodologique : Nombre de nouveaux cas et rechutes pour une période spécifiée qui par la suite ont été traité avec succès (somme des catégories de « guérison » et de « traitement terminé »)/nombre total de nouveaux cas et rechutes enregistrés pour le traitement au cours de la même période x100

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé et réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2024	2025	2026	2027	2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage d'agents formés sur la prévention et le contrôle des infections en milieu de soins	Nombre	12	8	9	10				

Moyen de Vérification : PRODESS III/Rapport de Formation, Division Hygiène DNS

Précision Méthodologique : Dénombrement des agents formés par an sur le changement climatique et santé

3.2 Pourcentage d'infections postopératoires dans les CSRéf	%	<=1	1	<=1	<=1
---	---	-----	---	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des unités de chirurgie et de maternité, la réalisation de 2015 ne prend pas en compte les données de Kayes et Sikasso.

Précision Méthodologique : (Nombre de cas d'infections postopératoire dans les CSRéf / nombre total d'interventions chirurgicales réalisées dans les CSRéf) *100

3.3 Nombre d'agents formés sur la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail dans les CS Réf	Nombre	6	8	10	10
--	--------	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de Formation.

Précision Méthodologique : Dénombrement des agents formés par an sur la prévention des et le contrôle des infections dans les CS Réf.

Objectif 4: Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2024	2025	2026	2027	2024	2025	2026	2027
4.1 Ratio de nouveaux contacts avec les services de santé (nc/hbt/an)	%	0.46	.47	0.48	0.49				

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux cas vus en consultation curative au cours d'une année/Population totale susceptible de venir consulter au cours de cette même année) x 100.

4.2 Taux de disponibilité des SONUB de qualité au niveau des CSCOM	%	70,5	40	41	42
--	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports SONU/PRODESS III, Annuaire SLIS.

Précision Méthodologique : Nombre d'établissements SONUB/Nombre total de CSCOM *100

4.3 Proportion de la population vivant à moins de 5km d'un CSCOM fonctionnel.	%	62	59	60	61
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : DHIS2, RA CPS

Précision Méthodologique : (Population dans un rayon de 5km d'un CSCOM fonctionnel. / Population totale) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget		Prévisions		
	2024	2025	2026	2027	
Personnel	41 277 651	41 019 042	37 548 752	40 338 446	
Biens et services	4 942 733	4 942 733	4 004 535	4 048 728	
Transferts et subventions	6 495 764	7 095 764	6 584 710	7 666 648	
Investissement	68 850	116 237	74 047	81 361	
Total :	52 784 998	53 173 776	48 212 044	52 135 183	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget		Prévisions		
	2024	2025	2026	2027	
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique de la santé	31 977 086	32 694 577	34 282 969	37 085 844	
Santé communautaire	12 521 164	19 937 859	13 354 383	14 446 273	
Santé de référence	8 079 063	341 418	351 473	370 959	
Communication pour le changement de comportement	207 685	199 922	223 219	232 107	
Total :	52 784 998	53 173 776	48 212 044	52 135 183	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	2 571	2 518	3 071	3 780
CATEGORIE B	109	113	115	117
CATEGORIE B1	2 563	2 318	2 631	3 020
CATEGORIE B2	2 057	1 842	2 163	2 568
CATEGORIE C	98	94	119	150
AUTRES	625	618	805	1 045
Total :	8 023	7 503	8 904	10 680

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	24 598 092	24 668 196	26 270 752	28 222 660
Biens et services	2 723 936	2 723 936	2 953 703	2 986 411
Transferts et subventions	4 591 386	5 191 386	4 990 035	5 801 530
Investissement	63 672	111 059	68 479	75 243
Total	31 977 086	32 694 577	34 282 969	37 085 844

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.2 Renforcement des capacités opérationnelles des centres de dialyse	600 000
2.1.1 Lutte contre les maladies	4 591 386
2.5.1 Prise charge des dépenses de Suivi/supervision des orientations et de la mise en oeuvre de la politique de santé - 1.4.14.Maillage des aires de santé sur toute l'étendue du territoire - 3.2.42.Mise en place, à tous les niveaux, d'un mécanisme de gestion des déchets biomédicaux - 4.2.24. Création des CSCOM, conformément à la carte sanitaire des régions sans l'influence des partis politiques et les activités 4.2.27., 4.2. 32., 4.2.54., 4.2. 58., 4.2.71. du (PACGT 2022-2024)	2 506 752
3.2.1 Acquisition d'équipements	97 387
3.2.2 Entretien matériels et équipements sanitaires	217 184
4.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel DNS/DRS	24 668 196
4.2.1 Prise en charge des entretiens bâtiments dns/drs	13 672
Total	32 694 577

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	10 483 041	16 270 798	11 184 218	12 015 036
Biens et services	667 000	1 853 292	673 670	681 007
Transferts et subventions	1 371 123	1 813 769	1 496 495	1 750 230
Total	12 521 164	19 937 859	13 354 383	14 446 273

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pris en charge des dépenses du personnel CSCOM	16 270 798
1.3.1 Renforcement des capacités opérationnelles des CSCOM	1 813 769
2.2.1 Mise en oeuvre du paquet minimum d'activités CSCOM	1 853 292
Total	19 937 859

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	1 437 101	250 809	253 293	256 071
Transferts et subventions	533 255	90 609	98 180	114 888
Total	1 970 356	341 418	351 473	370 959

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Renforcement des capacités opérationnelles des CSRéf	250 809
2.3.1 Réalisation des sessions formation des agents de santé sur diverses thématiques CSRéf	90 609
Total	341 418

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	87 811	80 048	93 782	100 750
Biens et services	114 696	114 696	123 869	125 239
Investissement	5 178	5 178	5 568	6 118
Total	207 685	199 922	223 219	232 107

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.2 Prise en charge des dépenses de personnel CНИЕCS	80 048
2.2.2 Prise en charge des dépenses de promotion de la communication et d'éducation en santé (4.2.67. Promotion)	114 696
4.2.2 Prise en charge des entretiens bâtiments CНИЕCS	5 178
Total	199 922

Le Programme : 2.055 Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé et Participation

Responsable de Programme : le Directeur de la Pharmacie et du Médicament

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 3 participe à la mise en oeuvre du PRODESS III grâce à son rôle stratégique dans l'approvisionnement du pays en médicaments, vaccins et consommables d'une part, et la maîtrise des tarifs de soins, d'autre part. La Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) est chargée de définir la réglementation pharmaceutique, d'instruire et de suivre les dossiers d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) national des médicaments, d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes nationaux des médicaments et enfin de développer des outils d'aide à l'usage rationnel des médicaments.

Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

- assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins;
- assurer la réglementation pharmaceutique en matière des médicaments, des Vaccins et des Consommables.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité Financière aux Soins de Santé et Participation» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de disponibilité des 12 médicaments du panier	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DPM, Outil bilan C, Rapport CROCEP.

Précision Méthodologique : (nombre de médicaments du panier disponibles/ Nombre total des médicaments du panier) x100

1.2 Nombre de réunions du Comité Technique de Coordination et de Suivi de la Gestion des ME.	Nombre	4	4	4	4
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport du comité de CTCSGME.

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Nombre moyen de jour de rupture des vaccins	Nombre	0	0	0	0
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNS/CNI.

Précision Méthodologique : La somme des jours de rupture/le / nombre total des vaccins.

1.4 Coût moyen de l'ordonnance au niveau hôpital de district	FCFA	3000	2900	2900	2800
--	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DPM, Outil bilan C, Rapport CROCEP.

Précision Méthodologique : (total des coûts sur les ordonnances considérées dans les structures visitées / Nombre total des ordonnances considérées pendant une période donnée dans les structures visitées)

Objectif 2: Assurer la réglementation pharmaceutique en matière des médicaments, des vaccins et des consommables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de sessions d'AMM tenues	Nombre	4	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de la commission d'AMM, Rapport d'activités.

Précision Méthodologique : dénombrement

2.2 Pourcentage de demandes d'AMM de produits pharmaceutiques acceptées.	%	80	83	85	85
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la Commission d'AMM.

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes acceptées / le nombre total de demandes d'AMM de produits pharmaceutiques examinées) X 100

2.3 Nombre de réunions de la commission Nationale de Lutte contre la Vente Illicite des Médicaments	Nombre	2	2	2	2
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'étude.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	64 235	40 119	68 602	73 699
Biens et services	9 886 735	9 886 735	10 351 023	10 465 912
Investissement	6 732	6 732	7 240	7 955
Total :	9 957 702	9 933 586	10 426 865	10 547 566

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique	5 227 122	5 227 122	5 645 256	5 708 548
Disponibilité des vaccins et consommables	4 730 580	4 706 464	4 781 609	4 839 018
Total :	9 957 702	9 933 586	10 426 865	10 547 566

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	5	3	4	5
CATEGORIE B2	1	1	1	1
AUTRES	2	2	3	4
Total :	8	6	8	10

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	5 220 390	5 220 390	5 638 016	5 700 593
Investissement	6 732	6 732	7 240	7 955
Total	5 227 122	5 227 122	5 645 256	5 708 548

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionnement en médicaments	5 098 698
2.1.1 Prise en charge des entretiens bâtiments	6 732
2.3.1 Prise en charge des dépenses de réglementation, suivi et supervision du secteur pharmaceutique (Activités 4.2. 33., 4.2.40. , 4.2.42. , 4.2.43. , du PACGT 2022-2024)	121 692
Total	5 227 122

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	64 235	40 119	68 602	73 699
Biens et services	4 666 345	4 666 345	4 713 007	4 765 319
Total	4 730 580	4 706 464	4 781 609	4 839 018

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Approvisionnement en vaccins	4 510 802
1.3.2 Prise charge des dépenses de Suivi/supervision de la disponibilité des vaccins et consommables	155 543
1.3.3 Prise en charge des dépense de personnel du CNI	40 119
Total	4 706 464

Le Programme : 2.057 Soins Hospitaliers et Recherche

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et du Développement Social.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Soins Hospitaliers et Recherche » vise à améliorer la performance des hôpitaux, des institutions de recherches et des établissements spécialisés dans le domaine de la santé. Ce programme est chargé de mettre en oeuvre des actions pour l'atteinte des objectifs suivants du PRODESS III :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles ;
- réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité Soins Hospitaliers et Recherche» vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de mortalité maternelle intra hospitalière liée à l'accouchement	%	1.20	1.5	1.45	1,35

Moyen de Vérification : SIH, Registre d'admission de la maternité/Réanimation

Précision Méthodologique : Nombre de parturientes décédées à l'hôpital / Nombre total de femmes ayant accouchées à l'hôpital *100

1.2 Taux de mortalité néo-natale intra-hospitalière.	%	17	16	15	14
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Registre d'admission de la maternité et registre d'Hospitalisation de la néonatalogie

Précision Méthodologique : Nombre de nouveaux nés décédés dans les 7 jours de l'accouchement / Nombre total de naissance vivante*100

1.3 Proportion de protocoles de recherche mis en oeuvre.	%	100	75	80	85
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de l'ANAES.

Précision Méthodologique : (nombre de protocoles de recherche mis en oeuvre / nombre de protocoles de recherche prévus validés) *100

Objectif 2: Réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Proportion de décès intra hospitaliers dans les EPH	%	6,40	9.6	9,5	9

Moyen de Vérification : Rapport de la DPNLP

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0-5 ans décédés par suite de paludisme grave à l'hôpital /Nombre total d'enfants de 0-5 ans atteints paludisme grave) x100

2.2 Taux moyen de disponibilité de 10 examens biomédicaux	%	98,09	97	98	99
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports VIH et registre de dispensation des ARV des EPH

Précision Méthodologique : (Nombre de PV/VIH sous ARV / Nombre total de PV/VIH suivies) x100

2.3 Taux de réussite de la chirurgie dans les EPH spécialisés (cataracte, sénile simple, prothèses totales de la hanche, ostéosynthèses maxillofaciale)	%	99	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels, Registre opératoire des EPH spécialisés.

Précision Méthodologique : Nombre de chirurgie réussie / Nombre total de cas réalisé *100 ;

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de conformité de la gestion des déchets biomédicaux dans les EPH	%	92	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du contrat de performance des EPH

Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes conformes / Nombre total d'étapes consignées dans le manuel de procédures) x100

3.2 Proportion d'études scientifiques sur les déterminants sociaux de la santé, dont les résultats sont disponibles	%	100	70	75	80
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Les rapports d'activités et recommandations des études et recherches

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées dont les résultats sont disponibles/ nombre total d'études prévues) x100

3.3 Nombre de publications des résultats de recherche dans les revues scientifiques	%	50	40	45	50
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport INSP.

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.4 Proportion de produits alimentaires autorisés par la commission nationale d'autorisation de mise sur le marché		100	80	83	85
--	--	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Les décisions d'AMM délivrées par le ministre en charge de la santé

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions d'AMM/ nombre de dossiers soumis à la CNAMM)*100

Objectif 4: Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de conformité du dispositif de prise en charge des urgences	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport ANAES

Précision Méthodologique : (Nombre d'éléments du dispositif des urgences conformes /Nombre total des éléments du dispositif des urgences) x100

4.2 Nombre moyen de journées d'immobilisation de 10 équipements clés	%	1,08	1	1	1
--	---	------	---	---	---

Moyen de Vérification : Fiche individuelle pour chaque équipement, Rapport d'évaluation de l'ANAES, RA de l'Imagerie.

Précision Méthodologique : (somme des journées d'immobilisations d'équipement pour panne dans l'année/ nombre d'équipements clés)

4.3 Taux de dossiers retrouvables par numérotation unique à partir du bureau d'entrée.	%	70	75	78	80
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de l'ANAES.

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers retrouvés /le nombre total de dossiers sélectionnés) *100

Objectif 5: Assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux moyen de satisfaction des usagers dans les hôpitaux	%	94	80	81	82

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : Somme des taux de satisfaction des usagers des hôpitaux/nombre total des hôpitaux.

5.2 Score moyen de performance des hôpitaux.	%	65	60	63	65
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : Somme des scores des hôpitaux/nombre total des hôpitaux.

5.3 Taux moyen de fonctionnalité des organes de gestion et d'administration	%	100	70	75	80
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : Nombre d'organes fonctionnels /nombre total d'organes.

5.4 Taux de réalisation des staffs cliniques mensuels par an des hôpitaux	%	68,45	70	73	75
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : (Nombre de staffs réalisés /nombre total de staffs prévus) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	405 806	380 497	433 400	465 600
Biens et services	99 790	99 790	102 045	103 170
Transferts et subventions	31 673 153	32 767 327	33 116 779	38 786 489
Investissement	13 735 850	13 449 850	14 812 245	16 377 309
Total :	45 914 599	46 697 464	48 464 469	55 732 568

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Fourniture de Soins hospitaliers	37 250 384	37 869 007	39 342 266	45 159 278
Recherche en santé publique	8 137 345	8 301 587	8 590 078	9 964 710
Evaluation des hôpitaux	526 870	526 870	532 125	608 580
Total :	45 914 599	46 697 464	48 464 469	55 732 568

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	1 493	1 530	1 991	2 588
CATEGORIE B1	384	365	476	621
CATEGORIE B2	401	389	506	662
CATEGORIE C	58	59	76	99
AUTRES	262	266	346	451
Total :	2 598	2 609	3 395	4 421

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	405 806	380 497	433 400	465 600
Biens et services	81 740	81 740	82 552	83 462
Transferts et subventions	24 397 988	25 191 920	25 454 973	29 822 830
Investissement	12 364 850	12 214 850	13 371 341	14 787 386
Total	37 250 384	37 869 007	39 342 266	45 159 278

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Amélioration des services de soins hospitaliers (Activités 4.2.9. , 4.2.70. , 4.2.72. , 4.2.19. du PACGT 2022-2024)	5 385 791
1.2.1	Renforcement de la capacité des hôpitaux (Activités 4.2.1. , 4.2.8. du PACGT 2022-2024)	5 645 996
1.3.1	Réalisation d'études et recherche	184 600
2.1.2	Prise en charge des dépenses de personnel des hôpitaux	14 772 370
2.3.1	Amélioration du plateau technique (Activités 4.2.3. , 4.2.22. , 4.2.25., 4.2.55. , 4.2. 58. du PACGT 2022-2024)	3 000 000
4.1.1	Réalisation d'infrastructures et d'équipements	8 880 250
Total		37 869 007

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	18 050	18 050	19 493	19 708
Transferts et subventions	6 934 295	7 198 537	7 291 964	8 534 644
Investissement	1 185 000	1 085 000	1 278 621	1 410 358
Total	8 137 345	8 301 587	8 590 078	9 964 710

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.3.2	Renforcement de la capacité opérationnelle des structures de recherche (Activités 4.2.45., 4.2.46., 4.2.47. du PACGT 2022-2024)	3 230 770
3.2.1	Réalisation d'études et recherche SR	359 250
3.2.2	Prise en charge des dépenses de personnel des structures de recherche	2 866 228
3.3.1	Promotion de la recherche SR	1 119 589
3.4.1	Réalisation d'infrastructures et d'équipements	725 750
Total		8 301 587

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	340 870	376 870	369 842	429 015
Investissement	186 000	150 000	162 283	179 565
Total	526 870	526 870	532 125	608 580

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.3 Réalisation l'évaluation des hôpitaux et la qualité des soins dans les formations sanitaires	150 000
5.2.1 Prise charge des dépenses de la mission d'évaluation des hôpitaux	44 821
5.3.1 Renforcement des capacités opérationnelles ANAES (Activités 4.2.10., 4.2.26., 4.2.60. du PACGT 2022-2024)	115 342
5.4.1 Prise en charge des dépenses de personnel ANAES	216 707
Total	526 870

Le Programme : 2.061 Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion

Responsable du Programme : le Directeur National du Développement Social

a).Présentation stratégique du programme :

Le Programme concourt à la protection et à la promotion des catégories sociales vulnérables, la mobilisation sociale des communautés et l'action humanitaire.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Promouvoir l'intégration socio-économique des catégories sociales vulnérables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Pourcentage de satisfaction en besoin d'appareillages	%	32	32	32	33

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages satisfaites / Nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages enregistrés) x 100

I.2 Nombre d'études et recherches réalisées sur les phénomènes du vieillissement	Nbre	4	2	2	2
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.3 Pourcentage de personnes rééduquées	%	90	90	90	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de personnes rééduquées/nombre de personnes en besoin de rééducation enregistrés)*100

I.4 Pourcentage d'activités génératrices de revenus (AGR) financées au profit des personnes vulnérables	%	55	65	65	65
---	---	----	----	----	----

I.5 Proportion de femmes seules chargées de famille assistées/suivies	%	70	70	70	70
---	---	----	----	----	----

Objectif 2: Renforcer l'action humanitaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Proportion de personnes déplacées internes assistées et suivies	%	90	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'activités génératrices de revenus financées au profit des personnes déplacées et la population d'accueil vulnérable/nombre d'activités génératrices de revenus reçus)*100

2.2 Proportion de personnes rapatriées assistées et suivies	%	40	20	40	40
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes en détresse victimes de catastrophes suivies/ Nombre de personnes en détresse victimes de catastrophes enregistrées)*100

2.3 : Pourcentage de personnes déplacées retournées	%	95	80	80	80
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de donation et bilan des structures

Précision Méthodologique : (nombre de personnes en détresse déplacées retournées/ Nombre de personnes en détresse déplacées enregistrées)*100

2.4 Proportion de personnes victimes de catastrophe assistées et suivies	%	85	65	70	75
--	---	----	----	----	----

2.5 Proportion de personnes en détresse victimes d'inondations assistées	%	85	65	70	75
--	---	----	----	----	----

Objectif 3: Promouvoir la mobilisation sociale de la population autour des programmes socio-sanitaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre de personnes ayant assisté aux séances d'IEC	Nbre	2500000	2500000	1500000	1500000

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de groupes d'animation appuyés	Nbre	5000	2100	2000	2000
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de leaders d'opinion formés dans les activités de promotion de la santé	Nbre	6800	6800	10800	10800
--	------	------	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Assurer la prise en charge des pupilles en République du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux d'admission au statut de pupilles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers préparés et examinés par le comité technique/ Nombre de dossiers de demande reçus)*100

4.2 Pourcentage de pupilles bénéficiant de la prise en charge (médicale et éducative)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de pupilles pris en charge/nombre de pupilles en besoin)*100

4.3 Pourcentage de pupilles suivis		100	100	100	100
------------------------------------	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de pupilles ayant fait l'objet d'une prise en charge suivi/ Nombre de pupilles pris en charge)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	411 794	398 593	439 795	472 471
Biens et services	424 082	424 082	423 485	428 184
Transferts et subventions	2 264 081	2 270 320	2 423 942	2 784 499
Investissement	829 182	629 182	896 582	991 410
Total :	3 929 139	3 722 177	4 183 804	4 676 564

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés	2 647 057	2 439 951	2 836 692	3 146 544
Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap	955 178	953 846	1 004 826	1 157 787
Prise en charge de la vieillesse	326 904	328 380	342 286	372 233
Total :	3 929 139	3 722 177	4 183 804	4 676 564

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	81	74	96	125
CATEGORIE B1	17	17	23	30
CATEGORIE B2	10	9	12	15
CATEGORIE C	10	10	14	18
AUTRES	54	54	70	91
Total :	172	164	215	279

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	411 794	398 593	439 795	472 471
Biens et services	424 082	424 082	423 485	428 184
Transferts et subventions	1 311 181	1 317 276	1 432 463	1 647 329
Investissement	500 000	300 000	540 949	598 560
Total	2 647 057	2 439 951	2 836 692	3 146 544

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Prise en charge des dépenses de gestion des cas sociaux (Activités 1 1.4.3., 4.2.5., 4.2.87., 4.2.95.,	424 082
2.1.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de la DNDS (Activités 4.2.78., 4.2.80., 4.2. 82., 4.2.83., 4.2.84. 4.2.106., 4.2.106. du PAPGT 2022-2024)	488 688
3.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	398 593
4.1.2 Prise en charge des dépenses de gestion des handicapés	91 070
4.1.4 Réalisation d'infrastructures et d'équipements	300 000
4.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de l'ONAPUMA	651 000
4.3.1 Prise en charge des dépenses de personnel	86 518
Total	2 439 951

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	677 866	676 534	704 979	826 234
Investissement	277 312	277 312	299 847	331 553
Total	955 178	953 846	1 004 826	1 157 787

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement de la capacité opératinnelle des structures	325 955
1.1.2 Réalisation d'infrastructures et d'équipements	277 312
1.3.1 Prise en charge des dépenses de gestion de l'handicap	68 456
1.3.2 Prise en charge des dépenses de personnel	282 123
Total	953 846

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	275 034	276 510	286 500	310 936
Investissement	51 870	51 870	55 786	61 297
Total	326 904	328 380	342 286	372 233

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Réalisation d'études et echerche IERGG,	51 870
1.2.2 Prise en charge des dépenses de personnel IERGG	137 278
1.2.3 Prise en charge des dépenses de la mission de suivi des phénomaines de la viellesse	43 806
1.2.4 Renforcement des capacités opérationnelles de l'IERGG Déconcentration des centres de gériatrie - Elaboration et mise en oeuvre d'un plan socio-sanitaire pour les personnes âgées	95 426
Total	328 380

Le Programme : 2.062 Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

Responsable du Programme : le Directeur National de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES)

a).Présentation stratégique du programme :

La Protection Sociale et l'Economie Solidaire visent, à terme, à étendre progressivement la couverture collective des risques sociaux à l'ensemble de la population par divers mécanismes, à améliorer l'accessibilité financière aux soins et renforcer le secteur de l'économie solidaire.

b)Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Contribuer à assurer une meilleure couverture des prestations sociales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'augmentation des assurés sociaux des ISS	%	9.75	6.5	6,75	7

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nombre d'assurés de l'année (n) - nombre d'assurés de l'année (n-1))/nombre d'assurés de l'année (n)]*100

1.2 Pourcentage de la population couverte par les ISS	%	21	21.5	17,10	17,20
---	---	----	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre total des assurés des ISS/la population totale) x100

1.3 Proportion de bénéficiaires de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) servis (ayant bénéficié de prestations)	%	42,96	45	45	45
--	---	-------	----	----	----

Objectif 2: Contribuer à assurer la prise en charge socio-sanitaire des couches les plus pauvres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de ménages les plus démunis couverts par les programmes de transferts sociaux.	Nbre	1945000	1950000	1500000	1500000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Pourcentage de personnes indigentes immatriculées prises en charge médicalement	%	40	2.95	3	3,1
---	---	----	------	---	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes indigentes prises en charge médicalement de l'année N-1/Nombre total de personnes indigentes immatriculées de l'année N-1) x100

2.3 Nombre de ménages enregistrés dans le registre social unifié (RSU)	Nbre	-	3000000	3500000	3500000
--	------	---	---------	---------	---------

Moyen de Vérification : : Plateforme RSU

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 3: Etendre la couverture sociale aux populations non couvertes par les régimes publics de protection sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé	%	4	3	5	7

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre de bénéficiaires couverts par les mutuelles de santé/la population cible)*100

3.2 Pourcentage d'augmentation des adhérents au régime de l'Assurance Volontaire de l'INPS	%	18	9.9	10	10
--	---	----	-----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : [(nombre d'adhérents de l'année (n) - nombre d'adhérents de l'année (n-1))/nombre d'adhérents de l'année (n-1)]*100

3.3 Proportion de mutuelle de santé cofinancées	%	60	45	47	50
---	---	----	----	----	----

Objectif 4: Développer les capacités des structures de Protection Sociale et d'Economie Solidaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire ayant bénéficié d'appui (technique et/ou financier)	%	80	20	25	30

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre d'organisations d'économie sociale et solidaire appuyées/nombre d'organisation d'économie sociale et solidaire prévues)*100

4.2 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire fonctionnelles (sociétés coopératives, mutuelles et ASACO)	%	87	60	62	65
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de structures ayant bénéficié de renforcement de capacité/nombre de structures prévues)*100

4.3 Pourcentage d'ASACO avec 30% de femmes dans les organes de gestion	%	50	26	27	28
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre d'organisations de l'économie solidaire fonctionnelles/nombre d'organisations de l'économie solidaire créées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 329 784	2 311 393	2 488 202	2 673 070
Biens et services	369 083	369 083	369 166	373 217
Transferts et subventions	13 699 082	14 005 546	14 851 080	16 959 819
Investissement	671 000	571 000	725 498	802 173
Total :	17 068 949	17 257 022	18 433 946	20 808 279

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Mise en oeuvre et suivi de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire	4 024 589	3 906 198	4 275 671	4 625 944
Fourniture de prestations sociales	12 884 673	13 196 242	13 984 176	15 983 280
Appui à la promotion des organisations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire	159 687	154 582	174 099	199 055
Total :	17 068 949	17 257 022	18 433 946	20 808 279

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	247	234	302	395
CATEGORIE B1	24	24	30	37
CATEGORIE B2	69	59	76	97
CATEGORIE C	9	10	13	16
AUTRES	143	135	174	227
Total :	492	462	595	772

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 329 784	2 311 393	2 488 202	2 673 070
Biens et services	369 083	369 083	369 166	373 217
Transferts et subventions	975 722	975 722	1 039 959	1 161 435
Investissement	350 000	250 000	378 344	418 222
Total	4 024 589	3 906 198	4 275 671	4 625 944

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses de la mise en oeuvre et du suivi de la PNPSSES (Activités 3.1.33., 4.2.23. du PAPGT 2022-2024)	369 083
2.3.1 Prise en charge des dépenses de personnel DNPSES	2 311 393
3.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle (4.2.75. Audit de la CANAM avant de basculer dans le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU))	975 722
4.2.2 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	250 000
Total	3 906 198

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	12 584 673	12 896 242	13 659 607	15 624 145
Investissement	300 000	300 000	324 569	359 135
Total	12 884 673	13 196 242	13 984 176	15 983 280

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel CMSS	77 646
1.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle CMSS-Audit de la CANAM avant de basculer dans le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU), - Accélération de la mise en oeuvre de la Couverture Médicale Universelle	10 134 344
1.2.2 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	300 000
2.1.2 Prise en charge des dépenses de gestion des indigents ANAM	30 000
2.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle ANAM	1 497 714
2.2.2 Prise en charge des dépenses de personnel ANAM	24 542
3.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel AMAMUS	89 381
3.1.2 Prise en charge des dépenses de gestion des adhérents aux mutuelles AMAMUS	20 000
3.3.1 Renforcement de la capacité opérationnelle AMAMUS - Renforcement des capacités des Mutuelles de Santé à travers la mise en oeuvre de l'Assurance Maladie Universelle -	1 022 615
Total	13 196 242

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	138 687	133 582	151 514	174 239
Investissement	21 000	21 000	22 585	24 816
Total	159 687	154 582	174 099	199 055

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses de personnel CNAPESS	31 385
4.1.1 Renforcement de la capacité opérationnelle CNAPESS	82 231
4.2.1 Prise en charge des dépenses protection sociale et l'économie solidaire	19 966
4.3.2 Réalisation d'études et recherche CNAPESS	21 000
Total	154 582

Le Programme : 2.063 Lutte Contre la Pauvreté

Responsable du Programme : Le Conseiller technique en charge des questions financières

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines, à renforcer leurs capacités ainsi que celles de l'ensemble des autres acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Réduire la pauvreté des groupes vulnérables dans les communautés rurales et urbaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Pourcentage d'infrastructures socio collectives et économiques réalisées	%	0	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'infrastructures socio collectives et productives réalisées/nombre d'infrastructures socio collectives et productives programmées)*100

I.2 Nombre de personnes vulnérables assistées	Nombre	4500	5000	5000	5000
---	--------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités du Fonds de Solidarité Nationale

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.3 Nombre d'activités génératrices de revenus (AGR) financées en faveur des personnes vulnérables	Nombre	35	40	40	40
--	--------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités du Fonds de Solidarité Nationale

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.4 Nombre de missions de suivi et de supervision dans le cadre du projet PNRP 200 Communes	Nombre	50	50	50	50
---	--------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : rapports d'activités ODHD

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Promouvoir le Développement Humain Durable (DHD) et la réduction de la pauvreté

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre d'Etudes sur le DHD et la pauvreté réalisées	Nombre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport d'études

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de rapports études diffusés dans le cadre du DHD	Nombre	3	3	3	3
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ODHD

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de Communes ayant reçu une séance de Communication et sensibilisation (CS)	Nombre	50	50	50	50
---	--------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités FSN

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Renforcer la solidarité en faveur des militaires blessés, les familles et les ayant droits de ceux tombés pour la nation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre de familles vulnérables des FDS assistées	Nombre	2100	1600	1650	1700

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la Fondation pour la Solidarité

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre d'enfants et d'orphelins des forces de défense et de sécurité ayant bénéficié d'appuis	Nombre	1200	450	470	500
---	--------	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la Fondation pour la Solidarité

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de victimes de guerre des forces de défense et de sécurité ayant bénéficié d'Activités Génératrices de Revenus (AGR)	Nombre	100	130	150	200
---	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la Fondation pour la Solidarité

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.4 Nombre de blessés de guerre des FDS appareillés	Nombre	115	120	135	140
---	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapports d'activités de la Fondation pour la Solidarité

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	953 125	964 705	1 037 432	1 187 927
Investissement	812 750	562 750	716 624	792 422
Total :	1 765 875	1 527 455	1 754 056	1 980 349

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Assistance aux démunis et acces aux services sociaux de base	672 595	522 595	570 934	656 571
Etudes et recherches sur le développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté	738 596	639 492	795 631	878 167
Solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et ayant droits	354 684	365 368	387 491	445 611
Total :	1 765 875	1 527 455	1 754 056	1 980 349

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	3	3	4	5
CATEGORIE B1	1	1	1	1
Total :	4	4	5	6

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	522 595	522 595	570 934	656 571
Total	522 595	522 595	570 934	656 571

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.1	Prise en charge des dépenses de personnel	412 500
1.3.1	Prise en charge des dépenses de solidarité	50 050
2.3.1	Renforcement de la capacité opérationnelle	60 045
Total		522 595

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	75 846	76 742	79 007	85 745
Investissement	662 750	562 750	716 624	792 422
Total	738 596	639 492	795 631	878 167

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réduction de la pauvreté	100 000
1.4.1 Prise en charge des dépenses de gestion ODHD	22 701
2.1.1 Réalisation d'études et recherche	62 750
2.1.2 Prise en charge des dépenses de personnel	17 901
2.1.3 Appui au programme de l'ODHD	400 000
2.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de l'ODHD	36 140
Total	639 492

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	354 684	365 368	387 491	445 611
Total	354 684	365 368	387 491	445 611

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	10 684
3.2.1 Prise en charge des dépenses de solidarité	21 000
3.3.1 Renforcement de la capacité opérationnelle	292 232
3.4.1 Appui aux oeuvres de solidarité	41 452
Total	365 368

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.021	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR SANTE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	120 000	120 000	120 000	129 827	143 653
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CPS/CEPRIS/DRH SANTE	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :		420 000	420 000	420 000	454 396	502 788

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.057	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	AMELIORATION PLATEAU TECHNIQUE HOPITAUX	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 245 699	3 591 365
	CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT HOPITAUX	14 500 000	5 000 000	5 000 000	5 409 499	5 985 610
	REHABILITATION/ EXTENSION IOTA	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	REHABILITATION EXTENSION HOPITAL .P.G	500 000	800 000	500 000	865 519	957 696
	REHABILITATION EXTENSION HOPITAL G.T.	200 000	300 000	200 000	324 569	359 135
	REHABILITATION/ EXTENSION HOPITAL KATI	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	AMENAGEMENT / EQUIPEMENT CENTRE LUTTE C/ DREPANOCY	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	CONSTRUCTION CENTRE TELESANTE ET INFOR. MEDICALE	2 500 000	300 000	500 000	324 569	359 135
	EXTENSION/ EQUIPEMENT HOPITAL DU MALI	500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	REHABILITATION EXTENSION INSP	150 000	250 000	150 000	270 474	299 279
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CNOS	5 000 000	500 000	400 000	540 949	598 560
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT HOPITAL DERMATOLOGIQUE DE	1 200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	REHABILITATION EQUIPEMENT ANAES	422 000	150 000	150 000	162 283	179 565
	CONSTRUCTION/REHABILITATION CENTRE NATIONAL TRANSFU	500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
Total :		29 172 000	12 200 000	11 800 000	13 199 165	14 604 869

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.061	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE ONAPUMA	2 800 000	500 000	300 000	540 949	598 560
	CONSTRUCTION CENTRE REGIONAL APPAREILLAGE ORTHOPE	800 000	250 000	250 000	270 474	299 279
Total :		3 600 000	750 000	550 000	811 423	897 839

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.062	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU R+3 DANS LA COUR I	750 000	300 000	200 000	324 569	359 135
	CONSTRUCTION AMENAGEMENT CMSS	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :		1 050 000	600 000	500 000	649 138	718 270

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.063	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI PROGRAMME OBSERVATOIRE DVPT HUMAIN DURABLE	400 000	400 000	400 000	432 758	478 846
	PROG NATIONAL REDUCT° PAUVRETE 200 COMMUNES PLUS PA	100 000	200 000	100 000	216 379	239 422
Total :		500 000	600 000	500 000	649 137	718 268

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément au Décret N°04-0106/PR-M du 31 mars 2004, le Haut Conseil National de lutte Contre le Sida est chargé de veiller à la promotion de la politique nationale de lutte contre le SIDA, de suivre les programmes d'intervention, de faire le plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources et de la pleine participation aux objectifs, stratégies et programmes de lutte contre le SIDA.

Le Haut Conseil National de lutte Contre le SIDA a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA et de veiller à la mise en oeuvre et au suivi de cette politique (Décret N°05-0307/PR-M du 08 juillet 2005 fixant les modalités de fonctionnement et d'orientation du SE/HCNLS).

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le HCNLS est confronté à de nombreuses contraintes qui ont émaillées l'atteinte des objectifs notamment le cible 90-90-90 prôné par l'ONUSIDA pour l'horizon 2020 sont assez nombreuses.

I.2.1 Contraintes

En termes de contraintes, on peut de manière non exhaustives citer:

- la faiblesse dans l'offre de services d'IEC/CCC et de dépistage du VIH ;
- les difficultés dans la mise en oeuvre des objectifs d'élimination de la TME (e-TME) ;
- l'insuffisance de financement des activités de lutte contre le VIH et le SIDA ;
- la faible contribution de l'Etat au budget de la lutte contre le VIH et le SIDA ;
- la faible implication des acteurs communautaires et privés ;
- la discrimination et la stigmatisation des cibles prioritaires (PVVIH, HSH, PS, UDI, etc.) ;
- l'insuffisance de l'intégration de la prise en charge du VIH et du SIDA dans le paquet minimum de l'offre de service de santé ;
- les difficultés dans les interventions VIH dans les régions du nord et du centre à cause de l'insécurité persistante.

En dépit des ressources financières très limitées du budget d'Etat, le SE/HCNLS met tout en oeuvre pour mobiliser plus de ressources financières endogènes pour être au rendez-vous de l'élimination du SIDA au Mali à l'horizon 2030 conformément aux recommandations de l'ONUSIDA. Il est à noter que la nouvelle planification pour la période 2022-2026 dont la mise en oeuvre est en cours prévoit les objectifs ambitieux des 95-95-95. Ce nouveau cadre stratégique est de loin le premier axé sur le résultat avec une décentralisation de la riposte à travers des plans opérationnels régionaux ciblés, budgétisés et sensibles au

I.2.2 Défis

contexte régional.
Les défis majeurs qui s'amoncellent à l'horizon de la riposte contre le SIDA pour le HCNLS peuvent être :

- la dynamisation des instances de coordination politiques et techniques à tous les niveaux ;
- le renforcement du niveau de connaissance de la population en général, et en particulier la jeunesse sur le VIH et sur le SIDA ;
- la systématisation du dépistage du VIH chez la femme enceinte et certaines populations en contexte de vulnérabilité ;
- la mobilisation importante de ressources domestiques lutte contre le SIDA ;
- le renforcement de l'engagement à tous les niveaux (leadership politique, du secteur public, du secteur privé, de la communauté) et régionalisation effective de la riposte ;
- le respect des droits humains notamment la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ;
- le renforcement/amélioration de l'offre de services de santé notamment l'intensification des activités de prévention/dépistage et de traitement du VIH et du SIDA ;
- la révision de la déclaration politique sur le VIH du Mali alignée sur les orientations mondiales ;
- la disponibilité et bonne gestion des produits de santé VIH ;
- la révision des textes organiques du HCNLS pour l'adapter au contexte actuel de la riposte.

En effet, dans le cadre du programme mondial de l'élimination du SIDA d'ici 2030, le Mali avait souscrit au programme 90-90-90 à atteindre en 2020 dans son cadre national stratégique 2017-2021. Ces objectifs ont été revus à la hausse à 95-95-95 afin d'accélérer la

riposte d'ici 2025. Ces objectifs ambitieux ont servi de cibles à la nouvelle planification pour la période 2022-2026 en cours (CSN 2022-2026). Ce nouveau cadre stratégique sera pour la première fois axé sur le résultat avec une décentralisation de la riposte à travers des plans opérationnels régionaux ciblés, budgétisés et sensibles au contexte régional.

I.3 La politique sectorielle

Depuis le premier cas de SIDA diagnostiqué au Mali en 1985, le pays a mis en place et exécuté plusieurs programmes de lutte contre ce fléau.

La réponse nationale en termes de lutte contre le SIDA au Mali, basée sur un fort engagement politique et communautaire et soutenue par un financement international à hauteur de 80% et national à hauteur de 20%, a donné des résultats probants en termes de préventions, de traitements, de soins et de soutiens.

Ainsi en conformité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), les stratégies mondiales de l'OMS, de l'ONUSIDA, les Résolutions et les Engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des nations unies du 08 Juin 2016 pour aller à l'élimination du SIDA à l'horizon 2030; le Mali est en train de relire sa déclaration de politique de lutte contre le SIDA et de réviser son cadre stratégique pour prendre en compte les objectifs et les cibles d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	51	55	60	66
2	Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficace ou qui en ont commencé	%	26	26	32	22
3	Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	50	53	52	58
4	Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	36	27	26	47

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA	2 536 747	2 823 875	2 748 530	3 159 832
Total :	2 536 747	2 823 875	2 748 530	3 159 832

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	207 978	245 106	222 115	238 614
Biens et services	58 560	58 560	63 244	63 946
Transferts et subventions	2 270 209	2 520 209	2 463 171	2 857 272
Total :	2 536 747	2 823 875	2 748 530	3 159 832

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.058 Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA

Responsable du programme : Le Secrétaire Exécutif

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie d'élimination du SIDA à l'horizon 2030, conformément aux engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des Nations Unies le 08 Juin 2016.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme multisectoriel de lutte contre le SIDA est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à l'objectif final d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Réduire les nouvelles infections par la réalisation d'activités de prévention pour l'ensemble de la population du Mali face aux risques du VIH/SIDA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	88	75	80	84

Moyen de Vérification : Rapports annuels du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de personnes qui ont connaissance de leur séropositivité/Nombre estimé de personnes vivant avec le VIH

1.2 Pourcentage d'enfants exposés bénéficiant d'un test virologique du VIH au cours de leurs premiers mois de vie, pendant la période de référence	%	84	60	70	78
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de nourrissons qui ont fait l'objet d'un dépistage virologique du VIH au cours de leurs deux premiers mois de vie, pendant la période de référence/Nombre estimé de femmes enceintes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois

1.3 Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficaces ou qui en ont commencé	%	41	60	70	78
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, de la CSLS/MSHP, SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de femmes enceintes séropositives ayant accouché et reçu des ARV au cours des 12 derniers mois dans le but de réduire le risque de transmission mère/enfant au cours de la grossesse et de l'accouchement /Nombre estimé de femmes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois

Objectif 2: Assurer la prise en charge antirétrovirale et des infections opportunistes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	73	74	80	85

Moyen de Vérification : Rapport annuel PTME de la CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre d'adultes recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'adultes vivant avec le VIH

2.2 Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	73	57	64	70
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre d'enfants recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'enfants vivant avec le VIH

2.3 Pourcentage de personnes sous thérapie antirétrovirale dont la charge virale a été supprimée	%	73	50	58	68
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes sous traitement antirétroviral au cours de la période de référence qui ont vu leur charge virale supprimée/Nombre de personnes actuellement sous traitement antirétrovirale)x100

Objectif 3: Promouvoir les questions de droits humains et du genre

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage de corps constitués (parlementaires, magistrats, officiers de police judiciaire, militaires et porteurs d'uniformes) informés et sensibilisés sur les questions de droits humains et du genre liées au VIH	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS					
Précision Méthodologique : Nombre de corps constitués informés et sensibilisés sur le Genre et le VIH/Nombre total de corps constitués					
3.2 Pourcentage des PV-VIH adultes sensibilisées sur les textes de lois sur le SIDA	%	83	95	95	95

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS, Rapport d'enquête auprès des PVVIH

Précision Méthodologique : Nombre de PVVIH adultes bénéficiant d'un traitement antirétroviral sensibilisé /Nombre total d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral

Objectif 4: Coordonner et financer l'ensemble des programmes de lutte contre le VIH et le SIDA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Pourcentage de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP

Précision Méthodologique : Nombre de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte niveau national et régional/Nombre total de concertations prévues au niveau national et régional

4.2 Pourcentage de missions de Supervision et d'audit réalisées avec rapports disponibles (y compris les sous-projets financés sur budget national)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP

Précision Méthodologique : Nombre de missions de supervision réalisées avec rapports disponibles/Nombre total de missions de supervision prévues

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	207 978	245 106	222 115	238 614
Biens et services	58 560	58 560	63 244	63 946
Transferts et subventions	2 270 209	2 520 209	2 463 171	2 857 272
Total :	2 536 747	2 823 875	2 748 530	3 159 832

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Lutte contre le sida	2 536 747	2 823 875	2 748 530	3 159 832
Total :	2 536 747	2 823 875	2 748 530	3 159 832

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	12	16	20	24
CATEGORIE B1	9	10	12	15
CATEGORIE B2	6	6	7	9
AUTRES	19	21	27	34
Total :	46	53	66	82

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	207 978	245 106	222 115	238 614
Biens et services	58 560	58 560	63 244	63 946
Transferts et subventions	2 270 209	2 520 209	2 463 171	2 857 272
Total	2 536 747	2 823 875	2 748 530	3 159 832

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Promotion du dépistage et la connaissance du statut sérologique	320 000
1.2.1 Extension et renforcement des capacités des sites de prise en charge pédiatrique en diagnostic précoce et laboratoire diagnostic	300 000
1.3.1 Promotion du dépistage des femmes en âge de procréer et les hommes dans les services de santé de la reproduction	300 000
2.1.1 Renforcement des structures de prise en charge en produits de santé et en équipements	355 339
2.2.1 Renforcement des structures de prise en charge en médicaments pédiatriques et en équipements	200 000
2.3.1 Renforcements des capacités des structures de santé en intrants pour CV	200 000
3.1.1 Renforcement de la lutte contre les pratiques de stigmatisation et de discrimination	20 000
3.2.1 Renforcement des connaissances des PVVIH adultes sensibilisés sur les textes de lois sur le VIH	30 000
4.1.1 Renforcement de la coordination de la lutte à tous les niveaux (national-régional)	641 570
4.1.2 Organisation de la campagne nationale de lutte contre le sida (mois de décembre)	80 000
4.1.3 Session du Haut Conseil National de Lutte contre le sida	20 000
4.1.4 Prise en charge du personnel	245 106
4.2.1 Réalisation des missions de supervision, d'audit et de contrôle	35 000
4.2.2 Renforcement de la mise en place des outils de collecte et de base des données à tous les niveaux	26 860
4.2.3 Réalisation des Etudes sur la lutte contre le VIH	50 000
Total	2 823 875

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est chargé de la préparation et de la mise en oeuvre de la Politique Nationale du Genre, de la Famille, de Promotion et de Protection de l'Enfant.

À ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures devant assurer le bien-être de la femme, de la famille et de l'enfant ;
- la mise en oeuvre des différentes politiques du Département ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions visant à assurer la prise en charge des besoins spécifiques des femmes et des enfants ;
- la promotion des droits de la femme ;
- la promotion des droits de l'enfant et de la famille ;
- la participation des enfants ;
- la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des enfants dans les programmes et projets de développement.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille est confronté à quelques contraintes et défis qui sont :

I.2.1 Contraintes

Dans le cadre de l'exécution de ses missions le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille est confronté à quelques contraintes et défis qui sont :

I.2.1 Contraintes :

- faible fonctionnalité des mécanismes institutionnels de mise en oeuvre des politiques et programmes ;
- faible fonctionnalité des mécanismes de suivi des politiques et des stratégies ;
- faible appropriation des documents de politiques par les acteurs concernés ;
- insuffisance de la maîtrise des concepts (genre, enfant, famille et femme) par les acteurs;
- insuffisance de système d'information ;
- faible fonctionnalité des cadres de concertation ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- absence de plan de carrière ;
- insuffisance des ressources financières ;
- faible maîtrise des instruments de planification et de suivi-évaluation ;
- influence des pesanteurs socioculturelles et religieuses.

I.2.2 Défis

- adopter le Plan Décennal de Développement pour l'Autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (PDDAFFE) 2024-2033 ;
- garantir un leadership national sur le genre et sur l'épanouissement de l'enfant et de la famille ;
- renforcer le Système d'Information sur la Femme, l'Enfant et la Famille (SIFEF) ;
- créer le partenariat dynamique entre tous les acteurs au développement (Etat, Société civile et Partenaires techniques et financiers) ;
- renforcer le plan de communication et le plaidoyer en faveur du changement de comportement ;
- relire des textes de certaines structures ;
- renforcer l'équité genre ;
- renforcer les actions de l'institutionnalisation du genre ;
- mobiliser plus de ressources financières pour la mise en oeuvre des programmes.

I.3 La politique sectorielle

La vision de la politique sectorielle du département est : «contribuer à l'émergence du Mali à travers l'autonomisation de la femme, de l'enfant et de la famille, fondée sur l'égalité de chances et de droits pour la constitution d'un capital humain de qualité capable de participer efficacement à la création de richesses et à la gouvernance sociale, économique et politique du pays».

Pour ce faire, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille dispose de trois politiques nationales et de deux stratégies : (i) La stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (ii) La stratégie nationale multisectorielle pour mettre fin au mariage d'enfant au Mali.

Les visions des différentes politiques et Stratégies sont :

- la Politique Nationale Genre (PNG) vise à garantir l'épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes grâce au plein exercice de leurs droits égaux fondamentaux, à une citoyenneté active et participative et à l'accès équitable aux ressources, en vue de faire du Mali un pays émergent fort de sa croissance et fier de ses valeurs de justice, de paix, de solidarité et de cohésion sociale.

- la Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant (PNPPE) vise une société démocratique qui garantit l'épanouissement de l'Enfant grâce à la jouissance et au plein exercice de ses droits et devoirs par une responsabilisation soutenue des parents, de la communauté, des collectivités et de l'Etat en vue de le préparer à une citoyenneté effective inspirée de nos valeurs socioculturelles. »

- la Politique Nationale de Promotion de la Famille (PNPF) vise une famille viable et autonome, attachée à nos valeurs socioculturelles positives, portée par nos valeurs spirituelles et respectueuses des institutions, des droits humains et de l'environnement ».

- la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) vise un Mali dans lequel les filles, les femmes, les garçons, les hommes adoptent des comportements et des attitudes favorables à l'abandon des VBG d'ici 2030.

- La stratégie nationale multisectorielle pour mettre fin au mariage d'enfant a pour vision, un Mali fondé sur l'égalité de chance, où les filles et les garçons jouissent de leurs droits et se marient librement après 18 ans d'ici fin 2030.

La mise en oeuvre de ces différentes politiques et stratégie seront en perspective poursuivie dans le Plan Décennal de Développement pour l'Autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (PDDAFFE) 2024-2033.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Pourcentage de femmes aux postes électifs	%	25,64	25,64	19,30	25,65
2	Pourcentage de femmes aux postes nominatifs dans l'administration publique	%	13,96	13,60	16,40	17,56
3	Pourcentage de Femmes au chômage	%	6,70	5,90	10,85	23,90

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles	2 677 008	2 697 343	2 784 885	2 958 723
Promotion de la Femme	3 121 339	3 135 837	3 443 073	3 882 968
Promotion de l'Enfant et de la Famille	1 422 099	1 402 660	1 488 043	1 590 256
Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant	650 000	650 000	624 000	714 480
Total :	7 870 446	7 885 840	8 340 001	9 146 427

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 976 948	1 947 350	2 111 371	2 268 237
Biens et services	1 727 381	1 779 381	1 702 805	1 721 605
Transferts et subventions	1 635 956	1 628 948	1 652 798	1 837 200
Investissement	2 530 161	2 530 161	2 873 027	3 319 385
Total :	7 870 446	7 885 840	8 340 001	9 146 427

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.022 Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles

Le Programme 1.022 : Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles :

Responsable du Programme : Secrétaire Général :

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme Administration Générale Développement des Capacités Institutionnelles est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. Le programme intervient dans les domaines ci-après :

- la coordination et pilotage des politiques nationales en matière de genre, enfant et famille ;
- la gestion financière;
- la décentralisation et la déconcentration des ressources au sein du département.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.022 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et de 09 indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la planification, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et programmes du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution des activités du Plan de Travail Annuel (PTA) des quatre (4) programmes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de suivi des programmes (1 par trimestre).

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées des programmes/ nombre total d'activités prévues par les programmes) X 100.

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des instances statutaires des politiques et programmes	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV/CR de Session (SP-PNG, CNDIFE, FAFE).

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre en Année N/ nombre total de recommandations formulées en Année N-1) X 100.

1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation des politiques et programmes du département	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de mission de suivi évaluation (CABINET, SP-PNG, CNDIFE, FAFE)

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées / nombre total de missions prévues) X 100.

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (montant liquidé/ montant initial du budget) X 100.

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : le rapport de suivi du plan de passation des marchés.

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés exécutés / nombre total de marchés prévus) X 100.

2.3 Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées /nombre de formations prévues) X 100.

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité des actions menées par le département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution du plan de communication du PRODAFFE.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport des activités, bulletin semestriel d'information du CNDIFE.

Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communication réalisées / nombre total d'activités prévues) X 100.

3.2 Taux d'exécution du programme de communication	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de communication du département

Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communication réalisées / nombre d'activités prévues pour l'année) X 100

Objectif 4: Impulser le processus de la décentralisation et de la déconcentration au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de transfert des ressources financières aux collectivités conformément aux compétences transférées.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Mandat de délégation

Précision Méthodologique : (montant des ressources transférées / montant des ressources à transférées) X 100.

4.2 Taux de satisfaction des cadres organiques au niveau déconcentré.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DRPFEP, SLPFEP et actes administratifs

Précision Méthodologique : (nombre d'agents existants / nombre total d'agents prévus) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	755 005	723 340	806 344	866 254
Biens et services	880 789	932 789	879 835	889 587
Transferts et subventions	707 138	707 138	737 491	803 483
Investissement	334 076	334 076	361 215	399 399
Total :	2 677 008	2 697 343	2 784 885	2 958 723

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	1 829 089	1 803 333	1 912 155	2 049 403
Gestion financière et matérielle	828 961	843 052	853 585	889 701
Processus de décentralisation et déconcentration	18 958	50 958	19 145	19 619
Total :	2 677 008	2 697 343	2 784 885	2 958 723

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	48	54	70	91
CATEGORIE B1	15	15	20	26
CATEGORIE B2	18	12	16	20
CATEGORIE C	9	10	13	17
AUTRES	41	41	53	69
Total :	131	132	172	223

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	422 579	376 823	451 314	484 846
Biens et services	419 451	439 451	419 121	423 767
Transferts et subventions	670 000	670 000	698 805	761 498
Investissement	317 059	317 059	342 915	379 292
Total	1 829 089	1 803 333	1 912 155	2 049 403

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel du CNDIFE et du CABINET	376 823
1.1.2 Approvisionnement en biens et services des structures de l'action	330 225
1.1.3 Suivi de l'institutionnalisation du genre.	5 000
1.1.4 Suivi de la mise en oeuvre de la PNG	10 000
1.1.5 Coordination des actions du FAFE	24 957
1.1.6 Fonds d'appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant	650 000
1.1.7 PPROJET CONSTRUCT° SIEGE PNVBG/DFM/ CADD//SP-PNG	300 000
1.2.1 Tenue des réunions statutaires et des cadres de concertation	7 000
1.2.2 Suivi de l'exécution des recommandations issues des concertations et des réunions statutaires (CABINET, SP-PNG, CNDIFE, FAFE, CADD, DNPF, KARITE, PNVBG)	10 000
1.3.1 Tenue des missions de suivi-supervision	7 000
1.3.2 Tenue des évaluations des politiques et des programmes y compris études et recherches programmés.	22 000
1.3.3 Tenue de la revue annuelle pour la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des politiques et programmes.	10 000
2.3.1 Formation des agents en genre et budget programme	31 328
3.1.1 Dissemination du PRODAFFE	4 000
3.1.2 Production et diffusion du bulletin d'information semestriel du département	1 000
3.1.3 Poursuite de l'opérationnalisation du système d'information SIFEF	1 000
3.1.4 Collecte de données et rapportage sur la situation de la femme, de l'enfant et de la famille	1 000
3.1.5 Production des documents (CNDIFE et SP-PNG)	6 000
3.1.6 Gestion du site web du département (site web et autres activités de communication).	1 000
3.1.7 Poursuite de la mise en oeuvre du programme d'émergence des compétences féminines	500
3.1.8 Relecture des textes des structures du département.	4 000
3.2.1 Mise en oeuvre du programme de communication	500
Total	1 803 333

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	332 426	346 517	355 030	381 408
Biens et services	445 173	445 173	444 572	449 500
Transferts et subventions	37 138	37 138	38 686	41 985
Investissement	14 224	14 224	15 297	16 808
Total	828 961	843 052	853 585	889 701

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	346 517
2.1.2 Exécution du budget	10 000
2.1.3 Acquisition des biens et services	422 311
2.2.1 Exécution des Marchés Publics	64 224
Total	843 052

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	16 165	48 165	16 142	16 320
Investissement	2 793	2 793	3 003	3 299
Total	18 958	50 958	19 145	19 619

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Transfert des ressources financières aux Collectivités Territoriales conformément aux compétences.	10 000
4.1.2 Tenue des missions de suivi du plan gouvernemental du transfert de ressources et de compétences de l'État aux collectivités territoriales.	5 000
4.1.3 Acquisition des biens et services	30 958
4.2.1 Évaluations des cadres organiques des services déconcentrés	5 000
Total	50 958

Le Programme : 2.059 Promotion de la Femme

Responsable du Programme : Conseillère Technique, chargé de la Promotion du Genre.

a. Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer le statut social, économique, juridique et politique de la femme. À cet effet, il est chargé de :

- améliorer le statut social, politique et économique ;
- promouvoir les droits sociaux, juridiques et politiques de la femme ;
- améliorer le cadre de concertation et de partenariat ;
- assurer la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes genre au niveau central et déconcentré.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 2.059 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et de 12 indicateurs.

Objectif 1: Développer la communication, l'identification et la prise en charge des cas de complication liée aux VBG, y compris les MGF.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de survivant(es) de VBG ayant bénéficié d'une prise en charge.	%	97	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport national PNVBG.

Précision Méthodologique : (nombre de cas pris en charge / nombre de cas identifiés) X 100.

1.2 Proportion des communautés qui organisent des déclarations publiques d'abandon des MGF.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport national PNVBG

Précision Méthodologique : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de convention / Nombre de villages à couvrir par an) x 100 (soit 693 villages par an)

Formule : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de conventions / nombre de villages à couvrir par an) x 100 (2100 villages soit 12 % des 12000 villages)

1.3 Proportion des communautés qui organisent des déclarations publiques d'abandon sur le mariage d'enfants.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport national PNVBG.

Précision Méthodologique : (nombre de villages ayant abandonné le mariage d'enfants à travers la signature de convention / nombre de villages à couvrir par an) X 100 (495 villages par an).

Formule :

1.4 Pourcentage des réunions de concertation nationale du COVBG et ses démembrements pour l'abandon des VBG.	%	20	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport national PNVBG.

Précision Méthodologique : (nombre de cadres de concertation tenus / nombre de cadres de concertation prévus par an) X 100 (301 réunions par an).

Objectif 2: Assurer une représentation équitable des femmes et de leurs associations dans les instances chargées de prévenir, réguler et résoudre les conflits.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de représentativité des femmes dans les organes de prévention et de résolution des conflits.	%	30	30	30	30

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de femmes représentées dans les organes de prévention et de résolution des conflits / nombre de femmes prévu) X 100.

2.2 Pourcentage de femmes formées dans la prévention et la gestion des conflits (APR, R1325).	%	60	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation.

Précision Méthodologique : (nombre de femmes formées / nombre total prévu) X 100. (prévision 150 femmes par an)

Objectif 3: Appuyer la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales et urbaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de femmes formées dans les AGR et dans l'entrepreneuriat.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport annuel de la DPNF (KARITE, DRPFEEs, DPNF, CAK, RFOE)

Précision Méthodologique : (nombre de femmes formées dans les AGR / nombre de femmes prévues) X 100.

Formule :

3.2 Pourcentage d'organisations de femmes ayant bénéficié des Équipements et Infrastructures de production.	%	30	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DPNF (bordereau de livraison, PV de réception).

Précision Méthodologique : (nombre de femmes bénéficiaires / nombre de femmes prévues) X 100.

Formule :

3.3 Pourcentage de mission de suivi et de supervision des activités d'AGR et d'entrepreneuriat.	%	60	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuel de la DPNF, rapport d'enquêtes

Précision Méthodologique : (nombre de missions de suivi et supervision réalisées / nombre de missions de suivi et supervision prévues) X 100

Objectif 4: Renforcer le leadership des femmes et leur représentativité dans les postes nominatifs et électifs.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de représentativité des femmes aux postes nominatifs.	%	30	30	30	30

Moyen de Vérification : CNDIFE (bulletin statistique)

Précision Méthodologique : (nombre de femmes nommées / nombre total de personnes nommées) X 100.

4.2 Taux de représentativité des femmes aux postes électifs.	%	30	30	30	30
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : CNDIFE (bulletin statistique)

Précision Méthodologique : (nombre de femmes élues / nombre total d'élus) X 100.

Formule :

4.3 Taux de mise oeuvre des recommandations issues des cadres de concertation.	%	15	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Résultats d'élections. (KARITE, MAFEF, RFOE, PNVBG)

Précision Méthodologique : (nombre de cadres de concertation fonctionnels du Programme / nombre de cadres de concertation) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	942 314	956 812	1 006 384	1 081 152
Biens et services	388 080	388 080	363 885	367 842
Transferts et subventions	21 459	21 459	22 353	24 259
Investissement	1 769 486	1 769 486	2 050 451	2 409 715
Total :	3 121 339	3 135 837	3 443 073	3 882 968

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Amélioration des conditions de la femme	2 847 523	2 859 868	3 156 792	3 578 322
Formation et Education de la Femme	273 816	275 969	286 281	304 646
Total :	3 121 339	3 135 837	3 443 073	3 882 968

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	81	86	112	146
CATEGORIE B1	18	15	18	21
CATEGORIE B2	26	22	29	37
CATEGORIE C	10	9	11	13
AUTRES	36	33	43	56
Total :	171	165	213	273

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	908 059	920 404	969 800	1 041 850
Biens et services	275 971	275 971	251 900	254 646
Transferts et subventions	21 459	21 459	22 353	24 259
Investissement	1 642 034	1 642 034	1 912 739	2 257 567
Total	2 847 523	2 859 868	3 156 792	3 578 322

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel	920 404
1.1.2 Acquisition de biens et services au profit des services et des femmes	349 464
1.1.3 Voyages d'études et d'échanges	10 000
1.1.4 Prise en charge holistique des survivants (es) de VBG	1 000
1.1.5 Organisation des sessions de relecture du contenu de la pièce du théâtre Forum	2 000
1.4.2 Organisation des évènements spéciaux (6 Février, 8 mars, 31 juillet, 15 octobre et 25 Novembre)	1 500
1.4.3 Organisation des réunions des cadres de concertations du COVBG et démembrements	1 000
2.1.1 Information et sensibilisation des femmes sur la paix et la cohésion sociale	1 500
2.2.1 Formation des femmes leaders sur l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger	1 000
3.1.7 Appui à l'Autonomisation des Femmes dans les filières agro sylvo pastorales Karité	1 143 000
3.1.8 Programme National Appui Femmes Opératrices économiques	100 000
3.1.9 Projet appui promotion de la femme rurale	100 000
3.2.1 Octroi d'équipements et de matériels de productions aux organisations et aux groupements de femmes rurales	20 000
3.2.2 Appui Diversification, Valorisation (filiales porteuses)	100 000
3.3.1 Suivi-évaluation des femmes formées et équipées	2 000
4.1.1 Multiplication et vulgarisation de la loi 2015-052 niveau national, régional et local.	2 000
4.1.2 Renforcement de capacités des femmes sur leurs droits et leurs responsabilités en leadership féminin.	3 000
4.1.3 Appui à l'Organisation Panafricaine des Femmes	70 000
4.2.1 Organisation des campagnes d'informations et de sensibilisation à travers les médias pour inciter les femmes à se porter candidates aux postes électifs.	20 000
4.2.2 Renforcement des capacités techniques des femmes dans le processus électoral	10 000
4.3.1 Tenue des cadres de concertation du programme	2 000
Total	2 859 868

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	34 255	36 408	36 584	39 302
Biens et services	112 109	112 109	111 985	113 196
Investissement	127 452	127 452	137 712	152 148
Total	273 816	275 969	286 281	304 646

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Formation en coupe et couture, hôtellerie, house-keeping	4 800
3.1.2 Renforcement de capacités du personnel du CAK en rédaction administrative, gestion des ressources humaines et informatique	3 600
3.1.3 Formation saponification, perlage, Agro - sylvo pastorale, Coiffure esthétiques, broderie africaine et chinoise, le henné etc.	3 600
3.1.4 Projet : Équipement des Maisons de la Femme de l'enfant et de la famille	100 000
3.1.5 Approvisionnement en biens et services des maisons de la femme et de l'enfant et le CAK	127 561
3.1.6 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel du CAK	36 408
Total	275 969

Le Programme : 2.060 Promotion de l'Enfant et de la Famille

Responsable du Programme : Conseiller Technique chargé des questions de l'Enfant et de la famille.

a. Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à promouvoir la protection, le développement, la participation de l'Enfant et le bien-être de la famille.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

1. Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant ;
2. Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes ;
3. Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation ;
4. Renforcer la fonction socialisante de la famille.

Objectif 1: Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de documents soumis à l'adoption dans le domaine de la protection des droits de l'enfant et de la promotion de la famille.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNPEF					
Précision Méthodologique : (nombre de documents soumis à l'adoption/ nombre de documents élaborés) X 100.					
1.2 Pourcentage de cadres de concertation fonctionnels pour la protection de l'enfance	%	60	100	100	100
Moyen de Vérification : PV/compte rendu des réunions.					
Précision Méthodologique : (nombre de cadres de concertation ayant tenu leurs réunions statutaires / nombre total de cadres existants) X 100.					
1.3 Taux de couverture géographique des missions de suivi/supervision.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission de supervision.					
Précision Méthodologique : (nombre de régions et de District couverts par les missions de supervision / nombre total des régions et de District) X 100.					

Objectif 2: Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Part des garçons victimes de VAEN y compris ceux en situation d'urgence pris en charge	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNPEF

Précision Méthodologique : (Nombre de garçons pris en charge) / (le nombre total d'enfants identifiés) X 100

2.2 Part des filles victimes de VAEN y compris celles en situation d'urgence prises en charge.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNPEF

Précision Méthodologique : (nombre de filles prises en charge / nombre total d'enfants de 12 à 18 ans) X 100.

2.3 Pourcentage de personnes (hommes, femmes, filles, garçons) formés sur les droits et devoirs des enfants	nombre	100	100	100	100
---	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNPEF

Précision Méthodologique : (nombre de personnes formés / nombre total de personnes à former) X 100 (prévision de 50 000 personnes à former).

2.4 Nombre d'études réalisées	nombre	1	2	2	2
-------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 3: Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage d'enfants de 12-17 ans formés en technique de plaidoyer, de communication et sur les enjeux du développement.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la Cité des Enfants

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants formés / nombre d'enfants à former) X 100.

3.2 Pourcentage d'enfants de 12-17 ans ayant pris part aux activités socioéducatives.	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la Cité des Enfants

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants ayant pris part aux activités socioéducatives / nombre total d'enfants prévus) X 100.

3.3 Part des filles renforcées sur les questions de citoyenneté		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation de la Cité des Enfants

Précision Méthodologique : (nombre de filles renforcées / nombre total d'enfants prévus) X 100.

3.4 Part des garçons renforcés sur les questions de citoyenneté.		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation de la Cité des Enfants

Précision Méthodologique : (nombre de garçons renforcés / nombre total d'enfants prévus) X 100 (préciser le nombre d'enfants).

Objectif 4: Renforcer la fonction socialisante de la famille

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Pourcentage d'adolescents (15 -19 ans) informés et sensibilisés sur la santé de la reproduction/Planification familiale	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNPEF

Précision Méthodologique : (nombre d'adolescents informés et sensibilisés / l'effectif total de la tranche 15-19 ans).

4.2 Pourcentage de filles de 0 à 17 ans victimes de VAEN identifiées dans les centres d'accueil	%	100	500	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : Nombre de fille de 0 à 17ans victimes de VAEN identifiées dans les centres d'accueil / nombre d'enfant.

4.3 Pourcentage de filles de 0 à 17 ans victimes de VAEN prises en charge dans les centres d'accueil	%	-	400	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF

Précision Méthodologique : (nombre de filles prises en charge/nombre de filles de 0-17 ans identifiées) x 100

4.4 Nombre de garçons de 0 à 17 ans victimes de VAEN identifiés dans les centres d'accueil	nombre	-	100	400	400
--	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.5 Pourcentage de garçons de 0 à 17 ans victimes de VAEN pris en charge dans les centres d'accueil	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : (nombre de garçons pris en charge/nombre de garçons de 0-17 ans identifiés) x 100

4.6 Pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans abandonnés pris en charge en institutions	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants de 0-5 ans abandonnés identifiés/nombre d'enfants pris en charge en institution) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	279 629	267 198	298 643	320 831
Biens et services	458 512	458 512	459 085	464 176
Transferts et subventions	257 359	250 351	268 954	294 978
Investissement	426 599	426 599	461 361	510 271
Total :	1 422 099	1 402 660	1 488 043	1 590 256

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Promotion des droits de l'enfant et de la famille	1 045 740	1 033 309	1 090 467	1 153 117
Participation des Enfants	376 359	369 351	397 576	437 139
Total :	1 422 099	1 402 660	1 488 043	1 590 256

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	32	30	40	52
CATEGORIE B1	7	5	7	9
CATEGORIE B2	11	10	13	17
CATEGORIE C	4	5	7	9
AUTRES	20	19	24	32
Total :	74	69	91	119

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	279 629	267 198	298 643	320 831
Biens et services	458 512	458 512	459 085	464 176
Investissement	307 599	307 599	332 739	368 110
Total	1 045 740	1 033 309	1 090 467	1 153 117

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du salaire.	267 198
1.1.2 Approvisionnement en biens et services des structures de coordinations de l'enfant et de la famille (comité interministériel, comité paritaire, Conseil National de la famille) et de la DNPEF.	59 699
1.1.3 Élaboration et soumission des projets de textes (la loi sur la protection de l'enfant, des textes de CAFEF, les textes du CAPF, les textes du Parlement des enfants, le texte de création du conseil national de la famille).	4 000
1.1.4 Célébration des journées dédiées à l'enfant et à la famille (15 mai, 16 juin, 11 octobre et 20 novembre)	2 500
1.1.5 Organisation des sessions de plaidoyer en faveur de la relecture des textes (CAPF, Parlement des enfants et des structures éducatives de protection des enfants) et de l'adoption du projet de loi sur la protection des enfants et de la famille (comité)	1 000
1.2.1 Tenue régulière des réunions statutaires de cadre de concertation.	2 500
1.2.2 Appui à la formation des acteurs du cadre de concertation	1 500
1.2.3 Organisation de deux (02) voyages d'études sur la protection de l'enfant	5 000
1.3.1 Réalisation de deux (02) missions de suivi/supervisions.	2 500
1.3.2 Suivi des accords de coopération bilatéraux et multilatéraux entre le Mali et les pays voisins sur la protection de l'enfant	5 000
2.1.1 Prise en charge des enfants de 12 à 18 ans victimes de VAEN.	4 000
2.1.2 Prise en charge de l'encadrement scolaire des enfants.	2 000
2.3.1 Formation des acteurs et personnes cibles (hommes, femmes, filles, garçons) sur les droits et devoirs des enfants.	4 000
2.4.1 Projet : Lutte contre Abandon des Enfants	150 000
2.4.2 Réalisation d'une étude sur la participation des enfants (filles garçon)	2 000
4.2.1 Appui à la recherche et à la réunification familiale des enfants du CAPF	4 000
4.2.2 Prise en charge des salaires des nounous	100 000
4.2.3 Prise en charge alimentaire, vestimentaire, sanitaire	115 000
4.2.4 Approvisionnement en biens et services du CAPF	134 412
4.2.5 Projet : Construction/Équipement Pouponnière	150 000
4.3.1 Couverture des frais administratifs et sociaux pour la constitution des dossiers des enfants (filles et garçons) en situation difficiles	10 000
4.4.1 Organisation des campagnes d'information et sensibilisation sur le phénomène d'abandon des enfants	5 000
4.4.2 Organiser une journée porte ouverte sur le CAPF	2 000
Total	1 033 309

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	257 359	250 351	268 954	294 978
Investissement	119 000	119 000	128 622	142 161
Total	376 359	369 351	397 576	437 139

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	102 091
3.1.2 Approvisionnement en biens et services de la cité des enfants.	126 260
3.1.3 Organisation des ateliers de formation des enfants sur les compétences de vie courante	5 000
3.1.4 Organisation des journées commémoratives dédiées aux enfants (organisation d'un concours de poésie lors de la journée de l'enfant soldat, fête des mères, dépôt de gerbes de fleurs et activités artistiques et culturelles dans le cadre du 16 juin, IEC dans le cadre du 11 octobre, Journée internationale du jeu 11 juin)	6 000
3.2.1 Organisation des collectivités éducatives en faveur des enfants (filles et garçon)	5 000
3.2.2 Organisation du Salon de l'Enfance de Bamako (SEBA).	7 000
3.2.3 Organisation de la semaine sportive du District de Bamako	10 000
3.3.1 Organisation des journées thématiques	4 000
3.4.1 Aménagement Espace de loisirs de la Cité des Enfants	100 000
4.1.1 Organisation d'une session de formation des adolescent-e-s sur la santé de la reproduction, planification familiale et pratiques néfastes.	2 000
4.1.2 Organisation des campagnes de communication sur l'éducation à la parentalité positive et les compétences de vie	2 000
Total	369 351

Le Programme : 3.003 Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant

Responsable du Programme : Secrétaire Général du MPFEF :

a. Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à contribuer à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant à travers :

1. Accroissement du potentiel économique des femmes ;
2. Contribution au développement du leadership des femmes dans la vie publique, économique et politique ;
3. Contribution à l'épanouissement de l'enfant ;
4. Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme : Les objectifs spécifiques du PAAFE sont de financer:

- les activités de développement de l'entrepreneuriat féminin au Mali pour consolider la participation des femmes au développement ;
- l'amélioration du rendement et la productivité du travail des femmes rurales dans les secteurs productifs ;
- l'appui/conseil aux femmes entrepreneures pour l'accès aux financements des institutions financières ;
- le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des femmes à travers les formations techniques et professionnelles dans les centres d'autopromotion, les maisons de la femme et de l'enfant ou tout autre endroit adapté ;
- les activités de renforcement du leadership féminin et de la participation politique dans la gouvernance au Mali ;

- les activités de réinsertion socio-économique des enfants en situation difficile ;
- les activités de suivi-évaluation du PAAFE.

Objectif 1: Accroître le potentiel économique des femmes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de projets générateurs de revenus financés par le FAFE à travers les structures partenaires (Banques et SFD).	%	100	75	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des acquisitions des matériels et équipements de production.					
Précision Méthodologique : (Nombre de plans d'affaires d'AGR/PME/PMI financés / nombre total de plans d'affaires d'AGR/PME/PMI reçus) x 100					
1.2 Nombre d'AGR/PME/PMI, d'organisations de groupements de femmes et d'usagers accompagnés (appui-conseil).	Nombre	3000	100	2200	2200
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, situation des demandes d'appui, de plans d'affaires d'AGR/PME/PMI accompagnés, situation des usagers de la CT-FAFE accompagnés.					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Nombre d'AGR/PME/PMI, d'organisations de groupements de femmes et d'usagers accompagnés (appui-conseil).	Nombre	-	2000	-	-
Moyen de Vérification :					
Précision Méthodologique :					

Objectif 2: Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique, économique et politique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage d'organisations féminines équipées en matériels et équipements de production.	%	75	4000	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation, rapport suiviévaluation, rapports d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités de renforcement de capacité effectués.					
Précision Méthodologique :					
2.2 Nombre de femmes dont les capacités ont été renforcées (apprentissage - formation).	Nombre	4000	2	4000	4000
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport de suivi/évaluation, rapports de participations aux activités commerciales et promotionnelles.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					
2.3 Pourcentage de promotrices d'AGR/PME/PMI accompagnées à participer aux activités commerciales et promotionnelles (foires, salons, fora, expositions, festivals et autres)	%	-	1000	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE.					
Précision Méthodologique :					
2.4 Nombres d'emplois créés pour les femmes.	Nombre	1000	10	1000	1000
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					
2.5 Nombres d'emplois créés pour les filles.	Nombre	10	10	10	10
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE.					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Contribuer à l'épanouissement de l'enfant					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre d'enfants en situation difficile accompagnés pour leur réinsertion Sociale.	Nombre	500	500	500	600
Moyen de Vérification : Rapports de suivi/évaluation, rapport d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités d'accompagnement effectués.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					
3.2 Nombre d'enfants encadrés (apprentissage, scolarisation) filles.	Nombre	130	130	150	150
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités d'encadrement effectuées.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					
3.3 Nombre d'enfants encadrés (apprentissage, scolarisation) garçons.	%	90	90	110	110
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités d'encadrement effectuées.					
Précision Méthodologique : Dénombrement.					
Formule :					

Objectif 4: Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
			2024	2025	2026
4.1 Pourcentage d'accompagnements (dotations en matériels et équipements de productions, formations, financements de plans d'affaires...) suivi permanent par le FAFE au niveau local.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi.

Précision Méthodologique :

4.2 Pourcentage des bénéficiaires supervisés par le FAFE.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions de supervision.

Précision Méthodologique : (nombre de missions de supervision réalisées / nombre total de missions de supervision prévues) X 100.

4.3 Pourcentage de partenaires de mise en oeuvre évalué.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions d'évaluation.

Précision Méthodologique : (nombre de missions d'évaluation réalisées / nombre total de missions d'évaluation prévues) X 100.

4.4 Taux de mise en oeuvre des activités de communication pour une meilleure visibilité du FAFE.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités de communication.

Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communication exécutées / nombre total d'activités de communication prévues) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	650 000	650 000	624 000	714 480
Total :	650 000	650 000	624 000	714 480

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Autonomisation de la femme et épanouissement de l'enfant	650 000	650 000	624 000	714 480
Total :	650 000	650 000	624 000	714 480

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	650 000	650 000	624 000	714 480
Total	650 000	650 000	624 000	714 480

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Organisation des appels à manifestation d'intérêts, appels à proposition de plans d'affaires ou de demandes d'appui	500
1.1.2	Dépouillement des propositions de manifestation d'intérêts, de plans d'affaires ou de demandes d'appui soumis	15 000
1.1.3	Tenue des réunions de cadrage, de validation et des réunions du Comité de pilotage	15 000
1.1.4	Financement des plans d'affaires d'AGR/PME/PMI	150 000
1.1.5	Organisation de table ronde pour la mobilisation des ressources additionnelles auprès des PTF	2 000
1.1.6	Acquisition de biens et services	20 000
1.2.1	Accompagnement des organisations, des groupements de femmes et d'usagers (appui-conseil)	10 000
2.1.1	Dotation des organisations féminines en matériels et équipements de production	50 000
2.2.1	Renforcement des capacités des cibles du FAFE (apprentissage - formation)	75 000
2.2.2	Renforcement des capacités du personnel de la CT-FAFE	20 000
2.2.3	Réinsertion socio-économique des survivantes de VBG	30 000
2.2.4	Participation à la mise en oeuvre des activités avec les partenaires	50 000
2.3.1	Appui technique et financier à la participation des organisations aux activités commerciales et promotionnelles.	10 000
2.4.1	Accompagnement à la création d'emplois pour les promotrices d'AGR/PME/PMI.	30 000
2.5.1	Accompagnement à l'apprentissage de métiers et à la création d'emplois pour les filles.	10 000
3.1.1	Accompagnement d'enfants, de regroupements et de structures dans le cadre de la réinsertion socioéconomique des enfants en situation difficile.	75 000
3.2.1	Appui à l'encadrement des filles en situation difficile.	10 000
3.3.1	Appui à l'encadrement des garçons en situation difficile.	10 000
4.1.1	Tenue des missions de suivi des accompagnements (dotations en matériels et équipements de productions , formations, financements de plans d'affaires...) par le FAFE niveau local.	10 000
4.1.2	Suivi des activités commerciales et promotionnelles.	10 000
4.2.1	Organisation des missions de supervision des bénéficiaires	7 500
4.3.1	Organisation des missions d'évaluation des partenaires de mise en oeuvre	5 000
4.4.1	Mise en oeuvre des activités de communication pour une meilleure visibilité du FAFE	15 000
4.4.2	Mise en place d'un sous-système d'information et de gestion du FAFE.	5 000
4.4.3	Relecture des textes du FAFE	5 000
4.4.4	Dissémination de la Stratégie Sectorielle de Réinsertion des Personnes Survivantes de VBG	10 000
Total		650 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.022	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET CONSTRUCT° SIEGE DFM/ CADD/ CELL BVG & GENRE/ PI	1 275 000	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :		1 275 000	300 000	300 000	324 569	359 135

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.059	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAM. NATIONAL APPUI FEMMES OPERATRICES ECONOMI	100 000	100 000	100 000	108 188	119 709
	APPUI VALORISATION FILIERES PORTEUSES	100 000	100 000	100 000	108 188	119 709
	APPUI ORGANISATION PANAFRICAINE DES FEMMES	100 000	100 000	100 000	108 188	119 709
	EQUIPEMENT MAISONS DES FEMMES ET ENFANTS	100 000	100 000	100 000	108 188	119 709
	APPUI AUTONOMISATION FEMMES FILIERS AGRO-SYLVO-PAST	100 000	100 000	100 000	108 188	119 709
	PROJET APPUI PROMOTION FEMMES RURALES	100 000	100 000	100 000	108 188	119 709
Total :		600 000	600 000	600 000	649 128	718 254

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.060	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	LUTTE CONTRE ABANDON ENFANTS	150 000	150 000	150 000	162 284	179 566
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENT POUPONNIERE BAMAKO	150 000	150 000	150 000	162 283	179 565
	AMENAGEMENT ESPACE LOISIRS CITE DES ENFANTS	100 000	100 000	100 000	108 188	119 709
Total :		400 000	400 000	400 000	432 755	478 840

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Transports et des Infrastructures prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de Transports, de développement des Infrastructures et d'Equipement de Transport.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la définition et la mise en oeuvre d'une politique de développement des transports ;
- la réglementation et le contrôle des transports routiers ;
- l'organisation et la modernisation des modes et systèmes de transport et de leur gestion ;
- la lutte contre l'insécurité routière dans toutes ses formes en collaboration avec le ministre chargé de la Sécurité ;
- le développement de la météorologie et de ses différentes applications ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- la promotion du transport en commun en milieu urbain ;
- la recherche et l'expérimentation dans le domaine des Travaux publics ;
- la conception et la construction des ouvrages d'art, des rails, des aérodromes, des ports fluviaux et des équipements d'intérêt national ;
- la conception, la construction et l'entretien des infrastructures routières d'intérêt national ;
- le suivi de l'acquisition du matériel roulant et des équipements lourds;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles dans les domaines de la topographie et de la cartographie;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de la politique nationale d'information géographique.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes liées au secteur des infrastructures sont :

- la non appropriation des textes de la décentralisation dans le secteur des infrastructures ;
- la vétusté des locaux de l'INFP BTP pour assurer une formation saine et efficace ;
- l'insuffisance et la vétusté des locaux abritant le personnel de la DGT (aussi bien au niveau central qu'au niveau régional et subrégional) ;
- le mauvais état et l'inadéquation des équipements et moyens de transport routier, ferroviaire et fluvial ;
- l'insuffisance des moyens de collectes de données pour alimenter l'Observatoire des Transports;
- l'insuffisance de la maîtrise de la qualité et des délais de traitement des documents de transport;
- l'insuffisance de contrôle de la sécurité dans le transport;
- l'insuffisance des moyens de collecte (faible densité du réseau de stations météorologiques) et de transmission des données en temps réel par rapport aux exigences pour la performance des prévisions météorologiques et la satisfaction des besoins des usagers
- l'insuffisance des espaces de stockage des marchandises dans les entrepôts en transit ;
- le problème de stationnement des camions au niveau des ports de transit ;
- la non maîtrise de la qualité du contrôle technique des véhicules automobiles et les plaques d'immatriculation ;
- difficultés de mobilisation de fonds pour la maintenance de l'avion de surveillance aéroportuaire.
- l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines qualifiées ;
- l'insuffisance des ressources allouées à la construction ou réhabilitation des routes ;
- l'ouverture tardive des crédits budgétaires ;
- le manque d'outils adéquats de planification des projets routiers ;
- l'insuffisance des ressources affectées à l'entretien routier qui ne couvrent que moins de 50% des besoins actuels d'entretien courant du réseau routier et le manque de ressources pour financer l'entretien périodique ;
- l'insuffisance du contrôle et de la pénalisation des surcharges constituant des facteurs de dégradations précoces des routes ;

l'occupation anarchique des emprises des routes ;
l'insuffisance des moyens alloués aux unités déconcentrées pour le suivi du réseau routier ;
l'inadéquation du mode d'exécution des travaux d'urgence et travaux exceptionnels avec les procédures de passation de marchés publics en vigueur ;
l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.

I.2.2 Défis

Quelques défis sont cités ici :

Les défis sont :

La mise en oeuvre des actions d'appropriation des textes de la décentralisation du secteur des infrastructures ;
Formation continue des ressources humaines aux nouvelles techniques de gestions administratives et financières ;
la construction et réhabilitation de locaux de la DGT et de ses structures régionales et subrégionales ;
le renouvellement du parc de véhicule commercial ;
acquisition des outils de collectes de données pour l'observatoire des transports ;
la modernisation et la sécurisation des documents de transports
l'extension, la modernisation du réseau météorologique et l'interconnexion des stations ;
le renforcement des capacités de stockage des entrepôts maliens dans les ports de transit ;
la construction des parkings de stationnement au niveau des entrepôts ;
la reprise des activités de contrôle technique et de confection des plaques d'immatriculation des véhicules automobiles ;
le recrutement des ressources humaines qualifiées conformément aux cadres organiques ;
la mise à la disposition des ressources suffisantes allouées à la construction ou réhabilitation des routes et à l'entretien routier conformément aux documents de planification du mode budget programme ;
l'accès aux financements innovants pour le développement et la maintenance des infrastructures et équipements routiers, face à la rareté des ressources conventionnelles ;
l'amélioration de la gouvernance dans le secteur des infrastructures ;
l'application effective du Règlement 14 de l'UEMOA relatif à la lutte contre les surcharges routières ;
la sécurisation des emprises routières conformément aux dispositions du Décret N°2015-0890/P-RM du 31 décembre 2015 fixant les emprises et les caractéristiques techniques minimales des différentes catégories des routes ;
la responsabilisation des collectivités locales par rapport à l'occupation anarchique des emprises des routes vis-à-vis de leurs attributions, conformément à la politique de décentralisation ;
le renforcement de capacité en moyens humains et matériels des unités déconcentrées pour le suivi du réseau routier ;
l'application du mode d'exécution des travaux d'urgence et travaux exceptionnels conformément aux procédures de passation de marchés publics en vigueur ;
la disponibilité des informations géographiques à un coût optimal.
la valorisation de l'utilisation des matériaux locaux de construction ;

I.3 La politique sectorielle

Le Document de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) a été adopté en Conseil des ministres le 28 octobre 2015. La présente politique a été élaborée de façon participative avec l'appui constant des Partenaires Techniques et Financiers et sur la base d'une vision partagée. Elle constitue une opportunité pour booster et orienter véritablement les activités du secteur jusqu'à l'horizon 2034. L'objectif général de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) est de contribuer à la croissance économique par le désenclavement intérieur et extérieur, de créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports, d'assurer une articulation entre les différentes politiques et stratégies d'intervention et contribuer:

1. au renforcement de la capacité institutionnelle et humaine de l'administration et des autres acteurs par la formation, le développement de la recherche, la modernisation des outils de travail et le recrutement des jeunes ;
2. à l'entretien, la réhabilitation des équipements et infrastructures existants ;
3. à la poursuite du désenclavement intérieur et extérieur par la construction de nouvelles infrastructures de qualité et changement des caractéristiques techniques ;
4. au développement et la promotion du transport rural ;
5. au renforcement du mécanisme de financement de l'entretien routier ;
6. au développement du transport multimodal et l'amélioration de la performance des activités de transport;
7. à la promotion de la sécurité et de la sûreté des transports ;
8. à la promotion de l'utilisation des TIC au niveau du secteur des routes.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur des infrastructures et de l'équipement.

Tableau 1 : quelques indicateurs de 2017-2020.

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses :

Le Ministère des Transports et des Infrastructures comprend quatre programmes :

1. Administration Générale ;
2. Construction et entretien des routes et développement de la Cartographie et de la Topographie ;
3. Développement et sécurisation des transports;
4. et Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Longueur de routes bitumées construites	km	149,3	79,33	40,4	24
2	Longueur de routes bitumées entretenues	km	5373	5801	5835	5841
3	Longueur de routes bitumées en bon état	km	2418	2247	2643	2249
4	Longueur de routes en terres entretenues	km	8166	8024	5039	0
5	Longueur de pistes construites ou réhabilitées	km	394	231	96	57
6	Accidents de la circulation	nombre	9299	10614	8189	7685
7	Délai moyen d'acheminement des marchandises (transport routier)	jours	4	4	7	7
8	Délai moyen d'acheminement des marchandises (transport ferroviaire)	jours	-	-	-	-
9	Passagers transportés arrivés, départs et transit (aérien)	nombre	425264	808739	784184	927319
10	Taux de variation de la pluviométrie	%	34	17,3	0	15,5
11	Passagers transportés par voie fluviale	nombre	11001	10350	11180	3876

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	2 328 416	2 651 986	2 494 663	2 597 657
Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie	72 879 701	87 734 274	76 215 166	86 361 894
Développement et sécurisation des transports	5 534 434	5 299 899	5 772 618	6 286 754
Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports	8 683 507	8 902 923	7 847 033	9 819 165
Total :	89 426 058	104 589 082	92 329 480	105 065 470

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	5 622 743	5 690 668	5 575 411	6 366 253
Biens et services	5 003 334	5 171 381	4 984 016	5 795 070
Transferts et subventions	2 674 631	2 656 493	2 402 165	2 677 320
Investissement	76 125 350	91 070 540	79 367 888	90 226 827
Total :	89 426 058	104 589 082	92 329 480	105 065 470

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.024 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures et de l'Équipement

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la gestion des ressources humaines;
- le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.024 est bâti autour de six objectifs spécifiques et six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en œuvre des politiques sectorielles;

(ii) à la gestion efficace des ressources humaines ; (iii) la gestion de ressources matérielles et financières ; (iv) au contrôle et à l'assistance des services publics ; (v) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Le détail des objectifs ainsi que des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Coordonner et assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques sectorielles du département.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées/ activités programmées)x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace des ressources matérielles et financières.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DFM, Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquides/Crédits notifiés) x100

Objectif 3: Assurer la gestion efficace des ressources humaines.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de mise en œuvre du programme de formation du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés / Nombre d'acteurs programmés) x 100

3.2 Taux de réalisation du programme de formation des acteurs du secteur publics et privé	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de l'INFP/BTP

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés/Nombre d'acteurs programmés)x100

Objectif 4: Contrôler et assister la gestion des services et des deniers publics.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Pourcentage des services du département ayant reçu une mission de contrôle	%	150	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité d'inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de service contrôlés/Nombre de services programmés)x100

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du plan de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales	%	98,78	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)x100

Objectif 6: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
6.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Activités réalisées /Activités programmées)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	768 469	740 314	820 723	881 699
Biens et services	1 294 945	1 343 945	1 393 031	1 408 472
Transferts et subventions	145 502	138 227	151 567	164 493
Investissement	119 500	429 500	129 342	142 993
Total :	2 328 416	2 651 986	2 494 663	2 597 657

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	457 913	442 941	490 289	520 484
Gestion financière et matérielle	1 489 609	1 575 017	1 602 074	1 652 592
Gestion des ressources humaines	70 481	125 610	65 888	67 968
Processus de décentralisation et de déconcentration	35 633	71 370	39 131	39 698
Contrôle, assistance à la gestion des services et des deniers publics	72 803	125 090	79 506	81 601
Planification, programmation et suivi évaluation	201 977	311 958	217 775	235 314
Total :	2 328 416	2 651 986	2 494 663	2 597 657

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	47	51	67	88
CATEGORIE B1	27	23	29	38
CATEGORIE B2	19	15	20	26
CATEGORIE C	16	15	20	26
AUTRES	64	68	89	116
Total :	173	172	225	294

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	230 169	202 472	245 820	264 084
Biens et services	112 742	132 742	124 015	125 390
Transferts et subventions	95 502	88 227	99 482	107 966
Investissement	19 500	19 500	20 972	23 044
Total	457 913	442 941	490 289	520 484

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Cordination et pilotage des activités	85 957
1.1.2 Prsie en charge des salaires et accessoires du personnel	202 473
3.2.1 Organisation des sessions de formation des agents des structures publiques et privées du secteur	154 511
Total	442 941

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	411 829	287 237	439 832	472 510
Biens et services	1 017 780	1 027 780	1 099 157	1 111 345
Transferts et subventions	50 000	50 000	52 085	56 527
Investissement	10 000	210 000	11 000	12 210
Total	1 489 609	1 575 017	1 602 074	1 652 592

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.2 Suivi et exécution du budget	1 087 780
2.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de la DFM	287 237
2.1.4 Construction et équipement salle d'archivage DFM et rénovation des bâtiments de la DFM) vérification de l'intitulé du projet	200 000
Total	1 575 017

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	20 000	73 129	21 360	22 947
Biens et services	50 481	52 481	44 528	45 021
Total	70 481	125 610	65 888	67 968

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de la DRH	73 129
3.1.2 Renforcement de la capacité de la DRH-SI	48 874
3.1.6 Supervision des passations de services	3 607
Total	125 610

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 000	20 737	2 136	2 294
Biens et services	33 633	50 633	36 995	37 404
Total	35 633	71 370	39 131	39 698

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de la CADD	51 475
5.1.2 mise en oeuvre du plan des transferts des compétences du département	19 895
Total	71 370

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	18 000	70 287	19 224	20 652
Biens et services	54 803	54 803	60 282	60 949
Total	72 803	125 090	79 506	81 601

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de l'Inspection	70 287
4.1.2 Exécution du programme de missions d'inspections et de contrôle	54 803
Total	125 090

Action 06

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	86 471	86 452	92 351	99 212
Biens et services	25 506	25 506	28 054	28 363
Investissement	90 000	200 000	97 370	107 739
Total	201 977	311 958	217 775	235 314

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de la CPS	86 452
6.1.2 Planification et suivi des projets et programmes du département	25 506
6.1.3 Appui CPS Secteur Equipement Transports et Communication	200 000
Total	311 958

Le Programme : 2.065 Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie

Responsable du Programme: le Directeur National des Routes

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays, la recherche et l'information technique dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et la recherche de l'information géographique. Il s'occupe de:

- développer le réseau routier
- entretenir le réseau routier ;

- assurer la recherche sur les matériaux de construction ;
- rendre disponible les informations cartographiques.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.065 «construction et entretien des routes, développement de l'information Géographique » est bâti autour de quatre objectifs spécifiques onze (11) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'occupation anarchique des emprises des routes ; le mauvais état et l'inadaptation des infrastructures; la vétusté et l'inadaptation des moyens de transports routiers; l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.

Le détail de ces objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Développer le réseau routier					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'accroissement des routes bitumées	%	0.91	1.2	1.31	1.41
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR					
Précision Méthodologique : (Linéaires routes réalisées à l'année N - Linéaires cumulées réalisés à l'année N-1) / (Linéaires cumulées réalisées à l'année N-1) x 100					
1.2 Taux d'accroissement des routes en terre et pistes	%	0.22	.37	0.41	0.56
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR					
Précision Méthodologique : (Linéaire de routes en terre et piste réalisé à l'année N - Linéaire cumulé réalisé à N-1)/(Linéaire cumulé réalisé à N-1)x100					
1.3 Taux d'accroissement des routes réhabilitées et ou/ renforcées	%	1.42	1.92	2.21	2.38
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR					
Précision Méthodologique : (Linéaire réalisé à l'année N) - (Linéaire cumulé réalisé à l'année N-1)/(Linéaire cumulé réalisé à l'année N-1)x100					
Objectif 2: Entretien le réseau routier					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage des routes en bon état	%	38,50	39	40	41
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR					
Précision Méthodologique : linéaire route bitumées en bon état à l'année N / Linéaire cumulé route bitumée à l'année N-1) X100					
2.2 Taux de variation du linéaire de routes entretenues	%	13,39	5.88	11,11	10,00
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de la DGR					
Précision Méthodologique : Linéaire réalisé en l'année (N -Linéaire réalisé en N -1) / linéaire réalisé en l'année N -1 X 100					
2.3 Linéaire de routes renseignées dans la Banque de Donnée Routière (BDR)	km	6650	6667	6700	6850
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
Objectif 3: Assurer la recherche sur les matériaux locaux de construction					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre d'ouvrages auscultés	%	45	55	55	60
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du (CNREX-BTP)					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.2 Nombre de recherches réalisées	nbre	0	2	3	3
Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance du CNREX-BTP					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.3 Nombre d'entreprises et partenaires assistés	nbre	30	35	35	35
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CNREX-BTP					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 4: Rendre disponible les informations cartographiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de satisfaction de demandes de cartes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'IGM

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes de cartes satisfaites/ Nombre totales de demandes expriméesde cartes) x100

4.2 Nombre de points géodésiques observés	Nbre	-	65	20	20
---	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'IGM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 032 974	1 087 614	1 103 210	1 185 174
Biens et services	331 562	337 562	333 450	337 095
Transferts et subventions	636 265	619 745	662 794	719 328
Investissement	70 878 900	85 689 353	74 115 712	84 120 297
Total :	72 879 701	87 734 274	76 215 166	86 361 894

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Construction, entretien et réhabilitation des routes et ponts	72 158 616	86 929 631	75 454 407	85 530 983
Gestion de l'Information Géographique	721 085	804 643	760 759	830 911
Total :	72 879 701	87 734 274	76 215 166	86 361 894

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	111	119	155	200
CATEGORIE B1	65	61	79	103
CATEGORIE B2	61	57	75	96
CATEGORIE C	21	22	26	31
AUTRES	109	108	140	182
Total :	367	367	475	612

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 032 974	1 087 614	1 103 210	1 185 174
Biens et services	331 562	337 562	333 450	337 095
Transferts et subventions	161 580	161 502	168 317	182 673
Investissement	70 632 500	85 342 953	73 849 430	83 826 041
Total	72 158 616	86 929 631	75 454 407	85 530 983

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Programmation, et suivi de l'exécution des travaux routiers	243 634
1.1.2 Prise en charge du personnel	850 638
1.1.3 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Kayes)	13 072
1.1.4 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Koulikoro)	12 226
1.1.5 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Sikasso)	58 225
1.1.6 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-SEGOU)	10 357
1.1.7 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-MOPTI)	46 435
1.1.8 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-TOMBOUCTOU)	48 103
1.1.9 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-GAO)	30 409
1.1.10 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-KIDAL)	15 580
1.1.11 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-TAOUENIT)	22 926
1.1.12 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-MENAKA)	16 198
1.1.13 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-District BAMAKO)	32 704
1.1.14 Travaux publics (DRR-District BAMAKO)	11 437
1.1.15 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Nioro)	7 500
1.1.16 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Kita)	6 000
1.1.17 17 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Nara)	6 000
1.1.18 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Dioila)	6 000
1.1.19 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Bougouni)	4 500
1.1.20 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Koutiala)	6 000
1.1.21 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR San)	6 000
1.1.22 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Bandiagara)	6 000
1.1.23 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Douentza)	6 000
1.1.24 Programme d'Urgence Routier	13 464 000
1.1.25 Bitumage Tronçon Goma Coura Tombouctou (BN)	7 923 253
1.1.26 Aménagement de la voie reliant la route de l'Aéroport à la cité Université de Kabala (route du savoir)	370 000
1.1.27 Travaux de bitumage de la route Macina - Diafarabé -Téninkou	50 000
1.1.28 Constructions route Sadiola Soumala (lot 1 : 50 km)	750 000
1.1.29 Construction de la ceinture ouest de Koulikoro	1 500 000
1.1.30 Construction et bitumage de la route Banconi-Dialakorodji-Safo-Dabani-Nonsombougou	75 000
1.1.31 Aménagement Traversée de Sikasso	750 000
1.1.33 Construction siège DGR	380 000

1.1.34	Construction et Bitumage route Tambaga Manantali (92 km)	430 000
1.1.35	Construction et bitumage de la route Dioïla-Massigui-Koualé-Kébila	7 500 000
1.1.36	Construction et bitumage de la route Bougouni-Manankoro-Frontière Côte d'Ivoire	100 000
1.1.37	Fonds Etudes Projets Routiers	570 000
1.2.1	1 Suivi de la Réalisations des travaux d'urgence routiers	17 712
1.2.2	Prise en charge du personnel (CETRU)	141 619
1.3.2	Réparation et Acquisition de Bacs DGR	400 000
1.3.3	Réhabilitation Rte Bko-Kati-Kolokani-Didiéni-Diéma-Sandaré-Kayes-Kidira (section Kati Didiéni	3 011 000
1.3.4	Réhabilitation de la Route Sévaré-Gao (Route Transsaharienne RTS /Phase 1)	8 690 000
1.3.5	Aménagement de la section Sévaré-Mopti RN6, aménagement de 10 Km de voiries et la construction de la voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo	4 000 000
1.3.6	Construction et bitumage de la route Kayes-Sandaré	7 500 000
1.3.7	Travaux de construction de la pénétrante Phase 2 Route Bamako-Ségou carrefour Waraba Tiatio-Baguineda (16 km	300 000
1.3.8	Tronçon urbain RN27 (Bamako-Koulikoro) du rondpoint Grand Hôtel à Boulkassoumbougou	5 250 000
1.3.9	PROJET ELARGISSEMENT EN 2X2 VOIES ROUTE BAMAKO KOULOUBA KATI BRETELLE POINT G ET SAME	15 000 000
1.3.10	CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE DE KOLON DIEBA ZANTIEBOUGOU FRONTIERE RCI	3 888 200
1.3.11	Construction et bitumage DIEMA-SANDARE	100 000
1.3.12	Aménagement en 2X2 voies section SEGOU SAN RN6	1 175 000
2.1.1	Construction Siège CETRU	300 000
2.1.2	Entretien des pistes CMDT	1 000 000
2.1.3	Acquisition réparation/ acquisitions matériels CETRU	300 000
3.1.1	Acquisition d'équipements Techniques	200 000
3.2.2	Construction et Equipement siège du CNREX BTP	327 902
Total		86 929 631

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	474 685	458 243	494 477	536 655
Investissement	246 400	346 400	266 282	294 256
Total	721 085	804 643	760 759	830 911

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Production et Diffusion des informations géographiques	504 643
4.2.1 Mise en oeuvre du contrat plan	300 000
Total	804 643

Le Programme : 2.066 Développement et sécurisation des transports

Responsable du Programme : Monsieur Mamadou SOW, Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le développement et la sécurisation des transports terrestres, maritimes, fluviaux et aériens.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.066 est bâti autour de cinq objectifs spécifiques et de douze (12) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la sécurisation des transports et assistances météorologiques.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leurs sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer l'efficacité et la compétitivité des transports de surfaces

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de variation du coût d'approvisionnement du pays par route	%	-	0	-15	-15

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : $(\text{Coût à N} - \text{Coût à N-1}) / (\text{Coût à N-1}) \times 100$

1.2 Delai moyen d'acheminement des marchandises par route	jrs	4	4	4	4
---	-----	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CMC, CMTR

Précision Méthodologique : Somme des moyennes des délais d'acheminement des marchandises sur les principaux corridors de l'année N / Nombres des principaux corridors.

1.3 Taux moyen de réalisation du nombre de trains voyageur entre Bamako et kayes	%	0	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités SOPAFER-Mali-Sa

Précision Méthodologique : $\text{Nombre de trains voyageurs réalisés année N} / (\text{Nombre de trains voyageurs prévus en année N}) \times 100$

1.4 Taux d'exécution du programme de rotation des bateaux	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la COMANAV

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de rotations réalisées de N}) / N (\text{Nombre de rotation prévues}) \times 100$

1.5 Le temps moyen de traitement des documents de transports	jrs	14	12	10	6
--	-----	----	----	----	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DGT

Précision Méthodologique : Temps moyen de traitement des documents de transport par région / nombre de régions / nombre de regions

Objectif 2: Améliorer la sécurité dans le transport routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des missions d'inspection des établissement automobile	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DGT

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de mission d'inspection réalisée en N} / \text{Nombre de mission d'inspection prévue en N}) \times 100$

2.2 Taux de réalisation des missions d'inspection des centres de controle technique	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGT

Précision Méthodologique : $\text{Nombre de mission d'inspection réalisée en année N} / \text{Nombre de mission d'inspection prévue en N}) \times 100$

2.3 Taux de production des plaques d'immatriculation des vehicules automobiles	%	-	0	100	100
--	---	---	---	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGT

Précision Méthodologique : $(\text{nombre de plaques d'immatriculation produites} / \text{nombre de plaques d'immatrculation sollicitées}) \times 100$ **Objectif 3: Renforcer les mesures de sûreté et de sécurité de l'aviation civile**

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution du programme de vols de surveillance	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ANAC

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre d'heures de vol effectué en année N} / \text{Nombre d'heures de vol programmé en année N}) \times 100$

3.2 Taux de fonctionnalité du salon d'honneur	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ADM

Précision Méthodologique : $\text{Activité réalisées dans le cadre de la fonctionnalité du salon} / (\text{Activités prévues dans le cadre de la fonctionnalité du salon}) \times 100$

Objectif 4: Rendre disponible les informations météorologiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de satisfaction des demandes d'informations des différents secteurs socio-économiques	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités MALI-METEO

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes satisfaites / Nombre de demandes reçues) x100

4.2 Taux de diffusion des bulletins	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités (MALI-METEO)

Précision Méthodologique : (Nombre de bulletins diffusés / Nombre de bulletins prévus) x100

Objectif 5: Réduire le déficit pluviométrique par les opérations de pluies provoquées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de variation de la pluviométrie	%	10	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI-METEO)

Précision Méthodologique : (Cumul moyen période opération - Cumul moyen période sans opération) / Cumul moyen période sans opération

5.2 Taux de réalisation des opérations de pluies provoquées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI-METEO)

Précision Méthodologique : (Nombre d'opérations de pluies provoquées réalisés en années année N / Nombre d'opérations de pluies provoquées prévues en année N) / x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 160 075	1 143 540	1 238 957	1 331 007
Biens et services	386 751	388 751	391 058	395 349
Transferts et subventions	1 023 521	1 023 521	1 066 199	1 157 142
Investissement	2 964 087	2 744 087	3 076 404	3 403 256
Total :	5 534 434	5 299 899	5 772 618	6 286 754

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion et sécurisation des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux	4 405 613	4 171 078	4 568 412	4 963 702
Gestion, sécurité et sûreté du transport aérien	250 964	250 964	261 428	283 726
Développement des services de la météorologie	877 857	877 857	942 778	1 039 326
Total :	5 534 434	5 299 899	5 772 618	6 286 754

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	64	63	82	106
CATEGORIE B1	74	76	98	128
CATEGORIE B2	42	42	55	71
CATEGORIE C	49	42	54	69
AUTRES	79	71	93	120
Total :	308	294	382	494

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 160 075	1 143 540	1 238 957	1 331 007
Biens et services	386 751	388 751	391 058	395 349
Transferts et subventions	600 000	600 000	625 020	678 334
Investissement	2 258 787	2 038 787	2 313 377	2 559 012
Total	4 405 613	4 171 078	4 568 412	4 963 702

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel de la DGT	794 053
1.1.2 Suivi de la mise en oeuvre de la réglementation en matière de transports routiers; maritimes et fluviaux	145 229
1.1.3 Etablissement et délivrance des documents de transport (certificat d'immatriculation, permis et autorisation de conduire, autorisation de transport, carte professionnelle de transporteur routier)	67 880
1.1.4 Elaboration de l'annuaire statistique et des recueils de textes sur le transport	79 090
1.1.5 Construction entrepôts maliens en côte d'Ivoire	200 000
1.1.6 Construction entrepôts maliens au Bénin	200 000
1.1.7 Construction équipement DGT	300 000
1.1.8 Construction Entrepôt malien en Mauritanie	200 000
1.1.9 Construction Parkings Corridor Bamako Conakry Kankan	500 000
1.1.10 Construction Parkings Corridor Bamako Nouachoutt	250 000
1.3.1 Suivi du trafic ferroviaire de trains voyageurs	600 000
1.4.1 Mise en oeuvre du contrat plan État - COMANAF	300 000
1.5.1 Prise en charge du personnel des DRT	351 475
1.5.2 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux dans le district de Bamako	13 086
1.5.3 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Kayes	10 814
1.5.4 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Koulikoro	12 016
1.5.5 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Sikasso	10 325
1.5.6 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Ségou	10 806
1.5.7 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes, fluviaux de la région de Mopti	9 752
1.5.8 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Tombouctou	10 645
1.5.9 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Gao	10 215
1.5.10 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Kidal	9 824
1.5.11 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Taoudénit	14 117
1.5.12 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Ménaka	14 118
1.5.13 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Bougouni	6 000
1.5.14 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Diola	6 000
1.5.15 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Kita	6 000
1.5.16 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Koutiala	6 000
1.5.17 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Nioro	6 000
1.5.18 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de San	6 000

1.5.19	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Douentza	6 000
1.5.20	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Nara	6 000
1.5.21	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Bandiagara	6 000
1.5.22	Mise en oeuvre des activités des services locaux des Transports de Sikasso	3 633
Total		4 171 078

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	250 964	250 964	261 428	283 726
Total	250 964	250 964	261 428	283 726

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Réalisation de vol de surveillance	236 550
3.2.1 Entretien du salon d'honneur	14 414
Total	250 964

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	172 557	172 557	179 751	195 082
Investissement	705 300	705 300	763 027	844 244
Total	877 857	877 857	942 778	1 039 326

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Traitement des demandes d'informations météorologiques	45 589
4.1.2 Contribution au fonctionnement de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), de la Conférence Ministérielle Africaine de la Météorologie (AMCOMET) et du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie du Développement (ACMAD)	5 300
4.2.1 Elaboration des bulletins météorologiques quotidiens, hebdomadaires et décennaires	126 968
5.1.1 Réhabilitation du réseau d'observation météorologiques et appui au monde rural	200 000
5.2.1 Programme national de pluie provoquée.	500 000
Total	877 857

Le Programme : 4.001 Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports

Responsable du Programme : Monsieur Mamadou SOW, Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer la gestion des installations mises à la disposition du Mali dans les pays de transit et la coordination des activités de transports et de transit des marchandises en provenance ou à destination du Mali.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- Gestion des Entrepôts du Mali en Côte d'Ivoire;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Sénégal;
- Gestion des Entrepôts du Mali en Guinée;

- Gestion des Entrepôts du Mali en Mauritanie;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Ghana;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Togo;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Bénin.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 4.001 est bâti autour de deux objectifs spécifiques et de 14 indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement des transports et transits des marchandises maliennes dans les ports.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer le temps de passage du fret					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMACI)	jours	12	12	12	10
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des EMACI					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons / Nombre de cargaisons					
1.2 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMASE)	jours	12	12	12	12
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons / Nombre de cargaisons					
1.3 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGUI)	jours	17	17	16	16
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons / Nombre de cargaisons					
1.4 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAMAU)	jours	15	15	15	15
Moyen de Vérification : rapports d'activités des EMAMAU					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons / Nombre de cargaisons					
1.5 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGHA)	jours	18	17	16	16
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons / Nombre de cargaisons					
1.6 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMATO)	jours	20	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons / Nombre de cargaisons					
1.7 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMABE)	jours	19	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons / Nombre de cargaisons					

Objectif 2: Optimiser l'exploitation des installations portuaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'utilisation des installations (EMACI)	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des EMACI

Précision Méthodologique : (Capacité occupée/ Capacité totale) x 100

2.2 Taux d'utilisation des installations (EMASE)	%	60	60	60	60
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.3 Taux d'utilisation des installations (EMAGUI)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.4 Taux d'utilisation des installations (EMAMAU)	%	75	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAMAU

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.5 Taux d'utilisation des installations (EMAGHA)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.6 Taux d'utilisation des installations (EMATO)	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.7 Taux d'utilisation des installations (EMABE)	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 661 225	2 719 200	2 412 521	2 968 373
Biens et services	2 990 076	3 101 123	2 866 477	3 654 154
Transferts et subventions	869 343	875 000	521 605	636 357
Investissement	2 162 863	2 207 600	2 046 430	2 560 281
Total :	8 683 507	8 902 923	7 847 033	9 819 165

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire	2 020 000	2 020 000	1 881 355	2 361 552
Gestion des Entrepôts Maliens au Sénégal	2 681 678	2 757 600	2 297 259	2 868 168
Gestion des Entrepôts Maliens en Guinée	1 200 000	1 200 000	1 116 519	1 399 502
Gestion des Entrepôts Maliens en Mauritanie	777 323	777 323	696 565	871 809
Gestion des Entrepôts Maliens au Ghana	790 500	802 500	736 093	919 369
Gestion des Entrepôts Maliens au Togo	746 895	739 500	685 330	857 080
Gestion des Entrepôts Maliens au Benin	467 111	606 000	433 912	541 685
Total :	8 683 507	8 902 923	7 847 033	9 819 165

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	512 000	512 000	466 275	573 516
Biens et services	848 000	848 000	823 830	1 050 376
Transferts et subventions	110 000	110 000	66 000	80 520
Investissement	550 000	550 000	525 250	657 140
Total	2 020 000	2 020 000	1 881 355	2 361 552

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
1.1.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMACI)	958 000
1.1.2 Prise en charge du personnel (EMACI)	512 000
2.1.1 1 Gestion des installations (EMACI)	550 000
Total	2 020 000

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	607 000	679 000	552 791	679 932
Biens et services	813 800	823 800	790 605	1 008 015
Transferts et subventions	705 000	705 000	423 000	516 060
Investissement	555 878	549 800	530 863	664 161
Total	2 681 678	2 757 600	2 297 259	2 868 168

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
1.2.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMASE)	1 504 678
1.2.2 Prise en charge du personnel (EMASE)	672 000
2.2.1 Gestion des installations (EMASE)	580 922
Total	2 757 600

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	265 700	265 700	241 970	297 621
Biens et services	343 000	343 000	333 218	424 846
Transferts et subventions	12 000	12 000	7 200	8 784
Investissement	579 300	579 300	534 131	668 251
Total	1 200 000	1 200 000	1 116 519	1 399 502

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
1.3.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMAGUI)	355 000
1.3.2 Prise en charge du personnel (EMAGUI)	265 700
2.3.1 Gestion des installations (EMAGUI)	579 300
Total	1 200 000

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	248 000	248 000	225 851	277 795
Biens et services	263 100	257 323	218 681	278 812
Transferts et subventions	6 223	12 000	3 733	4 554
Investissement	260 000	260 000	248 300	310 648
Total	777 323	777 323	696 565	871 809

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMAMAU)	254 323
1.4.2 Prise en charge du personnel (EMAMAU)	248 000
2.4.1 Gestion des installations (EMAMAU)	275 000
Total	777 323

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	416 000	403 000	378 849	466 537
Biens et services	275 500	275 500	266 959	340 101
Transferts et subventions	12 000	12 000	7 200	8 784
Investissement	87 000	112 000	83 085	103 947
Total	790 500	802 500	736 093	919 369

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMAGHA)	281 500
1.5.2 Prise en charge du personnel (EMAGHA)	390 000
2.5.1 Gestion des installations (EMAGHA)	105 000
2.6.1 Gestion des installations (EMATO)	26 000
Total	802 500

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	376 225	360 500	331 589	408 283
Biens et services	291 890	300 500	282 811	360 287
Transferts et subventions	12 120	12 000	7 272	8 871
Investissement	66 660	66 500	63 658	79 639
Total	746 895	739 500	685 330	857 080

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.6.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMATO)	380 290
1.6.2 Prise en charge du personnel (EMATO)	359 210
Total	739 500

Action 07**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	236 300	251 000	215 196	264 689
Biens et services	154 786	253 000	150 373	191 717
Transferts et subventions	12 000	12 000	7 200	8 784
Investissement	64 025	90 000	61 143	76 495
Total	467 111	606 000	433 912	541 685

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.7.1	Coordination des activités de transport et de transit (EMABE)	263 000
1.7.2	Prise en charge du personnel (EMABE)	253 000
2.7.1	Gestion des installations (EMABE)	90 000
Total		606 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.024	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR EQUIP., TRANSPORTS ET COMMUNICATION	200 000	90 000	200 000	97 370	107 739
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE D'ARCHIVAGE DFM/MIE	200 000	0	200 000	0	0
Total :		400 000	90 000	400 000	97 370	107 739

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.065	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION REHABILITATION ROUTE TRANSSAHARIENNE (100 000	700 000	100 000	757 329	837 984
	ACQUISITION / REPARATION MATERIELS ENGINES LOURDS / CET	300 000	0	300 000	0	0
	REPARATION/ACQ. BACS DIRECTION NAT. DES ROUTES	400 000	400 000	400 000	432 759	478 847
	ENTRETIEN PISTES CMDT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 081 899	1 197 121
	CONSTRUCT. BITUMAGE ROUTE MACINA DIAFARABE TENINKO	50 000	100 000	50 000	108 189	119 711
	CONST/ BITUMAGE ROUTE BANCONI-DIALAKORODJI-SAFO-DA	75 000	75 000	75 000	81 142	89 783
	REHABILITATION ROUTE SEVARE-GAO (PHASE I)	100 000	700 000	100 000	757 329	837 984
	AMENAG. SECT° SEVARE-MOPTI RN6, 10 KM VOIRIE /CONSTRUC	750 000	750 000	750 000	811 424	897 840
	CONSTRUCTION BITUMAGE DE LA ROUTE SADIOLA-SOUMALA	750 000	50 000	750 000	54 094	59 855
	TRAVAUX CONST PENETRANTE - PHASE 2 ROUTE BAMAKO -SE	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	TRONÇON URBAIN RN 27 (BAMAKO-KOULIKORO) RONDPOINT G	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 081 899	1 197 121
	CONSTRUCTION SIEGE DGR	2 500 000	380 000	380 000	411 121	454 905
	CONSTRUCTION SIEGE CETRU	1 000 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	CONSTRUCTION ET BITUMAGE DIEMA -SANDARE	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
	CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE TAMBAGA-MANANTALI (92	430 000	430 000	430 000	465 216	514 761
	FONDS ETUDES PROJETS ROUTIERS	570 000	2 000 000	570 000	2 163 799	2 394 243
	AMENAGEMENT EN 2X2 VOIES SECTION SEGOU SAN RN6	1 500 000	750 000	500 000	811 424	897 840
	AMENAGEMENT VOIE ROUTE AEROPORT CITE UNIVERSITAIRE I	5 000 000	370 000	370 000	400 302	442 934
	CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE BOUGOUNI-MANANKORO-F	100 000	150 000	100 000	162 284	179 567
	PROJET ELARGISSEMENT EN 2X2 VOIES ROUTE BAMAKO KOUL	94 000 000	0	15 000 000	0	0
	PROGRAMME D'URGENCE ROUTIER	55 000 000	14 225 000	13 464 000	15 390 026	17 029 063
	ACQUISITION EQUIPEMENTS TECHNIQUES CNREX	200 000	150 000	200 000	162 284	179 567
	CONTRAT- PLAN ETAT IGM	300 000	200 000	300 000	216 379	239 423
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CNREX BTP	800 000	200 000	200 000	216 379	239 423
Total :		166 325 000	24 330 000	36 739 000	26 322 605	29 125 953

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.066	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION ENTREPOT MALIEN AU BENIN	800 000	250 000	200 000	270 474	299 279
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNTTMF	2 500 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	CONSTRUCTION ENTREPOT MALIEN EN MAURITANIE	2 500 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	CONSTRUCTION PARKINGS CORRIDOR BAMAKO CONAKRY KAN	7 500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	CONSTRUCTION PARKINGS CORRIDOR BAMAKO NOUACKCHOT	2 500 000	200 000	250 000	216 379	239 423
	PROGRAMME NATIONAL PLUIE PROVOQUEE	500 000	500 000	500 000	540 948	598 558
	REHABILITATION RESEAU OBSERV METEO. APPUI MONDE RURA	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	CONTRAT-PLAN ETAT COMANAF	300 000	400 000	300 000	432 758	478 846
Total :		16 800 000	2 550 000	2 450 000	2 758 835	3 052 647

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Environnement et de l'Assainissement et veille à la prise en compte des questions de Développement durable à l'occasion de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques publiques.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'amélioration du cadre de vie des populations;
- la mise en oeuvre d'actions de protection de la nature et de la biodiversité;
- la lutte contre la dégradation des terres, la désertification, l'ensablement des cours d'eau et les changements climatiques;
- la préservation des ressources naturelles et le suivi de leur exploitation économique, sociale et durable;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures destinées à prévenir ou à réduire les risques écologiques;
- la promotion du retraitement systématique des eaux usées;
- la prévention, la réduction ou la suppression des pollutions et des nuisances;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative à la chasse, à l'exploitation des forêts, aux pollutions et aux nuisances ;
- la sauvegarde, l'entretien ou la restauration des forêts classées et des terres dégradées;
- la création de nouvelles forêts classées;
- la diffusion des informations environnementales et la formation des citoyens dans le domaine de la protection de l'Environnement ;
- l'élaboration et l'animation de débats publics sur les questions de Développement durable et environnementales et leurs enjeux pour le Mali;

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes rencontrées sont entre autres:

- l'insuffisance des ressources humaines sur les plans qualitatif et quantitatif;
- l'insuffisance d'infrastructures d'accueil;
- l'insuffisance et la vétusté des moyens logistiques et matériels ;
- l'absence de plan de formation continue des agents (perfectionnement et requalification) ;
- le manque de plan de carrière pour les agents ;
- l'insécurité grandissante entraînant la mort de plusieurs agents forestiers ;
- l'absence d'un dispositif législatif réglementaire relatif à la redevance auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau du fleuve Niger ;
- l'insuffisance des équipements militaires indispensables dans le contexte de l'insécurité grandissante dans le pays ;
- l'agression du domaine forestier national, par les différentes formes d'occupation (l'Agriculture, l'exploitation minière, la réalisation des réseaux de communication routiers et téléphoniques, les réseaux de transport d'électricité, la transhumance, l'occupation illicite des Forêts Classées et Réserves de faunes etc ...) sans une réelle compensation des préjudices environnementaux causés par ces actions de développement ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'assainissement dans les villes ;
- la faible prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques sectorielles et dans le processus de planification du développement ;
- l'absence d'une stratégie de communication sur les questions environnementales.

I.2.2 Défis

Les défis que les principales contraintes posent pour les programmes du MEADD sur la mise en oeuvre de la stratégie du Ministère sont les suivants:

- la mise à disposition des ressources humaines adéquates et qualifiées aux structures du département ;

- la mise à disposition des infrastructures aux structures du département ;
- l'équipement des structures du département en moyens logistiques et matériels ;
- les formations (continue et militaire) des agents des structures du département pour faire face aux nouveaux défis (GAR, changement climatiques, sécuritairesetc ...);
- l'adoption de plan de carrière pour les agents des structures du département .
- la sécurisation des sites des ouvrages d'assainissement dans les principales villes et la construction de décharges contrôlées compactées et de stations de traitement des boues de vidange dans les capitales régionales ;
- l'adoption des textes législatifs réglementaires relatifs au mécanisme financier de perception des redevances auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau et d'utilisation de ces redevances en vue de générer des ressources propres par l'ABFN;
- l'équipement des agents de la DGEF et de la DNACPN en équipements collectifs et individuels adéquats ;
- l'accréditation de l'AEDD au Fonds d'adaptation ;
- la mise en place d'un système de contrôle de suivi et de surveillance continue de l'environnement et de la dynamique des ressources forestières et fauniques;
- la sécurisation du domaine forestier classé et des zones d'intérêt cynégétiques et aires protégées à travers des activités de délimitation, d'immatriculation et de déguerpissement des réserves occupées ;
- la relecture et l'adoption de textes législatifs et réglementaires dans le cadre de la mise en oeuvre de la gestion décentralisée et participative des ressources forestières et fauniques ;
- la formation des acteurs pour la prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques, plans, et programmes de développement ;
- l'élaboration d'une stratégie de communication en matière de protection de l'environnement.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a élaboré des politiques dans les domaines de l'environnement, de la gestion des ressources forestières et fauniques et de l'assainissement. Il s'agit de :

- la Politique Nationale de Protection de l'Environnement;
- la Politique Nationale sur les Changements Climatiques ;
- la Politique Forestière Nationale ;
- la Politique Nationale sur les Zones Humides ;
- la Politique Nationale d'Assainissement .

Ces politiques sectorielles sont structurées autour de vingt trois objectifs (23) objectifs ;

- 1- Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières;
- 2- Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique ;
- 3- Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département ;
- 4- Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- 5- Assurer le contrôle des services et organismes du département ;
- 6- Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
- 7- Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement ;
- 8- Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement ;
- 9- Organiser et développer le sous secteur de l'Assainissement ;
- 10- Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable ;
- 11- Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes et la pollution dans le bassin du fleuve Niger ;
- 12- Développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'ABFN ;
- 13- Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques ;
- 14- Assurer la gestion durable des terres ;
- 15- Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique ;

- 16- Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- 17- Renforcer la résilience des systèmes de production agro sylvo pastorale et socio-économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte ;
- 18- Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement;
- 19- Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies et Plans d'action;
- 20- Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées ;
- 21- Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune ;
- 22- Assurer une gestion durable des forêts et des aires protégées ;
- 23- Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	95	95	86,33	37,94
2	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de Massifs élaborés	%	44	44	-	-
3	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de massifs forestiers mis en oeuvre	%	44	44	100	60,33
4	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion d'aires protégées élaborées (PAGS)	%	-	-	-	-
5	Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	91,17	91,17	100	100
6	Pourcentage de PDESC intégrant la dimension environnementale	%	64,34	64,34	60	-
7	Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	%	62	62	65	68,6

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 8 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	1 391 003	13 603 581	1 428 001	1 484 168
Amélioration du Cadre de Vie des Populations	3 859 712	3 448 101	4 102 991	4 450 632
Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger	1 063 741	1 111 963	975 957	1 072 963
Protection et Conservation de la Nature	6 912 629	6 796 777	7 070 212	7 667 543
Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement	715 376	721 817	729 761	798 887
Appui à l'aménagement et à la protection de la faune	500 000	500 000	1 310 067	1 679 578
Appui à l'aménagement et à la protection des forêts	1 800 000	1 800 000	3 974 715	5 009 726
Fonds d'étude d'impact environnemental et social	500 080	500 080	468 626	528 181
Total :	16 742 541	28 482 319	20 060 330	22 691 678

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	5 247 533	5 150 448	5 596 785	6 012 613
Biens et services	2 857 112	2 884 112	2 877 017	2 999 942
Transferts et subventions	1 438 896	1 458 759	1 454 131	1 580 811
Investissement	7 199 000	18 989 000	10 132 397	12 098 312
Total :	16 742 541	28 482 319	20 060 330	22 691 678

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.025 Administration Générale

Responsable du Programme : Secrétaire Général du MEADD

Le programme concerne:

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, le suivi, la formation, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- coordination, suivi évaluation et pilotage des politiques et stratégies des secteurs de l'environnement et de l'assainissement;
- gestion financière et matérielle ;
- processus de décentralisation et de déconcentration ;
- contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département ;
- planification, programmation et suivi-évaluation.

Le cadre de performance du programme 1.025 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et huit (08) indicateurs de résultat qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Environnement, l'Assainissement et le Développement durable..

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuels des sous secteurs du département; rapport de revue sectorielle conjointe

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités effectivement réalisées/Nbre d'activités programmées) x 100

Objectif 2: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des activités de la CPS		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisés/ Nbre d'activités prévus) x 100

Objectif 3: Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution du Budget du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport DMF

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Dotation Budgétaire) x 100

3.2 Taux de réalisation de la session de formation		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de session formation réalisées / Nbre de session de formation programmées) x 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Pourcentage d'ouvrage et d'équipement d'assainissement de l'Etat inventoriés en vue du transfert de leur gestion aux CT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'ouvrage et d'équipements d'assainissement de l'Etat recensés / Nbre d'ouvrage et d'équipements d'assainissement de l'Etat à recenser) x 100

4.2 Pourcentage des forêts du domaine protégé identifiées en vue du transfert de leur gestion des ressources aux CT	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapports d'activités, informations collectées

Précision Méthodologique : (Nbre des forêts du domaine protégé identifiées / nbre des forêts du domaine protégé de domaines programmés) x 100

Objectif 5: Assurer le contrôle des services et organismes du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nbre de missions réalisées / Nbre de missions prévues) x 100

5.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions d'inspection	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi de la mise en oeuvre des recommandations

Précision Méthodologique : Nbre de recommandations mise en oeuvre / Nbre de recommandations formulées x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	429 397	426 975	458 595	492 667
Biens et services	851 606	876 606	850 399	859 821
Investissement	110 000	12 300 000	119 007	131 680
Total :	1 391 003	13 603 581	1 428 001	1 484 168

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	392 730	12 573 938	412 815	437 466
Gestion financière et matérielle	811 809	828 179	819 827	837 829
Processus de décentralisation et de déconcentration	25 837	50 837	25 800	26 085
Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département	43 149	43 149	43 086	43 561
Planification, Programmation et suivi évaluation	117 478	107 478	126 473	139 227
Total :	1 391 003	13 603 581	1 428 001	1 484 168

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	23	24	31	40
CATEGORIE B1	11	11	14	18
CATEGORIE B2	10	9	12	16
CATEGORIE C	3	3	4	5
AUTRES	51	54	70	91
Total :	98	101	131	170

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	297 357	278 565	317 577	341 172
Biens et services	95 373	95 373	95 238	96 294
Investissement	0	12 200 000	0	0
Total	392 730	12 573 938	412 815	437 466

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination et pilotage des activités du Département	62 256
1.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires	278 565
1.1.3 Mise en oeuvre du plan de communication	33 117
1.1.4 Projet de Restauration des Terres Degradées au Mali (PRTD-MALI)	12 200 000
Total	12 573 938

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	132 040	148 410	141 018	151 495
Biens et services	679 769	679 769	678 809	686 334
Total	811 809	828 179	819 827	837 829

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Préparation du Budget du département	253 428
3.1.2 Exécution et suivi du Budget du département	377 909
3.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires	148 410
3.1.4 Mise en oeuvre des activités de la Cellule SIDA	932
3.2.1 Organisation des sessions de formation	47 500
Total	828 179

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	25 837	50 837	25 800	26 085
Total	25 837	50 837	25 800	26 085

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Suivi de la mise en oeuvre du transfert des ouvrages et des équipements	18 368
4.2.1 Identification des forêts du domaine protégé en vue du transfert de leur gestion des ressources aux CT	32 469
Total	50 837

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	43 149	43 149	43 086	43 561
Total	43 149	43 149	43 086	43 561

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du Programme annuel de contrôle des structures du Département	5 103
5.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle	38 046
Total	43 149

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	7 478	7 478	7 466	7 547
Investissement	110 000	100 000	119 007	131 680
Total	117 478	107 478	126 473	139 227

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Appui à la Cellule de Planification et de statistique du Secteur Eau Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat.	100 000
2.1.2 Organisation et tenue des rencontres, missions et revues	7 478
Total	107 478

Le Programme : 2.069 Amélioration du Cadre de Vie des Populations

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances.

Ce programme s'occupe de :

- Élaborer des éléments de la Politique Nationale en matière d'Assainissement et de Contrôle des Pollutions et des Nuisances et d'en assurer l'exécution ;
- Assurer la gestion durable des stations d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes;

Le programme vise à améliorer l'accès de la population du Mali au service public de l'assainissement géré de manière durable (sur le plan financier et sur le plan environnemental) au niveau local. Les populations cibles sont celles du milieu rural, semi urbain et urbain sur l'ensemble du territoire.

Les principaux axes d'intervention sont :

- l'amélioration de l'offre éducative (formation d'ingénieurs, techniciens, sociologues, financiers, etc.) ;
- l'équipement en matériels ;
- l'élaboration et diffusion d'outils pratiques.

Les perspectives porteront sur la mise en oeuvre de la PNA et son plan d'actions, à savoir :

- le curage des réseaux de drainage des eaux pluviales de Bamako ;
- la construction et équipement du siège de la DNACPN ;
- l'aménagement et équipement de stations (Station d'Épuration , Station de Traitement des Boues de Vidange) ;
- l'entretien des égouts, des mini-égouts et des stations de relevage ;
- l'entretien et la réhabilitation des ouvrages d'assainissement ;
- le contrôle des pollutions et des nuisances ;
- la construction/aménagement d'ouvrages de gestion des déchets solides, des eaux usées et des eaux pluviales.

- Le cadre de performance du programme 2.069 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et cinq (05) indicateurs de qui contribuent à :
- réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
 - assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement ;
 - réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement ;
 - organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement.

Objectif 1: Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités de communication pour le changement de comportement	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de CCC réalisés / Nbre d'activités de CCC prévus) x 100

Objectif 2: Assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de caniveaux et de collecteurs curés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels ANGESEM

Précision Méthodologique : (Nombre de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs, couverts et curés / Nombre total de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs prévus à curer) x 100

2.2 Pourcentage de réseaux d'égout construits	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN / ANGESEM

Précision Méthodologique : Nbre de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs, couverts et curés / Nbre total de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs prévus à construire x 100

2.3 Taux de réalisation des études, aménagement/équipement des stations d'épuration et d'ouvrage connexes		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels ANGESEM

Précision Méthodologique : (Nbre de stations et ouvrages connexes construits et équipés / nbre de stations et ouvrages prévus) x 100

2.4 Taux de réalisation et de réhabilitation de dépôts de transit et de décharges finales		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport Annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nombre de dépôts de transit et de décharges finales réalisés et réhabilités / Nombre total de dépôts de transit et de décharges finales prévus) x 100

Objectif 3: Réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des activités de contrôle de pollutions et de nuisances	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre d'activité de contrôle ou de supervisions réalisées / Nbre d'activités de contrôle ou de supervisions programmées) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des activités du Programme d'Urgence d'Assainissement		100	100	100	100
--	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités mise en oeuvre / Nbre d'activités prévues) x 100

Objectif 4: Organiser et développer le sous secteur de l'Assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des réunions bilans et programmations		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nbre de réunions Bilan et Programmation réalisées / Nbre de réunions bilan et programmation prévues) X 100

4.2 Taux de réalisation des travaux de Construction Equipement DNACPN		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport Annuel DNACPN

Précision Méthodologique : Nbre d'activités réalisées / Nbre d'activités prévues) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 003 936	992 625	1 072 198	1 151 857
Biens et services	471 033	471 033	468 546	473 672
Transferts et subventions	434 743	434 443	452 869	491 495
Investissement	1 950 000	1 550 000	2 109 378	2 333 608
Total :	3 859 712	3 448 101	4 102 991	4 450 632

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion durable des déchets et Contrôle des pollutions et des nuisances	2 977 936	2 566 625	3 164 349	3 420 460
Gestion des eaux usées et des gadoues	881 776	881 476	938 642	1 030 172
Total :	3 859 712	3 448 101	4 102 991	4 450 632

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	97	92	120	156
CATEGORIE B1	27	27	35	44
CATEGORIE B2	40	40	52	67
CATEGORIE C	42	35	46	61
AUTRES	84	85	112	146
Total :	290	279	365	474

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 003 936	992 625	1 072 198	1 151 857
Biens et services	471 033	471 033	468 546	473 672
Transferts et subventions	52 967	52 967	55 175	59 881
Investissement	1 450 000	1 050 000	1 568 430	1 735 050
Total	2 977 936	2 566 625	3 164 349	3 420 460

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de salaire et accessoires	992 625
1.1.2 Réalisation d'activités de sensibilisation pour le changement de comportement des populations	58 275
2.1.1 Projet de curage des collecteurs du district de Bamako	300 000
2.4.1 Projet de construction de la décharge compactée de Noumoubougou	200 000
2.4.2 Projet de Construction/Aménagement de dépôts de ramassage des ordures	100 000
3.1.1 Approvisionnement en Biens et Services des structures de la DNACPN	510 598
3.2.1 Programme d'Urgence d'Assainissement	200 000
4.1.1 réalisation des réunions bilans et programmations	5 127
4.2.1 Construction Equipement DNACPN	200 000
Total	2 566 625

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	381 776	381 476	397 694	431 614
Investissement	500 000	500 000	540 948	598 558
Total	881 776	881 476	938 642	1 030 172

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.1 Pris en charge des salaires et accessoires (EPA)	172 262
2.2.2 Approvisionnement en biens et services de l'ANGESEM	209 214
2.2.3 Etude, Amenag/Equip Station Epuration ouvrage connexe	200 000
2.3.1 Exploitation des Infrastructures d'Assainissement	300 000
Total	881 476

Le Programme : 2.070 Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD).

a) Présentation stratégique du programme:

Ce programme a pour objectif de veiller à la sauvegarde du bassin du fleuve Niger en tant qu'entité vitale du pays.

Il s'occupe du renforcement de l'expertise des agents et des usagers pour optimiser leur rendement dans la mise en oeuvre des actions de sauvegarde du fleuve Niger, de la mise à la disposition de l'ABFN et de ses partenaires de moyens (humains, financiers, matériels, logistiques, infrastructurels) de sa mission et le développement des relations partenariales autour des projets conjoints.

Il contribue à développer un système complet d'implémentation et de gestion des infrastructures de berges tout en permettant de sécuriser les populations et leurs biens contre les inondations du fleuve Niger, assainir l'environnement du fleuve et améliorer d'une part les conditions de vie des riverains et d'autre part le financement des activités génératrices de revenus. Par ailleurs, le programme communique sur ses réalisations et encourage fortement la participation effective des populations bénéficiaires, des collectivités territoriales, des services techniques et des autorités administratives.

Enfin, il prévoit de développer un système efficace de gestion des connaissances du fleuve à travers la réalisation des campagnes de collecte des données sur la qualité de l'eau pour servir d'outils d'aide à la décision.

Les perspectives porteront sur la mise en oeuvre du Programme national de Sauvegarde du fleuve Niger notamment la mobilisation des financements additionnels conséquents pour la mise en oeuvre du plan d'investissement dudit programme, l'équipement du complexe administratif de l'ABFN, la mise en oeuvre du Projet de Restauration des terres dégradées, la poursuite des actions de protection, de nettoyage, de faucardage des berges ainsi que le suivi de la qualité des eaux du fleuve Niger et ses affluents.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

Le cadre de performance du programme 2.070 est bâti autour de 2 objectifs spécifiques et de 6 indicateurs de résultat et 8 activités qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au renforcement de capacités de l'agence et ses partenaires, la mise en oeuvre des actions d'aménagement, de dépollution, de faucardage des végétaux flottants aquatiques et proliférant, de curage/dragages, à promouvoir les actions de communication en matière de sauvegarde du fleuve Niger pour un changement de comportement et à la mise en place de mécanismes pour un meilleur suivi de la qualité de l'eau du fleuve Niger au Mali.

Objectif 1: Renforcer les capacités des acteurs des services techniques et des collectivités territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des sessions de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de sessions de formation réalisé / Nbre de sessions de formations prévues) x 100

1.2 Taux de renforcement de capacité de l'ABFN	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'équipement acquis / Nbre d'équipement prévu) x 100

1.3 Taux de réalisation des rencontres statutaires	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre de rencontres tenues / Nbre de rencontres prévues x 100

1.4 Taux de réalisation des campagnes de communication	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre de campagnes réalisées / Nbre de campagnes prévues x 100

1.5 Taux de réalisation des travaux de construction du siège de l'ABFN		100	100	100	100
--	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Travaux réalisés / Travaux prévus x 100

Objectif 2: Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes dans le Bassin du Fleuve Niger

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de mise en oeuvre du Programme Aménagement et Protection des berges du Fleuve Niger	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	313 741	311 963	326 821	354 696
Investissement	750 000	800 000	649 136	718 267
Total :	1 063 741	1 111 963	975 957	1 072 963

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Protection des berges et Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du Fleuve Niger	1 063 741	1 111 963	975 957	1 072 963
Total :	1 063 741	1 111 963	975 957	1 072 963

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	14	13	17	22
CATEGORIE B1	4	4	5	7
CATEGORIE B2	2	2	3	4
CATEGORIE C	2	2	3	4
AUTRES	9	9	12	16
Total :	31	30	40	53

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	313 741	311 963	326 821	354 696
Investissement	750 000	800 000	649 136	718 267
Total	1 063 741	1 111 963	975 957	1 072 963

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des sessions de formation des agents des services techniques	3 000
1.1.2 Organisation des sessions de formation des Collectivités Territoriales, des usagers et gestionnaires des ressources du fleuve Niger	3 000
1.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires	156 541
1.2.2 Approvisionnement en biens et services	111 012
1.3.1 Organisation des réunions statutaires	33 410
1.4.1 Réalisation des campagnes de communication pour un changement de comportement	5 000
1.5.1 Projet de Construction et Equipement du siège de l'ABFN	600 000
2.1.1 Programme Aménagement et Protection des berges du fleuve Niger	200 000
Total	1 111 963

Le Programme : 2.071 Protection et Conservation de la Nature

Responsable du Programme : Le Directeur Générale des Eaux et Forêts.

Ce programme s'occupe de :

- élaborer les éléments de la politique nationale en matière de sécurisation des aires classées et du domaine forestier protégé, de conservation des eaux, des sols, des forêts, des zones humides, de lutte contre la désertification, de gestion durable de la faune et des forêts, de préservation de la diversité biologique des espèces de faune et de flore sauvage, de promotion et de valorisation des produits de la forêt et de la faune et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre ;
- sécuriser les forêts, la faune et les aires protégées ;
- lutter contre la désertification, d'aménager les forêts, les zones humides, les aires protégées ;
- promouvoir et valoriser les produits forestiers, de la faune et des aires protégées ;
- conserver les eaux, les sols et de restaurer les zones forestières, les abords des cours d'eau et de leurs bassins versants ;
- veiller à l'application des textes législatifs et règlementaires relatifs à l'exploitation, à la circulation de la faune et des produits forestiers ;

- lutter contre l'exploitation forestière frauduleuse, le trafic illégal, le braconnage, la détention et la circulation illicite des spécimens d'animaux sauvages ;
- constater et sanctionner les infractions en matière forestière et faunique conformément aux textes en vigueur ;
- veiller à la réparation des dommages et dégâts, dûment constatés, causés aux aires protégées, domaines forestiers classé et protégé ;
- contribuer à la promotion et au développement de l'écotourisme et la sécurisation des sites archéologiques dans les domaines forestier et faunique ;
- inciter les usagers aux travaux d'aménagement et de repeuplement des aires protégées ;
- contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des normes nationales en matière d'aménagement et d'exploitation durable des forêts, des aires de conservation de la faune ;
- centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques relatives aux ressources forestières et à la faune et son habitat ;
- enfin de fournir un appui conseil aux collectivités en matière de gestion durable de la faune et des ressources forestières.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- conservation de la nature, protection et valorisation de la biodiversité ;
- lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte.

Les perspectives portent sur :

- Appui à la mise en oeuvre du décret N°2018-0079/P-RM du 29 janvier 2018 fixant le détail des compétences de l'Etat transférées aux Collectivités Territoriales en matière de gestion des ressources forestières et fauniques ;
- la promotion et la valorisation de l'écotourisme et le tourisme de vision à travers la création de réserves animalières.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- conservation de la nature, protection et valorisation de la biodiversité ;
- Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte.

Les perspectives portent sur :

- la mise en oeuvre du décret N°2018-0079/P-RM du 29 janvier 2018 fixant le détail des compétences de l'Etat transférées aux Collectivités Territoriales en matière de gestion des ressources forestières et fauniques ;
- la promotion et la valorisation de l'écotourisme et le tourisme de vision à travers la création de réserves animalières.

Le cadre de performance du programme 2.071 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et de quinze (15) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes.

Objectif 1: Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relus	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de textes législatifs, réglementaires, et normatifs relus/Nbre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmés)x100

1.2 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion et à la valorisation des produits forestiers, des services de la faune et des AP élaborés	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de textes législatifs, réglementaires et normatifs élaborés/Nbre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmés) x100

1.3 Taux de réalisation des activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques réalisé/Nbre d'activités programmés) x 100

1.4 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés/Nbre de textes programmés) x 100

1.5 Taux de réalisation des activités dans le cadre de renforcement des capacités de la DGEF	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre d'activités de renforcement des capacités réalisées /Nbre d'activités de renforcement des capacités prévues x 100

Objectif 2: Assurer la gestion durable des terres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Superficies de terres récupérées/superficies totales programmées) x 100

2.2 Pourcentage de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune disposant de plan d'aménagement et de gestion (PAG)	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune disposant de plan d'aménagement et de gestion (PAG)/ Nbre total de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune programmés) x 100

2.3 Taux de réalisation des actions de PAG de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'action de PAG de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune réalisées/Nbre total d'actions des PAG massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune prévues) x 100

Objectif 3: Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage d'études réalisées pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'études réalisées / Nbre total d'études prévues) x 100

3.2 Taux de diffusion des résultats d'études pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de séances de diffusion des résultats d'études / Nbre de séances de diffusion des résultats d'études programmés) x 100

3.3 Taux d'évolution des superficies brûlées par les feux de brousse.	%	-10	100	-15	-20
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Superficies brûlées de l'année N - superficies brûlées de l'année N - 1) x 100

3.4 Taux de mise en place d'organisations locales pour la conservation de la nature		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre d'organisation locales mise en place / Nbre total d'organisation prévus x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des séances de Communication pour le Changement de Comportement (CCC)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de séances de CCC réalisées / Nbre de séances de CCC programmées)x 100

4.2 Taux d'admission des élèves du centre de formation CFPF Colonel Jean Djigui KEITA en fin de cycle		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de candidats admis en fin de cycle au Centre CFPF / Nbre total de candidats présentés) x 100

Objectif 5: Renforcer la résilience des systèmes de production Agro-Sylvo-Pastorale, et socio-économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de réalisation des activités de la Grande Muraille Verte		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de suivi

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 814 200	3 730 848	4 065 992	4 368 089
Biens et services	619 393	621 393	616 214	622 968
Transferts et subventions	185 036	200 536	192 749	209 188
Investissement	2 294 000	2 244 000	2 195 257	2 467 298
Total :	6 912 629	6 796 777	7 070 212	7 667 543

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Conservation de la Nature, Protection et valorisation de la biodiversité	5 851 128	5 549 776	5 997 221	6 444 654
Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte	1 061 501	1 247 001	1 072 991	1 222 889
Total :	6 912 629	6 796 777	7 070 212	7 667 543

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	185	170	220	286
CATEGORIE B	5	2	2	2
CATEGORIE B1	20	17	22	27
CATEGORIE B2	303	323	420	546
CATEGORIE C	356	319	415	539
AUTRES	166	165	215	280
Total :	1 035	996	1 294	1 680

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	3 814 200	3 730 848	4 065 992	4 368 089
Biens et services	619 393	621 393	616 214	622 968
Transferts et subventions	47 535	47 535	49 517	53 740
Investissement	1 370 000	1 150 000	1 265 498	1 399 857
Total	5 851 128	5 549 776	5 997 221	6 444 654

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	3 684 395
1.1.2 Relecture des textes législatifs, réglementaires et normatifs	1 000
1.2.1 Elaboration des textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion et à la valorisation des produits forestiers, de la faune et des AP	15 000
1.3.1 Diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques (missions de diffusion, séances d'animation sur les textes, nbre de textes diffusés)	3 000
1.4.1 Nombre de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés	2 000
1.5.1 Construction et extension de la DGEF	500 000
1.5.2 Approvisionnement en biens et services de la DNEF et des services Sub-régionaux	636 243
2.1.1 Programme de Développement Durable du-Delta Intérieur Du Niger	150 000
2.2.1 Agence Globale contre le Changement Climatique-Mali2	100 000
2.3.1 Projet d'Aménagement Parc de Tienfala	150 000
3.1.1 Elaboration des Plans d'aménagement massif forestiers	200 000
3.3.1 Renforcement des capacités des brigades de lutte contre les feux de brousse	41 653
3.3.2 Campagnes de sensibilisation sur la gestion des feux de brousse	42 985
3.4.1 Mise en place d'organisations locales pour la conservation de la nature	10 000
4.2.1 Formation des élèves du Centre de Formation Pratique Forestier Colonel Jean Djigui KEITA de Tabakoro	13 500
Total	5 549 776

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	137 501	153 001	143 232	155 448
Investissement	924 000	1 094 000	929 759	1 067 441
Total	1 061 501	1 247 001	1 072 991	1 222 889

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.2 Programme Reboisement Intensif	200 000
3.2.1 Projet de Gestion Communautaire Elephant	394 000
4.1.1 Programme de Gestion Décentralisée des Forêts (GEDEFOR III)	200 000
5.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	55 001
5.1.2 Approvisionnement en biens et services de la Grande Muraille Verte	98 000
5.1.3 Appui à la Grande Muraille Verte	300 000
Total	1 247 001

Le Programme : 2.072 Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au MEADD.

Le programme 2.072 cadre avec les missions de l'AEDD (la loi N°10-027/AN-RM du 12 juillet 2010). L'AEDD assure la coordination de la mise en oeuvre de la PNPE et veille à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques. A cet effet, elle intervient

dans le renforcement des capacités des acteurs, le suivi des mécanismes financiers et la mobilisation des financements, le suivi de la mise en oeuvre des Conventions, Accords et Traités (CAT), la promotion du Développement Durable, la gestion de l'information environnementale, la participation à la mise en oeuvre des programmes du Plan National d'Action Environnemental (PNAE) et la diffusion des résultats de la recherche sur la biotechnologie.

Concernant la mise en oeuvre du programme 2.072, les perspectives porteront sur : (i) la réalisation des études relatives au système national de gestion de l'information environnementale ; (ii) l'élaboration de rapports biennaux (BUR) sur les changements climatiques ; (iii) la mobilisation des ressources intérieure et extérieure ; (iv) la redynamisation du cadre de concertation des points focaux des AME ; (v) l'organisation des éditions de la quinzaine de l'environnement; (vi) le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, des secteurs publics et privés sur l'appropriation et la mise en oeuvre de la CDN et des Objectifs de Développement Durable (ODD) ; (vii) l'appui à l'intégration de l'environnement dans les programmes de développement économique, social et culturel (PDESC) des collectivités; (viii) la consolidation de la collaboration entre l'AEDD, les institutions de recherche et autres organismes; (ix) la participation à l'organisation des Conférences et Réunions des Parties aux AME; (x) la mise en oeuvre de projets et programmes pilotes d'intégration des changements climatiques (xi) la prise en compte de l'environnement dans les curricula et (xii) l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement.

Le cadre de performance du programme 2.072 est bâti autour de un (01) objectif spécifique et de un (01) indicateur qui contribue à la résolution des problèmes relatifs à la coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques.

Objectif 1: Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la PNPE et de veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de réalisation des activités de l'AEDD.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisée/nombre d'activités prévues) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Transferts et subventions	415 376	421 817	405 192	439 752	
Investissement	300 000	300 000	324 569	359 135	
Total :	715 376	721 817	729 761	798 887	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et Intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes	715 376	721 817	729 761	798 887	
Total :	715 376	721 817	729 761	798 887	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	16	14	18	23
CATEGORIE B1	3	3	4	5
CATEGORIE B2	2	1	1	1
AUTRES	8	8	10	13
Total :	29	26	33	42

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	415 376	421 817	405 192	439 752
Investissement	300 000	300 000	324 569	359 135
Total	715 376	721 817	729 761	798 887

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de salaires et accessoires	130 835
1.1.2 Projet d'Appui à la Coordination des Initiatives lies aux CC	300 000
1.1.3 Organisation de la Quinzaine de l'Environnement	95 874
1.1.4 Approvisionnement en biens et services	195 108
Total	721 817

Le Programme : 3.004 Appui à l'aménagement et à la protection de la faune

Responsable du Programme : le Conseiller Technique au MEADD.

Le Programme 3.004 «Aménagement et protection de la faune» vise à :

- assurer les travaux de prospection, de classement ou de création d'aires protégées;
- réaliser les travaux d'aménagement et de repeuplement des aires protégées;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la faune;
- créer des infrastructures de protection de la faune ;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection de la faune.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action : Aménagement et protection de la faune.

Le cadre de performance du programme 3.004 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources fauniques.

Objectif 1: Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des travaux de prospection des Aires protégées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'aires protégées prospectées / Nbre d'aires protégées prévues) x 100

1.2 Pourcentage de classement ou de création d'aires protégées	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'aires protégées classées / Nbre d'aires protégées programmées) x 100

1.3 Pourcentage d'actions d'aménagement et de repeuplées d'aires protégées réalisées	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'actions d'aménagement et de repeuplement d'aires protégées réalisées / Nbre d'actions d'aménagement et de repeuplement d'aires protégées programmées) x 100

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'équipement des structures de protection de la faune	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de structures protection de faune équipées / Nbre de structures protection faune programmées) x 100

2.2 Taux de réalisation d'infrastructure de protection de la faune	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'infrastructures protection faune réalisées / Nbre d'infrastructures protection faune programmées) x 100

2.3 Pourcentage d'agents des collectivités formées dans l'aménagement et la protection de la faune	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents des collectivités formées / Nbre d'agents programmés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	25 000	25 000	27 567	30 541
Investissement	475 000	475 000	1 282 500	1 649 037
Total :	500 000	500 000	1 310 067	1 679 578

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Aménagement et protection de la faune	500 000	500 000	1 310 067	1 679 578
Total :	500 000	500 000	1 310 067	1 679 578

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	25 000	25 000	27 567	30 541
Investissement	475 000	475 000	1 282 500	1 649 037
Total	500 000	500 000	1 310 067	1 679 578

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des travaux de prospection	40 000
1.2.1 Réalisation d'études (d'inventaires et de création d'aires protégées)	50 000
1.3.1 Mise sous aménagement et repeuplement des aires protégées	200 000
2.1.1 Renforcement des services de protection de la faune en équipement	45 000
2.2.1 Réalisation d'infrastructures	140 000
2.3.1 Organisation des séances de formation à l'endroit des collectivités territoriales	25 000
Total	500 000

Le Programme : 3.005 Appui à l'aménagement et à la protection des forêts

Responsable du Programme : le Conseiller Technique au MEADD.

Le programme 3.005 «Aménagement et protection de la forêt» vise à :

- assurer les travaux de prospection et de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement ;
- réaliser les travaux d'aménagement et d'entretien du domaine forestier classé et des massifs du domaine forestier protégé faisant l'objet d'exploitation;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la forêt ;
- créer des infrastructures de protection des forêts;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection des forêts.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- aménagement et protection de la forêt.

Le cadre de performance du programme 3.005 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources forestières.

Objectif 1: Assurer une gestion durable des Forêts

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de travaux de prospection des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de domaines prospectés / Nbre de domaines prévus) x 100					
1.2 Pourcentage de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de domaines classés / Nbre de domaines programmés) x 100					
1.3 Pourcentage d'actions d'aménagement de domaine forestier classé et protégé	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre d'action d'aménagement de domaines forestiers classé et protégé / Nbre d'actions d'aménagement de domaines forestiers classé et protégé programmé) x 100					

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'équipement des structures de protection des forêts	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport

Précision Méthodologique : Nbre de structures équipées / Nbre de structures programmées x 100

2.2 Taux de réalisation des infrastructures de protection des forêts	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre d'infrastructures réalisées / Nbre d'infrastructures programmées x100

2.3 Pourcentage d'agents des collectivités formés dans l'aménagement et la protection des forêts	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre d'agents des collectivités formés dans l'aménagement et la protection des forêts

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	450 000	450 000	496 215	549 756
Transferts et subventions	90 000	90 000	76 500	85 680
Investissement	1 260 000	1 260 000	3 402 000	4 374 290
Total :	1 800 000	1 800 000	3 974 715	5 009 726

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Aménagement et protection des forêts	1 800 000	1 800 000	3 974 715	5 009 726
Total :	1 800 000	1 800 000	3 974 715	5 009 726

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	450 000	450 000	496 215	549 756
Transferts et subventions	90 000	90 000	76 500	85 680
Investissement	1 260 000	1 260 000	3 402 000	4 374 290
Total	1 800 000	1 800 000	3 974 715	5 009 726

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des travaux de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	100 000
1.2.1 Classement des domaines forestiers	90 000
1.3.1 Mise sous aménagement des domaines forestiers classés et protégés	450 000
2.1.1 Equipement des structures de protection des forêts	720 000
2.2.1 Réalisation d'infrastructures	260 000
2.3.1 Formation des agents des collectivités territoriales	90 000
2.3.2 Réalisation d'études	90 000
Total	1 800 000

Le Programme : 3.013 Fonds d'étude d'impact environnemental et social

Responsable de Programme : Le Conseiller technique chargé des questions d'assainissement.

Le cadre de performance du programme 3.013 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la réduction des pollutions et nuisances sur l'environnement .

Objectif 1: Appliquer la Procédure d'Etudes d'Impacts Environnemental et Social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage d'EIES analysés par le comité technique		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapport annuel de la DNACPN - PV de validation des rapports

Précision Méthodologique : Précision méthodologique: (Nbre de rapports d'EIES validés par le comité technique d'analyse / Nbre de rapports d'EIES) x 100

1.2 Pourcentage de permis environnementaux délivrés		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre de permis environnementaux délivrés par le MEADD / Nbre de dossiers de requêtes de permis transmis au MEADD) x 100

Objectif 2: Réduire les impacts négatifs des projets et programmes sur l'environnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des activités de suivi environnemental et social des projets /programmes		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapport annuel DNACPN - Rapports de mission des SE

Précision Méthodologique : Précision méthodologiques: (Nbre d'activités de suivi environnemental et social réalisées / Nbre d'activités de suivi environnemental et social prévues) x 100

2.2 Taux de réalisation des séances de formation technique en matière d'EIES		100	100	100	100
--	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : Précision méthodologique:(Nbre de séances de formation technique réalisées en matières d'EIES / Nbre de séances de formations techniques prévues) x 100

2.3 Taux de renforcement des capacités matérielles et logistiques dans le cadre de l'EIES		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : Précision méthodologique: Nbre de matériels et de logistiques acquis dans le cadre des EIES / Nbre de matériels et de logistiques prévus x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	440 080	440 080	418 076	463 184
Investissement	60 000	60 000	50 550	64 997
Total :	500 080	500 080	468 626	528 181

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Etude d'impact environnemental et social	500 080	500 080	468 626	528 181
Total :	500 080	500 080	468 626	528 181

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	440 080	440 080	418 076	463 184
Investissement	60 000	60 000	50 550	64 997
Total	500 080	500 080	468 626	528 181

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Missions de validation des termes de référence d'EIES de projets/Programmes	93 900
1.1.2 Missions de réalisation des consultations publiques	30 000
1.1.3 Ateliers d'analyses et de validations de rapports d'EIES	116 180
1.2.1 Préparation et transmission des Rapports d'EIES validés au Cabinet en vue de l'Obtention du Permis	75 000
2.1.1 Suivi de la mise en oeuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) des projets	30 000
2.2.1 Organisation des sessions de formation en matière d'EIES (OSC, CT, ST, Secteur Privé)	75 000
2.3.1 Acquisition de matériels techniques et logistiques pour le suivi environnemental	60 000
2.3.2 Achat de kits de contrôle de la qualité des eaux, de l'air et du sol lors des missions de suivi des PGES	20 000
Total	500 080

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.025	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR EAU ENVIRON. URBANISME DOMAINES ET/	100 000	110 000	100 000	119 007	131 680
	PROJET RESTAURATION DES TERRES DEGRADEES (PRTD)	200 000	0	200 000	0	0
Total :		300 000	110 000	300 000	119 007	131 680

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.069	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET CURAGE CANIVEAUX ASSAIN. DISTRICT BKO	300 000	400 000	300 000	432 759	478 847
	CONSTRUCTION DECHARGE DE NOUMBOUGOU	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	PROGRAMME URGENGE ASSAINISSEMENT	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	CONSTRUCTION AMENAGEMENT DEPOTS DE RAMASSAGE DES	100 000	200 000	100 000	216 379	239 423
	ETUDE DIAGNOST. STATION EPURATION & OUVRAGES CONNEX	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	EXPLOITATION INFRASTRUC. ASSAINISSEMENT ZONE INDUST. S	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :		1 300 000	1 500 000	1 300 000	1 622 844	1 795 674

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.070	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	AMENAGEMENT PROTECTION DES BERGES DU FLEUVE NIGER	200 000	200 000	200 000	216 377	239 420
Total :		200 000	200 000	200 000	216 377	239 420

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.071	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME DEVELOPPEMENT DURABLE DELTA INTERIEUR D	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	ALLIANCE GLOBALE CHANGEMENT CLIMATIQUE / UE	100 000	150 000	100 000	162 284	179 567
	APPUI GRANDE MURAILLE VERTE	300 000	200 000	300 000	216 379	239 423
	AMENAGEMENT PARC TIENFALA	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	PROMOTION DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLE (GEDEFOR III	200 000	150 000	200 000	162 283	179 566
	ELABORATION PLAN AMENAGEMENT MASSIFS FORESTIERS	200 000	120 000	200 000	129 827	143 653
	PROG. REBOISEMENT INTENSIF RECONSTRUCT. ECOSYS FOREST	200 000	100 000	200 000	108 189	119 711
	CONSTRUCTION EXTENSION DNEF	500 000	500 000	500 000	540 949	598 560
	PROJET GESTION COMM RESS NAT RESTAURAT° ECOSYS AIRE R	100 000	80 000	100 000	86 551	95 768
Total :		1 900 000	1 650 000	1 900 000	1 785 125	1 975 238

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.072	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI COORD. INITIATIVES CHGMT CLIMATIQUE	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :		300 000	300 000	300 000	324 569	359 135

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant le Décret n°2023-0392/PT-RM du 19 juillet 2023, le ministre de l'Energie et de l'Eau prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources énergétiques et hydrauliques.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la mise en valeur des ressources énergétiques et hydrauliques et la réalisation des infrastructures y afférentes ;
- le suivi et le contrôle de la production, du transport et de la distribution de l'énergie ;
- le renforcement du réseau électrique et de la desserte nationale en énergie ;
- le développement des énergies conventionnelles, nouvelles ou renouvelables ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles applicables en matière d'exploitation et de gestion des ressources énergétiques et hydrauliques ;
- la réalisation d'études de travaux d'aménagement des cours d'eau ;
- le développement de l'accès des populations à l'eau ;
- la maîtrise et l'économie d'énergie ;
- la promotion de la sûreté radiologique et de la sécurité des sources radioactives et des équipements associés sur le territoire national.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- le faible niveau des investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance de personnel qualifié dans les métiers des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance du cadre législatif et réglementaire du service public de l'électricité et de l'eau ;
- le déficit d'information/communication/sensibilisation sur les enjeux et opportunités des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- le faible niveau d'appropriation des investissements dans l'hydraulique par les bénéficiaires ;
- la lourdeur des procédures d'investissement en matière d'aménagements hydroélectriques, d'énergie renouvelable et d'hydraulique ;
- la lenteur dans le dédommagement des populations affectées par les projets des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- les impacts des changements climatiques compromettant la réalisation des objectifs des politiques de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance de données fiables dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

I.2.2 Défis

- augmentation du niveau des investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- renforcement et mise à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ;
- relecture des textes législatifs et réglementaires relatifs aux secteurs de l'énergie et de l'eau en lien avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) ;
- développement et opérationnalisation d'une stratégie de communication des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- opérationnalisation des textes réglementaires instaurant un système de Suivi Technique et Financier (STeFi) des systèmes d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi urbain ;
- simplification des procédures d'investissement dans l'hydraulique et les énergies renouvelables notamment l'hydroélectricité et les énergies solaires ;
- anticipation et mise en synergie avec les Ministères chargés des finances et des domaines dans la mise en place des fonds et procédures de dédommagement découlant des projets ;
- développement des mécanismes de financement durables et adaptés à la forte demande des besoins d'accès à l'énergie et à l'eau du fait du développement continu du pays en lien avec le changement climatique ;
- renforcement des capacités des ressources humaines en charge de la collecte, du traitement et de la diffusion des données.

I.3 La politique sectorielle

Le DPPD-PAP du département est couvert par deux (02) politiques sectorielles distinctes à savoir :

Dans le sous-secteur énergie : la Politique Energétique Nationale (PEN) dont l'objectif global est de contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population au moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques a été adoptée en 2006.

Cette Politique Energétique Nationale dont l'actualisation est en cours, s'appuie sur quatre (4) Objectifs Spécifiques (OS), à savoir : (i) satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût; (ii) Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques; (iii) Renforcer les capacités d'orientation, de gestion, de contrôle et de pilotage stratégique du secteur de l'énergie; (iv) Renforcer pour le pays, les avantages de la coopération internationale dans le domaine de l'énergie.

Dans le sous-secteur eau : La Politique Nationale de l'Eau a été adoptée le 22 février 2006. L'objectif général de cette politique est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, afin que celle-ci ne devienne un facteur limitant du développement socioéconomique.

Les objectifs sont les suivants : (i) Satisfaire les besoins en eau, en quantité et en qualité, d'une population en croissance, ainsi que ceux des divers secteurs de l'économie nationale en développement, en veillant au respect des écosystèmes aquatiques et en préservant les besoins des générations futures ; (ii) Contribuer au développement des activités agro-sylvo-pastorales par leur sécurisation vis à vis des aléas climatiques, afin de prendre part activement à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation de la sécurité alimentaire ; (iii) Assurer la protection des hommes et des biens contre les actions agressives de l'eau et assurer la protection des ressources en eau contre les diverses pollutions ; (iv) Alléger le poids du secteur de l'eau sur les finances publiques, par un partage solidaire des charges entre l'Etat, les collectivités territoriales et les usagers ; (v) Promouvoir la coopération sous régionale et internationale pour la gestion des eaux transfrontalières afin de prévenir les conflits liés à l'utilisation des ressources en eau.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux d'accès à l'électricité (National)	%	52	53.6	57.4	63.6
2	Taux d'accès à l'électricité (Urbain)	%	93	98	98	105.7
3	Taux d'accès à l'électricité (Rural)	%	24,94	24,7	27.3	31.9
4	Taux de pénétration des Energie Renouvelable (hors hydroélectricité) dans le mix énergétique	%	11	11	11.3	11.3
5	Tarif social électricité 1ère tranche EDM (hors TVA)	FCFA	59	59	59	59
6	Consommation de gaz butane	Tonnes	19 029,29	17 111	14 950	13 849
7	Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane Tonnes	%	6 420	6 551	0	0
8	Consommation totale d'énergie (Ktep)	Ktep	818 630	5 151	0	0
9	Part des Produits pétroliers dans la consommation totale d'énergie	%	-	20	20	23
10	Part de la Biomasse dans la consommation totale d'énergie	%	-	75	75	68
11	Part de l'Electricité dans la consommation totale d'énergie	%	-	5	5	9
12	Nombre de nouvelles localités électrifiées	Nombre	0	0	0	0
13	Quantité d'huile produite (en litre) QHP	Litre	-	5151	0	1 560
14	Nombre de générateur d'énergie fonctionnant avec de l'huile de pourghère	Nombre	-	19	0	0
15	Taux d'accès à l'eau potable (National)	%	69.6	70.9	71.9	72.1

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	1 779 360	1 694 945	1 720 661	1 781 405
Développement des Ressources Energétiques	68 810 715	59 589 002	74 295 458	82 461 354
Développement des Ressources en Eau	32 447 209	31 608 069	37 552 892	44 338 459
Fonds de Développement de l'Eau	179 622	173 256	162 619	191 348
Total :	103 216 906	93 065 272	113 731 630	128 772 566

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 031 282	2 074 861	2 169 403	2 330 582
Biens et services	2 041 717	2 104 717	2 190 312	2 224 164
Transferts et subventions	36 812 676	36 810 282	37 089 748	37 641 964
Investissement	62 331 231	52 075 412	72 282 167	86 575 856
Total :	103 216 906	93 065 272	113 731 630	128 772 566

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.026 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Directeur des Finances et du Matériel.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé du pilotage et de la coordination de la politique Nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources énergétiques et hydrauliques. A ce titre il :

- coordonne, planifie, évalue, contrôle, anime et supervise les activités du département ;
- assure la gestion des ressources matérielles et financières ;
- suit la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- coordonne le système de planification et de production des statistiques du secteur.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- le renforcement du cadre institutionnel de gestion des deux secteurs par la création de nouvelles structures ;
- le renforcement du système de suivi et de contrôle au sein du département ;
- l'amélioration de la visibilité par l'établissement et la mise en oeuvre d'importants instruments de planification ;
- la couverture normale des besoins en énergie électrique et en eau potable dans les périmètres de concession et hors concessions ;
- la promotion de l'électrification en milieu rural ;
- le renforcement des capacités d'alimentation en énergie et en eau par la réalisation de nouveaux ouvrages et équipements ;
- le lancement de nouveaux projets structurants d'infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité et de l'eau.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du Programme 1.026 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et trois (03) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) * 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	99,6	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans les secteurs de l'Energie et de l'Eau

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de mise en oeuvre des activités de transfert des compétences secteurs Energie et Eau	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD/EE

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) * 100

Objectif 4: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des activités de la CPS/SME	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS/SME

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	461 240	495 825	492 603	529 202
Biens et services	1 016 120	1 079 120	1 117 705	1 130 098
Investissement	302 000	120 000	110 353	122 105
Total :	1 779 360	1 694 945	1 720 661	1 781 405

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	585 580	432 983	418 759	434 750
Gestion financière et matérielle	894 110	923 836	977 884	1 000 568
Processus de décentralisation et de déconcentration (Energie et Eau)	37 004	50 004	40 703	41 154
Vérification et contrôle des services	262 666			
Planification, programmation et suivi évaluation		288 122	283 315	304 933
Total :	1 779 360	1 694 945	1 720 661	1 781 405

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	41	32	42	55
CATEGORIE B1	19	15	20	27
CATEGORIE B2	11	9	12	15
CATEGORIE C	7	4	5	6
AUTRES	48	37	49	64
Total :	126	97	128	167

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	168 077	215 480	179 506	192 843
Biens et services	217 503	217 503	239 253	241 907
Total	385 580	432 983	418 759	434 750

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel du Cabinet	215 480
1.1.2 Coordination et Pilotage des activités du département	217 503
Total	432 983

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	175 384	155 110	187 310	201 227
Biens et services	718 726	768 726	790 574	799 341
Total	894 110	923 836	977 884	1 000 568

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	155 110
2.1.2 Préparation, Exécution et suivi du budget du Département	768 726
Total	923 836

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	37 004	50 004	40 703	41 154
Total	37 004	50 004	40 703	41 154

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre des activités du plan de transfert des compétences du secteur Energie et Eau	50 004
Total	50 004

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	0	125 235	125 787	135 132
Biens et services	0	42 887	47 175	47 696
Investissement	0	120 000	110 353	122 105
Total	0	288 122	283 315	304 933

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Prise en charge du personnel CPS/SME	125 235
4.1.2 Planification des projets et programmes du secteur	42 887
4.1.3 Appui Cellule de Planification et Statistique Mines-Energie	120 000
Total	288 122

Le Programme : 2.073 Développement des Ressources Energétiques

Responsable du Programme : Le Directeur National de l'Energie .

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière énergétique. A ce titre, il vise à :

- satisfaire les besoins énergétiques du pays ;
- promouvoir les énergies renouvelables et de substitution ;
- assurer la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des projets et activités de ce Programme, on peut citer entre autres perspectives :

- la réalisation des projets de construction de centrales hydroélectrique, solaire ou éolien,y compris les projets régionaux et les projets privés ;
- le projet de centrale solaire de 200 MWc à Sanankoroba avec NOVAVIND ;

- le projet de centrale solaire de 100 MWc à Safo avec Sinohydro ;

- le projet de centrale solaire de 2x50 MWc à Diakadou Dialakoro avec AMEA POWER ; - le projet de parc solaire de 150 MWc/WAPP ; - le projet d'électrification de 50 localités par centrales solaires PV d'une capacité total de 3,61 MWc ; - projet YELEN SIRA (PRSEAM) .

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.073 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques et de sept (07) indicateurs.

Objectif 1: Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'accès à l'électricité au niveau National	%	68	64	63.0	66

Moyen de Vérification : Rapport d'activité : DNE, AMADER, AER, EDM-SA, CPS-SME

Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ population totale) x 100

Objectif 2: Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique (Puissance électrique installée).	%	21	18	27	30

Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMADER, EDM, DNE, AER

Précision Méthodologique : (Puissance installée ENR / Puissance totale installée au niveau national) x100

2.2 Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane	%	27	25	3.22	6.25
---	---	----	----	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités AMADER

Précision Méthodologique : ((Consommation de l'année n - Consommation de l'année n-1) / Consommation de l'année n-1) x100

2.3 Taux d'évolution des productions de l'huile végétale pure carburant	%	30	35	10,64	7,16
---	---	----	----	-------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activité ANADEB

Précision Méthodologique : (Production de l'année n-Production n-1/Production de l'année n-1) x100

Objectif 3: Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre des risques inhérents aux services énergétiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage de services sous licence	%	50	49	59	61

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de l'AMARAP

Précision Méthodologique : [(Nombre de services sous licence / Nombre de services recensés)]*100

3.2 Proportion de travailleurs sous surveillance dosimétrique	%	45	42	55	60
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports : AMARAP

Précision Méthodologique : (nombre de travailleurs sous surveillance/nombre total de travailleurs exposés) x100

3.3 Taux de reduction du nombre d'incidents liés aux services	%	20	0	20	20
---	---	----	---	----	----

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	516 362	528 202	551 473	592 444
Biens et services	328 015	328 015	375 350	379 486
Transferts et subventions	36 239 729	36 225 629	36 499 919	37 054 356
Investissement	31 726 609	22 507 156	36 868 716	44 435 068
Total :	68 810 715	59 589 002	74 295 458	82 461 354

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Approvisionnement en énergie	54 816 377	46 513 764	59 915 817	66 133 256
Promotion des énergies renouvelables	13 651 904	12 730 458	14 624 774	16 604 694
Sûreté Radiologique et sécurité des sources radioactives.	342 434	344 780	360 730	393 791
Total :	68 810 715	59 589 002	74 295 458	82 461 354

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	85	89	117	152
CATEGORIE B1	41	42	54	69
CATEGORIE B2	20	20	25	31
CATEGORIE C	29	25	33	42
AUTRES	47	44	58	75
Total :	222	220	287	369

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	516 362	528 202	551 473	592 444
Biens et services	323 015	323 015	369 850	373 925
Transferts et subventions	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Investissement	23 977 000	15 662 547	28 994 494	35 166 887
Total	54 816 377	46 513 764	59 915 817	66 133 256

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel/DNE-DRE	528 202
1.1.2 Collecte et traitement, publication et diffusion des données énergétiques DNE-DRE	231 010
1.1.3 Appui/Cellule de Suivi des Interconnexions	150 000
1.1.4 Programme d'urgence sociale d'Accès à l'énergie/Centrale solaire	300 000
1.1.5 Projet d'Amélioration du Secteur de l'Energie du Mali (PASEM)	7 457 000
1.1.7 Projet Interconnexions Electrique Guinée -Mali (PIEGM)	1 302 047
1.1.11 Subvention EDM	30 000 000
1.1.12 Suivit et contrôle des infrastructures énergetique	142 005
1.1.14 Projet Electrification Rurale 50 Localités Kay, Kkoro, Sik, Seg Systèmes Solaires Voltaïques au Mali	3 303 500
1.1.15 Projet Renforcement Système Electrique Amélioration Accès Electricité PRSEAM (YELEN SIRA)	3 100 000
Total	46 513 764

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	5 000	5 000	5 500	5 561
Transferts et subventions	5 997 295	5 980 849	6 247 377	6 780 274
Investissement	7 649 609	6 744 609	7 766 034	9 148 472
Total	13 651 904	12 730 458	14 018 911	15 934 307

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.10 Projet électrification 32 localités rurales par système hydride/PERSHY32	2 127 000
1.1.13 Projet. Constr. Centre NL Conduit Dedou .Capa. Energie	1 000 000
2.1.1 Inventaire et évaluation du potentiel du pays en ressources énergie	60 449
2.1.2 Tests et contrôle de qualite de labélisation des équipements d'énergie renouvelables	58 408
2.1.3 Information et sensibilisation des promoteurs et des utilisateurs d'équipement solaires	34 040
2.1.4 Recherches et développement dans le domaine des énergies renouvelables	18 609
2.1.5 Prise en charge du Personnel AER-MALI	181 444
2.1.6 Programme de Développement des Energies Renouvelables au Mali/PDERM	150 000
2.1.8 Mise en oeuvre et suivi des activités d'électrification en Milieu rural	324 543
2.1.11 Projet Energie Solaire pour le Développement Rural au Mali (PSDRM)	2 545 000
2.1.13 Production hybride et acces rural à l'électricité (PHARE)	164 000
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de la promotion du gaz butane	5 174 000
2.3.1 Prise en Charge du Personnel ANADEB	157 077
2.3.2 Opérationnalisation du programme de suivi-évaluation du sous secteur des biocarburants	185 888
2.3.3 Programme Développement Energie Biocarburant	300 000
2.3.4 Construction/Equipement siège ANADEB	250 000
Total	12 730 458

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	242 434	244 780	252 542	274 082
Investissement	100 000	100 000	108 188	119 709
Total	342 434	344 780	360 730	393 791

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en Charge du Personnel AMARAP	148 249
3.1.2 Mise en oeuvre des actions de l'AMARAP	96 531
3.1.3 Renforcement de l'Infrastructure Nationale de Radioprotection	100 000
Total	344 780

Le Programme : 2.074 Développement des Ressources en Eau

Responsable du Programme : le Directeur National de l'hydrolique .

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'accès à l'eau . A ce titre, il contribue à :

- améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable;
- améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages ;
- favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- l'accélération du taux d'accès à l'eau potable des populations de un points deux en pourcentage par an soit faire bénéficier 480 000 personnes par an ;

- l'équipement des points d'eau modernes au niveau de 517 villages et sites humains dépourvus de points d'eau potable d'ici l'horizon 2030 ;
- l'optimisation ou la réalisation des systèmes d'adduction d'eau potable de tous les chefs-lieux de cercles et localités frontalières ;
- le renforcement de la production et de la distribution d'eau potable au niveau des centres du périmètre concédé y compris la réalisation de 80 000 branchements sociaux ;
- la réalisation de la phase II du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala ;
- la réalisation de 3165 nouveaux points d'eau potable et la réhabilitation de 370 anciens sur financement acquis et rechercher le financement pour la réalisation de 5 873 et la réhabilitation de 1 200 points d'eau potable existants; -information périodique du Gouvernement sur l'état de mise en oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'eau potable 2017-2020.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques et onze (11) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux d'accès à l'Eau potable (National)	%	74,2	74,2	76,6	77,8

Moyen de Vérification : Rapport DNH

Précision Méthodologique : (Population desservie/Population totale)*100

I.2 Taux de réduction de localités sans EPEM.	%	5,4	5,4	6	6,3
---	---	-----	-----	---	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : ((Nbre de villages sans EPEM en N-1) - (Nbre de villages sans EPEM en N))/(Nbre de villages sans EPEM en N-1)*100

I.3 Proportion d'unité de service d'eau potable faisant l'objet d'un minimum de suivi régulier de la qualité de l'eau	%	22,2	20	33,3	38,9
---	---	------	----	------	------

Moyen de Vérification : Rapport LNE

Précision Méthodologique : (Nbre d'unités de service d'eau potable de SOMAGEP suivi régulièrement)/(Nbre total d'unités de service d'eau potable de SOMAGEP)*100

Objectif 2: Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Temps de navigabilité sur le fleuve Niger (Gao-Mopti-Koulikoro)	jours	190	190	200	205

Moyen de Vérification : Rapport DNH

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux de réalisation de points d'eau modernes pour les autres usages	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport DNH

Précision Méthodologique : (Nbre de PEM réalisé pour les autres usagers en N)/(Nbre de PEM PR2VUS°)*100

2.3 Taux d'exécution des travaux de l'aménagement de Taoussa	%	20	30	40	50
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport AAT

Précision Méthodologique : (Quantité de travaux exécuté/Quantité de travaux prévus)*100

Objectif 3: Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Proportions de stations d'observations hydrométriques faisant l'objet de suivi régulier	%	60	60	100	100

Moyen de Vérification : Rapport DNH

Précision Méthodologique : (Nbre de stations hydrométrique au suivi régulier)/(Nbre total de stations d'observation existant)*100

3.2 Proportion de sites d'observation de la qualité ambiante et du contrôle de pollution de l'eau faisant l'objet d'un suivi régulier	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport LNE

Précision Méthodologique : (Nbre de sites d'observations dont le suivi est régulier)/(Nbre total de sites d'observation existant)*100

3.3 Degré de régularité du dialogue de gestion de l'eau	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport DNH

Précision Méthodologique : (Nbre d'instances formelle de dialogue de gestion de l'eau tenue)/(Nbre d'instances formelle de dialogue de gestion de l'eau prévue)*100

Objectif 4: Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Pourcentage d'EPEM réalisés directement par les Collectivités Territoriales et les autres intervenants	%	60	60	70	75

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNH

Précision Méthodologique : (Nombre d'EPEM réalisé par les CT et autres intervenants / Nombre total d'EPEM)*100

4.2 Pourcentage de centres AEP / AES faisant l'objet de contrôle régulier de gestion de service	%	10	14	14	16
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNH

Précision Méthodologique : (Nombre de centres AEP/AES ayant fait l'objet d'audit STeFI)/Nombre total de centres AEP/AES existant)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 053 680	1 050 834	1 125 327	1 208 936
Biens et services	592 582	592 582	597 507	604 068
Transferts et subventions	572 947	584 653	589 829	587 608
Investissement	30 228 000	29 380 000	35 240 229	41 937 847
Total :	32 447 209	31 608 069	37 552 892	44 338 459

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Approvisionnement en Eau Potable	22 130 411	17 970 503	21 698 592	25 740 327
Gestion des ressources en eau	10 316 798	13 637 566	15 854 300	18 598 132
Total :	32 447 209	31 608 069	37 552 892	44 338 459

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	108	109	142	184
CATEGORIE B1	117	108	140	182
CATEGORIE B2	26	25	33	43
CATEGORIE C	17	15	19	24
AUTRES	176	173	224	291
Total :	444	430	558	724

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	309 411	320 503	322 313	349 804
Investissement	21 821 000	17 650 000	21 376 279	25 390 523
Total	22 130 411	17 970 503	21 698 592	25 740 327

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 Projet AEP de Bamako à partir de Kabala	12 000 000
1.1.5 Projet de développement des infrastructures durables d'AEP	200 000
1.1.6 Programme Saoudien de Forages -puits et développements rural en Afrique (Phase5)	550 000
1.1.9 Projet Appui Appro Résil Changement Climatique COVID 19 Région (Kyes) Cercles Kati	150 000
1.2.1 Programme d'Urgences AEP Milieu Rural	1 000 000
1.3.1 Mise en oeuvre du Contrat plan Etat Laboratoire National des Eaux	250 000
3.2.1 Personnel LNE	198 503
3.2.2 Suivi régulier des sites d'observations de la qualité ambiantes et de contrôle de pollution de l'eau	122 000
4.1.1 Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales pour l'Eau Potable et l'Assainissement PACTEA 3	1 650 000
4.2.1 projet AEP et Accomp Centre Semi-Urbain (PAEP-MA)	1 850 000
Total	17 970 503

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 053 680	1 050 834	1 125 327	1 208 936
Biens et services	592 582	592 582	597 507	604 068
Transferts et subventions	263 536	264 150	267 516	237 804
Investissement	8 407 000	11 730 000	13 863 950	16 547 324
Total	10 316 798	13 637 566	15 854 300	18 598 132

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du Personnel DNH/DRH/CN-OMVS	1 050 834
1.1.2 Suivi -évaluation des activités du sous secteur Eau	672 032
1.1.4 Programme Nat de Mobilisation des Ressources en Eau en 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 5 ^{ème} , et 6 ^{ème} régions	200 000
2.1.1 Entretien chenal navigable du fleuve niger	150 000
2.2.1 Projet Appui à la Connaissance et au Suivi des Ressources en Eau	1 827 000
2.2.2 programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique du du bassin du Niger (PIDACC/BN)	3 503 000
2.3.1 Prise en charge du Personnel AAT	83 791
2.3.2 Fonctionnement Autorité Aménagement de Taoussa	137 862
2.3.3 Etudes Aménagement Barrage de Taoussa	5 500 000
3.1.1 Suivi régulier des stations d'observation hygrométriques	13 047
3.3.1 Projet Gestion Intégrée en Eau et Développement Usages Multiples Phase II/IDA	300 000
3.3.2 Programme Commun Appui à la GIRE	200 000
Total	13 637 566

Le Programme : 3.015 Fonds de Développement de l'Eau

Responsable de Programme : Le Secrétariat exécutif du Fonds de Développement de l'Eau a- Présentation stratégique du programme :

En vue de faire face aux insuffisances et difficultés liées à la mobilisation financière, le Code de l'eau (à son article 55) a créé un compte d'affectation spécial du Trésor dénommé « Fonds de Développement de l'Eau ».

Le Décret N°03-586/P-RM du 31 Décembre 2003 fixe l'organisation et les modalités de gestion du Fonds de Développement de l'Eau.

Ledit décret confère au Fonds, l'objectif global de contribuer au développement socio-économique en général et à l'amélioration de la

gestion rationnelle et durable des ressources en eau du Mali.

A cet effet, le Fonds de Développement de l'eau est destiné à financer tout ou partie des actions suivantes :

- la sensibilisation et l'information générale du public et des usagers de l'eau sur la gestion du service public de l'eau potable, de l'assainissement et sur la protection et la gestion intégrée et durable des ressources en eau ;
- l'amélioration des connaissances, l'inventaire et l'évaluation qualitative et quantitative des ressources en eau ;
- La mise en place des mesures de protection de ressources en eau ;
- Le développement du service public de l'eau potable ;
- La mise en valeur des ressources en eau non pérennes ;
- Le développement des autres usages de l'eau.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour d'un (01) objectif et d'un (01) indicateur qui contribue à l'amélioration du développement du service public de l'eau par la mobilisation des ressources financières propres du secteur.

Objectif 1: Améliorer le développement du service public de l'eau par la mobilisation des ressources financières propres du secteur					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de mise en oeuvre des activités de développement du service public de l'eau	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombres d'activités programmées) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	105 000	105 000	99 750	110 512
Investissement	74 622	68 256	62 869	80 836
Total :	179 622	173 256	162 619	191 348

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Fonds de Développement de l'Eau	179 622	173 256	162 619	191 348
Total :	179 622	173 256	162 619	191 348

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	105 000	105 000	99 750	110 512
Investissement	74 622	68 256	62 869	80 836
Total	179 622	173 256	162 619	191 348

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Sensibilisation et information générale du public et des usagers de l'eau	43 000
1.1.2	Connaissances, inventaire et évaluation des ressources en eau	78 779
1.1.3	Renouvellement et réhabilitation des investissements au secteur dont la durée de vie est estimée à plus de 20 ans	20 477
1.1.4	renforcement de capacité des acteurs du secteur eau	31 000
Total		173 256

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.026	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR MINES ET ENERGIE	120 000	102 000	120 000	110 353	122 105
Total :		120 000	102 000	120 000	110 353	122 105

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.073	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJ. CONSTR. CENTRE NL CONDUIT DEDOUBL. CAPA. ENERGIE	8 000 000	1 500 000	1 000 000	1 622 849	1 795 682
	APPUI CELLULES DE SUIVI DES INTERCONNEXIONS	150 000	120 000	150 000	129 827	143 653
	PROJET ELECT. 32 LOCALITES RURALES PAR SYSTEME HYBRIDE	600 000	560 000	600 000	0	0
	PROG. URGENCE SOCIALE ACCES A L'ENERGIE/ CENTRALE SOLA	5 000 000	350 000	300 000	378 664	418 991
	RENFORC. INFRAST.NATIN. RADIOPROTECTION	100 000	100 000	100 000	108 188	119 709
	PROG. DEVPT ENERGIES NVELLES & RENOUVELABLES	150 000	125 000	150 000	135 237	149 639
	PROGRAM. DEVELOPPEMENT ENERGIE BIOCARBURANT	300 000	300 000	300 000	324 567	359 132
	CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE ANADEB	2 500 000	300 000	250 000	324 569	359 135
Total :		16 800 000	3 355 000	2 850 000	3 023 901	3 345 941

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.074	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ENTRETIEN CHENAL NAVIGABLE FLEUVE NIGER	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	PROGRAMME URGENCE AEP. MILIEU RURAL	1 000 000	3 000 000	1 000 000	3 245 699	3 591 365
	PROGR. NL. MOB. RESS. EN EAU 1,2,3,5,6 REGIONS	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
	PROJET AEP VILLE DE BAMAKO PAR KABALA	1 000 000	650 000	1 000 000	703 234	778 128
	PROJET GESTION INTEGRE. EN EAU DVPT USAGE MULTIPLE PHA	300 000	300 000	300 000	324 568	359 133
	PROGRAMME COMMUN APPUI A LA GIRE	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
	PROJET AEP ET ACCOMP. CENTRES SEMI-URBAINS ET RURAUX	250 000	250 000	250 000	270 474	299 279
	PROG. SAOUDIEN FORAGES-PUITS DVPT RURAL AFRIQUE PHASE	50 000	80 000	50 000	86 551	95 768
	PROJET APPUI CONNAISSANCE ET SUIVI RESS. EN EAU	100 000	80 000	100 000	86 551	95 768
	PROG. APPUI COLLECTIVITE TERRITORIALE EAU POTABLE ASSA	50 000	75 000	50 000	81 142	89 783
	PROG. INTEG.DEVELOP. ADAPT CHAGEMENT CLIM BASSIN NIGE	150 000	150 000	150 000	162 283	179 565
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DURABLE	200 000	500 000	200 000	540 948	598 558
	PROJET APPUI APPRO. RESILI.CHANGEMENT CLIMATIQUE COVI	150 000	100 000	150 000	108 189	119 710
	ETUDE AMENAGEMENT BARRAGE DE TAOUSSA	5 000 000	1 500 000	1 500 000	1 622 847	1 795 679
	CONTRAT-PLAN ETAT LABORATOIRE NATIONAL DES EAUX	250 000	300 000	250 000	324 569	359 135
Total :		8 950 000	7 435 000	5 450 000	8 043 907	8 900 572

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant le Décret n°2023-0392/PT-RM du 19 juillet 2023, le ministre des Mines prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources minérales.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- le développement et le suivi des sociétés et industries minières et le renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière de recherche, d'implantation et d'exploitation des mines, des carrières modernes et du pétrole ;
- la mise en place d'une industrie minière par le développement de toutes les fonctions du Secteur ;
- la promotion de la diversification et des potentialités minérales ;
- la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des conventions minières et des accords d'établissement, en concertation avec les ministres concernés notamment le ministre chargé des Finances et le ministre chargé de la Promotion de l'Investissement ;
- l'encadrement de l'artisanat minier ;
- le développement de la recherche, l'exploitation et la valorisation des ressources minérales et des industries y afférentes ;
- la promotion de la transparence dans les industries extractives.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- le faible niveau des investissements dans le secteur des mines ;
- l'insuffisance dans le contrôle et le suivi des activités des sociétés minières et pétrolières ;
- l'insuffisance de personnel qualifié dans les métiers du secteur mine ;
- l'insuffisance d'un cadre législatif et réglementaire en matière d'organisation de l'orpaillage ;
- le faible niveau d'intégration de l'activité minière à l'économie (locale et nationale).

I.2.2 Défis

- l'augmentation du niveau des investissements dans le secteur des mines ;
- l'augmentation du niveau de financement des missions de suivi et de contrôle ;
- la mise à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ;
- le renforcement des textes législatifs et réglementaires en matière d'organisation de l'orpaillage ;
- l'intégration de l'activité minière à l'économie nationale et locale.

I.3 La politique sectorielle

Le document de politique nationale de développement des secteurs minier et pétrolier et son plan d'actions 2019-2023 a été adopté par le Conseil des Ministres en sa session du 15 janvier 2020.

Son objectif principal est l'accroissement substantiel de la part des produits miniers dans le PIB en vue d'améliorer le bien-être social du peuple malien grâce à une juste distribution des revenus tirés du secteur et de promouvoir le développement durable pour les communautés vivant autour des mines.

S'agissant des objectifs spécifiques, ils sont définis sur la base de sept (7) défis majeurs que sont : (i) l'amélioration de la gouvernance du secteur ; (ii) la dotation du Mali d'une base et d'un système d'informations géo scientifiques performant ; (iii) la dotation du Mali d'infrastructures de base ; (iv) l'amélioration de la structuration et de l'encadrement du secteur de l'artisanat minier ; (v) l'amélioration de la qualité des ressources humaines ; (vi) l'intégration des secteurs minier et pétrolier à l'ensemble de l'économie nationale ; (vii) la transformation du secteur des mines en un vecteur de développement durable.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Nombre de sociétés d'exploitation d'or	Nombre	13	14	17	21
2	Nombre de sociétés de production de ciment	Nombre	2	3	4	4
3	Production d'or	Tonne	66,893	71,237	72,387	72,593
4	Valeur d'exportation d'or	Milliards de FCFA	1 345,6	1 827	2 417	2 595
5	Production en calcaire	m3	647 973,83	461 711	137 374	1 089 795
6	Part du sous-secteur minier dans le PIB	%	7,6	9,9	9,2	8,9
7	Apport agrégé du secteur minier au Trésor Public	Milliards de FCFA	247,875	457,505	763,685	547,634

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	2 073 330	1 969 278	2 235 047	2 345 358
Développement des ressources minérales	2 551 602	2 718 328	2 717 101	2 923 360
Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières	750 000	750 000	712 500	789 378
Programme de développement des ressources minérales (PDRM)	360 000	360 000	381 055	413 627
Total :	5 734 932	5 797 606	6 045 703	6 471 723

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 389 432	1 481 892	1 504 087	1 613 716
Biens et services	2 556 565	2 633 565	2 614 506	2 730 820
Transferts et subventions	188 010	181 224	195 848	212 550
Investissement	1 600 925	1 500 925	1 731 262	1 914 637
Total :	5 734 932	5 797 606	6 045 703	6 471 723

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.027 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Ministère des Mines

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé du pilotage et de la coordination de la politique Nationale des mines. A ce titre il assure la mise en oeuvre des actions suivantes :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère ;
- l'amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques des secteurs.

En perspective, il est attendu :

- la mise en place d'un mécanisme de financement des activités du secteur minier et pétrolier ;
- le renforcement du cadre institutionnel de gestion des secteurs mines ;
- le renforcement du système de suivi et de contrôle au sein du département ;
- l'amélioration de la visibilité des actions du département par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de communication.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme (1.027) est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et de sept (07) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) X 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) X 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans les secteurs des Mines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des compétences transférées aux collectivités territoriales dans le domaine des mines	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CADD/Mines

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) X 100

Objectif 4: Assurer le respect des normes internationales en matière de gouvernance dans les domaines minier et pétrolier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Statut du Mali par rapport à la norme ITIE	Appréciat°	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisanta	Satisfaisant

Moyen de Vérification : Rapport ITIE-Mali

Précision Méthodologique : Respect des normes ITIE

4.2 Taux de réalisation des activités du BEEC	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du BEEC

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) X 100

Objectif 5: Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de réalisation des missions d'inspection		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées / nombre de missions programmées) X 100

5.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions d'inspections		100	100	100	100
--	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandation exécutée / nombre de recommandation programmée) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	380 159	519 107	406 009	436 173
Biens et services	1 113 171	1 170 171	1 201 538	1 214 857
Investissement	580 000	280 000	627 500	694 328
Total :	2 073 330	1 969 278	2 235 047	2 345 358

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	823 885	664 538	893 719	962 625
Gestion financière et matérielle	637 157	712 057	696 364	713 591
Processus de décentralisation et de déconcentration	44 011	50 011	48 412	48 948
Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier	402 918	367 313	416 107	429 492
Vérification et contrôle des services	165 359	175 359	180 445	190 702
Total :	2 073 330	1 969 278	2 235 047	2 345 358

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	21	22	29	38
CATEGORIE B1	4	6	8	11
CATEGORIE B2	6	4	5	6
CATEGORIE C	3	5	7	9
AUTRES	33	35	45	58
Total :	67	72	94	122

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	109 371	235 024	116 808	125 486
Biens et services	214 514	229 514	235 962	238 579
Investissement	500 000	200 000	540 949	598 560
Total	823 885	664 538	893 719	962 625

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel du Cabinet	235 024
1.1.2	Coordination et pilotage des activités du département	229 514
1.1.3	Construction Ecole Africaine des Mines	200 000
Total		664 538

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	140 788	189 688	150 361	161 532
Biens et services	496 369	522 369	546 003	552 059
Total	637 157	712 057	696 364	713 591

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel de la DFM	189 688
2.1.2	Préparation, Exécution et Suivi du Budget	522 369
Total		712 057

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	44 011	50 011	48 412	48 948
Total	44 011	50 011	48 412	48 948

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Suivi de la mise en oeuvre des transferts des compétences des ressources aux collectivités territoriales dans les domaines des mines	50 011
Total		50 011

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	130 000	94 395	138 840	149 155
Biens et services	272 918	272 918	277 267	280 337
Total	402 918	367 313	416 107	429 492

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Prise en charge du personnel contractuel de l'ITIE	66 379
4.1.2 Mise en oeuvre des activités du Plan de Travail Opérationnel (PTO)	193 418
4.2.1 Prise en charge du personnel contractuel du BEEC	28 016
4.2.2 Mise en oeuvre et suivi du processus de Kimberley	79 500
Total	367 313

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	85 359	95 359	93 894	94 934
Investissement	80 000	80 000	86 551	95 768
Total	165 359	175 359	180 445	190 702

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Organisation des missions d'inspection au sein des services et organismes du département	64 696
5.1.2 Construction Equipement Inspection / MEE	80 000
5.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle	30 663
Total	175 359

Le Programme : 2.075 Développement des ressources minérales

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Géologie et des Mines

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.075 « Développement des ressources minérales » est pour élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de la recherche, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol et d'assurer la coordination et le contrôle des services régionaux, subrégionaux, des services rattachés et des organismes publics ou privés qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique. A ce titre, il assure :

- la recherche et études nécessaires à l'élaboration de la politique nationale ;
- la préparation de toutes mesures relatives à la réorganisation des structures, au perfectionnement des méthodes de travail et à l'amélioration des relations humaines à l'intérieur des services et de la qualité des prestations offertes au public.

En perspective, il est attendu :

- l'intensification de la recherche minière et pétrolière sur tout le territoire national ;
- la diversification de la production minière ;
- le cartographie de seize (16) feuilles au 1/50.000ème de Mali Sud ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.075 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de huit (08) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : la diversification et le développement des ressources minérales, la promotion du développement de la petite mine, la promotion des matériaux de construction et la promotion de la recherche pétrolière.

Objectif 1: Assurer la diversification et le développement des ressources minérales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Part des substances autres que l'Or dans les titres de recherche attribués	%	13	14	15	16

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM et de l'ONRP

Précision Méthodologique : (Nombre de titres attribués pour autres substances que l'or / Nombre totale de titres attribués)*100

1.2 Taux de réalisation des quantités d'Or projetées	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Quantité d'or produites / Quantité d'Or projetées)*100

1.3 Taux de réalisation des quantités de minerais des substances autres que l'Or projetées	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Quantités des substances autres que l'or en N - Quantités des substances autres que l'or en N-1)/(Quantités des substances autres l'or projetées en)*100

1.4 Taux de réalisation des missions de suivi et contrôle des sociétés en phase de recherche	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisés / Nombre de missions programmés)*100

Objectif 2: Assurer la promotion du développement de la petite mine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'évolution des titres d'exploitation délivrés pour la petite mine	%	12	13	14	15

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : ((Nbre de titres attribués pour la petite mine en N) - (Nbre de titres attribués pour la petite mine en N-1))/(Nbre de titres attribués pour la petite mine)

Objectif 3: Promouvoir la production des matériaux de construction (Dolérite et Calcaire)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des quantités de dolérite projetées		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Quantités de dolérite produites)/(Quantités de dolérite projetées)*100

3.2 Taux de réalisation des quantités de calcaire projetées		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Quantités de calcaire produites)/(Quantités de calcaire projetées)*100

Objectif 4: Développer la recherche pétrolière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des activités de recherche pétrolière	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'ONRP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	849 273	802 785	907 023	974 414
Biens et services	493 394	513 394	510 468	516 087
Transferts et subventions	188 010	181 224	195 848	212 550
Investissement	1 020 925	1 220 925	1 103 762	1 220 309
Total :	2 551 602	2 718 328	2 717 101	2 923 360

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Développement et Promotion des ressources minières	2 099 592	2 252 104	2 234 185	2 392 374
Développement et Promotion des ressources pétrolières	452 010	466 224	482 916	530 986
Total :	2 551 602	2 718 328	2 717 101	2 923 360

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	91	91	118	153
CATEGORIE B1	50	49	64	84
CATEGORIE B2	37	36	48	62
CATEGORIE C	16	16	21	27
AUTRES	31	31	40	52
Total :	225	223	291	378

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	849 273	802 785	907 023	974 414
Biens et services	493 394	513 394	510 468	516 087
Transferts et subventions	36 000	15 000	37 501	40 699
Investissement	720 925	920 925	779 193	861 174
Total	2 099 592	2 252 104	2 234 185	2 392 374

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DNGM/DRGM	802 785
1.1.2 Attribution des titres miniers	292 797
1.1.3 Cartographie Géologique Birrimien à 1/50000	800 000
1.2.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers d'exploitation d'Or	32 000
1.3.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers d'exploitation autres que l'Or	14 500
1.4.1 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche par la DNGM	46 341
1.4.2 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Kayes	9 939
1.4.3 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Sikasso	8 243
1.4.4 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Gao	8 739
1.4.5 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Kidal	11 573
1.4.6 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Taoudénit	14 012
1.4.7 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Ménaka	11 591
1.4.8 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Koulikoro	6 000
1.4.9 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Ségou	6 000
1.4.10 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Mopti	6 000
1.4.11 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Tombouctou	4 500
1.4.12 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Nioro	6 000
1.4.13 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Dioila	6 000
1.4.14 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Bougouni	6 000
1.4.15 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Koutiala	6 000
1.4.16 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Bandiagara	6 000
1.4.17 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Nara	6 000
1.4.18 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de San	6 000
1.4.19 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Douentza	6 000
1.4.20 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Kita	6 000
2.1.1 Promotion de l'exploitation des gisements de petite taille	68 384
3.1.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés d'exploitation de Dolérite	35 700
3.2.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés d'exploitation de Calcaire	19 000

Total	2 252 104
--------------	------------------

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	152 010	166 224	158 347	171 851
Investissement	300 000	300 000	324 569	359 135
Total	452 010	466 224	482 916	530 986

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Prise en charge du personnel ONRP	91 224
4.1.2 Approvisionnement en biens et services de l'ONRP	75 000
4.1.3 Programme de Développement des Ressources Pétrolières du Mali (PDRPM)	300 000
Total	466 224

Le Programme : 3.007 Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3.007 est créé pour servir de mécanisme de financement de certaines activités des secteurs minier et pétrolier. A ce titre, il assure :

- le financement de la recherche ;
- le financement de la formation ;
- la promotion des activités minières.

En perspective, il est attendu :

- l'intensification de la recherche minière et pétrolière ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- la promotion des activités minière et pétrolière.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.007 est bâti autour de (03) objectifs et de trois (03) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au financement de la Recherche, de la formation et de la promotion des activités minières.

Objectif 1: Assurer le financement de la recherche minière et pétrolière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Nombre de projets de recherche financés	%	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer le financement de la formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : (Formations réalisées/Formation programmées)*100

Objectif 3: Promouvoir les activités minières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Nombre d'évènement promotionnels organisé ou participé	Nombre	5	5	5	5

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	750 000	750 000	712 500	789 378
Total :	750 000	750 000	712 500	789 378

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Promotion des activités minières	750 000	750 000	712 500	789 378
Total :	750 000	750 000	712 500	789 378

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	750 000	750 000	712 500	789 378
Total	750 000	750 000	712 500	789 378

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Financement des projets de recherche	200 000
2.1.1 Participation ou organisation de sessions de formation	225 000
3.1.1 Participation ou organisation d'activités promotionnelles dans les domaines minier et pétrolier	325 000
Total	750 000

Le Programme : 3.010 Programme de développement des ressources minérales (PDRM)

Responsable du Programme : Le Directeur du Programme de Développement des Ressources Minérales (PDRM)

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de l'exécution des travaux de recherche minière, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol pour la direction nationale de la géologie et des mines (DNGM) dans l'élaboration de la politique minière nationale.

Le PDRM fait des prestations (géochimie, géophysique, géotechnique, sondages, topographie, d'analyses chimiques) pour l'Etat et pour les tiers sur contrat, convention ou en régie.

Les analyses d'échantillons sont faites en laboratoire à la suite de prélèvements d'échantillons lors des missions de géochimie et sondages.

En perspectives le processus d'équipements du PDRM se poursuit.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.010 est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la mono production de l'or.

Objectif 1: Assurer le développement des ressources minérales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Nombre d'échantillons analysés	Nombre	42000	44000	46000	48000

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.2 Nombre d'échantillons prélevés	Nombre	33000	36000	39000	42000
------------------------------------	--------	-------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.3 Métrage foré	Mètre	25000	30000	35000	40000
------------------	-------	-------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.4 Nombre de kilomètres linéaires géophysiques réalisés	Kilomètre	180	190	200	210
--	-----------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Comptage

I.5 Nombre de kilomètres carrés cartographiés	Km ²	380	390	400	410
---	-----------------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM

Précision Méthodologique : Comptage

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	160 000	160 000	191 055	203 129
Biens et services	200 000	200 000	190 000	210 498
Total :	360 000	360 000	381 055	413 627

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Appui au développement des ressources minérales (PDRM)	360 000	360 000	381 055	413 627
Total :	360 000	360 000	381 055	413 627

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
AUTRES	45			
Total :	45			

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	160 000	160 000	191 055	203 129
Biens et services	200 000	200 000	190 000	210 498
Total	360 000	360 000	381 055	413 627

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel PDRM	160 000
1.1.2 Analyse des échantillons	12 000
1.2.1 Travaux de géochimie	30 000
1.3.1 Travaux de sondage	91 000
1.4.1 Travaux de géophysique	38 000
1.5.1 Cartographie géologique et topographique	29 000
Total	360 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement				
			2025	2024	2025	2026	2027
1.027	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	CONSTRUCTION ECOLE AFRICAINE DES MINES	2 000 000	500 000	200 000	540 949	598 560	
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPECTION ENERGIE EAU	80 000	80 000	80 000	86 551	95 768	
	Total :	2 080 000	580 000	280 000	627 500	694 328	

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2025	2024	2025	2026
2.075	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PETROLIERE	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	Total :	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Modernisation de l'Administration a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la communication, des télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication(TIC) et des Postes.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent.

I.2.1 Contraintes

- les difficultés de rentabilisation du quotidien national (L'Essor) dans la perspective de l'augmentation du nombre de pages ;
- les difficultés de concilier les contraintes des EPA avec les exigences des entreprises du secteur de la Communication et des TIC ;
- les difficultés de basculement au numérique intégral qui se caractérisent par :
 - + l'insuffisance des infrastructures de télécommunication/TIC ;
 - + l'insuffisance des offres de contenus ;
 - + l'insuffisance du dispositif instituant la confiance numérique ;
 - + le manque d'un cadre cohérent pour le développement de l'Economie Numérique ;
 - + l'insuffisance de ressources humaines qualifiées ;
 - + l'insuffisance des ressources financières ;
 - + l'insuffisance des infrastructures postales.

I.2.2 Défis

- l'amélioration du contenu du quotidien national (L'Essor) ;
- la relecture des textes législatifs et réglementaires des EPA du département en charge du secteur de la communication et des TIC ;
- la réduction de la fracture Numérique ;
- l'achèvement du processus de transition numérique et le développement des infrastructures de télécommunications TIC ;
- le développement des offres de contenu et la numérisation intégrale des procédures administratives ;
- le renforcement du cadre juridique et réglementaire du secteur des TIC ;
- l'adoption d'une stratégie ou politique commune de développement de l'Economie numérique ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- la mobilisation des ressources financières adéquates pour la mise en oeuvre de la politique du département ;
- la modernisation des services Postaux et financiers postaux.

I.3 La politique sectorielle

1.3.1.La Politique Nationale de Communication pour le Développement (PNCD)

La politique Nationale de Communication pour le Développement, adoptée en mars 2017 est structurée autour de quatre (04) objectifs stratégiques :

1. promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions ;
2. appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs, et des techniques entre ces communautés ;
3. permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations ou d'introduire des innovations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociaux et éducatifs leur permettant de le faire dans les meilleures

conditions ;

4. promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de dialogue, de concertation et de participation plutôt que sur des stratégies de messages verticaux.

1.3.2.Stratégie de Communication Gouvernementale

Cette stratégie a été adoptée par le Gouvernement en mai 2015. Elle a pour objectif général d'impulser une dynamique de communication pour améliorer et promouvoir l'action gouvernementale dans tous les domaines (politique, économique, social ,culturel, etc.)

Pour atteindre son objectif général, la stratégie s'articule autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont :

1. bâtir un cadre de communication gouvernementale et définir ses mécanismes de coordination ;
2. améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action gouvernementale dans les domaines économique et social ;
3. contribuer à la promotion de la réconciliation nationale, de la paix et de la cohésion sociale ;
4. contribuer à la réussite d'élections municipales et régionales transparentes, crédibles et justes.

La mise en oeuvre de la Stratégie de Communication Gouvernementale se fait à travers cinq (05) axes stratégiques :

1. le renforcement des compétences en communication ;
2. le renforcement des moyens de production et de diffusion ;
3. l'information et la sensibilisation ;
4. le renforcement des structures de communication gouvernementale ;
5. le plaidoyer.

1.3.3 La Politique Nationale de Développement de l'Economie Numérique :

Elle a été adoptée en conseil des ministres du 21 mai 2015 et approuvée par le Décret N°2016-0066/P-RM du 15 février 2016 avec comme ambition de faire du numérique :

1. un vecteur du développement humain durable ;
2. une source de productivité et de valeur ajoutée pour les autres secteurs économiques et pour l'Administration publique ;
3. un levier important de l'économie nationale ;
4. une véritable industrie au Mali.

Pour ce faire, elle a été bâtie autour de 6 axes stratégiques à savoir :

1. généraliser l'accès aux réseaux et services numériques ;
2. développer la production et l'offre de contenus ;
3. développer les usages et les services numériques ;
4. développer l'industrie locale du numérique ;
5. constituer le capital humain ;
6. instaurer la Sécurité et la Confiance numérique.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

	Indicateurs	Unité	2020	2021	2022	2023
1	Pourcentage de population couverte par la radiodiffusion	%	96	96	97	97
2	Densité téléphonique nationale	ligne/100ha	115	114	126	104
3	Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (Fixe & Mobile)	%	93	95	96	95

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	1 244 324	1 207 039	1 280 546	1 325 980
Medias et Communication Publics	9 206 233	10 364 428	9 673 527	10 542 997
Poste et Nouvelles Technologies	3 190 950	3 365 317	3 346 616	3 632 947
Total :	13 641 507	14 936 784	14 300 689	15 501 924

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	323 791	287 601	345 807	371 499
Biens et services	988 038	1 088 038	997 904	1 007 865
Transferts et subventions	9 374 395	9 480 862	9 765 300	10 598 266
Investissement	2 955 283	4 080 283	3 191 678	3 524 294
Total :	13 641 507	14 936 784	14 300 689	15 501 924

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.028 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du département.

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.028 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.028 est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de la politique nationale dans les domaines de la communication, de la poste, de la télécommunication et des technologies de la communication.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nbre d'activités réalisées/nbre d'activités programmées x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace des ressources financières et matérielles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : compte administratif du département

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/crédits notifiés) x 100

2.2 Taux de réalisation des sessions de formations	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Nbre de sessions formations réalisées/nbre de sessions de formations prévues) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	255 848	218 563	273 244	293 545
Biens et services	819 422	819 422	827 604	835 866
Transferts et subventions	62 679	62 679	65 292	70 861
Investissement	106 375	106 375	114 406	125 708
Total :	1 244 324	1 207 039	1 280 546	1 325 980

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	552 794	551 340	568 068	587 852
Gestion financière et matérielle	691 530	655 699	712 478	738 128
Total :	1 244 324	1 207 039	1 280 546	1 325 980

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	11	9	12	16
CATEGORIE B1	6	5	6	8
CATEGORIE B2	10	9	12	15
CATEGORIE C	5	3	4	5
AUTRES	25	23	30	39
Total :	57	49	64	83

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	133 850	132 396	142 951	153 572
Biens et services	356 265	356 265	359 825	363 419
Transferts et subventions	62 679	62 679	65 292	70 861
Total	552 794	551 340	568 068	587 852

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel du Cabinet	132 396
1.1.2 Coordination et pilotage des activités du département	356 265
1.1.3 Appui à la presse	62 679
Total	551 340

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	121 998	86 167	130 293	139 973
Biens et services	463 157	463 157	467 779	472 447
Investissement	106 375	106 375	114 406	125 708
Total	691 530	655 699	712 478	738 128

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel DFM	86 167
2.1.2 Execution et suivi du budget du département	529 436
2.2.1 ORGANISATION DES SESSIONS DE FORMATION	40 096
Total	655 699

Le Programme : 2.076 Médias et Communication Publics

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge des Médias publics

Le programme 2.076 poursuit deux (02) objectifs. Il s'agit de :

- promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international ;
- développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objet d'assurer l'information, la communication, la régulation, la publicité, la sensibilisation et le divertissement dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique nationale de communication pour développement.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.076 « Médias et Communication » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de fourniture d'information, de magazine d'information, de production et programmation d'émissions	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM					
Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nbre d'activités réalisées/nbre d'activités prévues x 100					
1.2 Taux d'acquisition d'équipements,d'infrastructures et de programme radio-télé	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM					
Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nbre d'acquisitions/nbre d'acquisitions prévues x 100					
1.3 Taux de mise en oeuvre du contrat-plan Etat/ANCD	%	100	100	80	80
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de ANCD					
Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nbre d'activités réalisés/nbre d'activités prévues x 100					
1.4 Taux de couvertures géographiques de la presse écrite	%	75	80	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de l'AMAP					
Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nbre de communes couvertes/nbre de communes totales x 100					
1.5 Taux de progression de tirage du quotidien national(quantité)	%	2	1	1	2
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de l'AMAP					
Précision Méthodologique : Nbre de tirage de journaux (l'Essor) de l'année N - nbre de tirage de l'année N-1 / nbre de tirage de l'année N-1 x 100					
1.6 Taux de réalisation des travaux de construction d'équipement des bureaux régionaux de l'AMAP	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de l'AMAP					
Précision Méthodologique : Précision méthodologique :Travaux réalisés/travaux prévus x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	7 022 733	7 055 928	7 315 577	7 939 588
Investissement	2 183 500	3 308 500	2 357 950	2 603 409
Total :	9 206 233	10 364 428	9 673 527	10 542 997

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Promotion de la communication et de l'Information	8 390 166	9 444 383	8 811 372	9 600 423
Amélioration de la presse écrite et de la publicité	816 067	920 045	862 155	942 574
Total :	9 206 233	10 364 428	9 673 527	10 542 997

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	142	141	184	239
CATEGORIE B1	44	43	55	71
CATEGORIE B2	67	58	76	98
CATEGORIE C	12	12	16	21
AUTRES	32	32	42	55
Total :	297	286	373	484

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	6 506 666	6 535 883	6 777 991	7 356 149
Investissement	1 883 500	2 908 500	2 033 381	2 244 274
Total	8 390 166	9 444 383	8 811 372	9 600 423

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel ORTM	1 307 408
1.1.2 Poursuite de la diffusion de programme de l'ORTM en bande KU	190 000
1.1.3 Prise en charge de la diffusion des compétitions et des programmes nationaux et internationaux	257 250
1.1.4 Gestion; exploitation et maintenance des ressources matérielles	2 530 256
1.1.5 Prise en charge des coûts de transmission et de diffusion des programmes de l'ORTM par la SMTD	2 000 000
1.2.1 Acquisition d'équipements et immobilisations incorporelles	683 500
1.2.2 Renforcement des équipements et infrastructures de l'ORTM	2 000 000
1.3.1 Prise en charge du personnel ANCD	13 159
1.3.2 Production audiovisuelle ANCD	237 810
1.3.3 Mise en oeuvre du Contrat plan Etat/ANCD	225 000
Total	9 444 383

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	516 067	520 045	537 586	583 439
Investissement	300 000	400 000	324 569	359 135
Total	816 067	920 045	862 155	942 574

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Prise en charge du personnel AMAP	165 045
1.4.2 Distribution du quotidien National	60 000
1.5.1 Production du quotidien national	295 000
1.6.1 Construction et équipement des bureaux régionaux de l'AMAP	400 000
Total	920 045

Le Programme : 2.077 Poste et Nouvelles Technologies

Responsable de Programme : Le Conseiller Technique au Ministère

a) : Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la politique du département dans le domaine des TIC ;
- l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs aux secteurs des télécommunications, des TIC et des postes ;

- la mise en place de l'Administration électronique ;
- l'instauration de la confiance numérique ;
- la mise en place de la poste numérique ;
- la lutte contre la cybercriminalité ;
- du développement des infrastructures, des applications et de l'usage du numérique ;
- des études, le contrôle et le suivi des programmes et projets d'infrastructures et d'applications numériques ;
- de la définition et au suivi des plans de formation, à l'utilisation et aux métiers du numérique ;
- la Coordination, contrôle et suivi des activités du secteur numérique ;
- la mise en oeuvre de la politique nationale de développement de l'économie numérique
- la veille technologique et la fourniture des données statistiques sur le secteur numérique ;
- Promotion de l'innovation, la recherche et le développement du numérique.
- la promotion et la gestion de la certification et de la signature électronique en République du Mali ;
- la conception, la réalisation, l'entretien des infrastructures TIC ;
- le développement de contenus ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du plan national de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour les services publics, parapublics et les collectivités territoriales ;
- la promotion et la vulgarisation des TIC en faveur des masses les plus larges ;
- la consolidation des infrastructures ;
- la collecte, le transport, la distribution du courrier et les services financiers postaux.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.077« Poste et Nouvelles Technologies» est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la promotion de l'Economie Numérique (ii) développement et modernisation de la poste.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés se présente comme suit :

Objectif 1: Consolider et approfondir l'informatisation de l'Administration publique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Nombre de structures connectées au réseau intranet	Nbre	15	20	25	25
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
I.2 Taux de satisfaction des demandes d'assistance	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC					
Précision Méthodologique : (Nombre de demandes satisfaites/nombre de demandes exprimées) x100					
I.3 Nombre d'applications développées et déployées dans le cadre de la digitalisation	Nbre	-	5	6	6
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
I.4 Pourcentage de structures évaluées (l'impact de l'Intranet de l'Administration)	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de l'évaluation					
Précision Méthodologique : (nombre de structures évaluées/ nombre de structures prévues) x100					

Objectif 2: Renforcer le centre de données et étendre le réseau intranet de l'Administration dans les régions

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre de centres de données renforcés	Nbre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AGETIC

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer les compétences TIC du Mali et de la Sous-Région Ouest-Africaine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des activités de création du Centre d'excellence TIC	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNB

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/activités programmées) x 100

Objectif 4: Consolider les infrastructures du réseau postal

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités de la Poste	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées x 100

Objectif 5: Promouvoir l'innovation, la recherche et le développement du numérique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de réalisation des activités de Direction Nationale de l'Economie Numérique	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNEN

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 6: Promouvoir et gérer la certification et la Signature

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
6.1 Taux de réalisation des activités du Service de Certification et de Signature Electronique	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du Service

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	67 943	69 038	72 563	77 954
Biens et services	168 616	268 616	170 300	171 999
Transferts et subventions	2 288 983	2 362 255	2 384 431	2 587 817
Investissement	665 408	665 408	719 322	795 177
Total :	3 190 950	3 365 317	3 346 616	3 632 947

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Développement des Technologies de l'Information et de la Communication	2 890 950	3 065 317	3 022 047	3 273 812
Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :	3 190 950	3 365 317	3 346 616	3 632 947

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	39	42	55	71
CATEGORIE B1	11	9	11	14
CATEGORIE B2	21	17	22	29
CATEGORIE C	10	10	13	17
AUTRES	50	50	65	85
Total :	131	128	166	216

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	67 943	69 038	72 563	77 954
Biens et services	168 616	268 616	170 300	171 999
Transferts et subventions	2 288 983	2 362 255	2 384 431	2 587 817
Investissement	365 408	365 408	394 753	436 042
Total	2 890 950	3 065 317	3 022 047	3 273 812

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel AGETIC	794 123
1.1.2 Extention du reseau intranet de l'administration	635 044
1.1.5 Promotion des TIC auprès des jeunes, des femmes et des associations TIC	122 700
1.1.6 Vulgarisation du nom de domaine Point ML	103 890
1.2.1 Appui aux structures de l'administration pour les projets TIC	314 956
1.3.1 Développement de contenus pour les structures de l'administration	211 066
1.4.1 Etude de l'impact de l'intranet sur les structures de l'administration	30 000
2.1.1 Renforcement du centre de données de l'AGETIC	275 000
3.1.1 Prise en charge du personnel CNB	69 076
3.1.2 Renforcement des capacités du CNB	111 400
3.1.4 Etudes et Recherches	5 000
5.1.1 Prise en charge du personnel de la Direction Nationale de l'Economie Numérique (DNEN)	69 038
5.1.2 Acquisition de biens et services au profit de la DNEN	228 441
5.1.3 Etudes et recherches	47 813
6.1.1 Acquisition de biens et services au profit du service de certification et du signature électronique	40 175
6.1.2 Etudes et recherches	7 595
Total	3 065 317

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Investissement	300 000	300 000	324 569	359 135
Total	300 000	300 000	324 569	359 135

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
4.1.1 Contrat Plan Etat ONP	300 000
Total	300 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.076	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONTRAT PLAN ETAT ANCD	225 000	200 000	225 000	216 379	239 422
	RENFORCEMENT INFRASTRUCTURES ORTM	2 000 000	1 000 000	2 000 000	1 081 898	1 197 120
	Total :	2 225 000	1 200 000	2 225 000	1 298 277	1 436 542

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.077	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONTRAT PLAN ETAT ONP	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE INFORMATIQUE A	275 000	275 000	275 000	297 521	329 206
	Total :	575 000	575 000	575 000	622 090	688 341

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Au terme de l'article 5 de l'ordonnance n°2014-006/P-RM du 21 janvier 2014, la haute autorité de la communication a pour mission, la régulation du secteur de la Communication , dans les domaines de la communication audiovisuelle, de la presse écrite , de la publicité par voie de la presse audiovisuelle et écrite , de la distribution , de la mise à disposition et de la commercialisation d'images par voie hertzienne terrestre, par satellite ou par câble et dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Elle a également pour mission, l'autorisation de création, d'établissement et/ou d'exploitation des services privés de radiodiffusion sonore et télévisuelle et des services de distribution de programmes à la demande.

Elle a, en outre, des attributions de veille et d'alerte, de consultation, de recherche, de contrôle et de sanction.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de la mission ci-dessus présentée, la Haute Autorité de la Communication fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par la HAC se rapportent essentiellement :

- II.** à l'insuffisance et/ou à la retenue de crédits alloués par la Direction Générale du Budget ;
- III.** aux irrégularités et aux violations de la loi ou de la convention d'autorisation ;
- IV.** au parc auto insuffisant rendant difficiles les missions des membres et du personnel technique à l'intérieur du pays ;
- V.** la vétusté des mobiliers et équipements de bureau;
- VI.** à l'insuffisance en matériel et équipement pour la bonne marche des missions ;
- VII.** à l'absence de siège propre à la HAC;
- VIII.** à insuffisance de formation du personnel, des membres de la HAC ;
- IX.** à l'insuffisance de formation des acteurs de la communication.

I.2.2 Défis

Les défis majeurs que la HAC se propose de relever sont :

- l'application correcte et stricte des lois et textes réglementaires régissant le secteur de la Communication ;
- la promotion de la liberté d'expression au Mali ;
- l'extension de la HAC au niveau de certaines régions.

I.3 La politique sectorielle

La Haute Autorité de la Communication, en tant qu'instance de régulation, est acteur de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de

Communication pour le Développement. Cette politique, définie en 1993 et mise à jour en 2017, se justifie principalement par les besoins

- de :
- promotion de l'écoute, du dialogue, de la concertation, de la réflexion ;
 - participation et responsabilisation des populations à l'analyse de situation, la prise de décision, la planification, la mobilisation des ressources et la gestion du développement ;
 - mise en place d'un mécanisme de coordination entre les différents intervenants en matière de communication et un système de suivi-évaluation ;
 - large accès des populations au débat démocratique et à la gouvernance, par le biais des médias ;
 - renforcement et accompagnement des actions de communication sociale, éducative et institutionnelle.

Les objectifs généraux de la Politique Nationale de Communication pour le Développement sont :

- promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre
- des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs ;
- appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant les échanges

- d'informations et d'expertise,
- permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations dans
- les différents secteurs du développement, de disposer des instruments
- de communication sociale et éducative afin de le faire dans les meilleures conditions ;
- promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies appropriées.

En outre, la PNCD participe à la consolidation de l'autorité de l'état, des acquis démocratiques, institutionnels et politiques, y compris la prise de conscience par les citoyens de leurs droits.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Indice de liberté de la presse	Place/180	108	99	111	113

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Régulation de la Communication	1 500 000	1 600 000	1 570 572	1 657 450
Total :	1 500 000	1 600 000	1 570 572	1 657 450

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	619 975	705 000	662 133	711 329
Biens et services	580 568	672 500	586 373	592 235
Investissement	299 457	222 500	322 066	353 886
Total :	1 500 000	1 600 000	1 570 572	1 657 450

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.096 Régulation de la Communication

Responsable du Programme: Le Président de la Haute Autorité de la Communication.

a. Présentation stratégique du programme

Le programme vise à assurer la disponibilité permanente des lois et textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la communication et à veiller au respect de l'éthique et de la déontologie et au règlement des conflits. Il assure la promotion, le développement du secteur de la communication et le renforcement des capacités de la Haute Autorité de la communication en ressources humaines, financières et matérielles. Le programme comporte une seule action qui consiste à réguler le secteur de la communication. Cette action est décomposée en activités pertinentes dont la mise en oeuvre contribue à la réalisation des objectifs du programme.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La Haute Autorité de la communication a pour objectifs globaux :

- promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans

National, régional et international ;

- assurer le respect de l'éthique et de la déontologie en matière de communication écrite et audio-visuelle.

Les objectifs globaux ci-dessus sont déclinés en quatre (4) objectifs spécifiques :

- renforcer le cadre juridique de la régulation des médias et assurer la veille, l'alerte, la consultation et la recherche pour le secteur de la communication ;

- autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés de communication audiovisuelle ;

- assurer le contrôle et la sanction ;

- assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Renforcer le cadre juridique et assurer la veille, l'alerte, la consultation et la recherche pour le secteur de la communication					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de traitement des projets de textes législatifs et réglementaires et des plaintes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité ; journal officiel ; Rapport SGG

Précision Méthodologique : (Nombre de projets de texte reçus et/ou initiés traités/Nombre de projets de texte initiés dans le secteur de la communication) x 100

1.2 Indice national de liberté de la presse	indice	-	Fourni	fourni	fourni
---	--------	---	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport de classement national de la liberté de la presse; rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Disponibilité d'un indice national de la liberté de la presse

Objectif 2: Autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés des radiodiffusions et de télévision					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de signature de conventions d'installation et d'exploitation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de conventions signées/Nombre de demandes en situation irrégulière) x 100

Objectif 3: Assurer le contrôle et la sanction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de structures émettant sur des fréquences autorisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de structures contrôlées/Nombre total de structures de communication) x 100

3.2 Taux de retrait d'autorisations	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité et rapport d'audit de l'AMRTP

Précision Méthodologique : (Nombre d'autorisations retirées / Nombre d'organes de presse irréguliers recensés) x 100

Objectif 4: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matériels et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux d'exécution du programme de formation du personnel	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées/Nombre de formations programmées) x 100

4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations et décisions des réunions et sessions de la HAC	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport financier, procès-verbaux de réunions et de sessions

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions et de recommandations exécutées/Nombre formulé) x 100

4.3 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines, matérielles et en équipements	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits/Nombre de besoins exprimés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	619 975	705 000	662 133	711 329
Biens et services	580 568	672 500	586 373	592 235
Investissement	299 457	222 500	322 066	353 886
Total :	1 500 000	1 600 000	1 570 572	1 657 450

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Régulation de la communication	1 500 000	1 600 000	1 570 572	1 657 450
Total :	1 500 000	1 600 000	1 570 572	1 657 450

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	3	3	4	5
CATEGORIE C		2	3	4
AUTRES	13	1	1	1
Total :	16	6	8	10

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	619 975	705 000	662 133	711 329
Biens et services	580 568	672 500	586 373	592 235
Investissement	299 457	222 500	322 066	353 886
Total	1 500 000	1 600 000	1 570 572	1 657 450

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Poursuivre les activités de coopération et de partenariat avec les acteurs locaux, les organisations africaines et internationales	10 000
1.2.1 Rendre opérationnel le Monitoring de la presse écrite et de la presse en ligne	55 000
3.1.1 Elaborer et adopter le manuel des procédures administratives, financières et comptables de la HAC	10 000
3.2.1 Elaborer un Plan Stratégique pour la régulation de la communication à moyen et long terme (CF : Feuille de route du Président de la HAC)	10 000
4.1.1 Renforcer les capacités des membres du Collège et du personne d'appui de la HAC	30 000
4.2.1 Tenir les sessions et les réunions conformément au règlement intérieur de la HAC	45 000
4.3.1 Paiement des salaires et accessoires de salaires et autres dépenses du personnel	705 000
4.3.2 Elaborer les avant-projets de budget 2021,2022,2023, organiser les ateliers de la revue des projets /programmes de la HAC	10 000
4.3.3 Elaborer et publier des rapports	15 000
4.3.4 Poursuivre les activités de renforcement de capacités des acteurs	25 000
4.3.6 Entretien des matériels, équipement, bâtiment et garder les locaux	115 000
4.3.7 Assurer le fonctionnement des services et adapter permanemment le cadre juridique de la régulation	330 000
4.3.8 Exécuter le programme d'investissement (acquisition de matériel audiovisuel, informatique, de mobiliers de bureau, de matériel de bureau, de matériel roulant et pièces autos, F/P de moquettes et autres	40 000
4.3.9 Assurer les missions à l'intérieur et à l'extérieur	50 000
4.3.10 Autres activités	5 000
4.3.11 Assurer le paiement de contrat de bail	35 000
4.3.12 Amélioration du système solaire du Cabinet de la HAC et du CMCM	35 000
4.3.13 Fourniture et pose d'un groupe électrogène de 88KVA	45 000
4.3.14 Renforcement du système solaire du Centre de Monitoring et de contrôle des médias	30 000
Total	1 600 000

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'Urbanisme, d'Habitat, des Domaines, d'Aménagement du Territoire et de la Population. A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des outils de planification dans le domaine de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- la promotion d'un développement harmonieux des agglomérations à travers la mise en oeuvre d'une politique visant à assurer l'accès du plus grand nombre de maliens à un logement décent ;
- l'amélioration de la qualité du logement et de l'habitat ;
- la valorisation et la promotion des matériaux locaux des constructions ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la construction et à l'urbanisme ;
- la mise en oeuvre de programme de développement des villes et de réhabilitation de quartiers spontanés ;
- la réalisation des programmes de logements sociaux en rapport avec le ministre chargé des Finances ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives aux conditions d'attribution de logements sociaux ;
- la mobilisation des ressources financières pour la réalisation de logements sociaux ;
- l'élaboration et l'application de la législation domaniale et foncière ;
- la détermination des biens du domaine public et privé de l'Etat et des collectivités territoriales et l'étude de toutes les questions relatives à ces biens ;
- la gestion des biens du domaine de l'Etat ;
- la gestion du patrimoine immobilier bâti de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- le suivi de la gestion des biens du domaine des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ;
- le recensement et l'immatriculation des bâtiments et ouvrages publics et le suivi de leur réalisation, de leur affectation et de leur entretien ;
- le suivi et le contrôle de la gestion des biens meubles de l'Etat, des organismes publics et des collectivités territoriales ;
- l'acquisition et l'expropriation des biens immobiliers au profit de l'Etat ;
- la location des immeubles de l'Etat au profit des tiers et le contrôle de la location des immeubles au profit de l'Etat ;
- l'inventaire des participations de l'Etat dans le capital social de sociétés et le suivi des opérations afférentes à ces participations ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du schéma national d'aménagement du territoire ;
- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la législation relative à l'aménagement du territoire ;
- l'appui à l'élaboration et au suivi de la mise en oeuvre des schémas nationaux sectoriels, tout en assurant leur coordination et leur cohérence avec les niveaux régional et local, en vue d'un développement cohérent et harmonieux du territoire ;
- la conception et le suivi de la mise en oeuvre de stratégies et de grands pôles d'activités visant à assurer le développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
- l'appui à la définition et à la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche;
- la collecte, le traitement et la diffusion des données de population nécessaires à la formulation des politiques publiques et la constitution de bases de données démographiques ;
- l'initiation et l'appui à la réalisation d'études et recherches en matière de population et de développement en vue de réaliser des projections démographiques et de suivre les indicateurs de mouvement de la population ;
- le suivi de la prise en compte des questions de population dans les politiques nationales.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis principaux du Département se déclinent ci-dessous.

I.2.1 Contraintes

- la prolifération des habitats spontanés ;
- l'absence du décret fixant les détails des compétences transférées de l'État aux Collectivités Territoriales en matière domaniale et foncière ;
- la non-sécurisation de biens de l'État ;
- l'absence de cadre formel de suivi de participations de l'État ;
- la multiplicité d'intervenants dans l'attribution des terres ;
- la spéculation foncière et l'accaparement des terres ;
- la faible capacité des agents de recouvrement en fiscalité minière et en procédures de vérification des bilans des sociétés minières ;
- la faible maîtrise de l'information foncière ;
- l'absence d'une Politique Nationale de l'Habitat ;
- l'absence d'une Politique Nationale d'Urbanisme ;
- le non-respect des documents de planification urbaine ;
- le faible niveau de contrôle des constructions et des servitudes d'urbanisme ;
- l'insuffisance de l'offre de logements par rapport à la demande ;
- l'insuffisance du nombre de localités dotées de documents de planification urbaine ;
- le manque de bordereau de prix unitaire actualisé ;
- la non-mise en oeuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- la faible appropriation de la Politique Nationale de Population (PNP) par les acteurs du développement.

I.2.2 Défis

- l'amélioration de la qualité de l'habitat ;
- l'adoption du décret fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales en matière domaniale et foncière ;
- la sécurisation des biens de l'Etat ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du cadre formel de suivi des participations de l'Etat ;
- la poursuite des actions permettant l'élargissement de l'assiette des recettes fiscales et domaniales ;
- la sécurisation des archives de la conservation foncière à travers la mise en place de système d'archivage physique et numérique ;
- la mise en place d'un Système d'Informations Foncières «guichet unique du foncier »;
- la poursuite du recensement et de l'immatriculation des bâtiments publics de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur du Mali ;
- la constitution des réserves foncières ;
- le rattachement de tous les titres fonciers dans un référentiel unique ;
- l'élaboration d'une Politique Nationale de l'Habitat ;
- l'élaboration d'une Politique Nationale d'Urbanisme ;
- la promotion et la valorisation des matériaux locaux des constructions ;
- la poursuite de la construction de logements sociaux en Partenariat Public Privé (PPP) ;
- la poursuite de l'élaboration, de la révision des outils de planification urbaine ;
- le respect des outils de planification urbaine ;
- la libération et la sécurisation des équipements publics ;
- l'élaboration de bordereau de prix unitaire actualisé ;
- le large diffusion des documents de la Politique Nationale de Population (PNP) auprès des acteurs ;
- le renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles ;
- la mise en oeuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

I.3 La politique sectorielle

Le département dispose cinq (05) politiques sectorielles, qui sont entre autres : - la Politique Nationale Domaniale et Foncière ; - la Politique Nationale de la Ville (PONAV) ; - la Politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU) ; - la Politique Nationale de

Population du Mali (PNP) ; - la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT).

A - La Politique Nationale Domaniale et Foncière est structurée autour de quatre (04) sous- objectifs dont chacun est articulé autour d'axes d'intervention comme suit :

- 1- assurer l'accès équitable à la terre et veiller à la sécurisation domaniale et foncière pour tous ;
- 2- renforcer les capacités des acteurs et promouvoir la recherche sur les questions domaniales et foncières ;
- 3- promouvoir le potentiel de développement par les domaines et le foncier ;
- 4- assurer l'usage durable des terres.

B - La Politique Nationale de la Ville (PONA), adoptée le 26 février 2014, est structurée autour de quatre (4) objectifs stratégiques :

- 1- améliorer la qualité de vie dans les villes ;
- 2- renforcer les économies locales pour améliorer les capacités d'autofinancement des villes et lutter contre le sous-emploi et la pauvreté ;
- 3- favoriser l'expression des diversités socioculturelles, le renforcement de la citoyenneté locale et l'affermissement des principes démocratiques ;
- 4- améliorer la gestion des villes et maîtriser leur étalement.

C - La Politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU), adoptée le 25 septembre 1996, est structurée autour de trois(03) objectifs stratégiques :

- 1- mieux maîtriser la croissance des villes ;
- 2- plus grande amélioration des conditions de vie dans les villes ;
- 3- développement urbain plus harmonieux.

D - La Politique Nationale de Population du Mali (PNP), adoptée le 08 mai 1991, a fait l'objet d'une première évaluation en 2001 et actualisée en 2003. Une seconde évaluation a été faite en 2015, après une période de mise en oeuvre de dix ans (2004-2014). En 2016, la PNP a été actualisée. Cette troisième version de la PNP et son plan d'action 2018-2022 ont été approuvés par le Décret N° 2017-1018/PRM du 29 décembre 2017. Ces objectifs spécifiques sont :

- 1- accélérer la transition démographique pour une meilleure exploitation du potentiel du Dividende Démographique ;
- 2- renforcer la qualité du capital humain des femmes et les filles ;
- 3- soutenir l'amélioration de la gouvernance des politiques éducative, économique et sociale ;
- 4- renforcer les stratégies de Communication pour le Changement Social et Comportemental ;
- 5- renforcer la coordination et le suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population.

E - La Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) a été adoptée par Décret n°2016-881-23 novembre 2016. Ces objectifs spécifiques sont :

- 1- assurer l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès aux services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national ;
- 2- réduire les disparités de développement entre collectivités territoriales par une péréquation de leurs ressources en fonction de leurs charges et par une modulation des aides publiques ;
- 3- renforcer l'attractivité, la compétitivité, la complémentarité et la solidarité entre les régions.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Nombre de SDU élaborés et ou révisés	Nombre	-	-	2	0
2	Nombre de communes disposant d'un plan cadastral	Nombre	-	-	21	22
3	Nombre de documents fonciers dématérialisés	Nombre	-	-	274360	279399
4	Nombre de dossiers fonciers traités	Nombre	-	-	1524	3218
5	Superficie des réserves foncières	Hectare	-	-	600ha14are	215ha78are 67
6	Nombre de bureaux dotés en Modonum	Nombre	-	-	1	1

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	5 898 069	5 294 642	5 601 777	6 010 402
Gestion des Biens de l'Etat	4 352 217	4 598 873	4 688 181	5 119 680
Gestion Cadastrale et Foncière	4 219 609	4 261 435	2 983 226	3 232 364
Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires	7 738 810	7 731 069	8 313 855	9 096 363
Population	946 333	1 057 525	1 018 272	1 111 481
Aménagement du Territoire	402 236	450 288	429 523	465 271
Total :	23 557 274	23 393 832	23 034 834	25 035 561

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	5 450 903	5 463 409	5 112 821	5 492 691
Biens et services	2 929 664	3 239 664	2 568 780	2 588 302
Transferts et subventions	712 757	706 809	427 050	463 473
Investissement	14 463 950	13 983 950	14 926 183	16 491 095
Total :	23 557 274	23 393 832	23 034 834	25 035 561

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.029 Administration Générale

Responsable du Programme : 1.029, Le Secrétaire Général du département.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources matérielles et financières ;
- iii) la réforme domaniale et foncière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.029 « Administration Générale » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- i) la mise en oeuvre de la politique ;
- ii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières ;
- iii) la gestion des services et des deniers publics ;

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long terme. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés sont donnés dans le tableau ci-après :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'exécution des activités du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des différentes structures du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X100

1.2 Taux de mise en oeuvre du plan de suivi de la Politique Nationale de la Ville (PONAV)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la Cellule de Suivi de la politique Nationale Villes (CS-PONAV)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100

1.3 Taux de réalisation des activités dans le cadre d'amélioration et de résorption de quartiers précaires	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de Projet Ville du Mali Sans Bidonville (PVMSBV)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes Administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/ Crédits notifiés) X 100

2.2 Taux de réalisation des sessions des formations	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ Nombre de formations programmées) X 100

Objectif 3: Contribuer à l'amélioration de la gestion en matière domaniale, foncière, d'urbanisme et de construction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des Collectivités Territoriales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de contrôles effectués/ Nombre de contrôles programmés) X 100					
3.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports d'inspection	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi réalisées/ Nombre de missions de suivi prévues) X 100					
3.3 Taux de réalisation des sessions des formations des inspecteurs	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions des formations réalisées/ Nombre de sessions des formations programmées) X 100					
3.4 Taux de réalisation des activités de constructions/équipement Inspection Domaines et Affaires Foncières	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) X 100					

Objectif 4: Assurer la sécurisation domaniale et foncière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités du secrétariat permanent	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Secrétariat Permanent					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) X 100					

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100					
5.2 Taux de mission de suivi du processus de la déconcentration au sein du département	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre missions réalisées/ Nombre missions programmées) X 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 049 985	968 558	1 121 383	1 204 701
Biens et services	1 552 086	1 560 086	1 567 592	1 584 977
Transferts et subventions	96 048	96 048	100 053	108 586
Investissement	3 199 950	2 669 950	2 812 749	3 112 138
Total :	5 898 069	5 294 642	5 601 777	6 010 402

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	1 438 528	1 310 753	1 529 503	1 648 808
Gestion financière et matérielle	2 287 782	1 604 677	1 740 531	1 807 886
Vérification et contrôle de la gestion domaniale et foncière	581 694	781 147	617 932	666 057
Réforme domaniale et foncière	1 547 500	1 547 500	1 670 822	1 844 186
Processus de décentralisation et de déconcentration	42 565	50 565	42 989	43 465
Total :	5 898 069	5 294 642	5 601 777	6 010 402

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	52	57	74	96
CATEGORIE B1	26	20	26	34
CATEGORIE B2	24	20	25	32
CATEGORIE C	14	10	13	16
AUTRES	103	96	125	162
Total :	219	203	263	340

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	576 446	528 671	615 644	661 386
Biens et services	236 034	236 034	238 392	241 036
Transferts et subventions	46 048	46 048	47 968	52 059
Investissement	580 000	500 000	627 499	694 327
Total	1 438 528	1 310 753	1 529 503	1 648 808

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de salaire	528 671
1.1.2 Pilotage des activités du département	104 684
1.1.3 Mise en oeuvre du plan de communication du département	86 350
1.2.1 Suivi de mise en oeuvre du plan d'actions opérationnel sur la sécurisation des 2102 espaces publics dans le District de Bamako issue de "l'étude portant sur le recensement et la valorisation des espaces publics du District de Bamako".	25 000
1.2.2 Organisation des missions d'identification dans le cadre de la sécurisation des espaces publics dans les régions de Koutiala et de Gao	8 000
1.2.3 Tenue des rencontres statutaires de la PONA V	13 048
1.2.4 Pavage des rues du District de Bamako	400 000
1.3.1 Elaboration d'études de résorption et d'amélioration des quartiers précaires	54 000
1.3.2 Elaboration de profil Urbain dans les villes du Mali	49 000
1.3.3 Elaboration d'étude de résorption, de Profil Urbain et d'amélioration des quartiers précaires	42 000
Total	1 310 753

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	320 861	287 756	342 679	368 140
Biens et services	1 096 971	1 096 971	1 107 933	1 120 222
Transferts et subventions	50 000	50 000	52 085	56 527
Investissement	819 950	169 950	237 834	262 997
Total	2 287 782	1 604 677	1 740 531	1 807 886

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge de salaire et accessoires	287 756
2.1.2 Etudes et préparation du budget	19 950
2.1.3 Exécution et suivi du budget du département	1 281 771
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de formation du département	15 200
Total	1 604 677

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	152 678	152 131	163 060	175 175
Biens et services	129 016	129 016	130 303	131 747
Investissement	300 000	500 000	324 569	359 135
Total	581 694	781 147	617 932	666 057

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des salaires	152 131
3.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des C.T.	84 818
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de vérification	18 935
3.3.1 Organisation des sessions de formation	25 263
3.4.1 Réalisation des activités de constructions/équipement Inspection Domaines et Affaires Foncières	500 000
Total	781 147

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	47 500	47 500	47 975	48 507
Investissement	1 500 000	1 500 000	1 622 847	1 795 679
Total	1 547 500	1 547 500	1 670 822	1 844 186

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Formation sur les enquêtes	15 000
4.1.2 Organisation des Journées de restitution	10 000
4.1.3 Identification NINACAD sur le terrain	15 000
4.1.4 Supervision des travaux cadastraux	7 500
4.1.5 Mise en oeuvre reforme foncière sécurisée	1 500 000
Total	1 547 500

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	42 565	50 565	42 989	43 465
Total	42 565	50 565	42 989	43 465

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences à travers l'identification des ressources à transférer aux collectivités territoriales, les renforcements de capacité, les missions d'échanges et de sensibilisation	20 000
5.1.2 Suivi de la mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales (CT)	15 723
5.2.1 Suivi du processus de la déconcentration au sein du département	14 842
Total	50 565

Le Programme : 2.029 Gestion des Biens de l'Etat

Responsable de Programme : 2.029, Le Directeur Général de l'Administration des Biens de l'Etat.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une meilleure gestion du patrimoine de l'Etat, le suivi des participations de l'Etat dans le capital social des sociétés et la réforme des entreprises publiques. A ce titre, la DGABE a pour mission d'élaborer les éléments de la politique de l'Etat en matière de gestion du patrimoine bâti et du patrimoine mobilier corporel et incorporel de l'Etat et de veiller à l'application de la réglementation en vigueur en matière de comptabilité-matières.

Les perspectives porteront sur :

- l'application des nouveaux textes adoptés, régissant la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat ;
- le suivi du portefeuille de l'Etat (collecte des informations financières sur les sociétés et entreprises d'Etat) ;
- la poursuite du développement de la phase II du logiciel de la Comptabilité matières ;
- la poursuite du recensement et l'évaluation des biens de l'Etat ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'utilisation du logiciel.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.029 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion du patrimoine de l'Etat et en conséquence à la mise en oeuvre du Décret n°2019-0119/P-RM du 22 février 2019 portant Réglementation de la Comptabilité matières.

Objectif 1: Assurer la bonne gestion des biens durables de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage des matériels roulants valorisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGABE, base de données

Précision Méthodologique : (Nombre de matériels roulants valorisés/ Nombre total de matériels recensés) X100

Formule : NB: Matériels Roulants: véhicules et motos

1.2 Taux d'acquisition de véhicules	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGABE

Précision Méthodologique : (Nombre de véhicules achetés / Nombre des véhicules programmés) X 100

1.3 Pourcentage des Bâtiments publics valorisés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGABE

Précision Méthodologique : Nombre de bâtiments valorisés/ Nombre des bâtiments immatriculés) X 100

1.4 Taux de déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux comptables connectés au logiciel/ Nombre total de bureaux comptables programmés) X 100

1.5 Taux de réalisation des activités de constructions/équipement DGABE	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGABE

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues)X100

Objectif 2: Contribuer à la bonne gestion du portefeuille de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage des entreprises publiques suivies	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Répertoire des entreprises publiques et rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre des entreprises suivies/ Nombre total d'entreprises répertoriées) X 100

2.2 Pourcentage des concessions et administrations provisoires suivies	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre des concessions et administrations provisoires suivies/Nombre total concessions et administrations mises en place) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	196 043	190 699	209 373	224 929
Biens et services	248 174	250 174	273 647	268 145
Transferts et subventions	108 000	108 000	112 503	122 098
Investissement	3 800 000	4 050 000	4 092 658	4 504 508
Total :	4 352 217	4 598 873	4 688 181	5 119 680

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion des mobiliers et des immobiliers bâtis de l'Etat	4 352 217	4 598 873	4 688 181	5 119 680
Total :	4 352 217	4 598 873	4 688 181	5 119 680

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	19	19	25	32
CATEGORIE B1	7	7	9	11
CATEGORIE B2	5	4	5	7
CATEGORIE C	4	3	4	5
AUTRES	12	13	17	22
Total :	47	46	60	77

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	196 043	190 699	209 373	224 929
Biens et services	248 174	250 174	273 647	268 145
Transferts et subventions	108 000	108 000	112 503	122 098
Investissement	3 800 000	4 050 000	4 092 658	4 504 508
Total	4 352 217	4 598 873	4 688 181	5 119 680

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DGABE	190 699
1.1.2 Approvisionnement en biens et services	290 174
1.1.4 Poursuite de la formation des comptables-matières sur le nouveau logiciel de la comptabilité-matières	9 000
1.1.5 Poursuite du recensement et évaluation des matériels et équipements durables de l'Etat	10 000
1.2.1 Approvisionnement des services publics en matériels roulants	2 850 000
1.3.1 Recensement et immatriculation et évaluation des bâtiments de l'Etat	25 000
1.4.1 Poursuite du déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	6 000
1.4.2 Poursuite de la formation des comptables-matières sur les procédures et la tenue de comptabilité-matières	10 000
1.5.1 Constructions/équipement DGABE	1 150 000
2.1.1 Renforcement des capacités des administrateurs représentant l'Etat dans les conseils d'administration et des agents de la DGABE	20 000
2.1.2 Actualisation du répertoire du portefeuille de l'Etat (collecte de données en vue de l'élaboration du répertoire)	18 000
2.2.1 Suivi des opérations de réforme et de liquidation des sociétés et entreprises publiques	10 000
2.2.2 Poursuite du recensement, l'évaluation et suivi des sociétés et entreprises publiques	10 000
Total	4 598 873

Le Programme : 2.078 Gestion Cadastrale et Foncière

Responsable du Programme: 2.078, Le Directeur Général des Domaines et du Cadastre

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à contribuer à l'amélioration de la gestion, de la conservation et de la sécurisation des droits fonciers. Il ambitionne d'engager des réformes du cadre institutionnel et législatif, de contribuer à la connaissance du foncier et de mobiliser des ressources pour le Trésor Public.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.078 « Gestion Cadastrale et Foncière » est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques assortis d'indicateurs de performance.

Objectif 1: Améliorer la mobilisation des recettes au compte du Trésor Public

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de recouvrement des recettes		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGDC

Précision Méthodologique : (Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) X 100

Objectif 2: Maîtriser la Gestion Cadastre et Foncière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des travaux cadastraux	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DGDC

Précision Méthodologique : (Nombre des dossiers techniques traités/Nombre des dossiers techniques reçus)X100

2.2 Nombre de services gestionnaires du régime de la propriété foncière dont les archives sont dématérialisées	Nbre	1	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DGDC

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Taux de dématérialisation des procédures d'accès à la terre	%	30	60	90	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DGDC

Précision Méthodologique : (Nombre des procédures dématérialisées/ Nombre total des procédures) X 100

2.4 Nombre des titres fonciers rattachés	Nbre	-	8433	8500	8750
--	------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DGDC

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.5 pourcentage des communes disposant d'un cadastre expédié	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DGDC

Précision Méthodologique : (Nombre de communes disposant d'un cadastre expédié/Nombre de communes prévues pour la confection d'un cadastre expédié) X100

Objectif 3: Recenser, valoriser et sécuriser le patrimoine foncier et immobilier de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de recensement et évaluation des immeubles de l'Etat des Collectivités et des particuliers	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre d'immeubles recensés et évalués /Nombre de demandes de recensement et évaluation des immeubles) X 100

Objectif 4: Renforcer la capacité de la DGDC en construction et équipement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des activités de construction de la DGDC	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DGDC

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 182 721	2 224 547	1 622 409	1 742 950
Biens et services	584 088	884 088	170 734	172 590
Transferts et subventions	302 800	302 800	0	0
Investissement	1 150 000	850 000	1 190 083	1 316 824
Total :	4 219 609	4 261 435	2 983 226	3 232 364

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Gestion domaniale	3 224 618	3 761 435	2 117 712	2 274 675
Gestion foncière et cadastrale	994 991	500 000	865 514	957 689
Total :	4 219 609	4 261 435	2 983 226	3 232 364

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	141	88	114	149
CATEGORIE B1	109	91	118	154
CATEGORIE B2	69	60	78	100
CATEGORIE C	57	49	64	83
AUTRES	163	138	180	233
Total :	539	426	554	719

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	2 182 721	2 224 547	1 622 409	1 742 950
Biens et services	389 097	884 088	170 734	172 590
Transferts et subventions	302 800	302 800	0	0
Investissement	350 000	350 000	324 569	359 135
Total	3 224 618	3 761 435	2 117 712	2 274 675

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DGDC	2 224 547
1.1.2 Recouvrement des recettes domaniales et fiscales	602 473
1.1.3 Impression des documents	302 555
1.1.4 Renforcement des capacités des structures de recensement et de recouvrement des produits domaniaux	65 800
1.1.5 Communication sur le domaine et foncier	14 500
1.1.6 Constitution des réserves foncières au profit de l'Etat	30 000
1.1.7 Poursuite de la mise en place du système d'archivage physique et numérique performant et sécurisé pour l'ensemble des dossiers des conservations foncières	29 500
1.1.8 Renforcement et extension du réseau informatique de la DGDC aux structures non encore informatisées des Domaines et Cadastre	4 500
1.1.9 Equipement mobilier et matériel informatique de service déconcentré	42 000
2.1.1 Confection des impressions et imprimés	71 486
2.1.2 Contrôle des travaux cadastraux	22 138
2.2.1 Dématérialisation des archives foncières et cadastrales (Appui PAMORI)	27 000
2.3.1 Dématérialisation des procédures foncières et cadastrales (Appui PAMORI)	27 000
3.1.1 Recensement, enquêtes foncières et évaluations immobilières	12 936
4.1.2 Réalisation des activités de construction du Bureau des Domaines et du Cadastre de Kati	285 000
Total	3 761 435

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Investissement	800 000	500 000	865 514	957 689
Total	800 000	500 000	865 514	957 689

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.1 Rattachement et mise à jour des Titres	100 000
2.5.1 Confection d'un cadastre expédié	200 000
4.1.1 Réalisation des activités de construction de la DGDC	200 000
Total	500 000

Le Programme : 2.079 Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires

Responsable du programme : 2.079, Le Directeur National de l'Urbanisme et de l'Habitat.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme contribue à améliorer le cadre de vie des populations et à réaliser les études et recherches nécessaires à la mise en oeuvre des politiques du Département, d'assurer la coordination et le contrôle des Services Régionaux, Subrégionaux, des Services rattachés et des Organismes Personnalisés.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.079 « Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires » vise à atteindre spécifiquement deux (02) objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

- maîtriser la croissance des villes ;

- restructurer les dettes de l'OMH dans le cadre de la réalisation des logements sociaux (conformément au protocole d'accord signé le 10 août 2018).

Objectif 1: Maîtriser la croissance des villes.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités de la DNUH	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNUH

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) X 100

1.2 Nombre d'études et de recherches effectuées dans le domaine du développement urbain durable	Nbre	4	3	5	5
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ONAV

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux de réalisations des missions dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la PONA V	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports fournis par l'ONAV

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres participées/ Nombre de rencontres programmées) X 100

Objectif 2: Restructurer les dettes de l'OMH dans le cadre de la réalisation des logements sociaux (conformément au protocole d'accord signé le 10 août 2018)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de remboursement des dettes de l'OMH	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la DNUH, de l'Office Malienne de l'Habitat (OMH)

Précision Méthodologique : (Dotation budgétaire annuelle transférée / Dotation budgétaire annuelle prévue) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 717 974	1 760 233	1 834 792	1 971 111
Biens et services	429 036	429 036	433 309	438 069
Transferts et subventions	91 800	91 800	95 628	103 785
Investissement	5 500 000	5 450 000	5 950 126	6 583 398
Total :	7 738 810	7 731 069	8 313 855	9 096 363

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Développement harmonieux des villes	7 738 810	7 731 069	8 313 855	9 096 363
Total :	7 738 810	7 731 069	8 313 855	9 096 363

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	69	72	95	124
CATEGORIE B1	132	129	169	220
CATEGORIE B2	82	84	108	140
CATEGORIE C	80	76	100	130
AUTRES	137	134	175	227
Total :	500	495	647	841

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 717 974	1 760 233	1 834 792	1 971 111
Biens et services	429 036	429 036	433 309	438 069
Transferts et subventions	91 800	91 800	95 628	103 785
Investissement	5 500 000	5 450 000	5 950 126	6 583 398
Total	7 738 810	7 731 069	8 313 855	9 096 363

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	1 760 233
1.1.2	Supervision dans le cadre de l'élaboration et la révision des outils de planification urbaine	215 938
1.1.3	Traitement, investigation, enquête et supervision des dossiers d'opérations d'urbanisme	17 223
1.1.4	Traitement, investigation, enquête et supervision des dossiers d'opérations foncières	17 223
1.1.5	Traitement, investigation, enquête des demandes d'autorisation de construire	17 223
1.1.6	Missions de contrôle des constructions et servitudes d'urbanisme	34 449
1.1.7	Supervision des chantiers de l'Etat et des collectivités territoriales	61 077
1.1.8	Actualisation et impression des recueils de textes, des guides pratiques et des calendriers	26 957
1.1.9	Honoraire et frais d'études administratives	20 160
1.1.10	Entretien courant des bâtiments	68 787
1.1.11	Elaboration/Révision SDU	250 000
1.2.1	Tenue des réunions statutaires de l'ONAV (Comité d'Orientation et Comité de gestion).	11 300
1.2.2	Réalisation des études en recherches effectuées dans le domaine du développement urbain durable	60 500
1.3.1	Suivi-évaluation de la PONA et du PRODEV	10 000
1.3.2	Gestion de la base de données	5 000
1.3.3	Suivi des ODD (Participation au forum Urbain Mondial)	5 000
1.3.4	Elaboration de l'Annuaire Statistique des Villes du Mali	150 000
2.1.1	Restructuration des dettes de l'OMH	5 000 000
Total		7 731 069

Le Programme : 2.080 Population

Responsable du Programme : 2.080, Le Directeur National de la Population

Ce programme vise à améliorer le niveau et la qualité de vie de la population malienne à travers la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Population sur toute l'étendue du territoire national. Il assure :

- la collecte, le traitement et la diffusion des données de population nécessaires à la formulation des politiques publiques et la constitution de bases de données démographiques ;
- l'initiation et l'appui à la réalisation d'études et recherches en matière de Population et de Développement en vue de réaliser des projections démographiques et de suivre les indicateurs de mouvement de la population ;
- le suivi de la prise en compte des questions de population dans les politiques nationales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation des programmes et projets de population ;
- la production d'un rapport annuel sur la mise en oeuvre de la Politique nationale de Population ;
- le suivi de la mise en oeuvre des programmes d'actions et de recommandations issues des engagements internationaux sur la population et développement ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie de communication pour le changement social et comportemental ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de renforcement des capacités nationales pour la prise en compte du dividende démographique dans les politiques de développement économique, social et culturel ;
- la production d'un rapport annuel sur le profil du dividende démographique au Mali en vue d'apprécier l'évolution de l'indice composite de suivi du dividende démographique ;
- la conduite des actions de plaidoyer visant la mise en oeuvre des recommandations de politiques économiques et sociales issues des études

et recherches sur le dividende démographique.

a) Présentation stratégique du programme :

Il vise trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

- améliorer la coordination, et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population ;
- renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication et le plaidoyer sur les questions de population en vue de la capture du Dividende Démographique ;
- renforcer les capacités de production de rapports et d'analyse sur les questions de l'économie générationnelle et du dividende démographique aux niveaux national, régional et local ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme « Population » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de population.

Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit:

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population ;					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des missions de suivi évaluation de la mise en oeuvre de la PNP	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi et des réunions de coordination

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi et de réunions de coordination réalisées/ Nombre missions et réunions programmées) X 100

1.2 Nombre de rapports de suivi-évaluation de politique, projets et programme de population	nbre	3	4	04	05
---	------	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapport sur l'état de mise Organisation des missions de suivi-évaluation sur la mise en oeuvre de la PNP

Précision Méthodologique : (Dénombrement)

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication et le plaidoyer sur les questions de population et du Dividende Démographique ;					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution des sessions de formation des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport des sessions de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formation réalisées/ Nombre de sessions de formation programmées) X 100

2.2 Taux d'exécution des études programmées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'études

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées/ Nombre d'études programmées) X 100

2.3 Taux d'exécution des activités de communication et de plaidoyer programmées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des sessions de communication et de plaidoyer

Précision Méthodologique : (Nombre des sessions de communication et de plaidoyer réalisées/ Nombre des sessions de communication et de plaidoyer programmées) X 100

Objectif 3: Renforcer les capacités de production de rapports et d'analyse sur les questions de l'économie générationnelle et du dividende démographique aux niveaux national, régional et local.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des rapports d'études et d'analyse sur les questions de population et les dimensions du dividende démographique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport des études et d'analyses sur les questions de population et les dimensions du dividende démographique.

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports d'études et d'analyses sur les questions de population et les dimensions du DD réalisés/Nombre de rapports d'études et d'analyses sur les questions de population et les dimensions du DD prévus)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	150 944	168 084	161 208	173 185
Biens et services	67 280	67 280	74 008	74 485
Transferts et subventions	114 109	108 161	118 866	129 004
Investissement	614 000	714 000	664 190	734 807
Total :	946 333	1 057 525	1 018 272	1 111 481

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Mise en oeuvre de la politique nationale de population	946 333	1 057 525	1 018 272	1 111 481
Total :	946 333	1 057 525	1 018 272	1 111 481

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	19	19	25	32
CATEGORIE B1	5	5	6	8
CATEGORIE B2	4	4	6	8
CATEGORIE C	3	3	4	5
AUTRES	7	7	10	13
Total :	38	38	51	66

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	150 944	168 084	161 208	173 185
Biens et services	67 280	67 280	74 008	74 485
Transferts et subventions	114 109	108 161	118 866	129 004
Investissement	614 000	714 000	664 190	734 807
Total	946 333	1 057 525	1 018 272	1 111 481

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel et accessoires DNP	168 084
1.1.2 Appui gestion politique nationale de population	366 600
1.1.3 Mise en oeuvre du programme autonomisation de la femme et Dividende Démographique	150 000
1.1.4 Organisation des missions de suivi-évaluation sur la mise en oeuvre de la PNP	16 400
1.2.1 Organisation des sessions de renforcement des capacités des acteurs régionaux sur les concepts du	14 000
1.2.2 Prise en charge du personnel E.P.A /ONDD	34 161
2.1.1 Organisation des activités de suivi-évaluation des sessions de formation et des plaidoyers sur les	13 030
2.2.1 Réalisation des études et recherches production et analyse des rapports sur l'économie générationnelle/ONDD	80 000
2.3.1 Elaboration du rapport annuel sur l'état de la Population du Mali	11 400
2.3.2 Organisation des sessions de plaidoyer au niveau gouvernemental en faveur des questions de population	9 850
3.1.1 Appui Observatoire national du Dividende démographique (ONDD)	194 000
Total	1 057 525

Le Programme : 2.081 Aménagement du Territoire

Responsable du Programme 2.081, Le Directeur National de l'Aménagement du Territoire.

Ce programme contribue à la mise en oeuvre de la Politique nationale d'Aménagement du Territoire à travers l'élaboration et le suivi de la

mise en oeuvre des outils de planification spatiale en vue d'assurer un développement équilibré et cohérent du territoire national.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme assure :

- la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles ;
- l'amélioration et la mise en oeuvre du cadre législatif et règlementaire de l'Aménagement du Territoire ;
- le renforcement de la connaissance du territoire national.

b). Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.081 « Aménagement du Territoire » est bâti autour de trois objectifs (03) spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Opérationnaliser le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage de mise en oeuvre des activités du SNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) X 100

Objectif 2: Assurer la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de documents de planification spatiale élaborés avec l'appui de la DNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de planification spatiale élaborés/Nombre total de documents de planification spatiale prévus) x100

2.2 Taux de réalisation de la mise en oeuvre de la PNAT par la DNAT	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x100

2.3 Taux de réalisation des missions d'évaluation des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) et des Schémas d'Aménagement du Territoire	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions prévues) X 100

Objectif 3: Renforcer la connaissance du territoire national					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux de réalisation des missions de collecte de données	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de collecte

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de collecte réalisées/ Nombre total de mission de collecte prévues) X 100

3.2 Pourcentage de cartes thématiques réalisées sur l'Aménagement du Territoire	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports Annuels DNAT, DRPSIAP

Précision Méthodologique : (Nombre de cartes thématiques réalisées/ Nombre de cartes thématiques prévues) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	153 236	151 288	163 656	175 815
Biens et services	49 000	49 000	49 490	50 036
Investissement	200 000	250 000	216 377	239 420
Total :	402 236	450 288	429 523	465 271

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Développement équilibré du territoire national	402 236	450 288	429 523	465 271
Total :	402 236	450 288	429 523	465 271

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	13	14	18	23
CATEGORIE B1	6	6	8	10
CATEGORIE B2	6	4	5	7
CATEGORIE C	3	2	3	4
AUTRES	7	8	10	13
Total :	35	34	44	57

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	153 236	151 288	163 656	175 815
Biens et services	49 000	49 000	49 490	50 036
Investissement	200 000	250 000	216 377	239 420
Total	402 236	450 288	429 523	465 271

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DNAT	151 288
1.1.2 suivi de plan d'actions de la mise en oeuvre de la PNAT	46 500
2.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification spatiale	25 000
2.2.1 Suivi régional de la mise en oeuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire	58 500
2.2.2 Appui au fonctionnement des Comités de suivi de la PNAT, du SNAT et des SDU	37 500
2.2.3 Appui à la mise en place du SIG	16 500
2.3.1 Évaluation de la mise en oeuvre des Schémas Directeur d'Urbanisme (SDU)	34 000
2.3.2 Évaluation de la mise en oeuvre des Schémas d'Aménagement du Territoire ((Schéma Régional	14 500
2.3.3 Appui aux Collectivités territoriales	25 000
3.1.1 Collecte et traitement des données	14 500
3.2.1 Elaboration de cartes thématiques	6 000
3.2.2 Réalisation des activités d'analyse et d'étude spécifique sur la connaissance du territoire national	21 000
Total	450 288

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.029	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET RENFORCEMENT CAPACITE DOMAINE AFF FONCIERES U	150 000	200 000	150 000	216 378	239 422
	MISE EN OEUVRE REFORME FONCIERE SECURISEE	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 622 847	1 795 679
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPCETION DOMAINES ET AFFA	2 000 000	300 000	500 000	324 569	359 135
	VILLES DU MALI SANS BIDONS VILLES	100 000	80 000	100 000	86 550	95 767
	PROJET PAVAGE RUES VILLE DE BAMAKO ET ENVIRONS	400 000	500 000	400 000	540 949	598 560
Total :		4 150 000	2 580 000	2 650 000	2 791 293	3 088 563

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.029	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DGABE	550 000	300 000	550 000	324 569	359 135
	PROGRAMME REFECTION BATIMENTS PUBLICS	600 000	600 000	600 000	649 139	718 272
Total :		1 150 000	900 000	1 150 000	973 708	1 077 407

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.078	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION NATIONALE CADAS	1 300 000	500 000	200 000	540 949	598 560
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT BUREAU DOMAINES ET CADASTR	1 500 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	PROGRAMME RATTACHEMENT ET MISE A JOUR DES TITRES FON	100 000	100 000	100 000	108 188	119 709
	CONFECTION D'UN CADASTRE EXPEDIE	200 000	200 000	200 000	216 377	239 420
Total :		3 100 000	1 100 000	800 000	1 190 083	1 316 824

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.079	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ELABORATION/REVISION SDU	250 000	250 000	250 000	270 473	299 278
	PROGRAMME CONSTRUCTION 50 000 LOGEMENTS SOCIAUX	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 409 499	5 985 610
	SYSTEME D'INFORMATION STATISTITQUE DES VILLES (SISV)	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
Total :		5 400 000	5 450 000	5 400 000	5 896 351	6 524 311

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.080	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI GESTION POLITIQUE NATIONALE POPULATION	350 000	250 000	350 000	270 472	299 276
	PROG. AUTONOMISATION FEMMES DIVIDENDES DEMOGRAPHIC	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	APPUI OBSERVATOIRE NATIONAL DIVIDENDE DEMOGRAPHIQU	200 000	200 000	200 000	216 377	239 420
Total :		700 000	600 000	700 000	649 133	718 263

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.081	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	RENF. DISPOSITIF INSTITUT. JURIDIQUE AMENAG. TERRITOIRE	250 000	200 000	250 000	216 377	239 420
Total :		250 000	200 000	250 000	216 377	239 420

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Agriculture prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines agricoles.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'accroissement de la production et de la productivité agricoles en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production agricole ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en matériels, intrants et semences et l'amélioration de leur qualité en rapport avec le ministre chargé de l'Industrie ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs agricoles et des exploitations familiales ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production agricole ;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisation des productions agricoles en rapport avec le ministre chargé du Commerce ;
- l'amélioration du cadre de vie des producteurs agricoles en milieu rural ;
- la contribution au développement et à la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion du foncier agricole, en rapport notamment avec les ministres chargés des Finances, de l'Administration du Territoire et de l'Aménagement du Territoire ;
- la conservation et la restauration des sols cultivés ;
- la protection des cultures et la conservation des récoltes ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans le domaine de l'agriculture ;
- la réalisation de travaux d'aménagements hydro-agricoles, d'équipements ruraux et de maîtrise de l'eau ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en équipements.

I.2 Les contraintes et les défis

L'une des principales caractéristiques du sous-secteur agricole est l'existence d'exploitations agricoles familiales de taille réduite. Ces exploitations se caractérisent par leur faible niveau de modernisation, la pratique de techniques de production extensives et peu liées aux marchés.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère dans la mise en oeuvre de sa politique, rencontre des contraintes suivantes :

- la forte vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques (sécheresse, inondations; mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) et aux risques majeurs des ennemis des cultures (prédateurs) ;
- la faible performance des exploitations agricoles (faible recours aux engrais et aux semences améliorées, faible niveau de mécanisation) ;
- la faible maîtrise des problèmes environnementaux (dégradation des sols) ;
- l'insuffisance de financement ;
- l'insuffisance du système d'appui conseil et le faible niveau de formation des producteurs ;
- la faiblesse du système d'information notamment les statistiques agricoles ;
- la problématique de la gestion du foncier agricole ;
- la faible prise en compte de l'aspect genre dans les activités du développement agricole;
- l'absence de système national d'assurance agricole ;
- la problématique de conservation des produits agricoles ;
- les insuffisances aux des textes législatifs et réglementaires par rapport aux contextes socio-économiques actuels.

I.2.2 Défis

Au regard des contraintes sus évoquées, les principaux défis peuvent être résumés comme suit :

- l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population de plus en plus croissante ;
- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité agricoles en vue de valoriser et de positionner les produits agricoles maliens

sur les marchés nationaux, sous régionaux et internationaux;

- la sécurisation et l'accroissement du revenu des exploitants agricoles ;

- l'amélioration des capacités d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques ;

- la relecture des textes législatifs et réglementaires pour leur adaptation à l'évolution des conditions socio-économique, environnemental et politique.

I.3 La politique sectorielle

Le secteur agricole constitue l'épine dorsale de l'économie malienne. Pour faire face aux défis et enjeux et assurer un développement rural durable, les autorités maliennes ont pris des engagements et des mesures législatives et réglementaires qui orientent les interventions publiques dans le secteur du développement rural au Mali. Ces interventions publiques sont mises en oeuvre à travers les projets et programmes. On peut citer entre autres les documents de références ci-après :

- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;

- le plan de passage à l'approche sectorielle du Secteur développement agricole ;

- le Pacte ECOWAP/PDDA du Mali ;

- la Politique de Développement Agricole (PDA) et son plan d'action le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux de réalisations des superficies Aménagées	%	55.10	95.41	138.38	27
2	Taux de réalisation de linéaire de réseaux entretenus	%	100.38	80.09	135.20	60
3	Taux d'accroissement des productions céréalières	%	15.26	10	190	16.66
4	Pourcentage des superficies infestées traitées	%	86.02	27.42	98.09	60.9
5	Taux de couverture en postes d'inspection phytosanitaire frontaliers	%	63.63	63.63	81	81
6	Nombre de technologies et innovations techniques produites	Nbre	5	27	117.65	25
7	Taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations et techniques générées	%	100	100	100	100
8	Taux d'augmentation des productions de viande dans les bassins de production	%	17.96	17.96	18.9	18.7
9	Part de la production de poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	5.16	6.38	6.50	7.92
10	Taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB)	%	77.21	75.45	66.65	58.36

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	20 320 427	16 483 559	23 473 065	26 570 225
Appui au Monde Rural	37 884 556	35 866 825	37 833 236	38 693 576
Aménagement et Equipement Rural	60 321 870	55 067 249	65 760 958	76 647 988
Recherche et Formation	4 988 641	4 943 641	4 947 481	4 295 593
Appui au financement de l'Agriculture	5 000 000	5 000 000	15 000 000	15 120 000
Total :	128 515 494	117 361 274	147 014 740	161 327 382

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	7 860 575	7 600 358	8 395 077	9 018 816
Biens et services	3 219 888	3 339 888	3 539 901	3 012 200
Transferts et subventions	32 509 876	32 600 528	32 682 865	30 605 310
Investissement	84 925 155	73 820 500	102 396 897	118 691 056
Total :	128 515 494	117 361 274	147 014 740	161 327 382

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.034 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- iii) la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.034 est bâti autour de sept (07) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- (i) la mise en oeuvre des politiques sectorielles ;
- (ii) la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières ;
- (iii) la gestion des services et des deniers publics ;
- (iv) la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel des structures

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des activités de communication	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la cellule de communication

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités programmées) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre

Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits notifiés) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DFM

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés / nombre de marchés programmés) * 100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines du secteur					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution des missions d'évaluation du cadre organique	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DRH					
Précision Méthodologique : (Nbre de missions réalisées/ nbre de missions prévues) x 100					
3.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DRH					
Précision Méthodologique : (Formation réalisées / Formation prévues) x 100					

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur agriculture					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences du sous-secteur agriculture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADA					
Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100					

Objectif 5: Renforcer le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du sous-secteur agriculture					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
5.1 Taux de réalisation des missions de vérifications de gestion et de performance	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de l'Inspection Agriculture					
Précision Méthodologique : (Nbre de missions effectuées / Nbre de missions programmées) x 100					
5.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Agriculture					
Précision Méthodologique : (Nbre de missions de suivi des recommandations réalisées / Nbre de missions de suivi des recommandations prévues) x 100					

Objectif 6: Renforcer le processus d'appropriation de la Loi d'Orientation Agricole (LOA)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
6.1 Taux de réalisation des activités de la SP/LOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SP/CEN-CSA					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100					

Objectif 7: Assurer la Planification, la programmation et le suivi évaluation					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
7.1 Taux de réalisation des activités de la CPS/SDR	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la revue sectorielle conjointe					
Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Personnel	1 825 208	1 688 340	1 949 320	2 094 153	
Biens et services	2 451 109	2 571 109	2 694 320	2 293 563	
Transferts et subventions	208 610	208 610	210 696	179 091	
Investissement	15 835 500	12 015 500	18 618 729	22 003 418	
Total :	20 320 427	16 483 559	23 473 065	26 570 225	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	14 300 485	10 625 828	16 951 436	20 096 086
Gestion financière et matérielle	4 012 092	3 829 155	4 352 918	4 218 508
Gestion des ressources humaines	583 625	564 511	625 242	656 807
Processus de décentralisation et de déconcentration	58 175	58 175	63 991	54 391
Contrôle, assistance à la gestion du sous-secteur de l'agriculture	127 753	160 515	138 183	124 886
Loi d'Orientation Agricole	161 100	161 100	177 210	150 628
Planification, programmation et suivi évaluation	1 077 197	1 084 275	1 164 085	1 268 919
Total :	20 320 427	16 483 559	23 473 065	26 570 225

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	116	108	142	184
CATEGORIE B1	38	36	47	62
CATEGORIE B2	70	61	80	105
CATEGORIE C	62	50	66	86
AUTRES	277	259	338	439
Total :	563	514	673	876

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	600 550	475 893	641 387	689 042
Biens et services	181 935	251 935	199 478	170 723
Investissement	13 518 000	9 898 000	16 110 571	19 236 321
Total	14 300 485	10 625 828	16 951 436	20 096 086

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
1.1.1 Prise en charge du personnel CABINET	475 893
1.1.2 Approvisionnement en Biens & Services CABINET MA	626 136
1.1.3 Mise en oeuvre des Activités du Secrétariat Permanent du CILSS du MA	7 189
1.1.4 Construction du siège de l'Institut du Sahel	200 000
1.1.5 Construction Equipement DNGR et DNA	100 000
1.1.6 Projet Multi-Energies Resilience Gestion Intégrée Terroirs au Mali (PROJET MERIT)	5 505 000
1.1.7 Progr. Développ Zone Spéciale Tranformation Agro-Industr Region de kkrro	3 016 000
1.1.8 Financement Inclusif des Filières Agricoles au Mali (Projet Inclusif)	602 000
1.1.9 Approvisionnement en Biens et Services ONAFA	50 000
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des activités de communication	43 610
Total	10 625 828

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	511 641	478 704	546 432	587 031
Biens et services	1 859 341	1 909 341	2 044 031	1 739 656
Transferts et subventions	193 610	193 610	195 546	166 214
Investissement	1 447 500	1 247 500	1 566 909	1 725 607
Total	4 012 092	3 829 155	4 352 918	4 218 508

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
2.1.1 Prise en charge du personnel DFM/MA	478 704
2.1.2 Préparation et Exécution du budget du Département	2 150 451
2.1.3 Construction et Equipement DFM/DRH-SDR	1 200 000
Total	3 829 155

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	523 275	504 161	558 857	600 380
Biens et services	60 350	60 350	66 385	56 427
Total	583 625	564 511	625 242	656 807

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
3.1.1 Organisation des missions d'évaluation des cadres organiques	25 200
3.1.2 Prise en charge Personnel DRH/SDR	504 161
3.2.1 Organisation des sessions de formation	35 150
Total	564 511

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	58 175	58 175	63 991	54 391
Total	58 175	58 175	63 991	54 391

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
4.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences du sous-secteur de l'Agriculture	58 175
Total	58 175

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	31 030	63 792	33 140	35 602
Biens et services	81 723	81 723	89 893	76 407
Transferts et subventions	15 000	15 000	15 150	12 877
Total	127 753	160 515	138 183	124 886

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel (Inspection de l'Agriculture)	63 792
5.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de vérification de gestion et de performance	75 446
5.2.1 Organisation des missions de suivi des recommandations issues des missions de vérification et de performance.	21 277
Total	160 515

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	161 100	161 100	177 210	150 628
Total	161 100	161 100	177 210	150 628

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Mise en oeuvre des activités de la Loi d'Orientation Agricole (LOA)	161 100
Total	161 100

Action 07**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	158 712	165 790	169 504	182 098
Biens et services	48 485	48 485	53 332	45 331
Investissement	870 000	870 000	941 249	1 041 490
Total	1 077 197	1 084 275	1 164 085	1 268 919

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1 prise en charge du personnel CPS/SDR	165 790
7.1.2 Approvisionnement en Biens et Services CPS/SDR	48 485
7.1.3 Appui CPS	120 000
7.1.4 Mise en oeuvre de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC)	350 000
7.1.5 Mise en oeuvre du Recensement Agricole Élevage et Pêche (RGAE)	400 000
Total	1 084 275

Le Programme : 2.087 Appui au Monde Rural

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Appui au Monde Rural" vise à :

- assurer la promotion et la modernisation des filières agricoles ;

- concevoir et suivre la mise en oeuvre des actions de formation, de conseil, de vulgarisation et de communication à l'intention des producteurs agricoles ;
- protéger les cultures et récoltes contre les nuisibles ;
- élaborer et veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle phytosanitaire et au conditionnement des produits agricoles ;
- participer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique de recherche agricole ;
- participer à l'élaboration et au suivi des normes de qualité des produits et intrants agricoles ;
- réaliser la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion de données dans le domaine agricole ;
- faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

Le budget programme 2.021 est élaboré en tenant compte des orientations du Mali en matière de développement consignées dans les documents suivants :

- la déclaration de Politique Générale du Gouvernement;
- le Programme d'Action Gouvernemental ;
- le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 ;
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA) ;
- le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) ;
- la Politique Semencière Nationale;
- le Plan d'Actions National sur la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme d'Appui au monde rural est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des objectifs ci-dessous:

- augmentation de la production et de la productivité agricoles en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- amélioration des conditions de vie des populations rurales en contribuant à la réduction de la pauvreté;

Objectifs spécifiques

- accroître la production et la productivité agricoles à travers l'intensification;
- assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles;
- améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale;
- promouvoir et diversifier les filières agricoles.

Objectif 1: Accroître la production et la productivité Agricoles à travers l'intensification

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux d'accroissement de la production céréalière (Riz, Maïs, Blé, Sorgho, Mil, Fonio) Riz	%	1,19	2.59	2.58	2.04

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - Production (n-1)/Production (n-1)]x100

1.2 Maïs	%	1.53	3.34	3.32	2.16
----------	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100

1.3 Blé	%	3.80	2.99	2.12	3.15
---------	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100

1.4 Sorgho	%	2	3.86	4.08	2.15
------------	---	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100

1.5 Mil	%	1,24	6.02	5.99	0.97
---------	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100

1.6 Fonio	%	2	1.81	1.91	1.74
-----------	---	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100

Objectif 2: Assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage de superficies infestées traitées	%	64	80	85	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'OPV et CNLCP

Précision Méthodologique : (Superficies traitées/ superficies infestées) X 100

2.2 pourcentage de superficies prospectées	%	65	70	70	70
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CNLCP

Précision Méthodologique : (Superficies Prospectées/superficies prévues) x 100

Objectif 3: Améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.2 Nombre de missions de contrôle de qualité et normes des végétaux et produits végétaux, des intrants agricoles et des denrées alimentaires d'origine végétale	%	86	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport DNA

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Promouvoir et diversifier les filières Agricoles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Nombre de filières enregistrées	Nbre	2	1	2	2

Moyen de Vérification : Rapport: DNA, APCAM

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.5 Nombre foires CRA	Nbre	-	4	4	4
-----------------------	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport APCAM, DNA

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	5 073 388	4 938 270	5 418 370	5 820 946
Biens et services	455 588	455 588	501 100	425 876
Transferts et subventions	24 321 925	24 312 967	24 413 045	23 575 975
Investissement	8 033 655	6 160 000	7 500 721	8 870 779
Total :	37 884 556	35 866 825	37 833 236	38 693 576

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Intensification de la production agricole	35 058 907	33 539 644	34 843 854	35 575 864
Protection des cultures	1 851 715	1 722 176	1 952 395	2 030 695
Diversification des filières agricoles	767 772	398 471	826 978	901 121
Organisation de la profession agricole	206 162	206 534	210 009	185 896
Total :	37 884 556	35 866 825	37 833 236	38 693 576

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	358	363	472	612
CATEGORIE B1	25	25	31	40
CATEGORIE B2	549	569	739	961
CATEGORIE C	447	359	466	605
AUTRES	211	210	274	357
Total :	1 590	1 526	1 982	2 575

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	4 835 174	4 721 057	5 163 960	5 547 635
Biens et services	404 517	404 517	444 924	378 129
Transferts et subventions	23 055 061	23 058 570	23 109 607	22 283 162
Investissement	6 764 155	5 355 500	6 125 363	7 366 938
Total	35 058 907	33 539 644	34 843 854	35 575 864

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
1.1.1	Prise en charge du personnel DNA	568 519
1.1.2	Approvisionnement Biens & Services de la DNA	235 967
1.1.3	Appui aux Producteurs Subvention Intrants (Agriculture)	17 600 000
1.1.4	Prise en charge Personnel DRA District de Bamako	535 245
1.1.5	Prise en charge personnel DRA Kayes	437 214
1.1.6	Prise en charge personnel DRA Koulikoro	644 747
1.1.7	Prise en charge personnel DRA Sikasso	949 957
1.1.8	Prise en charge personnel DRA Ségou	611 272
1.1.9	Prise en charge personnel DRA Mopti	426 172
1.1.10	Prise en charge personnel DRA Tombouctou	246 670
1.1.11	Prise en charge personnel DRA Gao	222 351
1.1.12	Prise en charge personnel DRA Kidal	21 012
1.1.13	Prise en charge personnel DRA Taoudenit	19 417
1.1.14	Prise en charge personnel DRA Menaka	27 648
1.1.15	Approvisionnement en biens et services DRA du District Bamako	6 089
1.1.16	Approvisionnement en biens et services DRA Kayes	7 553
1.1.17	Approvisionnement en biens et services DRA Koulikoro	8 399
1.1.18	Approvisionnement en biens et services DRA Sikasso	7 245
1.1.19	Approvisionnement en biens et services DRA Ségou	5 600
1.1.20	Approvisionnement en biens et services DRA Mopti	6 697
1.1.21	Approvisionnement en biens et services DRA Tombouctou	7 489
1.1.22	Approvisionnement en biens et services DRA Gao	8 530
1.1.23	Approvisionnement en biens et services DRA Kidal	9 571
1.1.24	Approvisionnement en biens et services DRA Taoudenit	12 397
1.1.25	Approvisionnement en biens et services DRA Menaka	13 491
1.1.26	Approvisionnement en biens et services DRA de Nioro	6 000
1.1.27	Approvisionnement en biens et services DRA Dioila	6 000
1.1.28	Approvisionnement en biens et services DRA Bougouni	6 000
1.1.29	Approvisionnement en biens et services DRA Koutiala	6 000
1.1.30	Approvisionnement en biens et services DRA Bandiagara	6 000
1.1.31	Approvisionnement en biens et services DRA Kita	6 000
1.1.32	Approvisionnement en biens et services DRA Nara	6 000
1.1.33	Approvisionnement en biens et services DRA San	6 000
1.1.34	Approvisionnement en biens et services DRA Douentza	6 000
1.1.35	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Bamako	3 751
1.1.36	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Kayes	9 043
1.1.37	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Koulikoro	5 828
1.1.38	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Sikasso	8 074
1.1.39	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Ségou	6 352
1.1.40	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Mopti	6 630
1.1.41	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Tombouctou	8 074
1.1.42	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Gao	4 947
1.1.43	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Kidal	6 459
1.1.44	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Taoudenit	8 882
1.1.45	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Menaka	9 690
1.1.47	Mise en oeuvre des Activités Contrat Plan/Etat OMVF	220 000
1.1.49	Transfert Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).	5 000 000
1.1.50	Projet Mise en Valeur des Plaines Rizicoles de Tombouctou (PMPRT).	1 350 000

1.1.57	Prise en charge du personnel E.P.A de l'OMVSF	36 604
1.1.58	Programme Promotion Systèmes Cultures-Ecologies Protection Sols (PAESOL)	3 258 000
1.1.59	Programme National Irrigation de Proximité	400 000
1.1.60	Approvisionnement Biens et Services l'Office pour la Mise en Valeur Système Faguibine (OMVF)	164 000
1.1.61	Mise en Oeuvre des Activités Contrat Plan/Etat OMVF	30 000
1.1.62	Projet Développement Ferme Rizicole de SABE	190 000
4.1.12	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Kayes	14 107
4.1.13	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Koulikoro	22 324
4.1.14	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Sikasso	15 311
4.1.15	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Ségou	26 267
4.1.16	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Mopti	21 435
4.1.17	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Tombouctou	9 781
4.1.18	Prise en charge personnel Centre Régional d'Animation Rurale Mopti	6 134
4.1.19	Prise en charge personnel Centre Régional d'Animation Rurale Ségou	4 699
Total		33 539 644

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	132 977	130 905	142 019	152 571
Biens et services	45 670	45 670	50 236	42 698
Transferts et subventions	1 053 568	1 041 101	1 088 014	1 109 710
Investissement	619 500	504 500	672 126	725 716
Total	1 851 715	1 722 176	1 952 395	2 030 695

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.52 Approvisionnement en Biens et Services l'OFFICE DU MOYEN BANI (OMB).	51 517
1.1.53 Mise en oeuvre des Activités du Contrat Plan/Etat OFFICE DU MOYEN BANI (OMB)	304 500
1.1.54 Prise en charge personnel E.P.A de l'OMB.	177 907
1.1.63 Programme Développement Rural Sécurité Alimentaire (MLI 021)	200 000
2.1.1 Prise en charge du personnel E.P.A de l'OPV	427 664
2.1.2 Surveillance et lutte contre les nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages	304 852
2.2.1 Prise en charge du personnel CNLCP	130 905
2.2.2 Surveillance et lutte contre le CNLCP	124 831
Total	1 722 176

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	74 362	55 061	79 417	85 317
Biens et services	5 401	5 401	5 940	5 049
Transferts et subventions	38 009	38 009	38 389	32 630
Investissement	650 000	300 000	703 232	778 125
Total	767 772	398 471	826 978	901 121

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires du Service Semencier National	2 927
3.2.2 Mise en oeuvre des activités Service Semencier National	43 410
3.2.4 Prise en charge personnel (SEGOU)	52 134
4.1.20 Projet de Développement des Filières Horticoles (PDFH)	300 000
Total	398 471

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	30 875	31 247	32 974	35 423
Transferts et subventions	175 287	175 287	177 035	150 473
Total	206 162	206 534	210 009	185 896

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre des activités de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)	99 750
4.1.2 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture District Bamako	28 497
4.1.3 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Kayes	6 460
4.1.4 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Koulikoro	8 740
4.1.5 Prise en charge du personnel de la Chambre Régionale d'Agriculture Sikasso	31 247
4.1.6 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Sikasso	2 826
4.1.7 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Ségou	5 249
4.1.8 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Mopti	4 702
4.1.9 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Tombouctou	5 739
4.1.10 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Gao	6 864
4.1.11 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Kidal	6 460
Total	206 534

Le Programme : 2.088 Aménagement et Equipement Rural

Responsable de Programme : le Directeur National du Génie Rural

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objectif l'élaboration des éléments de la Politique du Gouvernement en matière d'Aménagement et d'Equipement Rural ainsi que le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite Politique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Aménagement et l'Equipement Rural.

Objectif 1: Aménager progressivement les terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro-agricoles (PI, PM, PIV, Bas-fonds, Pistes Agricoles...)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Superficies aménagées	ha	9600	9720	9720	10206

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des Agences, offices et projets/programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Nouvelles	ha	8000	8100	8100	8505
---------------	----	------	------	------	------

Moyen de Vérification :

Précision Méthodologique :

1.3 Réhabilitées	km	1600	1620	1620	1701
------------------	----	------	------	------	------

Moyen de Vérification :

Précision Méthodologique :

1.4 Linéaires des pistes rurales réalisées	km	50	159.1	97	160
--	----	----	-------	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des Agences, offices et projets/programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.5 Nouvelles	km	10	5	5	5
---------------	----	----	---	---	---

1.6 Réhabilitées	km	40	154.1	92	155
------------------	----	----	-------	----	-----

Objectif 2: Moderniser et augmenter le niveau d'équipements des producteurs

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Nombre d'exploitations agricoles équipées	Nombre	330	550	550	610

Moyen de Vérification : Rapport bilan du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Attelées	Nombre	30	250	250	260
--------------	--------	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification :

Précision Méthodologique :

2.3 Motorisées	Nombre	300	300	300	350
----------------	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification :

Précision Méthodologique :

2.4 Nombre de magasins mis à la disposition des producteurs	Nombre	-	4	18	11
---	--------	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR

Précision Méthodologique : Denombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	961 979	973 748	1 027 387	1 103 717
Biens et services	281 291	281 291	309 391	262 935
Transferts et subventions	3 506 100	3 500 710	3 541 152	3 009 969
Investissement	55 572 500	50 311 500	60 883 028	72 271 367
Total :	60 321 870	55 067 249	65 760 958	76 647 988

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Aménagement, réhabilitation et équipement des terres agricoles	60 321 870	55 067 249	65 760 958	76 647 988
Total :	60 321 870	55 067 249	65 760 958	76 647 988

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	249	239	312	407
CATEGORIE B1	28	28	36	46
CATEGORIE B2	190	182	235	305
CATEGORIE C	194	167	216	281
AUTRES	191	183	239	313
Total :	852	799	1 038	1 352

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	961 979	973 748	1 027 387	1 103 717
Biens et services	281 291	281 291	309 391	262 935
Transferts et subventions	3 506 100	3 500 710	3 541 152	3 009 969
Investissement	55 572 500	50 311 500	60 883 028	72 271 367
Total	60 321 870	55 067 249	65 760 958	76 647 988

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du Personnel DNGR	273 571
1.1.2 Approvisionnement en Biens & Services DNGR	161 520
1.1.3 Prise en charge personnel DRGR District Bamako	24 345
1.1.4 Prise en charge personnel DRGR Kayes	124 364
1.1.5 Prise en charge personnel DRGR Koulikoro	82 280
1.1.6 Prise en charge personnel DRGR Sikasso	155 990
1.1.7 Prise en charge personnel DRGR Ségou	106 629
1.1.8 Prise en charge personnel DRGR Mopti	85 373
1.1.9 Prise en charge personnel DRGR Tombouctou	24 237
1.1.10 Prise en charge personnel DRGR Gao	30 630
1.1.11 Prise en charge personnel DRGR Kidal	19 032
1.1.12 Prise en charge personnel DRGR Taoudénit	16 808
1.1.13 Prise en charge personnel DRGR Ménaka	15 746
1.1.14 Approvisionnement biens & services DRGR District Bamako	5 933
1.1.15 Approvisionnement biens & services DRGR Kayes	7 553
1.1.16 Approvisionnement biens & services DRGR Koulikoro	6 441
1.1.17 Approvisionnement biens & services DRGR Sikasso	8 636
1.1.18 Approvisionnement biens & services DRGR Ségou	5 277
1.1.19 Approvisionnement biens & services DRGR Mopti	12 451
1.1.20 Approvisionnement biens & services DRGR Tombouctou	7 769
1.1.21 Approvisionnement biens & services DRGR Gao	6 514
1.1.22 Approvisionnement biens & services DRGR Kidal	11 589
1.1.23 Approvisionnement biens & services DRGR Taoudéni	6 982
1.1.24 Approvisionnement biens & services DRGR Ménaka	10 997
1.1.25 Approvisionnement biens & services DRGR Nioro	6 000
1.1.26 Approvisionnement biens & services DRGR Dioila	6 000
1.1.27 Approvisionnement biens & services DRGR Bougouni	6 000
1.1.28 Approvisionnement biens & services DRGR Koutiala	6 000
1.1.29 Approvisionnement biens & services DRGR Bandiagara	6 000
1.1.30 Approvisionnement biens & services DRGR Kita	6 000
1.1.31 Approvisionnement biens & services DRGR Nara	6 000
1.1.32 Approvisionnement biens & services DRGR San	6 000
1.1.33 Approvisionnement biens & services DRGR Douentza	6 000
1.1.34 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Bamako	3 974
1.1.35 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Kayes	9 043
1.1.36 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Koulikoro	4 254
1.1.37 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Sikasso	8 882
1.1.38 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Ségou	4 689
1.1.39 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Mopti	4 209
1.1.40 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Tombouctou	7 267
1.1.41 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Gao	4 481
1.1.42 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Kidal	7 266
1.1.43 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Taoudéni	8 882
1.1.44 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Ménaka	8 882
1.1.45 Aménagement superficies/CONTRAT PLAN ETAT /ODRS / EXPLOITANTS	47 500
1.1.46 Aménagement superficies/CONTRAT PLAN/ETAT, OPIB, Exploitants Agricoles	407 500
1.1.47 Aménagement superficies/CONTRAT PLAN/ETAT, ORS et Exploitants Agricoles	405 000
1.1.49 Aménagement de superficies/Contrat Plan AGENCE AMENAGEMENT. TERRES FOURNITURE	647 760

1.1.50	Aménagement de superficies/CONTRAT PLAN/ETAT, Office du Niger (ON), Exploitants Agricoles	5 000 000
1.1.51	Aménagement de superficies/CONTRAT PLAN/ETAT, ADRS/ et Exploitants Agricoles.	667 600
1.1.52	Amenagement superficies/PROJET N'DEBOUGOU PHASE IV	5 000 000
1.1.53	Amenagement de superficies/Projet Renf. Sécu Alimentaire Irrigation Proximité KAARTA/SEFETO (PRSAIP/KS)	1 575 000
1.1.54	Amenagement de superficies/CONTRAT PLAN ETAT/OHVN, Exploitants Agricoles	95 000
1.1.55	Prise en charge du personnel E.P.A de l'ODRS.	283 328
1.1.56	Prise en charge du personnel E.P.A de l'OPIB	352 872
1.1.57	Prise en charge du Personnel E.P.A de l'ADRS.	336 247
1.1.58	Prise en charge du personnel E.P.A de l'OHVN	529 113
1.1.59	Prise en charge du personnel E.P.A de l'ORM.	209 075
1.1.60	Prise en charge du personnel E.P.A de l'ATI	16 949
1.1.61	Prise en charge du personnel E.P.A de l'Office Riz Ségou (ORS)	310 722
1.1.62	Amenagement des superficies/Projet de Développement Intégré de l'Office Riz Mopti (PDI-ORM)	356 000
1.1.64	Amengament des superficies/PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE BASSIN DU BANI ET A SELINGUE PHASE II (PDI-BS 2)	1 500 000
1.1.65	Amenagement des superficies/PROGRAMME PROMOTION AGROECOLOGIQUE IRRIGATION PROXIMITE (PAE-IPRO)	2 000 000
1.1.66	Approvisionnement en Biens et Services de Office de Développement Rural de Selingué	231 776
1.1.67	Mise en oeuvre des activités de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda (OPIB Fonctionnement)	135 000
1.1.68	Approvisionnement en Biens et Services de l'Agence de Développement Rural de la vallée du Fleuve	321 072
1.1.69	Prise en charge du personnel DIOILA	14 743
1.1.70	Approvisionnement en Biens et Services de l'Office Haute Vallée du Niger (OHVN)	208 396
1.1.71	Approvisionnement en Biens et Services de l'OFFICE RIZ SEGOU (ORS)	312 500
1.1.72	Approvisionnement en Biens et Services de l'Office RIZ MOPTI (ORM)	144 068
1.1.73	Amenagement des superficies/PROGRAMME RESILIENCE SYSTEME ALIMENTAIRE AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP-MALI)	2 283 000
1.4.3	Réalisation des linéaires des pistes rurales/PROJET AMENAG. PROXIMITE RENFORC. RESILIENCE COMM. CHANG. CLIM.	500 000
1.4.4	Réalisation des lineaires des pistes rurales/PROJET DVPT. AGRICULTURE ZONE ARIDE DU MALI	12 422 000
1.4.6	Réalisation des linéaires des pistes rurales/Projet d'Appui Initiative Irrigation Sahel Mali (PAIS-MALI)	665 000
1.4.7	Réalisation des linéaires des pistes rurales/OPIB	400 000
1.4.8	Réalisation des linéaires des pistes rurales/PDI-BS	1 000 000
1.4.9	Réalisation des linéaires des pistes rurales/cONTRAT PLAN Etat ADRS	30 000
1.4.11	Réalisation des linéaires des pistes rurales/NOUVEAU PROJET ACTION (Kayes, Koulikoro, Dioila Payes Dogon)	4 750 000
1.4.12	Réalisation des linéaires des pistes rurales/PROJET DEVELOPPEMENT RURAL SOKE 1 (PADER-S1)	350 000
1.4.13	Réalisation des linéaires des pistes rurales/TRAVAUX AMENAGEMENT 250 HA PLAINE TOGOBERE	100 000
1.4.16	Réalisation des linéaires des pistes rurales/Projet d'Appui au Renforcement de la Résilience des Communautés de Base (PARCB)	4 628 000
1.4.17	Réalisation des linéaires des pistes rurales/Projet Développement Intégré Office Riz Mopti (PDI-ORM)	194 000
1.4.18	Réalisation des linéaires des pistes rurales/PROGRAMME RESILIENCE SYSTEME ALIMENTAIRE AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP-MALI)	5 132 000
2.2.1	Equipement des exploitations agricoles/CONTRAT PLAN/ETAT, ADRS/ et Exploitants Agricoles.	7 000
2.3.1	Equipement des exploitations agricoles/CONTRAT PLAN/ETAT, ADRS/ et Exploitants Agricoles.	3 200
2.3.2	Equipement des exploitations agricoles/CONTRAT PLAN/ETAT/AGENCE AMENAGEMENT. TERRES FOURNITURE EAU IRRIGATION	130 000
2.3.5	Prise en charge des activités de la Commission de Gestion Suivi Pilote Equipement Agricole	4 332
2.4.1	Contruction des magasins/Projet Renf. Sécu Alimentaire Irrigation Proximité KAARTA/SEFETO (PRSAIP/KS)	25 000
Total		55 067 249

Le Programme : 2.089 Recherche et Formation

Responsable du Programme : le Directeur Général de l'IER.

a) Présentation stratégique du programme

Le Programme porte sur le développement institutionnel et le renforcement des capacités des structures de recherche dont l'objectif global est de contribuer à l'augmentation de la production et de la qualité des productions agricoles, animales, forestières, halieutiques par des recherches mieux adaptées aux besoins du monde rural pour l'amélioration des revenus et la sécurité alimentaire des populations.

Les principales missions du Programme se résument comme suit :

- assister les ministres chargés du secteur agricole dans l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la politique nationale en matière de recherche Agricole ;
- procéder à la mise au point de technologies appropriées dans les domaines des cultures irriguées et pluviales, des productions animales, des productions forestières et halieutiques, des systèmes de production et gestion des ressources naturelles et du machinisme agricole pour l'accroissement de la production et de la productivité du monde rural ;
- diffuser à travers des fiches techniques : les technologies, les innovations techniques et les conseils transférables issus des travaux de recherche et d'étude.

a) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.089 est bâti autour de trois objectifs spécifiques constituant des actions. Il s'agit de :

- améliorer durablement la productivité des chaînes de valeurs agricoles dans les exploitations Agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
- renforcer les capacités des structures et du personnel de recherche dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des activités de recherche adaptées aux besoins des acteurs des chaînes de valeur des filières agricoles et péri-agricoles ;
- renforcer les capacités des agents du conseil agricole, des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et des Collectivités Territoriales sur l'utilisation durable des technologies et innovations générées.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Améliorer durablement la productivité des chaînes de valeurs agricoles dans les exploitations agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Nombre de technologies et innovations produites	Nombre	21	30	30	30

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Dénombrement des technologies et innovations produites

Objectif 2: Produire des rapports et propositions de recherche de qualité adaptés aux besoins des chaînes de valeur des filières agricoles et péri-agricoles et assurer leur mise en oeuvre

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de réalisation des activités de recherche	%	98,28	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels de l'IER et du CNRA

Précision Méthodologique : (Activités de recherches réalisées/activités de recherches programmées) x 100

2.2 Pourcentage de propositions de recherche validées par la Commission Scientifique du CNRA	%	65	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Nombre de propositions et de rapports de recherche validés/ nombre de document soumis à validation x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	31 900	31 900	35 090	29 826
Transferts et subventions	4 473 241	4 578 241	4 517 972	3 840 275
Investissement	483 500	333 500	394 419	425 492
Total :	4 988 641	4 943 641	4 947 481	4 295 593

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Recherche et formation	4 988 641	4 943 641	4 947 481	4 295 593
Total :	4 988 641	4 943 641	4 947 481	4 295 593

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	184	205	267	347
CATEGORIE B1	18	17	22	29
CATEGORIE B2	88	99	129	168
CATEGORIE C	62	50	65	85
AUTRES	76	73	95	124
Total :	428	444	578	753

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	31 900	31 900	35 090	29 826
Transferts et subventions	4 473 241	4 578 241	4 517 972	3 840 275
Investissement	483 500	333 500	394 419	425 492
Total	4 988 641	4 943 641	4 947 481	4 295 593

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge personnel E.P.A (IER)	3 706 991
1.1.2 Approvisionnement en biens & services (Electricité, Téléphone et Internet IER)	400 000
1.1.3 Participation Recherche Agronomique (IER)	332 500
1.1.4 Renforcement des capacités (formation des agents de IER)	40 000
1.1.5 Acquisition des équipements	33 500
1.1.7 Projet de Construction Siege de l'IER	300 000
2.1.1 Validation des rapports de recherche de l'IER par la Commission Scientifique du CNRA opositions de recherche de l'IER	25 130
2.1.2 Tenue de la commission scientifique du CNRA	5 000
2.1.3 Approvisionnement en Biens et Services CNRA	25 520
2.1.4 Elaboration du Plan Stratégique	75 000
Total	4 943 641

Le Programme : 3.006 Appui au financement de l'Agriculture

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme

Le programme «Appui au Financement de l'Agriculture s'occupe du financement des activités agricoles et péri-agricoles.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.006 est bâti autour de l'objectif spécifique suivant : assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).

A cet objectif, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Pourcentage (%) des Exploitations Agricoles Familiales (EAF) et Entreprises Agricoles (EA) financées.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du FNAA.					
Précision Méthodologique : (Total des EAF et EA financées/Total des EAF et EA à financer)x100					
1.2 Pourcentage (%) des Exploitations Agricoles Familiales et Entreprises Agricoles garanties.	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité du FNAA					
Précision Méthodologique : (Total des EAF et EA garanties/Total des EAF et EA à garantir) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Investissement	5 000 000	5 000 000	15 000 000	15 120 000	
Total :	5 000 000	5 000 000	15 000 000	15 120 000	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Fonds National d'Appui à l'Agriculture	5 000 000	5 000 000	15 000 000	15 120 000	
Total :	5 000 000	5 000 000	15 000 000	15 120 000	

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2024	2025	2026	2027	
Investissement	5 000 000	5 000 000	15 000 000	15 120 000	
Total	5 000 000	5 000 000	15 000 000	15 120 000	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Exploitations Agricoles familiales et Entreprises Agricoles financées	4 750 000
1.2.1	Garanties délivrées aux exploitants Agricoles (EAF et EA)	250 000
Total		5 000 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.034	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL	120 000	120 000	120 000	129 827	143 653
	APPUI A ENQUETE AGRICOLE DE CONJONCTURE (EAC)	350 000	350 000	350 000	378 664	418 991
	RECENSEMENT GENERAL AGRICOLE ELEVAGE & PECHE	400 000	400 000	400 000	432 758	478 846
	CONSTRUCTION SIEGE INSTITUT DU SAHEL	2 700 000	700 000	200 000	757 329	837 984
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DFM/DRH MA	2 000 000	1 400 000	1 200 000	1 514 659	1 675 970
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNGR ET DNA	2 500 000	400 000	100 000	432 759	478 847
	PROJET MULTI-ENERGIES RESILIENCE GESTION INTEGREE DES	300 000	450 000	300 000	486 853	538 702
	PROG. DVLPT ZONE SPECIALE TRANSFORMAT° AGRO-INDUST R	200 000	150 000	200 000	162 283	179 566
Total :		8 570 000	3 970 000	2 870 000	4 295 132	4 752 559

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.087	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES	300 000	650 000	300 000	703 232	778 125
	PROGRAMME NATIONAL IRRIGATION DE PROXIMITE	400 000	0	400 000	0	0
	OFFICE DU MOYEN BANI	200 000	315 000	200 000	340 797	377 091
	MISE EN VALEUR DU SYSTEME LAC FAGUIBINE	250 000	400 000	250 000	432 758	478 846
	PROGRAMME DEVELOP. RURAL SECURITE ALIMENTAIRE (MLI 0	2 000 000	200 000	200 000	216 379	239 423
Total :		3 150 000	1 565 000	1 350 000	1 693 166	1 873 485

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.088	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET AMENAG. PROXIMITE RENFORC. RESILIENCE COMM. CH	500 000	680 000	500 000	735 690	814 039
	CONTRAT PLAN ETAT OFFICE NIGER EXPLOITANTS AGRICOLES	5 000 000	5 500 000	5 000 000	5 950 449	6 584 171
	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE E	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 622 847	1 795 679
	CONTRAT-PLAN ETAT OHVN EXPLOITANTS	200 000	300 000	200 000	324 569	359 135
	CONTRAT PLAN ETAT / ODRS EXPLOITANTS	250 000	400 000	250 000	432 757	478 844
	CONTRAT PLAN ETAT OPIB EXPLOITANTS	300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
	CONTRAT PLAN ETAT ADRS EXPLOITANTS	300 000	300 000	300 000	324 568	359 134
	PROJET APPUI DEVELOP. RURAL SOKEI (PADER-S1)	2 700 000	650 000	350 000	703 234	778 128
	CONTRAT PLAN ETAT/OFFICE RIZ MOPTI EXPLOITANTS	250 000	400 000	250 000	432 757	478 845
	CONTRAT PLAN ETAT OFFICE RIZ SEGOU EXPLOITANTS	250 000	400 000	250 000	432 757	478 844
	TRAVAUX AMENAGEMENT 250 HA PLAINE TOGOBERE	100 000	300 000	100 000	324 568	359 134
	PROJET DEVELOPPEMENT INTEGRE OFFICE RIZ MOPTI (PDI-ORM	1 000 000	500 000	300 000	540 948	598 558
	PROJET AMENAGEMENT DES TERRES/ATI	200 000	200 000	200 000	216 377	239 420
	PROJET RENFORCEMENT SECURITE ALIMENTAIRE IRRIGATION	100 000	100 000	100 000	108 189	119 710
Total :		12 650 000	11 530 000	9 600 000	12 474 279	13 802 776

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.089	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET DE CONSTRUCTION SIEGE DE L'IER	3 300 000	300 000	300 000	324 569	359 135
Total :		3 300 000	300 000	300 000	324 569	359 135

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Élevage et de la Pêche prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Élevage et de la Pêche.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'accroissement de la production et de la productivité pastorale et aquacole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaire ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production animale ou aquacole ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de productions animales;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisations des productions animales et aquacoles, en rapport avec le ministère chargé du commerce ;
- la contribution au développement et la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion des espaces pastoraux ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans les domaines de l'Élevage et de la Pêche.
- la prévention et la lutte contre les maladies animales.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des Programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère de l'Élevage et de la Pêche dans la mise en oeuvre de sa politique, rencontre les contraintes suivantes :

- II.** l'occupation illicite des emprises des infrastructures de l'élevage et de la pêche ;
- III.** la faible productivité des systèmes d'élevage et de production halieutiques ;
- IV.** la faible capacité de résilience de nos systèmes de production d'élevage et de pêche face aux effets des changements climatiques ;
- V.** le faible respect des textes réglementaires et législatifs des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ;
- VI.** le faible niveau d'organisation et d'équipements des acteurs des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ;
- VII.** le coût élevé des intrants de l'élevage et de la pêche par rapport à la capacité financière des producteurs ;
- VIII.** la vétusté et l'insuffisance des bureaux, des infrastructures et équipements de santé animale, de transformation des produits et sous-produits de l'élevage et de la pêche ;
 - le faible développement des cultures fourragères ;
 - les insuffisances des systèmes d'information et des statistiques des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ;
 - l'insuffisance du personnel ;
 - la persistance de certaines maladies animales.

I.2.2 Défis

- La sécurisation des infrastructures d'élevage et de pêche ;
- l'intensification de nos systèmes de production d'élevage et d'aquaculture ;
- l'adaptation et la résilience de nos systèmes de production d'élevage et de pêche face aux effets des changements climatiques ;
- l'application rigoureuse des textes réglementaires et législatifs des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- le renforcement des capacités des acteurs des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- la mise à la disposition des producteurs, des intrants d'élevage, de pêche et d'aquaculture de qualité et à moindre coût ;
- la réhabilitation et la réalisation des bureaux, des infrastructures et des équipements de santé animale, de transformation des produits et sous-produits de l'élevage et de la pêche ;
- le développement et l'intensification des cultures fourragères ;
- le développement des systèmes d'information et des statistiques des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;

- l'amélioration significative du taux de remplissage du cadre organique ;
- l'éradication de la peste des petits ruminants, la rage canine et la trypanosonose animale.

I.3 La politique sectorielle

Les sous-secteurs Elevage et Pêche occupent une place importante dans l'économie malienne. Pour faire face aux défis et enjeux et assurer un développement durable, les autorités maliennes ont pris des engagements et des mesures législatives et réglementaires fortes qui orientent les interventions publiques dans le secteur de l'élevage et de la pêche au Mali. Ces interventions publiques sont mises en oeuvre à travers les projets et programmes. On peut citer entre autres les documents de références ci-après :

- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- la Loi portant Charte Pastorale
- la Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE);
- la Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA);
- Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PolSAN)
- la Politique de Développement Agricole (PDA) ;
- la Politique Nationale Genre.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux d'augmentation des productions de viande dans les bassins de production	%	10	10	6.26	-1.06
2	Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	5	5	3.6	89.81
3	Taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine(PPCB)	%	80	80	60.16	57.19

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Administration Générale	25 361 392	15 762 271	20 444 745	24 267 843
Développement des Productions et Industries Animales	8 537 716	8 490 061	8 908 017	8 389 735
Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles	2 695 681	2 638 736	2 894 500	2 942 045
Protection sanitaire et Santé Publique Vétérinaire	4 216 077	4 128 805	4 481 526	4 440 525
Total :	40 810 866	31 019 873	36 728 788	40 040 148

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	4 449 363	4 542 337	4 751 902	5 104 951
Biens et services	1 958 876	2 033 218	2 123 619	1 812 290
Transferts et subventions	5 734 627	5 694 318	5 781 703	4 964 751
Investissement	28 668 000	18 750 000	24 071 564	28 158 156
Total :	40 810 866	31 019 873	36 728 788	40 040 148

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.037 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère de l'Elevage et de la Pêche

a) Présentation stratégique du programme Le programme 1.037 s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- ii) la gestion des ressources matérielles et financières ;
- iii) le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département ;
- iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.037 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques déclinés en 09 objectifs opérationnels qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- (i) la mise en oeuvre des politiques sectorielles ;
- (ii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières ;
- (iii) la gestion des services et des deniers publics.
- (iv) la décentralisation et la déconcentration au sein du département ;

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : ((activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Pourcentage de politiques et stratégies évaluées	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (Total de politiques et stratégies évaluées / total de politiques et stratégies prévues) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DFM

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés / nombre de marchés programmés) x 100

2.3 Taux de réalisation des activités de communication	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte rendu des conseils de Cabinet

Précision Méthodologique : (activités de communication réalisées / activités de communication programmées) x 100

Objectif 3: Renforcer le contrôle et l'assistance à la gestion des sous-secteur de l'élevage de de la pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux d'exécution des missions de vérification	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Elevage Pêche

Précision Méthodologique : (Nbre de missions effectuées / Nbre de missions programmées) x 100

3.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations (Inspection)	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Elevage Pêche

Précision Méthodologique : (Nbre de missions de suivi des recommandations réalisées / Nbre de missions de suivi des recommandations programmées) x 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur élevage et pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Taux de réalisation des activités de décentralisation et de déconcentration	%	-	100	100	100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	60 326	211 205	64 428	69 214
Biens et services	843 562	948 166	927 911	788 714
Transferts et subventions	94 504	77 900	78 679	66 875
Investissement	24 363 000	14 525 000	19 373 727	23 343 040
Total :	25 361 392	15 762 271	20 444 745	24 267 843

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination et pilotage de la politique du département	24 109 000	14 760 006	19 101 193	22 996 091
Gestion financière et matérielle	701 646	783 519	745 881	638 860
Processus de décentralisation et de déconcentration	32 788	50 788	36 065	30 653
Contrôle, assistance à la gestion des sous-secteurs de l'Elevage et de la Pêche	517 958	167 958	561 606	602 239
Total :	25 361 392	15 762 271	20 444 745	24 267 843

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	3	18	18	18
CATEGORIE B1		2	2	2
CATEGORIE B2	4	3	3	3
CATEGORIE C	1	3	3	3
AUTRES	7	14	14	14
Total :	15	40	40	40

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	40 000	109 006	42 720	45 894
Biens et services	156 000	226 000	171 600	145 860
Investissement	23 913 000	14 425 000	18 886 873	22 804 337
Total	24 109 000	14 760 006	19 101 193	22 996 091

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel Cabinet	109 006
1.1.2 Coordination et pilotage des activités du département	226 000
1.1.3 Projet de Construction Hôtel Département Elevage et Pêche	350 000
1.2.2 Projet Dev. Durable Exploit. Pastorales Sahel Mali (PDDEPS)	4 175 000
1.2.3 Prog Dvpt intégré Ress Animales Aquacoles au Mali (PIDRAAM II)	1 700 000
1.2.4 Prog Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS II)	8 200 000
Total	14 760 006

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	20 326	102 199	21 708	23 320
Biens et services	586 816	603 420	645 494	548 665
Transferts et subventions	94 504	77 900	78 679	66 875
Total	701 646	783 519	745 881	638 860

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	102 199
2.1.2 Préparation et exécution du budget du département DFM	386 602
2.1.3 Suivi de la mise en oeuvre du Plan de Campagne Agricole	61 000
2.1.4 Organisation et participation aux Journées et salons de l'Elevage et la Pêche	68 400
2.1.5 Organisation des ateliers de formation	73 018
2.1.6 Mise en oeuvre des activités de suivi des directives de l'UEMOA dans le cadre de la pêche durable	9 500
2.2.1 Mise en oeuvre de l'exécution du plan de passation des marchés	60 000
2.3.1 Suivi de la mise en oeuvre des activités de communication	22 800
Total	783 519

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	32 788	50 788	36 065	30 653
Total	32 788	50 788	36 065	30 653

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales	50 788
Total	50 788

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Biens et services	67 958	67 958	74 752	63 536
Investissement	450 000	100 000	486 854	538 703
Total	517 958	167 958	561 606	602 239

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre du programme annuel de vérification de la gestion et de la performance	30 000
3.1.2 Réhabilitation Inspection Elevage et Pêche	100 000
3.2.1 Organisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de vérification de la gestion et de la performance	37 958
Total	167 958

Le Programme : 2.090 Développement des Productions et Industries Animales

Responsable du Programme : Le Directeur National des Productions et des Industries Animales.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.090 « Développement des productions et Industries Animales » a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et sous-produits animaux et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

- Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles ;
- la Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE) ;
- Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PolSAN) ;
- la Politique Nationale Genre ;
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA).

Le programme 2.090 poursuit quatre (04) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

1. promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales ;
2. assurer la valorisation des produits animaux ;
3. améliorer l'alimentation des animaux ;
4. assurer la formation diplômante des cadres et producteurs dans les domaines de l'élevage.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.090 « Développement des Productions et des industries Animales » est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont

les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Promouvoir par des pratiques durables, les filières de productions animales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux d'évolution des productions de viande	%	17,90	18	18	18

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{Quantité de l'année n} - (\text{Quantités n-1}) / (\text{Quantités de l'année n-1})] \times 100$

I.2 Taux d'évolution des productions de lait	%	8,18	10	10	10
--	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{Quantité de l'année n} - (\text{Quantités n-1}) / (\text{Quantités de l'année n-1})] \times 100$

I.3 Taux d'évolution des productions d'oeufs de consommation	%	10.	10	10	10
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{Production de l'année n} - (\text{Production de l'année n-1}) / (\text{Production de l'année n-1})] \times 100$

I.4 Nombre de vaches inséminées	Nombre	12.994	19000	20000	20000
---------------------------------	--------	--------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.5 Taux d'accroissement du volume des productions contrôlées de cuirs et peaux	%	16.00	18	18	18
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{volume des exportations contrôlées de l'année n} - (\text{volume des exportations contrôlées de l'année n-1}) / (\text{volume des exportations contrôlées de l'année n-1})] \times 100$

I.6 Taux d'évolution de la production de miel	Nombre	12 994	5	5	5
---	--------	--------	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités

Précision Méthodologique : $[(\text{Quantité de l'année n}) - (\text{quantité de l'année n-1}) / \text{quantité de l'année n-1}] \times 100$ **Objectif 2: Assurer la valorisation des produits animaux**

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Pourcentage des exploitations d'élevage équipé en matériel de transformation	%	100	60	70	50

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA

Précision Méthodologique : $((\text{Nombre des exploitations d'élevage équipé} / \text{Nombre prévu}) \times 100$ **Objectif 3: Améliorer l'alimentation des animaux**

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Pourcentage des exploitations d'élevage appuyée et conseillée en production des fourrages	%	-	50	60	70

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre des exploitations d'élevage appuyé et conseillé} / \text{Nombre prévu}) \times 100$

3.2 Taux d'espaces aménagés et équipés pour l'alimentation des animaux	%	-	39	44	49
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de superficie d'espace pastoral aménagé équipé pour l'alimentation des animaux} / \text{total d'espace prévu}) \times 100$ **Objectif 4: Assurer la formation diplômante des cadres et producteurs dans les domaines de l'élevage**

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
4.1 Pourcentage des diplômés formés par le Centre de Formation Pratique en élevage	%	-	30	35	40

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CFPE

Précision Méthodologique : $\text{Total des diplômés formés} / \text{total des diplômés prévu} \times 100$

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 499 374	1 495 653	1 601 323	1 720 295
Biens et services	374 654	344 392	379 932	326 585
Transferts et subventions	4 333 688	4 350 016	4 381 506	3 758 936
Investissement	2 330 000	2 300 000	2 545 256	2 583 919
Total :	8 537 716	8 490 061	8 908 017	8 389 735

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants	8 537 716	8 490 061	8 908 017	8 389 735
Total :	8 537 716	8 490 061	8 908 017	8 389 735

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	103	101	101	101
CATEGORIE B1	5	5	5	5
CATEGORIE B2	104	112	112	112
CATEGORIE C	143	134	134	134
AUTRES	60	60	60	60
Total :	415	412	412	412

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 499 374	1 495 653	1 601 323	1 720 295
Biens et services	374 654	344 392	379 932	326 585
Transferts et subventions	4 333 688	4 350 016	4 381 506	3 758 936
Investissement	2 330 000	2 300 000	2 545 256	2 583 919
Total	8 537 716	8 490 061	8 908 017	8 389 735

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel DNPIA	228 067
1.1.2 Appui à l'amélioration de l'aviculture traditionnelle (dotation de femmes et jeunes en unités wassaché et	500 000
1.1.3 Intensification de l'embouche	87 871
1.1.4 Organisation des ventes promotionnelles des animaux à l'occasion des fêtes tabaski et de ramadan	10 000
1.1.5 Acquisition d'équipement & mobilier pour les Services déconcentrés	20 000
1.1.6 Acquisition de Matériel informatique pour les Services déconcentrés	30 000
1.1.7 Appui aux producteurs (Subvention intrants Elevage & Pêche)	4 000 000
1.2.1 Réalisation d'Etude Développement et de Valorisation de la production laitière au Mali (PRODEVALAIT	250 000
1.2.2 Appui conseil production, valorisation du lait cru local DRPIA de Kayes (Salaire du personnel)	177 365
1.2.3 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Koulikoro (Salaire du personnel)	237 084
1.2.4 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Sikasso (Salaire du personnel)	229 218
1.2.5 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Ségou (Salaire du personnel)	158 494
1.2.6 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Mopti (Salaire du personnel)	131 206
1.2.7 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Tombouctou (Salaire du personnel)	66 347
1.2.8 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Gao (Salaire du personnel)	59 978
1.2.9 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Kidal (Salaire du personnel)	54 644
1.2.10 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Taoudéni (Salaire du personnel)	19 474
1.2.11 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Ménaka (Salaire du personnel)	16 949
1.3.1 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA du District de Bamako	6 269
1.3.2 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA de Kayes	7 553
1.3.3 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA de Koulikoro	8 818
1.3.4 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA de Sikasso	6 422
1.3.5 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA de Ségou	13 470
1.3.6 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA de Mopti	13 632
1.3.7 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA de Tombouctou	8 361
1.3.8 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA de Gao	8 682
1.3.9 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA de Kidal	11 590
1.3.10 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA de Taoudéni	14 012
1.3.11 Appui conseil à la production d'oeufs de consommation de la DRPIA de Ménaka	14 821
1.4.1 Prise en charge du salaire du personnel CNIA	75 286
1.4.2 Renforcement des capacités du CNIA	113 000
1.4.3 Acquisition des équipements Centre National d'Insémination Artificielle Animale (Projet BSI)	300 000
1.4.4 Prise en charge de la Campagne d'intensification de l'insémination artificielle	250 000
1.4.6 Mise en oeuvre des activités du CCMD/BR (Niveau central)	17 100
1.4.7 Projet d'Appui Conservation Diffusion Bétail Ruminants Endémique Zone Sud Mali (PACD-BRE)Projet d'Appui Conservation Diffusion Bétail Ruminants Endémique Zone Sud Mali (PACD-BRE)	250 000
1.5.1 Renforcement des capacités de la Cellule d'Appui et de la Valorisation des sous-produits d'abattage	28 370
1.5.2 Appui conseil à la production et la valorisation des cuirs et peaux de la SLPIA du District de Bamako	2 421
1.5.3 Appui conseil à la production et la valorisation des cuirs et peaux de la SLPIA de Kayes	8 478
1.5.4 Appui conseil à la production et la valorisation des cuirs et peaux de la SLPIA de Koulikoro	1 615
1.5.5 Appui conseil à la production et la valorisation des cuirs et peaux de la SLPIA de Sikasso	8 074
1.6.1 Appui conseil à la production du miel de SLPIA de Ségou	3 248
1.6.2 Appui conseil à la production du miel de SLPIA de Mopti	1 615
1.6.3 Appui conseil à la production du miel de SLPIA de Tombouctou	2 826
1.6.4 Appui conseil à la production du miel de SLPIA de Gao	1 615
1.6.5 Appui conseil à la production du miel de SLPIA de Kidal	4 037

2.1.1	Appui conseil, suivi des équipements et matériel de transformation DRPIA de Nioro	6 000
2.1.2	Appui conseil, suivi des équipements et matériel de transformation DRPIA de Dioila	6 000
2.1.3	Appui conseil, suivi des équipements et matériel de transformation DRPIA de Bougouni	6 000
2.1.4	Appui conseil, suivi des équipements et matériel de transformation DRPIA de Koutiala	6 000
2.1.5	Appui conseil, suivi des équipements et matériel de transformation DRPIA de Bandiagara	6 000
2.1.6	Appui conseil, suivi des équipements et matériel de transformation DRPIA de Kita	6 000
2.1.7	Appui conseil, suivi des équipements et matériel de transformation DRPIA de Nara	6 000
2.1.8	Appui conseil, suivi des équipements et matériel de transformation DRPIA de San	6 000
2.1.9	Appui conseil, suivi des équipements et matériel de transformation DRPIA de Douentza	6 000
3.1.1	Mise en oeuvre des activités pour la Diffusion des cultures fourragères	250 000
3.2.1	Réalisation d'espaces aménagés et équipés pour l'alimentation des animaux	250 000
4.1.1	Prise en charge des salaires du personnel Heures supplémentaire CFPE	116 827
4.1.2	Organisation des sessions de Formation/recyclage des agents et des producteurs dans les filières	161 222
4.1.3	Projet réhabilitation Centre de Formation Pratique en Elevage (CFPE)	200 000
Total		8 490 061

Le Programme : 2.091 Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Pêche.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » a pour mission l'élaboration des éléments de la Politique Nationale en matière de Pêche et d'Aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

- Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles ;
- la Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA 2012) ;
- la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PolSAN) ;
- la Politique Nationale Genre ;
- Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles.

Le programme 2.091 poursuit trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

1. Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles;
2. Assurer la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles;
3. Assurer la formation diplômante des cadres et producteurs dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme.

Objectif 1: Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
1.1 Taux des exploitants formés dans le domaine de pêche et l'aquaculture	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Total des exploitants formés / total prévu) x 100

1.2 Taux des exploitants appuyés et équipés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Total des exploitants équipés / total prévu) x 100

1.3 Taux d'évolution de la production aquacole	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Quantité de l'année n)-(quantité de l'année n-1)/ quantité de l'année n-1] x100

1.4 Taux de réalisation des missions de supervision des activités dans le domaine de la pêche et l'aquaculture	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Total des missions de supervision réalisées /total prévu) x 100

1.5 Taux de mise en oeuvre du contrat plan Etat/ Marché Central à Poisson (AGMCPB) poisson	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : Activités Réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de mise en oeuvre des activités de l'ODPA-DIN	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel ODPA-DIN

Précision Méthodologique : (Activités Réalisées / activités prévues) x 100

2.2 Taux de réalisation des missions et contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources par les DRP	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Total des missions de contrôle réalisées /total prévu) x 100

2.3 Taux de réalisation des mises en défens organisées et suivies	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : Total mises en défens organisées et suivies/ total prévu

Objectif 3: Assurer la formation diplômante des cadres et producteurs dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
3.1 Taux des diplômés du Centre de Formation Pratique en Aquaculture	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CFPA Molodo

Précision Méthodologique : (Total des diplômés formés / total prévu) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 132 567	1 075 622	1 209 578	1 299 446
Biens et services	355 742	355 742	392 414	337 188
Transferts et subventions	307 372	307 372	312 469	281 252
Investissement	900 000	900 000	980 039	1 024 159
Total :	2 695 681	2 638 736	2 894 500	2 942 045

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants	2 695 681	2 638 736	2 894 500	2 942 045
Total :	2 695 681	2 638 736	2 894 500	2 942 045

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	62	62	62	62
CATEGORIE B1	12	14	14	14
CATEGORIE B2	82	74	74	74
CATEGORIE C	140	127	127	127
AUTRES	56	55	55	55
Total :	352	332	332	332

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 132 567	1 075 622	1 209 578	1 299 446
Biens et services	355 742	355 742	392 414	337 188
Transferts et subventions	307 372	307 372	312 469	281 252
Investissement	900 000	900 000	980 039	1 024 159
Total	2 695 681	2 638 736	2 894 500	2 942 045

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
1.1.1	Prise en charge du salaire et accessoires du personnel DNP	151 502
1.1.2	Appui conseil pour l'amélioration de la production halieutique et aquacole (DNP)	65 257
1.1.3	Mise en oeuvre des activités d'amélioration de la pisciculture (Alevins)	300 000
1.1.4	Organisation des missions de supervision des productions halieutiques et aquacoles (DNP)	5 000
1.1.5	Organisation des journées du poisson (DNP)	5 000
1.1.6	Acquisition des équipements et mobiliers pour les Services déconcentrés	20 000
1.1.7	Acquisition de matériels informatiques pour les services déconcentrés	30 000
1.1.8	Programme Quinquennal Aménagement Aquacoles (BSI)	100 000
1.2.1	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP District Bamako (Salaire personnel)	114 386
1.2.2	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Kayes (Salaire personnel)	81 754
1.2.3	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Koulikoro (Salaire personnel)	103 803
1.2.4	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Sikasso (Salaire personnel)	145 751
1.2.5	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Ségou (Salaire personnel)	134 366
1.2.6	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Mopti (Salaire personnel)	191 913
1.2.7	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Tombouctou (Salaire personnel)	70 252
1.2.8	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Gao (Salaire personnel)	60 265
1.2.9	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Dioila (Salaire personnel)	21 630
1.3.1	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP du District de Bamako	8 009
1.3.2	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Kayes	8 057
1.3.3	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Koulikoro	8 444
1.3.4	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Sikasso	7 261
1.3.5	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Ségou	8 057
1.3.6	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Mopti	14 136
1.3.7	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Tombouctou	9 269
1.3.8	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Gao	9 007
1.3.9	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Kidal	56 580
1.3.10	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Taoudéni	10 782
1.3.11	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Ménaka	13 015
1.4.1	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP District Bamako	2 421
1.4.2	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP Kayes	5 653
1.4.3	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP Koulikoro	1 615
1.4.4	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP Sikasso	8 074
1.4.5	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP Ségou	1 615
1.4.6	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP Mopti	1 615
1.4.7	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP Tombouctou	5 652
1.4.8	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP Gao	1 615
1.4.9	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP Kidal	7 266
1.4.10	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP Taoudéni	8 882
1.4.11	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SLP Ménaka	9 690
1.5.1	Mise en oeuvre du Contrat Plan ETAT/Marché Central à Poisson Bamako/Coop (BSI)	200 000
1.5.2	Diffusion des techniques de conservation et de transformation du poisson (AGMCPB)	91 500
2.1.1	Appui aux activités ODPa-DIN (BSI)	250 000
2.1.2	Mise en oeuvre des activités de l'Office Développement Pêche Aquaculture Delta Intérieur Niger	152 000
2.2.1	Organisation des missions de contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources DRP Niore	6 000
2.2.2	Organisation des missions de contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources DRP Dioila	6 000
2.2.3	Organisation des missions de contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources DRP Bougouni	6 000
2.2.4	Organisation des missions de contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources DRP Koutiala	6 000
2.2.5	Organisation des missions de contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources DRP	6 000

2.3.1	Appui à l'organisation et au suivi des mises en défens DRP Kita	6 000
2.3.2	Appui à l'organisation et au suivi des mises en défens DRP Nara	6 000
2.3.3	Appui à l'organisation et au suivi des mises en défens DRP San	6 000
2.3.4	Appui à l'organisation et au suivi des mises en défens DRP Douentza	6 000
3.1.1	Prise en charge de la formation des élèves en aquaculture au CFPA de Molodo	83 642
Total		2 638 736

Le Programme : 2.092 Protection sanitaire et Santé Publique Vétérinaire

Responsable du Programme : Le Directeur National des Services Vétérinaires.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire » a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la protection sanitaire et de la santé publique vétérinaire, le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

- la Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles ;
- la Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE, 2004) ;
- la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PoISAN) ;
- la Politique Nationale Genre ;
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles.

Le programme 2.092 poursuit deux (02) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

1. Assurer la sécurité sanitaire des animaux et la santé publique vétérinaire;
2. Assurer la production de vaccins.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire » est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Assurer la sécurité sanitaire des animaux et la santé publique vétérinaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Pourcentage des animaux vaccinés contre les principales maladies	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport Annuel d'activités DNSV

Précision Méthodologique : (Nombre d'animaux vaccinés / total prévu) x 100

I.2 Pourcentage de foyer de maladies circonscrit	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNSV

Précision Méthodologique : (Total de foyers de maladies circonscrit / total de foyers suspects) x 100

I.3 Pourcentage des établissements et points de contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux inspectés	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNSV

Précision Méthodologique : (nombre de vaccination effectuées/nombre de vaccination prévues)*100

I.4 Pourcentage de réalisation des activités du CNASA	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités CNASA

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues) x 100

I.5 Pourcentage de superficies traitées pour réduire la population de mouches tsé-tsé	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités CCLMT- DNSV

Précision Méthodologique : (superficies traitées contre les mouches tsé-tsé/superficies totales programmé)

Objectif 2: Assurer la production de vaccins

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Taux de doses de vaccins produits et conservés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, LCV, LVG DNSV

Précision Méthodologique : (Doses totale produite et conservée / total prévu) x 100

2.2 Pourcentage des recherches appliquées	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LCV LVG

Précision Méthodologique : (Total cumulé des recherches appliquées / total des recherches effectuées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 757 096	1 759 857	1 876 573	2 015 996
Biens et services	384 918	384 918	423 362	359 803
Transferts et subventions	999 063	959 030	1 009 049	857 688
Investissement	1 075 000	1 025 000	1 172 542	1 207 038
Total :	4 216 077	4 128 805	4 481 526	4 440 525

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Protection sanitaire et santé publique vétérinaire	2 844 374	2 847 135	3 067 352	3 127 479
Recherche animale et production de vaccins	1 371 703	1 281 670	1 414 174	1 313 046
Total :	4 216 077	4 128 805	4 481 526	4 440 525

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	168	161	161	161
CATEGORIE B1	22	20	20	20
CATEGORIE B2	157	129	129	129
CATEGORIE C	201	182	182	182
AUTRES	56	54	54	54
Total :	604	546	546	546

Action 01
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	1 757 096	1 759 857	1 876 573	2 015 996
Biens et services	384 918	384 918	423 362	359 803
Transferts et subventions	27 360	27 360	27 633	23 488
Investissement	675 000	675 000	739 784	728 192
Total	2 844 374	2 847 135	3 067 352	3 127 479

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
1.1.1	Prise en charge du salaire du personnel DSNV	306 088
1.1.2	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DSNV	117 967
1.1.3	Organisation du lancement de la campagne de vaccination	15 000
1.1.4	Organisation de la campagne de vaccination contre la PPCB	475 000
1.1.5	Acquisition Equipements & Mobiliers Services Déconcentrés	20 000
1.1.6	Acquisition Matériel informatique Services Déconcentrés	30 000
1.2.1	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV District de Bamako (Salaire personnel)	199 914
1.2.2	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Kayes (Salaire personnel)	194 819
1.2.3	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Koulikoro (Salaire personnel)	224 219
1.2.4	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Sikasso (Salaire personnel)	240 955
1.2.5	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Ségou (Salaire personnel)	150 019
1.2.6	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Mopti (Salaire personnel)	190 319
1.2.7	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Tombouctou (Salaire personnel)	75 979
1.2.8	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Gao (Salaire personnel)	93 287
1.2.9	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Kidal (Salaire personnel)	24 551
1.2.10	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Taoudéni (Salaire personnel)	21 914
1.2.11	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Ménaka (Salaire personnel)	12 897
1.2.12	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Dioila (Salaire personnel)	24 896
1.3.1	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV District de Bamako	6 146
1.3.2	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Kayes	7 553
1.3.3	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Koulikoro	7 846
1.3.4	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Sikasso	6 422
1.3.5	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Ségou	13 471
1.3.6	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Mopti	13 632
1.3.7	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Tombouctou	8 361
1.3.8	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Gao	8 675
1.3.9	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Kidal	13 204
1.3.10	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Taoudéni	14 012
1.3.11	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Ménaka	15 034
1.3.12	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Nioro	6 000
1.3.13	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Dioila	6 000
1.3.14	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Bougouni	6 000
1.3.15	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Koutiala	6 000
1.3.16	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Bandiagara	6 000
1.3.17	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Kita	6 000
1.3.18	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Nara	6 000
1.3.19	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV San	6 000
1.3.20	Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Douentza	6 000
1.4.1	Appui Conseil Sensibilisation CNASA	23 963
1.4.2	Projet d'Appui Contrôle Surveillance Epizooties (CNASA)	150 000
1.5.1	Appui conseil à la Cellule de Coordination de la Lutte contre les Mouches tsé-tsé	27 360
1.5.2	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Bamako	2 507
1.5.3	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Kayes	5 814
1.5.4	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Koulikoro	3 633
1.5.5	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Sikasso	4 036
1.5.6	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Ségou	7 308

1.5.7	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Mopti	3 633
1.5.8	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Tombouctou	4 844
1.5.9	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Gao	3 633
1.5.10	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Kidal	5 652
1.5.11	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Taoudéni	8 882
1.5.12	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire Secteurs vétérinaires Ménaka	9 690
Total		2 847 135

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Transferts et subventions	971 703	931 670	981 416	834 200
Investissement	400 000	350 000	432 758	478 846
Total	1 371 703	1 281 670	1 414 174	1 313 046

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du salaire du personnel LCV	686 050
2.1.2 Production de vaccins du LCV	159 464
2.1.3 Mise en oeuvre du Contrat Plan Etat/LCV	150 000
2.2.1 Prise en charge du salaire du personnel (LVG)	41 491
2.2.2 Acquisition des intrants de production de vaccins (LVG)	44 665
2.2.3 Réhabilitation Equipement LVG (BSI)	200 000
Total	1 281 670

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
1.037	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET DEV. DURABLE EXPLOIT. PASTORALES SAHEL MALI (PD	175 000	170 000	175 000	183 921	203 508
	PROG. DVPT INTEGRE RESS. ANIMALES. AQUACOLES AU MALI (C	200 000	150 000	200 000	162 283	179 565
	PROJET DE CONSTRUCTION HOTEL DEPARTEMENT ELEVAGE ET	2 500 000	700 000	350 000	757 329	837 984
	PROGRAMME REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL	200 000	200 000	200 000	216 378	239 422
	REHABILITATION INSPECTION ELEVAGE-PECHE	100 000	450 000	100 000	486 854	538 703
Total :		3 175 000	1 670 000	1 025 000	1 806 765	1 999 182

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.090	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ETUDE DEV. VALORISATION PRODUCT. LAITIERE MALI (PRODE	250 000	250 000	250 000	270 474	299 278
	PROJET APPUI CONSERVAT° DIFFUSION BETAIL RUMINANTS EN	250 000	250 000	250 000	270 473	299 277
	PROJET REHABILITATION CENTRE FORMATION PRATIQUE EN E	1 000 000	250 000	200 000	270 474	299 279
	CENTRE NATIONAL INSEMINATION ARTIFICIELLE ANIMALE	1 000 000	230 000	250 000	248 835	275 335
Total :		2 500 000	980 000	950 000	1 060 256	1 173 169

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.091	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONTRAT-PLAN ETAT MARCHE CENTRAL POISSON BAMAKO CC	200 000	200 000	200 000	216 378	239 422
	PROGRAMME QUINQUENAL AMENAGEMENTS AQUACOLES	100 000	150 000	100 000	162 283	179 566
	APPUI OFFICE DEV. PECHE & AQUACULTURE DELTA INTERIEUR	250 000	200 000	250 000	216 378	239 421
Total :		550 000	550 000	550 000	595 039	658 409

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2025	2024	2025	2026	2027
2.092	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI CONTROLE SURVEILLANCE EPIZOOTIES	150 000	150 000	150 000	162 284	179 567
	CONTRAT PLAN ETAT LCV	150 000	200 000	150 000	216 379	239 423
	REHABILITATION EQUIPEMENT LABORATOIRE VETERINAIRE D	200 000	200 000	200 000	216 379	239 423
Total :		500 000	550 000	500 000	595 042	658 413

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Les missions du Commissariat à la Sécurité alimentaire sont définies dans l'article 2 du Décret n°2017-0309/P-RM du 05 avril 2017, institué auprès du Président de la République, il a pour mission principale d'élaborer et d'assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire.

A ce titre, il est chargé :

- de proposer les stratégies, préparer et mettre en oeuvre, en rapport avec les départements ministériels concernés, les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires et nutritionnels du pays,
- d'analyser et établir la situation alimentaire et nutritionnelle prévisionnelle du pays, compte tenu des résultats de l'évaluation de la campagne agricole et des variables liées aux marchés et aux prix;
- de déterminer les zones à risque, les besoins à couvrir et les types de réponses à apporter aux populations en situation d'insécurité alimentaire;
- de planifier, coordonner et suivre les opérations d'assistance alimentaire et nutritionnelle mises en oeuvre par les différents acteurs;
- de soutenir les activités de relèvement des populations touchées par l'insécurité alimentaire;
- de veiller à la constitution, à la reconstitution et à la bonne gestion des outils d'intervention (Stocks et Fonds) et des banques de céréales;
- de veiller à la préparation concertée du Plan de Contingence et du Plan National de Réponses et suivre leur exécution;
- de réaliser une réflexion-action, en collaboration avec les structures publiques et privées concernées, sur les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires;
- d'assurer le suivi régulier de la situation alimentaire et nutritionnelle par la mise en place et la mise à jour d'une base de données et d'une cartographie y afférente et la diffusion d'informations sur les facteurs qui impactent la Sécurité Alimentaire (prix, production agricole, etc..) ;
- de contribuer à la constitution et au suivi du stock sous régional de Sécurité Alimentaire logé au Mali;
- de veiller au bon fonctionnement des structures du Dispositif National de Sécurité Alimentaire.

En outre, l'organisme et les structures chargées de la mise en oeuvre, rattachées par Décret n°2017-0309/P-RM du 05 avril 2017 au Commissariat à la Sécurité Alimentaire et les projets/programmes sont:

- l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM);
- le Secrétariat Technique et Financier (STF-DNSA);
- le Système d'Alerte Précoce (SAP);
- l'Observatoire du Marché Agricole (OMA);
- la Direction des Projets/Programmes Alimentaires du Mali (DPPAM);
- et le Projet Présidentiel Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la non déconcentration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans les régions, cercles et communes;
- la faible opérationnalisation des organes décentralisés de gestion du cadre institutionnel de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'enclavement de certaines zones d'insécurité alimentaire chronique;
- l'insuffisance d'infrastructures de stockage du Stock National de Sécurité Alimentaire (SNS);
- la faible capacité des Collectivités à jouer leurs rôles dans la sécurité alimentaire;
- la capacité limitée du dispositif de suivi-évaluation des politiques et stratégies de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'insécurité dans certaines parties des régions de Kayes, Ségou , Mopti et dans les régions du Nord.

I.2.2 Défis

- la mise en oeuvre du processus de déconcentration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans les régions, cercles et

communes;

- le renforcement de capacités des organes décentralisés de gestion du cadre institutionnel de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels des populations en situation d'insécurité alimentaire chronique (Personnes Déplacées Internes, réfugiés etc.);
- la réhabilitation des magasins de stockage de l'OPAM du SNS ;
- la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle auprès des Collectivités Territoriales pour une meilleure appropriation;
- le renforcement du mécanisme de suivi-évaluation des politiques & stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- la mise en oeuvre du plan national de réponse en matière d'assistance alimentaire et nutritionnelle dans les zones d'insécurité.

I.3 La politique sectorielle

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dispose d'une stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SSNSA) adoptée en 2002 et une Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire (POLNSAN) adoptée en conseil de ministres du 24 mai 2019 et son plan d'action 2019-2028.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2020 - 2023

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023
1	Taux de mise en oeuvre des recommandations du CSA	%	100	70	100	100
2	Proportion de population sous pression	%	18,15	16,71	19	20
3	Niveau des stocks nationaux de céréales composé du Stock National de Sécurité (SNS) et le Stock d'Intervention de l'Etat (SIE)	Tonnes	73 442,600	23 927,5	22 570	37 140
4	Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans	%	26,2	26,9	24,7	21,9
5	Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	%	20,1	16,0	16,7	18,6

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Sécurité Alimentaire	13 060 441	13 042 690	13 332 937	11 858 988
Total :	13 060 441	13 042 690	13 332 937	11 858 988

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	279 103	261 352	298 081	320 227
Biens et services	9 001 769	9 001 769	9 901 939	8 416 640
Transferts et subventions	1 352 569	1 352 569	724 742	616 028
Investissement	2 427 000	2 427 000	2 408 175	2 506 093
Total :	13 060 441	13 042 690	13 332 937	11 858 988

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.093 Sécurité Alimentaire

Responsable du Programme 2.093 : le Commissaire à la Sécurité Alimentaire

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, le suivi-évaluation, le contrôle et l'animation des activités de sécurité alimentaire;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques de sécurité alimentaire.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.093 Sécurité Alimentaire est bâti autour de (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les indicateurs ont trait au taux de mise en oeuvre des recommandations issues du Conseil National de Sécurité Alimentaire et au suivi du SNS.

Objectif 1: Assurer la bonne gouvernance du cadre institutionnel de la gestion de la Sécurité Alimentaire.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
I.1 Taux de réalisation des activités du CSA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport Annuel du CSA

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100

I.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (CNSA)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNSA

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x100

Objectif 2: Assurer la gestion et la prévention des crises alimentaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2024	2025	2026	2027
2.1 Niveau de stock atteint par rapport aux 100 000 tonnes à l'horizon 2025	tonnes	60000	100000	60000	100000

Moyen de Vérification : Situation hebdomadaire ou mensuelle des stocks, comptes rendus et fiche d'inventaire des stocks

Précision Méthodologique : Dénombrement (Stock initial + achats de l'année + entrée de dons- Stock final)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	279 103	261 352	298 081	320 227
Biens et services	9 001 769	9 001 769	9 901 939	8 416 640
Transferts et subventions	1 352 569	1 352 569	724 742	616 028
Investissement	2 427 000	2 427 000	2 408 175	2 506 093
Total :	13 060 441	13 042 690	13 332 937	11 858 988

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Coordination de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	13 060 441	13 042 690	13 332 937	11 858 988
Total :	13 060 441	13 042 690	13 332 937	11 858 988

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2024	2025	2026	2027
CATEGORIE A	17	17	22	28
CATEGORIE B1	4	3	4	5
CATEGORIE B2	7	5	7	9
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	23	21	28	37
Total :	53	48	63	81

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2024	2025	2026	2027
Personnel	279 103	261 352	298 081	320 227
Biens et services	9 001 769	9 001 769	9 901 939	8 416 640
Transferts et subventions	1 352 569	1 352 569	724 742	616 028
Investissement	2 427 000	2 427 000	2 408 175	2 506 093
Total	13 060 441	13 042 690	13 332 937	11 858 988

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionnement du CSA en biens & services	1 644 338
1.1.2 Prise en charge du Personnel du CSA	261 352
1.2.1 Organisation de la session du Commissariat à la Sécurité Alimentaire	50 000
2.1.1 Reconstitution du Stock National de Sécurité Alimentaire (SNS)	8 748 375
2.1.4 Prise en charge des prestations de services de l'OPAM	75 223
2.1.5 Prise en charge de personnel (EP & Cellules)	1 035 996
2.1.6 Projet Brigade Verte pour l'emploi et l'environnement au Mali	727 000
2.1.7 Prise en charge des Etudes et fonctionnement de l'Agence de Veille et d'Alerte en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	500 406
Total	13 042 690

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2025	2024	2025	2026
2.093	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET BRIGARDE VERTE POUR EMPLOI ET ENVIRONNEMENT A	100 000	100 000	100 000	108 189	119 711
Total :		100 000	100 000	100 000	108 189	119 711